This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

A 489280 DUPL

Digitized by Google

SE TAIRE ET FAIRE

Digitized by Google

AC
20
.M517

Digitized by Google

1817
ARTES VERITAS SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

Digitized by Google

ÉLOGE
DE DUMARSAIS.

Digitized by Google

DE L'IMPRIMERIE DE VALADE, RUE COQUILLIERE.

Digitized by Google

Mélanges de philosophie et de littérature.

ÉLOGE DE DUMARSAIS,

DISCOURS

QUI A REMPORTÉ LE PRIX PROPOSÉ PAR LA SECONDE CLASSE DE L'INSTITUT NATIONAL, LE 15 NIVOSE AN XII,

PAR

Jh.-M. DEGERANDO,

Correspondant de la 3e. Classe de l'Institut National ; des Académies de Turin, de Lyon ; des Sociétés d'Émulation de Lausanne, du Haut-Rhin ; de celle des Arts de Genève ; de l'Athénée de Vaucluse ; de la Société des Sciences de Grenoble ; Secrétaire de la Société d'Encouragement, etc.

Dicendi rectè sapere est principium et fons.
HORACE.

BIBLIOTHÈQUE DE Mr GUIZOT

PARIS,

A LA LIBRAIRIE DE HENRICHS,
Rue de la Loi, N°. 1231.

AN 13. — 1805.

Digitized by Google

ÉLOGE

DE

DUMARSAIS.

« La grammaire, dit le sage Rollin, était « infiniment plus estimée, et cultivée avec « beaucoup plus de soin chez les Grecs et « chez les Romains que parmi nous, où elle « est presque généralement négligée. » Les hommes instruits s'affligent de la lenteur des progrès qu'a faits un art aussi important. Mais les grammairiens n'auraient-ils pas droit, les premiers, de se plaindre de l'indifférence publique, et lorsqu'un préjugé trop répandu rabaisse le prix de leurs travaux, peut-on exiger beaucoup de leur zèle? L'estime est la seule récompense avec laquelle nous puissions nous acquitter envers les lumières. Nous prodiguons les encouragemens et les couronnes à ces arts brillans qui composent, pour ainsi dire, le luxe de l'esprit; ceux qui se dévouent à ses premiers besoins n'obtiennent que la plus faible part dans nos suffrages.

429612

Digitized by Google

La grammaire a pour nous le tort d'être seulement utile ; c'est une de ces choses qu'on rougirait de paraître ignorer, et qu'on se donne rarement la peine de bien apprendre ; son utilité même est moins sentie, parce qu'elle est de tous les jours ; on ne voit en elle qu'une nomenclature aride d'usages convertis en règles ; ses découvertes nous frappent peu, par la raison qu'elles doivent être d'autant plus simples, qu'elles sont plus justes. De tous les grammairiens, Dumarsais est, jusqu'à ce jour, le premier, si je ne me trompe, dont l'éloge ait été, du moins sous ce rapport principal, proposé dans un concours ; encore le choix du sujet a-t-il paru, nous ne pouvons le taire, exciter quelque surprise, faire naître même quelques critiques ; comme s'il ne pouvait être permis à cette illustre compagnie, qui commenta Vaugelas, qui nous donna le dictionnaire, qui s'occupe aujourd'hui de la révision de ce grand travail, et qui rendit, en tant de manières, l'art de parler tributaire de l'art d'écrire, comme s'il ne pouvait lui être permis de s'affranchir d'un préjugé si contraire à ses propres institutions, et en veillant elle-même au dépôt de la langue, d'honorer ceux qui

Digitized by Google

en ont fixé les règles et développé les principes.

Je ne sais d'ailleurs; mais il me semble qu'on se méprend quelquefois sur le véritable objet des éloges académiques. On paraît supposer que la palme est offerte à celui qui a loué davantage, et non à celui qui a le mieux loué, c'est-à-dire, qui a plus justement défini ce qui est en effet louable. Il suivrait de-là que les académies mettent au concours l'exagération et l'enflure; et combien d'auteurs, en effet, ne se rendent que trop dignes d'un semblable triomphe! On voudrait donc trouver une suite de circonstances extraordinaires dans la vie des hommes dont l'éloge est proposé, pour autoriser, en quelque manière, l'enthousiasme des orateurs. Mais la carrière de Dumarsais n'offre rien de semblable: elle fut utile, et non éclatante. Ce qu'il y a de particulier en lui, c'est, au contraire, une éminente simplicité; et ce trait suffirait presque pour caractériser sa personne, sa vie, son style, la tournure de son esprit, le mérite même de ses travaux.

Toutefois si, dans ces espèces de tournois littéraires, dans ces convocations solennelles

Digitized by Google

où les talens sont appelés par les promesses de la gloire, le véritable but de l'Académie française est de seconder le perfectionnement de la langue, en l'enrichissant de nouvelles idées, en lui présentant de grands modèles, en recueillant de précieuses leçons, aurait-elle donc dérogé à ses usages, lorsqu'elle soigne la mémoire d'un écrivain qui dirigea vers ce même perfectionnement, sa modeste et laborieuse carrière ? Et si l'Académie, dans le mouvement d'un patriotisme éclairé, a desiré que ces nobles exercices pussent consacrer des noms chers et honorables à la France, et devenir une sorte de culte offert à leurs bienfaits par la reconnaissance publique, pourquoi exclueraït-elle de ces honneurs les services rendus aux arts et aux sciences, à cet art sur-tout que Quintilien plaçait au premier rang, *et in primis grammaticis est locus?* Pourquoi ne regarderait-elle pas comme des bienfaits dignes aussi de quelques souvenirs, les découvertes et les travaux qui embrassent, dans leur influence, tous les intérêts littéraires ?

Il est à croire même, et je me tiens assuré d'avoir saisi les vrais sentimens de la Société célèbre qui a proposé ce concours, lorsque je

Digitized by Google

lui prête une intention juste et généreuse, il est à croire que l'obscurité dont Dumarsais fut enveloppé a pu donner un nouveau motif aux hommages qui lui sont rendus. Ses longs et utiles travaux ne furent récompensés, ni par les jouissances de la renommée, ni par les dons de la fortune ; son nom ne fut entouré d'aucunes distinctions littéraires. L'Académie française, qui s'empressa d'admettre plusieurs grammairiens distingués, ne vit point siéger, dans son sein, le restaurateur de la grammaire. Il était digne de la seconde classe de l'Institut national, d'acquitter enfin cette dette, et certes il n'est aucune dette de l'ancienne Compagnie, dont l'héritière de sa gloire ne puisse se charger sans crainte. Heureux celui dont le ministère, recevant de cette circonstance un caractère sacré, pourra réparer envers la mémoire du grammairien philosophe l'espèce d'oubli dans lequel il fut laissé pendant sa vie ! Il est si doux d'être appelé à louer le mérite modeste, et de n'avoir, au milieu de tant de réputations usurpées, qu'à rétablir, en sa faveur, les droits de la justice !

C'est un désavantage, sans doute, en luttant aujourd'hui, dans l'éloge d'un grammairien,

Digitized by Google

contre une prévention trop générale ; de ne trouver presque aucun secours dans ces émotions fortes, dans ces tableaux brillans qui composent la magie de l'art oratoire ; s'il est vrai cependant que les langues, suivant la pensée du grand Bacon, soient l'instrument universel de l'esprit humain, s'il est vrai que la nation française soit autorisée, au témoignage de l'Europe entière, à trouver, dans sa langue, le motif d'un juste orgueil ; ne désespérons point d'une tentative destinée à mettre ces importantes vérités dans tout leur jour. Osons le croire, il peut fixer l'intérêt par-tout où il se trouve des esprits élevés, le spectacle qu'offre le génie, lorsqu'il renouvelle la face d'une science, applanit les difficultés, ennoblit des détails qui sembloient minutieux, féconde des notions qui sembloient stériles. Enfin, l'injustice du préjugé qui rabaisse la fonction du grammairien, donne au moins quelque prix aux efforts que nous tentons pour la réhabiliter ; et c'est, pour un tel sujet, une assez haute importance, d'avoir, en faisant l'éloge de l'artiste, à défendre la cause même de l'art.

Sous ce rapport, le texte ne pouvait être mieux choisi, et Dumarsais, plus que tout

Digitized by Google

autre, a eu certainement le mérite de montrer les mérites divers qui peuvent se réunir dans le véritable grammairien. Il a fait connaître quelle rigueur la grammaire peut donner à ses démonstrations, quel enchaînement elle peut établir entre ses lois; il l'a rattachée, d'un côté, à la philosophie par ses principes, de l'autre, à la littérature par ses applications, et il a donné à sentir quelle dignité nouvelle elle peut recevoir de cette double alliance.

Ce n'est pas que les divers points de sa doctrine ne soient encore l'objet de quelques doutes et même de quelques objections; il est des esprits qui, par un excès de prudence ou par une sorte de paresse dans la réflexion, ne croyent pouvoir se départir en rien des anciennes maximes, et qui ne s'attachent, dans le choix des opinions, qu'à l'époque dont elles datent. Ils n'ont dû voir, dans les découvertes de Dumarsais, que des innovations; et l'harmonie qu'il a reportée dans les principes de la grammaire, a été, à leurs yeux, une hétérodoxie grammaticale. Dans le nombre même de ceux qui ont véritablement droit à juger, parce qu'ils raisonnent leurs jugemens, plusieurs ont pensé, et non sans fondement,

Digitized by Google

que sa doctrine pourrait, à quelques égards, être discutée, éclaircie et restreinte ; en sorte que cet éloge peut servir à fixer des questions encore trop incertaines dans l'art de parler. D'ailleurs les idées de Dumarsais se trouvent éparses dans un grand nombre d'écrits détachés dont quelques-uns même sont restés interrompus ; il nous a laissé plutôt des fragmens qu'un corps de doctrine. Il reste donc à réunir, dans un résumé méthodique, les vues qui lui appartiennent, pour les soumettre ensuite à un examen définitif, si toutes fois ces deux choses ne résultent pas naturellement l'une de l'autre, et si, pour justifier sa théorie, il ne suffit pas de mettre à découvert les secrets liens qui en formaient tout le tissu.

Dans cette pensée, ayant à louer un écrivain qui se distingue sur-tout par l'étroit enchaînement de ses idées, ayant à discuter des vérités importantes dont la preuve ne peut se trouver que dans leur subordination mutuelle, je supplie les juges éclairés qui nous ont commandé sans doute de chercher, dans un tel sujet, principalement ce qu'il a d'utile, je les supplie de me permettre de déroger peut-être à un usage qui n'est point une loi,

Digitized by Google

pour obéir à la méthode que ce sujet me commande. La notice historique de la vie et des travaux de Dumarsais a été tracée déjà par une plume avec laquelle il n'est point permis de rivaliser. Je ne chercherai donc pas quel fut l'ordre chronologique que les circonstances assignèrent à la publication de ses écrits; mais j'essaierai d'observer l'ordre prescrit, et par la génération nécessaire des choses, et par la liaison raisonnée de ses idées. — Dumarsais chercha, dans l'art de penser, la source de l'art de bien dire; il opposa aux lois essentielles du langage, les usages divers qui président à chaque idiôme; il porta dans les méthodes d'enseignement, les lumières qu'il avait puisées dans ces hautes méditations; je le considérerai donc successivement comme philosophe, comme l'un des principaux fondateurs de la grammaire générale, comme le réformateur de la grammaire française, enfin comme praticien, et sa théorie sur les lois essentielles du langage ou sur les règles particulières de notre langue, se trouvera ainsi placée entre les principes qui l'ont fondée et les applications qu'elle a produites, comme

Digitized by Google

pour se soumettre d'elle-même à une double et infaillible épreuve.

Cette marche aura encore un avantage, en ce qu'elle nous fournira un moyen facile de faire remarquer ce que Dumarsais a pu ajouter aux travaux de ses prédécesseurs, et de définir les caractères qui distinguent l'espèce de révolution qu'il a déterminée dans la science et l'école nouvelle dont il est devenu le chef. Car, ce qui restait à desirer à l'époque où il a paru, se rapporte précisément à ces quatre considérations principales. L'art de parler n'était point encore assez étroitement lié à la logique, et de là le vague et l'incertitude dont les principes demeuraient atteints. Le code de la grammaire générale, encore trop compliqué de règles et d'exceptions, demandait des lois plus simples. La grammaire française, asservie à la syntaxe latine, invoquait une réforme qui la rendît à l'indépendance. Les méthodes d'enseignement, introduites au hasard, employées avec trop peu de réflexion, voulaient être mieux assorties à la nature de la science et aux besoins des élèves.— Et voilà en effet ce que Dumarsais a eu le mérite de

Digitized by Google

sentir, ce qu'il s'est constamment efforcé d'exécuter.

Ainsi se formera le faisceau le plus propre à résumer sa doctrine, à la faire exactement connaître, à la faire bien juger et à la rendre féconde, en nous montrant, dans l'exposition de ses vues, la marche de sa réflexion. Si ses idées, en se trouvant ainsi rapprochées et rétablies dans un ordre rigoureux, se mettent d'elles-mêmes en harmonie; si elles se rendent, dans ce rapprochement, un mutuel témoignage, elles recevront, de la seule combinaison qu'elles auront formée, une confirmation et une utilité qu'elles ne pourraient attendre des plus longs commentaires. *L'esprit de Dumarsais*, s'il est fidèle, doit être son meilleur éloge.

Les premières tentatives pour donner aux arts une théorie fixe et générale, se bornent presque toujours à une servile étude des productions existantes. On examine ce qui a été fait, et non pourquoi les maîtres ont fait ainsi; chaque exemple devient une règle; le pédantisme siége à la place de la raison, et

Digitized by Google

la routine tient lieu de science. Mais enfin le génie de l'artiste, réveillé par la méditation, rendu au sentiment de ses propres forces, ose franchir ces étroites limites ; il s'élève jusqu'au véritable, au premier modèle ; il fixe ses regards étonnés sur la nature. Dans cette contemplation sublime, il retrouve la pensée des premiers inventeurs, et tous les préceptes s'expliquent pour lui, parce qu'il les voit dans leur origine.

Cette observation s'applique à l'art de parler, comme aux autres arts libéraux ; car il est fondé, comme eux, sur l'imitation, et la parole aussi est une peinture. Long-tems on cherche, dans les seules formes matérielles du discours, le principe de ses lois, et le grammairien, pour emprunter l'expression de Dumarsais, n'est encore qu'un *grammatiste*. Mais on observe enfin que les langues, suivant la pensée du grand Leibnitz, *sont le miroir de l'entendement ;* l'art de parler remonte jusqu'à son auguste modèle ; il ose étudier la pensée humaine : découverte lente, sans doute ; car ce modèle est bien loin de nos sens ; il réside là où nous arrivons avec le plus d'efforts ; je veux dire au fond de nous-mêmes.

Digitized by Google

Déjà vous prévoyez tous les succès que Dumarsais a dû obtenir ; vous possédez le germe de toute sa doctrine ; elle est née de cette réflexion qui paraît si simple, et qui cependant étonne encore certains esprits. D'illustres exemples, il est vrai, lui montraient cette direction. Si, en étudiant l'histoire des langues, il a vu leurs conventions fixées par l'usage, il a vu aussi leur code réuni et proclamé par les philosophes. Il a vu cette langue admirable, chef-d'œuvre du goût, de la raison et du génie, qui fut digne d'offrir les premiers modèles dans tous les genres, confier aux deux premiers législateurs de la pensée, Platon et Aristote, le droit de tracer et d'interpréter son code. Il a vu la philosophie s'introduisant à Rome sous le consulat de Pompée, préparer le beau siècle d'Auguste ; Cicéron, Horace et Quintilien emprunter d'elle les préceptes qu'ils donnent à l'art d'écrire ; les Stoïciens veiller seuls encore au dépôt de la langue, comme au maintien des mœurs, lorsque le torrent de la corruption les enveloppe d'un commun péril. Il a vu Locke servir de guide à Harris, Léibnitz donner les premières instructions sur le perfectionnement des langues

Digitized by Google

germaniques *. Il a vu naître parmi nous, de l'école de Descartes, cette école célèbre de Port-Royal, la gloire, la lumière du grand siècle, la mère de ces immortels écrits qui ont élevé si haut la langue française, et régularisé toutes les branches de la grammaire; cette Ecole beaucoup louée, mal connue peut-être, sur-tout de ceux qui, cherchant en elle un appui pour des opinions serviles, en rappelent sans cesse le nom, et non pas l'esprit. Que dis-je? Le siècle entier de Louis XIV annonce, aux yeux de l'observateur éclairé, les influences de Descartes; et le génie qui dès-lors préside à la langue française, semble n'être qu'une émanation de celui qui inspira ce philosophe, lorsqu'il rappela l'homme à l'étude de sa propre pensée, donna l'évidence pour guide à la raison, fonda la science sur les idées claires, et devint parmi nous, quoiqu'on l'ait peut-être oublié, le premier auteur de l'analyse.

Eclairé par ces grandes expériences, Dumarsais pourrait-il trouver, ailleurs que dans les procédés de l'entendement, le modèle des

* Voyez la note à la fin de l'écrit.

Digitized by Google

lois du langage ? Imiterait-il ces grammairiens qui, dégradant leurs propres fonctions, semblent vouloir établir une sorte de divorce entre le discours et la pensée ? La plus belle production de l'esprit humain n'est, à leurs yeux qu'un jeu du hazard; l'art du langage, dans leurs procédés, qu'un art mécanique : j'allais dire que, pour eux, les langues sont muettes; car c'est la voix de l'intelligence qui retentit dans le discours.

Cependant au moment où je réclame pour Dumarsais, la dignité de philosophe, où j'allais montrer comment le grammairien, en lui, est né du Penseur, je sens des préventions s'élever autour de moi; je les sens prêtes à m'envelopper moi même et à retenir ma plume. Le recueil de ses œuvres à la main, on me présente *l'Essai sur les Préjugés, le Bon Sens*, etc. : on me demande si tels sont les titres que j'invoque.

Reconnaîtrai-je donc la philosophie dans ces systèmes nés de la tristesse de l'âme, qui disputent aux institutions existantes le respect des peuples; à l'homme lui-même, sa dignité; au malheur, ses consolations; aux cœurs élevés, leurs plus chères espérances, et

Digitized by Google

semblent flétrir à la fois, d'un souffle de mort, la nature, la morale et l'avenir? Justifierai-je ainsi les calomnies que dirigent, contre la science de la sagesse, de nouveaux *Cléons*, et de nouveaux *Anytus?* Accorderai-je un tel avantage à l'intolérance? Prolongerai-je de tristes débats qui ont fait le scandale du siècle dernier? ou bien éviterai-je de m'expliquer sur un sujet si grave, et me bornerai-je à rappeler, dans les écrits qu'on nous oppose, quelques-unes de ces observations fines et judicieuses, que la plus sévère censure ne peut refuser d'y découvrir?

Je répondrai sans détour, et devant un tribunal aussi respectable, je ne déguiserai rien de ce qui me semble commandé par la vérité. Les intérêts de la philosophie sont trop chers à mon cœur, pour que je confonde ses maximes avec ses abus, pour que des doctrines qui affligent l'humanité soient, à mes yeux, les filles de la science auguste que fonda Socrate, et je n'entreprendrais point cet éloge, s'il devait m'engager, contre ma conviction, à approuver même par le silence, ce qui ne me paraît point juste et bon. Nous pouvons croire que Dumarsais a eu ses erreurs; mais

Digitized by Google

nous ne devons point consentir à lui en prêter, sans des témoignages authentiques. Ces témoignages attestent, au contraire, qu'on a emprunté le nom de Dumarsais pour des écrits qui ne lui ont point appartenu *. Je ne sais d'ailleurs; mais il me semble que ces pages pleines de chaleur et de véhémence, sorties d'une âme mécontente et presque indignée, se refusent elles-mêmes à reconnaître pour auteur, ce philosophe tranquille dont la plume nous paraît, dans ses autres écrits, si étrangère, je ne dirai pas seulement aux passions, mais aux émotions de l'âme, auquel nous serions en droit de reprocher plutôt l'immobilité de l'imagination que ses écarts. Aucun de ces ouvrages d'ailleurs n'a été avoué par lui, et les éditeurs de ses œuvres, en les lui attribuant, nous ont bien annoncé des preuves, mais ne les ont point fournies.

Ce que nous savons, avec certitude, c'est que Dumarsais marqua la mesure du juste respect qui est dû aux Gouvernemens établis et aux institutions religieuses; qu'en fixant, avec sagesse, la limite des deux puissances,

* Voyez la note 2.

Digitized by Google

il établit les principes qui seuls peuvent maintenir leur harmonie ; qu'il défendit ces maximes de nos libertés qui avoient exercé et l'érudition de Pithou, et le génie du grand évêque de Meaux, maximes dont la justification exigeait alors une sorte de courage, et dont les défenseurs ont un droit particulier à notre reconnaissance, aujourd'hui qu'elles servent de base à un pacte garant de la plus précieuse des paix, de la paix des consciences.

D'Alembert, qu'on peut consulter avec confiance, nous apprend encore que Dumarsais avait composé une défense de l'*histoire des Oracles;* mais, quoique cet écrit n'eût pas le bonheur d'obtenir l'approbation de la Sorbonne, il est permis de supposer qu'il eût pu mériter celle de la portion sage et éclairée du public. Enfin, et c'est ici que je m'attache, s'il faut pénétrer de plus secrètes pensées, d'Alembert nous entretient d'un autre manuscrit laissé par Dumarsais, et dans lequel il se plaignait *de la légèreté des soupçons que l'on forme en matière de religion.* Ne dirait-on pas qu'en traçant ces lignes, il voulait protester, en présence de l'éternelle Vérité, contre les accusations auxquelles il était en butte ? Ne semblait-il

Digitized by Google

pas prévoir l'abus qu'on ferait de son nom, lorsqu'il aurait cessé d'être? Il suffit. — Repose en paix, toi qui eus à gémir de l'injustice des hommes; je ne viendrai point ici offenser ton ombre, en renouvelant ces mêmes soupçons! Je m'arrête à ce qui t'appartient véritablement, à ces écrits auxquels tu as mis le sceau de ton nom et de ton caractère, et dans lesquels les intérêts des mœurs furent constamment respectés, à ta vie, sur-tout, qui te défend si bien. Elle nous retrace l'image de cette simplicité naïve et ingénue, si digne d'accompagner le mérite, et qui devient presque sublime à côté de lui, caractère certain d'une âme honnête et pure, de cette simplicité dont le charme se fait sentir à tous les cœurs droits, qui commande une sorte de respect, et qui, mieux que tout le reste, nous peint *le Lafontaine des philosophes* *. Nous nous rappelons ces malheurs, qui commencèrent avec sa vie et la remplirent toute entière; ces revers de fortune qui lui enlevèrent, dès l'enfance, son patrimoine, quoiqu'il n'en ait regretté qu'un seul trésor, celui dont il eût pu jouir par

* On sait que ce nom a été donné à Dumarsais par d'Alembert.

l'étude ; ces disgrâces qui, d'une condition distinguée, le firent descendre à une situation dépendante et incertaine ; ces peines domestiques qui empoisonnèrent ses plus belles années ; cette pauvreté, honorable sans doute, mais si défavorable aux talens eux-mêmes, dans un pays, dans un siècle où la frivole opinion des hommes sait trop peu honorer ce qui ne brille pas d'un vain éclat ; ces longues fatigues, ces vicissitudes continuelles, ces privations dans la vieillesse, cet oubli même et ces injustices qui furent presque son unique partage. De tels souvenirs suffiraient pour me rendre chère la cause que je soutiens ; ils doivent désarmer les ennemis de Dumarsais. Chez les anciens, le malheur était une sauvegarde sacrée, *res sacra :* Homme de bien ! nous ne violerons point ton infortune. Mais ces revers, tu les supportas avec courage, avec constance ; ah ! je m'interdis toute inquisition arbitraire sur tes sentimens intimes ; je me repose sur une plus sûre garantie, et je crois au philosophe qui sait souffrir.

Il faut reconnaître en effet que cette constance fut, en Dumarsais, presqu'héroïque, si l'on veut s'expliquer le genre de succès qu'il

Digitized by Google

a obtenus ; car les études auxquelles il s'est livré sont précisément celles qui exigent, dans l'esprit, plus de calme et de patience ; et quoiqu'il fût né lui-même sous le climat de la France le plus fécond en imaginations vives et mobiles, quoique sa destinée ait été toujours agitée, le trait qui nous frappe le plus, dans sa manière de concevoir, est une raison constamment libre et pacifique, une sérénité habituelle qui se répand sur toutes ses pensées ; caractère singulier, à force d'être raisonnable, et qui mérite une place à part dans le tableau des phénomènes de l'intelligence. Si j'avais à former ce tableau, je choisirais Dumarsais comme un des exemples les plus remarquables de ce genre d'esprits d'autant plus curieux, qu'ils terminent, à l'un de ses extrêmes, la chaîne des variétés intellectuelles ; je veux dire de ce genre d'esprits que la nature forma pour les conceptions exactes et géométriques, qu'elle sembla vouloir mettre en contraste avec les poëtes ; esprits doués d'une facilité singulière à s'isoler de leur imagination, gouvernant avec un pouvoir rigide leurs propres idées, n'obéissant jamais qu'aux méthodes, n'observant les choses que pour en chercher la raison,

Digitized by Google

en marquer les limites, semblables à ces aurores du pôle qui, sans échauffer les objets, les éclairent d'une lumière tranquille et persévérante.

Dumarsais nous découvre quelle force inattendue les penseurs ainsi disposés puisent dans leur seule impassibilité. Une grande partie de nos erreurs vient de notre agitation, de notre inquiétude, et de l'excès même de l'empressement avec lequel nous nous hâtons à la recherche du vrai; *savoir fixer son entendement* est un conseil qui équivaut lui seul, presqu'à toute la logique. Et qu'est-ce qu'un bon esprit, sinon un esprit calme?—Nous pouvons appercevoir aussi, par son exemple, quels sont les avantages dont cette disposition prive ceux dont elle s'empare exclusivement. J'ajouterai même, quoique ceci puisse paraître un paradoxe, qu'en faisant, à Dumarsais, sa part des erreurs humaines, on peut lui attribuer celles qui naissent d'un besoin exagéré de rigueur et d'exactitude; oui, exagéré, lorsqu'on le transporte au milieu d'un ordre de choses où tout n'y répond pas, où tous les rapports ne peuvent être mesurés au compas du géomètre; on se trouve conduit ainsi à juger trop souvent ce

Digitized by Google

qui est par ce qui devrait être ; et d'ailleurs, il est des vérités qui, exigeant un certain élan de la pensée, se refusent aux esprits trop froids et trop immobiles, ou qui, appartenant à-la-fois au sentiment et à la raison, ne peuvent être que le prix d'un heureux concert de toutes les facultés de l'âme.

La définition que je cherche pour une manière d'être qui m'étonne toujours davantage, par cet excès d'inflexibilité dans la raison, je la trouve, car de tels esprits peuvent seuls se peindre eux-mêmes, dans un fragment dont elle est le but, et dont le caractère est tout entier tracé d'après elle ; le seul des écrits posthumes de Dumarsais, dans lequel je croirais le reconnaître (je veux parler du fragment intitulé : *le Philosophe*), mais dont l'auteur, quel qu'il soit, justifie un peu trop à mes yeux l'idée qu'il a voulu nous en donner, lorsqu'il a appelé le philosophe *une machine qui, par sa constitution mécanique, réfléchit sur ses mouvemens* *.

Si Dumarsais semblait avoir été préparé, par la nature, aux travaux de la méditation,

* Œuvres de Dumarsais, tom. VI, p. 32.

Digitized by Google

il y fut conduit par une éducation sérieuse et par ces exercices austères, en apparence du moins, qui accoutument l'homme à vivre au fond de lui-même ; il en contracta de bonne heure l'habitude dans le sein d'une congrégation qui offrait une retraite précieuse aux talens, savait les former, sans les asservir, et qui eut en effet l'honneur de donner, pendant près de deux siècles, dans ses disciples ou dans ses membres, les hommes les plus distingués aux diverses carrières littéraires. Il eut ainsi l'avantage de passer, dans une espèce de recueillement, ces premières années de la vie intellectuelle que notre imprudence abandonne trop souvent aux distractions, en croyant les accorder aux plaisirs. Ne croyez pas cette remarque indifférente ; il n'est pas de préparation plus lente et plus difficile que celle qui forme un penseur, et c'est une des choses les plus funestes à la philosophie, lorsqu'elle se trouve livrée à des philosophes d'un jour. Et la philosophie elle-même, qu'est-elle autre chose, qu'une étude approfondie de nos propres facultés, pour en faire un bon emploi? Tel est l'aspect sous lequel elle s'est offerte à Socrate, lorsqu'il l'a fondée sur la connaissance de soi-

même ; à Aristote, lorsqu'il l'a instituée la législatrice des sciences ; à Bacon, lorsqu'il l'a fait consister dans l'art des méthodes. C'est aussi sous ce point de vue simple et fécond, que Dumarsais l'a considérée. Il ne l'appellera donc point à créer ces vagues systèmes que la présomption de l'esprit humain charge de suppléer à son ignorance, ou du moins de la déguiser. Il n'aura pas l'ambition si souvent dangereuse de surprendre les esprits par l'annonce d'une doctrine inconnue ; il ne se rangera sous la bannière d'aucune secte, et ne prétendra point en établir. Il se contentera d'un mérite modeste, et par conséquent assez rare : celui qui consiste à être juste envers les premiers auteurs de la science, à faire un choix éclairé entre les doctrines, sans se rendre l'esclave d'aucune, et il nous offrira, du moins sous ce rapport, un exemple presque nouveau parmi les philosophes, celui d'une prudence qui se tient en garde contre la nouveauté.

Cependant quelle sagacité n'exigeait pas encore, au commencement du 18e. siècle, la formation de cet éclectisme raisonné que Dumarsais s'était prescrit ! Quelle incertitude n'était pas répandue, à cette époque, sur

Digitized by Google

cristal, et dessiner sa propre image. — Sans doute c'est un résultat qui équivaut à une découverte, que d'avoir su retrouver une harmonie aussi heureuse entre des systèmes dont on n'apercevait que le contraste.

La clef de toutes les opérations de l'esprit est dans cet acte mystérieux par lequel il forme les abstractions ; il n'en est pas dont les produits soient plus riches, l'exécution plus délicate, l'abus plus facile. Aussi l'article que Dumarsais lui a consacré *, est-il comme l'abrégé d'un traité de métaphysique qui en vaudrait bien d'autres. Combien de problèmes vont s'expliquer pour nous, par l'analyse de cette opération fondamentale ! L'origine du langage, puisqu'il est destiné à fixer, par des signes, les élémens qu'elle a détachés ; la nature du jugement, puisqu'il est appelé à réunir de nouveau ces élémens en un seul corps ; la généalogie des idées, puisque c'est encore par l'abstraction que les images individuelles se décomposant, par une suite de comparaisons, se convertissent en notions spécifiques et générales. Que dirai-je encore ? Cet auguste

* Encyclopédie, art. ABSTRACTION.

Digitized by Google

privilége de la raison humaine, lorsque, placée au centre des rapprochemens, siégeant au sommet de l'échelle des êtres, elle distribue leurs caractères aux individus, aux familles, rattache les phénomènes privés et fugitifs à des lois générales et constantes, et semble, le compas de la science à la main, mettre l'ordre dans l'univers.

Ainsi s'opère la séparation des choses qui, dans l'ordre des richesses intellectuelles, appartiennent à la nature ou à l'art. Les images individuelles viennent des choses; les notions générales et réfléchies sont le produit de l'intelligence. Se trouvant au point de ralliement de toutes les idées, ces notions deviennent, pour les jugemens de l'esprit, ce que sont, pour les voyageurs, ces points de vue élevés du sommet desquels ils embrassent toute la contrée. Elles étendent donc les regards de la pensée et favorisent les comparaisons, œuvre continuelle de la science. Cependant si le Penseur, méconnaissant son propre ouvrage, vient prêter aux conceptions génériques une existence réelle et absolue, il ne compose plus que de vains fantômes; il en fait, selon l'expression de Bacon, *autant d'idoles de*

Digitized by Google

l'entendement. La métaphysique a donc aussi des superstitions ; elle n'y est même que trop aveuglément attachée ; mais elles ont trouvé, en Dumarsais, un censeur inflexible, et dans cette seule erreur, il a retrouvé la source d'une foule d'erreurs d'autant plus graves, qu'elles s'enveloppent des formes elles-mêmes de la raison.

Telle est l'essence de cette philosophie prudente qu'on a mal à propos confondue avec des systèmes qui lui sont étrangers, à laquelle certains doctes apologistes de l'obscurité font un tort de son évidence, que des esprits frivoles croyent priver de ses succès, par je ne sais quelles dénominations ridicules seulement dans leur bouche, qui doit être en effet assez importune aux hommes frivoles, puisqu'elle n'est que la science de la réflexion, mais qui est au fond si naturelle, qu'elle peut être étudiée, sans le secours d'aucun maître, par quiconque ne craindra pas de descendre au fond de sa propre pensée ; en sorte qu'on pourrait lui appliquer, sous ce rapport, la définition que Platon donnait de la vérité, quand il l'appelait une simple *réminiscence.*

Ce n'est pas seulement dans la logique de Dumarsais, ouvrage qui peut paraître trop ou

Digitized by Google

trop peu concis, qu'il faut chercher ses maximes philosophiques; il faut les chercher dans tous ses écrits; il se les réservait, si l'on peut dire ainsi pour l'usage, plutôt qu'il ne se proposait d'en former une théorie. Si j'avais donc à définir la philosophie propre à cet écrivain, je la ferais moins consister dans un système particulier de doctrine, que dans les habitudes d'un esprit constamment ami de la netteté, de la justesse, fidèle à rattacher chaque chose à ses principes, et plus occupé à mettre l'analyse en action, qu'à en exposer les préceptes. La philosophie est un art en même-tems qu'une science : elle ne nous offre pas seulement des notions, mais aussi des méthodes; ou plutôt, toutes ses notions doivent se convertir en méthodes. Passant ainsi dans les diverses branches de nos connaissances, elle s'identifie et s'incorpore avec elles; elle les anime d'une nouvelle vie : dans cet état, elle n'a plus une existence à part; elle est comme la sève qui circule dans toutes les productions de l'esprit humain; d'autant plus utile, qu'elle se montre moins, elle ne s'annonce plus que par ses fruits; mais quelle portion des connaissances humaines invoquait plus ses influences,

Digitized by Google

que la législation du langage ? Quelle autre, en raison des affinités, était plus susceptible de les recevoir ?

Si nous essayons en effet de nous rendre compte de ce qui manquait encore à la grammaire générale, dans l'état où Dumarsais l'a trouvée, nous découvrons bientôt, d'après la complication, l'embarras, et quelquefois la contradiction de ses règles, que les imperfections dont elle restait atteinte, provenaient de ce qu'il était demeuré quelque chose d'incomplet et de défectueux dans ses principes générateurs. On voyait, par les efforts mêmes qu'elle faisait pour expliquer les attributions du ministère de la parole, qu'elle n'avait pas encore retrouvé tous les titres de l'auguste mission que la parole a reçue, lorsqu'elle est devenue la messagère de l'intelligence. La grammaire semblait attendre, pour arriver à sa véritable destination, que la philosophie de Locke, puisqu'on est convenu de l'appeler ainsi, vînt lui prêter son flambeau ; et lors même que l'analyse des travaux de Dumarsais ne servirait qu'à établir une influence aussi

Digitized by Google

importante, c'en serait assez pour justifier le choix d'un tel sujet, pour fixer sur lui l'attention de tous les hommes éclairés. La vie d'un écrivain distingué commande toujours l'intérêt; mais elle devient un sujet d'étude, lorsqu'elle se rattache à quelque vérité du premier ordre, propre à trouver sa place dans l'histoire générale de nos connaissances.

Que les succès de ceux qui ont perfectionné ne nous fassent jamais oublier les mérites des premiers inventeurs; et puisque nous cherchons ici des notes pour l'histoire, que nos louanges elles-mêmes soient assez justes pour que l'histoire puisse les avouer. Exagérer la louange, c'est la convertir en censure. Dumarsais lui-même nous apprend à rendre hommage aux recommandables efforts des PP. Buffier et Lamy, de l'abbé Dangeau, etc. Son témoignage s'éleverait contre nous, si nous pouvions méconnaître, sur-tout, les éminens services de ces illustres solitaires, les Stoïciens des tems modernes, les véritables créateurs de la grammaire générale. Comment trouver des hommes profonds ailleurs que parmi les hommes graves et appliqués? Les grandes vérités semblent être le privilége de la sévérité qui accompagne les

Digitized by Google

grandes vertus ; la rectitude de la raison est le génie des philosophes. L'étude approfondie qu'ils avaient faite de la législation des diverses langues, découvrit, aux penseurs de Port-Royal, les rapports généraux qui les unissent entr'elles, et les ramena, par de savantes comparaisons, à ces principes immuables qui planent sur les conventions humaines, parce qu'ils résident dans la nature mêmé des choses. Ils sentirent que les langues ayant une fonction commune, celle de représenter la pensée, elles doivent aussi ressortir d'une théorie fondamentale, qui n'est autre que le reflet de la logique universelle, et qui devient, pour elles, ce que le droit naturel est aux codes positifs des différens peuples. Née, par un exemple devenu trop rare aujourd'hui, d'une alliance entre deux grands écrivains, honorable pour tous deux, *la grammaire générale* fut donc aussi une *grammaire raisonnée.* Reconduits à leur première origine, se retrouvant également issus de l'entendement, les divers idiômes s'étonnèrent de voir rétablir entr'eux les liens d'une antique parenté. Le respect des hommes éclairés s'accrut encore par la modestie, la réserve, j'allais dire la timidité avec laquelle

Digitized by Google

Arnaud et Lancelot proposèrent tant de vérités neuves et fécondes. Ainsi toutes les révolutions importantes opérées dans les sciences, ont été dues à cet esprit de rapprochement qui généralise avec sagesse ; à la découverte de ces *idées-mères*, si l'on m'accorde cette expression, qui se trouvent placées, comme disoit d'Alembert, à la tête et au point de ralliement de plusieurs branches d'observations.

Ce serait déjà, pour Dumarsais, une gloire suffisante d'avoir continué les travaux de ces grammairiens, et recueilli leur héritage : il s'en était rendu digne, en méditant leurs ouvrages. N'est-ce pas d'eux qu'il a reçu le cadre dans lequel sont venues se placer toutes ses études ? N'est-ce pas d'eux qu'il a emprunté peut-être aussi cette manière sérieuse et ingénue qu'on prendrait pour l'attitude de la Vérité se présentant devant ses juges ? Cependant, s'il n'avait rien manqué, en diligence et en pénétration, aux efforts des grammairiens de Port-Royal, il avait manqué, par l'effet des circonstances, une donnée à leur théorie. Le nuage dont la philosophie carthésienne avait enveloppé l'origine des notions de genre et de rapport, ne leur avait point permis de fixer,

Digitized by Google

avec précision, les propriétés des termes qui correspondent à ces notions. Ils avaient pris encore des usages pour des principes, et n'osant point suivre avec une constante rigueur les conséquences de leurs découvertes, ils n'avaient point accompli toutes les réformes dont ils avaient senti la nécessité. Enfin ces hommes austères avaient plutôt donné les résultats de leurs méditations, qu'ils n'en avaient confié les motifs, et ne s'étaient pas montrés toujours assez indulgens pour la faiblesse des élèves. Dumarsais, en s'appropriant leurs vues, sentit le besoin de les développer, de les completter; il comprit qu'il était nécessaire de remonter encore de quelques pas pour arriver aux premiers principes, et que le but du discours étant de transmettre l'intégrité de la pensée par portions détachées et successives, il fallait porter ses regards sur l'état primitif de la pensée dans l'entendement, afin d'observer comment, se dépouillant de son unité primitive, elle se décompose et se transforme par l'instrument de la parole, pour recevoir ensuite une reconstruction nouvelle.

Cette réflexion sur la décomposition de la pensée par la parole, semble avoir été l'idée

Digitized by Google

dominante de Dumarsais ; elle nous introduit à toutes ses vues sur la grammaire générale.

En effet, il n'y a que des individus dans la nature, et leur image, en se retraçant dans notre esprit, ne forme d'abord qu'un seul faisceau des qualités qui appartiennent à chacun d'eux ; en cherchant à se communiquer ces idées individuelles, les hommes leur donnent des noms propres, fournis en premier lieu par l'analogie, multipliés ensuite par les conventions. Cependant, en comparant plusieurs objets, on remarque en eux certaines qualités communes ; on trouve plus simple de n'avoir qu'un terme pour la propriété qui se montre ainsi la même en plusieurs ; les comparaisons se multiplient, s'étendent ; on note, par autant de signes, les résultats qu'elles ont donnés. L'échelle des espèces et des genres se forme successivement. Enfin on observe comment ces objets passent successivement dans divers états, agissent les uns sur les autres ; on veut peindre toutes ces circonstances ; l'esprit desire rendre compte des opérations elles-mêmes qu'il a faites en les observant ; il faut bien avoir des signes fixes et convenus pour toutes ces choses, lorsque, cherchant à les faire concevoir, on ne

Digitized by Google

peut cependant les montrer. Tel est le but que se proposent les langues ; mais elles emploient, pour y parvenir, des moyens variés dont le choix dépend des circonstances, des mœurs, de la tournure d'esprit, et souvent du caprice des hommes ; l'essence du langage reste par-tout la même ; ses formes matérielles diffèrent suivant les âges et les nations ; la trace des analogies disparaît, jusqu'à ce que des esprits investigateurs, saisissant de nouveau le fil des traditions, parviennent à recomposer l'histoire générale du langage : carrière vaste et brillante, dans laquelle Des Brosses et Condillac ont recueilli une si juste gloire, et que Dumarsais a ouverte par ses apperçus *sur les causes de la parole.*

Le discours n'ayant donc aucun, ou presqu'aucun signe simple pour exprimer spontanément l'ensemble d'une pensée, se trouve contraint de la détailler pour la faire entendre. La réunion des termes nécessaires à ce détail constitue *la proposition.* Quelquefois plusieurs pensées se lient pour former dans l'esprit un tableau complexe ; l'enchaînement des propositions qui les développent forme alors une *période.* Or, de même que dans le groupe dont se

Digitized by Google

compose sur la toile un tableau d'histoire, il s'offre à nos regards un personnage principal, une action dominante auxquels se rapportent toutes les autres figures et toutes les autres attitudes ; de même, dans la *période*, une *proposition principale* préside à plusieurs *subordonnées*, et se les rattache par divers rapports : tantôt elle en reçoit un plus grand développement * ; tantôt elle reçoit des limites plus restreintes **; quelquefois elle s'entr'ouvre, pour ainsi dire, et reçoit, dans son propre sein, une de ces propositions subordonnées qui vient suspendre son cours et modifier un de ses termes ***. La proposition, en général, peut donc être *absolue* ou *relative*, suivant qu'elle se suffit à elle-même pour former dans l'esprit un sens indépendant, ou qu'elle a besoin d'invoquer le secours d'une autre, pour s'expliquer entièrement elle-même.

C'est donc dans la théorie de la proposition que nous devons chercher le principe de cette unité qui préside à l'association des termes.

* *Proposition explicative.*

** *Proposition déterminative.*

*** *Proposition incidente.*

Digitized by Google

On pourrait comparer les grammairiens qui ont négligé cette théorie, aux anatomistes qui ne savent étudier la nature que dans l'état de mort. Dumarsais, en la créant, a rendu à la grammaire le moyen d'étudier le discours dans l'état de vie; car l'acte simple de l'esprit qui conçoit simultanément toutes les parties du discours, qui les assemble et les met en jeu, est comme ce souffle mystérieux qui, dans les corps vivans, imprime un mouvement harmonique à tous les organes.

Nous sommes ici, on le voit, au point de contact de la logique et de la grammaire; mais, en fixant les rapports de ces deux arts, gardons-nous de confondre leurs domaines respectifs; distinguons, avec Dumarsais, la proposition *logique* de la proposition *grammaticale* : la première qui, affirmative ou négative, prononce toujours un jugement; la seconde qui, laissant souvent la raison en suspens, se borne à retracer une image, image mouvante et incertaine dont l'esprit ou le sentiment pourront faire l'objet de leurs suppositions et de leurs desirs.

Si nous descendons maintenant, des considérations relatives à l'ensemble total par

Digitized by Google

lequel le discours répond à la simplicité de la pensée, pour examiner les caractères distinctifs de ses élémens, nous verrons dériver ces caractères des fonctions que remplit chacun d'eux dans la formation du tableau. Mais comment classerons-nous ces élémens presqu'innombrables qui composent la vaste nomenclature de nos idiômes? Rien n'est plus variable; rien ne paraît plus arbitraire que la distribution qui en a été faite long-tems par les grammairiens. Port-Royal, enfin, a proposé une division simple et lumineuse; il a distingué les mots en deux grandes familles, ceux qui expriment ou les *objets* ou la *forme* de la pensée. Cependant cette distinction empruntée des formules péripatéticiennes, laisse encore quelque chose de trop vague, et la preuve de son imperfection se présente dans les vices mêmes de l'application qu'il en a faite. Comment l'article qui ne remplit qu'une fonction auxiliaire dans le discours, appartiendrait-il à *l'objet* de la pensée *? Comment le verbe qui est l'essence du discours, n'appartiendrait-il qu'aux formes? Interrogeons

* Grammaire générale et raisonnée, 2. partie, chap. I.

Dumarsais, il nous proposera de composer la seconde classe des termes qui expriment les simples *vues de l'esprit ;* il substituera la définition aux allégories. Car quel est l'ouvrier qui donne une forme à la pensée, si ce n'est l'intelligence; et comment lui donne-t-il cette *forme*, si ce n'est par les considérations qu'il établit sur les objets? Je n'ai garde de prétendre toutefois, que la distinction établie par Dumarsais, et les développemens qu'il y a joints, ne laissent rien à desirer; j'avouerai même que je trouverais plus simple, ou de distinguer *les signes des objets et les signes des rapports,* à peu près comme en algèbre, ou bien encore de distinguer les *signes représentatifs* qui éveillent par eux-mêmes une idée, des signes seulement *indicateurs* qui se bornent à diriger le jeu de l'attention, d'une certaine manière, sur les idées exprimées par les premiers. Je trouve d'ailleurs que *les vues de l'esprit* entrent souvent pour beaucoup dans les idées exprimées par nos *substantifs et adjectifs*, quelque fois même les constituent uniquement, et qu'ainsi elles ne caractérisent pas assez exactement les quatre parties du discours auxquels Dumarsais veut les rendre propres;

Digitized by Google

du moins je voudrais que la métaphysique nous apprît mieux, si toutefois elle peut nous l'apprendre, ce qui, dans nos idées, dérive des seules considérations de l'entendement, et ce qui appartient à la réalité des objets *. Mais, en présentant ces observations, je ne partagerais point l'étonnement que l'expression, *vues de l'esprit*, a causé à certains grammairiens, toujours prêts à crier au scandale, lorsqu'on les entretient des opérations de l'intelligence, comme si on venait leur raconter des choses d'un autre monde. Laissant au choix de chacun ces dénominations moins importantes qu'on ne l'imagine, et m'arrêtant aux choses, je verrai, dans la classification que Dumarsais a réellement effectuée, dans la manière dont il a rectifié l'application erronée de Port-Royal, une conséquence judicieusement déduite de la belle découverte par laquelle Locke a distingué les impressions reçues du dehors, des produits de la réflexion intérieure.

Les définitions destinées à éclairer les sciences n'ont trop souvent servi qu'à obscurcir leurs notions les plus simples; la grammaire

* Voyez la note 4.

Digitized by Google

en est un exemple. On avait remarqué l'usage accidentel qui est fait d'un terme en quelques rencontres, ou la forme matérielle dont il était revêtu ; on lui avait imposé une dénomination déduite de cette circonstance ; on avait ensuite expliqué sa nature d'après le nom qu'il avait reçu ; ainsi les difficultés s'étaient multipliées en raison des éclaircissemens. Une règle admettait presqu'autant d'exceptions qu'il se présentait d'exemples. Que faire donc ? si nous voulons véritablement nous instruire ; commençons par oublier, et laissant de côté toutes ces formules qui n'apprennent rien à ceux qui ignorent, qui n'ajoutent rien pour ceux qui savent, empruntons de Dumarsais, une méthode plus sûre ; et puisque les idées sont le type du langage, essayons, pour ainsi dire, d'en lever l'empreinte dans les mots qui leur correspondent : combien notre étude sera simplifiée ! *Le substantif* désignera ou les individus réels, ou les notions personnifiées par l'imagination ; *l'adjectif* exprimera les qualités de ces êtres, réels ou factices, c'est-à-dire, les formes sous lesquelles ils nous apparaissent, ou celles que nous leur prêtons nous-mêmes. La distinction des *genres* n'aura, pour l'esprit

Digitized by Google

de valeur réelle, que lorsque, s'appliquant aux êtres animés, elle rappellera celles des sexes; dans les autres noms, elle ne sera qu'un accident matériel, ou si l'on veut une convention instituée pour rappeler, par des signes, la concordance des termes. Quant à ces noms qui flottent entre les deux classes des *substantifs* et des *adjectifs*, et qui paraissent emprunter tour-à-tour les fonctions de l'une ou de l'autre, leur forme vague et changeante n'embarrassera plus le grammairien; le nom *appellatif* étant attaché à un genre ou à une espèce, peut servir ou à représenter les individus qui s'y trouvent compris, ou à rappeler seulement les attributions communes à ces individus : dans le premier cas, il personnifie et prend, par conséquent, la forme du substantif; dans le second, il n'a qu'une valeur abstraite; il qualifie et prend la forme adjective. Cependant, de peur que ces deux fonctions diverses ne se confondent, il pourra être utile d'avoir un signe qui nous avertisse lorsque le nom du genre ou de l'espèce s'entend des individus qu'ils renferment, et qui nous aide à fixer la latitude précise de cette acception; *l'article* sera ce signe, cet indicateur destiné à

Digitized by Google

fixer l'incertitude de l'esprit ; et dans cette fonction délicate, dont on ne soupçonnait pas l'importance, il deviendra le fil conducteur auquel l'attention se confie.

Quant au *pronom*, le regarderons-nous en effet comme un simple *vice-gérent* *, parce qu'il en a reçu le titre ? Le définirons-nous par une fonction qu'il ne remplit pas seul et qu'il ne remplit pas toujours ? Dumarsais nous met en garde contre cette erreur ; il voit, dans *le pronom*, un signe qui représente *la personne grammaticale* ; il aperçoit l'analogie du *pronom* et de *l'article*, analogie plus étroite cependant encore qu'il ne l'a cru, si, comme je le présumerais, *le pronom* n'est qu'un signe d'indication destiné à diriger le mouvement de l'attention sur l'un des interlocuteurs, sur un objet présent, ou sur un objet indiqué dans la suite du discours ** ; en sorte que le pronom montre au doigt ce que le nom peint et rappelle.

Aristote, ce génie immortel, qui fonda l'alliance de la logique et de la grammaire,

* Girard.

** Voyez la note 5.

Digitized by Google

avait remarqué déjà que le verbe *être* est le seul verbe réellement simple et primitif, le nœud de la proposition. Mais d'où dérive, dans ce verbe, dans cette parole par excellence, ce pouvoir d'unir entr'eux les termes du discours? Quelle est cette union elle-même que contractent les noms de la substance et de l'attribut? Pourquoi les nombreux commentateurs du grand Législateur des sciences ne nous ont-ils point expliqué ce mystère? c'est qu'ils n'en ont point cherché l'origine là où elle est, dans l'esprit. Rappelons-nous l'état primitif de la pensée; l'objet et sa qualité n'ont en elle, comme au dehors, qu'une *existence commune*, l'abstraction les en a un instant privés; le jugement vient la rétablir, et le verbe *être* s'interposant entr'eux, annonce cette *identité d'existence*, les fait *être* de nouveau l'un dans l'autre, et ressuscite l'intégrité première.

Des objets qui ont une existence à part, peuvent au reste se toucher par quelques points, tenir les uns aux autres par des liens qui ne seront plus ceux de l'identité, mais bien des relations extrêmement variées, établies entr'eux par le mouvement de l'esprit ou les lois de la

nature. Les *prépositions* serviront à fixer les différens anneaux de cette vaste chaîne. Quelquefois la *préposition*, s'unissant à un *nom*, formera un terme complexe qu'on appelle *adverbe*, également propre à exprimer les circonstances d'un état, d'une action et même d'un mode.

Le *verbe* et la *préposition* forment donc le tissu de la proposition particulière ; ils en lient les termes ; il reste à combiner les propositions entr'elles ; la *conjonction* marquera ce nouveau rapport, et réunira, en un seul faisceau, tous ces groupes épars.

Maintenant, pour rassembler ces matériaux, pour en former un tout, que fera l'esprit? Habile architecte, il les disposera dans un certain ordre; il établira, entre leurs formes, des analogies propres à annoncer leur corrélation : l'un est l'objet de la *construction*, l'autre celui de la *syntaxe*, deux choses qu'on avait confondues, que Dumarsais a distinguées, qui vont dériver l'une de l'autre, qui vont dériver toutes deux des considérations précédentes.

En effet, puisque tous les élémens de la pensée s'engrènent les uns dans les autres, il doit y avoir un ordre de construction

Digitized by Google

nécessaire dans la suite des termes qui l'expriment : je dis *nécessaire*, parce qu'il n'est point observé d'une manière sensible dans le discours. La réflexion devra le rétablir intérieurement, pour retrouver le fil et la connéxion des choses. — Cherchons nous-mêmes, par la seule lumière de l'analyse, quel peut être cet ordre. Nous remarquons qu'il est certaines idées qui ne peuvent être conçues par l'esprit, s'il n'en suppose tacitement quelqu'autre qui lui serve d'appui ; cette idée sur laquelle l'esprit a besoin de se reposer, est celle dont les premières ont été détachées, dans l'origine, par l'abstraction. Ainsi, lorsqu'il veut recomposer sa pensée, il ne peut concevoir, par exemple, la *qualité*, sans supposer un objet dans lequel elle existe ; *l'action*, sans supposer son auteur, l'*effet*, en tant qu'*effet*, sans supposer sa cause ; il ne peut concevoir la relation qu'entre ses deux termes ; la circonstance, qu'à l'entour de la chose principale. Disposons donc les termes dans un ordre semblable à celui que les idées observent ainsi dans la conception. La construction alors sera *directe* ou *analogue*, comme Dumarsais l'appelle.

Cependant l'imagination, les passions ne

Digitized by Google

s'accommodent point de cette symétrie; elles en redoutent la sévérité : elles transposent, renversent, mêlent à leur gré tous les termes; elles trouvent un charme secret dans la surprise et l'agitation que ce bouleversement fait éprouver aux idées. Quelquefois, plus hardies encore, elles portent atteinte à l'intégrité du discours, elles en suppriment une partie, et laissant un vide, commandent à l'esprit de le franchir. De-là naissent les diverses constructions *inversives*, *transpositives*, *elliptiques* qui sont autant de transformations de la construction analogue, qui viennent s'y rapporter par l'analyse. Ainsi tout s'explique; le tissu du discours se déploie; le génie des diverses langues se manifeste; les anomalies apparentes de la grammaire disparaissent; une foule de problèmes sont résolus; dans cette solution, vous reconnaissez une des plus importantes découvertes de Dumarsais, une découverte qui, par la fécondité de ses résultats, suffirait seule à sa gloire.

Si l'ordre de la construction directe n'est pas observé habituellement dans le discours, et si la situation respective des termes ne suffit pas, par conséquent, pour indiquer leurs corrélations, il deviendra indispensable d'établir

Digitized by Google

certains signes qui puissent indiquer au moins ces rapprochemens, qui aident l'esprit à se guider dans cette espèce de labyrinthe. On conviendra d'ajouter à chaque terme une désinence consacrée à rappeler le rapport dont il est l'objet. Ces rapports, nous l'avons vu, sont de deux sortes ; les uns d'identité, qui font la règle de la *concordance ;* les autres, de *détermination*, qui fondent les lois du *régime* et commandent l'emploi des cas obliques ; deux principes qui renferment tout l'abrégé de la *syntaxe*. La *syntaxe* n'est donc qu'une espèce de supplément aux lois de la *construction ;* elle s'explique par les mêmes vues. Chose remarquable ! la syntaxe des langues inversives et transpositives atteste elle-même que la manière dont l'esprit conçoit est conforme à la construction directe ; car, en réglant l'adjectif sur le substantif, le verbe sur le sujet, le régime sur le verbe, n'annonce-t-elle pas que les termes ainsi subordonnés dépendent de ceux qui leur commandent, et supposent leurs idées déjà conçues ?

Nous voici arrivés aux confins de la grammaire générale, et en suivant uniquement la trace que nous prescrivait la logique, nous

Digitized by Google

avons rencontré par-tout Dumarsais, nous avons refait nous-mêmes à notre insu, l'abrégé de sa doctrine *. Mais, je me trompe, nous ne sommes point aux derniers confins de la grammaire; nous avons seulement atteint les limites auxquelles les grammairiens se sont ordinairement arrêtés : une nouvelle région s'offre à nous, une région que Dumarsais lui a conquise.

Quelque riches que soient nos langues, elles sont bien moins abondantes en signes, que l'intelligence en idées; les expressions d'ailleurs semblent perdre de leur éclat par un usage trop répété : l'imagination cherchant donc à suppléer à la disette des idiômes, et dédaignant les signes affectés au service de la mémoire, essaye d'appeler les mots à des usages nouveaux; le succès couronne son audace; la pensée semble se transmettre plus rapidement, quoique détournée de sa route accoutumée; les langues s'embellissent de ces figures qui paraissent les rendre infidelles à leurs conventions primitives. Comment se fait-il donc qu'un même terme reçoit des valeurs si différentes? Quel est cet

* Voyez la note 6.

échange que les mots font entr'eux de leurs acceptions naturelles? Comment les hommes s'entendent-ils encore, en oubliant les usages qu'eux-mêmes ont établis? Interrogeons les grammairiens : toujours arrêtés aux formes matérielles du discours, ils ne nous entretiendront que de ces figures par lesquelles le mécanisme littéral des mots se trouve altéré. Interrogeons les rhéteurs : ils nous présenteront, pour les figures de diction et de pensée, une longue nomenclature de mots techniques, plus propres à voiler l'ignorance qu'à la dissiper, quelques exemples qui redoublent notre surprise, loin de satisfaire notre curiosité, quelques règles pour composer, avec l'emploi des figures, une éloquence artificielle qui ne remplace jamais la véritable. A quelle science, à quel art est-il donc réservé de nous découvrir le fil délicat qui rattache une expression à des acceptions inattendues? Si le but de la grammaire est d'analyser les propriétés du langage, ne doit-elle pas nous expliquer sa propriété la plus essentielle, celle par laquelle il représente les idées?

L'examen de ces importantes questions a produit le traité des *tropes*.

Les hommes sont, en général, si éloignés de supposer de l'art dans les choses qui leur sont familières, les érudits si peu disposés à consentir qu'on rattache à des notions familières les principes de l'art, que cet ouvrage excita d'abord peu d'attention. Dumarsais, qui savait beaucoup de choses plus essentielles, ignorait absolument cette tactique si perfectionnée de nos jours, qui assure ce qu'on appelle le succès d'un livre. Il avait fait un livre utile, et croyoit avoir fait assez : il s'était trompé. Trente ans s'étaient écoulés, lorsque la France apprit à connaître, à l'aide des suffrages étrangers, le prix du trésor qu'elle possédait dans son sein. L'attention s'éveilla ; les penseurs admirèrent cette philosophie nouvelle qui venoit éclairer un des ressorts les moins connus de l'instrument de la parole ; le public s'applaudit de se voir si facilement initié à un art que le pédantisme avait enveloppé de ses formules, comme d'autant de barrières. Il s'étonna d'apprendre combien les figures sont naturelles*. Les *Tropes* furent enfin

* On se rappelle cette maxime de Dumarsais, « qu'il se fait » plus de *tropes* dans un jour de marché, que dans une séance » académique ».

Digitized by Google

lus, médités, et dès ce moment, devinrent un ouvrage classique.

Observez comment les arts du dessin, le langage d'action, la musique, parlent à l'esprit de l'homme. Privés des signes conventionnels et institués, ils se créent à eux-mêmes un langage; ils en trouvent les signes dans les associations qu'ont formées, dans notre esprit, la nature ou les circonstances; ils savent saisir, dans les impressions sensibles, un des anneaux de la chaîne secrète qui unit nos sentimens à nos souvenirs. Ils ne nomment point un objet, mais ils en font naître l'idée par une idée qui en est voisine. L'artifice, qui forme les *tropes*, est le même : ils employent les mots, de la même manière que la peinture employe les nuances, que le dessin employe les contours, pour établir un commerce réciproque entre les idées, s'autorisant de la liaison qui existe entr'elles, pour prêter à l'une l'expression de l'autre. Or, cette liaison est fondée sur quelques lois simples. Elle repose d'abord sur l'analogie; ainsi on rapprochera de l'esprit un objet trop éloigné des sens, en substituant l'image à la réalité *; on prolon-

* La métaphore.

Digitized by Google

gera cette imitation 1*; on la déguisera même s'il le faut 2*. Les idées s'éveillent par l'opposition même qui règne entr'elles ; ainsi on pourra donner à entendre le contraire de ce qu'on exprime, et feindre le mensonge pour énoncer la vérité 3*. Les idées s'enchaînent par la succession ; ainsi l'on substituera l'une à l'autre, l'effet à la cause, l'antécédent au conséquent 4* ; on intervertira même la marche du discours, en laissant à la réflexion le soin de la rétablir 5*. Enfin, les idées se lient par l'identité physique ou métaphysique, c'est-à-dire, leur co-existence dans l'esprit ou dans la nature ; on établira donc un mutuel échange de noms entre le genre et l'individu, entre la partie et le tout 6*; on représentera un objet par les circonstances qui l'accompagnent ; on le fera reconnaître encore sous des proportions exagérées ou restreintes 7*. Nomenclature

1* L'allégorie,

2* La catachrèse.

3* L'ironie et l'anti-phrase.

4* La métonymie et la métalepse.

5* L'hypallage.

6* La synecdoche et l'antonomase.

7* La périphrase, l'hyperbole, etc.

Digitized by Google

heureuse dont la philosophie a fourni les principes, dont les lettres recueillent les fruits; et qui devient une des portions les plus brillantes de la grammaire!

Outre ces transformations du sens des mots, qui dépendent du tour de l'imagination, il en est d'autres qui résultent plus particulièrement du jeu de l'attention ou des considérations de l'esprit. Celles-ci, bien plus secrètes, ont été, comme on le pense, encore plus négligées. Dumarsais consacre à leur étude la troisième partie de ses *tropes*. Si le plus grand nombre de nos erreurs, comme Platon* et Locke l'ont enseigné, est l'effet des équivoques et de l'abus des mots, ne regardera-t-on pas cette dissertation comme un précieux supplément à la logique? Ne sera-t-elle pas aussi une sorte d'introduction à l'art d'écrire, s'il est vrai que la propriété des expressions est la première des lois du style, la condition fondamentale, dit Quintilien, sans laquelle il n'est point de vraie beauté oratoire? *quæ nisi fundamenta oratori futurò fideliter jeceris, quidquid superstruxeris corruet.*

* Voyez la note 7.

Digitized by Google

Il faut donc joindre les tropes de Dumarsais aux synonimes de l'abbé Girard, pour se faire une juste idée de l'étendue des ressources que présentent nos langues. Girard, développant la remarque de Platon *, a montré que les langues n'ont point de termes inutiles, et que les expressions qui offrent le plus de ressemblance, diffèrent cependant par des nuances qui ne permettent pas de les confondre. Dumarsais a fait voir que chaque expression se multiplie encore elle-même, si l'on peut dire ainsi, par la diversité des valeurs qu'elle reçoit en diverses circonstances. Le style figuré devient ainsi un vaste supplément aux idiômes ordinaires des hommes, ou plutôt il est lui-même un nouveau langage, langage admirable dans son principe comme dans ses effets! Sa création est toute spontanée; il n'emprunte rien aux institutions, et doit tout à la nature. Il perd son énergie; par la même cause qui fonde la langue ordinaire, par un usage fréquent. Il donne un nouvel éclat aux objets, agite nos idées, remue notre âme toute entière; il est l'idiôme du génie. Il est aussi l'écueil

* Voyez la note 8.

Digitized by Google

de la médiocrité présomptueuse, car, plus sa hardiesse est grande, plus son emploi exige de sagesse. L'analogie qui l'a fondé, dit Dumarsais, doit en marquer les limites. Dumarsais nous enseigne à conformer son usage au choix du sujet, au génie de la langue, et même, ce qui a bien son mérite, à savoir quelquefois nous en passer. Et pourquoi le grammairien ne donnerait-il pas des préceptes à l'homme de lettres? La géométrie n'en donne-t-elle pas aux arts du dessin? Il n'est que trop d'écrivains peut-être, aujourd'hui, qui auraient besoin de venir apprendre, à l'école de cette grammaire qu'ils dédaignent, à faire un juste emploi des termes; croyant exciter l'admiration, lorsqu'ils ne font naître que la surprise; cherchant à tirer d'une bizarre association de mots les effets qu'ils ne peuvent trouver dans la seule élévation de leurs pensées; n'étant pas assez grands pour oser être simples; écrivains corrupteurs, qu'il est de notre devoir de signaler dans une occasion où tout nous rappelle à des maximes austères, qui, comme si la langue de Pascal et de Fénélon n'était pas digne d'eux, viennent la défigurer, en nous promettant de l'embellir, et qui

Digitized by Google

s'appuyant sur je ne sais quel contraste exagéré de l'imagination et de la raison, ne savent s'annoncer comme inspirés par l'une, qu'en se montrant rebelles à l'autre !

Si la langue française se montre, à cet égard, plus sévère et plus exigeante qu'aucune autre, ce n'est pas qu'elle se plaise à imposer un joug arbitraire, à demander aux écrivains le mérite inutile de la difficulté vaincue. Cette sévérité dérive en elle du sentiment des avantages qui lui sont propres; elle y voit la condition nécessaire de ce privilége de clarté et de précision qui la distingue; elle veut être éminemment sage et pure, parce qu'elle est la langue du goût et de la raison. Chaque langue est douée ainsi d'une sorte d'instinct, d'une tendance spéciale, de certains besoins inhérens à sa nature, et dont le développement lui donne une physionomie particulière. Elle n'atteint à sa perfection, elle n'est véritablement fixée, que lorsqu'elle a acquis la conscience de son propre génie, lorsqu'elle y a conformé tout le système de ses usages et de ses tournures. Opérer cet important travail, est l'œuvre

Digitized by Google

des grands écrivains; l'expliquer, est l'office de la grammaire. Elle seule, en effet, nous découvrira le principe qui, dans la constitution intime d'une langue, lui impose ainsi un caractère spécial. Chaque langue doit donc avoir un code à part, comme elle a un génie qui lui est propre, et mettre l'un en harmonie avec l'autre.

On dirait qu'il en est de la législation des langues comme de celles des peuples; elle n'est long-tems qu'un assemblage confus de coutumes formées au hasard, de traditions surannées, jusqu'à ce qu'il paraisse enfin un chef capable d'ordonner tous ces élémens, et d'en composer un système approprié aux lieux et aux tems. Alors qu'on ne soupçonnait pas, (et ceci est digne de remarque) alors qu'on ne soupçonnait pas l'existence d'une grammaire universelle, fondée sur les règles nécessaires de la logique, on confondait cependant les grammaires particulières entr'elles par des assimilations forcées. C'est que les mêmes comparaisons qui découvrent les analogies, éclairent aussi les différences; une théorie imparfaite distingue mal, précisément parce qu'elle ne sait pas généraliser.

Digitized by Google

Ne craignez donc pas que Dumarsais, pour être remonté à la source commune de tous les idiômes, néglige de nous faire apercevoir le point de dérivation où ils se séparent. Ne craignez pas de le voir égaré par ces maximes absolues qui séduisent si souvent les métaphysiciens, et dont la fausse universalité est presque toujours démentie par l'observation. Loin de là, et c'est ici le troisième caractère qui nous fait reconnaître le mérite de ses travaux, s'il a réclamé, dans la grammaire générale, l'autorité de la raison, il maintiendra, avec un zèle égal, dans la grammaire particulière, l'autorité des usages. Il a trouvé la grammaire française asservie à la syntaxe latine, dénaturée par cette contrainte; il l'a rendue à une légitime indépendance. Mettant en regard, sur tous les points, la langue latine et la langue française, là où l'on supposait leur identité, il fait ressortir leur opposition, et les éclaire toutes les deux par ce contraste.

Le préjugé que Dumarsais a eu à combattre, et qui s'était accrédité par sa propre durée, s'explique facilement, lorsqu'on se rappelle combien il a fallu de tems à la langue française pour se reconnaître et se constituer elle-même.

Digitized by Google

Composée d'abord d'élémens hétérogènes, dédaignée par la philosophie, réduite presqu'aux usages vulgaires, incertaine sur l'attitude qu'elle devait prendre, elle n'osa se confier à ses propres forces. Elle implora le secours des langues anciennes qu'elle trouvait en possession d'un culte universel; elle emprunta même à celles des langues modernes qui l'avaient précédée dans leur perfectionnement; emprunts funestes qui achevèrent de l'asservir! Comment, lorsque la langue n'était point encore fixée, aurait-elle pu être définie? Despautère porta, dans la grammaire, l'erreur de nos écrivains, et augmenta encore la confusion par des autorités accumulées au hasard. Vaugelas, Bouhours, Ménage notèrent les usages avec finesse et diligence, mais n'en formèrent point un système lié; leur recueil était une rubrique plutôt qu'un code. L'académie française, à sa naissance, eut enfin le pressentiment des améliorations qui se préparaient; sa présence seule, la direction qu'elle donna à ses travaux en accélérèrent l'époque. La langue était méditée; elle devait être bientôt perfectionnée. Alors parurent des hommes dont les chef-d'œuvres purent lui inspirer une légitime fierté, dont

Digitized by Google

la sagesse rétablit l'ordre et l'harmonie entre ses principes, dont le génie l'éleva au plus haut point de grandeur, en lui enseignant à puiser, en elle-même, le principe de ses succès.

Toutefois cette conquête que la langue venait de faire de son indépendance était demeurée le secret des grands écrivains; les langues anciennes, fortes d'une longue possession, du respect des savans et de tant d'illustres souvenirs, conservaient encore sur la grammaire française un despotisme qui devait être bien puissant, puisque Port-Royal qui en aperçut l'injustice, n'osa pas entièrement le détruire. On voulait que le français eût des cas et des déclinaisons, parce qu'ils avaient existé dans le grec et le latin. L'*article* et les *verbes être* et *avoir* ne devaient avoir, dans le français aucune valeur réelle, puisque le latin avait pu s'en passer. Le premier ne devait servir qu'à marquer les cas ou les genres, les autres ne devaient être que de simples *verbes auxiliaires* des conjugaisons. Notre construction elle-même s'expliquait par la syntaxe latine. C'est ainsi que de fausses analogies dénaturaient notre langue, en paraissant la régulariser. Elle ne savait comment se rendre compte de la clarté

Digitized by Google

et de la simplicité qui lui sont propres; ou plutôt elle n'avait que le triste privilége de charger le discours de mots sans valeur, de se voir compliquée par des règles qui lui étaient étrangères, et de forcer ceux qui l'étudient à apprendre deux grammaires au lieu d'une.

Il restait donc à transporter dans la grammaire française la réforme que les écrivains du siècle de Louis XIV avaient introduite dans le caractère de la langue, et voilà ce que Dumarsais a justement senti; il a voulu achever de consacrer par les principes l'affranchissement obtenu par de si glorieux succès. Combien elle s'élève à mes yeux, la fonction du grammairien, lorsque je le vois, devenu l'interprète des œuvres du génie, mettre les règles de la langue en accord avec le nouvel esprit dont les grands écrivains l'ont animée! Rendez-lui, en effet, avec Dumarsais, les propriétés grammaticales qu'une fausse assimilation lui enlevait, et vous verrez s'expliquer tous les effets dont elle se glorifie; vous observerez qu'elles tendent également à donner à la langue française une sorte de *transparence*, si l'on veut nous accorder cette expression, qui laisse

Digitized by Google

passer dans le discours les rayons et l'image de la pensée, sans jamais l'intervertir.

Lorsque le latin, par exemple, veut individualiser le nom de genre, il n'emploie, pour annoncer cette transformation, que les inductions qui naissent du sens entier du discours. Mais la langue française sera fidelle à faire reparaître l'individu, à l'aide de l'article, et cette intention, en elle, est si manifeste, que son article n'est autre, dans l'origine, que le pronom démonstratif. Le latin veut-il exprimer une action? la personne grammaticale est simplement indiquée par la désinence du verbe: le français la met en scène. Le latin doit-il assujétir un nom à quelque rapport de dépendance? la seule désinence du nom donnera encore à supposer ce rapport: le français l'exprime directement par la préposition; et si nous paraissons donner des cas à nos articles, c'est que l'article se trouve alors uni à la préposition, par une contraction dont la trace est sensible.

Pourquoi donc chargerions-nous la grammaire française de l'appareil inutile des cas et des déclinaisons, lorsqu'elle s'explique d'elle-

même, et si heureusement, sans son secours? Et comment Port-Royal a-t-il cru qu'on pouvait l'éclairer par une supposition qui ne s'applique point à elle? Les formes particulières aux langues ne sont que le produit des conventions. Si l'on considère le but de ces conventions qu'on appelle *déclinaisons*, elles sont uniquement destinées à annoncer la dépendance d'un terme, et le français n'en a pas besoin, puisqu'il énonce le rapport sur lequel cette dépendance est fondée. Si l'on considère le matériel même de ces conventions, elles n'existent pas en français, puisque nos noms sont indéclinables; et ce qui achève de montrer combien ces usages sont arbitraires, c'est que les langues mêmes qui les admettent, en varient, à leur gré, la nomenclature.

Cette fidélité que met la langue française à dessiner exactement les contours de la pensée, se montre encore, et lorsque, décomposant l'adverbe des latins en ses élémens naturels, elle le remplace par la préposition et par le nom; et lorsqu'elle substitue, en certains cas, à l'infinitif des verbes, un autre mode précédé de la conjonction, pour mieux indiquer le nœud qui rattache l'idée de l'action aux considérations dont

elle dépend * ; et lorsque, dans la voix passive ou dans certaines variétés du prétérit, elle emploie au lieu du terme simple des Latins, le participe précédé des verbes *être* et *avoir*. Qu'annonce, en effet, la voix passive des verbes? qu'un objet modifié par l'effet d'une action a cessé d'être ce qu'il était, pour passer dans un état nouveau. Qu'indique le prétérit défini? une action accomplie sur laquelle son auteur a une sorte de droit, parce qu'elle est le produit de ses facultés, qui lui appartient comme l'effet à sa cause. Dans le premier cas, le participe est un simple qualificatif qui s'unit naturellement au verbe *être*; dans le second, il prend un caractère absolu, et se soumet au verbe *avoir*, à-peu-près comme un substantif. Il n'y a donc pas de raison pour que ces deux verbes perdent ici subitement la valeur réelle qu'ils avaient par eux-mêmes, quoique cette valeur, déjà assez métaphysique par elle-même, devienne encore plus délicate en cette occasion. Les Latins eux-mêmes, ajoute Dumarsais, les ont quelquefois employés, de la même manière,

* Ce qu'on appelait autrefois la règle du *que retranché*, dont la suppression opérée par Dumarsais, le ferait seule bénir par les élèves.

Digitized by Google

sans qu'on pensât à les réduire alors à la fonction d'auxiliaire ; et si l'on s'obstinait à les condamner dans notre langue à n'être ainsi que le signe des conjugaisons, on devrait y condamner également les verbes *faire*, *devoir*, et quelques autres qui remplissent un ministère à-peu-près semblable.

Mais c'est sur-tout dans la construction qui lui est propre, que la langue française manifeste cette intention constante de se conformer soigneusement à la pensée ; et ici, la théorie de Dumarsais sur la construction acquiert une importance toute nouvelle. Se confiant, pour diriger les rapprochemens de l'esprit, aux formes prescrites par leur syntaxe pour la concordance ou le régime, les langues transpositives disposent à leur gré les mots de la manière la plus propre à flatter l'oreille ou à intéresser l'imagination. Mais la langue française a voulu que la fonction de chaque terme s'expliquât par le seul rang qu'il occupe dans le discours ; dès-lors elle a dû chercher la construction directe, comme par une sorte d'instinct ; elle a dû nous rendre, dans l'ordre qu'elle observe, témoins immédiats de la marche de l'esprit et de l'enchaînement des idées. Décrit-

elle une action ? elle mettra d'abord le personnage sur la scène ; elle le revêtira d'un costume, le placera dans une attitude ; elle le fera ensuite agir, et arrêtera enfin nos regards sur les effets qu'il a produits. Cette méthode est si naturelle, que le langage d'action lui-même, quoique si favorable aux passions, est contraint de l'adopter, lorsqu'il veut se borner à décrire. Cette méthode est si précieuse pour la clarté, qu'elle ne laisse jamais d'autre incertitude à l'esprit, que celle de savoir comment le sens total sera complété ; pendant que, dans la construction transpositive, il reste encore de nouvelles questions à faire, pour concevoir la valeur particulière de chaque terme ; et la raison en est sensible : l'idée du sujet est la seule qui ait dans l'esprit une existence propre, et qui subsiste par elle-même, comme dit l'Ecole ; Les idées de qualité, d'état, d'action, n'ont qu'une existence d'emprunt, qu'elles reçoivent de la première ; l'idée de l'effet s'appuie de même sur l'action, et celle du rapport sur les deux termes qui le composent. Pendant qu'une idée vient se reposer ainsi sur celle qui lui prête l'existence, elle rend à son tour à celle-ci une modification, la développe, l'applique, la met

Digitized by Google

en jeu ; et comme dit Dumarsais, la *détermine*. Si donc une expression n'est pas toujours précédée dans le discours par celle qu'elle doit déterminer, l'esprit restera en suspens par rapport à son emploi, jusqu'à ce qu'il ait rencontré celle dont elle se trouve dépendre ; pendant que, dans la construction directe, au contraire, chaque expression suit immédiatement celle dont elle tire son existence et sa valeur.

C'est donc en vain que Pluche et Batteux essaient de contester des principes que Dumarsais a justifiés par une métaphysique si lumineuse : on ne peut voir dans leurs objections qu'une équivoque. Nous leur accorderons que les constructions inversives et transpositives s'accommodent mieux aux besoins de l'imagination et des passions (et l'on pourrait en dire autant de la construction elliptique) ; nous pourrons leur accorder encore qu'il est plus *naturel*, ou du moins plus ordinaire à l'homme d'obéir aux passions qu'à la raison, de consulter l'imagination que la logique ; et ils sont libres, sous ce rapport, d'appeler *naturelles* les deux dernières espèces de construction ; mais loin que ces réflexions puissent détruire les propriétés analytiques de la construction simple

qu'adopte la langue française, elles viennent au contraire les confirmer ; et c'est précisément parce que cette forme est repoussée par un esprit agité et en désordre, que nous avons plus de droit à la considérer comme le produit d'une raison réfléchie et méthodique *.

C'est ainsi qu'avec le secours de la doctrine de Dumarsais, nous rendons la grammaire française plus indépendante, en la rendant plus conforme au génie de la langue. Sa doctrine justifie à nos yeux les succès de cette langue, et en reçoit à son tour une brillante confirmation. Cependant, en faisant voir avec quelle fidélité elle analyse la pensée, avons-nous pris assez de soins de sa gloire, et ne perd-elle pas en propriétés poétiques et oratoires, ce qu'elle acquiert en exactitude ? De nombreuses autorités nous confirment dans cette crainte ; mais des autorités plus irrécusables se présentent et nous rassurent. Racine et Boileau, Bossuet et Massillon viennent justifier la langue française par leurs nobles exemples, comme Dumarsais par le raisonnement. Les premiers répondent au nom de nos orateurs et de nos poëtes, comme il répond au nom de nos gram-

* Voyez la note 9.

Digitized by Google

mairiens ; et par un heureux concert *, comme si ce jour devait être une solennité consacrée à rétablir dans ses justes droits la prééminence de notre langue, en ce même jour, en ce même lieu, dans ce sanctuaire voué aux Muses françaises, deux illustres témoins sont à-la-fois rappelés à l'attention publique. Les noms de Boileau, de Dumarsais associés dans un même concours, couronnés par un même hommage, viennent maintenir la dignité de la langue sous ses deux principaux aspects. Ils se réunissent pour montrer l'étroite alliance de la littérature et de la grammaire. Boileau a donné une logique aux écrivains, aux poëtes, Dumarsais aux grammairiens ; le premier a imposé aux productions les plus brillantes du grand art de la parole, des lois que le génie lui-même a dû reconnaître ; le second a porté dans la constitution intime et essentielle de cet art, des lois auxquelles se soumet l'univer-

* Nota. Je prie qu'on me permette de me transporter ici, un instant, par la pensée, au jour où les éloges couronnés seront lus au public....... Loin de moi toute présomption ; mais je ne pouvais me dispenser de saisir un tel rapprochement.

Digitized by Google

salité des hommes : également simples, courageux et sévères, ils ont, dans des sphères correspondantes, combattu le pédantisme, le mauvais goût, et découvert le prix inconnu de ce qui est vrai, droit et naturel. Puisse-t-il être en effet digne d'eux, le tribut qui leur est offert, et faire germer de nos souvenirs de nouvelles espérances! Qu'on m'excuse du moins si, dans une si belle cause, j'usurpe peut-être sur les fonctions de ceux qui ont un plus brillant partage, si je m'écarte involontairement de la ligne qui me fut tracée; mais à la présence de ces augustes images, de ces monumens si chers à la gloire nationale, lorsque nous retrouvons, dans le même instrument dont nous faisions l'analyse, celui qui a produit de si grandes choses, la méditation la plus sévère ne peut se défendre de quelque enthousiasme. J'ai vu se confondre des intérêts qu'on avait trop opposés ; je me suis cru associé à ceux qui célèbrent aujourd'hui les grands modèles de notre langue, en vous entretenant d'un de ses plus sages législateurs. Ainsi la froide géométrie elle-même vient mesurer, avec admiration, les proportions des ouvrages créés par Michel-Ange et

Digitized by Google

le Bernin ; ainsi les formules arides du calcul, transformées en d'harmonieux accords, viennent participer au triomphe des Gluck et des Pergolèze.

On peut le remarquer ; c'est presque toujours de la bouche des écrivains médiocres que sortent ces plaintes sur le défaut d'énergie, d'harmonie et d'éclat dans la langue ; et certes, à la manière dont ils la tourmentent, on voit bien qu'ils n'en connaissent pas toutes les ressources. Je ne prétends point disconvenir que cet appareil de termes accessoires, cette construction presque inflexible ne soient au moins une gêne assez pénible pour l'orateur ; mais ces inconvéniens qu'on exagère peut-être, ne sont pas sans compensation et sans remède. La clarté aussi sert à l'énergie, et ce n'est pas assez, ainsi que Dumarsais l'observe, d'avoir employé moins de mots, si l'esprit incertain est obligé d'employer plus de tems et d'efforts pour vous entendre *. L'effet des grandes pensées est d'autant plus assuré, que le langage, comme un cristal fidèle et pur, les laisse mieux passer telles qu'elles sont. De même, une grande

* Œuvres de Dumarsais, tom. I. p. 69. — T. IV. p. 246.

Digitized by Google

portion de l'éloquence est dans la vérité ; car rien n'arrive à l'âme que par le canal de l'intelligence. Le devoir même que la langue française se prescrit de ne rien admettre, dans la disposition des termes, qui soit inutile au sens, prête une expression, une grâce particulière à ses tournures. Elle répare, à force d'économie, ce qui paraît lui manquer en richesses. Si donc elle exige tant d'art, c'est qu'elle veut être éminemment naturelle ; elle s'élève et s'ennoblit de toute sa simplicité. Me permettra-t-on d'ajouter ici une dernière remarque ? Si elle décompose plus exactement la pensée, ce n'est pas, comme on le suppose quelquefois, qu'elle employe précisement plus de mots pour exprimer la même *idée* ; mais elle est plus attentive à marquer et à définir les *rapports* que les idées ont entr'elles, et c'est en cela qu'elle plaît à la raison et au bon goût ; car c'est également sur des rapports plus ou moins délicats que ces deux facultés s'exercent ou par le sentiment, ou par l'analyse ; et l'habitude d'apprécier les rapports est ce qui forme les esprits justes.

La même délicatesse préside encore aux propriétés harmoniques de la langue française,

Digitized by Google

dans cette harmonie moins tumultueuse et moins bruyante à l'oreille que celle dont se prévalent d'autres idiômes, mais non moins réelle cependant, puisque, suivant l'expression d'un grand poëte, *elle se fait entendre au cœur.* Ici encore Dumarsais concourt à justifier ses avantages. Il réclame pour elle l'accent oratoire ou *pathétique*, comme il l'appelle, que d'Olivet lui avait contesté *. Il explique la maxime qui semble lui refuser tout accent, en montrant que cette maxime proscrit seulement les prononciations locales, dont les intonations diverses désavouées par le bon goût, ne produiraient, par leur mélange, qu'une véritable dissonance. Il réserve *aux honnêtes gens de la capitale*, placés au centre de ces usages, le droit de les mettre en accord et de fixer les principes de la véritable prononciation **. Peut-être serait-il à desirer aujourd'hui que nous eussions un signe plus facile pour reconnaître le tribunal auquel est confiée une autorité si importante ; ou du moins il est à desirer que le tribunal investi d'une telle autorité n'en oublie point le vrai

* Tom. IV, p. 45 et 49.

** *Id.* p. 377.

Digitized by Google

but, qu'il s'attache à faire le choix des inflexions les plus heureuses, et non à priver la langue de toute inflexion, partageant les justes alarmes que concevait Duclos, lorsqu'il la voyait menacée de devenir trop efféminée et trop monotone.

Je voudrais continuer à suivre la trace du grammairien philosophe qui jusqu'ici nous a conduit, le flambeau de la logique à la main, dans une route si sûre; mais il n'offre aux maîtres de l'art qu'un hommage indigne d'eux, celui qui leur offre un hommage aveugle, et je n'ai voulu chercher l'éloge de Dumarsais que dans l'examen de sa doctrine. Qu'on me permette de le répéter, tenons-nous en garde contre l'esprit géométrique lui-même, lorsqu'il veut appliquer aux choses humaines une rigueur qui ne convient qu'aux théories. Telle est l'erreur que Dumarsais me paraît avoir commise dans la réforme qu'il avait proposée pour notre ortographe. Il remarqua combien elle est peu en accord avec la prononciation, et si son austère raison fut choquée de cette irrégularité, son expérience, sans doute, lui fit sentir aussi les difficultés dont elle embarasse l'enseignement de la langue. Il voulut rétablir

Digitized by Google

un accord qui en simplifierait le système. Mais la question se trouve, en quelque sorte, jugée par le fait ; car l'ancien usage a prévalu, et qu'importe de discuter les avantages d'une réforme, lorsqu'elle est reconnue comme inexécutable ? Dumarsais méconnut trop, en cette occasion, une autorité qu'il avait souvent consacrée, celle des conventions établies, et il eut le tort, excusable du moins, de vouloir rendre la langue plus conséquente à elle-même qu'elle ne l'est effectivement. Il oublia que Quintilien lui-même, quoique si jaloux d'établir cette conformité entre l'écriture et la parole, avait maintenu, avant toutes choses, l'inviolable autorité de la coutume *.

Dumarsais cependant s'appuya sur une réflexion judicieuse ; car toutes les erreurs des esprits distingués commencent par une vérité. L'écriture, dit-il, inventée après la parole, n'a été destinée qu'à en conserver la peinture ; fidèle à sa mission, elle doit donc toujours se régler sur ce modèle **. Il eut dû distinguer,

* *Ego, nisi quod consuetudo obtinuerit, sic scribendum cuique judico, quo modo sonat. Hic est enim usus litterarum, ut custodiant voces et quasi depositum reddant legentibus.* Quint. Inst. or. lib. I.

** Dumarsais, tom. III, p. 13, 14, etc.

ce me semble, les langues mères des langues dérivées. L'observation, juste pour les premières, ne s'applique point aux secondes; c'est une condition inévitable pour une langue qui s'est formée des débris de plusieurs autres, d'avoir un ortographe qui déroge souvent à sa prononciation; car elle tire l'une de ses étymologies, et l'autre de ses propres usages. D'ailleurs, si la parole, dans son existence mobile et fugitive, a cherché, dans l'écriture, une sorte de garantie contre sa propre inconstance, qu'elle ne trouvait point dans les traditions seules, faut-il en conclure que celle-ci doive se rendre complice de toutes ses vicissitudes? Où s'arrêterait-on, si ce principe était une fois admis? Les langues n'auraient plus de fixité; elles perdraient la trace de leur origine, et seraient entraînées dans un cercle de révolutions inévitables. D'ailleurs les bisarreries de l'ortographe ne sont pas sans quelque utilité; elles renferment quelquefois une logique cachée sous une irrégularité apparente. Ce sont, si l'on peut dire ainsi, de vieux monumens précieux pour l'histoire des langues; précieux par conséquent à la grammaire elle-même, respectés par le tems, et qui ont droit au respect

Digitized by Google

des hommes ; il ne nous suffit pas de nous entendre avec nos contemporains, nous avons besoin aussi de communiquer avec les siècles.

Gardons-nous cependant de supposer que, dans un esprit aussi sage, l'idée d'une telle réforme pût être l'effet d'un besoin intempestif d'innovations. La dissertation sur l'ortographe du mot *François* le défend assez de ce soupçon. Plus d'une fois c'est des étymologies elles-mêmes qu'il s'est autorisé dans les changemens qu'il a proposé d'introduire, et même en rejetant son système, nous recueillons, dans les motifs sur lesquels il l'avoit fondé, un grand nombre d'observations qui sont dignes de lui survivre.

Il faut le dire : les travaux de Dumarsais sur la grammaire française sont plutôt à l'usage des maîtres qu'à celui des élèves. Il laisse un texte fécond à la méditation de ses successeurs ; il n'a point eu le loisir de former un code complet, un manuel-pratique. Il est douloureux de se le rappeler ; s'il n'eût été interrompu dans l'exécution des deux principaux desseins qu'il avait conçus, nous n'aurions point à former les mêmes regrets. Mais ce qui peut manquer encore à un art, donne une importance

Digitized by Google

nouvelle aux succès déjà obtenus; et telle a été sans doute la pensée de l'auguste tribunal qui nous rappelle ceux du restaurateur de la grammaire française. Il a voulu, par le souvenir de ce qui a été fait, réveiller en nous le sentiment de ce qui reste à faire, ranimer l'émulation, en la dirigeant par le souvenir d'un grand exemple. Qui accomplira son vœu? *Quis perficiet?* On peut le prédire avec assurance, celui qui suivra la route ouverte par Dumarsais; car le perfectionnement des sciences devient facile dès qu'elles sont pourvues de bonnes méthodes; et ces méthodes, Dumarsais les a données. Celui qui voudra achever son ouvrage, saisira d'une main prudente le fil des étymologies; il recueillera les usages, sans prétendre cependant les expliquer toujours; il portera dans les principes de la langue l'esprit d'une sage analyse; mais il se rappellera que la métaphysique a aussi ses abus; qu'au lieu d'éclairer les arts, elle peut quelquefois les égarer, lorsqu'elle multiplie sans nécessité les nomenclatures; lorsqu'elle pousse les distinctions jusqu'aux subtilités; lorsqu'enfin, présumant trop d'elle-même, au lieu d'être simplement la méthode des bons esprits, elle n'est

plus qu'un amas de stériles abstractions et de téméraires hypothèses.

Qu'on ne pense point que je veuille ici renouveler, par une allusion critique, l'accusation principale qui a été intentée contre la doctrine de Dumarsais, et qui pourrait retomber plus justement sur quelques-uns de ses successeurs. S'il a montré aux yeux de l'observateur éclairé les secours que la grammaire peut retirer de la métaphysique, il n'a point donné l'exemple de cette fausse métaphysique, trop semblable à celle de l'école, funeste à tous les arts, mais sur-tout à celui qui, par sa destination, a besoin d'être à la portée de tous les hommes. Je n'en voudrais point d'autres preuves que cette facilité même avec laquelle la doctrine de Dumarsais peut se résumer, ou plutôt la facilité qu'elle nous donne pour résumer la grammaire entière. Mais il me reste encore une grande preuve à vous offrir, un grand témoignage à invoquer, un témoignage qui suffirait à sa justification, et qui nous dispense d'entrer ainsi dans de nouvelles discussions, celui de l'expérience; je veux dire le

tableau des applications qu'il a faites. C'est sur-tout par leurs résultats que les principes se justifient, et l'on peut se confier au penseur qui se montre capable de pratiquer.

La vraie théorie, qu'est-elle elle-même, si ce n'est le produit d'une pratique éclairée? En vain la routine invoque une autorité qu'elle ne sait pas consulter; elle prend pour expérience un empyrisme aveugle et passif, qui s'ignore lui-même, incapable d'observer et de réfléchir. Elle croit s'appuyer sur les préceptes de l'art, et ne voit pas que les grands maîtres désavouent ces imitateurs serviles qui croient suivre leurs exemples, lorsqu'ils n'ont point su hériter de leurs pensées. Aussi la routine s'éleva-t-elle vivement contre Dumarsais; elle vit un censeur inflexible dans ce praticien exercé et indépendant qui savait emprunter avec choix, méditer en agissant, rectifier, d'après les leçons de l'expérience, les méthodes d'autrui et les siennes propres. Elle lui opposa des noms obscurs qu'il est inutile de tirer de l'oubli, et des argumens dignes d'attention seulement par les répliques ingénieuses qu'elles provoquèrent. S'effrayant au seul nom de réforme, elle ne put comprendre que certaines réformes, loin

Digitized by Google

d'être des innovations, nous ramènent au contraire vers les idées originelles, tendent à nous rendre plus conséquens à nous-mêmes; et ne font que ressusciter le génie des premiers inventeurs.

Les mêmes circonstances qui furent d'ailleurs si contraires à Dumarsais, lui procurèrent cet avantage de pouvoir long-tems essayer ses méthodes avant de les proposer aux autres. Il semble qu'il doive y avoir, dans la vie de tous les hommes distingués, quelque événement imprévu qui les ramène, souvent au travers des sacrifices, à la carrière qu'ils sont destinés à illustrer. Dumarsais s'était d'abord engagé dans le barreau, et son traité sur les libertés de *l'Eglise Gallicane*, a prouvé qu'il eût pu offrir dans cette fonction, l'exemple d'un jurisconsulte, tout ensemble érudit, philosophe et homme de lettres. Il fut contraint d'y renoncer pour se vouer aux soins de l'éducation, et sans doute il ne crut pas moins digne de lui de prêter son ministère à la morale, pour prévenir le désordre des passions, qu'aux lois pour le réprimer. Vous qui, à son exemple, exercez, dans l'obscurité peut-être, l'honorable emploi d'initier la génération naissante aux

Digitized by Google

traditions du beau et du bon, puissiez-vous recevoir aujourd'hui, dans la personne de Dumarsais, une juste récompense de votre dévouement, en voyant s'étendre, aux fonctions que vous remplissez, une portion des honneurs qui lui sont rendus ! Heureux moi-même si je pouvais, dans ces veilles dérobées à d'autres devoirs, concourir à vous assurer du moins, dans l'estime publique, la part qui vous est due ! Et vous qui empruntez, pour l'éducation de vos fils, des lumières que vous ne trouvez point en vous-mêmes, puissiez-vous réfléchir aussi combien ces hommes utiles, dont votre inattention peut-être empoisonne la vie, peuvent l'emporter sur vous, dans la balance de la postérité ! Peut-être tout près de vous, sous votre toit, vit un Dumarsais; et pendant ces entretiens dont vous dédaignez d'être les témoins, il prépare des travaux qui survivront à toutes vos ambitions ! Cependant il se rencontre, et je crois pouvoir le dire, aujourd'hui plus que jamais, par un concours particulier de circonstances, il se rencontre des pères et des instituteurs qui, dignes d'une confiance mutuelle, et sachant se la donner, forment entr'eux, pour le bonheur des élèves,

Digitized by Google

un heureux concert des sentimens de la nature et des lumières de la science. Tels furent, pendant 12 ans, les rapports qui lièrent Dumarsais au président Desmaisons. Ce magistrat fit assez voir la haute estime qu'il avoit conçue pour notre philosophe, par le travail qu'il lui confia sur une des matières les plus importantes, à cette époque, et les plus délicates de la jurisprudence de nos cours, puisqu'elle avait pour objet de tracer la limite de deux autorités rivales et trop souvent jalouses. Ces deux hommes sembloient donc avoir mis leurs pensées en commun, et l'union de leurs efforts produisit un élève qui mérita, à 17 ans, le fauteuil académique, qui mérita aussi les éloges d'un grand juge, mais qu'une mort aussi prématurée que ses succès enleva bientôt aux lettres.

Cependant quel changement singulier dans cette carrière, remplie jusques-là par des études si sérieuses! Est-ce bien Dumarsais, ce savant laborieux et paisible, que nous apercevons au milieu du tumulte qui entoure un financier, que nous voyons auprès de Law? Séduit par l'illusion commune, entraîné par le mouvement qui agite toute la France (comme si

Digitized by Google

deux fois dans un même siècle, une nation si éclairée devait donner des exemples si mémorables de sa crédulité), est-il venu consulter le nouvel oracle qui annonce des trésors inconnus et à l'état et aux citoyens? ou plutôt le philosophe assez en garde contre les passions pour les observer d'aussi près, est-il venu pénétrer le secret de ces prestiges qui séduisent, au milieu d'un siècle éclairé, un Gouvernement, une nation entière; contempler, dans un de leurs plus singuliers effets, les jeux et les vicissitudes de la fortune; étudier le mouvement d'une révolution qui doit confondre tous les états, bouleverser la société, par le déplacement de cet or auquel l'imprudence humaine a confié de si graves destinées? Bizare caractère de ce Law! il spécule sur la crédulité humaine, et donne un philosophe pour instituteur à son fils! Pendant que la foule vient s'enivrer, auprès de lui, d'un espoir frivole, se disputer, sous l'apparence d'une richesse de convention, une misère prochaine, Dumarsais est resté lui-même tranquille au milieu du tumulte, simple au milieu du faste; méditant la vérité au centre de toutes les erreurs, il enrichit, à l'écart, le jeune homme, de

Digitized by Google

biens plus vrais, qui pourront le consoler bientôt de la perte de tous les autres. La catastrophe est arrivée. Dumarsais est celui qui a le moins perdu, si toutefois il a perdu quelque chose. Immobile encore et calme au sein des ruines, il s'applaudit d'avoir recueilli, dans cette rapide expérience, de nouvelles lumières sur le cœur humain. Pendant que Law, fugitif, cache sa honte à Venise, Dumarsais publie ces écrits qui fonderont sa gloire. Il donnait alors ses soins à MM. de Beauffremont; et loin qu'une longue suite de traverses eût abattu son âme, il résumait, avec sécurité, les résultats de ses longues expériences. Nouvel exemple propre à frapper nos jeunes auteurs, trop empressés à produire, trop lens à méditer, qui rabaissent le prix de l'érudition, peut-être pour s'autoriser à en éviter les fatigues, et qui, trop confians dans ce don brillant et quelquefois frivole, qu'on appelle l'esprit, paraissent supposer qu'il peut dispenser même de l'étude et improviser la science.

Ce fut pour l'usage de ces derniers élèves, que Dumarsais composa sa *Nouvelle méthode latine*. Suivant les traces du bon Rollin, l'ami, le guide et le bienfaiteur de la jeunesse, il

commenta judicieusement ses préceptes. Comme lui, il releva des pratiques de détail par des vues pleines de sagesse, et ne crut jamais trop minutieux ce qui pouvait être utile. On ne peut apprendre ce qu'on ignore, qu'à l'aide de ce qu'on sait. Cette maxime si évidente qu'elle est presque triviale, est cependant presque neuve pour beaucoup de maîtres, à en juger par la manière dont ils pratiquent. Elle forme l'esprit de la *méthode* de Dumarsais. L'étude d'une langue est une traduction continuelle ; mais lorsqu'on veut s'exercer à traduire sa pensée dans une langue nouvelle, il y a plusieurs transformations successives à opérer.

D'abord il faut apprendre quels sont les signes de la langue nouvelle qui correspondent à ceux de la langue connue. Cette étude du matériel d'un idiome n'est que l'office de la mémoire, mais elle exige une longue habitude ; c'est à former une telle habitude que Dumarsais s'applique avant tout. Toutefois en abandonnant, à ce qu'il appelle *la routine*, l'exercice nécessaire pour apprendre les mots, il en écarte les dégoûts et la stérilité qui semblent y être attachés. Il saisit, pour fixer

chaque terme dans la mémoire, l'occasion d'en faire usage. Ainsi le besoin devient, dans les langues savantes, comme dans les langues vulgaires, le véritable maître qui compose le Dictionnaire.

Cependant il reste une seconde étude plus importante encore et plus difficile, celle des règles et de la syntaxe. Ici il faut établir des rapports, enseigner à les reconnaître; c'est donc l'office du jugement; c'est un travail qui demande une suite de comparaisons méthodiques. Exigerons-nous que tout l'ensemble de ces comparaisons si multipliées et si délicates soit offert spontanément à l'esprit de l'élève, qu'il l'embrasse d'un coup d'œil, qu'armé de mille règles abstraites, de mille exceptions à ces règles, il vienne affronter les difficultés réunies d'une langue nouvelle pour lui? Non sans doute; l'ancienne pratique des écoles qui suivait une telle marche, semblait avoir été imaginée pour enseigner le français à ceux qui n'auraient su que le latin. Considérons plutôt les méthodes des autres sciences, celles de la géométrie, par exemple, cette science si prudente et qui n'est elle-même qu'une série de traductions. Dans sa théorie élémentaire, elle

Digitized by Google

va toujours du simple au composé. Si elle veut nous élever à une formule nouvelle, elle part des expressions connues ; elle compose, de la suite des transformations intermédiaires, autant de degrés par lesquels elle nous conduit : voilà ce que Dumarsais a transporté dans l'étude des langues. Il traduit d'abord le français en une sorte de latin de convention, qui fait correspondre, dans le même ordre, les mots des deux langues. Lorsque l'élève a reconnu sa pensée sous cette nouvelle forme, il rétablit les mots latins dans la construction première. Il a soin de faire noter cette double traduction par des signes écrits qui fixent mieux l'attention et servent mieux la mémoire : ainsi les difficultés deviennent presqu'insensibles en les divisant, le génie des deux langues se manifeste tour à tour et par les rapprochemens et par les contrastes. En répétant ce travail, les règles générales naissent des exemples particulières, et c'est en les créant en quelque sorte de lui-même, que l'élève apprend à les définir. Les notions de la grammaire générale s'interposant entre les deux idiômes, ouvrent et facilitent le passage de l'un à l'autre ; au moment où l'élève rétablit l'inversion latine, il

Digitized by Google

sent le besoin de marquer, par des désinences, les relations des termes qui vont se confondre. Les termes que l'ellipse fait disparaître restent présens à son imagination, et la langue énergique de Sénèque et de Tacite n'a plus rien, dans sa hardiesse, qui l'arrête et qui l'effraye.

Le pédantisme est, en général, susceptible sur les procédés dont il fait usage, lors même qu'il les a adopté avec moins de réflexion. Il craint de voir déranger ses habitudes; il n'aime point qu'on découvre une manière de faire plus facilement ce qui lui a coûté tant d'efforts. La méthode de Dumarsais fut donc vivement combattue, mais d'une manière qui en confirma tous les avantages; pour critiquer la première partie de son procédé, on se plaignit qu'il faisait raisonner trop tard; pour critiquer la seconde, on se plaignit qu'il faisait raisonner trop tôt. Des maîtres dont l'enseignement presqu'entier n'était fondé que sur la routine, furent scandalisés qu'il en donnât le nom aux exercices préparatoires; des maîtres qui forçaient les élèves à saisir et appliquer simultanément des règles générales, s'étonnèrent qu'il demandât à un élève déjà préparé un jugement simple et particulier qui devait conduire

Digitized by Google

à la règle. On l'engagea ainsi dans une controverse dans laquelle il eut tous les avantages du goût, comme il avait ceux de la raison, et cette controverse qui, par sa nature, devait être fastidieuse, même dans les colléges, reçut de lui un intérêt capable d'exciter la curiosité de tous les genres de lecteurs. Cependant des instituteurs plus sages essayèrent la méthode avant de la condamner, et ils eurent lieu de s'en applaudir. Aujourd'hui qu'on sent le besoin de rétablir l'étude des langues anciennes, mais sans retomber dans l'erreur qui leur donnait une sorte de privilége exclusif sur l'éducation, on sentira mieux encore l'utilité d'un procédé qui rend cette étude plus rapide, et qui lui donne une heureuse influence sur le développement des facultés.

Telle est en effet l'influence naturelle des bonnes méthodes : en donnant à l'esprit de nouvelles notions, elles lui communiquent aussi de nouvelles forces. Dumarsais s'efforçait de convertir l'étude des langues en une sorte d'exercice propre à rendre le jugement sain ; il avait pressenti cette grande pensée de l'auteur d'Emile, que l'enseignement doit être aussi l'éducation des facultés ; il avait pressenti ces

Digitized by Google

maximes fécondes qui, survivant aux erreurs de Jean-Jacques, ont appris aux maîtres à se défier enfin de leur propre science, à interroger aussi en enseignant, et à devenir eux-mêmes les disciples du premier des maîtres, en consultant la nature. Evitant également et d'accabler les forces de l'élève, en exigeant trop de lui, et de les laisser assoupir en demandant trop peu, il s'attachait à découvrir l'époque importante et délicate de la naissance de la réflexion. Il renfermait le secret de l'entendement dans *l'art d'observer la subordination des connaissances* *; Vérité profonde, dont tous les bons systèmes d'enseignement ne sont en effet que le commentaire, qui indique à la philosophie les secours réels qu'elle peut prêter à l'éducation, et qui convertit les habitudes elles-mêmes de l'éducation, en une sorte de logique usuelle plus sûre, peut-être, que celle des écoles.

On ne saurait en douter, le devoir que Dumarsais s'était imposé d'observer cette subordination dans la pratique, la longue habitude qu'il avait contractée de suivre l'enchaînement des idées qu'il voulait transmettre,

* Encyclopédie, art. Education.

l'attention qu'il savait avoir de se laisser aussi instruire quelquefois par ses élèves, enfin, l'étude approfondie qu'il avait faite du mécanisme du langage, avaient dû exercer une singulière influence sur sa manière de concevoir, sur la tournure de son esprit et sur les formes mêmes de son style. Telle était la connéxion devenue naturelle à ses idées, que, lorsque vous parcourez les fragmens qu'il nous a laissés, et que vous passez de l'un à l'autre, vous croyez retrouver le fil d'une même méditation un moment interrompue. Il s'était fait un devoir de ne franchir aucun intermédiaire, de ne négliger aucune définition dont l'absence eût laissé quelque chose d'incertain ou d'incomplet dans le sujet qu'il voulait traiter. Il avait sacrifié, à cet amour de l'exactitude, je pourrais dire à ce scrupule, les succès qui dépendent de l'éclat des images, de la rapidité des expressions; me permettra-t-on de dire mon sentiment tout entier? Il a manqué de concision par un excès de clarté, et de chaleur par un excès de méthode. Il a écrit comme Locke, et s'est exposé aux mêmes reproches; mais son style eut du moins la qualité essentielle qu'il devait avoir, celle du genre; nous ne devons

Digitized by Google

chercher, dans ses écrits, que le style didactique, et il en a donné de bons modèles. Sa manière d'écrire respirait, comme son caractère, la simplicité et la droiture.

La précision et l'énergie du style ne sauraient être trop appréciées, puisqu'elles seules donnent du prix aux rapprochemens; mais il faudrait peut-être, pour appliquer cette règle avec justice, faire deux classes différentes des écrivains qui paraissent s'en écarter. Il en est, ce me semble, chez lesquels cette imperfection tient plus encore à une patiente application qu'à la négligence, à la fixité de l'attention, qu'au vide de l'esprit, et qui, tels que Dumarsais, par exemple, ne s'arrêtent sur les choses que pour les approfondir; ils ne font, en quelque sorte, que penser tout haut avec nous, et cette ingénuité avec laquelle ils nous rendent témoins de leurs méditations, mérite aussi quelque reconnaissance ou du moins quelques égards. Il est si rare que ceux qui écrivent soient en état de nous rendre un compte exact de ce qu'ils ont conçu! Oserait-on même élever ici une question, sinon en faveur de ces écrivains, du moins sur les motifs de ceux qui les jugent et les censurent? Dans la haute

Digitized by Google

estime que nous professons pour la rapidité du style, ne confondons-nous jamais les mouvemens de l'impatience avec les intérêts du bon goût? Ne portons-nous point quelquefois cette estime jusqu'à l'exagération? Cet empressement excessif que nous montrons pour ce qu'on appelle *le trait*, pour les contrastes et pour les formes sentencieuses, n'atteste-t-il point une frivolité qui cherche à rassembler ses idées sur un même point, parce qu'elle n'est capable que d'une attention instantanée? Et lorsqu'on voit des hommes si légers se plaindre de la prolixité des écrivains qui ont eu le soin de mettre une vérité dans tout son jour, ne peut-on pas soupçonner avec quelque fondement, qu'ils souffrent moins de ce qu'une telle méthode ne leur a pas laissé la liberté de penser d'après eux-mêmes, que de ce qu'elle les contraint d'arrêter leur pensée sur quelque chose?

Il y a peu d'exemples, dans l'histoire des sciences, d'une vie qui leur ait été aussi exclusivement consacrée que celle de Dumarsais. Nous espérons trouver du moins, à la fin de sa carrière, une récompense de ses longs travaux. La première, la seule qu'il reçut, mais précieuse

Digitized by Google

sans doute à ses yeux, fut d'être appelé à rendre de nouveaux et plus importans services. Deux hommes, dont l'un était doué de cette activité infatigable qui se plie aux plus nombreux détails; l'autre, de ce coup-d'œil vaste qui ordonne les masses, avaient cru que le moment était venu, après trois siècles de découvertes, de dresser un état exact et universel des connaissances humaines. Ils allèrent chercher Dumarsais dans la retraite modeste où, consacrant ses derniers jours à l'éducation de quelques enfans, il continuait encore un ministère devenu pour lui une sorte de besoin : ils l'associèrent aux travaux de l'Encyclopédie. Pourquoi un édifice construit sur un dessin si majestueux, fut-il élevé trop à la hâte? pourquoi l'exécution de la grande pensée de Bacon et de Leibnitz fut-elle confiée à des hommes d'un mérite trop inégal? Comment l'esprit de parti peut-il naître et germer au pied des monumens consacrés à la science? Je crains qu'aujourd'hui même, nous ne soyions pas encore assez étrangers aux préventions contraires dont l'Encyclopédie fut l'occasion, pour juger impartialement une entreprise qui, à raison de sa hardiesse même, dût se ressentir à bien des égards, de la faiblesse

Digitized by Google

humaine. Les bons esprits cependant, en faisant la séparation du mélange qu'un recueil aussi complexe ne pouvait manquer de leur offrir, auront fait une remarque assez curieuse; c'est que les deux portions de l'Encyclopédie qui, établies avec plus de sagesse, présentent plus de solidité, sont précisément celles qui forment la base des deux ailes de cet édifice, je veux dire la grammaire sur laquelle repose la littérature, la géométrie qui sert d'appui aux sciences physiques ; et ce qui mérite encore d'être observé, c'est que ces deux parties ont eu précisément pour auteurs deux écrivains qui, dans des carrières diverses, semblaient inspirés par le même esprit, dont les idées avaient entr'elles une sorte de consanguinité, et qui se rencontraient dans la philosophie, comme dans le centre de leur alliance. Dumarsais trouva en d'Alembert un confident digne de recevoir le dépôt de ses vues, un juge capable de les apprécier. Enlevé trop tôt aux fonctions qu'il avait reçues, il trouva encore en d'Alembert un apologiste empressé à consacrer sa mémoire, comme si, pour dédommager cet homme modeste de l'obscurité dans laquelle il avait vécu, il lui avait été réservé de

Digitized by Google

voir son éloge tracé par le même écrivain qui tant de fois fut le dispensateur de la renommée envers le mérite, comme si le génie des sciences exactes s'était plu à rendre, par l'organe d'un de ses plus dignes ministres, cet hommage public au Restaurateur de la Grammaire.

VOICI donc encore un exemple de la destinée singulière qui semble s'attacher aux hommes distingués. Leur influence s'établit avec d'autant plus d'obstacles, qu'elle doit être plus durable. Dumarsais n'a rencontré que des contradictions pendant sa vie : il est apprécié seulement au moment où sa carrière se termine. Mais après lui il fonde, par ses écrits, une école nouvelle, dans laquelle viennent se placer les principaux maîtres de l'art qu'il a professé. J'y apperçois Duclos, observateur fin, quelquefois subtil, dont les notes sur la grammaire de Port-Royal en sont devenues, malgré le contraste des tons, une partie nécessaire ; Beauzée, écrivain méthodique et fécond, peut-être jusqu'à la prolixité, qui a recueilli le premier, en un corps de doctrine, les notions de la grammaire générale, quoiqu'en laissant

Digitized by Google

subsister à quelques égards le vague qui les entoure ; Wailly, qui les a réduites en un manuel, et rendues plus utiles aux élèves, en les résumant, je vois s'y placer les créateurs de cet art bienfaisant pour l'humanité, honorable à la philosophie, qui a rendu à la société les sourds-muets de naissance ; plusieurs autres grammairiens que je ne louerai pas, parce qu'ils vivent. Je vois sur-tout cette école s'honorer de recevoir le Locke français. Dumarsais a transmis à Condillac la plus belle portion de son héritage, une portion plus étendue peut-être qu'on ne l'a communément pensé, et sa théorie sur la proposition et la période, et ses vues sur la formation des notions abstraites, et cette juste appréciation de l'influence réciproque qu'exercent l'une sur l'autre, la parole et la réflexion, et cette idée féconde de la décomposition de la pensée par la parole, dont Dumarsais a été le véritable auteur, mais de laquelle Condillac a su faire sortir une si brillante théorie.

Le plus honorable témoignage qu'un écrivain puisse recevoir, c'est l'influence qu'il laisse après lui. S'il était nécessaire cependant de fixer nos idées par le témoignage d'une grande et irrécusable

Digitized by Google

autorité, sur la carrière que ce grammairien a remplie, il s'en présente une : celle du premier, du plus sévère des maîtres dans l'art de parler et d'écrire. Nous établirons ici Quintilien pour arbitre. Je pourrais rappeler que Dumarsais sembla le prendre particulièrement pour son modèle ; qu'il était nourri de ses idées ; qu'il aimait à répéter ses maximes ; qu'il y avait entre ces deux hommes une frappante analogie dans la tournure de l'esprit, la manière de juger, dans leurs caractères même et dans leur vie. Mais je veux retracer seulement le tableau que Quintilien nous a tracé des devoirs du grammairien, lorsqu'il écrivait *la louange de la grammaire* *, et laisser prononcer la règle sur le mérite de l'artiste. Ces devoirs sont nombreux et difficiles : — d'abord une vaste érudition, qui ait embrassé dans ses recherches tous les genres d'écrivains : *Excutiendum omne scriptorum genus ;* Vous en avez retrouvé l'effet dans cette fleur et ce choix d'exemples empruntés à toutes les langues et à tous les auteurs du premier rang, dont Dumarsais a entouré chaque précepte : — Une critique sévère

* Le chapitre d'où ces passages sont tirés est intitulé : *Laus grammaticæ*.

et judicieuse, *emendata lectio;* Vous vous rappelez avec quel art Dumarsais a expliqué les passages les plus difficiles, et sa dissertation en particulier sur le plus obscur des passages d'Horace: — L'attention à concilier l'analogie naturelle et les étymologies de la langue, *analogia non nunquam et etymologia;* Vous avez vu Dumarsais dirigé constamment par ces deux guides, et recourir habilement à l'un, lorsqu'il se trouvait abandonné par l'autre. — Un respect constant pour les autorités et le jugement des grands écrivains, *autoritas summorum in eloquentiâ virorum, judicium pro ratione;* Vous avez trouvé dans les écrits de Dumarsais un recueil de toutes les décisions des grands maîtres, invoquées à l'appui même des maximes qu'il fondait sur une logique rigoureuse: — Un juste égard pour l'usage, mais pour cet usage qui naît de l'accord des hommes éclairés, *ego consuetudinem bonorum vocabo consensum eruditorum;* Vous reconnaissez, dans ce même tribunal, celui que Dumarsais a chargé de fixer la bonne prononciation, et de présider aux conventions particulières de chaque langue; — Un commerce assidu avec la philosophie, *nec ignara philosophiæ;* Vous avez caractérisé

Dumarsais par l'association qu'il a établie entre la grammaire et la logique, et par le soin qu'il a pris de faire dériver de l'art de penser les principes du langage :— Un commerce non moins intime avec la littérature, *et eloquentiâ non mediocri opus est;* Vous avez rendu à Dumarsais cette justice, qu'il a mieux connu, qu'on n'avait fait avant lui, les rapports de la grammaire avec les lettres; et vous avez vu, dans ses *Tropes*, une introduction à l'art oratoire : —Quelques études même des beaux-arts et des sciences, *nec citrâ musicem, nec rationem siderum ignoret;* Vous en avez trouvé les traces dans les travaux que Dumarsais avait rédigés pour ses élèves, dans les rapprochemens à l'aide desquels il a plus d'une fois enrichi son sujet, quoiqu'il eût le mérite rare peut-être à cette époque, de n'affecter aucune prétention à l'esprit encyclopédique : Mais la condition essentielle que Quintilien a placée au-dessus de toutes les autres, c'est que le grammairien soit doué d'une raison judicieuse, *et mixtum in his omnibus judicium est;* et tel fut en effet le caractère distinctif du grammairien dont nous avons essayé l'éloge. A tant de préparations difficiles, il joignit cette per-

Digitized by Google

fection de l'art qui déguise l'art, et son premier soin fut toujours d'éviter à ceux qui le suivaient les fatigues auxquelles il s'était dévoué lui-même. Nous trouvons donc en lui la preuve de cette vérité : que la grammaire renferme, pour ceux qui l'approfondissent, des choses beaucoup plus importantes qu'elle ne semblait en promettre au premier abord *; et si le mérite d'un art doit être apprécié tout ensemble, et par les obstacles qu'il surmonte, et par les fruits qu'il procure, l'exemple de Dumarsais peut remplir l'espérance que nous avons conçue, de voir naître de l'éloge du grammairien une plus juste estime pour la grammaire *; *quò minus sunt ferendi qui hanc artem ut tenuem ac jejunam cavillantur* **.

* *Plus habet in recessu, quàm in fronte promittit.* QUINTIL.

** *Quint. Instit. orat.* lib. I. cap. IV.

FIN.

Digitized by Google

NOTES.

(1). Page 14.

On connaît les immenses recherches de Leibnitz sur les étymologies et sur l'origine des langues ; — mais ce qu'on ne sait point assez, du moins en France, c'est combien ce grand homme concourut, soit par ses propres efforts, soit par sa puissante influence, aux progrès de la langue allemande. On trouve dans le V^e. tome de ses œuvres, part. 2^e., un fragment sur ce sujet, plein de réflexions profondes et qui pourrait servir de texte aux travaux de Condillac. De l'école de Leibnitz sont sortis presque tous les grands écrivains qui ont élevé rapidement la littérature allemande à des succès trop tôt interrompus peut-être par l'irruption du néologisme qu'une secte nouvelle a amené à sa suite.

(2). Page 17.

Je pourrais en appeler ici à l'autorité du savant et modeste bibliographe qui dirige la bibliothèque du Conseil d'État, et qui l'a soumise à une nomenclature si méthodique. Mais il me suffira d'en appeler au témoignage de plusieurs de ceux qui à ce moment m'entendent et me jugent, et qui savent,

Digitized by Google

d'une manière très-directe, que les écrits dont il est question appartenaient au baron d'Holbach, qui pouvait avoir le courage de faire des livres funestes, mais n'avait pas celui de les avouer.

(3). Page 26.

Il est tems enfin de réclamer pour la France une propriété que notre générosité a trop long-tems laissé usurper à l'Angleterre. Le livre de Locke, dont je suis bien éloigné de vouloir contester le mérite, n'est que le commentaire de la logique de notre Gassendi, qui avait paru un demi siècle auparavant, et avait déjà été traduite en anglais.

Note postérieure. Je crois avoir mis dans tout son jour cette vérité importante pour notre histoire littéraire, dans l'*Histoire comparée des systèmes de philosophie*, art. Gassendi (1).

(4). Page 43.

Il y a plus, et la question de savoir ce qui dans nos idées appartient aux objets extérieurs, ou n'a sa source que dans notre seule intelligence, est le véritable point de divergence auquel se séparent toutes les sectes. — L'esprit humain dans son enfance, réalise toutes les conceptions ; la métaphysique parvenue au plus haut degré des systèmes contemplatifs idéalise toutes les réalités.

(1) Trois vol. in-8°, prix 15 fr. chez Henrichs.

Digitized by Google

(5). Page 46.

Le pronom me semble être en effet un signe *indicateur*, qui prend la place du signe *représentatif* attaché à l'individu qui fait le sujet ou le terme du discours. Il le montre à l'attention, au lieu de le peindre à l'imagination et de le retracer à la mémoire. Ainsi le pronom personnel, dirige l'attention sur l'un ou l'autre des personnages qui concourent à l'action du discours; le pronom relatif la reconduit à l'individu qui déjà vient d'être présent à l'esprit, ou la conduit au devant de celui qui va être désigné. Le pronom démonstratif lui aide à démêler dans un certain nombre d'objets présens à l'œil ou à la pensée, celui sur lequel l'on veut particulièrement le fixer, et ceci nous fait entrevoir comment le pronom démonstratif abstrait *que*, a pu devenir une conjonction; il établit la relation de connéxion entre la portion du discours qui a précédé, et une considération qui s'en trouve dépendante, mais qui considérée comme un *tout abstrait*, comme un *objet intellectuel* se trouve *indiquée* à l'espèce par le pronom *que* converti en conjonction par l'effet du nom qui l'établit.

(6). Page 52.

J'ai essayé de réduire ici à une théorie sommaire et méthodique toutes les vues de Dumarsais éparses

Digitized by Google

dans ses articles de l'Encyclopédie, et si je ne l'ai pas cité à chaque ligne, c'est que je ne me suis presque pas servi de ses expressions. Ce n'est presque qu'un extrait, il me suffit qu'on le trouve fidèle.

(7). — (8). Pages 57. — 58.

OEuvres de Platon, édition de Deux-Ponts: *Cratyle*, 237, 337. — *Phædon*, 226. — *Sophist.*, 274, 297. — *Pammede*, 91. — *Epist.* VII, 133. — Diogène-Laërce, 111, 524.

On est surpris de remarquer que ces deux grandes vérités, considérées par quelques personnes comme des découvertes modernes, remontent au père même de la philosophie. On est surpris qu'étant aussi anciennes, elles aient pendant long-tems si peu fructifié. On est surpris de les retrouver dans Platon, que certains écrivains modernes on traité avec tant de légèreté, parce qu'ils l'avaient très-peu lu, envers lequel Condillac lui-même a eu le tort d'être si injuste, quoique la doctrine de Platon sur le langage soit le modèle de celle de Condillac lui-même. — Mais il semble que les idées, comme les monnoies aient besoin, après un certain tems, de recevoir une nouvelle empreinte et une nouvelle effigie, pour reprendre cours.

(9). Page 72.

Il faut au reste bien distinguer les circonstances matérielles qui ont pu commander les formes qu'a

Digitized by Google

reçues la langue française, des propriétés intrinsèques et métaphysiques de cette langue. C'est pour avoir confondu ces deux choses qu'on est, ce me semble, tombé dans l'erreur qui fait dériver notre grammaire de la syntaxe latine. Il est vrai que la privation des désinences employées en latin pour les déclinaisons et conjugaisons, a contraint la langue française de recourir à l'emploi de l'article, de la préposition, du participe et à la construction analogue. Mais il ne suit pas de là que ces usages particuliers à notre langue n'aient d'autre objet que de représenter les usages des Latins; il s'ensuit seulement que notre langue, dépourvue des moyens artificiels que les Latins emploient pour indiquer certains rapports, a trouvé plus simple de les annoncer d'une manière immédiate. Ce n'est donc point le latin qu'elle représente, mais la pensée même, et ce qui lui manquait est devenu précisément le principe de ses avantages.

FIN DES NOTES.

Digitized by Google

Digitized by Google

ÉLOGE
DE M. MARMONTEL,
L'UN DES QUARANTE
ET SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE LA CI-DEVANT ACADÉMIE FRANÇAISE,

Prononcé à une Séance publique de la 2e. classe de l'Institut, le 12 thermidor an 13,

PAR M. L'ABBÉ André MORELLET,

MEMBRE DE LA CLASSE DE LA LANGUE ET DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE DE L'INSTITUT NATIONAL.

À PARIS,

Chez XHROUET, imprimeur, rue des Moineaux, n°. 423;
DÉTERVILLE, rue du Battoir, n°. 16;
LENORMANT, rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 42;
PETIT, palais du Tribunat, galerie de pierre, n°. 229, près la galerie vitrée.

AN XIII. — 1805.

Digitized by Google

Nota. On a rempli les formalités prescrites par la loi du 19 juillet 1793 pour assurer aux auteurs la propriété de leurs écrits.

Digitized by Google

ÉLOGE
DE M. MARMONTEL.

En entrant dans le lieu qui nous rassemble encore aujourd'hui, la plupart de ceux qui m'écoutent, instruits du noble projet formé par l'Empereur de réparer et d'achever le Louvre, et sachant que les travaux qu'on y prépare vont forcer l'Institut de s'en éloigner, au moins pour un temps, auront pensé, non sans un sentiment pénible, que c'est peut-être aujourd'hui la dernière fois que cette compagnie tiendra son assemblée publique dans cette antique demeure des rois, devenue depuis près de deux siècles le palais des sciences, des lettres et des beaux-arts.

Ces regrets sont bien légitimes. Dans ce sanctuaire décoré des statues des hommes célèbres qui ont fondé l'empire et la gloire des lettres françaises, nous sommes, pour ainsi dire, sous leurs yeux, et nous avons pu, jusqu'à présent,

Digitized by Google

les prendre à témoin de notre zèle à imiter leur exemple et à pratiquer leurs leçons.

Ce n'est qu'avec peine, sans doute, que nous pouvons nous éloigner de ces monumens consacrés à la gloire de nos maîtres et de nos modèles; mais nous emporterons avec nous les souvenirs intéressans qui y sont attachés. C'est dans leurs ouvrages que ces grands hommes vivent plus encore que dans le marbre et sur la toile qui conserve leurs traits. Au défaut de leurs images, leur gloire demeurera présente au milieu de nous. Nous continuerons d'étudier et de pratiquer les moyens qu'ils ont si heureusement employés pour étendre l'empire de la vérité et multiplier les jouissances de l'esprit, et, comme dans l'Elysée de Virgile, nous ceindrons de couronnes brillantes les fronts de ceux qui, en suivant les traces de ces hommes célèbres et en cultivant les arts, charmes de la vie, ont mérité comme eux d'être mis au nombre des bienfaiteurs du genre humain.

Ce fut une belle institution de l'ancienne Académie que l'obligation imposée à chaque récipiendaire, de mettre sous les yeux du public assemblé les travaux et les succès de son prédécesseur, pratique religieusement observée jusques à l'époque où la révolution a rendu

Digitized by Google

l'arche muette, et fermé le temple après en avoir dispersé les ministres.

Ce temple s'est rouvert à l'époque de l'établissement de l'Institut ; mais, dans cette réorganisation, la classe qui comptoit parmi ses travaux ceux dont s'occupoit l'Académie française, avoit cessé jusqu'à ces derniers temps d'observer cette pieuse coutume.

Ce n'est que par une délibération récente que, jaloux de ramener tout ce que les anciens usages ont d'utile et de bon, nous nous sommes distribué les éloges des académiciens morts sans avoir eu de successeurs immédiats, et dont la tombe négligée attend encore qu'on y jette quelques fleurs.

Dans cet honorable partage, une ancienne et constante liaison avec M. Marmontel et une alliance qui a rendu cette liaison plus étroite, revendiquoient pour moi le droit et me prescrivoient le devoir de payer à sa mémoire le tribut que s'imposoit l'Académie ; d'autant plus que ce travail semble présenter de moindres difficultés à celui qui a passé sa vie avec l'homme qu'il s'agit de faire connoître, tandis que le respect dû à la vérité, et à des auditeurs dont un grand nombre l'a connu, me garantira du danger de flatter son portrait.

Digitized by Google

Jean-François Marmontel, l'un des quarante et secrétaire perpétuel de l'Académie française, historiographe de France, naquit à Bort, petite ville du Limousin, sur les confins de l'Auvergne, en 1723, de parens peu aisés et d'un état obscur.

Après avoir reçu les premiers élémens des lettres et de la langue latine d'un prêtre de son bourg, instruction presque générale avant la révolution et qui sera difficilement remplacée, il fut envoyé à Mauriac, petite ville de la Haute-Auvergne, où étoit un collége tenu par les Jésuites, et où il fit, depuis onze ans jusqu'à quinze, ses humanités et sa réthorique. De là, ayant passé au collége de Clermont, il y étudie la philosophie, en pourvoyant à sa subsistance par des répétitions que lui payoient des écoliers moins avancés que lui; trouvant ainsi, dans un travail assidu, des ressources que sa famille ne pouvoit lui fournir, sorte de courage contre l'infortune qui se montre dans tout le reste de sa vie, et qui fait un des principaux traits de son estimable caractère.

Soutenu par ce courage, et sans doute aussi par ce sentiment caché qui avertit l'âme de ses forces, il se transporte à Toulouse, où, se faisant répétiteur de philosophie, il entre en même temps dans la carrière littéraire, en compo-

Digitized by Google

sant pour les jeux floraux. L'ode qu'il avoit mise au concours, n'ayant point eu le prix, il se plaint amèrement à Voltaire, de ce qu'il appelle, en se moquant de lui-même dans ses Mémoires, *l'horrible injustice de l'Académie de Toulouse.* Une réponse obligeante animant le jeune provincial d'une ardeur nouvelle, il concourt bientôt avec plus de succès, remporte plusieurs prix, et, plein de confiance et d'espoir, il cède aux invitations de l'homme célèbre qui l'appeloit sur un plus grand théâtre. Voltaire l'accueille avec bonté, ne dédaigne pas de lui servir de guide, et lui en donne un autre non moins éclairé que lui-même, en lui faisant connoître l'intéressant Vauvenargues.

Le disciple, guidé et encouragé par de tels maîtres, docile à leurs leçons, passionné de l'amour des lettres, donnoit déjà de sûrs garans de ses futurs progrès. Bientôt, sous leurs auspices, il compose ses premiers ouvrages, remporte deux prix de poésie à l'Académie française, et, à peine âgé de vingt-quatre ans, met au théâtre une tragédie, *Denis le Tyran*, qui obtient un grand succès.

La plupart des hommes de lettres qui se croient quelque talent pour la poésie s'essaient dans le genre le plus difficile, les ouvrages drama-

Digitized by Google

tiques; semblables en cela au jeune abbé dont parle M^me^. de Sévigné qui, près d'entrer au séminaire pour faire ses études, commençoit à prêcher en attendant.

Mais pourquoi blâmerions-nous le jeune écrivain de se laisser aller à une impulsion naturelle qui n'égare pas toujours celui qui s'y livre. Voltaire avoit fait *OEdipe* à dix-huit ans, et il n'en a pas fourni avec moins de gloire la carrière dramatique. Peut-être, pour l'intérêt de l'art, est-il utile que les jeunes athlètes tentent d'abord ce qu'il y a de plus difficile pour s'assurer de toutes leurs forces. Quoi qu'il en soit, Marmontel, ayant déjà mis au théâtre quatre tragédies avant vingt-huit ans, malgré le succès de la première, reconnut bientôt qu'en ce genre il restoit au-dessous des grands modèles.

Il convient que, lorsqu'il a composé *Cléopatre, il n'avoit pas encore senti combien il est difficile de bien écrire*, et que cette pièce *eut besoin de toute l'indulgence du public pour obtenir un demi-succès*. Il dit de ses *Héraclides* que c'est de ses tragédies *la plus foiblement écrite*. Il raconte avec naïveté comment la chute de cette pièce, rapprochée du succès des premiers écrits de J.-J. Rousseau, qui ne s'étoit fait auteur qu'à quarante ans passés, lui fit faire sur lui-

Digitized by Google

même un retour salutaire, et comment il se reprocha *de ne s'être pas donné le temps de penser avant que d'écrire*, et surtout *de s'être trop hâté de produire dans le genre le plus difficile et le plus périlleux*; modestie rare dont l'exemple est bon à rappeler encore aujourd'hui.

Je suis néanmoins disposé à croire qu'il s'est jugé lui-même trop rigoureusement, et je renverrai les critiques trop sévères à plusieurs de ses pièces où ils reconnoîtront, j'ose le dire, de véritables beautés. J'ajouterai un témoignage qui ne sera pas suspect, celui de M. de la Harpe qui, après avoir employé soixante-dix pages de son *Cours de Littérature* à critiquer avec beaucoup de dureté les trois premières tragédies de Marmontel, dit de la quatrième, *les Héraclides*, que *c'est une pièce très-régulière, dont le fonds est vraiment tragique, l'exécution généralement bonne et quelquefois belle, et qui, remise sous les yeux d'un public impartial, s'établiroit sur la scène, où elle mérite de rester;* et de Numitor, que cet ouvrage *est digne d'estime*, et *qu'il seroit à souhaiter qu'on le remît au théâtre.* Sur quoi j'observerai que, si l'on doit savoir gré au critique qui loue ce qui est bien après avoir blâmé ce qui est mal, on peut lui reprocher avec justice l'âpreté

Digitized by Google

avec laquelle il va poursuivant les productions de la jeunesse d'un auteur presque octogénaire, parvenu par le travail à mûrir et à perfectionner son talent, et qui n'a parlé lui-même de ses ouvrages dramatiques qu'avec une grande modestie.

Marmontel nous apprend que le peu de succès de ses dernières tragédies donna à son esprit un caractère un peu plus mâle et même une teinte de philosophie, et en effet il contracta dès lors avec les éditeurs et les auteurs de l'Encyclopédie une liaison et une amitié qui n'a fini qu'avec la vie, et il commença à coopérer lui-même à ce grand ouvrage.

Les principes de la littérature entrant dans le tableau des connoissances humaines, tracé par Bacon, les hommes de lettres qui dirigeoient ce travail, et qui avoient apprécié les talens de Marmontel et connoissoient son activité, lui confièrent le soin de traiter cette partie. Les articles qu'il a fournis à l'Encyclopédie, sont ceux-là mêmes qui ont formé depuis ses *Elémens de Littérature*, dont je parlerai tout à l'heure; mais je m'arrêterai ici un moment pour considérer en lui le coopérateur de cette grande entreprise, monument qui conservera la mémoire du siècle qui

l'a élevé, et celle des hommes de lettres qui ont concouru à le construire.

Je sais qu'en présentant Marmontel comme l'ami des éditeurs de l'Encyclopédie et le compagnon de leurs travaux, je lui fais partager les anathèmes auxquels est en butte aujourd'hui ce que certains zélateurs appellent la philosophie du dix-huitième siècle, sans s'être jamais bien défini ce qu'ils entendent par ces paroles. On leur demande en effet depuis long-temps, qu'est-ce que cette philosophie dont vous faites tant de bruit? Est-ce celle de Fontenelle, de Vauvenargues, de Montesquieu, de Voltaire, de Rousseau, de Buffon, de Condillac, de Mably, de d'Alembert, de Thomas, de Turgot, de Saint-Lambert, etc.? Tous ces écrivains sont en effet des philosophes du dix-huitième siècle; mais, comme dans ce nombre il n'y en a pas deux qui aient eu exactement les mêmes opinions, il est impossible, si l'on veut s'entendre et être entendu, de trouver en eux une philosophie commune à tous. Mais je me trompe. Oui! tous ces hommes ont eu une même philosophie; c'est cette ardeur de savoir, cette activité de l'esprit qui ne veut pas laisser un effet sans en rechercher la cause, un phénomène sans explication, une assertion sans preuve, une objection sans réponse, une er-

Digitized by Google

reur sans la combattre, un mal sans en chercher le remède, un bien possible sans tâcher d'y atteindre ; c'est ce mouvement général des esprits qui a marqué le dix-huitième siècle et qui fera à jamais sa gloire ; c'est par là que ces hommes utiles se ressemblent tous ; voilà la philosophie qui leur est commune.

Ah ! si leurs ennemis conviennent que c'est-là le but auquel tendent leurs traits, rendons-leur grâces de leur franchise ; car leur aveu équivaut à celui-ci : nous ne voulons pas que l'homme devienne plus éclairé, de peur qu'il ne veuille aussi devenir plus libre et plus heureux, et je ne puis croire qu'ils puissent mettre à fin une pareille entreprise, ni qu'une grande nation laisse jamais poser de telles bornes à ses progrès.

Oui, je le dirai sans détour, lorsque dans l'âge où l'âme a sa première énergie, où tous les penchans sont bons, où la vérité a pour nous des charmes si puissans, on a été témoin de ce grand et beau mouvement, de cette tendance vers le bien et la vérité, universelle sans être concertée ; lorsqu'on a connu et pratiqué les principaux moteurs de cette noble entreprise, lorsqu'on a partagé leur enthousiasme et secondé leurs efforts selon la mesure de ses talens,

Digitized by Google

on ne sauroit lire et entendre, je ne dis pas sans indignation, parce que le mépris l'empêche de naître, mais sans dégoût, ces injures grossières qui n'avilissent que ceux qui les profèrent, et ces déclamations vagues dont l'effet véritable n'est autre que de détourner l'esprit humain de la recherche de la vérité, ou de retarder sa marche de vers ce noble but. Si quelques philosophes ont enseigné quelques erreurs, le plus souvent métaphysiques et spéculatives et par là nécessairement étrangères à la multitude, combattez-les dans des ouvrages que le peuple ne lira pas plus que les leurs; mais reconnoissez dans l'ensemble de leurs travaux, dans le but qu'ils se sont proposé, dans le mouvement qu'ils ont imprimé à leur siècle, un des plus grands bienfaits qu'ait jamais reçu le genre humain.

En composant pour l'Encyclopédie les articles de littérature, Marmontel commença vers le même temps à donner au *Mercure* des Contes moraux, genre qu'il a créé, car les premiers de ses Contes datent de plus de quarante ans, et il en a produit un assez grand nombre pour qu'on puisse en former dans l'histoire de la littérature une classe à part.

Il ne faut, pour en reconnoître le mérite,

qu'observer la multitude d'imitations qu'on en a faites, et de pièces de théâtre qu'on en a tirées plus ou moins heureusement, sans que, dans ce dernier cas, ce soit la faute du Conte auquel l'auteur n'a pas été obligé de donner toujours un caractère dramatique.

Ce genre a son mérite et ses difficultés. On ne peut pas mettre le Conte moral à côté du grand Roman qui peint la naissance, les progrès, les effets des passions; et qui, presque à l'égal de la tragédie, remplit à son gré notre âme de sentimens doux ou terribles.

Il est plus difficile, sans doute, de faire agir un grand nombre de personnages et de caractères différens, d'inventer beaucoup de situations intéressantes en les subordonnant à un plan régulier, d'élever devant soi de grands obstacles et de les surmonter heureusement; mais il n'est pas aisé non plus d'imaginer une fiction de peu d'étendue, de la bien conduire sans le secours du merveilleux et par une suite d'événemens pris dans la vie commune, de faire naître l'intérêt en un petit nombre de pages; et ces difficultés, Marmontel les a toutes vaincues.

Un mérite non moins recommandable de cet agréable ouvrage, est la moralité dont il est empreint; non celle qui se fait l'ennemie des doux

Digitized by Google

sentimens et des innocens plaisirs, mais celle qui enseigne à jouir avec mesure des biens préparés à l'homme par le bienfaisant auteur de la nature.

Dans tous ses Contes, l'auteur a pour objet de rendre la vertu aimable. Les momens de joie et de bonheur y sont toujours le prix d'un sentiment vertueux ou d'une action de bienfaisance, et le lecteur est toujours conduit à sentir qu'il n'y a rien de mieux à faire pour être heureux que d'être bon.

Quelque forme que les écrivains moralistes donnent à leurs ouvrages, ils sont exposés au reproche d'avoir fait des satires personnelles. La Bruyère n'a pas échappé à cette imputation qui n'a jamais été faite à Marmontel, et il nous apprend lui-même qu'il a pris quelque soin pour éviter cet écueil.

Jamais dans ses Contes il n'a peint des hommes de la société de manière à les faire reconnoître et à donner lieu à des applications, différant en cela de quelques auteurs en ce même genre que nous voyons ne pas se faire scrupule d'introduire dans leurs fictions des personnages réels et connus, pour leur faire débiter des maximes odieuses et commettre des actions viles; coupable emploi de l'esprit et du talent; et j'en

Digitized by Google

appelle à ceux qui m'écoutent, dans les Contes de Marmontel, les caractères sont-ils moins vrais, quoiqu'on puisse les regarder comme pris dans la nature abstraite de l'homme en général ?

Entre les premiers et les derniers Contes de Marmontel, quelques personnes croient voir une différence. Elles disent que, dans ses anciens Contes, il y a un peu d'apprêt et quelque chose de ce qu'on appelle manière et qu'on sent mieux qu'on ne peut le définir, et que les nouveaux ont plus de simplicité et de naturel. On pourroit renvoyer ces censeurs à la charmante fable de cet auteur inimitable qu'on n'a plus besoin de nommer, *contre ceux qui ont le goût difficile ;* mais, en supposant dans leur critique quelque chose de vrai, j'imaginerois deux causes de cette différence qui en seroient en même temps l'excuse.

L'une est l'influence de l'exemple que lui donnoient les écrivains de son temps ; car dans les Romans, les Comédies et presque tous les écrits de cette époque, le style avoit quelque chose des formes contournées qu'on donnoit à l'ameublement et aux parures, et il est devenu moins apprêté, j'entends celui des bons écrivains, en même temps que nos vêtemens et nos

Digitized by Google

meubles ont repris beaucoup de choses de l'antique simplicité.

Une seconde cause de cette légère différence entre les anciens Contes et les nouveaux, seroit le changement survenu dans la situation de l'auteur, entre les époques de ces diverses compositions. En écrivant les premiers, il vivoit dans une grande dissipation, au milieu de sociétés bruyantes où l'on cherchoit le plaisir sous toutes ses formes et l'esprit dans toute sa parure ; il a composé les derniers, lorsque son mariage lui avoit fait connoître une vie intérieure moins agitée et plus morale.

Ses anciens Contes, fruits d'une imagination jeune et vagabonde, se ressentent d'une sorte de libertinage de l'esprit. Les nouveaux, écrits dans une situation plus calme, auprès de sa femme et au bruit des jeux de ses enfans, sont plus près de la nature qui se fait mieux entendre à la maturité de l'âge et dans le silence des passions.

A ces productions agréables (ses premiers Contes), le laborieux Marmontel joint bientôt la rédaction du *Mercure*. On vouloit faire du privilége de cet ouvrage, l'un de nos plus anciens journaux, un fonds sur lequel seroient établies des pensions pour un nombre de gens

Digitized by Google

de lettres. Il étoit de l'intérêt de tous que ce fonds fût porté à toute sa valeur, et c'est à quoi parvint promptement Marmontel par des moyens qu'on n'a pas toujours employés après lui dans quelques ouvrages périodiques. Parler aux gens de lettres le langage de la décence en même temps que celui de la vérité; justifier la liberté avec laquelle on observe les défauts par l'attention avec laquelle on relève les beautés; se refuser à ces traits d'ironie sanglante et pourtant facile, qui ne prouvent rien et qui n'éclairent personne, quoique plus amusans pour le peuple des lecteurs qu'une critique honnête et sensée; parler le ton modéré de la raison, au lieu de consoler l'envie et de flatter la malignité; enfin, et surtout, ne pas prostituer sa plume à l'esprit de parti; telles furent les lois qu'observa constamment Marmontel dans la rédaction de son journal.

D'heureux effets de ce genre de critique se firent bientôt sentir. Les brillans essais de Malfilatre furent encouragés. Thomas, rebuté par des censures malveillantes, fut ranimé par les justes éloges donnés à son *poëme de Jumonville*. Les premices de la traduction des *Géorgiques* furent annoncées avec les espérances qui ont été depuis et remplies et surpassées. Colardeau, Laharpe,

Lemiere,

Digitized by Google

Lemierre, et tous les jeunes écrivains, qui promettoient quelque mérite, furent guidés dans la carrière par des critiques tout à la fois sévères et bienveillantes, en même temps qu'animés à la poursuivre par la justice rendue à leur talent.

Quoique la littérature soit ici notre objet principal, je ne dois pas oublier que Marmontel fit aussi du *Mercure* tout ce qu'il devoit être pour les sciences et les arts, en mettant à contribution toutes les Académies de France et tous les hommes instruits qui s'empressèrent de concourir au succès d'un ouvrage devenu le patrimoine des hommes de lettres.

Malheureusement pour les lettres et pour celui qui les servoit si bien, à peine quelques années s'étoient écoulées que le *Mercure* lui fut ôté à la suite d'un événement qui doit trouver sa place dans son éloge, parce qu'il a été pour lui l'occasion d'une action dont on peut le louer autant que de son meilleur ouvrage.

Je dirai donc ici que Marmontel, accusé faussement d'avoir fait une satire contre un homme de la cour, après avoir eté mis à la Bastille malgré ses dénégations, pressé de nommer l'auteur sous peine de perdre le *Mercure*, c'est-à-dire, 15 à 18,000. liv. de rente, garda le secret de sa societé; car ce n'étoit pas celui

Digitized by Google

d'un ami. Ce n'est là sans doute qu'un devoir rempli; mais, pour le remplir, il faut un courage et un désintéressement peu communs, qu'on peut louer en tout temps, et qu'on ne doit pas omettre de louer dans celui-ci.

La perte du *Mercure* ne découragea pas Marmontel; et, recourant aux ressources que lui fournissoit son talent, il donna bientôt deux ouvrages qui ont beaucoup contribué à étendre sa réputation littéraire, *Bélisaire* et *les Incas*.

Le premier est la morale des rois, mise dans la bouche d'un homme d'Etat, à qui ses services, son expérience, son âge, donnent une grande autorité. Elle est partout élevée et noble jusqu'à la magnanimité. Mais celui qui donne ces leçons ne néglige pas de tracer d'une main ferme la morale et les devoirs des peuples.

Bélisaire eut dès l'abord un assez grand succès; mais la Sorbonne et le Clergé, s'étant alarmés de la doctrine de l'auteur sur la tolérance des cultes établie dans son quinzième chapitre, et le menaçant d'une censure, l'ouvrage fut recherché avec encore plus d'empressement: on en fit en peu de temps plusieurs éditions. Il attira à Marmontel des lettres flatteuses de plusieurs souverains, et fut traduit bientôt dans presque toutes les langues de l'Europe.

Digitized by Google

La question agitée dans ce quinzième chapitre n'étoit pas oiseuse.

Depuis plus d'un siècle la saine philosophie avoit commencé à combattre cette doctrine fausse et funeste, qui donne aux souverains le droit d'établir une religion de l'Etat et celui de forcer leurs sujets à l'embrasser. On avoit bien apporté en France quelque adoucissement à l'exécution des lois contre les protestans, cependant la plaie faite à l'Etat par la révocation de l'édit de Nantes saignoit encore; quelques administrateurs en maintenoient les dispositions dans les provinces du midi; on en faisoit l'apologie dans des ouvrages de parti et dans quelques journaux du temps; enfin, on touchoit encore à une époque où le gouvernement, intervenant dans les querelles des Jansénistes et des Molinistes, avoit prodigué les lettres de cachet et donné de violentes atteintes à ce droit naturel de l'homme, la liberté des opinions religieuses.

Cette intolérance politique, condamnée également et par l'Evangile et par la raison, ramenée et canonisée au milieu du dix-huitième siècle, avoit excité une réclamation puissante de tout ce qu'il y avoit d'esprits raisonnables et cultivés, et surtout de ces philosophes qu'on calomnie aujourd'hui avec tant d'ingratitude, et qui s'ef-

Digitized by Google

forçoient d'obtenir dès lors cette même tolérance civile que vient d'établir un gouvernement éclairé et bienfaisant.

C'étoit un service rendu à la nation et à l'humanité que de déférer de nouveau au tribunal de la raison cette grande erreur morale et politique. C'est ce que faisoit Marmontel dans *Bélisaire*, et ce qui lui attira l'animadversion des théologiens.

En ce temps-là une censure théologique avoit encore de fâcheux effets *civils* (je ne parle que de ceux-là). Buffon en avoit eu peur. Marmontel s'occupoit, quoique foiblement, de conjurer l'orage; mais Voltaire et d'autres amis le défendoient, en portant la guerre dans le camp ennemi, par des brochures piquantes qui se succédoient sans relâche, et qui éteignoient la foudre jusque dans les mains qui la lançoient. Vingt mille exemplaires de *Bélisaire* étoient répandus dans toute l'Europe avant que la censure parut.

Les théologiens, défenseurs de l'intolérance, servirent mal cette cause, en poursuivant *Bélisaire* avec tant d'obstination; car cette obstination même porta Marmontel à reprendre ce sujet, et à le traiter avec plus de développement dans *les Incas*, dont le but est de faire

Digitized by Google

détester ce fanatisme destructeur, qui a porté au nouveau monde les crimes dont il souilloit l'ancien, et d'établir sur un grand exemple ce principe énoncé par le vertueux et l'éloquent Fénélon, *que le prince doit accorder à tous la tolérance civile, non en approuvant tout comme indifférent, mais en souffrant ce que Dieu souffre, et en n'employant, pour ramener les hommes, que la douce persuasion.*

L'auteur des *Incas* atteint ce but ; et dans cette fiction ingénieuse, embellie de tous les charmes du style, il prouve avec force l'absurdité, l'iniquité de toute intolérance civile, et le droit qu'a tout homme de s'attacher au culte et d'adopter les dogmes religieux qui lui paroissent les meilleurs parmi ceux qui se concilient avec les bonnes moeurs et les bonnes lois; et en cela il a contribué à avancer cet heureux moment, où un législateur éclairé a pu opérer enfin, entre l'empire et les sacerdoces, cette heureuse union qui rend les disciples des doctrines diverses citoyens du même état et enfans de la même famille.

J'arrive aux *Elémens de Littérature* de Marmontel, un de ses plus beaux titres à la gloire littéraire.

Cet ouvrage est le résultat de trente ans de

méditations sur l'art d'écrire et sur les divers genres de compositions. L'auteur nous apprend qu'il n'avoit été d'abord qu'un recueil d'observations à son usage, qu'il a retravaillées avec soin, pour en faire dans l'Encyclopédie la théorie générale de la littérature, et qu'il a revues encore et améliorées dans ses *Elémens*.

Les élemens de toute science doivent être, ce semble, exposés dans un ordre méthodique, puisque ce n'est qu'à l'aide de la méthode qu'on peut faire saisir l'enchaînement des idées et le rapport des parties. L'ouvrage de Marmontel est cependant formé d'articles disposés par ordre alphabétique, ce qui rompt toute liaison.

Marmontel, qui n'ignoroit pas que cette marche avoit des inconvéniens, lui connoissoit aussi des avantages qui la lui ont fait préférer. Il donnoit ainsi à une longue suite de préceptes l'attrait de la variété. Dans chaque article il présentoit son objet sous tous ses rapports. Il offroit à une jeunesse dissipée et aux gens du monde, qui n'ont pas le temps ou le courage de suivre de longues lectures, une instruction plus facile; enfin, il faisoit, pour ainsi dire, de cette étude, une conversation libre et variée, dans laquelle il paroissoit s'entretenir et causer

Digitized by Google

avec son lecteur, et qu'on pouvoit quitter et reprendre à son gré.

Mais ces raisons qui eussent suffi à beaucoup d'autres n'appaisoient pas entièrement les scrupules de Marmontel, qui, pour me servir d'une expression commune, que je vous prie de me pardonner, travailloit en conscience. Il imagina donc d'ajouter à son ouvrage une table méthodique, à l'aide de laquelle on pût le lire comme un traité suivi et complet, où les chapitres seroient placés dans leur ordre naturel; et sa table est si bien faite, qu'elle est à elle seule une preuve sensible du mérite de tout son travail.

Dans notre avant dernière assemblée publique, vous avez entendu louer le *Cours de Littérature* de M. de Laharpe, qui est en effet bien digne d'éloge.

Je me garderai d'instituer, entre deux ouvrages utiles, une comparaison qui tendroit à rabaisser l'un ou l'autre; mais je puis assigner ce qui distingue chacun des deux.

En épargnant à M. de Laharpe les reproches qu'on peut lui faire sur les derniers volumes de son *Cours*, que les hommes raisonnables et libres de tout esprit de parti regardent comme bien inférieurs aux premiers; et, en ne compa-

rant dans les deux ouvrages que ce qui est relatif à la littérature, proprement dite, je dirai: Que, dans le *Cours* de M. de Laharpe, on recueille les jugemens sains que lui-même a portés et qu'on adopte, pour ainsi dire, tout faits; et que, dans celui de Marmontel, on apprend à juger soi-même. Le premier fait d'excellens écoliers, le second forme des maîtres. Laharpe vous enseigne à saisir tous les détails, à ne laisser échapper ni une faute, ni une beauté; Marmontel, à faire un ensemble d'après une connoissance approfondie du caractère et du genre des diverses espèces de compositions. Celui-là vous conduit dans la pratique de l'art; celui-ci vous en donne une savante théorie. Les auditeurs naturels de Laharpe étoient et devoient être des gens du monde et surtout de jeunes gens et de jeunes femmes; ceux de Marmontel peuvent être des hommes destinés à professer eux-mêmes, qui recueilleroient de ses leçons les premiers principes de l'art qu'ils ont à enseigner.

De ces travaux utiles de Marmontel, je ne craindrai pas de rapprocher ceux auxquels il s'est livré pour perfectionner deux genres de spectacles ou de plaisirs, qui, pour les sociétés civilisées, sont devenus de véritables besoins.

Je le vois d'abord, ramenant dans l'opéra

Digitized by Google

comique et la décence et le bon goût, donnant des règles à cette espèce de drames, et fournissant à Grétry ces charmans poëmes, dans lesquels cet agréable compositeur a su exprimer par des chants si heureux, et les finesses de la pensée et les délicatesses du sentiment; c'est le mérite qu'offrent *Lucile*, *Sylvain*, *l'Ami de la Maison*, *Zemire et Azor*, spectacles qui ont charmé Paris dans leur nouveauté, et qu'on ne redonne point aujourd'hui sans faire dire aux dépens de qui il appartient : Ah ! voilà comme il faut écrire, et voilà comme il faut chanter.

Enhardi par le succès de ces essais, Marmontel tente le premier d'introduire en France et d'appliquer à nos grands opéras cet art charmant, qui paroissoit en Italie une plante indigène qu'on ne pouvoit naturaliser dans notre sol. Dans cette vue, conservant avec un respect religieux les beautés des poëmes de Quinault, il y ajoute des paroles coupées à la manière de Métastase, et susceptibles des formes piquantes et variées du chant, et surtout de ce que les Italiens appellent *un motif*. C'est ainsi qu'il a disposé les poëmes de *Roland* et d'*Atys*. C'est pour cela que je l'ai vu combattre de toute son activité l'indolence du napolitain

Piccinni, qui, cessant d'être animé par la douce influence d'un délicieux climat et trouvant ici les rigueurs du nôtre, se déterminoit difficilement à mettre les mains sur le piano, et qui eût dit volontiers comme les Hébreux transportés sur les rives du fleuve de Babylone : Comment chanterai-je les cantiques de mon pays dans une terre étrangère ?

Mais bientôt Marmontel fait un pas de plus, et un grand pas, en composant et faisant mettre en musique, par Piccinni, le bel opéra de *Didon*, qui a pour nous l'intérêt d'une tragédie, tous les charmes du chant et toutes les séductions de ce spectacle magique, où tous les arts concourent pour assembler tous les plaisirs.

Je sais qu'à l'occasion des soins qu'il s'est donnés pour naturaliser chez nous la musique italienne, et de la lutte établie entre les deux compositeurs qui se disputoient la scène, on a reproché à Marmontel de s'être laissé aller à trop de vivacité contre les admirateurs passionnés de l'antagoniste qu'on opposoit à Piccinni. Mais n'avoit-il pas été provoqué ? Ne faut-il pas pardonner quelque chose à cette espèce d'hommes qui est *irritable*, comme Horace le dit de lui-même et des poëtes ses confrères ; enfin, ne doit-on pas le juger avec quelque indulgence,

Digitized by Google

lorsqu'il défend les principes qu'il s'étoit faits sur la nature du mélodrame, c'est-à-dire, une opinion réfléchie et un système auquel il tient comme à sa création.

Parmi les ouvrages de Marmontel, on trouve encore un assez grand nombre de discours en vers, dont plusieurs ont remporté les prix de l'Académie, et les autres ont été lus dans ses assemblées.

Entre les premiers, on peut distinguer celui qui a pour titre, *Epitre aux Poëtes*, ou *les Charmes de l'Etude*, qui a suscité à son auteur beaucoup de querelles, et dont je dirai quelque chose pour qu'on ne puisse pas me reprocher d'éluder les difficultés de mon sujet. Dans cette *Epitre*, on a cru voir des hérésies littéraires; *Boileau copie*, et *je ne vois jamais Boileau sensible*, a dit Marmontel, et on a crié au blasphème.

Je ne crois pas qu'il soit impossible d'excuser Marmontel en expliquant bien ce qu'il entend par l'invention et par l'espèce de sensibilité qu'il refuse à Boileau; mais il faudroit, pour cela, passer les bornes de ce discours; je me contenterai de dire que, si son opinion est une hérésie littéraire, son talent n'en a pas été infecté; car cette *Epitre*, où il est, dit-on, injuste envers Boileau, est faite à la manière de Boileau, et on

Digitized by Google

peut dire qu'il a ressemblé en cela à des hérétiques en matière plus grave, dont la morale pratique est aussi bonne et quelquefois meilleure que celle des orthodoxes les plus purs.

Quant aux discours en vers que Marmontel a lus aux séances publiques de l'Académie, je dois dire, à son éloge, qu'il est un des membres de cette compagnie qui ont le plus contribué à donner à ses assemblées l'éclat dont elles ont brillé jusques aux premiers mouvemens de la révolution. On doit à Duclos, et surtout à d'Alembert, d'avoir, les premiers, pris quelque soin pour y attirer ces amis des lettres non moins éclairés que bienveillans, qui les honoroient de leur présence, et que j'y vois rassemblés encore aujourd'hui. Les moyens qu'ils employoient pour cela, étoient d'engager les académiciens à lire ou de lire eux-mêmes des pièces de prose ou de vers dignes de l'assemblée qui venoit les entendre.

Marmontel seconda constamment ces intentions de la compagnie et de ses officiers; et, lorsqu'il eut succédé à d'Alembert dans l'emploi de secrétaire, il montra le même zèle, que je rappelle ici comme un modèle que nous nous efforcerons toujours d'imiter.

Les pièces de vers de Marmontel ainsi desti-

Digitized by Google

nées à des lectures publiques, sont toutes intéressantes par le choix des sujets, par les circonstances dans lesquelles elles ont été lues, et quelquefois par les effets qu'elles ont produits. C'est ce que je montrerai par quelques exemples.

En 1772, son *Discours sur l'Incendie de l'Hôtel-Dieu* fut le signal d'une réclamation universelle en faveur des pauvres, et réveilla pour eux une attention du public et du gouvernement, qui eut des effets heureux et prómpts pour l'amélioration des hôpitaux.

Son *Discours sur l'Eloquence*, en 1776, convenoit à la séance où fut reçu M. l'archevêque d'Aix, dont vous avez entendu naguères louer ici dignement et avec justice les talens oratoires, et qui, dans deux grandes occasions, a parlé des devoirs réciproques des souverains et des peuples avec une force et une vérité digne de son ministère.

Le *Discours sur l'Histoire*, lû à l'Académie en 1777, dans une séance particulière que l'empereur d'Allemagne honoroit de sa présence, et depuis dans l'assemblée publique pour la réception de l'abbé Millot, est plein de leçons courageuses pour les maîtres du monde, et de traits de la plus noble liberté.

Enfin, son *Discours* en vers *sur l'Espérance*

Digitized by Google

de se survivre, lu à la réception de M. Ducis, succédant à Voltaire, ne pouvoit être mieux placé qu'en cette circonstance; car, pour établir la maxime qui est le but de cet ouvrage,

Rien de grand sans l'espoir de l'immortalité,

quel moment pouvoit être mieux choisi, que celui où nous venions de perdre l'homme célèbre à qui ce même sentiment a inspiré tant de chef-d'œuvres qui demeureront *immortels* malgré tous les efforts des ennemis du goût et de la raison!

Ici, Messieurs, finit ce que j'avois à vous dire des ouvrages de Marmontel, imprimés de son vivant; mais il nous est resté de lui plusieurs écrits posthumes, dont quelques-uns sont déjà publiés; tels sont ses *Mémoires* en quatre volumes, et deux volumes sur la *Régence;* et les autres ne tarderont pas à l'être, et comprennent un *Traité de Morale*, un *Traité de Métaphysique*, une *Grammaire*, et une *Logique.*

Je parlerai d'abord de ses *Mémoires.*

Il y a long-temps que le sévère Pascal a dit: *Le sot projet que Montaigne a eu de se peindre, non pas en passant, mais par un dessein premier et principal.* A cela, tout le monde répète la réponse faite par Voltaire : le charmant pro-

Digitized by Google

jet que Montaigne a eu de se peindre naïvement comme il a fait, car il a peint la nature humaine, et on aimera toujours le philosophe qui peint sous son nom nos foiblesses et nos folies.

Des censeurs qui, ayant moins d'autorité que Pascal, sont aussi difficiles que lui, font à Marmontel un reproche de même genre; je leur répondrai d'abord en invoquant ce sentiment naturel au cœur de l'homme, ce *désir de se survivre* dont Marmontel a si bien parlé dans le Discours en vers qui porte ce titre; ce sentiment, dis-je, ne l'excuse-t-il pas d'avoir voulu laisser après lui quelque aliment aux souvenirs de l'amitié? L'homme sensible qui met dans la bouche de l'époux pleurant sur la tombe d'une tendre épouse, ces touchantes paroles :

On ne me répond point, mais peut-être on m'entend,

a bien pu croire, comme il le dit lui-même,

Que la mort ne rompt pas tous les nœuds de la vie.

Mais la première phrase de ses *Mémoires* en est une suffisante apologie. *C'est pour mes enfans*, dit-il, *que j'écris l'histoire de ma vie. Leur mère l'a voulu. Si quelque autre y jette les yeux, qu'il me pardonne des détails minutieux pour lui, mais que je crois intéressans pour eux.* Et qui peut blâmer, en effet, un

père d'écrire pour ses enfans son histoire, celle de ses liaisons, de ses travaux, des obstacles qu'il a rencontrés, des succès qu'il a obtenus? Tous ces détails doivent leur être précieux; et, si l'on demande pourquoi les rendre publics, j'ose dire que, parmi ceux qui blâment cette publication, il n'en est point qui, possesseurs du manuscrit, eussent voulu le brûler ou le garder inédit, et que ce n'étoit pas à la veuve et aux enfans de Marmontel à juger ses ouvrages avec plus de sévérité.

On s'est plaint, et peut-être avec quelque raison, de la manière dont Marmontel a parlé de quelques personnages connus ou célèbres, qu'il a, dit-on, mal jugés, soit en les rabaissant au-dessous, soit en les élevant au-dessus de ce qu'ils valoient. Quant aux torts du premier genre, je suis tout prêt à reconnoître ceux dont il peut s'être rendu coupable; car si j'aime Platon, j'aime encore plus la vérité. Je verrai donc avec plaisir les amis de ceux envers qui il a été injuste, et qui les ont mieux connus que lui, redresser des jugemens dictés par quelques préventions dont personne n'est tout à fait exempt. Je dirai seulement que Marmontel, en se trompant ainsi, a toujours été de bonne foi, et, mérite peu commun au temps où nous vivons, qu'il a jugé et blâmé, non suivant l'esprit de telle et telle coterie et

les

Digitized by Google

les opinions de tel ou tel temps, mais suivant sa propre conviction et son sentiment, ce qui n'excuse pas l'erreur, mais ce qui affoiblit, aux yeux de l'homme juste et bon, les torts de celui qui se trompe.

J'ajouterai que, s'il a jugé quelques hommes en place avec des préventions trop favorables, j'aime encore mieux cette erreur qui compense, pour ainsi dire, l'autre, que le dénigrement universel de ces frondeurs infatigables, détracteurs nés de tout homme public, parce qu'ils ne croient ni à la vérité ni à la vertu.

Mais ces torts de Marmontel une fois écartés ou pardonnés, quel agrément et quelle instruction ne trouve-t-on pas dans ses *Mémoires!* Quelle variété, quelle vie dans cette galerie de portraits de tant d'hommes célèbres et de femmes aimables avec lesquels il a vécu ! Quelle franchise et quelle vérité dans les récits de ce qui lui est personnel ! Quelle tolérance des opinions et quelle justice pour les personnes! Comme il peint le mouvement de ces sociétés brillantes et animées, dans lesquelles il étoit lui-même toujours en action, et cet heureux temps où tous les esprits se portoient à la fois vers toutes les vérités, en agitant toutes les questions, sans troubler la paix de la société, en même temps que les

Digitized by Google

progrès des sciences, des arts utiles et des arts agréables, multiplioient pour elle tous les genres de jouissance dont se compose son bonheur!

Le public semble avoir accueilli les *Mémoires sur la Régence* comme un ouvrage bien fait et bien écrit. Je vois seulement assez généralement établie l'opinion que l'auteur n'a pas été juste envers Louis XIV et M[me]. de Maintenon; et cette opinion, je la partage. Marmontel s'est laissé égarer en cela par les Mémoires de Saint-Simon, source où il a le plus puisé et dont il ne s'est pas assez défié, en nous avertissant lui-même qu'il falloit s'en défier beaucoup; mais à cette erreur près, je le vois observer la loi prescrite à l'historien, de ne rien dire qu'il ne croie vrai, et d'oser dire tout ce qu'il croit tel. Quant au style, il est remarquable par la rapidité des récits, la netteté des discussions, la vérité des portraits.

Entre ses ouvrages posthumes qui n'ont pas encore paru, sa *Grammaire* pourra être consultée par les hommes les plus exercés dans l'art d'écrire et de parler; elle a le mérite d'une grande clarté qui résulte tant de la manière d'écrire de l'auteur, que de la richesse et de l'abondance des exemples par lesquels il explique et appuie

Digitized by Google

ses leçons, et dont l'ensemble est une sorte d'extrait de nos meilleurs écrivains que les personnes les plus instruites retrouvent toujours cités avec un nouveau plaisir.

Sa *Logique* sera étudiée avec fruit. La forme en est nouvelle: on pourra en contester quelques notions préliminaires sur l'origine des idées et l'analise des sensations; mais, lorsqu'il en vient à l'art de raisonner, il fait l'emploi le plus heureux des *Topiques de Cicéron* et des *Analitiques d'Aristote*. Une élégante simplicité, une justesse soutenue, une clarté parfaite, et, comme dans sa *Grammaire*, une grande richesse et un beau choix d'exemples applanissent les difficultés et font oublier la sécheresse du sujet.

Dans sa *Morale*, après en avoir lié les principes avec la doctrine de l'existence d'un Etre Suprême, il compare celle des payens avec celle de l'Evangile, et donne tout l'avantage à celle-ci. Il traite ensuite en autant de chapitres de toutes les sortes de devoirs, et finit par expliquer et démontrer l'intérêt qu'ont tous les hommes, chacun dans leur état, à observer les lois de la morale, qui consiste, selon lui, *à être bon pour être heureux*.

Dans tout ce traité, on trouve l'abondance et la facilité de l'écrivain; et, en le lisant, il est

Digitized by Google

impossible de ne pas lui savoir gré d'avoir rendu si agréable une instruction si utile.

L'existence de Dieu, l'immatérialité de l'âme, son immortalité, sa liberté, la solution de l'objection tirée du mal physique et du mal moral, les notions que nous pouvons nous former de la Divinité et de ses attributs, la nature des facultés de l'entendement humain, tels sont les sujets importans traités dans sa *Métaphysique* qui me semble avoir, ainsi que sa *Morale*, le grand mérite de n'être pas un livre fait en copiant d'autres livres, mais l'ouvrage d'un bon esprit qui, dans de longues études et de profondes réflexions, ayant assemblé une grande quantité d'idées, les dispose avec ordre, et les verse avec autant d'abondance que de facilité.

Jusqu'à présent je vous ai peint dans Marmontel l'homme de lettres; il me reste à vous montrer en lui l'homme moral.

Dès sa première jeunesse, il lutte avec courage contre la pauvreté, et parvient à l'éloigner de lui par le travail. Fils tendre et respectueux, il console la vieillesse de sa mère, et devient pour ses frères et sœurs un véritable père.

Entré dans la carrière littéraire, il acquiert et conserve jusqu'à la fin l'amitié des gens de lettres les plus distingués de son temps, ainsi

Digitized by Google

que celle de plusieurs hommes estimables dans les rangs les plus élevés de la société.

Marié, il se livre avec un entier abandon aux devoirs que lui prescrit sa nouvelle situation; commerce des femmes, sociétés brillantes, spectacles et liaison avec les artistes, voyages de plaisir, séjour à la campagne, tout cela cède aux charmes de la vie intérieure, et à ceux de la compagne aimable, spirituelle et vertueuse à laquelle il a uni sa destinée. Heureuse manière de calmer les agitations d'une vie dissipée, en cherchant le bonheur où il est.

Devenu père, il est le modèle d'un amour paternel aussi tendre qu'éclairé. L'instruction et l'éducation de ses enfans l'occupent tout entier. Avec une fortune modique, il n'épargne rien pour remplir ce devoir.

Lié avec beaucoup de gens en place et aux approches de la révolution avec un grand nombre de personnages qui y ont joué des rôles importans, il n'use de la considération qu'ils ont pour lui que pour les éclairer de ses vues et leur inspirer sa modération, et demeure exempt de toute ambition au moment où toutes les ambitions sont réveillées.

Membre de l'assemblée électorale de Paris en 1789, il y porte son excellent esprit; et ceux de

Digitized by Google

ses collègues qui lui ont survécu attestent encore aujourd'hui la sagesse qu'il y montra et le courage avec lequel il combattit les violences de l'esprit de parti qui alloit devenir bientôt l'esprit dominant; sacrifiant ainsi à la vérité et à la cause du bien public les espérances fondées qu'il avoit d'être nommé député aux états-généraux.

En 1792, aux premiers jours du mois d'août, témoin des mouvemens qui agitoient la capitale, et conjecturant qu'ils iroient en augmentant et renverseroient tout ce qui se trouveroit sur leur passage, il se retire avec sa femme et ses enfans dans un hameau près de Gaillon, en Normandie, où il achette une petite maison de paysan et environ deux arpens de jardin, en se résignant avec courage à la perte de la plus grande partie d'une fortune acquise par de longs travaux, et à une vie obscure, privée de toutes les dissipations de la société à l'âge où elle est plus que jamais un besoin.

En germinal de l'an 5, nommé membre du conseil des anciens par le département de l'Eure, chargé par ses commettans de solliciter auprès du gouvernement le libre exercice des cultes, c'est-à-dire, ce qui est bien remarquable, de demander pour la religion catholique la même

Digitized by Google

tolérance qu'il avoit invoquée dans *Bélisaire* pour les religions dissidentes, il écrit sur ce sujet un discours imprimé dans le quatrième volume de ses *Mémoires* et qu'il n'a pas pu prononcer; où, se défendant d'employer les moyens de l'art oratoire qui ne sont plus, dit-il, de son âge, il est encore éloquent, parce qu'il parle le langage du sentiment et de la vérité.

En fructidor de la même année, les élections de son département ayant été cassées avec celles de quarante-huit autres, après avoir échappé au danger d'aller périr dans les marais de Sinamary, il retourne à sa retraite et à ses livres avec autant de joie que le berger de la fable, appelé par le monarque à être pasteur de gens, en éprouve à retrouver dans son coffre les instrumens de son premier métier, et à reprendre la vie champêtre dont il a connu les douceurs.

C'est-là qu'au sein de sa famille, aimé et respecté de ses voisins, répandant autour de lui le bien que sa modique fortune lui permet encore de faire, travaillant avec assiduité pour laisser à ses enfans ses dernières instructions dans les traités dont j'ai fait ci-dessus mention, il couronne une vie honorable et laborieuse en mou-

Digitized by Google

rant, pour ainsi dire, sur le champ de bataille et les armes à la main.

Maintenant, Messieurs, je vous le demande, l'homme dont je viens de vous tracer le portrait, n'a-t-il pas des droits à votre estime par son caractère moral, et à votre reconnoissance par ses ouvrages? Ces sentimens ne sont-ils pas justement dus à celui qui, d'une part, a rempli tous les devoirs de la vie sociale, et de l'autre, employé ses talens à nous ouvrir des sources abondantes d'instruction et de plaisir ?

Je sais qu'on se plaint souvent de l'ingratitude des hommes envers ceux qui les ont éclairés et servis. Il y a long-temps qu'on a peint la justice des siècles, les attendant assise sur leur tombe, et ne se montrant à eux que là. Souvent leur vie entière est un combat. Comme tous les hommes à talens, Marmontel a été long-temps en butte à ce que la critique a de plus injuste et de plus amer de la part de ces écrivains éphémères qui vivent du mal qu'ils disent, car je ne saurois convenir que ce soit du mal qu'ils font.

Enfin, le temps de la justice est arrivé pour lui; mais, que dis-je? elle n'a pas été si tardive; et, bien avant de le perdre, nous avons vu ses ouvrages et son caractère prendre dans l'opinion

nion publique une place distinguée qui leur restera.

Oui, Messieurs, j'aime à penser que, si Marmontel, octogénaire, étoit venu vous apporter ici les fruits de ses dernières veilles, et présider, peut-être, cette respectable assemblée, avec l'autorité de l'expérience et de l'âge, il eût reçu de vous les témoignages de la considération naturellement attachée à la vieillesse d'un homme de lettres qui a rempli sa vie de travaux utiles; vous l'auriez vu avec intérêt près de la fin d'une longue carrière, conservant encore quelque chose de cette énergie du jeune âge, qui est l'âme de l'âme et la vie de la vie. Vous auriez applaudi à ses derniers efforts, et cet accueil qui eût payé tous ses travaux, je pourrai croire qu'il l'eût obtenu de vous d'après l'indulgence avec laquelle vous aurez bien voulu m'entendre.

FIN.

Digitized by Google

Digitized by Google

ÉLOGE

DE M. DE BEAUVAU,

L'UN DES QUARANTE DE LA CI-DEVANT ACADÉMIE FRANÇAISE,

Prononcé à une Séance publique de la 2e. classe de l'Institut, le 12 thermidor an 13,

PAR M. DE BOUFFLERS,

MEMBRE DE LA CLASSE DE LA LANGUE ET DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE DE L'INSTITUT NATIONAL.

A PARIS,

Chez XHROUET, imprimeur, rue des Moineaux, n°. 423;
DÉTERVILLE, rue du Battoir, n°. 16;
LENORMANT, rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 42;
PETIT, palais du Tribunat, galerie de pierre, n°. 229, près la galerie vitrée.

M DCCC V.

Digitized by Google

Nota. On a rempli les formalités prescrites par la loi du 19 juillet 1793 pour assurer aux auteurs la propriété de leurs écrits.

Digitized by Google

ÉLOGE

DE M. DE BEAUVAU.

Messieurs,

Lorsqu'après une longue et pénible léthargie l'ancienne Académie française a, pour la première fois, entendu la voix qui lui ordonnoit de renaître, ses yeux reconnoissans se sont d'abord tournés vers celui qui venoit de les rouvrir; puis, jetant autour d'elle un regard douloureux, elle a cherché inutilement plusieurs hommes recommandables, qu'à son dernier soupir elle comptoit encore parmi ses membres. Hélas! ils ne se sont point relevés avec elle! et alors, nous qui leur survivons, nous avons cru entendre les mânes de ces confrères, depuis si

Digitized by Google

dignement remplacés, réclamer du fond de la tombe les honneurs que chacun d'eux avoit rendus à celui qui l'avoit précédé. Le temps est venu d'acquitter cette dette religieuse, et de remplir envers ces ombres négligees un devoir plus cher à nos cœurs que nécessaire à leur mémoire.

Vous m'avez choisi, Messieurs, pour vous parler de M. de Beauvau; c'étoit deviner mon vœu, mais présumer de mes forces. Cette tâche honorable auroit même offert moins de difficultés à tout autre qu'à moi; et, pendant mon travail, le même sentiment qui me pressoit m'a plus d'une fois retenu. Aujourd'hui cependant, prêt à payer solennellement ce tribut d'une piété presque filiale envers un homme à qui son indulgence pour moi, et ma vénération pour lui, m'attachoient encore plus que les nœuds de la parenté la plus rapprochée, j'éprouve, avec une sorte de surprise, qu'il y a des jouissances pour la tristesse, et que les mêmes souvenirs qui ont produit de longs regrets peuvent aussi les adoucir.

Nous trouvons je ne sais quel charme à parler de ceux que nous avons pleurés. En nous peignant vivement ce qu'ils étoient, nous oublions quelquefois qu'ils ne sont plus, et nous

Digitized by Google

croyons les voir reparoître, évoqués par l'amitié. Que ne puis-je me flatter de produire ici la même illusion, et de faire revivre, pour un moment du moins, au milieu de cette assemblée, un homme qui auroit eu tant de plaisir à s'y trouver, qui regardoit ses confrères (vous le savez) comme autant de frères, et qui reconnoîtroit encore parmi vous, Messieurs, des amis heureux de l'y revoir !

Quelques événemens de sa vie, auxquels j'ajouterai quelques traits de son caractère, suffiront à son éloge; et la vérité, que sans doute vous me recommandez, servira mieux ma tendresse que l'exagération.

M. de Beauvau, fils de M. de Craon et de Mlle. de Ligneville, naquit à Lunéville en 1720; il y fut élevé au milieu d'une famille nombreuse, à la cour et sous les auspices de Léopold, le meilleur et le plus sage des princes de son temps. Ce grand homme, appelé à régner sur un pays ravagé, sut en écarter le fléau de la guerre; et, pendant que l'Europe autour de lui étoit en armes et en feu, on vit refleurir ses Etats à l'ombre des ailes de son génie. Aussi n'a-t-il besoin ni de monumens, ni d'historiens, puisqu'il vit et qu'il vivra toujours en Lorraine sous le nom du *bon duc*, et que, d'âge en âge, les fils

Digitized by Google

y apprennent de leurs pères à ne prononcer ce nom qu'avec l'accent de la reconnoissance et du regret.

Un enfant élevé au sein d'une famille animée de l'esprit d'un tel protecteur, auroit pu concevoir des inclinations pacifiques; mais l'enfant de M. de Craon savoit qu'il étoit destiné au métier des armes, ou plutôt il le sentoit. Il entroit dans sa quatorzième année lorsqu'il vit partir M. de Ligneville, frère de sa mère, pour une campagne qui, en le couvrant de gloire à Colorno, devoit terminer sa vie. Ce noble guerrier, l'honneur de son pays, ressembloit aux héros des romans, et il ne lui manqua que de vivre pour égaler ceux de l'histoire. Le jeune Beauvau, épris des grâces chevaleresques de son oncle, enflammé du désir d'égaler ses exploits, sent redoubler son ardeur en le voyant voler à de nouveaux périls, et veut tout quitter pour le suivre. Ce fut la première fois que ses parens eurent besoin de leur autorité sur un fils jusque-là si tendre et si docile. Ses maîtres lui sont devenus odieux, les études sont abandonnées, les leçons oubliées, les livres fermés, et l'enfant est sourd à tout ce qui ne lui parle pas de guerre.

M. de Beauvau n'a pas besoin que je lui

Digitized by Google

fasse honneur du premier élan d'une passion si commune à cet âge, où l'on ne voit ordinairement dans la guerre qu'un exercice du corps et un délassement de l'esprit, et où tout écolier voudroit toujours courir à l'ennemi pour fuir son précepteur. Le chagrin ne dura que ce que durent des chagrins de quatorze ans. D'agréables distractions, des voyages instructifs le firent oublier, et la guerre de 1740 va bientôt prouver que la première passion du jeune Beauvau n'avoit fait que croître avec lui.

Il venoit d'être nommé colonel du régiment des gardes du roi Stanislas de Pologne, devenu beau-père de Louis XV, et duc de Lorraine; mais comme ce régiment devoit rester à Lunéville auprès du roi, M. de Beauvau ne voulut point perdre, dans un service tranquille, de belles années qu'il étoit pressé de mieux employer. Il pensa que Stanislas, dans sa jeunesse, auroit préféré les hasards au repos; il fit ce que Stanislas auroit fait, et il aima mieux l'imiter que le servir.

On lui permit de faire la campagne comme volontaire attaché à la personne de M. le maréchal de Bellisle qui commandoit en Bohême, conjointement avec M. le maréchal de Broglie. Notre armée, d'abord victorieuse,

Digitized by Google

étoit, à cette époque, renfermée par l'habileté du prince Charles de Lorraine dans cette même ville de Prague, qui avoit été peu auparavant le théâtre de notre gloire, et s'y voyoit menacée des plus tristes extrémités. M. de Bellisle, presque uniquement occupé des moyens de la faire vivre et de la sauver, n'offroit, à la volonté de son jeune aide-de-camp, que bien peu d'occasions de se signaler; M. de Beauvau prit le parti de se faire aide-de-camp de tout ce qui marchoit à l'ennemi. Cette ardeur entraînante, cette taille avantageuse, cette figure noble et assurée qu'on remarquoit toujours dans les premiers rangs des combattans, l'eurent bientôt fait connoître de toutes les troupes; elles ne voyoient encore qu'un soldat, mais ce soldat annonçoit un chef, et valoit un drapeau; cependant les Autrichiens commençoient à serrer la place, et leurs progrès décidèrent enfin les maréchaux à commander une sortie vigoureuse. On fait un détachement de tous les grenadiers de l'armée, on y joint le corps des carabiniers qui combattoit à pied, et qu'on appeloit le bataillon sacré; ces deux troupes émules, étoient prêtes à donner ensemble : tout à coup, en avant du front, un guerrier, semblable à ceux du Tasse ou de l'Arioste, fixe tous les regards; c'étoit

Digitized by Google

M. de Beauvau : on s'élance à sa suite dans les tranchées, on encloue, on renverse les batteries, on détruit en un instant les travaux d'un mois, et l'ennemi, forcé à la fuite, laisse trois mille hommes sur le champ de bataille; jour glorieux au milieu d'un temps de crise, et qui prouva du moins que nous étions toujours des Français. Le prince Charles, de son côté, ne se décourage point, et continue le siége. L'obligation imposée à nos généraux de se concerter entre eux, entravoit leur marche; leur inquiétude réciproque s'opposoit à tous les grands partis, l'ennemi en profitoit, et le siége avançoit. Enfin, les maréchaux, accordés de nouveau par la nécessité, commandent une sortie plus nombreuse que la première; elle se fait en plein jour. Il seroit inutile de dire que tout réussit; les Français étoient cette fois menés à la française; ils reviennent donc triomphans : cependant on remarque de l'abattement sur le visage des carabiniers; on leur en demande la cause; ils répondent, en montrant M. de Beauvau sur un brancard porté par leurs camarades, *c'est que le jeune brave est blessé.* Plus les Français méritent ce nom, plus il est beau de le mériter entre eux. La blessure étoit grave, le traitement fut long, mais le temps n'en

Digitized by Google

fut point perdu; des lectures utiles, des conversations intéressantes, des études suivies trompèrent l'impatience du blessé; toutes ses occupations, tous ses entretiens avoient l'art militaire pour objet, et ce n'étoit qu'en apprenant son métier, qu'il pouvoit se consoler de ne le point faire.

La campagne finie, M. de Beauvau revient à Paris, brillant de toutes les grâces de la jeunesse auxquelles sa réputation ajoutoit encore plus d'éclat. Paris offroit alors, peut-être même offre-t-il encore aux officiers français presqu'autant de dangers que la guerre, et la fleur de nos camps y rencontroit plus d'une Armide: il paroît qu'il n'en fut pas ainsi pour le jeune officier dont je parle; il ne méprisoit point les plaisirs, mais il savoit les allier avec l'étude, et songeoit plus à son instruction qu'à son amusement. De toutes les connoissances qu'il fit à cette époque inquiétante de sa vie, ce fut celle de M. de Montesquieu qui l'intéressa le plus; leur âge étoit bien différent; mais l'immortel Montesquieu avoit accoutumé son esprit à lire dans l'avenir; il prévit M. de Beauvau, et le distingua de ses jeunes contemporains, comme, parmi les fleurs d'un verger, un œil connoisseur distingue celles qui porteront des fruits.

Revenons avec lui dans les camps dont il ne

Digitized by Google

s'est jamais éloigné qu'à regret; il va s'y montrer enfin, à la tête d'un régiment, celui des gardes de Stanislas, que ce bon roi se seroit reproché de retenir plus long-temps auprès de sa personne, lorsqu'il pouvoit être utile au roi son gendre. M. de Beauvau se rend d'abord en Allemagne; il y voit de trop près à Dettingen les sages mesures du maréchal de Noailles dérangées par la fougue imprudente du duc de Grammont. D'Allemagne, il passe en Italie, où, d'un côté, la maison d'Autriche avec le roi de Sardaigne, de l'autre, la France avec l'Espagne soutenoient d'anciennes querelles sans jamais les terminer. On sait que de tout temps les puissances belligérantes de l'Europe avoient choisi cette belle contrée pour servir comme d'arêne à leurs sanglans tournois; mais la renommée, dont toutes les voix suffisent à peine à répéter les derniers prodiges de nos armées en Italie, semble avoir oublié tous les autres faits d'armes que jusqu'alors on y avoit admirés; je me permettrai cependant de rappeler à votre mémoire, Oneille, Villefranche, le Col-de-Tende, Mont-Alban, la Turbie, Pierre-Longue, Desmon, Coni...., sans compter beaucoup d'autres postes qu'on disoit inaccessibles jusqu'à ce que nous les eussions emportés l'épée à la main; j'ajou-

Digitized by Google

terai seulement que dans toutes ces occasions l'exemple de M. de Beauvau rendit son régiment l'exemple de l'armée, et que l'armée elle-même, au milieu des succès balancés de cette guerre, montra dès lors à l'Italie qu'elle seroit digne d'y reparoître un jour sous les drapeaux du premier des capitaines.

L'hiver, qui alors, et surtout dans les Alpes, séparoit les combattans les plus acharnés, permit à M. de Beauvau de retourner à Paris. Ce fut pour lui l'époque d'un premier mariage, qui, en l'unissant à une épouse aussi aimable que vertueuse, le rendit le plus heureux des pères.

Le printemps revient et ramène en Italie les horreurs de la guerre au milieu des beautés de la nature; on se propose de passer la Bormida; il faut pour cela se rendre maître du pont Cassal-Bayane, et M. de Beauvau est honoré de la commission; le pont étoit défendu par de bons retranchemens, beaucoup de troupes et une artillerie formidable. M. de Beauvau se ressouvient de la tranchée de Prague; ce n'est plus un volontaire, c'est le chef lui-même qui, accompagné du jeune chevalier de Beauvau son aimable et valeureux frère, s'élance par les embrasures des canons; quelques officiers,

Digitized by Google

quelques grenadiers le suivent de près, et l'armée passe la Bormida.

Cependant la fortune de la guerre, qui ne voyoit point encore parmi nous l'homme fait pour la fixer, se retourne du côté du roi de Sardaigne. Un changement de règne en Espagne paroissoit avoir influé sur la politique et refroidi notre alliance; joignez à céla quelques mésintelligences trop ordinaires entre des armées combinées, quelques discordes entre les généraux, en voilà plus qu'il n'en faut pour perdre des batailles; mais dans ces temps nébuleux l'étoile de M. de Beauvau brille encore par intervalles. Son brave régiment ferme presque toutes les arrières-gardes, arrête les poursuites, rétablit quelquefois le combat et change du moins les déroutes en retraites.... De plus beaux jours ne tarderont point à luire, et c'est en partie à lui qu'on les devra. Bientôt vous le verrez chargé d'une grande expédition, faire passer le Pô à quinze mille hommes sous les yeux de vingt-cinq mille ennemis réduits à admirer sa manœuvre. Elle a été suivie de la bataille de Parme, où le régiment de M. de Beauvau, commandé sous ses yeux par son brillant frère, paya la victoire de presque tout le sang

Digitized by Google

de ses officiers et de ses soldats. Que la victoire est belle, mais qu'elle est chère!

La paix revient enfin en 1748 : l'Europe respire ; elle en a souvent besoin. Le père et la mère de M. de Beauvau, attachés à l'empereur, étoient restés en Toscane, tremblans au milieu des honneurs qui les environnoient, sur les destinées d'un fils pour qui chaque feuille des annales de ces guerres augmentoient leur tendresse, leur orgueil et leur inquiétude. Ses intérêts le rappeloient à Versailles, son cœur le ramène à Florence : il y trouve M. de Craon son père, un des hommes les plus instruits et peut-être le plus aimable homme de son temps, entouré des plus beaux esprits d'Italie, les Serati, les Venuti, les Nicolini, les Buon-Delmonte. M. de Beauvau ne parut pas plus déplacé parmi ces hommes illustres, que parmi ses compagnons d'armes : tous l'avoient connu pendant un premier voyage qu'il avoit fait en Italie ; tous avoient annoncé son mérite, et tous voyoient avec transport leurs prophéties accomplies. En effet, au milieu de tous les devoirs et de toutes les distractions de la guerre, M. de Beauvau ne perdit jamais les belles-lettres de vue. On a pu juger qu'il n'avoit que des loisirs bien

Digitized by Google

courts à leur donner; mais le temps de ces loisirs, il le passoit entre Cicéron, Tite-Live, Tacite, Montagne, Virgile, le Tasse, l'Arioste, Racine, Boileau, Voltaire. Il faisoit, de la plupart de ces lectures, non un délassement, mais une étude; et qu'on ne croie point que ces paisibles occupations, au milieu de cette vie tumultueuse, amollissent les cœurs; non, le guerrier qui cultive son esprit, polit ses armes. Les premiers hommes d'Italie virent aussi que le métier des armes ne nuit point aux grâces de l'esprit; et, malgré la résistance de M. de Beauvau, ils l'obligèrent à prendre une place dans la première de leurs Académies: c'étoit celle Della-Crusca, dont le Dictionnaire, fruit de longues méditations et de discussions profondes, prouveroit aux ignorans (si on pouvoit leur prouver quelque chose) que le travail d'un corps littéraire pourroit bien ne pas être absolument inutile.

De retour en France, après avoir passé à Paris et à Versailles le temps nécessaire pour n'y être point oublié, il revient enfin en Lorraine avec cette émotion douce que tout homme honnête éprouve à l'aspect de son pays natal, lorsqu'il l'a quitté jeune encore et qu'il y reparoît pour la première fois après une

Digitized by Google

longue absence. Comment revoir avec des yeux indifférens cette terre sacrée qui nous a reçu des mains de la nature, et ces murs paternels, et ce toit nourricier, et ces champs, ces bois, ces prés, ces montagnes, ces ruisseaux, et tous ces objets divers sur qui nous avons essayé nos premiers regards? Comment ne pas être attendri en nous retrouvant parmi les témoins de nos jeux, les compagnons de nos plaisirs innocens et ces hommes de toutes classes qui, peut-être, ont caressé notre enfance? Tels étoient les sentimens que M. de Beauvau a toujours conservés et qu'il a constamment prouvés à une patrie dont il fut toute sa vie l'idole; il y étoit rappelé alors par un père et une mère revenus depuis peu dans leurs foyers, et qui auroient payé un jour de sa présence, d'une année de leur vie. Il se retrouvoit au sein d'une famille assez aimable pour lui faire oublier le reste du monde, sans compter une société d'hommes et de femmes que Paris même auroit enviée à la Lorraine, et dont aucun autre pays, aucun autre âge, peut-être, n'offriront un second exemple. Heureuse contrée! où l'immortel Stanislas couloit enfin des années sereines après tant d'années orageuses..... Une voix plus éloquente vous a parlé dans cette même enceinte

Digitized by Google

de sa grandeur d'âme, de sa vertu, de son économie, de sa magnificence, des monumens qu'il a élevés, des dons qu'il a répandus, de cet amour sans bornes, de cette sollicitude sans terme, qui s'étendoient jusqu'à la dernière postérité de ses nouveaux sujets. Je me contenterai donc d'attester ce que nous avons tous applaudi, car je ne pourrois que le répéter ou l'affoiblir.... mais, j'ai vu dans Stanislas plus d'un grand homme ; et, après avoir contemplé avec vous le prince dans son conseil, il me resteroit à vous peindre le sage dans ses foyers. Que ne puis-je vous le montrer entouré plutôt d'enfans adoptifs que de courtisans, souriant à nos hommages, à nos soins, aux efforts que nous faisions pour embellir ses jours, les plus beaux des nôtres..... Vous nous verriez nous-mêmes dans le tableau plus attendris encore qu'empressés ; essayant tous à l'envi de lui plaire, non parce que nous dépendions de lui, mais (le dirai-je) parce qu'il nous plaisoit, parce que nous l'aimions, parce que nous sentions qu'il nous aimoit. Sans doute l'intérêt rassemble des hommes de tous rangs auprès de tous les princes, la reconnoissance les retient auprès de quelques-uns ; auprès de celui-là on étoit distrait de l'intérêt, on l'étoit même de la reconnoissance,

Digitized by Google

et sa bonté faisoit oublier jusqu'à ses bienfaits. Hélas ! nous jouissions d'un bonheur que nous n'avons mesuré qu'en le perdant. Chacun se croyoit chez soi, et nous étions chez lui..... Il ne m'est point permis de nommer tout ce qui ajoutoit aux charmes de cette cour patriarcale; mais Voltaire, Montesquieu, Saint-Lambert, le président Hénault, Mme. du Châtelet, Mme. de Grammont, M. de Tressan, et des hommes et des femmes dignes d'entrer dans cette brillante élite, y formoient comme un cercle rayonnant de lumière, dont le plus aimable des sages étoit le centre; et la réunion de tant de nobles délices avoit fait de Lunéville un séjour si différent du reste du monde, qu'en y pensant, je crois plutôt me ressouvenir de quelques pages d'un roman impossible à oublier, que de quelques années de ma vie.

C'est dans cette cour sans intrigues, sans jalousie, et même sans affaires; c'est dans cette école du goût, de la grâce, du bon esprit, dans cet asile de la bonhomie et de la paix, que M. de Beauyau aimoit à se délasser quelquefois de Paris et de Versailles, lorsque la guerre de sept ans interrompit ses occupations et ses loisirs. Elle a commencé par le siége de Mahon, où M. de Beauvau, chargé de l'attaque

la

Digitized by Google

la plus décisive, celle du centre partagea la gloire de l'assaut avec nos plus vaillans soldats. Il en étoit estimé (car le soldat est bon juge), et il avoit su, peu auparavant, leur marquer l'estime qu'il leur rendoit. Le fait est connu; cependant il est bon de le rappeler, et d'en donner l'honneur à qui il appartient. Le vin, dans l'île de Minorque, est très-fort et à très-bas prix; à ces deux titres, il plaisoit doublement à nos troupes; mais l'indiscipline, compagne de l'ivresse, alloit toujours croissant, et pouvoit même influer sur le succès de l'expédition; les reproches, les défenses, les punitions étoient sans effet; M. de Beauvau, consulté là-dessus par M. de Richelieu, lui conseilla de mettre à l'ordre que ceux qui s'enivreroient, ne monteroient point à l'assaut. Le conseil fut suivi, et, de ce moment, on ne vit plus un homme ivre dans le camp; preuve évidente que les moins sobres de nos soldats aiment encore mieux la gloire que le vin.

Profondément affecté d'un passe-droit qu'il éprouva peu après la prise de Mahon, M. de Beauvau refusa de l'emploi dans l'armée d'Allemagne, pour ne pas s'y trouver aux ordres d'un général qu'il auroit dû commander. S'il est permis de céder en pareille circonstance,

aux caprices impérieux de l'honneur, c'est à celui qui en a toujours si rigoureusement accompli toutes les lois. Il cherche des consolations à une armée que nous avions alors en Bretagne, et où il obtint d'être employé en qualité de maréchal-des-logis. Bientôt après, cette armée n'ayant point été mise en activité, son zèle, plus fort que son chagrin, le ramène à l'armée d'Allemagne; mais, fidèle à sa résolution de n'y accepter d'emploi qu'après avoir repris son rang, il y reparoît en qualité de simple volontaire, et voici à ce sujet le témoignage d'un juge irrécusable. M. le maréchal de Broglie, au bas d'une lettre qu'il écrivoit au roi sur le champ de bataille de Corbach, ajoute: « M. de Beauvau est arrivé au moment du combat, c'est » un aide-de-camp d'une nouvelle espèce, il » est aussi bon pour le conseil que pour l'action ». On peut juger, d'après ces lignes écrites d'une main victorieuse, que, dans toutes les vicissitudes de cette guerre, M. de Beauvau ne manqua pas l'occasion d'un bon conseil ou d'une belle action; mais les bons conseils ne sont guère utiles qu'à ceux qui pourroient eux-mêmes les donner, et les belles actions ne servent pas plus dans les batailles perdues, que l'or dans les naufrages.

Digitized by Google

Enfin, en 1762, la France envoie à l'Espagne un secours de douze mille hommes contre le Portugal, et M. de Beauvau le commande. Sourire trop passager de la fortune! il arrive avec des connoissances qui étonnent, et des plans qui effraient le cabinet de Madrid; et comme, par ses instructions, il étoit malheureusement assujéti à la plus scrupuleuse subordination envers un général qui se défioit de la supériorité de son inférieur; il trouve partout des obstacles, partout des dégoûts; l'ardeur du général français, enchaîné au flegme du général espagnol, éprouve le supplice de Mézence, et la vertu de M. de Beauvau lui devient d'autant plus nécessaire, que ses talens lui sont plus inutiles.

Il espéroit néanmoins être consolé de tant de contradictions, par une armée de vingt-cinq mille hommes qu'il devoit commander, la campagne d'après, dans les Algarves, et qui, entièrement à sa disposition, ne se seroit point ressentie de la paralysie de la campagne précédente. Tel étoit son espoir, lorsque la paix, changeant de nouveau la face des choses, vint fermer pour lui une carrière où son âme s'élançoit par un attrait irrésistible, et où il croyoit modestement n'avoir fait que préluder. Je ne réponds pas qu'il n'ait éprouvé quelques regrets en voyant

Digitized by Google

disparoître ce beau fantôme de gloire vers lequel il s'étoit toujours avancé, et qui sembloit enfin s'avancer vers lui; mais comment s'affliger du bien du monde? Non, il reconnoît bientôt que, si un homme d'honneur se permet rarement de désirer la paix pendant la guerre, un homme de bien doit encore moins regretter la guerre au moment de la paix.

Un tel homme n'étoit point de ceux qui demeurent oisifs. On avoit trop besoin des services qu'il pouvoit rendre, il avoit trop besoin du bien qu'il pouvoit faire. Il fut donc nommé d'abord au commandement de Guienne; cette province s'attendoit, sur la réputation de M. de Beauvau, à voir seulement un guerrier ou un courtisan; elle voit un administrateur, un magistrat, un ami rigide du bon ordre, un réformateur austère de divers abus qui l'indignoient d'autant plus, qu'il n'eût tenu qu'à lui d'en profiter. A peine a-t-il paru, que mille usurpations secrètes sont abolies; les permissions de port d'armes cessent d'être une branche de revenu pour qui les accordoit, et les dons que les villes avoient coutume d'offrir à chaque nouveau commandant, y sont appliqués à des établissemens de charité. Quant au reste, le commerce délivré de beaucoup d'en-

Digitized by Google

traves, les préposés assujétis à un service plus régulier, le parlement lui-même, averti des limites où il doit se renfermer, suffisent aux deux ou trois mois que M. de Beauvau passa dans ce commandement; il le quitta pour celui de Languedoc, emploi de confiance encore plus que de faveur, et qui, en ouvrant un champ plus vaste à ses talens pour l'administration, lui présentoit en même temps des devoirs plus importans et plus épineux.

Les guerres de religion étoient étouffées, les haines ne l'étoient point. Les cendres des Cévennes fumoient encore; l'esprit de persécution d'un côté, l'esprit de vengeance de l'autre se servoient réciproquement de motifs, et ressembloient à deux poignards qui s'aiguisent par le frottement. Eh! quel exemple offrit alors M. de Beauvau! Qu'il est beau de voir un homme de guerre devenu un homme de paix occupé à calmer d'une part les esprits trop échauffés, à combattre de l'autre des principes trop sévères, et à plaider en secret la cause d'une classe d'infortunés, dont les pères, échappés aux massacres et aux proscriptions, ne leur avoient laissé pour tout héritage que l'industrie, la croyance et le malheur de leurs ancêtres; mais aussi, en les défendant à leur insçu des vexa-

Digitized by Google

tions dont un zèle, soit trompé, soit trompeur, est toujours prodigue, il savoit mesurer sa protection pour qu'elle ne devînt pas un titre à des prétentions prématurées, ou à de vagues projets de représailles. Je l'ai vu remplir ce rôle sublime, je l'ai vu placer l'égide de la sagesse entre l'intolérance et l'indignation. La persuasion étoit à la fois le supplément et l'adoucissement de son autorité; il n'ordonnoit point, il inspiroit; et le respect que ses vertus commandoient, devenoit une religion commune aux deux partis.

Un événement remarquable dans la vie de M. de Beauvau, fut la disgrâce de M. de Choiseul. son proche parent et son ami particulier, cet homme célèbre, sur qui l'on peut avoir deux avis, mais dont le nom, prononcé même par la critique, rappellera toujours un esprit étendu, un caractère noble, un ministre passionné pour la gloire de son pays.

Divers troubles intérieurs, que l'ascendant de M. de Choiseul avoit comprimés, ne tardèrent pas à éclater après sa retraite. Les parlemens déplaisoient au ministère; un lit de justice les cassa. Dans cette imposante cérémonie, M. de Beauvau, quoique particulièrement attaché à la personne du monarque, et par un

Digitized by Google

dévouement bien connu et par sa place de capitaine des gardes, pensa (ce qui étoit rare pour le temps) qu'il appartenoit à la France avant que d'appartenir à la cour, et qu'il se devoit aux véritables intérêts du roi plus qu'aux passions de ses conseillers. Il refusa son assentiment à la dissolution du seul corps qui pût, dans ces temps d'inquiétude, rassurer la nation contre le ministère, et il résista comme un homme clairvoyant que des aveugles essaieroient d'entraîner.

Après une pénible inaction, pendant laquelle sa santé, cruellement dérangée, et de longues douleurs ne donnèrent que trop d'exercice à son courage, M. de Beauvau, environ un an avant sa promotion à la première dignité militaire, fut nommé par Louis XVI au gouvernement de Provence, où, contre l'usage presque général du royaume, le gouverneur avoit quelques fonctions à remplir. Il s'y dévoua selon sa coutume, et il fit, pour cette province, moins qu'il n'eût voulu sans doute, mais plus qu'on n'auroit osé espérer. Divers projets relatifs à l'administration, à la culture, au commerce, à la navigation, aux communications, à l'embellissement du pays, furent présentés, lus, discutés, adoptés; quelques-uns même reçurent

Digitized by Google

un commencement d'exécution ; et souvent, dans ces occasions, des fonds refusés, ou trop lentement versés par le gouvernement, étoient offerts et fournis par le gouverneur. A des qualités aussi grandes, à des intentions aussi paternelles, que manquoit-il? Rien, sinon d'être soutenues par un pouvoir moins chancelant, et surtout de se montrer dans des jours moins voisins du plus effrayant des orages.....

Il est passé l'orage : ne renouvelons point nos douleurs en nous rappelant nos misères; contentons-nous de plaindre un aussi bon Français, d'avoir assez vécu pour voir l'agonie de la France, et trop peu pour jouir de sa résurrection.

Arrêtons-nous ici, Messieurs, et jetons un coup d'œil rapide sur l'homme dont vous avez voulu consacrer la mémoire. Qui ne seroit frappé de ce long enchaînement de devoirs tous remplis au delà de leur mesure, de cette suite non interrompue de services importans, mais toujours trop foibles au gré de son zèle? Ne le voyez-vous pas dans toutes ses actions d'accord avec lui-même, d'accord avec les temps, d'accord avec les circonstances? Impatiente à son début, sa valeur, d'année en année, devient plus utile sans être moins brillante. Sa raison prématurée s'éclaire avec l'âge;

Digitized by Google

une courageuse prudence assure sa marche au delà du milieu de la route, la sagesse et la constance le soutiennent à son déclin.....; conformité remarquable avec sa figure même, qui a successivement offert à tous les regards comme une suite de modèles pour tous les âges: agréable dans la première jeunesse, noble et calme dans les années qui ont suivi, grave et douce dans l'âge mûr, respectable, mais toujours belle dans la saison plus avancée....., et la vieillesse même, au lieu de la déformer entièrement, n'a fait qu'y graver, pour ainsi dire, l'empreinte auguste de la sagesse et comme l'histoire d'une belle vie.

Je viens de dire ce qu'il a fait, je vais dire ce qu'il a été; et, après avoir raconté l'histoire de sa vie, je révélerai les secrets de son cœur. L'homme moral n'est point dans ce qu'il fait; il est dans ce qu'il veut. Souvent les traits qu'on a le plus exaltés perdroient bientôt leurs admirateurs, si une lumière redoutée en dévoiloit tout à coup les vrais motifs; car, hélas! le bien même n'a pas toujours été fait pour le bien. Ici, au contraire, les actions les plus simples recevroient du sentiment soutenu qui les inspiroit, un prix qui ne pourroit que s'accroître avec les lumières

Digitized by Google

des juges. Eh! quel juge plus sévère pourroit-on donner à cet homme si rare, que son propre cœur; que cet amour de la perfection qui n'étoit pas encore satisfait après le devoir rempli; que cette crainte généreuse de trop présumer de lui, qui le montroit toujours à lui-même au-dessous de ses véritables proportions, et qui, dans sa tendance au bien, sans arrêter son élan, l'excitoit à redoubler son effort! Ajoutez à cela le besoin d'être toujours juste, qu'il sentoit plus vivement que le commun des hommes ne sent le besoin qu'on soit juste envers eux; cette bienveillance innée pour tous ses semblables, que jamais un être foible ni un être souffrant n'ont réclamée en vain; cette noble disposition aux sacrifices les plus difficiles, qui souvent lui faisoit goûter le plaisir peu connu de prononcer contre lui dans sa propre cause; cette inquiétude héroïque pour tous les hommes confiés à son autorité, qui, à la guerre, le rendoit aussi économe du sang de ses soldats que prodigue du sien, et sembloit lui faire ambitionner le privilége exclusif du danger.

En méditant sur un homme aussi différent de ceux qu'on appeloit improprement ses pareils, je me suis quelquefois demandé à moi-même à qui nous devons nos mérites ou nos

Digitized by Google

démérites. Est-ce à la nature, ou à l'éducation? On leur attribue trop à toutes les deux. La nature a déposé d'avance, dans tous les hommes, les principes invisibles de la sensibilité et de la raison; l'éducation les a plus ou moins développés: la première est une mère qui a donné à tous ses enfans un patrimoine; la seconde, une tutrice qui a essayé de mettre ce patrimoine en valeur. Mais attendons le moment de l'émancipation, le moment où l'homme entre en possession de lui-même; c'est alors seulement que sa vie morale commence, et c'est dès lors que M. de Beauvau prépara non ce qu'il devoit un jour devenir, mais ce qu'il devoit valoir.

Trois qualités que rarement on a réunies à un si haut point, la sensibilité, l'émulation, la modestie le mirent dans le chemin de toutes les vertus. La sensibilité le portoit à faire tout le bien qu'il pouvoit, l'émulation le pressoit de faire du mieux qu'il pourroit, et la modestie lui persuadoit qu'il n'avoit jamais assez bien fait. De là, cette observation continuelle de son intérieur, cette censure de lui-même qui se tournoit en exhortation secrète vers tout ce qui lui paroissoit honnête et utile; mais ce qui a le plus caractérisé M. de Beauvau, ce sont ces notions de justice intérieure, étrangères à tant

Digitized by Google

de gens qui en parlent, et qui, chez lui à chaque instant, plus éclaircies par une pratique soutenue, lui montroient la justice aussi belle qu'elle est nécessaire; elle fut pour lui une divinité dont son cœur étoit le temple, et qu'il servit, non par intérêt, non pas même par devoir, mais par une vraie passion. Ce n'est qu'après l'avoir long-temps étudiée, long-temps exercée contre soi-même, qu'on parvient à connoître ces délices cachés pour le commun des hommes, car la justice est une science qui n'est bien enseignée que par la vertu.

Je voudrois dire ces choses d'après moi; je les dis d'après lui; je montre ce que j'ai vu, et un exemple entre mille prouvera plus que tous mes éloges.

Je suivois M. de Beauvau dans une reconnoissance qu'il faisoit sur les côtes du Languedoc, dont il venoit de tenir les états; les lumières que je lui voyois recueillir à chaque pas, montroient évidemment celles qu'il avoit acquises, et chacune de ses questions annonçoit un homme qui sauroit juger de la réponse. Pendant qu'il observe tout, qu'il pourvoit à tout, donnant des ordres, recevant des mémoires, écoutant des rapports, prenant des notes, nous entrons dans Aigues-Mortes, et nous allons descendre

Digitized by Google

de cheval au pied de la tour de Constance; nous trouvons à l'entrée un concierge empressé, qui, après nous avoir conduits par des escaliers obscurs et tortueux, nous ouvre à grand bruit une effroyable porte sur laquelle on croyoit lire l'inscription du Dante..... Les couleurs me manquent pour peindre l'horreur d'un aspect auquel nos regards étoient alors si peu accoutumés; tableau hideux et touchant à la fois où le dégoût ajoutoit encore à l'intérêt! nous voyons une grande salle privée d'air et de jour; quatorze femmes y languissoient dans la misère, l'infection et les larmes; le commandant eût peine à contenir son émotion, et pour la première fois ces infortunées apperçurent la compassion sur un visage; je les vois encore à cette apparition subite tomber toutes à la fois à ses pieds, les inonder de pleurs, essayer des paroles, ne trouver que des sanglots, puis, enhardies par nos consolations, raconter toutes ensemble leurs communes douleurs. Hélas! tout leur crime étoit d'avoir été élevées dans la même religion qu'Henri IV. La plus jeune de ces martyres étoit âgée de cinquante ans, elle en avoit huit lorsqu'on l'avoit arrêtée allant au prêche avec sa mère, et la punition duroit encore. Vous êtes libres, leur dit d'une voix forte, mais altérée,

Digitized by Google

celui à qui, dans un pareil moment, j'étois fier d'appartenir; mais comme la plupart d'entre elles étoient sans ressource, sans expérience, sans famille peut-être, et que ces pauvres captives étonnées de la liberté, comme des yeux opérés de la cataracte pourroient l'être du jour, risquoient d'être exposées à un autre genre d'infortune, leur libérateur, ému d'une nouvelle compassion, fit sur le champ pourvoir à leurs besoins.

Dirai-je le reste? M. de Beauvau avoit obtenu, comme une grâce singulière, avant que de quitter Versailles, la permission de délivrer trois ou quatre de ces victimes; il en délivre quatorze, crime énorme, selon certaines jurisprudences: et voici le compte qu'il en rend au ministre. « La justice et l'humanité parlant également en faveur de ces infortunées, je ne me suis pas permis de choisir entre elles; et, après leur sortie de la tour, je l'ai fait fermer dans l'espérance qu'elle ne s'ouvrira plus pour une semblable cause ». Le ministre blâma cette conduite qu'il traitoit d'abus de confiance, et enjoignit au commandant de réparer sur le champ le bien qu'il venoit de faire, faute de quoi, il ne lui répondoit pas de la conservation de sa place. La réponse du commandant fut que

Digitized by Google

le roi étoit le maître de lui ôter le commandement que sa majesté avoit bien voulu lui confier, mais non de l'empêcher d'en remplir les devoirs selon sa conscience et son honneur. Les choses en restèrent-là..... Conscience et honneur ! que ces mots sont puissans dans une bouche qui a droit de les prononcer ! L'une est une connoissance lumineuse de tous ses devoirs, l'autre est le besoin impérieux de les remplir. La conscience est la loi vivante, et l'honneur est à cette loi ce que la piété est à la religion.

Ce n'étoit point assez, comme on le voit, pour M. de Beauvau, des douces impulsions de son âme sensible; il appeloit aussi sa raison à son aide, et toutes deux d'accord tendoient au même but, l'une en cherchant le chemin de la perfection, l'autre en le montrant. Cependant cette défiance salutaire de lui-même, dont les éloges et les succès n'avoient pu le corriger, le portoit à ne pas s'en tenir à ses propres lumières, et c'étoit dans les belles-lettres qu'il en cherchoit tous les jours de nouvelles, sachant bien qu'elles renferment sous leur brillante enveloppe, non-seulement l'esprit, mais la raison de tous les hommes, et qu'elles offrent, à qui sait les consulter, les exemples des sages et

les conseils des siècles. Ne croyons pas en effet qu'elles tirent toutes leurs richesses des trésors de l'imagination, elles puisent aussi dans le cœur, et savent y porter leurs lumières; en vain répéteroit-on cent fois qu'elles ne nous rendent pas meilleurs; nous ne savons heureusement pas ce que nous serions sans elles: toujours est-il vrai que, sans affecter aucune autorité, sans se prévaloir d'aucune mission, toutes nos erreurs, elles nous les montrent; toutes nos fautes, elles nous les reprochent; toutes les vérités, elles nous les disent; toutes les vertus, elles nous y exhortent; toujours est-il vrai qu'elles éclaircissent l'esprit, qu'elles épurent les sentimens, et qu'à force de nous présenter dans tout son jour ce qui est bon et ce qui est beau, elles contribuent à l'amélioration de ceux qui les connoissent, à la perfection de ceux qui les cultivent, et par là au bonheur de ceux mêmes qui les ignorent.

Ce n'est pas dans cette assemblée, qu'il pourroit s'élever des réclamations contre des vérités dont je ne vois que des témoins ou des preuves. Qu'on objecte ailleurs qu'on a quelquefois abusé des lettres; c'est le crime de quelques écrivains, non celui des lettres. Les abus ne prouvent point contre les choses, mais contre les hommes.

Je ne crains point de le dire à l'honneur de

Digitized by Google

ceux qui ont bien voulu me compter dans leur nombre, cette sagesse de jugement, cette droiture éclairée, cette justice ingénieuse qui distinguoient particulièrement M. de Beauvau, et qui donnoient, en quelque façon, le fini à son mérite, il en est en grande partie redevable au commerce des hommes de lettres. Ce fut à leur amitié, mais à leur amitié méritée, à leur amitié éclairée, qu'il dut une satisfaction bien douce au moment où ils lui ouvrirent les portes de l'Académie française. Je ne sais si, dans le temps, l'envie ou l'ignorance osèrent attribuer ce choix à une pure complaisance de l'Académie pour un homme que ses places approchoient de la personne du monarque; mais, pour peu qu'il y ait encore ici quelqu'un à détromper, je m'en reposerai sur un homme célèbre que nous avons tous connu, que nous connoissons aujourd'hui mieux que jamais, M. Marmontel, et je lirai quelques lignes d'une lettre touchante qu'il écrivoit à Mme. de Beauvau à l'époque où elle a perdu le bonheur de sa vie.

« Oui, Madame la maréchale, nous pleurons » avec vous celui dont la seule présence recom» mandoit dans nos assemblées la décence, l'u» nion, la modération, l'amour de l'ordre et du » travail. Je ne parle point des lumières qu'un

» goût sévère et pur, un sentiment exquis des
» convenances du langage répandoient habituel-
» lement sur nos travaux; le moindre mérite de
» M. de Beauvau, même aux yeux de l'Acadé-
» mie, fut d'être un excellent académicien ».

En effet, Messieurs, nous l'avons vu porter dans la discussion, cette clarté qui la fait finir, et dans la critique, cette aménité qui la fait passer; nous avons reconnu en lui, ainsi que M. Marmontel, ce bon goût, plus pur souvent dans l'homme éclairé qui se borne à lire, que dans l'écrivain de profession, parce que l'un n'est que juge, et que l'autre est juge et partie. Nous avons été frappés, en l'écoutant, de ce bon ton que le bon goût lui-même se plaît à consulter, mais qui se dérobe à toute recherche; l'un est le législateur invisible de la littérature, l'autre de la conversation; personne, je crois, ne fut jamais plus fidèle à l'un et à l'autre que M. de Beauvau; et, après avoir montré hors de l'Académie tout le fruit qu'un homme du monde peut retirer de la société des gens de lettres, il a fait voir dans nos assemblées que les gens de lettres peuvent aussi trouver quelque avantage dans leur liaison avec les gens du monde.

M. de Beauvau s'est distingué surtout par

Digitized by Google

un zèle soutenu pour l'objet dont l'Académie française étoit spécialement chargée, et auquel l'auteur de notre nouvelle existence imprime en ce moment une nouvelle activité; je veux parler de ce dictionnaire toujours critiqué, toujours consulté; toujours fait, toujours à refaire; destiné à devenir le tableau fidèle et complet de la langue française, si on ne la voyoit changer à mesure qu'on croit la saisir. Nous ne savons que trop combien l'homme qui essaie de retenir est foible contre le temps qui entraîne; mais ici n'est-ce donc rien que de déterminer le vrai sens des mots, d'indiquer leurs diverses acceptions, d'éclaircir les doutes, de réformer les erreurs, de consacrer les bons usages, de proscrire les abus, de souscrire, puisqu'il le faut, à quelques novations, mais d'en prévenir, s'il se peut, de nouvelles, bien sûrs que ceux qui changent la langue ne sont pas ceux qui la savent? Au reste, ce n'est pas pour nous que nous travaillons, c'est pour que les chefs-d'œuvres, qui ont enseigné notre langue à tout l'univers l'enseignent à tous les siècles; c'est pour que les Racine, les Boileau, les Massillon, les Bossuet, les Fénélon, les Montesquieu, les Buffon, les Rousseau, les Helvétius, les Voltaire, et ceux qui les vaudront,

ne deviennent point des Gaulois; pour que leur langue, s'il se peut, soit celle de toutes les générations qui les liront, et que dans leur pays du moins ils n'aient pas besoin de traducteurs. Nous n'avons en vue que la gloire de nos maîtres et l'instruction de nos neveux..... Voilà ce qui excitoit le zèle de M. de Beauvau, voilà ce qui motivoit cette exactitude à nos séances, plus louée alors qu'imitée, et qui nous a plus aidés qu'on ne le pensoit à notre tâche académique. J'ose donc en appeler ici au petit nombre de ses confrères qui, avec moi, lui ont survécu; répondez; si votre choix n'a pas été le prix de ses travaux, son travail, au moins, n'a-t-il pas justifié votre choix ?

J'ai raconté sa vie, j'ai peint son âme, et, si j'ai pu attirer sur lui une partie de l'intérêt qu'il a mérité, il me semble que ceux d'entre vous qui n'ont connu M. de Beauvau que par ce que j'en ai dit, auroient une question à me faire..... A-t-il été heureux? on pourroit aussi-bien en douter que le croire; car les avantages les plus désirés, le rang, les dignités, le pouvoir, la richesse ne font pas plus au bonheur que la parure à la santé. La fortune, j'en conviens, ne lui a pas été absolument contraire, mais elle l'a moins secondé que quelques-uns

Digitized by Google

de ses égaux; qui sait cependant si cette même fortune, en favorisant moins M. de Beauvau, ne l'auroit pas mieux servi, puisqu'elle l'a laissé montrer ce qu'il pouvoit être sans elle; il auroit pu avoir plus de faveur, plus d'éclat, plus de succès, mais non plus de vertus.....; celui dont chaque instant a été marqué par un devoir rempli, par une belle ou une bonne action, par un sentiment délicat, par une noble pensée; celui qui a constamment fait le bien, et voulu le mieux, qui s'est toujours plus occupé de sa perfection que de son élévation, qui a repoussé loin de lui l'orgueil comme une bassesse, l'affectation comme une vile imposture, et qui a laissé l'envie à ses rivaux; celui qui, dans chaque position, auroit été digne de plus et content de moins, et qui, toujours le même au milieu des changemens, a trouvé dans son âme de quoi niveler les inégalités de la vie, celui-là, dis-je, n'a-t-il pas été heureux du bonheur le plus vrai, de cette félicité qui se cache dans l'âme du sage, et qui trompe l'œil de l'envieux.

Pénétrons à présent dans son intérieur, vous verrez l'homme d'ordre, l'homme instruit, l'homme actif, l'homme aimable, qui, avare seulement de son temps, le partage entre ses affaires, ou plutôt celles des autres, ses livres

et ses amis; qui, soigneux de plaire aux personnes qu'il rassemble, aime à voir régner chez lui une abondance honorable, une sage magnificence, une liberté décente, et tout ce que le bon goût peut offrir d'agrémens, et tout ce que la sagesse permet de plaisirs. On ne l'y voyoit paroître que par intervalles, avec cette dignité prévenante qui attiroit et captivoit toutes les attentions, avec je ne sais quelle gravité douce qui se prêtoit à la gaieté, qui s'en amusoit, qui l'encourageoit, et qui, en même temps, sans qu'on s'en apperçut, lui marquoit ses bornes; il portoit, dans la conversation, une simplicité élégante, des observations fines, des plaisanteries délicates, et le talent de bien écouter, qui ne se rencontre pas toujours avec le talent de bien dire; ses manières étoient nobles et franches comme lui, et l'on y admiroit en même temps cet art, j'ai presque dit ce bonheur, de contenter tout le monde par des égards ingénieux, par une politesse agréable, dont, mieux que personne, il connoissoit les nuances, et même les finesses; mais que, par cet esprit de justice qui ne l'a jamais abandonné, il mesuroit plutôt sur le mérite que sur le rang.

Cependant, après avoir quitté, avec une

Digitized by Google

sorte de plaisir, la retraite pour la société, il revenoit à la retraite avec plus de plaisir encore, et c'est-là qu'il passoit les plus douces heures de ses dernières années, entre sa fille, sa sœur et son ami (1)..... Cette fille, après avoir embelli des charmes de son sexe l'image de la jeunesse de son père, lui montroit l'empreinte vivante de sa raison, de son esprit, de sa bonté, et souvent elle trompa la modestie de M. de Beauvau, en l'obligeant, à son insçu, de s'applaudir lui-même dans sa ressemblance.

Oserai-je parler ici d'une sœur consacrée au ciel dès son enfance, qui, après avoir longtemps caché un esprit juste et une raison aimable dans l'ombre du cloître, s'est vue forcée de chercher un asile chez le plus aimé des frères, et d'y laisser entrevoir au monde un mérite étonné d'être apperçu.

Je n'oublierai pas non plus M. de Saint-Lambert, dont les talens admirés de M. de Beauvau dès sa jeunesse, étoient joints à des qualités qui les attachèrent l'un à l'autre pour la vie. Unis de bonne heure par des liens que

---

(1) Mme. de Poix, Mme. l'abbesse de Saint-Antoine, M. de Saint-Lambert.

Digitized by Google

rien n'a relâchés, que la mort seule pouvoit rompre, ils ont offert, pendant cinquante ans, un exemple trop rare de ces longues amitiés qui font à la fois deux éloges.

Si donc la fortune avoit paru quelquefois traiter M. de Beauvau avec trop d'indifférence, voilà des dédommagemens qui pouvoient lui suffire. Mais une puissance plus clairvoyante sans doute lui avoit dès long-temps décerné un prix digne seulement du plus digne, je veux parler de cette compagne, autrefois si heureuse, aujourd'hui si touchante, à qui il étoit réservé d'embellir, d'éclairer, d'adoucir, d'applanir la dernière et la plus pénible moitié de la carrière de son époux. Il l'aima, et il l'aima plus que s'il eût été moins sage. Dès lors, plus un moment de vide dans la vie de M. de Beauvau, plus une pensée qui ne rencontrât la pensée qui lui répondoit, plus un sentiment qui ne trouvât le sentiment qu'il cherchoit. Leurs âmes étoient inséparables, et c'est dans cet accord parfait que se sont écoulés même les jours de sa vieillesse, entre des soins et des consolations près desquels le reste du bonheur n'est rien.

Je laisse retomber sur elle ce voile de modestie et de douleur qu'un mouvement plus fort que

Digitized by Google

que moi m'avoit commandé de soulever. Je crois avoir assez prouvé que celui dont je viens de vous entretenir a été plus heureux qu'il n'auroit osé le désirer. Il a souffert sans doute ; eh! qui ne souffroit point alors? Il a langui, il a fini; mais cet esprit toujours lumineux, cette âme toujours grande, cette humeur toujours égale, ce caractère toujours bon ne se sont pas démentis un instant. Pensée consolante, au milieu des idées tristes dont elle est environnée! Un homme chargé d'ans et de mérites, qui achève ainsi le stade de la vie, offre à l'esprit qui le contemple une preuve comme visible d'une âme immortelle. Semblable à un astre bienfaiteur, il éclairoit, il échauffoit encore à son couchant. Nos regards avides de sa lumière ont essayé de le suivre au delà de l'horison.... et quand il a disparu... on est sûr du moins qu'il n'est pas éteint.

FIN.

Digitized by Google

ESSAI

SUR L'HISTOIRE

DE LA PRINCESSE D'AHLEN,

Epouse du prince électoral d'Hanovre, (depuis roi de la Grande-Bretagne, sous le nom de Georges I.)

AVANT-PROPOS.

L'HISTOIRE de la vie privée des princes offre peu d'évènemens aussi intéressans, que celui qui donna lieu à l'exil de l'épouse du prince électoral d'Hanovre, depuis roi de la Grande-Bretagne, sous le nom de Georges I, et qui fut cause de la fin tragique du comte de Kœnigsmarck. La malheureuse princesse, dont nous allons tracer l'histoire, ayant fini ses jours dans le château d'Ahlen, en a tiré le nom qui sert à la distinguer des autres personnes qui entrent dans la généalogie de la maison de Brunswick-Lunebourg. Peut être ses persécuteurs ont-ils cru que cette distinction séparerait leur victime de sa famille, comme un membre indigne de lui appartenir. Mais le nom de la princesse d'Ahlen rappellera long-tems, aux habitans du pays d'Hanovre, le souvenir d'une femme aimable, égarée peut-être, mais non coupable, et celui d'un de ces actes arbitraires de l'autorité souveraine, auxquels le mépris des formes judi-

Digitized by Google

ciaires imprimera toujours un caractère odieux, quelque juste que le motif en puisse avoir été en lui-même. Heureusement ces actes sont rares dans l'histoire du pays, et la reconnaissance des sujets pour un gouvernement qui s'est montré, en général, sage, juste et modéré, a contribué peut-être, autant que le gouvernement lui-même, à ensevelir cet exemple du contraire dans l'oubli, par un silence qui l'a en quelque sorte privé de tout monument authentique.

Cependant l'évènement n'est pas resté tout-à-fait inconnu aux étrangers ; les mémoires du tems, même ceux qui ont été publiés en France, en ont parlé. Le duc de St.-Simon dans les siens, M. Anquetil dans son ouvrage intitulé : *Louis XIV, sa Cour et le Régent*, en ont fait mention. Mais ils n'entrent dans aucun détail, et défigurent même les faits qu'ils rapportent. Si une pareille catastrophe ne doit pas être perdue pour la postérité, il est à desirer au moins qu'elle lui soit conservée avec toute l'exactitude, et avec tous les détails nécessaires pour porter un jugement assuré sur les causes qui la préparèrent.

Une autre considération nous a encore engagés à faire des recherches propres à remplir ce but, et à en publier le résultat dans ces archives. Un intérêt particulier paraît devoir fixer les yeux des Français sur le sort de la malheureuse princesse d'Ahlen : elle tenait à leur sang par sa mère qui était Française.

Cependant, nous devons l'avouer, il nous a été impossible de nous procurer des documens vraiment historiques. Rassembler les traditions, les rapprocher, les confronter, pour ainsi dire, et choisir les plus vraisemblables d'après la connaissance que nous avons de l'histoire du pays et du caractère des hommes en général, voilà à quoi a dû se borner notre travail. Il aura servi du moins à completter et rectifier les récits de nos prédécesseurs ; et

Digitized by Google

il offrira le précis de tout ce qu'on a dit jusqu'à présent sur ce sujet, si non de plus vrai, au moins de plus vraisemblable.

Mais avant d'entrer en matière, disons un mot des sources où nous avons puisé.

D'abord nous avons cru ne devoir pas négliger les témoignages recueillis dans le pays même, de personnes très-âgées, dont la jeunesse datait du tems où la princesse d'Ahlen vivait encore, et où son sort inspirait un intérêt général. Puis, nous avons consulté les traditions écrites, déposées dans des ouvrages composés du vivant de la princesse, ou peu de tems après sa mort. Elles se réduisent à trois principales :

1°. On nous a communiqué un manuscrit de feu M. B***, ministre de Louis XV à Hanovre, auprès du roi d'Angleterre Georges I. Il porte le titre d'*Histoire de la princesse de Zell, épouse du roi d'Angleterre, Georges I, et du comte de Kœnigsmark, avec une anecdote concernant le comte et la comtesse de Platen.* La simplicité, et, nous osons le dire, le caractère négligé du style, semblent parler pour la vérité du rapport, et l'autorité sur laquelle l'auteur s'appuie, n'est pas absolument méprisable. C'est d'une dame attachée à la cour d'Hanovre, aimée du roi, et proche alliée de cette comtesse de Platen, qui joue un rôle principal dans notre histoire, que M. B***. prétend tenir les faits qu'il raconte.

Nous avions d'abord conçu le projet de donner son mémoire au public dans toute son étendue, en l'accompagnant de quelques notes. Mais nous y avons bientôt reconnu tant de lacunes et d'erreurs, qu'il a fallu renoncer à cette idée, et nous borner, au contraire, à tirer des notes de ce rapport, au lieu d'en faire notre texte (1).

---

(1) Les personnes un peu instruites apercevront d'abord que le

Digitized by Google

2°. On s'accorde dans le pays d'Hanovre à trouver une des meilleures sources pour l'histoire de la princesse d'Ahlen, dans un roman historique intitulé : l'*Octavie romaine* (1). C'est un ouvrage très-volumineux, du genre de ceux qui occupaient la plume de mademoiselle de Scudéry et de la Calprenède. Le duc Ulric de Wolfenbuttel en est l'auteur. Ce prince s'amusait à conserver les anecdotes de son tems, en les prêtant aux héros du roman qu'il écrivait, et en changeant ainsi les tems et les lieux. Il n'a pas oublié l'histoire de la princesse d'Ahlen, qui était sa contemporaine et sa proche alliée; circonstances qui donnent une certaine autorité à son récit, malgré la forme romanesque qu'il lui a donnée.

Nous avons lu son livre; mais nous regrettons de ne l'avoir pas sous les yeux pour le citer à l'appui de nos assertions. Nos regrets, à cet égard, seraient plus forts, si nous n'avions pas entre nos mains un autre ouvrage dans lequel les circonstances principales avancées par le duc de Brunswick se trouvent assez fidèlement recueillies.

3°. Ce livre, qui porte le titre d'*Histoire secrète de la princesse d'Hanovre, épouse de Georges I, roi de la Grande-Bretagne* (2), est écrit en français, et généralement at-

---

manuscrit de M. B***. fourmille d'inexactitudes, et même de méprises. Cela va si loin que, pour sauver l'authenticité de la pièce en général, il faut supposer qu'elle a été écrite sur des réminiscences très-affaiblies, par l'intervalle qui s'est passé entre le récit qu'il a entendu faire à la dame qui lui sert d'autorité, et la composition de son mémoire. Cette supposition paraît d'autant plus vraisemblable, que l'auteur parle du roi de Prusse Frédéric II, comme actuellement régnant, et tout le monde sait que ce prince n'est monté sur le trône qu'en 1740, tandis que la mission de M. B***. auprès du roi Georges I, ne peut tomber que dans un tems antérieur à 1727, année où ce prince est mort.

(1) *Die rœmische Octavia.*

(2) Voici le titre en entier : *Histoire secrète de la princesse*

Digitized by Google

tribué à un seigneur de la cour de Prusse, qui avait d'étroites liaisons avec celle d'Hanovre (1). On accorderait plus facilement à ce livre l'autorité que son titre réclame, sans quelques erreurs qui s'y sont glissées, et si l'auteur ne s'était pas amusé à broder le fonds de son histoire (2); mais cela ne suffit pas pour le faire négliger. Au contraire, nous avons cru devoir le consulter souvent, et en faire de fréquentes citations. En effet, ce livre ayant été confisqué, est devenu rare (3). Une notice détaillée d'un tel ouvrage sera toujours un morceau curieux, et ce que nous en avons pris, contiendra à-peu-près tout ce

---

d'Hanovre, épouse de Georges premier, roi de la Grande-Bretagne; les malheurs de cette infortunée princesse; sa prison au château d'Ahlen où elle a fini ses jours; ses intelligences secrètes avec le comte de Kœnigsmark, assassiné à ce sujet. Londres, 1732.

(1) Le livre dont nous parlons est assez généralement attribué au baron de Bielefeld, connu par d'autres ouvrages, et chargé d'affaires de la cour de Prusse auprès de celle d'Hanovre. D'autres le donnent au baron de Poelnitz, qui avait beaucoup de relations avec le pays d'Hanovre, et se trouvait également attaché à la cour de Prusse. Son nom est fort connu. Quoi qu'il en soit, M. de Bielefeld et M. de Poelnitz étaient intéressés à justifier la mère de leur souveraine des fautes qu'on lui reprochait dans sa conduite.

(2) Le desir d'exciter et de soutenir l'intérêt du lecteur, a visiblement engagé l'auteur à mêler à l'histoire des traits de pure invention. On y trouve des scènes, des discours entiers, dont les détails n'ont pu venir à la connaissance de celui qui les raconte. Une très-grande partie du livre est remplie du récit que l'auteur fait faire à l'électrice de l'histoire de Gertrude, fille du duc de Dévon (qui est l'histoire d'Elfride), et de celui de la révolution arrivée en Angleterre sous Charles I. La forme du livre même le rapproche du genre des romans historiques; et c'est dans cette classe qu'il se voit rangé dans les catalogues de plusieurs bibliothèques.

(3) On le trouve cependant, à Paris, à la bibliothèque nationale et à celle de l'arsenal.

Digitized by Google

qui mérite d'en être connu. Nous osons ajouter encore que les principales circonstances qu'il nous conserve de l'histoire de la princesse d'Ahlen, sont conformes aux traditions les plus accréditées dans le pays. En cherchant à élaguer tout ce qui porte le caractère d'une imagination romanesque, ou celui d'une partialité marquée pour la princesse d'Ahlen (mère de la reine de Prusse, à laquelle l'auteur se trouvait attaché), nous croyons trouver dans le livre dont nous parlons, le seul fil qui nous reste pour guider nos pas dans la route obscure que nous avons à parcourir.

O.

GEORGES-GUILLAUMME, duc de Brunswick-Lunebourg, régnait vers le milieu du dix-septième siècle, sur cette partie des états appartenans à sa maison, qu'on désigne ordinairement sous le nom du duché de Lunebourg-Zell (1). Dans un voyage qu'il fit en Hollande, il devint éperduement amoureux de mademoiselle d'Olbreuse, française d'origine. Elle avait quitté sa patrie pour cause de religion, et s'était réfugiée à Breda; ce fut là que le duc fit sa connaissance.

Mademoiselle d'Olbreuse était née de parens nobles du Poitou. Mais cette naissance était toujours bien inférieure à celle du duc, sorti d'une

(1) Tout le monde sait que la maison de Brunswick est divisée en deux lignes principales; celle de Brunswick-Wolfenbuttel et celle de Brunswick-Lunebourg. Dans le tems dont nous parlons, les états affectés à cette dernière ligne se trouvaient partagés entre deux frères, dont l'un résidait à Zell, et l'autre à Hanovre.

Digitized by Google

des plus anciennes et des plus illustres maisons souveraines de l'Europe.

Son mariage avec elle ne pouvait être considéré que comme une mésalliance odieuse à sa famille, et désagréable à ses sujets. Mais l'amant, passionné des vertus et des charmes de mademoiselle d'Olbreuse, passa sur ces considérations, et lui offrit sa main. Elle résista d'abord à cette proposition. La crainte d'un repentir tardif de la part du duc, autorisait ses scrupules (1). L'amour sut les vaincre : elle accepta la main du duc qui, quelques années après, la fit élever au rang de princesse de l'Empire germanique.

Une fille unique fut le fruit de cet hymen. Héritière présomptive des biens allodiaux de son père (2), dès qu'elle fut en âge d'être mariée,

---

(1) Le manuscrit de M. B***. porte « que mademoiselle d'Olbreuse ayant perdu sa beauté par les effets de la petite-vérole, avait répondu au duc, *que ce qui l'avait séduit en elle ne subsistant plus, elle se croyait obligée de renoncer à un si grand honneur.*; mais que cette réponse n'avait servi qu'à enflammer davantage l'amant, plus touché de son caractère et de son esprit que de sa figure. » Les ravages que la petite-vérole peut avoir exercés sur les charmes de mademoiselle d'Olbreuse, n'étant appuyés sur aucune autre tradition, nous avons cru devoir nous en tenir à la raison que l'auteur de l'histoire secrète allègue, et que nous trouvons aussi naturelle que suffisante.

(2) M. B***. et l'auteur de l'histoire secrète s'accordent à dire, que la princesse était héritière du duché de Zell; mais cela est visiblement faux. Le duché de Zell, qui est un fief de l'empire, devait retomber, en cas que le duc vînt à mourir sans laisser de progéniture mâle,

Digitized by Google

riée, elle se vit recherchée par plusieurs princes voisins. On songea d'abord à la marier à celui de Brunswick-Wolfenbuttel, son allié; et ce parti se trouvait appuyé par la duchesse, sa mère. Mais l'électrice d'Hanovre (1), instruite à tems de ce projet, contraire aux vues d'agrandissement de sa maison, sut le faire rompre par un de ces traits hardis qui peignent trop le caractère de cette femme extraordinaire (2), pour que nous puissions le passer sous silence.

L'électeur d'Hanovre, Ernest-Auguste, était frère du duc de Zell, Georges-Guillaume. Ils s'étaient partagé les états affectés à leur maison, et particulièrement à leur branche. L'électeur avait des fils, le duc n'en avait pas, et les états gouvernés par ce dernier, d'après les lois féodales, devaient, après son décès, retomber à

à son frère et à ses fils. Les princesses n'héritent qu'au défaut de mâles dans la maison de Brunswick, des biens féodaux dont elle est investie.

(1) Nous avons conservé le titre d'électrice à la princesse dont nous parlons, d'après l'auteur de l'histoire secrète, quoique la cour impériale, dans le tems dont nous parlons, n'eût pas encore expédié les lettres patentes de cette dignité au prince son époux. Il est cependant vrai que leur expédition n'était arrêtée que par des difficultés qui s'élevèrent sur le mode de faire entrer le duc dans le collège électoral. Nous avons préféré un petit anachronisme à une exactitude sévère, pour mieux distinguer les personnes de la maison d'Hanovre de celles de la maison de Zell.

(2) Le nom de l'électrice Sophie sera toujours cher à ceux qui s'intéressent aux progrès de la philosophie et des lettres : elle protégea Leibnitz.

Digitized by Google

ses neveux, à l'exclusion de sa fille. Mais les biens allodiaux auraient suivi la princesse, et seraient sortis de sa branche, dans le cas où elle aurait épousé le prince de Wolfenbuttel. Il s'agissait donc de conserver ces biens à la maison d'Hanovre, en ménageant un mariage entre la princesse de Zell et le prince héréditaire de l'électorat.

Cependant, malgré l'étroite alliance qui subsistait entre les souverains de ces deux pays, et malgré la courte distance qui séparait leurs résidence, un éloignement marqué et réciproque avait pris la place de l'intimité qui régnait entre les deux frères, avant que Georges-Guillaume eût épousé mademoiselle d'Olbreuse (1). Il fallait pourtant se rapprocher, si l'on voulait se procurer les avantages que l'union des enfans semblait promettre : intérêt majeur et d'état, devant lequel celui d'un ressentiment particulier devait s'évanouir, et la cour d'Hanovre sentit fort bien que c'était à elle à faire les premières démarches (2).

---

(1) L'auteur de l'histoire secrète prétend que le duc de Zell avait fait une promesse à son frère de ne se point marier. Si elle a eu lieu, au moins elle n'a pas été faite d'une manière valide.

(2) L'auteur de l'histoire secrète dit que l'électeur d'Hanovre regardait le prince de Wolfenbuttel comme son ennemi ; qu'il avait songé lui-même depuis long-tems à faire la demande de la princesse pour le prince Georges, son fils ; qu'il n'avait été retenu dans ce dessein que par considération pour l'électrice sa femme, qui, fière de sa naissance, regardait la fille de la duchesse de Zell comme

Digitized by Google

L'électrice se chargea de cette négociation, et s'en acquitta en femme habile. Persuadée, comme elle l'était, qu'une entrevue personnelle contre laquelle son beau-frère, naturellement bon mais faible, n'aurait pas pu se mettre en garde, lui assurerait le succès de son entreprise, elle partit secrètement et de nuit d'Hanovre, et se trouva à Zell dès le lever de l'aurore (1). Elle alla droit au château, força les portes de l'appartement où couchaient le duc et la duchesse, et se trouva assise au chevet de leur lit, presqu'au moment de leur reveil. Là, usant de tous les avantages que lui donnaient la surprise du duc, l'ascendant qu'elle avait toujours conservé sur son esprit, et les bonnes raisons qui secondaient l'objet de sa mission, elle la termina dès sa première entrevue (2). Le duc était secrètemeut attaché à la grandeur de sa maison et à la personne de son frère. Il était charmé de pouvoir contribuer à la permière, en se réconciliant avec ses plus proches parens. L'union de sa fille avec son neveu supposait l'approba-

un parti indigne de son fils, et qu'il ne fit consentir l'électrice à ce mariage, qu'après bien des représentations sur les véritables intérêts de leur maison.

(1) Zell n'est éloigné d'Hanovre que de huit à neuf lieues, tout au plus.

(2) L'auteur de l'histoire secrète nous donne les détails de cette entrevue, comme s'il avait écouté aux portes. Nous éviterons jusqu'à l'apparence d'une pareille indiscrétion.

Digitized by Google

tion de celle qu'il avait contractée avec mademoiselle d'Olbreuse. Il prévoyait enfin que, dans le cas de son prédécès, sa veuve pourrait s'attendre à un traitement plus favorable de la part de son gendre, s'il succédait également à ses fiiefs et à ses biens allodiaux.

Le mariage projeté avec le prince de Wolfenbuttel fut donc rompu, et le prince héréditaire d'Hanovre, le même qui monta dans la suite sur le trône d'Angleterre, sous le nom de Georges premier, obtint la main de la princesse.

Cet hymen, très-avantageux du côté de la politique, ne fit pas le bonheur personnel des deux époux. La princesse de Zell, en changeant de séjour, entra dans une position très-difficile. Pour s'y maintenir, il lui aurait fallu beaucoup de prudence, beaucoup de souplesse, et surtout beaucoup de patience. Malheureusement pour elle, c'étaient précisément les qualités qui lui manquaient, entre toutes celles dont la nature l'avait douée.

Gaie et vive de son naturel, gâtée par l'éducation qu'elle avait reçue de parens qui l'adoraient comme leur fille unique, la princesse était aussi inconséquente dans ses actions qu'entière dans ses opinions. Une susceptibilité outrée s'alliait chez elle à un penchant irrésistilble à la raillerie, et ce caractère, aussi prompt à supposer des attaques qu'ardent à les provoquer,

Digitized by Google

ne trouva que trop d'exercice dans le lieu où il devait se déployer.

La cour de Zell formait, pour ainsi dire, une colonie française (1). Les réfugiés qui étaient venus en foule s'associer au sort heureux d'une de leurs compatriotes, y avaient introduit, avec cette aisance dans les mœurs propre à toute leur nation, cette gaîté folâtre qui tient particulièrement au sol méridional de la France, dont la plupart tiraient leur origine (2). C'étaient moins les titres de noblesse, que ceux de Français et d'homme aimable, qui donnaient l'accès à la cour, et y frayaient le chemin aux premières places. Quel contraste entre le ton de cette société, et celui que la

(1) C'est une anecdote souvent répétée, qu'un jour que la table du duc se trouvait entièrement occupée par des Français, l'un d'eux lui dit : « Monseigneur, il n'y a que vous d'étranger parmi nous. » Ce trait, souvent cité comme un exemple d'orgueil national et de légèreté de caractère, paraît plutôt prouver le ton de gaîté et de plaisanterie qui dominait dans cette cour.

(2) Il paraît que cette gaîté folâtre, qui tombait quelquefois dans ce que notre siècle nomme de la *grosse joie*, s'est beaucoup perdue partout dans les rangs supérieurs. L'accroissement du luxe, qui a amené l'augmentation des besoins; l'admission prématurée des enfans aux plaisirs de la société des hommes faits; une fixation plus sévère des règles de la bienséance, que le relâchement des mœurs a rendue nécessaire; le progrès des lumières, qui a émoussé l'imagination en cultivant la raison; le ton sentimental qui a dominé dans la dernière moitié du dix-huitième siècle, et peut-être même l'esprit sceptique, qui a ébranlé jusqu'aux idées les plus propres à conserver la sérénité de l'ame, tout cela a contribué à produire ce changement.

Digitized by Google

princesse allait retrouver dans son nouveau séjour! Ici régnait l'étiquette froide et la morgue aristocratique, apanage assez ordinaire des petites cours d'Allemagne, mais renforcées particulièrement à Hanovre par la perspective d'une couronne à acquérir, et par l'obligation où l'on croyait être d'affecter, dès à présent, des airs de hauteur analogues à l'élévation future (1).

L'électeur Ernest-Auguste, prince d'un caractère faible, soupçonneux et violent, cédait facilement aux impulsions que lui donnaient deux femmes, dont l'une devait l'empire qu'elle exerçait sur lui à son esprit, et l'autre à ses charmes.

L'électrice Sophie, son épouse, avait eu pour mère cette fille du roi Jacques I d'Angleterre, dont l'ambition avait fait le malheur de son époux. Frédéric, électeur palatin, cédant à ses instances, avait accepté la couronne de Bohême, qu'il fut bientôt forcé d'abandonner, et dont la perte entraîna celle de ses états héréditaires. Leur fille trouva dans l'adversité même où elle était née, une excellente école pour ses mœurs et ses études. Elle alliait des connaissances étendues à beaucoup d'humanité et à

(1) Les Anglais ont encore reproché à Georges II, petit-fils de l'électeur dont nous parlons, des airs de hauteur que Chesterfield nomme : *electoral pride*, orgueil électoral. Frédéric II, fils de la sœur de Georges II, fait le même reproche à son oncle.

Digitized by Google

un grand esprit de conduite. Cependant on peut la soupçonner d'avoir hérité de l'ambition de sa mère : ce fut à son impulsion et à ses sages soins que la maison d'Hanovre dut la dignité électorale, et l'assurance de la succession au trône d'Angleterre. On peut présumer encore, que son caractère ambitieux ne s'était plié qu'avec peine aux considérations de fortune, qui lui avaient fait ménager pour son fils une union qui, d'après les idées du tems et du pays, devait être considérée comme une mésalliance. Mais quand même la philosophie de cette femme peu ordinaire aurait pu vaincre les préjugés avec lesquels elle était née, il y avait au moins trop peu d'analogie entre son âge, ses goûts, son caractère, et ceux de la princesse, pour faciliter un rapprochement entre elles. L'électrice n'eut jamais pour sa belle-fille que ces procédés froids, dont la prudence lui faisait un devoir, et que la susceptibilité de l'autre repoussait comme des marques d'un mépris mal voilé pour sa naissance.

L'autre femme qui exerçait un empire plus absolu encore sur l'esprit de l'électeur, était sa maîtresse en titre d'office, la comtesse de Platen La tradition fait un portrait hideux de cette femme. Mais gardons-nous d'en charger les couleurs. Dans un tems où les maîtresses étaient le fléau de presque tous les états de l'Europe, où il était du bon ton parmi les souverains d'en

Digitized by Google

entretenir, et de se faire gouverner par elles, l'indignation des peuples foulés se fit presque partout la même justice, en formant, si nous osons nous exprimer ainsi, la même caricature de la cause commune de leurs malheurs. On prête à toutes les maîtresses alors en évidence aux cours de Berlin, de Dresde, etc., les mêmes vices, et presque les mêmes anecdotes (1). On les peint toutes altières, impérieuses, emportées, vindicatives, dépensières, et également infidèles à leurs époux et à leurs amans souverains. On dirait, en écoutant ces récits, que ces femmes avaient toutes l'esprit d'un état qui leur était devenu particulier.

Nous ne nous hasarderons pas à dérober la comtesse de Platen à cette renommée commune, à laquelle elle n'a pas échappé; mais nous remarquerons qu'une hauteur insultante, une façon de penser commune, et des manières grossières, défauts dont on ne peut pas la justifier, auront pu grossir le nombre et l'acharnement de ses ennemis, et ajouter à des vices réels, d'autres vices qu'on ne faisait que lui prêter.

La jeune princesse souffrit avec impatience les airs de hauteur que la comtesse prenait avec elle, et qui marquaient visiblement que cette

(1) On raconte, par exemple, de toutes ces femmes, qu'elles se sont baignées dans du lait, pour rendre leur peau plus blanche, et qu'elles ont cru faire une grande charité en donnant ensuite ce lait aux pauvres, pour leur servir de nourriture.

Digitized by Google

femme, issue d'une famille distinguée par l'ancienneté de son origine, fondait des prétentions sur cette naissance, qu'elle croyait pouvoir contester à la fille d'une étrangère, dont les quartiers n'étaient pas sévèrement prouvés. La princesse s'en vengea par des railleries sur la personne et la conduite de cette femme aussi dissolue qu'orgueilleuse; et ces railleries aussitôt rapportées à la comtesse, lui en firent une ennemie également dangereuse et implacable (1).

Le prince Georges, son époux, n'était pas dépourvu de qualités. Il n'était surtout ni dur ni haineux de son naturel (2); mais ce naturel était froid et indolent, et l'étrange situation

---

(1) L'auteur de l'histoire secrète dit : « La princesse supportait impatiemment les airs hautains de cette favorite, qui lui manquait souvent de respect; et d'ailleurs, par une faiblesse que sa grande jeunesse excusait, elle ne pouvait voir sans jalousie une personne dont on vantait la beauté, et qui, disposant des trésors de l'électeur, osait s'égaler à elle et la surpasser même en magnificence. Aussi, ne laisait-elle passer aucune occasion de la mortifier. Elle en parlait avec le dernier mépris, sans réfléchir sur les chagrins que cette conduite pouvait lui attirer. »

(2) M. B***. et l'auteur de l'histoire secrète diffèrent surtout dans le portrait qu'ils font de Georges I. Le premier ne lui donne aucune part aux évènemens qui nous occupent, ne nous dit pas si son mariage a été malheureux ou non, et attribue tout ce qui est arrivé à la princesse, à son attachement pour le comte de Kœnigsmark, dont nous parlerons dans la suite. Mais à la fin de l'histoire de la princesse, il ajoute quelques anecdotes relatives à ses rapports avec le duc d'Hanovre, dans le tems qu'il y résidait, et surtout avec le prince Georges, alors roi d'Angleterre. Il nous dit « que

Digitized by Google

dans laquelle il se trouvait à la cour de son père, le forçait à beaucoup de réserve et de circonspection. Cette cour était divisée en différens partis, dont nous développerons les motifs dans la suite. Les intérêts du prince exigeaient qu'il s'appuyât du crédit de la comtesse de Platen, et ce fut peut-être autant par politique que par goût, qu'il s'attacha d'abord à une de ses parentes, qui devint même sa maîtresse en titre d'office (1); car dans ce tems-là tous les princes devaient en avoir.

---

le roi aimait à aller seul et sans suite dans la maison de la comtesse de Platen, belle-fille de celle dont nous avons parlé; que là il voulait être traité en particulier, et conversait familièrement avec toutes les personnes de la société. Il nous dit encore que le roi ayant appris le dessein que lui, M. B***., avait formé de voir la princesse d'Ahlen, il lui avait dit : *Je ne désapprouve pas votre curiosité; vous auriez vu une très-belle princesse. Si vous n'avez pu la voir, vous pouvez voir son portrait, il est dans la galerie de madame la comtesse de Platen.* » Tout cela ne marque pas un caractère haineux et dur, mais indolent et facile.

L'auteur de l'histoire secrète, au contraire, cherche à rejeter toute la faute de la conduite de la princesse sur celle que son époux observa à son égard. Comme il écrivait son histoire en forme de roman, il était naturel qu'il cherchât à intéresser ses lecteurs au sort de la princesse, et voulût atténuer à leurs yeux les faux pas qu'elle fit dans la suite. Il prétend donc « que le prince Georges, entièrement préoccupé des charmes de sa maîtresse, n'avait pu avoir que de l'indifférence pour tout ce qui n'était point elle; qu'il avait marqué à sa jeune épouse une froideur signalée le soir même des noces; que cette froideur lui était restée même après la naissance du fils qu'elle lui avait donné; et que s'il avait encore conservé quelque considération pour elle, la bienséance y avait eu plus de part que tout autre motif.

(1) Nous n'avons pas voulu fixer le degré de parenté entre la

Le prince traita son épouse avec insouciance dès le commencement de leur mariage. Il paraît cependant que cette froideur apparente n'était ni la suite de son attachement pour une autre femme (1), ni la marque d'un éloignement pour la personne de la princesse. Il en eut deux enfans : il lui a conservé de l'estime ; il a eu des retours de tendresse pour elle, même après la terrible catastrophe qui les sépara pour toujours. Mais les imprudences de son épouse, et ses différends avec la comtesse de Platen, lui donnèrent bientôt de l'humeur, qui, jointe au sérieux naturel de son caractère, répandit un air d'indifférence, et même de sévérité sur ses procédés envers la princesse.

Toutes ces circonstances contribuèrent à rendre le séjour d'Hanovre fort désagréable à la jeune épouse. Elle chercha à s'en dédommager par de fréquentes visites qu'elle fit à ses parens, à Zell ; mais les consolations passagères

maîtresse du prince Georges et celle de son père. Nous n'avons pas même voulu la nommer. L'auteur de l'histoire secrète dit qu'elle s'appelait madame de Wic, et qu'elle était sœur de la comtesse de Platen. Cela est faux. M. B***. parle d'une comtesse de Platen, maîtresse du roi Georges dans le tems où M. B***. se trouvait à Hanovre. Il dit qu'elle était belle-fille de cette comtesse de Platen qui maîtrisait l'électeur, et mère de madame de St.-Florentin et de madame de Bulow. Il est très-sûr que cette dernière comtesse de Platen n'était pas la maîtresse du prince Georges dans les premiers tems de son mariage.

(1) L'auteur de l'histoire secrète avoue lui-même, que la prin-

Digitized by Google

qu'elle y trouva, lui firent sentir doublement les dégoûts de son séjour ordinaire (1).

C'est avec ces dispositions qu'elle revit un ami de son enfance. Le comte de Kœnigsmark, jeune seigneur suédois, arriva à la cour d'Hanovre, où il avait des intérêts à solliciter. Frère de la célèbre Aurore de Kœnigsmark, maîtresse du roi de Pologne, il ressemblait à sa sœur par les agrémens de sa figure et de son esprit, mais aussi par la légèreté de son caractère. Elevé avec la princesse à la cour de Zell (2), tous les deux y avaient puisé les mêmes mœurs et les mêmes goûts; et parmi ceux dont la ressemblance les entraînait l'un vers l'autre, il faut compter aussi celui de la plaisanterie et de la satyre.

---

cesse paraissait plus animée contre la comtesse de Platen que contre la maîtresse de son époux, qui, selon l'expression dont il se sert, « à la vérité, en usait plus respectueusement avec elle. »

(1) Nous passons sous silence les raisons politiques qui engagèrent l'électeur à faire un assez long séjour à Zell auprès de son frère, et pendant lequel la princesse accompagna son beau-père. L'auteur de l'histoire secrète les développe au long; mais nous avons cru que ces intrigues de petites cours, qui datent de plus d'un siècle, étaient étrangères à notre sujet, et ne pourraient qu'ennuyer nos lecteurs.

(2) Les connexions qu'un seigneur suédois pouvait avoir à la cour de Zell, paraîtront moins extraordinaires, quand on se souviendra que les duchés de Brême et de Verden étaient alors sous la domination de la Suède, et que plusieurs familles suédoises y avaient acquis des possessions. La famille des Kœnigsmark avait des raisons particulières pour s'attacher à la maison de Brunswick-Lunebourg, qu'il est inutile de développer ici.

Digitized by Google

Tant de liens, augmentés encore par l'espèce d'abandon dans lequel la princesse vivait à Hanovre, et le besoin qu'elle sentait d'avoir un ami qui méritât toute sa confiance, suffisent pour expliquer la grande intimité qui s'établit bientôt entr'elle et le comte de Kœnigsmark. Sans approfondir la nature de leur liaison, nous ne nous croyons pas obligés de recourir à la supposition d'une passion criminelle pour l'expliquer (1).

Jusques là la vanité seule avait établi entre la princesse et la comtesse de Platen, cette concurrence qui dégénérait en inimitié; mais bientôt

---

(1) L'auteur de l'histoire secrète donne à l'attachement du comte de Kœnigsmark pour la princesse, la couleur de cet amour timide et réservé, de ces combats éternels du respect contre la passion, qui, dans tous les romans, doivent distinguer le paladin amoureux d'une dame d'un rang supérieur au sien. La princesse, selon le même auteur, ne s'est pas même doutée de la vraie nature des sentimens que le comte lui portait. Tout cela est dans la règle d'un roman. Pour nous, qui écrivons une histoire, nous trouvons très-naturel qu'un jeune homme, frère d'une maîtresse d'un roi, ait cherché *à placer son cœur en haut lieu*, comme disaient les troubadours; et nous trouvons aussi naturel qu'une jeune princesse ait été flattée de l'impression qu'elle avait faite sur un homme très-distingué par lui-même, et qui devait l'intéresser par plusieurs raisons particulières. D'après cela, nous doutons également que le comte ait enseveli ses sentimens dans un silence éternel, et que la princesse ait pu se tromper sur leur nature. Mais, d'un autre côté, nous avons pour nous l'opinion des contemporains et de la postérité, qui n'ont jamais supposé à la princesse une intrigue criminelle avec le comte. Il y a bien des degrés entre ces deux extrêmes, et nous n'osons pas fixer celui où ces deux personnes se sont arrêtées.

Digitized by Google

d'autres passions, celles de l'amour et de la jalousie qui s'allumèrent dans l'ame de la comtesse, donnèrent un nouvel accroissement à leur haine mutuelle. Madame de Platen devint éperduement amoureuse de Kœnigsmark. On prétend qu'il jouit de ses faveurs, et qu'il la sacrifia à la princesse qui devint l'objet des calomnies de sa rivale (1). Ce qu'il y a de sûr, c'est que les tracasseries de la cour augmentèrent depuis cette passion de la comtesse pour Kœnigsmark; que la princesse s'y trouva enveloppée, et que ses différends éternels avec la favorite éloignèrent d'elle davantage le prince son époux, qui craignait de s'y trouver compromis. Elle tenta vainement de le ramener. Un jour que son état de grossesse lui fit espérer de trouver l'ame du prince,

---

(1) L'auteur de l'histoire secrète nous donne des détails sur les avances que la comtesse fit au comte de Kœnigsmarck; sur la manière dont il y répondit dans un rendez-vous qu'elle lui donna; sur les remords qu'il en eut, et sur la confidence qu'il fit à la princesse de cette intrigue, *en dissimulant néanmoins ce qui était à dissimuler.* Il ajoute que la princesse l'exhorta à profiter de la bonne volonté de la comtesse, afin de pouvoir empêcher cette femme de la desservir elle-même auprès de l'électeur. Tous ces détails nous paraissent de pure invention; et nous nous contentons de rapporter les faits qui sont appuyés d'une tradition unanime. M. B***. parle également de la passion que Kœnigsmark inspira à la comtesse; mais il ajoute que le comte ne répondit à ses avances que par des marques de mépris, qu'elle ressentit vivement. Il ne paraît pas vraisemblable que le comte, qui avait de grands intérêts à ménager à la cour d'Hanovre, eût voulu traiter de cette manière une favorite toute-puissante.

Digitized by Google

plus accessible aux marques de sa tendresse, elle le surprit dans son cabinet, et après lui avoir fait des reproches sur ses procédés, elle finit par lui demander ce qu'elle devait faire pour mériter son estime. Vous tranquilliser, répondit brusquement le prince; et sans dire un mot de plus, il lui tourna le dos, et la laissa seule en proie à sa douleur. Tant de dureté altéra la santé de la princesse. Elle eut une maladie grave dont elle ne releva que pour faire des couches, dont les suites mirent de nouveau sa vie en danger.

Cette crise amena cependant quelque adoucissement au sort de la princesse. L'électrice en eut compassion, et l'emmena à la campagne pour le rétablissement de sa santé. Mais ce répit ne fut pas long. A son retour à Hanovre, la comtesse de Platen sut lui susciter de nouveaux chagrins.

Le prince Georges s'était attaché davantage à sa maîtresse. Le commerce de cette femme, d'une humeur égale et assez douce, convenait à son caractère. L'habitude et le sentiment des services qu'elle lui rendait auprès de la maîtresse de son père, et qui de jour en jour lui devenaient plus nécessaires par des raisons que nous expliquerons dans la suite, renforcèrent ces liens. La comtesse de Platen, qui s'en aperçut, se servit de l'influence que sa parente commençait à exercer sur l'esprit du

Digitized by Google

prince, pour attiser sa haine contre son épouse, et pour attirer à celle-ci des humiliations qu'une jeune femme, du caractère de la princesse, pardonne moins que toute autre offense.

Un jour, un bijoutier étranger qui passa par Hanovre, offrit à la princesse l'acquisition d'un superbe collier de diamans. Elle le demanda à son époux; mais elle eut le double chagrin d'éprouver un refus, et de voir le même soir sa rivale parée de l'objet de ses vœux. Outrée de chagrin, elle fit au prince des reproches amers qui le mirent en fureur; il se permit vis-à-vis de sa femme des violences indignes de son rang et de son sexe (1).

Que l'on considère à présent que ce triste sort était celui d'une jeune princesse aimable, gâtée par ses parens, et accoutumée aux mœurs douces et polies des Français, parmi lesquels elle avait été élevée; que l'on considère que cette même femme avait apporté de grands avantages à son époux, et qu'après une longue suite de dégoûts qu'elle avait éprouvés de la part de femmes perdues qui cherchaient à l'humilier et à lui dérober le cœur du prince, elle se voyait sacrifiée à ses rivales, et exposée aux traitemens les plus avilissans; et l'on ne

(1) L'auteur de l'histoire secrète dit, qu'il la saisit par la gorge et la pressa si vivement, que les femmes accourues à ses cris eurent bien de la peine à la délivrer de ses mains. Il ajoute que le prince la quitta en la menaçant pour jamais de son indignation.

Digitized by Google

s'étonnera pas, qu'oubliant désormais la tendresse qu'elle avait portée à son époux, et les regrets que lui avait causés sa froideur, la princesse n'ait plus écouté que son indignation et les sentimens de haine auxquels elle se croyait autorisée.

Le comte de Kœnigsmark ne se trouvait pas à Hanovre à cette époque. Il avait suivi le prince Charles, un des fils de l'électeur, en Hongrie, pour y servir avec lui dans la guerre contre les Turcs. Le prince y perdit la vie. On avait répandu la nouvelle que Kœnigsmark avait péri avec lui; mais elle se trouva fausse. Le comte revint à la cour d'Hanovre. Son retour, qui devait servir de consolation à la princesse, ne fut pour elle que la source de nouveaux malheurs.

Fière de son innocence, aigrie par les injustices qu'elle croyait avoir éprouvées, cette femme malheureuse crut pouvoir braver ses ennemis, et montrer également le mépris qu'elle leur portait, et l'énergie de son caractère, en passant par dessus les convenances qui dirigent l'opinion publique. Elle s'était trop imprudemment livrée à la douleur que lui avait causée la fausse nouvelle de la mort de Kœnigsmark: trop imprudemment, elle se livra à la joie qu'elle sentit de son retour. Les soupçons s'élevèrent; la princesse les nourrit par le reste de sa conduite. Emportée par le besoin impérieux d'épancher librement son cœur devant un ami sûr et

Digitized by Google

fidèle, de lui parler de ses malheurs, et de recevoir ses consolations et ses conseils, elle eut avec le comte, des entrevues fréquentes, qui, par la nature même de leur objet, eurent l'air du mystère et de l'intrigue.

Ce fut dans ce tems-là que la comtesse de Platen, après plusieurs brouilleries passagères, rompit enfin entièrement avec Kœnigsmarck. La raison en est douteuse. Les uns allèguent le refus qu'il fit d'épouser sa fille; d'autres les soupçons toujours plus affermis sur sa liaison avec la princesse. Au moins fit-elle naître ces derniers dans l'ame du prince Georges et de l'électeur qui, depuis ce tems-là, observèrent de plus près toutes les démarches de la princesse.

Cependant, celle qu'elle fit peu de tems après, marque assez qu'elle n'avait alors aucune idée de lier son sort à celui du comte, et qu'en songeant à se séparer de son époux, elle voulait en même tems mettre sa conduite à l'abri de la calomnie. Elle fit un voyage à Zell, et se jeta aux pieds de son père, pour lui demander un asyle dans ses états. La bonté avec laquelle le duc la traita, prouve assez qu'il n'avait aucun reproche fondé à lui faire; mais le refus qu'il fit de consentir à sa séparation d'avec le prince, prouve en même tems qu'il mettait une partie des torts, dont elle se plaignait, sur le compte de son caractère et de sa conduite.

La connaissance de ce voyage infructueux,

Digitized by Google

qu'on eut aussitôt à Hanovre, empira la position de la princesse, et un évènement politique, qui arriva peu après, mit le comble à ses désagrémens.

Nous avons dit que la cour d'Hanovre se trouvait divisée en différens partis. Nous avons promis d'en développer les différens intérêts. Mais pour les mieux comprendre, il faut se souvenir de l'influence que la cour impériale de Vienne exerçait encore, dans ce tems-là, sur les petites cours d'Allemagne, et de la force des idées religieuses, qui servaient à la première de moyen et de prétexte pour seconder et voiler ses vues ambitieuses.

A peine un demi-siècle s'était écoulé depuis l'échec que l'autorité de l'empereur d'Allemagne avait souffert par la paix de Westphalie. Des droits de souveraineté, souvent contestés, avaient été assurés aux vassaux de sa cour; l'exercice libre de la religion protestante avait été accordé à leurs sujets. Le cabinet de Vienne, qui ne s'est jamais facilement consolé de ses pertes, cherchait encore à les réparer. Mais trop impuissante pour user de force ouverte, cette cour employait l'adresse et l'intrigue. Elle entretenait la discorde dans les familles des princes allemands, et y faisait naître des différends dont elle s'établissait l'arbitre. Elle cherchait surtout à affaiblir le parti protestant parmi ces princes, persuadée que leur religion, différente de la

Digitized by Google

sienne, leur servait de ralliement, de réveil et d'appui contre ses vues despotiques. Elle travaillait, conjointement avec la cour de Rome, à obtenir des églises et le libre exercice de la religion catholique dans les pays protestans. Elle flattait les esprits par l'idée d'un accommodement auquel les partisans des deux religions se prêteraient, en abandonnant réciproquement quelques-uns de leurs dogmes, et qui les réunirait tous à une seule église. Elle réussit à faire embrasser la religion catholique à plusieurs princes protestans, et le duc de Brunswick-Wolfenbuttel venait d'en donner l'exemple dans la maison même dont les évènemens nous occupent. Mais ce relâchement de zèle religieux et de vigilance politique d'une partie des protestans, ne tarda pas à alarmer l'autre, et de l'engager à se roidir doublement contre le joug de la domination autrichienne, qu'on avait eu tant de peine à secouer. C'était surtout la cour d'Hanovre qui s'y trouvait intéressée. Ses espérances au trône d'Angleterre, tenaient de près à l'opinion que l'on se formerait dans ce pays, de l'attachement non-équivoque des souverains d'Hanovre à la religion protestante.

Cependant, la philosophie avait fait trop de progrès à cette cour, pour que le zèle des sectaires y pût acquérir une grande force. L'électrice Sophie elle-même paraît avoir été prévenue en faveur d'un projet de réunion entre

les partis religieux ; idée dont on sait que la plume du célèbre Leibnitz a été quelque tems occupée. Sans en apprécier la solidité, on peut dire qu'elle annonçait au moins une disposition des esprits à se prêter à un changement de religion, aussitôt que des avantages politiques seraient entrés dans la balance ; et ces avantages se trouvaient dans le projet que le prince Maximilien, fils cadet de l'électeur, avait formé sur l'héritage des états, gouvernés alors par son oncle, le duc de Zell.

Jusques-là les états affectés à la ligne des ducs de Brunswick-Lunebourg, avaient été souvent partagés entre différentes branches. On avait souvent projeté d'établir le droit d'aînesse (le majorat) dans l'ordre des successions, et de réunir tous ces états entre les mains d'un seul héritier.

L'acquisition de la dignité électorale fit sentir la nécessité d'agrandir le territoire sur lequel elle reposerait. Il était à prévoir que le duc de Zell ne laisserait pas de descendans mâles, et cette occasion paraissait très-favorable pour exécuter le dessein projeté. C'est alors que la partie des états qu'il gouvernait devait retomber à l'électeur d'Hanovre, qui en transmettrait la succession avec celle de ses propres états à son fils aîné le prince Georges, et établirait pour toujours le même ordre de succession dans sa famille.

Digitized by Google

Cet arrangement ne convenait guère au prince Maximilien, fils puîné de l'électeur. Il mit tout en œuvre pour hériter des états du duc de Zell; et voyant que son frère, appuyé par les vues d'agrandissement de sa maison, et par le crédit de la comtesse de Platen, l'emportait sur lui auprès de son père, il intrigua auprès de la cour de Vienne, en lui assurant l'introduction de la religion catholique dans les états dont il desirait la possession. Il serait difficile de dire jusqu'où cette négociation avait été poussée, lorsqu'on vint à bout d'en arrêter les suites. Les détails de cette affaire n'ont jamais percé dans le public que d'une manière vague et incertaine; mais il est sûr que le confident du prince Maximilien, le baron de Molk, fut décapité comme coupable d'avoir conspiré contre l'état et contre la religion, et que le prince Maximilien fut obligé de chercher son salut dans la fuite.

On jugera du degré d'animosité auquel la mésintelligence entre le prince Georges et son épouse, était parvenue, par l'inculpation qu'on fit à cette dernière, d'avoir favorisé les projets du prince Maximilien, au préjudice de ses propres enfans (1). Si elle s'en justifia aux yeux des juges impartiaux, le seul soupçon d'un tel excès

---

(1) L'auteur de l'histoire secrète dit, que le comte de Platen avait tenté d'engager Molk à accuser la princesse d'avoir eu part à la conspiration.

Digitized by Google

de haine contre son époux devait suffire pour alimenter l'aigreur que celui-ci ressentait contre elle, et pour exciter l'indignation de la princesse. Peut-être y céda-t-elle trop en conservant auprès d'elle, malgré les représentations qu'on lui fit à ce sujet, mademoiselle de Molk, sa dame d'honneur, et sœur de celui qui avait perdu la tête sur un échafaud. Elle crut, sans doute, mettre au jour, par cette conduite, le sentiment de son innocence; mais ses ennemis y trouvèrent des raisons pour accréditer leurs calomnies, et elle s'attacha malheureusement un conseil, dont les instigations perfides flattaient en même tems la haine que la princesse portait à son époux, et le desir de vengeance que mademoiselle de Molk respirait contre l'auteur du supplice de son frère.

Ce fut alors que la princesse prit le malheureux dessein de se réfugier en France avec le comte de Kœnigsmark, et mademoiselle de Molk.

On assure qu'il entrait dans ses projets de changer de religion et de se retirer dans un couvent. On pourrait en douter, en ne considérant que le zèle avec lequel les protestans réfugiés tenaient ordinairement à leurs dogmes. Mais nous avons déja dit que l'esprit du tems avait déja diminué chez beaucoup de personnes de sa secte, leur ancienne aversion pour la religion catholique. La réunion à l'église romaine

Digitized by Google

était un moyen bien sûr de se procurer la protection de la cour de Vienne, et celle de ce roi, alors très-dévot (Louis XIV), dans les états duquel elle cherchait un asyle. L'entrée dans un couvent mettait sa fuite à couvert des calomnies, et était assez du goût de la princesse, dont la conduite postérieure a bien prouvé celui qu'elle avait pour la retraite.

D'ailleurs, l'aversion insurmontable avec laquelle son père, prince très-débonnaire, mais très-dévot, la traita après la découverte de ses desseins, paraît venir à l'appui de notre opinion. L'obstination qu'il mit pendant le reste de sa vie à ne la pas revoir, ne peut être expliquée que par l'horreur que lui inspira le projet de sa fille de renoncer à la religion de ses pères, pour satisfaire sa haine contre son époux.

Mais quels qu'aient été les motifs de la princesse, il est très-sûr qu'elle projeta sa fuite conjointement avec mademoiselle de Molk et le comte de Kœnigsmark. Ce dernier fut chargé des préparatifs nécessaires. Les difficultés qui se présentaient pour l'exécution, obligèrent les personnes intéressées d'avoir plusieurs entrevues, qui ne pouvaient avoir lieu que de nuit, après que tout le monde était retiré (1). On

(1) M. B***. fait sur ces visites nocturnes la réflexion suivante : « On aura de la peine à croire que ces fréquentes visites entre deux jeunes gens qui s'aimaient, aient toujours été innocentes. Cependant, bien des personnes de la cour d'Hanovre m'ont assuré, que

Digitized by Google

prétend qu'elles ne purent être si secrètes, que la comtesse de Platen n'en eût quelque connaissances, et qu'elle en avertit l'électeur. Mais il faut que les preuves n'aient pas paru suffisantes, puisque cet avertissement n'eût alors aucune suite(1).

Il importait surtout à la princesse d'amasser les fonds nécessaires pour passer en France ; et le comte, après avoir vainement tenté de se procurer des emprunts à Hambourg, passa à la cour de Dresde, où sa sœur jouissait de la plus haute faveur. C'est là que son projet fut découvert comme on va le voir, et communiqué à la cour d'Hanovre.

Le roi de Pologne qui aimait assez les orgies, admit le frère de sa maîtresse à une de celles qui eurent lieu à Dresde pendant le séjour qu'il y fit. Vers la fin du banquet, et quand tous les convives se trouvèrent déja pris de vin, le roi proposa que chacun racontât ses bonnes fortunes. Kœnigsmark eut l'indiscrétion de parler des faveurs qu'il avait reçues de la comtesse de Platen,

---

dans les soirées qui ont donné lieu à tous les malheurs de la princesse, elle n'avait jamais été tête à tête avec le comte, et que des dames d'honneur très-respectables avaient toujours été les confidentes et les témoins de leurs entretiens : ils ajoutent que l'excessive imprudence de la princesse venait précisément de ce qu'elle n'avait rien à se reprocher. »

(1) L'auteur de l'histoire secrète prétend que l'électeur aurait sans doute éclaté dès-lors contre la princesse, s'il avait pu se déterminer sur la manière de la punir. Mais cette raison ne paraît pas suffisante pour expliquer le délai qu'il mit à sa vengeance.

Digitized by Google

et le discours étant tombé sur cette femme célèbre dans son genre, tout le monde s'empressa de lui demander des détails sur sa personne. Kœnigsmark qui était en train de parler, raconta toutes les infidélités qu'elle avait faites à l'électeur, s'égaya beaucoup sur son compte, et se déchaîna contre la persécution qu'elle faisait éprouver à la princesse. Cédant au mouvement d'indignation qui l'emportait, il se vanta inconsidérément qu'il délivrerait bientôt cette intéressante victime des mains de ses ennemis; et entraîné d'une indiscrétion à l'autre, il finit par découvrir à l'assemblée le projet de fuite dont il s'occupait. Peut-être regretta-t-il le lendemain ses imprudences de la veille; mais ce fut trop tard. Un seigneur du pays d'Hanovre, disgracié de sa cour, s'étant malheureusement trouvé présent à cette conversation, profita de l'occasion pour rentrer en grace, et écrivit à la comtesse de Platen tout ce qui s'était passé. D'autres disent que le roi de Pologne lui-même, craignant qu'on ne le soupçonnât d'avoir prêté la main au projet de Kœnigsmark, donna avis à l'électeur, des propos du comte.

Il serait difficile de peindre la colère de la comtesse de Platen, à la réception de ces nouvelles. L'électeur la partagea d'autant plus vivement qu'il crut l'honneur de sa maison outragé. Cependant Kœnigsmark, dont le caractère était fort léger, se rassura bientôt sur les suites que

Digitized by Google

son indiscrétion pouvait avoir eues, et il revint tranquillement en Hanovre.

L'accueil glacé de l'électeur lui donna bientôt des inquiétudes, vagues à la vérité, mais suffisantes pour lui faire sentir la nécessité de ne plus différer l'exécution de son projet. Tous les préparatifs étaient faits : il ne s'agissait plus que de recevoir les ordres de la princesse sur le jour et l'heure du départ.

Ce fut chez l'électrice que Kœnigsmark trouva la princesse, qui ne fut pas assez maîtresse de ses mouvemens pour ne pas laisser apercevoir l'émotion que la vue du comte lui causait. Elle appela mademoiselle de Molk, et lui donna secrètement l'ordre d'avertir son ami de se rendre à minuit à son appartement. Mademoiselle de Molk s'acquitta de sa commission, et Kœnigsmark était trop intéressé à voir la princesse, pour ne pas promettre d'obéir.

Tous ces mouvemens et ces chuchotteries avaient été remarqués par la maîtresse du prince Georges qui se trouvait chez l'électrice, et qui ne manqua pas d'en faire part à la comtesse de Platen et à l'électeur. On ne douta pas qu'il ne s'agît de renouveler ces entrevues nocturnes entre Kœnigsmark et la princesse, dont on n'ignorait plus le motif. Le prince Georges était absent (1); mais l'on crut qu'il ne fallait

---

(1) M. B***. dit que le prince Georges avait fait un voyage en

Digitized by Google

pas attendre son retour pour venger un outrage fait à toute la maison de l'électeur, et surtout pour arrêter les suites d'une intrigue, qui plus tard n'aurait pas pu être déjouée sans éclat. Il est plus que probable qu'on espéra, qu'en faisant secrètement assassiner le comte, toute cette affaire serait assoupie, et resterait à jamais inconnue au public.

Le comte se rendit réellement chez la princesse à l'heure convenue. Il y resta longtems. Nous ne hasarderons pas de prononcer avec certitude sur le résultat de leur conversation. On dit que la princesse éprouva des remords à l'approche du moment décisif, et qu'elle résista aux instances que Kœnigsmark lui fit de partir dès le lendemain. Il se retira donc, à ce qu'il paraît, sans avoir obtenu ses derniers ordres, et ce fut pour trouver la mort (1).

Hongrie. Nous n'avons jamais entendu parler d'un tel voyage du prince Georges. L'auteur de l'histoire secrète dit qu'il était à Berlin, ce qui est plus vraisemblable.

(1) Nous avons conservé, dans le récit que nous venons de faire, les circonstances principales qui nous ont été transmises par l'auteur de l'histoire secrète, parce que les traditions les plus reçues dans le pays les confirment; mais nous devons avouer que le récit de M. B***. nous paraîtrait plus vrai, parce qu'il est plus simple, s'il s'accordait davantage avec les circonstances qui ont précédé et suivi la catastrophe de la princesse. Pour mettre nos lecteurs en état d'en juger, nous le placerons ici, en nous permettant cependant de l'accompagner de quelques remarques.

Après avoir appris le mépris avec lequel le comte de Kœnigsmark

Digitized by Google

En se glissant par un de ces corridors sombres, longs et tortueux qui servent de commu-

---

répondit aux avances de la comtesse de Platen, M. B***. continue ainsi :

« Le prince Georges, quelques années après son mariage et après la naissance de ses deux enfans, fit un voyage en Hongrie. Le comte de Kœnigsmark profita de son absence, prolongea ses séjours à Hanovre, et redoubla d'assiduités auprès de la princessse. La comtesse de Platen le fit épier, et sut que la princesse, qui feignait deux ou trois fois la semaine d'avoir des migraines pour se retirer dans son appartement, y recevait le comte de Kœnigsmark; qu'elle lui faisait apporter à souper; qu'ils restaient ensemble jusqu'à deux ou trois heures du matin, et que le comte se retirait par un escalier dérobé qui était à gauche de la grande porte du palais. »

M. B***. nous assure ensuite que ces visites avaient été innocentes, (*Voyez la note de la page* 31.) et ajoute : « Quoi qu'il en soit, la comtesse de Platen donna avis au duc d'Hanovre de ce qui se passait, et il fit savoir indirectement au comte de Kœnigsmark que la longueur de son séjour à Hanovre commençait à déplaire, et qu'on desirait qu'il s'éloignât. Le comte annonça donc son départ; mais il mit beaucoup de lenteur dans ses préparatifs, et le différa sous divers prétextes. Enfin le jour fut fixé, les malles étaient faites, les voitures chargées, les chevaux de poste commandés pour trois heures du matin. Ce dernier jour, la princesse eut encore la migraine, c'est-à-dire, que le comte eut un dernier rendez-vous. A peine fut-il introduit chez elle, que la comtesse de Platen en fut instruite, et en informa le duc. On crut, ou l'on feignit de croire, que le comte de Kœnigsmark ne voulait point partir, et ne partirait pas. On fit entendre au duc que cette conduite était une insulte; que c'était le braver à sa cour, et que son honneur exigeait qu'il en tirât une vengeance éclatante. Enfin, on profita du moment de sa colère, pour le décider à faire périr le comte, à l'issue de son rendez-vous. »

Voilà le récit que nous fait M. B***.; en l'examinant de près, nous le trouverons plein d'invraisemblances. D'abord, cette longue absence du prince Georges pendant son voyage supposé en Hongrie, est un fait destitué de fondement. Puis ces entrevues régulières,

Digitized by Google

nication aux appartemens de l'antique demeure des souverains d'Hanovre, Kœnigsmark fut as-

---

répétées deux ou trois fois la semaine; ces soupers fins, prolongés bien avant dans la nuit, sont bien bourgeois, et ne paraîtront guère praticables au milieu d'une cour asservie à l'étiquette. Mais enfin passons sur tout cela, passons sur cette intrigue si commune qui ôte tout l'intérêt que la malheureuse princesse peut inspirer, et demandons quelle idée le duc (ou l'électeur) a-t-il attachée à cette intimité qu'il voyait régner entre Kœnigsmark et sa belle-fille? A-t-il supposé un commerce criminel? alors il n'est guère probable qu'il se soit contenté de faire savoir indirectement au comte qu'on desirait son départ, et cette indulgence est en contradiction avec la sévérité qu'il a employée plus tard. A-t-il supposé, au contraire, que la conduite du comte vis-à-vis de la princesse était plutôt imprudente que criminelle? mais alors la vengeance qu'il exerça sur lui est d'une atrocité révoltante, et d'autant moins motivée que le comte avait déja fait tous les préparatifs du départ qu'on lui ordonnait. Le duc, qui s'était tu sur tant de visites nocturnes que le comte avait faites à la princesse, pouvait bien encore lui permettre celle dans laquelle il lui fit ses derniers adieux.

L'auteur de l'histoire secrète nous a encore servi de guide dans le récit de la mort du comte de Kœnigsmark. M. B***. la conte tout autrement. « Le garde de porte qui était de jour, dit-il, eut ordre d'arrêter le comte à son passage sur le petit escalier, de le forcer, le pistolet à la main, à le suivre, et de le conduire et de l'enfermer dans un des souterrains du château; ce qui fut exécuté. Ce souterrain, dont le garde lui-même ignorait l'usage, était un réservoir qu'on pouvait remplir d'eau à volonté, en lâchant une écluse. On n'y manqua pas. Dès que le comte y fut enfermé, il fut noyé de cette manière, et l'on brûla son corps dans un four. J'ai encore vu le garde de porte qui avait été chargé d'arrêter le malheureux comte. Il m'a dit qu'il ne se consolerait jamais d'avoir eu part à un crime aussi odieux. »

Il n'est guère probable qu'un seul garde de porte ait pu forcer le comte, connu pour sa bravoure, à se faire enfermer dans un souterrain; il l'est encore moins qu'on se soit reposé sur un seul homme pour l'exécution de ce dessein. Apparemment que ce garde de porte,

Digitized by Google

sailli dans un recoin par quatre hommes masqués. C'étaient des hommes choisis tirés de la garde de l'électeur. Un cinquième masque commanda l'attaque. On dit que c'était l'électeur lui-même. Le comte mit l'épée à la main, et aurait chèrement vendu sa vie, si des coups de hallebarde, portés de loin, ne l'avaient fait tomber presqu'aussitôt qu'il fut assailli. Les derniers mots du comte furent en faveur de l'innocence de la princesse. Le corps mutilé du malheureux fut jeté dans des latrines qui se trouvaient près du lieu où il tomba, et qu'on eut soin de faire murer le lendemain.

L'espoir que l'électeur avait conçu que cet assassinat ne ferait aucun éclat, et que la disparution du comte terminerait toute l'affaire, fut entièrement déçue. Les domestiques du comte l'ayant longtems attendu en vain, allèrent

---

auquel M. B***. a parlé dans la suite, a été du nombre de ceux qui ont attaqué le comte. La circonstance du souterrain est visiblement fausse. On montre encore au château d'Hanovre la place qui fut murée, et qui était tout simplement l'entrée des lieux, dont le tuyau, destiné à emporter les immondices, communiquait avec la rivière nommée *Leine*, qui borde le château. Cet endroit est au haut d'un escalier, au premier ou second étage. On était sûr que les restes du malheureux comte seraient emportés par le courant du fleuve. On n'avait donc pas besoin de brûler son corps dans un four. Ce qui prouve encore pour le genre de mort que nous avons cru devoir adopter, c'est cette superstition qui a long-tems subsisté parmi le peuple, que les traces du sang, dont quelques gouttes avaient teint le mur, ne pouvaient pas être effacées, et reparaissaient malgré le soin qu'on prenait de faire blanchir ce mur tous les ans.

Digitized by Google

le chercher par-tout, et poursuivirent leurs recherches jusqu'aux portes du palais. C'est là qu'ils apprirent qu'on avait entendu, pendant la nuit, dans les corridors, un grand bruit, le cliquetis des armes, les gémissemens d'un mourant; et qu'à la pointe du jour, on avait trouvé beaucoup de sang répandu sur le plancher et sur les murs. On combina les circonstances, et dès le matin la nouvelle de l'assassinat du comte de Kœnigsmark courut toute la ville, et parvint jusqu'au lit où la princesse dormait encore. Ses regrets, son indignation contre les auteurs de cette noire action, l'emportèrent sur les inquiétudes qu'elle aurait pu avoir sur son propre sort. Elle ne garda aucune mesure dans l'expression de son désespoir, et ce fut en vain qu'on chercha à l'appaiser (1). On vit bien qu'on n'éviterait pas l'éclat que cette affaire devait produire. Cependant les papiers du comte qu'on avait enlevés, fournirent d'abord quelques moyens de présenter cette catastrophe sous un jour moins atroce. On y trouva les lettres que la princesse avait écrites au comte durant son voyage. Elles

(1) M. B***. dit « que la princesse ne garda aucun ménagement, et qu'elle se livra publiquement à son désespoir. Il ajoute que le duc, son beau-père, alla chez elle avec la comtesse de Platen, sans doute dans l'espérance de lui en imposer; mais que leur présence avait redoublé sa fureur; qu'elle les traita de barbares et d'assassins; qu'elle leur déclara qu'elle ne vivrait jamais au milieu des monstres dont elle était entourée, et qu'elle parut même disposée à se tuer. »

Digitized by Google

annonçaient le projet de fuir avec lui, et étaient remplies de railleries, d'invectives et de plaintes contre les personnes de la cour d'Hanovre, et même contre celle de son père, qu'elle traitait de vieux tyran, imbécille jouet de son frère et de son neveu.

Muni de ces pièces, l'électeur se rassura et crut qu'il n'avait plus de ménagemens à garder. Il fit arrêter mademoiselle de Molk, et consigner la princesse dans son appartement. On envoya le comte de Platen à Zell, pour mettre le duc au fait de ce qui venait d'arriver, et un courier au prince Georges pour le faire revenir.

Le duc de Zell approuva tout. Le prince Georges, au contraire, désapprouva l'éclat qu'on avait fait, et ne consentit que par respect pour les ordres de son père, aux mesures ultérieures qu'on voulait prendre contre la princesse (1).

Il fut convenu entre les deux cours de Zell et d'Hanovre, que la princesse serait renvoyée à son père. Elle se prêta avec plaisir à un arrangement qui l'éloignait d'un lieu qui lui faisait horreur. Arrivée dans les états du duc, ce fut au

---

(1) M. B***. et l'auteur de l'histoire secrète s'accordent assez sur ce point, très-intéressant pour fixer l'idée qu'on doit se faire du caractère du prince Georges, et même de la conduite de son épouse. Cependant l'auteur de l'histoire secrète prétend que le premier, après la lecture des lettres, changea d'avis, approuva non-seulement tout ce qui s'était fait, mais résolut même de pousser sa femme à bout.

Digitized by Google

château d'Ahlen, à quelques lieues, de Zell qu'elle fut confinée (1).

Une commission composée de quelques secrétaires d'état fut chargée de l'interroger sur deux points; savoir : si, à la honte du duc de Zell et de l'électeur, elle n'avait pas eu dessein de se retirer avec Kœnigsmark en France, et si elle n'avait jamais eu de commerce criminel avec lui ?

Elle répondit à la première question, que les mauvais traitemens de son époux l'avaient réellement forcée à la résolution de se retirer en France dans un couvent, et que Kœnigsmark avait dû l'accompagner comme le seul homme en qui elle eût confiance; mais quant au commerce, dont on l'accusait, elle prit Dieu à témoin de son innocence.

L'opinion publique s'est constamment prononcée en sa faveur sur cet article. Le traitement qu'elle éprouva jusqu'à la fin de sa vie paraît prouver, que les personnes les plus intéressées à la trouver coupable, n'ont pas osé pousser leurs accusations au delà de celles d'un excès de haine contre son époux, et d'une grande imprudence. Il est vrai que le duc son père n'a pas pu se résoudre à lui pardonner, et même à la revoir; qu'il s'est constamment re-

(1) M. B***. qui confond tout, prétend que ce fut le duc d'Hanovre qui la fit conduire au château d'Hall. Ce château s'appelle Ahlen, et n'appartenait pas au duc d'Hanovre dans ce tems-là.

fusé aux instances réitérées de la duchesse son épouse, qui le suppliait de remettre sa fille en liberté. Mais, nous l'avons déja dit, cette dureté tirait probablement sa source d'un zèle religieux mal entendu.

Il est très-sûr que le prince Georges a songé plusieurs fois à se réunir avec elle, et qu'il lui a fait faire différentes propositions à ce sujet (1).

On dit, et c'est de personnes très-âgées et très-dignes de foi que nous tenons ce récit, qu'un jour le prince Georges lui-même, travesti en marchand de modes, s'était présenté au château d'Ahlen, et avait été introduit dans l'appartement de son épouse à l'aide de ce déguisement; que là, s'étant jeté à ses genoux, en se faisant reconnaître, il l'avait conjuré de revenir auprès de lui; mais que la princesse, après être revenue de son premier saisissement, lui avait répondu, avec autant de fermeté que de noblesse : « Après ce qui s'est passé entre vous et moi, il ne peut plus y avoir de réunion : si je suis coupable, je suis indigne de vous; si je suis innocente, vous n'êtes pas digne de moi. » Et qu'après ce discours, elle s'était retirée, sans vouloir reparaître devant son époux (2).

---

(1) C'est en quoi M. B***. et l'auteur de l'histoire secrète s'accordent, à cette différence près, que le dernier ne parle que d'une seule proposition faite à la princesse de se réunir à son époux, et qu'il ajoute que l'électeur y avait engagé son fils par des raisons d'état.

(2) Cette réponse de la princesse est également rapportée par

Digitized by Google

Il est très-probable que des raisons d'état et de politique ont contribué à engager le prince à faire ces tentatives. Destiné à régner sur une nation qui s'intéresse vivement au bonheur domestique de ses souverains, il n'aura pas voulu leur présenter une mésintelligence publique entre lui et son épouse ; mésintelligence dont les

---

M. B***. et par l'auteur de l'histoire secrète. Mais ils diffèrent dans les circonstances et dans les personnes auxquelles elle fut faite. L'auteur de l'histoire secrète dit tout bonnement que la princesse adressa les paroles citées dans le texte à quelqu'un qui vint lui parler de la part du prince. M. B***. nous donne des détails plus circonstanciés, quoique peu vraisemblables, de la scène qui donna lieu à ce propos. « Après la mort de la reine Anne, dit-il, le prince devenu roi, fit encore des tentatives qui n'eurent pas un meilleur succès. Cependant, à cette époque, les raisons d'état lui firent desirer encore plus ardemment cette réunion ; et n'ayant pas pu l'obtenir en traitant lui-même, il pensa qu'un intermédiaire y réussirait mieux. Quelques seigneurs anglais qui lui étaient attachés, allèrent, avec son agrément, trouver la princesse. Ils lui dirent que c'était non-seulement en leur nom, mais comme les interprètes des vœux de toute la nation anglaise, qu'ils venaient rendre hommage à celle qu'ils voulaient regarder comme leur reine. Ils lui représentèrent qu'une mésintelligence publique entre elle et le roi, pourrait avoir un jour des suites fâcheuses pour ses enfans, dans un pays où pour une moindre cause on avait révoqué en doute la naissance de Jacques II. Ces raisons n'ébranlèrent pas la princesse, qui leur répondit : *Je ne sais pas feindre, messieurs, vous venez ici me traiter en captive ; et moi je n'ai qu'une réponse à vous faire : si je suis coupable, je suis indigne d'être votre reine ; mais si je suis innocente, votre roi est indigne d'être mon époux.* » Il paraît, au reste, que les personnes de condition qui cherchaient à s'approcher de la princesse, se déguisaient le plus souvent en marchands. M. B***. voulut se servir du même moyen, quand un incident assez léger arrêta l'exécution de son projet. Le roi qui le sut, le trouva tout naturel.

Digitized by Google

causes ne parlaient pas clairement en sa faveur. Les refus obstinés de la princesse l'engagèrent enfin à soumettre sa cause à la décision des consistoires réunis d'Hanovre et de Zell, et ceux-ci prononcèrent une sentence de divorce, qui fut toute en sa faveur (1).

La princesse finit ses jours dans ce château d'Ahlen, qui lui a donné son nom (2). Elle y jouissait d'un état convenable à son rang; et après la mort de son père, on lui laissa même l'usufruit des biens qu'elle pouvait hériter de lui (3). Elle avait une petite cour composée d'un chambellan et de deux dames d'honneur, qui dînaient avec elle, ainsi que l'officier qui était de garde. Elle avait la permission de se promener en carrosse à une lieue autour du château; mais on ne laissait approcher d'elle aucune per-

(1) Ce fait est positivement assuré par l'auteur de l'histoire secrète. Il est trop marquant pour supposer que l'auteur l'ait avancé sans en être bien sûr. Comme il ajoute que le jugement avait porté défense à la princesse de se remarier, en laissant cette liberté à son époux, c'est une raison de plus pour croire ce qu'il avance. Cette circonstance suppose que le consistoire réuni des deux pays avait trouvé la princesse coupable, et quelque partial qu'on puisse le croire, son opinion jette toujours un faux jour sur la conduite de la princesse. Si le fait n'avait pas été notoire, notre auteur l'aurait sûrement passé sous silence, lui qui fait tout pour blanchir son héroïne du plus léger soupçon.

(2) M. B***. dit que le roi lui-même donnait ce nom à la princesse, quand il en parlait.

(3) M. B***. dit qu'elle jouit de tout le revenu du duché de Zell, ce qui est absolument faux.

Digitized by Google

sonne de distinction (1), à l'exception de sa mère, qui allait la voir de tems en tems (2).

Après la mort de son beau-père, il lui aurait été facile d'obtenir plus de liberté, mais elle dédaigna d'en faire la demande (3). Sa résignation avait un caractère de fierté, mais elle était sans affectation. Jamais on ne la vit s'emporter en invectives et en murmures; et jusqu'à la fin de sa vie, elle conserva une sérénité et même une gaîté qui semblaient également prouver le sentiment de son innocence et le goût qu'elle prenait au genre de vie auquel elle était condamnée. Elle s'occupa beaucoup des lettres et d'une correspondance très-étendue, mais surtout des libéralités qu'elle exerçait dans les environs de sa demeure. Elle conserva sa beauté jusques dans un âge très-avancé.

Ses vertus, sa tendresse pour ses enfans, jointes à la noblesse, à l'affabilité avec laquelle elle traita tous ceux qui avaient le bonheur de l'aborder, lui valurent l'adoration de ses contemporains (4), et l'intérêt de la postérité.

---

(1) Nous nous en rapportons sur ceci à M. B***. qui pouvait en être instruit, puisqu'il était à Hanovre dans le tems.

(2) Voyez l'auteur de l'histoire secrète.

(3) Manus. de M. B***.

(4) M. B***. s'accorde avec l'auteur de l'histoire secrète, sur les éloges donnés à la princesse. Nous avons même suivi le premier de préférence, dans ce que nous avons dit de la conduite de la princesse pendant sa captivité. L'attachement marqué de M. B***. pour le roi

Digitized by Google

Elle survécut à l'électeur et à la comtesse de Platen, qui moururent tous les deux de tristes maladies. Le prince Georges, devenu électeur, monta encore du vivant de la princesse, sur le trône d'Angleterre, et assura à son fils la succession à cette couronne. Elle vit sa fille mariée au roi de Prusse; mais elle eut le chagrin de perdre sa mère, sa plus chère consolation; et cette mort la fit penser à la sienne, qui arriva quelque tems après, en 1726 (1).

Georges, le rend moins suspect, et il parle d'un tems qui tombe dans l'époque où il se trouvait dans les environs.

Nous devons cependant ajouter encore ce que M. B***. dit d'un reproche qu'on faisait dans ce tems à la princesse d'Ahlen, sur l'emploi de ses revenus. M. B***. après nous avoir dit qu'elle en employa une partie à meubler son château avec élégance, mais surtout à faire de grandes libéralités à tous ceux qui l'entouraient, continue ainsi : « Ces petites dépenses ne consommaient pas à beaucoup près ses revenus, et on croit qu'elle en faisait passer la meilleure partie au prince de Galles son fils (depuis roi sous le nom de Georges II), avec qui elle entretenait une correspondance très-suivie.

» On sait que ce prince a été longtems à Londres le chef de l'opposition, et on a voulu croire que c'était par haine contre le roi son époux, qu'elle fournissait à son fils de quoi soutenir ce parti. Mais il semble qu'on peut se dispenser de lui prêter cette intention odieuse. Il est si naturel qu'une mère donne à son fils un revenu qui lui est inutile, qu'on n'a pas besoin pour expliquer sa conduite, de lui attribuer d'autres motifs. »

Nous ajouterons à l'appui de la remarque de M. B***. que le prince de Galles ne serait pas allé loin, en Angleterre, avec l'argent que la princesse sa mère pouvait lui envoyer de son superflu; ses revenus ne passaient sûrement pas 400,000 fr.

(1) L'auteur de l'histoire secrette dit : « que le roi Georges apprit la nouvelle de cette mort avec sa froideur ordinaire, qu'il ne daigna pas en prendre le deuil, et trouva mauvais que le roi de Prusse, son

Digitized by Google

La compagne de ses infortunes, mademoiselle de Molk, avait été enfermée dans la tour d'une forteresse du pays. Elle eut le courage de se laisser couler en bas de la hauteur de cent quatre-vingts pieds; de faire à pied quatorze milles d'Allemagne pour sortir des états d'Hanovre, et de se réfugier ensuite à Vienne. Elle y reçut un accueil qui accrédita les soupçons qu'on avait déja conçus sur le rôle secret que cette cour avait joué dans les troubles domestiques de celle d'Hanovre.

---

gendre, fit cet honneur à la princesse.» Mais nous avons déja remarqué que cet auteur fait tout ce qui est en son pouvoir pour rendre le roi Georges I odieux à ses lecteurs, et pour augmenter l'intérêt qu'il veut leur inspirer pour la princesse. C'est à cette partialité qu'il faut attribuer encore les traits de dureté qu'il reproche à l'électeur et au prince Georges, contre la mère de la princesse, après le décès de son époux le duc de Zell : traits que nous avons cru devoir omettre, comme suspects et étrangers à notre récit.

Digitized by Google

Digitized by Google

Dupont de L'Eure, Jacques Charles

IRÉNÉE BONFILS,

SUR

LA RELIGION DE SES PERES

ET DE NOS PÈRES.

L'exemple d'un bon Père est un décret du Ciel.

A PARIS,

Chez
- FIRMIN DIDOT, Libraire, rue de Thionville, n°. 10;
- COCHERIS, Libraire, quai Voltaire, n°. 17;
- NEPVEU, Libraire, passage du Panorama;
- DELANCE, Imprimeur-Libraire, rue des Mathurins St.-Jacques, hôtel de Cluny.

1808.

Digitized by Google

Digitized by Google

SUR LA RELIGION

DE MES PÈRES.

Je vis en Province; j'y lis assiduement les journaux les plus répandus.

Ils me répètent, en mille façons, qu'il est indispensable de revenir *à la Religion de ses Pères.* — Je me suis déterminé à suivre un si sage conseil; et, pour y parvenir, j'ai studieusement recherché quelle avait été *la Religion de mes Pères.*

Je jouis à cet égard d'un avantage précieux. Ma famille a depuis deux mille ans conservé, de génération en génération, des notes sur les principaux événemens qui l'ont intéressée, et particulièrement sur les opinions religieuses de ses membres.

Cette attention généalogique et cette imposante collection de faits qui regardent *mes Pères,* ne m'inspirent point de vanité. Je ne me crois pas pour cela *plus noble*

Digitized by Google

qu'aucun autre. J'ai à la fois trop de raison, et trop de religion, pour ne pas savoir que toutes les familles sont d'une égale ancienneté. Je vois, par la Bible, qu'on ne peut guères compter plus de cent vingt générations de *Noé* jusqu'à nous; que nous sommes donc *tous Cousins*, et les plus éloignés au cent-vingtième degré seulement. Je suis bon Parent : j'aime mes Cousins, et surtout mes Cousines; c'est une belle et nombreuse famille très-disposée à s'augmenter encore.

Je suis bien sûr de descendre en ligne directe et de mâle en mâle de son Auteur; mais à deux mille ans en arrière de moi, je perds la chaîne qui, selon ce que je puis croire, me liait à *Japhet*.

Du tems de *Noé*, nous n'avions point de Prêtres. Le saint Patriarche en tenait lieu, et n'en était que plus révéré. Il était indulgent pour ses enfans. Le chef de ma branche n'a jamais cessé d'être respectueux envers lui. Tous deux étaient cultivateurs, laborieux, et pleins de vertu. On louait

Digitized by Google

Dieu, on le remerciait de ses bienfaits; on était soumis à sa volonté. On s'entre-aidait fraternellement. On faisait bon ménage; l'accroissement de la population était rapide. Ils furent *mes premiers Pères*, ou le seul reste de *mon premier Père :* leur Religion ne me paraît pas mauvaise. Cependant le Ciel me préserve de mal penser, ou mal parler, de *mes autres Pères*.

Deux mille ans après *Japhet*, vivait mon soixantième Ayeul.—Il était Druïde. Mais, grâce à Dieu, non pas de ceux dont un des devoirs était de verser le sang humain. Moins distingué dans l'ordre, il n'était que de la classe qui bénissait les récoltes. Néanmoins je ne puis douter qu'il ne fût très-persuadé de la bonté de sa Religion. Il n'aurait ôsé blâmer la Théologie de ses collègues.

César et ses successeurs introduisirent dans notre pays les Dieux et la Religion de Rome. Ils bâtirent des Temples, et leur attribuèrent successivement les revenus des Forêts druidiques. Il faut bien *que*

Digitized by Google

le Prêtre vive du bénéfice, ou, comme l'on dit, *de l'Autel;* la pluspart des Druides suivirent tout doucement le produit des forêts, et jugèrent raisonnable de se prêter au nouveau culte. Mes ancêtres prirent ce parti, et s'en félicitèrent : « les Pontifes » Romains », disaient-ils, « n'immolent » que des animaux. » — Leurs descendans quittèrent les fonctions ecclésiastiques. Mon quarante-huitième Ayeul, établi dans la Gaule méridionale, était Sénateur de Toulouse ; mais toujours très-dévot à Jupiter, à Mars, à la blonde Vénus, au bel Apollon, aux Muses, aux Grâces, aux Nymphes, à tous les Dieux et demi-Dieux

« Du Ciel, de la Terre et des Mers. »

Ceux des Enfers lui inspiraient moins de respect. Je ne veux pas répondre que, sur ce point, il ne fût un peu hérétique. Mais enfin, telle était *sa Religion*, et il est au nombre *de mes Pères*.

Son petit-fils, passé en Espagne, y devint Chrétien et *Priscillianiste*. Son ar-

Digitized by Google

rière-petit-fils revint en France et y embrassa le Catholicisme d'alors, qui ne comprenait pas encore le dogme de la transubstantiation. Il fut décidé dans ce changement de sa foi par sa haute considération pour *Saint Martin*, qui ne voulait pas que les Priscillianistes fussent brûlés.

Le fils de ce Catholique estimable, sans cesser de respecter les tolérantes vertus de *Saint Martin*, ôsa douter qu'un si digne Évêque fût dans la véritable voie du salut, et crut se l'ouvrir plus sûrement en adoptant les dogmes d'*Arius*.

L'*Arianisme* était alors dans toute l'Espagne et l'Aquitaine la Religion de la bonne compagnie. Sa doctrine paraissait assez simple : on la soutenait par des raisons, sinon démonstratives, au moins plausibles. *Mes Pères* furent pendant trois générations *Ariens* de bonne foi, comme toute la Cour Visigothe.

Après les malheurs de cette Cour, ils la quittèrent. Rarement on quitte les Cours pour d'autres raisons.

Digitized by Google

Dégoûtés des grandeurs, ils vécurent à la campagne, bonnes gens, de moeurs exemplaires, attachés de cœur à leurs Princes les Comtes de Toulouse, dont le gouvernement était fort doux. Ils furent Vaudois ignorés durant le cours de vingt-deux générations. Mais à la fin, quoique Citoyens très-vertueux, il leur en prit fort mal. Voici comme un Poëte de leur tems, et qui était aussi de ma famille, fait leur portrait et raconte leur histoire :

« Que non voglia maudir, ne jura, ne mentir,
» N'occir, ne avoutrar, ne prenre de l'altrui,
» Ne se avengear de li suo ennemi,
» Lo dison qu'es Vaudès et lo feson morir. »

Telle a été en effet leur triste destinée. L'un d'eux fut brûlé à Bésiers *avec des fagots verds*, en présence et par l'ordre de *Simon de Montfort* et du *Légat du Pape*, pour n'avoir pas voulu être infidèle à la *Religion de ses Pères* et à *Raimond VI* son bon Souverain. — Ce martyr était mon dix-huitième Ayeul. L'amour filial, dont nous avons toujours

Digitized by Google

été pénétrés, a laissé chez sa postérité une grande horreur contre les brûleurs d'hommes et de maisons. — Ces gens-là nous ont toujours été bien redoutables. Un autre de mes parens a péri environ trois cents ans après, et presque de la même manière, à *Merindol*, par les effets du zèle de l'Avocat-général *Guerin*.

Il s'en est suivi que *mes Pères* sont demeurés long-tems très-prévenus contre la Religion dominante. Trois d'entre eux furent poignardés ou fusillés le jour de Saint Barthélemi par de bons Catholiques. Le plus jeune de leurs fils qui s'était échappé, a vaillamment combattu pour aider à mettre *Henry IV* sur le trône *de ses Pères*; et revint ensuite vivre dans un petit Castel que nous avions près des Cévennes.

Là mon Trisayeul, encore enfant, fut converti par la force des argumens que poussaient les Dragons du pieux *Louis XIV*. — Son père avait été moins heureux; je dois avouer qu'il est mort aux

Digitized by Google

galères, par ordre de ce grand Monarque, comme *atteint et convaincu* d'avoir fait la communion sous les deux espèces dans un désert.

M. *de Basville* eut pitié de l'Orphelin néophite et en prit quelque soin. Mais ces *La-Moignon* ont toujours été, comme leur ami *Boileau*, un peu suspects de *Jansénisme*. — Aussi mon Bisayeul et mon Grand-père, petits Magistrats dans leurs montagnes, se sont-ils montrés Jansénistes décidés. Ennemis ardens de la Cour de Rome, ils croyaient que le Pape ne peut rien sans le Concile, et que ses bulles n'ont point de force à moins qu'elles n'aient été *librement* enregistrées en Parlement. — Mon Grand-oncle, Docteur de Sorbonne, élève du célèbre *Arnauld*, a mieux aimé languir vingt ans à la Bastille que de signer le formulaire.

Ils laissèrent mon Père en bas âge. Ses Tuteurs crurent prudent de le préserver de malheur et de se conformer au tems, en le faisant élever chez les Jésuites. Il en

Digitized by Google

est sorti assez doux Moliniste, de même que le sont aujourd'hui la pluspart des Catholiques de France.

Les événemens de la révolution qui ont occupé ma jeunesse, m'ont rendu sur tous ces objets d'une neutralité parfaite. — Et quand j'ai voulu en sortir pour reprendre *la Religion de mes Pères*, je me suis trouvé dans un grand embarras; car j'ai vu que, pour la dénomination et pour le dogme, *mes Pères* ont eu au moins dix Religions différentes, dont quelques-unes semblent très-opposées.

Ne voulant pourtant pas renoncer à l'exécution d'un projet auquel on m'exhorte si généralement, d'un projet d'ailleurs si convenable au respect que je dois *à mes Pères*, et dont je ne m'écarterai jamais, j'ai repris le travail sous un autre point de vue. — Je me suis demandé s'il était vrai que *mes Pères* n'eussent pas eu au fond *la même Religion*, une Religion dont je pusse constater l'excellence, que je pusse

Digitized by Google

pratiquer en conscience sous les yeux et la protection de DIEU, avec la bienveillance, avec la juste considération des hommes honnêtes et de bon sens?

J'ai repassé l'histoire *de mes Pères*, et j'ai trouvé qu'il y avait eu en effet dans leurs sentimens de piété un bien plus grand accord que je ne l'avais d'abord pensé, un accord qui embrasse sans aucune exception les plus importantes *vérités religieuses* : des vérités qui leur ont été démontrées à tous, dont leur esprit a été frappé, que leur cœur a saisies; qui ont réglé leur conduite dans la bonne et la mauvaise fortune, relativement à eux-mêmes et à leurs semblables, comme dans leurs rapports avec la DIVINITÉ; qui ont fondé, éclairé, soutenu leur *foi*.

Il n'y a pas eu un seul de mes Pères qui n'ait regardé la paresse, l'intempérance, l'indiscrétion, le penchant au mensonge, comme des vices honteux; la fraude, la violence, le vol comme des délits; le meurtre comme un crime.

Digitized by Google

Il n'y en a pas eu un qui n'ait estimé l'amour du travail, la fidélité à sa parole, l'exactitude à ses engagemens, l'équité, la charité, la générosité, la bienfaisance, le courage, comme des vertus.

Tous ont cru devoir honorer et servir avec tendresse leur Père et leur Mère; chérir leur Femme, la rendre heureuse, tant à cause que la Femme est une belle, bonne, libre et sensible créature de Dieu, qu'afin de retrouver auprès d'elle le bonheur qu'ils lui procureraient; aimer leurs enfans, les élever avec soin, leur payer le reste de la dette dont nul de nous ne peut s'acquitter entièrement envers son propre Père; aider ses voisins, secourir les malheureux, être de tout son pouvoir utile aux autres hommes; respecter les loix, obéir aux Magistrats, se soumettre à la constitution de leur pays, éviter d'en troubler la paix, être prêts à verser leur sang pour le défendre.

Et le tout, non-seulement pour mériter l'estime des hommes, mais aussi pour plaire à DIEU qui est *la* RAISON SUPRÊME.

Digitized by Google

Ils ont reconnu dans l'ordre admirable de l'Univers, l'incontestable et perpétuel témoignage de la sublime intelligence et de la bonté infinie de cet ADORABLE ORGANISATEUR *des Mondes* qui nous comble de biens, nous et toutes ses autres créatures.

Tous ont senti que nous ne pouvons espérer de participer d'une manière paisible et durable à la distribution de ces biens, sans étudier les loix de celui qui les a créés et qui les dispense, et sans nous efforcer de régler notre conduite d'après sa volonté.

Tous l'ont remercié de nous avoir appellé par les besoins au travail. Ils ont éprouvé l'utilité et la douceur de ce noble moyen de recueillir et de multiplier pour nous-mêmes et pour nos frères les richesses dont la Providence nous entoure. Ils ont dit avec un Sage et un Apôtre : *QUI LABORAT, ORAT : qui travaille, prie ;* et ils ont ajouté : *qui goûte le charme de la prière, travaille mieux.* Ils ont trouvé

dans la prière une source pure de consolations, une heureuse élévation de notre faiblesse vers l'éternelle et bienfaisante Grandeur, un puissant ressort qui nous porte aux résolutions et aux actions vertueuses.

Ils ont aimé à se réunir avec leurs semblables pour se communiquer ces louables pensées, et pour s'exhorter, ou être exhortés, à ne les pas perdre de vue, à en augmenter la salutaire influence.

Ils ont été convaincus que Dieu récompense toutes les bonnes actions, dès cette vie, par d'inexprimables jouissances de l'âme qu'il ne répand que sur la vertu; et n'ont pas douté qu'il ne puisse, qu'il ne veuille même les récompenser encore dans une autre existence, dont nous ne saurions avoir une idée bien nette, mais dont nous sommes très-certains qu'il est parfaitement le maître de nous la procurer quand notre carrière actuelle sera finie.

Qu'est-ce que concevoir ces saintes et grandes vérités, et les croire avec *une foi*

Digitized by Google

d'autant plus vive que le raisonnement ne la dément pas? Qu'est-ce qu'agir en conséquence de cette *FOI respectable*, si ce n'est avoir UNE RELIGION?

Telle a donc été *la Religion de mes Pères*, celle *de tous mes Pères*. — Ils l'ont professée de tout tems et dans tous ses points, quelques révolutions qu'aient eu à essuyer les loix et les usages de leur siècle et de leur pays. — Je la crois et je la professe à leur exemple. — Comment ôserais-je m'opposer à leur auguste unanimité? Comment résisterais-je à la voix de leur conscience et de la mienne? — Dans cette belle et pure *Religion de mes Pères*, tout est clair, et tout est céleste.

Quant aux autres articles très-obscurs, et sans influence directe sur la morale, par rapport auxquels *mes Pères* ont différé, je m'abstiens de prononcer. Qui suis-je pour juger entre *mes Pères* que je dois révérer également? — Si j'adoptais, sur ces matières délicates qui n'ont pu réunir leur opinion, celle de quelques-uns d'entre

Digitized by Google

eux, je manquerais de respect aux autres. Je ne serais plus de *la Religion de mes Pères;* dans mon audace, vraisemblablement coupable, je ne serais que de celle de l'un ou de l'autre.

Je ne ferai point cette injure à *leur majorité*, et ce n'est pas la chose qui m'a été recommandée.

Si Dieu avait voulu que les dogmes sur lesquels j'hésite, et sur lesquels *mes Pères* ont varié, fussent absolument nécessaires au salut, il les aurait rendus aussi évidens que les autres points dont l'irrésistible clarté a commandé l'uniforme assentiment *de mes Pères*, et les a fait *hommes de bien*.

Jusqu'à ce qu'il m'éclaire davantage, je regarderai donc comme un devoir sacré de suivre *la Religion de mes Pères*, et de ne croire qu'elle. — Je pense qu'il serait raisonnable et vraiment pieux, à ceux dont *les Pères* auraient eu la même Religion que les miens, d'en faire autant.

Ils n'en seront, comme moi, que plus res-

Digitized by Google

pectueux pour les Membres du Clergé de toutes les autres Religions, dont l'institution et l'entretien sont un des grands liens de la Société; car ils sont tous d'utiles *Magistrats de morale*. Ils professent tous la même doctrine, excepté ceux qui devenant intolérans, injurieux, persécuteurs, ne pourraient plus être regardés comme dignes de parler au nom du DIEU *de* PAIX. —Mais toutes les Religions qui respectent la raison, qui chérissent l'humanité, dont les Ministres aiment la concorde et bénissent le *Concordat*, ce grand pas vers un si grand bien, ont droit à la vénération des hommes. Tous leurs Pontifes me semblent l'être aussi de *la Religion de mes Pères*.

« *Si quid novisti rectius istis,*
» *Candidus imperti; si non, his utere mecum.* »

IRÉNÉE BONFILS.

Extrait du *Journal des Arts et des Sciences* réuni à la *Bibliothèque Française*.

Digitized by Google

Dupont de Nemours, Pierre Samuel

SUR LES

INSTITUTIONS RELIGIEUSES

DANS L'INTÉRIEUR DES FAMILLES;

Avec un Essai de Traduction nouvelle de l'Oraison Dominicale.

QUAND on songe aux moyens de rendre les peuples heureux, on se démontre aisément que le plus efficace est de les rendre vertueux.

Les bonnes mœurs peuvent faire et font des biens infinis, même en l'absence des bonnes loix.

Les meilleures loix ne sont presque d'aucune utilité, elles sont éludées avec art ou transgressées impudemment dès qu'elles ne sont pas appuyées par les bonnes mœurs; et ce défaut général de respect pour les loix achève de corrompre les mœurs de ceux qui les violent à leur profit, de ceux qui les voient violer à leur perte.

Les loix ne font pas les mœurs.

Qu'est-ce qui les fait?

Les institutions domestiques, les habitudes à la fois raisonnables et religieuses contractées dès l'enfance.

Mais y a-t-il des habitudes religieuses qui soient raisonnables?

Digitized by Google

Oui ! — Toutes celles qui se bornent à rappeller des principes de morale, à ramener les hommes à des maximes, à des devoirs, également sacrés pour toutes les Nations, également prescrits par toutes les Religions et par toutes les Philosophies.

Où les hommes divergent, l'opinion n'est encore qu'*humaine :* elle est livrée aux discussions.

Dans le petit nombre de points où tous les hommes s'accordent, il y a quelque chose de DIVIN ; et là se trouve le cachet de la *Raison universelle.*

Les Gouvernemens ne doivent pas se mêler des institutions religieuses. — Car ils donneraient la leur ; et chaque homme tient de la nature un droit égal d'avoir la sienne. — Il engage ses actions, et non pas ses pensées à la Société. — C'est surtout à cet égard que la liberté doit avoir un inviolable asyle.

Mais les Gouvernemens doivent désirer que les Pères de Famille préparent aux loix des citoyens dociles, des hommes disposés à ne faire à leurs semblables aucun mal, à leur faire au contraire tout bien.

Il ne faut pas croire que les hommes apprendront tout à l'école, où, d'ici à long-tems, le plus grand nombre d'entre eux n'ira point, où il ne sera jamais possible de les envoyer tous.

Quant à ceux qui pourront y aller, même dans les pays qui jouissent à cet égard des circonstances les plus favorables, il s'écoulera peut-être encore un demi-siècle avant que l'instruction puisse être assez

Digitized by Google

bonne, assez aimable, pour que la majorité des enfans à qui on aura voulu la donner, ne la prennent pas en dégoût, et ne soient pas éloignés des préceptes qu'ils auront reçus, par la gaucherie, la pédanterie, la tyrannie avec lesquelles on se sera efforcé de les leur inculquer.

Enfin, nous ne devons pas nous dissimuler qu'à l'âge où l'on peut envoyer un enfant à l'école, la plus intéressante partie de son éducation ne soit déjà faite.

On l'a dit ailleurs, et c'est une grande vérité, un enfant de sept ans a ordinairement plus appris de choses dans la maison paternelle, même la moins instruite, qu'il ne pourra en apprendre ensuite dans le cours entier de sa vie.

Il sait une prodigieuse quantité de faits physiques et mécaniques. Il sait la grammaire, ou tous ses élémens essentiels. Il sait la logique. Il sait faire des observations exactes, quelquefois fines ; des raisonnemens justes, et, au besoin, adroits. Il sait juger ceux qu'il écoute. Il a su acquérir beaucoup d'esprit de conduite. Il sait connaître le cœur humain et les faiblesses de ses parens. Il sait très-habilement en profiter. Il a des notions sur une multitude de jouissances, de sciences et d'arts : et, s'il n'en a point sur la morale, il est douteux qu'il en puisse désormais recevoir qui se naturalisent bien dans son âme et deviennent parfaitement à son usage.

Mais comment un Père de Famille, souvent peu

Digitized by Google

éclairé, toujours occupé de son travail et de ses affaires, parviendra-t-il à donner avec peu de peine à ses jeunes enfans, à leur faire aisément entrer dans la tête, à leur fixer dans le cœur de bons principes de morale ?

Par quelques formules bien courtes et bien d'accord avec leurs sentimens naturels de justice et de bienfaisance, qu'il s'assujettira lui-même à prononcer devant eux gravement, régulièrement, et avec quelque onction.

Il faut des *rites :* sans quoi tout se perd, ou dans la paresse, ou dans les variétés incohérentes de la logomachie.

Les rites de la Famille qui frappent les yeux et les oreilles de la première enfance sont les seuls qui profitent à son éducation.

Ils lui font beaucoup d'impression, quand ils la confirment dans l'idée qui se présente d'elle-même à tout enfant, qu'il ne doit ni être battu, ni battre ; ni être privé de sa petite propriété, ni prendre ou gâter celle de ses frères, de ses compagnons ; et que, demandant secours dans ses besoins, il est heureux et honorable pour lui d'avoir à en donner. — Tous les enfans sont très-serviables, et très-ambitieux de le devenir : attachant tous un grand prix au droit de propriété qu'on leur a conféré ou qu'ils ont acquis sur ce qui est à eux, ils conçoivent aisément qu'ils ne peuvent refuser aux autres une sûreté réciproque ; et redoutant les mauvais traitemens, il est facile de

Digitized by Google

les conduire à s'en abstenir, autant par un sentiment de justice que par la crainte des représailles.

Ces trois points renferment toute la morale. Mais quoique la raison et le cœur des enfans y soient naturellement préparés, pour qu'ils s'y impriment avec une profondeur qui résiste aux frottemens que donnera ensuite le cours de la vie, il faut frapper tous les jours sur ces premiers linéamens ; il y faut frapper, non point à coups fatiguans, mais à petits coups fréquemment répétés.

Les cérémonies des Temples exigent de l'enfance une trop longue immobilité pour ne pas amener le plus grand ennemi de toute instruction, l'ennui ; surtout quand elles sont accompagnées d'oraisons dans une langue inconnue.

Et à tout âge, les rites joints à une liturgie dont l'idiôme est ignoré du vulgaire ne peuvent être à la morale du peuple d'aucune utilité.

Le catéchisme vient trop tard. Il est trop dogmatique et trop confus. Sa langue, même quand il emploie une partie de celle du pays, est pourtant une langue constamment étrangère pour la jeunesse, et il faut l'avouer, pour l'âge mûr, puisqu'elle n'exprime pas des idées nettes, qu'elle ne place dans la mémoire que des mots dont il en est très-peu auxquels on puisse attacher un sens positif et précis.

La supériorité marquée des peuples protestans sur les peuples catholiques, quant à la raison, à la moralité, à l'étendue et à la vigueur de l'esprit, tient à

Digitized by Google

ce que les premiers demandent moins à la foi aveugle, plus à l'observation, au raisonnement ; à ce que leurs offices religieux se font dans une langue familière aux auditeurs, et sont principalement tournés vers la morale ; et surtout à la prière domestique faite en commun.

Les maisons ne peuvent être bâties qu'avec des pierres taillées exprès. — Pour avoir une Eglise nationale, pour se mettre sur la voie d'une Eglise universelle, il faut que chaque famille soit *une Eglise* dirigée par le Pontife que Dieu lui a donné, le Père, avec le concours de son vicaire aimable et chéri, la Mère. Les bons propos et les petits commentaires de celle-ci assurent le succès de l'impulsion donnée par l'office solemnel qui regarde l'autre.

Cet office solemnel doit embrasser quatre prières.

Celle du matin, qui ouvre la journée, et qui par cette raison exige plus d'étendue, un rassemblement plus auguste des plus importantes vérités. — Elle paroît le mieux placée au moment où la famille est réunie pour le déjeûner : faite plustôt, les petits enfans, qu'il faut laisser dormir plus que leurs frères, ne pourroient y assister.

Celle de la bénédiction des autres repas.

Celle d'actions de grâces en quittant la table.

Il est fâcheux que l'usage de ces deux prières soit entièrement perdu en France : et peut-être faut-il l'attribuer à ce qu'elles se faisoient en latin.

Enfin, celle du soir qui, faite en commun, a pour

Digitized by Google

principal objet de préparer à la prière individuelle; libre, mentale, destinée à suivre l'examen de conscience, auquel il ne faut pas contraindre mais seulement exhorter les enfans, et sans lequel aucun homme ne finit bien sa journée.

C'est cette dernière prière, fruit spontané des réflexions et de la conscience de l'homme ou de l'enfant, qui établit les seuls intimes rapports de leur âme avec le GRAND BIENFAITEUR et la source de toute raison, de toute bonté; qui élève leur caractère, qui agrandit leur courage, qui fortifie leurs louables résolutions, qui donne de la solidité à leur vertu. Mais il serait à craindre qu'elle s'égarât dans les illusions de l'imagination, qu'elle dégénérât en superstitions, si les bases de ces sublimes rapports n'étaient pas clairement, sagement, religieusement posées dans la prière du matin.

C'est donc celle-ci qui, pour l'établissement des institutions et du culte de Famille, exige la plus sérieuse attention, le choix le plus réfléchi, la plus heureuse union des lumières de l'esprit et des bons sentimens du cœur.

Honneur à Jésus-Christ! — Aucune des prières proposées, rédigées par les autres philosophes, quoique plusieurs d'entre elles soient d'une grande beauté, ne peut soutenir la comparaison de la sienne.

Cette admirable prière que nul de ses disciples n'était capable d'imaginer, et dont tous leurs écrits

Digitized by Google

restent à une si prodigieuse distance, prouve qu'il a été un personnage réel, le plus grand peut-être et le meilleur des enfans humains du DIEU très-bon; non pas une simple expression astronomique, une figure mythologique, comme l'ont cru quelques savans qui ont rapproché des Religions de l'Inde et de la Chaldée ce que ses Apôtres, surtout St. Paul et le Rédacteur de l'Apocalypse, élèves tels quels de Platon, et, par Platon, de Pythagore, en ont emprunté pour composer les dogmes de la Religion à laquelle ils ont donné son nom respectable.

Si l'ordre et le fond des pensées de l'Oraison Dominicale nous inspirent une telle vénération, malgré l'imperfection manifeste et les contresens évidens des traductions par lesquelles elle est arrivée jusqu'à nous, que serait-ce si nous pouvions la retrouver telle qu'elle est sortie du génie de son Auteur?

L'hébreu est une langue pauvre, dont l'ancienne écriture, qui n'a été perfectionnée que fort tard par les Massorètes, n'exprimait pas même les voyelles, et laissait à l'usage le soin de les suppléer, c'est-à-dire la faculté de changer sans cesse les mots. C'est une langue qui, comme celle de tous les peuples sauvages ou à demi barbares, se borne à ébaucher l'indication des idées.

C'est ce qui fait qu'on le regarde comme poëtique, parce qu'il laisse toujours un vague sur lequel l'imagination poëtique trouve à s'exercer.

Digitized by Google

Il faut en chercher le sens au milieu de ce que l'expression a de confus ou d'incomplet, et le déterminer par la raison.

Mais les premiers disciples qui ont écrit en grec, qu'ils ne savaient que très-médiocrement, cette prière que leur Maître avait composée en hébreu, manquaient des connaissances grammaticales et de la précision philosophique qui auraient été nécessaires pour rendre convenablement ses sages et profondes et nobles pensées. — Tantôt ils ont exprimé par une circonlocution un simple adjectif; tantôt ils ont rassemblé un grand nombre d'idées sous un seul verbe inexact; tantôt ils ont pris une image pour un précepte; et tantôt ils ont paru supposer que le DIEU de toute bienveillance pourrait tendre des piéges à ses créatures.

Les traducteurs scrupuleux de ces traducteurs infidèles nous ont transmis toutes ces erreurs. Et cependant, à travers tant de méprises, l'ineffable beauté du sens primitif peut aider à retrouver, sinon l'expression originale qui fut sans doute sublime, du moins la signification de chaque verset.

Ainsi, *Notre Père qui es aux cieux* n'est pas ce que le saint auteur a voulu dire; car *DIEU n'est pas* AUX CIEUX plus qu'ailleurs. Mais il est *céleste*, et c'est le sens véritable.

Le nom de DIEU ne peut pas être *sanctifié*. Mais en le prononçant nous éprouvons de la consolation,

Digitized by Google

nous invoquons de l'*appui*, nous sommes et devons être portés *à la reconnaissance*, *à l'amour*, *au respect*, qui sont pour nous-mêmes des sentimens *sanctificateurs*.

Il n'y a point de doute que *la volonté de DIEU sera faite*. Mais sa volonté a été, elle est de nous récompenser ou de nous punir selon le bon ou le mauvais usage que nous aurons fait de la nôtre. Et il nous a rendus susceptibles de *volonté*, d'une *volonté* qui *dirige nos actions*, afin qu'il y eût dans ces actions de la moralité : sans quoi nous serions de pures machines, et les deux plus belles choses que DIEU ait créées, la morale et la vertu, n'existeraient pas. Ce que nous avons donc à souhaiter est que notre *volonté* se soumette et se conforme à celle de DIEU avec une régularité pareille, s'il se peut, à celle qui se fait remarquer dans le mouvement des astres, *comme au Ciel*.

DIEU ne nous *induit point en tentation*. Mais en contemplant sa bonté nous y serons moins *induits*, nous *résisterons* mieux.

Nous ne pouvons pas *exiger* qu'il *nous pardonne*, même quand nous aurions *pardonné*. Rien dans nos prières ne doit avoir une tournure impérieuse. Mais nous devons nous occuper sans cesse à *réparer*, à *compenser* du moins nos fautes; et ne pas ôser en demander un pardon que nous n'accorderions pas nous-mêmes à celles d'autrui. En songeant à la mi-

Digitized by Google

séricorde de DIEU, notre cœur doit devenir indulgent. « *Soyez miséricordieux comme votre* PÈRE » CÉLESTE. »

Nous ne pouvons pas être *délivrés du mal* qui est un élément de notre faible nature. Mais nous pouvons l'adoucir par la *patience*, par la *confiance* dans le GRAND ÊTRE, par l'*espérance* en sa protection. Voilà tout ce que nous pouvons à cet égard lui demander et en obtenir.

C'est dans cet esprit que, pour la prière du matin, j'ai tenté une nouvelle traduction de l'Oraison Dominicale; et que n'ayant pas cru devoir me borner à faire disparaître les erreurs certainement *commises* par ses anciens traducteurs, j'ai cru devoir suppléer aussi, d'après d'autres discours de JÉSUS-CHRIST, à l'*omission* qu'ils y ont faite de sa grande maxime : *quod tibi fieri non vis, alteri ne feceris*, qui est l'abrégé de la morale du Christianisme et de celle de toutes les Religions : car il n'y a pas deux morales.

Le culte domestique fait pour se marier à tous les autres cultes, ne doit point oublier cette loi qui leur est fondamentale et commune.

J'ôse espérer que les bons Chrétiens ne me blâmeront pas d'avoir soigneusement recherché qu'elle était, dans un de ses plus beaux ouvrages, l'intentention de leur Législateur; et que les hommes pieux des autres Communions me pardonneront d'avoir rendu cet hommage au Législateur des Chrétiens.

Digitized by Google

Je l'ai fait, parce qu'en ma conscience j'ai cru que ce travail, contribuant à l'institution d'une sorte de culte domestique qui ne serait en opposition à aucun Culte public, pourrait être utile à quelques Familles, à quelques Sociétés ; qui sait si ce ne sera point un jour à quelques Nations et au Monde? Nulle disposition vertueuse une fois en action ne saurait être entièrement dénuée d'influence.

Gens de bien de toutes les Religions, nous sommes Frères. DIEU est notre Père commun. Aimons-nous l'un l'autre, car il nous aime tous et nous a tous comblés de bienfaits, dont le plus doux est le penchant à nous secourir et à nous chérir mutuellement. — Tolérons-nous en LUI !

Digitized by Google

ESSAI *d'une nouvelle Traduction de l'Oraison Dominicale, pour servir, dans les Familles, de* PRIÈRE DU MATIN.

NOTRE PÈRE CÉLESTE,

Que ton Nom, prononcé avec reconnaissance, amour et respect, soit notre consolation et notre appui.

Que notre volonté soit soumise à la tienne; et que, s'appliquant à rechercher ta lumière, elle y conforme nos actions avec autant d'exactitude, s'il est possible, que les astres en ont à suivre les loix prescrites par ta sagesse et par ta puissance.

Donnes-nous aujourd'hui notre pain quotidien; nous tâcherons de le mériter par un travail utile à nous et aux autres.

Préserves-nous de causer à personne le mal que nous ne voudrions pas éprouver.

Soutiens-nous dans la disposition active

Digitized by Google

et perpétuelle de faire à autrui le bien que nous désirerions qui nous fût fait.

Etends notre bienfaisance sur les animaux et sur les plantes, à l'imitation de la tienne.

Que la contemplation de ta bonté nous conserve la force de résister aux tentations et nous éloigne de tout vice.

Agrées le repentir que nous inspirent nos fautes; fais qu'il ne demeure pas stérile; accordes-nous l'occasion et les moyens de les réparer, s'il en est tems encore, ou de les compenser autant que le peut notre faiblesse; — et que ta miséricorde, en nous faisant pardonner à ceux qui nous ont offensé, daigne nous pardonner ensuite.

Adoucis les malheurs inévitables; que notre confiance en toi nous aide à les supporter patiemment dans l'espérance d'un avenir plus heureux.

Nous te remercions de ce que tu per-

Digitized by Google

mets à tes enfans de s'améliorer en élevant leurs pensées jusques à toi.

Ainsi soit-il !

PRIÈRE *avant le Repas.*

NOTRE PÈRE CÉLESTE,

Bénis l'usage que nous allons faire des alimens que ta Providence nous accorde.

Nous ne les devons pas à notre seul travail; mais surtout à ta bonté; et aussi au travail de nos frères.

Préserves-nous de l'intempérance, qui nous rendrait moins capables de nous acquitter envers eux et de sentir tes bienfaits.

Ainsi soit-il!

Digitized by Google

PRIÈRE *en sortant de Table.*

NOTRE PÈRE CÉLESTE,

Qui viens de pourvoir à notre besoin, reçois l'hommage de notre reconnaissance; et fais qu'elle nous dispose à soulager à notre tour les besoins d'autrui.

Ainsi soit-il!

PRIÈRE *du Soir.*

NOTRE PÈRE CÉLESTE,

Nous te rendons grâces de nous avoir accordé cette journée.

En la terminant, chacun de nous repassera dans sa mémoire les actions dont il l'a remplie : afin de te bénir pour celles qui sont bonnes, et d'implorer ta miséricorde sur celles qui pourraient mériter quelque reproche.

Ainsi soit-il!

Digitized by Google

VUES
SUR L'ÉDUCATION NATIONALE,

PAR UN CULTIVATEUR.

Ou MOYENS *de simplifier l'*INSTRUCTION, *de la rendre à la fois, morale, philosophique, républicaine, civile, et militaire, sans déranger les travaux de l'*AGRICULTURE *et des* ARTS, *auxquels la jeunesse doit concourir.*

A PARIS.

Chez DU PONT, Imprimeur-Libraire, rue de la Loi, N°. 14.

L'AN II. DE LA RÉPUBLIQUE.

Digitized by Google

Digitized by Google

VUES
SUR L'ÉDUCATION
NATIONALE.

Nº Ier.

De la manière d'enseigner à écrire et à lire, et de l'organisation des Écoles Primaires dans les campagnes.

L'OBJET de l'instruction publique est de procurer aux citoyens, le plus qu'il sera possible, de connaissances utiles, en exigeant, pour chacune d'elles, le moins de travail qu'il soit possible.

Faciliter l'enseignement national, c'est diminuer les peines de l'enfance et contribuer au bonheur provisoire de cette intéressante portion de la vie, qui est tout ce que la nature en accorde à un quart du genre-humain ; c'est étendre les lumières, assurer leurs progrès, et semer, dès le premier âge, dans le cœur des jeunes citoyens.

Digitized by Google

l'amour de la liberté et de la république. Il ne naîtrait point, si, pour leur en parler, on les tenait sous la despotique férule du pédantisme : il jettera des racines profondes, si, dès qu'ils pensent et qu'ils agissent, on leur en fait goûter les premières douceurs.

Tous les citoyens doivent participer à l'instruction. Mais chez ceux qui forment la plus respectable partie du peuple, chez les citoyens laborieux des campagnes, dont les travaux produisent la subsistance et la richesse de la nation entière, les enfans ont très-peu de momens qu'ils puissent consacrer, même à la première, à la plus simple instruction lettrée.

A peine commencent-ils à marcher, qu'on les envoye, une houssine à la main, garder les dindes ou les oies. Un peu plus grands, ils mènent une vache à la corde. Plus grands encore, on leur confie les troupeaux de gros bétail, ou les cochons, les moutons, les chèvres. Ils vont avec des paniers chercher le crotin sur les routes. Ils apportent à l'âtre le bois mort, et à la cour les feuilles sèches. Ils effrolent les ormes. Ils tondent les hayes. Ils échenillent. Ils échardonnent. Ils sarclent. Ils écaillontent. Ils éparpillent les fumiers.

Digitized by Google

Ils tirent les vaches. Ils retournent les fromages. Ils battent le beurre. Leur famille éprouverait une perte considérable et qui amènerait inévitablement la disette, s'il fallait les détourner de ces occupations indispensables pour les emprisonner dans une école.

Ceux-là seuls pourraient en trouver le tems, qui n'ont pas le bonheur d'avoir quelque chose à faire, et les lumières continueraient d'être un privilége exclusif de l'opulence.

Il faut donc prendre des mesures et adopter des plans tels que la première instruction littéraire, philosophique, patriotique, morale, leur soit donnée, sans interrompre cette instruction rurale qui a bien son mérite, qui roule sur des connaissances réelles, plus importantes peut-être que celles qu'on trouve dans les livres, cette instruction qu'ils tirent de leurs besoins et de ceux de leurs parens. Il faut que l'enseignement littéraire, loin de mettre obstacle à celui que donnent la maison, les étables, les champs, y concoure et le rende plus efficace.

Il faut accourcir la carrière, y marcher à pas plus sûrs ; briser toutes les entraves de

Digitized by Google

la routine, qui, dans tous les établissemens d'instruction, n'avait songé qu'aux citadins et aux riches.

Un des premiers vices de cette éducation de classe ou d'école, dont nous avons tous été plus ou moins les victimes, est d'avoir consumé plusieurs années de notre jeunesse pour nous faire parvenir à savoir lire et écrire. Et encore, quand nous l'avons sçû, nous n'avions acquis qu'un moyen d'apprendre; mais nous n'avions rien appris. Aucune vérité physique, ni morale, n'était entrée dans notre tête : excepté celles qu'avait recueillies notre expérience enfantine, indépendamment des leçons, et le plus souvent malgré nos maîtres. Heureux ! si nous n'avions pas appris à rebours ; si les erreurs de nos livrets et les préjugés de nos pédagogues n'avaient pas émoussé ou faussé notre esprit, et encombré les passages par lesquels il aurait pu et dû recevoir une instruction réellement avantageuse pour nous-mêmes et pour nos concitoyens !

On a long-tems poussé la barbarie jusqu'à obliger de pauvres enfans d'apprendre à lire en latin, avec une prononciation qui n'était ni latine, ni française, des mots qui

Digitized by Google

ne leur présentaient aucun sens, sous la condition d'oublier promptement ce qu'on leur avait enseigné, le son qu'ils avaient donné à l'*e*, à l'*um*, au *ch*, au *gn*, au *qu*, pour apprendre une seconde fois à lire en français des mots et des choses qui ne leur étaient guères plus intelligibles.

Même encore aujourd'hui, et depuis l'invention du bureau typographique qui n'a jamais été connu dans les campagnes, et ne pouvait, dans les villes, l'être que des familles aisées, parce qu'il était trop dispendieux pour les autres, on aurait cru manquer à tous les principes, si l'on eut laissé manier une plume aux enfans avant qu'ils sçussent parfaitement lire. L'écriture était un second métier, presque sans rapport avec celui qui avait jusqu'alors absorbé leur attention. On les forçait de s'y livrer, lorsqu'on avait épuisé sur la lecture, et répercuté par elle, cette ardeur juvénile qui porte les enfans à s'instruire quand on ne les en empêche pas, à faire quelque chose, à imiter les hommes. C'était après les avoir lassés de préceptes et d'obéïssance, qu'on venait les asservir et les assujettir de nouveau, au moment où l'on aurait pu, en leur choisis-

Digitized by Google

sant, en leur composant des livres, leur procurer quelque instruction et quelque amusement par cet art de lire qu'on leur avait si difficilement rendu praticable. On leur faisait déjà connaître, comme dit Montesquieu, *le travail après le travail*, ou et plutôt l'ennui après l'ennui; et quelquefois on les dégoûtait pour la vie des occupations sédentaires, qui, mélangées et distribuées avec intelligence, peuvent être une si grande source de lumières et de plaisirs.

Dans cet ordre d'études, on avait oublié l'instinct de l'enfance qui aime plus à occuper ses doigts que sa tête, ou pour mieux dire, qui n'occupe bien sa tête que lorsqu'elle exerce ses doigts. On l'avait tellement oublié, on se le rappelle si peu, que je vais paraître paradoxal en disant qu'il faudrait, qu'il faut commencer l'instruction littéraire des enfans, par leur apprendre à écrire, et qu'on ne doit s'embarrasser aucunement de la lecture, dont on n'aura pas besoin de faire une étude à part, si l'écriture est bien enseignée.

Je me hâte de repousser la prévention qui fera d'abord regarder cette méthode comme absurde, et comme une rêverie de

Digitized by Google

l'esprit innovateur, en ajoutant que j'ai eu le bonheur d'avoir à élever plusieurs enfans qui sont aujourd'hui des hommes de mérite, d'excellens citoyens, et qui n'ont jamais appris spécialement à lire, qui n'ont jamais sçu qu'ils apprenaient à lire. Je renouvelle l'expérience auprès d'une seconde génération. Il ne s'agit donc pas d'une *idée ;* mais d'un fait constaté avec succès sur un assez grand nombre d'individus.

Cela suffit, peut-être, pour suspendre le jugement des routiniers qui aiment mieux savoir ce qu'on a fait, que songer à ce qu'on peut faire, à ce qu'il convient de faire.

Mais j'observerai de plus aux philosophes, aux penseurs, aux législateurs, que ce fait, que cette expérience sont conformes aux meilleurs principes de logique, et fondés sur l'histoire naturelle de l'homme qui sort de la première *enfance* et entre dans la *puérilité.*

A cet âge, il a un besoin perpétuel et pressant de remuer, d'agir, de faire. Il en a la confiance et l'ambition, justement établies sur une multitude d'épreuves heureuses qui lui ont appris tout ce qu'il sait; et ce que sait un enfant de six ans est plus

Digitized by Google

considérable qu'on ne pense. C'est quelquefois la moitié, ce sont toujours les germes de ce qu'il apprendra dans tout le reste de sa vie.

Comment l'a-t-il appris ? en se démenant, en courant, en palpant, en faisant. Ce sont ses mains, ses pieds, ses yeux, ses observations spontanées qui ont rassemblé et mis à son usage les idées déjà très-nombreuses, les notions physiques et même métaphysiques déjà très-multipliées, qui remplissent son jeune cerveau et dirigent ses actions. Il a peine au contraire à se réduire au rôle d'auditeur. L'immobilité que ce rôle exige répugne à ses organes que la nature pousse au développement, et accable son esprit impatient, non pas de mots, mais de choses nouvelles. Quand il écoute, ce sont d'autres personnes qui le maîtrisent et l'enseignent; quand il agit, il s'enseigne lui-même. Il est donc plus libre dans ce dernier cas, et partant plus heureux.

Pour un enfant, lire, c'est écouter et comprendre : écrire, c'est agir, et créer quelque chose de rien.

Lire, oblige à se tenir dans la même place. Ecrire peut se faire de trois ou

Digitized by Google

quatre façons : sur le sable avec un bâton ; sur la muraille avec un charbon ; par terre ou sur une planche avec de la craie ; enfin, sur le papier, tantôt avec un crayon, tantôt avec une plume et de l'encre.

La fatigue est moins grande ; l'amour-propre est plus satisfait ; la variété des manières imprime davantage l'instruction et dissipe l'ennui.

Et ne demandez pas comment votre enfant fera pour lire ce qu'il aura écrit ? Il lui est impossible d'imiter l'*A* qu'on lui aura donné pour modèle, sans savoir que c'est un *A*. Dès qu'il l'a écrit, il sait donc le lire. Il en est de même des autres lettres.

L'ordre pour les lui enseigner en bâtarde, est de commencer par l'*i* ; c'est le jambage unique, c'est le chiffre *un*, c'est l'idée la plus simple, c'est la ligne droite, c'est la tige de l'arbre, c'est la base de tout.

Par son redoublement, d'abord dans le même ordre, puis avec inversion, l'*i* donnera l'*u* et l'*n* ; et, sans liaison entre les jambages, le chiffre II romain.

Son triplement est l'*m* ; qui, placée horisontalement sans liaison, est le chiffre III romain, et retournée sur le côté, avec liai-

Digitized by Google

son, le chiffre 3 oriental, que nous appelons *arabe* parce que ce sont les arabes qui nous l'ont transmis, et qui a gardé cette attitude perpendiculaire, parce que les orientaux écrivaient leurs lignes du haut en bas de la page.

L'*n* tronquée offrira l'*r*.

L'*i* prolongé sera l'*l* ou le *grand* UN en chiffre romain, ou le point *admiratif !*, qui veut dire que la chose à laquelle on l'applique en est UNE *grande*.

L'*l* barrée ressemble au marteau : elle en rendra le son ; elle *tapera*, elle sera le *t*.

Lorsque les lettres qui ne sont formées que de jambages droits, seront épuisées, il faudra passer à l'*o* qui sert à composer les autres lettres. C'est le second principe dont elles tirent leur ORIGINE. C'est le *zéro* qui seul ne serait rien qu'*un vuide*, et ne produirait rien ; mais qui multiplie, qui décuple la valeur des chiffres actifs auxquels il s'unit. En écriture, comme en géométrie, et peut être en bien d'autres sciences, tout se fait de l'*i* et de l'*o*, de la *ligne droite* et du *cercle*

L'*o* conduira naturellement au ∂ qui n'est qu'un *o* dont on élève la seconde partie

Digitized by Google

au *double* de la hauteur de la première.

Le 2 de chiffre oriental est une espèce de ∂, et il emporte aussi l'idée *double.*

En lui ajoutant un *i* sur la queue où le joignant une fois à lui-même, on a le 4.

Si l'on unit l'*o* et l'*i*, on aura l'*a*, qui n'est pas la première lettre dans l'ordre d'ancienneté, puisque c'est une lettre composée; mais qui est devenue la plus distinguée des lettres, et qu'on a placée à leur tête à raison de dignité, parce qu'on en a fait le symbole de l'union, de l'AD*dition*, parce que les orientaux y avaient attaché la signification du mot l'*homme* pris dans le sens général de l'espèce, qui en renferme les deux grands caractères, *hic et hæc homo.* Et l'*A* majuscule rend la même idée par une figure différente. Les lettres sont originairement des esquisses de tableaux.

En rapprochant l'*l* et l'*o*, ou commençant par l'*l* et finissant par un demi *o*, l'enfant trouvera le *b* dont le chiffre 6 arabe est une variété; et le *p* qui se *p*rononce avec plus de *p*oids, et qui est un *b* plus *puis*sant, et s'employe dans les mots qui expriment le *pouvoir*, comme le *b* plus doux dans ceux qui ont rapport à la *bonté.*

Digitized by Google

Plaçant à la droite de l'*o*, en descendant, le long jambage qui mis à gauche en montant faisait le *b*, on formera le *q*; et si l'on arrondit un peu l'extrémité de sa *queue* vers la *g*auche, il aura plus de *g*race, il rendra un son moins rude, il sera le *g*, dont une variété légère est le chiffre 9 arabe.

Le *c* est un demi *o*; un *o coupé* en deux, et il est racine de la plûpart des mots qui signifient *couper*, *creuser*, ou qui dérivent de la même idée. Il est la première moitié de l'*o*, son *commencement*, et il s'applique aussi aux mots qui veulent dire *chef*, *capitaine*, *commencer*.

L'*s* est un *c cédillé*, ou adouci par une *soustraction* qu'indique un second *c* retournant sur lui-même, placé à rebours sous le premier, et qui en *coupe*, qui en retranche une partie de sa force. C'est par le même signe que le *q* adouci n'a plus été qu'un *g*.

Cette lettre *s* n'est pas d'à-plomb comme l'*i*, ni régulière et décidée comme l'*o*. Sa marche est douteuse; elle semble hé*si*ter : elle va en *zig-zag* d'un côté à l'autre. On en a fait le point interrogant, qui peint le *doute*, et par lequel on demande *si* la chose est, ou n'est pas, de telle ou telle manière?

Digitized by Google

Le *z* est une *s* dont la déviation est encore plus marquée, le son plus faible, la dégénération du *c* plus grande.

L'*f* est la même lettre durcie au contraire, rendue moins coulante par une barre. L'*s* se *glissait* comme un *serpent*. L'aspérité, la barre qu'on y ajoute, l'arrête et la *fait frotter*.

L'*e* est une autre lettre mitoyenne entre l'*o* et l'*i*, formée d'un petit *o*, vers lequel l'*i* se dirige, où il atteint à peine, qui est placé au sommet de l'*i* sur sa droite.

L'*b* est un composé de l'*e* renversé, et du long jambage de l'*l* ou du point admiratif. C'est un *e* aspiratif, emphatique.

Les enfans n'ont besoin, ni de l'histoire, ni de l'analyse philosophique de ces lettres. Il leur suffit de la méthode pratique par laquelle celles qui sont radicales en écriture servent à former les autres. Mais les maîtres doivent en savoir davantage. Il ne leur est pas permis d'ignorer que rien n'est arbitraire dans les bases, dans l'ordre, dans le progrès des connaissances humaines; que la figure des lettres, leur son, leur sens, les idées que l'antiquité y avait attachées, leurs rapports avec les vérités physiques et méta-

Digitized by Google

physiques, les élémens et les principes de la grammaire, n'ont pas été imaginés par fantaisie et sans raison. C'est à leur intelligence à juger, à mesure que leurs élèves deviennent hommes, jusqu'à quel point ils peuvent jetter de l'intérêt dans leur conversation par quelques unes de ces vues, ou de celles qui leur sont analogues, selon la curiosité et l'ingéniosité que pourront montrer les jeunes gens.

Quand ceux-ci auront copié chaque lettre sur une page entière, au bas d'un exemple bien fait, ils la liront imperturbablement, sans nulle peine, sans aucun effort de mémoire : tandis qu'il leur en faut pour reconnaître dans un livre des lettres qu'on s'est borné à leur indiquer et qu'ils n'ont point tracées. C'est une expérience de toutes les éducations, et que nous pouvons encore répéter sur nous-mêmes, qu'on retient infiniment mieux une leçon qu'on a transcrite.

Au lieu donc de coller nos élèves sur un syllabaire, nous le leur ferons composer. Mais sans les arrêter long-tems à ces combinaisons de lettres qui ne présentent point d'idées. Tous les enfans sont des ramasseurs

et

Digitized by Google

et des enregistreurs d'idées, et ne se plaisent qu'à cela.

On les amènera promptement à écrire des mots, d'abord courts, puis ayant plus de longueur, et lorsqu'ils y réussiront bien, de petites phrases.

Le choix des mots offerts en exemple n'est point indifférent. Ne mettez jamais sous les yeux d'un enfant, dans ses leçons, que ceux qui lui sont familiers, et dont la grande et perpétuelle leçon de la vie lui a fait connaître la chose. Qu'il ne soit pas un moment en pays perdu : car le dégoût et l'ennui viendraient à l'instant l'y joindre.

S'il habite une commune urbaine, il y faut employer la nomenclature des métiers, et celles de leurs principaux outils, lorsque l'enfant les a vus à la main de l'ouvrier et que leur destination ne lui est pas inconnue. Le comité d'instruction publique a très-bien observé que de fréquentes visites dans les boutiques et dans les atteliers, et les notions les plus essentielles des métiers les plus utiles doivent être la partie la plus étendue de l'éducation pour la jeunesse citadine.

A la campagne, les instrumens et les termes de la culture, ceux du charronage,

Digitized by Google

de la forge, de la charpente et de la maçonnerie, les arbres, les plantes, les fruits, les bestiaux, les engrais doivent fournir les noms qu'on sera écrire aux écoliers.

Dans toute la république, lorsque l'âge avance un peu, ces mots expressifs, ces phrases énergiques et simples, qui sont un abrégé de philosophie, de politique et de morale.

Egalité, liberté.
Travail, propriété, justice.
Vivre libre ou mourir.
Economie, sagesse.
Bienfaits et plaisirs.
Vertus et bonheur.
Amour de la Patrie.
Secours réciproques
Fais aux autres ce que tu voudrais qu'on te fît.

Ces maximes s'imprimeront dans le cœur, et la manière de les lire, dans l'esprit; quoique les enfans ne se soient appliqués pour chaque exemple, qu'à former des caractères nouveaux ou un nouvel arrangement de caractères. Et celui qui saura bien écrire et lire une trentaine de lignes de cette espèce, saura lire et écrire tout ce qu'on voudra

Digitized by Google

lui proposer. Il pourra faire et comprendre une copie de *la déclaration des droits.*

C'est en suivant une methode absolument semblable, qui, jusqu'à présent, n'a pas été assez remarquée, même par la philosophie, que nous avons tous appris à parler notre langue maternelle, la seule que l'on sache jamais bien, et la seule dans laquelle on pense, tant que dure la vie. Car avec quelque facilité qu'on parvienne à s'exprimer dans une autre langue, les discours qu'on y fait ne sont que des thêmes rapides.

À tout âge, c'est l'expérience et notre raisonnement intime sur l'expérience, quelquefois reflêchi, plus souvent inapperçu, qui sont nos véritables maîtres. Les leçons qu'on nous fait, les préceptes qu'on nous donne, ne nous profitent et ne nous éclairent qu'autant qu'ils sont devenus nos propres idées. Nous jugeons involontairement nos instructeurs et leur doctrine. La nature, qui nous fit pour être libres, ne nous permet de comprendre et de croire que nous-mêmes. Et ce fait est si vrai, que le tems où nous apprenons le plus de choses et le plus aisément, est celui de notre vie où nous écoutons le moins et où nos pensées sont

Digitized by Google

le plus intérieures et le moins communicables. Lorsqu'à notre adolescence, ou à l'âge d'homme, nous voulons avec le secours des instituteurs, des rudimens et des grammaires, apprendre une langue étrangère ou antique, nous sommes loin d'y faire des progrès aussi profonds et aussi solides que ceux qu'un enfant, même de peu d'esprit, fait dans la grammaire générale et dans la langue de son Pays, pendant sa seconde et sa troisième année.

Mais, professeurs, et vous, sur-tout, législateurs de l'instruction, puisque ce sont les facultés *naturelles* de l'homme que vous voulez développer dans sa jeunesse; imitez la nature et respectez-en les loix. Elle varie ses leçons; elle les multiplie, elle les fait intéressantes et courtes; et peut être est-ce un avantage pour la bonne éducation des habitans de la campagne, que la haute inportance de leurs travaux ne leur permette pas de rester chaque jour long-tems dans vos écoles : peut-être en seront-ils à perpétuité des hommes plus robustes, des Citoyens plus libres, des génies plus indépendans, plus mâles, plus fiers, des penseurs plus vigoureux.

Digitized by Google

Qu'ils ne soient pas obligés, d'un soleil à l'autre, à plus d'une heure d'etude sédentaire. Elle en aura pour eux plus d'attrait, et ceux qui sont propres à en tirer du fruit, se la répèteront assez au coin des bois, dans la prairie, au parc des moutons. Leurs travaux productifs n'en seront pas troublés, leur instruction littéraire en sera meilleure. Souvenez vous que les bergers furent les premiers astronomes, les premiers botanistes, les premiers philosophes, les premiers poëtes.

Cette heure doit être prise l'été au milieu du jour avant le dîner. La chaleur et la longueur de la journée exigent alors que le travail des champs soit suspendu. Une occupation plus douce, à l'ombre, suivie du repos, deviendra un délassement. En hiver, elle doit être renvoyée à la soirée; car la journée étant courte, tous les momens en sont plus précieux. Les leçons, dans cette saison, pourront être un peu plus longues, ou suivies de lectures, pourvu que les objets en soient variés et que leur diversité empêche qu'aucun d'eux ne fatigue l'attention. Rien de trop, pour que tout se fasse avec activité.

Mais il faut observer encore que les communes champêtres ont une grande étendue.

Digitized by Google

Celle que j'habite est composée de dix huit hameaux, placés ça et là, sur un territoire d'environ deux lieues quarrées. Celles même où le bourg principal est plus considérable, ont toutes ce qu'on appelle des *écarts*, des fermes, des manœuvreries qni se trouveront loin de la maison qu'habitera l'instituteur national. Il y aurait beaucoup d'inconvéniens que la plûpart des enfans fussent obligés d'ajouter, à l'heure qu'exigeront l'écriture et l'étude, deux autres heures qui se consumeraient pour aller à l'école et pour en revenir. L'intérêt majeur de la subsistance forcerait plusieurs familles d'éluder la loi, quelles que pussent être ses injonctions, et l'instruction serait répartie avec inégalité.

Comment pourvoir à cet inconvénient ?

En faisant tourner ces difficultés locales, mais universelles quoique différentes, au profit de l'instruction même, de l'égalité, de la moralité, et de toutes les vertus civiques. La science du gouvernement consiste à prendre les données telles qu'elles sont, à bien envisager leur ensemble, et à les conduire, par des pensées profondément législatives, au but commun, à l'utilité génerale.

Digitized by Google

On ne tire point assez parti des facultés intellectuelles et morales des enfans. Les premières, cependant, sont dans leur sève de croissance, et peuvent, comme leurs forces physiques, s'augmenter ou s'énerver, en proportion de l'emploi qu'on en fait, ou de l'indolence à laquelle on les livre. Les secondes, encore pures, n'ont point été altérées par les passions corruptrices. Je n'ai vu que Pawlet qui eut songé à s'en servir ; et ses élèves, non seulement contribuaient à l'instruction les uns des autres ; mais remplissaient avec intelligence tous les soins économiques, domestiques et de police, de la maison. Ils se jugeaient mutuellement avec équité et sévérité. S'il est un lieu, s'il est un tems où il convienne plus particulièrement d'honorer ainsi la raison humaine jusques dans l'enfance, c'est au sein d'une république naissante, c'est au moment qui suit une révolution.

Nos enfans seront des citoyens qui se devront réciproquement des lumières, des secours, des conseils, la vérité, la justice. Qu'ils apprennent dès leur plus jeunes ans, à connaître, à diriger, à distribuer ces grandes richesses des nations. C'est à l'ins-

Digitized by Google

tituteur public, sans doute, à leur ouvrir la voie et à les orienter ; mais il ne faut pas qu'il les contraigne et les pousse. Car ils ne doivent jamais, ni en rien, sentir la servitude ; et pour qu'ils arrivent, il est nécessaire qu'ils marchent d'eux mêmes avec volonté, plaisir, et courage. C'est à nos institutions à leur en inspirer le desir, à leur en faire contracter l'habitude. Si nous n'y réussissions pas, ce ne serait point eux qu'il faudrait blâmer : ce serait nous.

Faisons-leur chercher et trouver dans le travail, et même dans les jeux de leur enfance, ce qu'ils doivent tâcher d'obtenir toute leur vie, l'estime de leurs égaux et les dignités qu'elle peut conférer. C'est-à-dire, les moyens de travailler mieux encore. Que l'école soit l'image de la république ; qu'elle offre une première expérience de la cité ; qu'on n'y apprenne pas simplement à *savoir ;* mais encore à *vivre*, et sur-tout *à vivre en républicains.*

Tout cela se peut, se peut sans interrompre les opérations de l'agriculture et du pâturage ; se peut mieux, en respectant leurs travaux, que si l'on enlevait aux familles champêtres, les jeunes, les utiles,

Digitized by Google

les indispensables agens dont la nature et l'amour ont par eux enrichi la patrie, pour les envoyer avec la fatigue et la perte de tems d'une longue marche, recevoir une éducation uniquement lettrée, dans une seule maison de la commune, chez l'instructeur national.

Voici les moyens d'y parvenir.

Les communes seront divisées, selon les localités, en petits arrondissemens, dont les enfans pourront, sans qu'il y ait de tems perdu en chemin, se réunir dans la maison la plus commode, moyennant une legère indemnité accordée au propriétaire, qui, comme propriétaire et comme père de famille, exercera une inspection naturelle sur ce qui se passera chez lui.

On distribuera les arrondissemens de manière qu'ils ne comprennent pas moins de huit, pas plus de douze élèves destinés à suivre le même cours. Les hommes ne combinent qu'avec peine un trop grand nombre d'idées et de soins : à plus forte raison les enfans. Ils ont l'esprit juste, et ne l'ont ni étendu, ni laborieux. Si nous voulons qu'ils influent utilement les uns sur les autres, il

Digitized by Google

faut qu'ils se connaissent tous parfaitement, et que leurs assemblées ordinaires ne renferment pas une multitude d'individus.

Il faudra, et c'est un des avantages de cette distribution des arrondissemens d'étude, que la police en soit confiée à l'un des élèves qu'on y instruira, quoique sous la surveillance générale des pères de famille. Il ne faut donc point que la manutention de cette police surpasse les forces de son jeune administrateur. La nature donne rarement à un père plus de douze enfans : comment exigerions-nous d'un enfant qu'il remplisse bien une fonction qui serait trop lourde pour un homme ? Il faut la borner. Et encore avec cette précaution, nous ne pourrons rendre un enfant propre à en soutenir le poids, qu'en y faisant concourir l'intelligence et la morale de ceux mêmes qui doivent respecter l'autorité dont il sera l'organe ; en faisant qu'elle soit la leur en quelque façon. C'est ainsi que chacune de nos classes deviendra un véritable apprentissage de la société civile.

Pour commencer l'établissement, le professeur ou instituteur national devra parcourir successivement tous les arrondisse-

Digitized by Google

mens, afin d'y mettre le travail en activité, de montrer aux enfans à tenir la plume, et de leur donner la forme des lettres, ou au moins des lettres radicales qui servent à composer les autres.

J'aime mieux que dans les jours de travail, le professeur visite les divers arrondissemens de la commune, que si tous les enfans de la commune allaient de tous ses points chercher le professeur. Il est plus convenable que quelques hommes se remuent pour la république, que la république pour quelques hommes : sur tout, lorsqu'il s'agit d'hommes payés par l'état, et de jeunes gens obligés à des travaux domestiques et champêtres, dont le produit paye et alimente l'état entier.

Jusqu'à ce que les diverses subdivisions d'écoles soient en marche, et que les enfans s'y soient assez connus et assez fait connaître pour que les bons sujets y soient remarqués du maître et de leurs condisciples, le professeur continuerait ces tournées, indiquant alors la classe de chaque arrondissement, à l'heure où il pourra s'y rendre. Comme cette disposition préparatoire ne sera nécessaire que pendant un tems assez

Digitized by Google

court, pendant deux ou trois décades au plus, et comme la durée du rassemblement n'excèdera jamais une heure, les travaux rustiques n'en seront pas notablement dérangés.

Lorsque le professeur connaîtra ses élèves, et qu'eux-mêmes deviendront à portée de se juger les uns les autres, on élira dans chaque classe, entre les élèves, les deux qui auront le mieux réussi. Le premier aura le titre de *sergent*, et le second, celui de *caporal*, Je dirai tout-à-l'heure, ou peut-être n'aurai-je pas besoin de dire, pourquoi je préfère ces dénominations militaires.

L'élection sera faite par les élèves et le professeur conjointement. Celui-ci n'y parlera que le dernier. Sa voix n'y aura d'autre prépondérance que de départager en cas d'égalité de suffrages. Il sera de plus tenu de motiver son avis, quand il différera de celui de la majorité.

Le sergent sera, pour l'instruction, prevôt de l'instituteur national. Il tiendra la classe en l'absence du professeur, et l'heure alors en sera fixée à midi, pendant les mois floréal, prairial, messidor et thermidor ; après les coucher du soleil, dans les huit autres.

Digitized by Google

En cas d'indisposition du sergent, le caporal le suppléera.

Les heures de classe étant déterminées, le professeur national n'aura qu'à parcourir celles de deux ou trois arrondissemens chaque jour, tantôt les unes, tantôt les autres, sans marche régulière, afin d'arriver à l'improviste, et de pouvoir juger mieux, tant du bon ordre qu'on y tiendra, que des soins du sergent et du caporal, et de l'application des écoliers.

S'il n'y a pas plus de vingt-sept arrondissemens, ce qui suppose deux cent soixante-dix enfans, à-peu-près du même âge, ou qui ne sachent pas encore écrire, et une commune considérable, le professeur les aura tous inspectés dans leur propre classe, une fois chaque décade. S'il y a moins de vingt-sept arrondissemens et de deux cent soixante-dix condisciples, il les verra au travail plusieurs fois dans le cours de la décade, n'ayant cependant lui-même qu'une bonne heure de service actif auprès d'eux chaque jour. Mais il n'aura pas trop de toutes les autres pour refaire sa propre éducation et préparer la leur.

Le sergent et le caporal recevront, comme

Digitized by Google

marque de leur grade, l'un la lettre *S*, l'autre la lettre *C*, inscrite sur un jetton de bois mince. Ils garderont le signe et la chose au moins une décade, et ne pourront en être privés que par suite de plaintes que la moitié, ou plus de la moitié de leur classe, appuyée du père de famille chez qui elle s'assemblera, porterait contre eux, le décadi suivant, à l'assemblée générale des élèves, du professeur et des pères de famille de la commune, qui, après avoir entendu en ses défenses le sergent ou le caporal inculpé, décideront s'il y a lieu à délibérer. Supposé que la délibération soit admise, elle se fera dans leur classe, à laquelle le professeur, membre né de toutes les classes, se réunira. Mais la destitution ne pourra être prononcée que par une majorité des deux tiers au moins des élèves soumis à leur direction. Si cette majorité ne se trouve pas, ou si les inculpations ont été repoussées dans l'assemblée-générale, ou s'il n'y a pas eu de plaintes contre eux, leur office durera deux mois : à l'expiration desquels chaque classe fera une nouvelle élection de sergens et de caporaux, dont les anciens seront toujours éligibles ; de sorte que le

Digitized by Google

mérite et la bonne conduite qui les auront fait choisir pourront les perpétuer dans leur commission, et qu'il n'y aura qu'un plus grand mérite, développé sous leurs auspices mêmes, qui puisse la leur enlever.

Après eux, qui seront président et secrétaire de leur classe, l'ordre de séance n'y sera point laissé au hasard. Pour tenir l'émulation perpétuellement en haleine, à la fin de chaque leçon, on distribuera un certain nombre de places pour la leçon suivante. A cet effet, quatre chiffres, 1, 2, 3, 4, seront inscrits sur quatre jettons de bois semblables à ceux du sergent et du caporal; et avant de se séparer, les éleves ayant bien regardé l'ouvrage les uns des autres, adjugeront pour le lendemain les quatre numéros, qui, suivant leur ordre, donneront une place distinguée. Dans cette élection journalière, dont le caporal tiendra registre, le seul avantage de la voix du sergent, donnée la dernière, sera de départager, ou de l'emporter à nombre égal.

Je ne propose de marquer le rang que des quatre premiers. Il faut encourager les enfans d'élite; mais il ne faut pas décourager les

Digitized by Google

faibles, et bien moins les tardifs, qui ont quelquefois un fond plus réel de capacité que ceux dont les talens sont précoces. Le dernier, ni l'avant dernier de la classe, ne doivent jamais être connus, ou du moins déclarés. Il est utile de leur laisser la consolation de croire que si l'on eut donné des numéros à tous les condisciples, ils auraient pu avoir le cinquième ou le sixième, et, qu'avec un peu plus d'efforts, ils parviendront au quatrième, au troisième, et peut-être au premier. Les diverses classes feront d'ailleurs des progrès inégaux. Il peut arriver que le dernier de celle qui travaillera le mieux, soit plus fort que le cinquième de celle dont les membres auront peu d'aptitude. Pour n'être ni dur, ni injuste envers personne, c'est un devoir de jeter du vague sur la médiocrité, par rapport à laquelle encore on se méprend aisément.

Il n y a que les pédans qui aient besoin d'humilier et de punir quelqu'un parmi leurs écoliers; et qui, si l'on pouvoit leur donner à élever ensemble Galilée, Descartes, Newton, Mallebranche, Locke, Bayle, Pascal, Leïbnitz, Linné, Jean-Jacques, et Voltaire, voudroient absolument mettre

en

Digitized by Google

en pénitence un de ces gens-là, et lui faire porter des oreilles d'âne.

Tous les décadis, deux heures avant le rassemblement général des citoyens de la commune, les élèves de chaque arrondissement se rendront chez leur sergent, le bâton ou la houlette sur l'épaule. Il les rangera en bataille ; après quoi, de bataille en colonne, lui à la tête, le caporal à la queue, il les conduira bien régulièrement allignés, bien du même pied, portant leurs armes bien uniformément, à la porte de l'instituteur national. Là, tous les élèves de tous les arrondissemens se mettront en bataille, chaque peloton ayant son sergent à sa droite, son caporal à sa gauche, et en première ligne, les élèves, qui, dans le cours de la décade, auront eu le plus souvent les premiers numéros.

Le petit *bataillon d'espérance de la patrie* ainsi formé, chantera en chœur une hymne civique dont l'instituteur, qui aura été averti par les sergens, donnera le signal et le ton, sabre nud à la main.

Ce devoir rempli, les bâtons seront mis en faisceaux. On entrera dans la salle d'étude de la commune. Le travail que chaque pelo-

Digitized by Google

ton ou classe aura fait, durant la décade, sera présenté par les sergens à l'instituteur national. Il examinera, et regardera plus particulièrement celui des élèves qui auront mérité des numéros. Il motivera ses éloges et sa critique. Il donnera ensuite une leçon générale à tous les pelotons réunis, leçon de morale qui puisse convenir également aux élèves de la première force, et à ceux de la dernière : elle sera terminée par la préparation et la distribution du travail de la décade suivante, dont le professeur remettra les exemples aux sergens, pour être suivis chacun dans leur peloton.

La leçon finie, on quittera la salle d'étude; on reprendra les armes; l'instituteur remettra la troupe en bataille sur la place; puis la reformant en colonne, la conduira, selon la saison, soit à la grande salle de la maison commune, soit au pied de l'arbre de la liberté, pour y assister à l'assemblée décadaire, à la lecture des décrets et du bulletin, au récit des actions héroïques, à l'instruction qui embrasse les citoyens de tous les âges.

L'après-midi du même jour, les pelotons rassemblés de nouveau, par leurs sergens,

Digitized by Google

se rendront, en suivant le même ordre, avec le même cérémonial, chez l'instituteur qui les mènera au champ destiné pour la gymnastique, et y présidera aux jeux, à la course, à la saltation, aux diverses évolutions militaires.

Dans les communes qui ont des eaux sur leur territoire, ou à portée, la natation pendant l'été, fera partie des jeux auxquels tous écoliers devront employer le décadi. Mais ils ne s'y livreront que de grand matin, ou, si ce n'a pas été au point du jour, il faudra que ce soit au plus tard après l'assemblée décadaire èt avant le dîner : tant afin que la fraîcheur de l'eau ne trouble pas la digestion, que pour éviter qu'il se passe aux jeux de l'après-midi rien qui ne puisse être mis sous les yeux des méres et des filles de la commune. Car elles orneront nos jeux, elles assisteront à nos recréations martiales. Leur présence y donnera plus de prix aux grades que l'application studieuse aura obtenus. Elles seront juges aussi du mérite naissant : il entreverra que les plus belles pourront un jour être portées à préférer les plus illustres et les meilleurs. Elles leur montreront en perspective l'amour et la gloire. Les

officiers, les sous-officiers, les élèves numérotés, choisiront les premiers, suivant leur rang, la citoyenne timide et jolie, d'âge correspondant au leur, qu'ils inviteront à danser. Et le bal, au son des instrumens militaires et civils, couronnera les travaux de la décade et les plaisirs de l'assemblée.

Mais la fête, mon cœur, et mon sujet m'entraînent. J'ai parlé des officiers et je n'ai pas encore dit comment on les nommerait.

Le troisième décadi de chaque mois, on fixera l'ordre des pelotons pour le mois suivant, en raison de leurs progrès. Tous les travaux faits par les élèves numérotés de chaque peloton, dans le mois qui viendra d'expirer, seront affichés, quand ils seront de nature à l'être, sinon étalés sur des tables, dans la maison commune, avec le nom de leur peloton. A la sortie de l'assemblée-générale du matin, les élèves les examineront, et le rang des pelotons sera déterminé l'après-midi à l'ouverture des jeux, par une élection pour laquelle chaque élève ordinaire jouira d'une voix, chaque élève numéroté de deux, chaque caporal de trois,

Digitized by Google

chaque sergent de quatre, et l'instituteur national de cinq (1).

Le sergent du peloton le plus distingué par son travail, prendra le titre et le rang de capitaine; celui du second, de lieutenant; celui du troisième, de sous-lieutenant; celui du quatrième, d'enseigne. Tant qu'ils seront officiers, le caporal de leur peloton aura rang de sergent; et le premier élève numéroté, du même peloton, celui

---

(1) Quand il s'agit d'élire des individus, tous les individus doivent avoir voix égale : car ils sont tous égaux. Mais pour choisir entre les pelotons, il suffit que chaque peloton ait autant de voix que son concourrent. Et le motif du choix ne portant que sur le travail des élèves distingués, ce qui est nécessaire pour ne pas trop humilier les autres, il seroit assez raisonnable que la prééminence ne fût décidée que par ceux dont les ouvrages entrent au concours.

Les élèves qui n'ont jamais mérité ni obtenu de numéro, ne peuvent être que de médiocres juges d'un talent qu'ils n'ont point acquis. Exposés aux séductions de l'amitié, leur bonne-foi même manquera des lumières.

Cependant, par amour pour les principes de la démocratie, et afin de les accoutumer à sentir que rien de ce qui regarde le public, ne doit leur paraître indifférent, on prendra leur suffrage dans l'élection. Mais par respect pour la justice, on croit devoir assurer les voix les plus décisives aux véritables rivaux de ceux qu'il faut avancer, à ceux qui leur disputent le pas, et qui savent pourquoi.

Digitized by Google

de caporal. Tous les élèves numérotés du peloton, seront regardés comme avancés d'un numéro; et ceux du même peloton, qui n'auront point de numéro dans leur peloton, en recevront un par rapport au reste du bataillon ou de la compagnie; ils seront honorés du numéro cinq.

La troupe entière, le tambour de la commune, marchant avec elle, et battant, reconduira le premier peloton à son quartier, et le drapeau chez le capitaine. Les pelotons qui n'auront point de rang distingué, alterneront entre eux chaque décade.

Tous les mois, l'élection du rang des pelotons sera renouvellée, et si le premier peloton n'a pas soutenu sa supériorité, ou si elle a été effacée par les efforts d'un autre peloton, il descendra d'un ou de plusieurs grades. Le rang sera toujours aux plus dignes, jugés tels par leurs pairs, par leurs émules. Il ne sera jamais durable pour ceux qui cesseront de le mériter; il sera toujours accessible à ceux qui n'avaient encore pu y parvenir.

Ainsi, nos jeunes gens des campagnes marcheront de progrès en progrès, même scientifiques, sans être détournés de leurs travaux champêtres, sans que leurs familles

Digitized by Google

ni la république perdent le fruit de ces travaux si nécessaires; et, ce qui importe encore plus, sans en perdre eux-mêmes l'habitude et le goût. Ils deviendront des hommes vraiment, essentiellement libres; ils auront pris leur croissance dans la *liberté*, et dans l'exercice continuel, dans la jouissance non-interrompue d'une parfaite *égalité de droits*. Ils n'auront reçu aucune distinction qui n'ait été le prix de leur travail, décerné par leurs égaux et leurs rivaux. Ils n'en auront vu aucune à leurs camarades à laquelle ils ne pussent prétendre, où ils n'eussent pu atteindre en augmentant leurs efforts, et qui ait eu d'autre titre que les suffrages donnés par leur probité, par leur bon sens. La *liberté*, *l'égalité* n'auront donc pas été pour eux de *vains noms*, mais un bonheur très-sensible, très-doux, très-positif, qu'ils auront savouré tous les jours. Ils n'auront été soumis à aucune autorité qu'à la leur propre, à celle de leur propre raison, de leur propre desir, de leur propre volonté, de leur propre sentiment sur ce qui sera bon, beau, et honorable. L'instituteur que leur aura donné la république n'aura été que leur *instructeur*, leur compagnon, leur ami, non

Digitized by Google

pas leur *maître*. Souvent récompensés, jamais punis, leur dignité naturelle aura été exaltée sans cesse, et n'aura pas été flétrie un seul instant. On ne les aura forcés de rien apprendre : on leur aura seulement montré à s'instruire, on aura seulement dirigé la pente que tous les enfans y ont, et à laquelle ils se livrent tous avec ardeur, jusqu'à ce que l'ignorance ou l'ineptie de ceux qui les entourent, borne à leurs yeux la carrière, ou que le pédantisme les en dégoûte par sa tyrannique et sote sévérité.

L'instruction des élèves qui auront des dispositions heureuses, ne sera point retardée par la faiblesse de ceux qui auront moins d'intelligence et de facilité : les leçons pourront être différentes selon les pelotons. On pourra laisser se porter en avant ceux qui en auront le talent et l'envie.

Il en est d'une classe d'étudians comme d'une armée, comme d'un convoi de vaisseaux. Ceux qui marchent bien sont obligés d'attendre les traîneurs ; et plus le convoi est nombreux, plus l'armée est considérable, moins on fait de chemin.

Sur trois cents écoliers qu'on voudrait mener ensemble, les individus nés pour des

Digitized by Google

succès, qui doivent faire un jour la gloire et la prospérité de la république, seraient rebutés par une lenteur, éprouveraient un refroidissement qui affaibliraient toujours, qui étoufferaient quelquefois leur génie, et qu'ils ne connaîtront pas, si les mêmes élèves marchent dix à dix.

Dans l'intérieur des pelotons, sept ou huit jeunes gens médiocres seront plus électrisés par deux ou trois garçons d'esprit qui feront voir une intéressante activité, que deux cents réunis, se gâtans l'un l'autre, se consolans sur leur nombre dans leur incurie, ne le seraient par l'exemple de cent autres que la même nécessité d'aller en grande troupe empêcherait de déployer toutes leurs forces.

La rivalité des pelotons sera un aiguillon de plus. On aura sa réputation personnelle et celle de son peloton, celle de son quartier, c'est-à-dire, celle de ses camarades et de ses amis les plus particuliers, et les plus intimes, à faire, à défendre, à garder. Il y a toujours, dans la patrie générale, une seconde patrie privée, un *sanctuaire*, même *dans le temple de l'égalité et de la raison*: ce sont la parenté, l'amitié, l'amour, germes

Digitized by Google

précieux de tout effort, de tout courage, de tout bonheur, de toute moralité. Les vertus publiques ne peuvent naître que des vertus domestiques, le faisceau n'est formé que des flèches qu'il rassemble. On travaillera généreusement et gaiement à aider et à honorer ceux qu'on aime. On y travaillera, sans trop s'appercevoir qu'on travaille.

Toutes les études seront des jeux, et se mêleront à tous les jeux. Ce qui est la marche de la nature, qui a fait du jeu la première et la principale étude de l'enfance.

Nos élèves auront de moins que nous n'avons eu, la peine d'apprendre à lire ; et ils y réussiront mieux que nous ne l'avons fait à leur âge, attendu qu'ils ne liront rien qu'ils n'aient d'abord écrit et compris. Ils auront de plus que nous, l'avantage de recevoir de bonne heure des notions, et des notions justes, sur la culture, sur les arts, sur la société, sur les droits, les devoirs et les occupations des hommes. Les mots ne leur arriveront qu'à la suite des choses ; ce qui est encore une des méthodes de la nature qui environne les enfans de faits, et les engage à les discerner, à les connaître, à les

Digitized by Google

juger, long-tems avant qu'ils sentent le besoin de les exprimer, et qu'ils songent à nommer ou à peindre ce qui les a frappés.

Si nos livres élémentaires sont bien faits, si le canevas de nos leçons est bien tissu, si nous pouvons apprendre aux philosophes qui rédigeront les cahiers de nos professeurs à n'embrasser que l'utile, à élaguer le superflu, à commencer par le commencement, à suivre l'ordre naturel, l'enchaînement, la généalogie des idées; nos jeunes et dignes paysans, dans les neuf années de leur éducation publique, depuis sept ans jusqu'à seize, deviendront arithméticiens, géomètres-pratiques, arpenteurs, charpentiers, maçons, machinistes, meuniers, botanistes, jardiniers, tant pour les légumes que pour les arbres, vignerons, pradiers, bergers, laboureurs; ils acquèreront des connaissances sur les élémens, la composition, la fermentation, la croissance, la destruction des corps, sur l'art de soigner les hommes et les animaux en santé et en maladie, sans avoir eu besoin d'une longue application, sans avoir cessé un moment d'être, selon leur âge, pâtres, pionniers et cultivateurs, sans qu'il y ait

Digitized by Google

dans la république un poulet, un fromage; ni une pomme de terre de moins.

Ils formeront leur cœur, leur corps, leur tempéramment, leur morale sur-tout, et leur patriotisme, encore plus que leur esprit. Ils sauront comment donner un suffrage, et pourquoi ils le donnent; comment on dit courageusement sa pensée en public et au public. Le système, le mécanisme de leur éducation rendront leur émulation vive, noble, grande. Leur respect pour la vérité, pour le mérite, pour les talens, pour le travail estimable sera naturellement excité: il leur donnera des jouissances légitimes et journalières: l'équité réciproque entr'eux sera sévère, vigilante, scrupuleuse, glorieuse pour tous, enivrante pour les caractères élevés. Ces jeunes citoyens auront appris autre chose que les sciences qu'on leur aura enseignées, et dont ils auront néanmoins une teinture assez forte qui leur servira toute leur vie; ils auront fait le véritable cours qui convient aux membres d'un souverain puissant. Ils arriveront à la virilité, à l'état de gardes nationales, aux assemblées primaires, au grade d'électeurs pour la république, aux places de l'adminis-

tration, de la représentation et de l'armée,

Idonei pacis; belli quoque rebus agendis.

Excepté la partie de ce plan qui consiste à faire précéder la lecture par l'écriture, et à réduire ces deux études à une seule qui deviendra fort abrégée, changement dans la méthode ordinaire d'instruction, qui m'a paru d'assez grande conséquence pour m'engager à jetter cet écrit sur le papier, aucune des idées qu'il présente, n'est applicable à l'éducation des filles. Vouloir l'assimiler à celle des garçons, ce serait méconnaître la nature humaine et les principes de la société.

L'homme doit être fier, actif, avide de gloire; il ne doit pas craindre de se montrer. L'honneur et la félicité des femmes sont dans la douceur, dans la modestie, dans le charme dont elles embellissent une vie paisible et retirée, dans le plaisir qu'elles savent y goûter, dans l'autorité qu'elles y exercent. Le citoyen est à l'état. Elles sont à la famille. Il doit servir la république en troupe, au milieu de ses égaux. Elles en font le bon-

Digitized by Google

heur tête à tête, et ne peuvent supporter ni égales ni rivales, auprès de l'homme qu'elles ont choisi pour récompenser ses vertus.

Laissons les filles de Sparte montrer leurs cuisses dans la place publique, danser tantôt nues, et tantôt armées, et devenir, après leur mariage, un effet de commerce, un bijou productif que se prêtent les guerriers; être ainsi privées du véritable amour, dont les exclusives et délicieuses préférences sont le premier bienfait du ciel, et répandent sur les ménages heureux ses bénédictions les plus douces. J'espère que les français penseront qu'il vaut mieux pour eux et pour leurs femmes qu'elles ressemblent aux dames romaines des premiers siècles. Mais l'art de leur conserver, en les instruisant, cette dignité décente, et de leur assurer l'empire si touchant de la raison et des mœurs, en leur donnant part à la république des lumières, demande de très-sérieuses réflexions.

Peut-être les hasarderai-je une autre fois. Peut-être même tenterai-je d'examiner les principes et les règles du développement des diverses branches de l'enseignement public; la manière d'admettre et de guider chaque

Digitized by Google

année à la suite des classes d'arrondissement, les jeunes enfans qui n'y ont point encore été reçus, et de conduire ceux qui ont des degrés inégaux d'instruction : les moyens enfin de faire marcher de front tant de cours différens avec peu de travail, sans qu'ils se croisent, et en facilitant l'un par l'autre.

Je conçois toute la difficulté de l'entreprise; et cependant je vois son importance. Je sens ma faiblesse, elle m'effraye; mais je sens mon zèle aussi.

Je me déterminerai selon que l'opinion de mes concitoyens sur ce premier essai m'apprendra, si je puis être de quelque utilité en me dévouant à le continuer, ou s'il vaut mieux que je me renferme dans mes devoirs rustiques, à l'exemple de ces aimables enfans que je ne veux pas qu'on en détourne.

FIN DU PREMIER NUMÉRO.

Digitized by Google

Digitized by Google

DU PROJET

ANNONCÉ

PAR L'INSTITUT NATIONAL,

DE CONTINUER LE DICTIONNAIRE
DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE.

Digitized by Google

Les conclusions du rapport ayant été admises, les douze commissaires ont été nommés, quatre dans chaque classe, dans les séances particulières qui ont immédiatement suivi la séance générale.

Les commissaires sont, de la classe des sciences mathématiques et physiques, les citoyens Lacepède, Delambre, Laplace, Guiton-de-Morveaux.

De la classe des sciences morales et politiques, les cit. Dacier, Naigeon, Daunou, Guinguené.

De la classe de littérature et beaux-arts, les citoyens Andrieux, Domergue, Villars, Pougens.

La ci-devant Académie françoise ayant été en possession du travail du dictionnaire de la langue françoise, depuis l'époque de sa fondation jusqu'à celle de sa destruction par un décret de l'assemblée appelée convention, qui a enlevé aux académiciens le manuscrit de leur dictionnaire, et violé en cela leur propriété, comme elle en a violé tant d'autres; et l'Institut, par sa délibération du 5 floréal, se mettant aux droits prétendus, et au lieu et place de la convention à cet egard, quelques membres de la ci-devant Académie fran-

Digitized by Google

çoise croient pouvoir adresser au Gouvernement et au public, leur réclamation contre la délibération prise par l'Institut: c'est l'objet de cet écrit.

Pour mettre nos lecteurs en état de juger la cause que nous allons leur soumettre, il est nécessaire de rappeler quelques faits peu connus, et qui se perdent dans la foule de ceux qui attirent plus fortement l'attention.

On dira donc ici qu'en 1793, vers la fin du mois d'août, en conséquence d'un décret de la convention, portant suppression de tous les corps littéraires, et notamment des trois Académies, les scellés furent mis sur les salles du Louvre occupées par l'Académie françoise et sur ses effets, consistant en quelques papiers et registres, un nombre de portraits des académiciens et de quelques souverains qui décoraient les salles, et une bibliothèque de 5 ou 600 volumes. Le citoyen Morellet, directeur pour le trimestre de juillet, occupant alors cette place et remplissant les fonctions de secrétaire, en l'absence du citoyen Marmontel, ne fut point invité à assister à l'apposition des scellés.

Peu de temps après, le cit. Morellet fut averti que des commissaires de la commune

Digitized by Google

devoient venir les lever, et qu'il étoit convenable qu'il fût présent, quoiqu'on ne l'y eût pas invité.

Les commissaires étoient les cit. Cubières-Dorat et Urbain Domergue, membres du comité d'instruction publique. Le citoyen Morellet, interpelé par eux, leur déclara qu'il avoit entre les mains le manuscrit de l'Académie, tel qu'on avoit commencé de l'imprimer. Cette copie étoit l'édition de Paris, en 2 vol. *in-folio* de 1762, chargée en marge de toutes les corrections, additions et changemens, fruits des travaux de l'Académie dans cet intervalle d'environ trente ans.

Quelques semaines s'étant écoulées, le cit. Morellet reçut du président du comité d'instruction publique, établi par la convention, l'ordre de remettre au comité le manuscrit du dictionnaire, et il obéit.

L'an 3 de la République, le premier jour complémentaire, c'est-à-dire, en septembre 1794, la convention nationale, ouï le rapport de son comité d'instruction publique, décréta que l'exemplaire du dictionnaire de l'Académie françoise, chargé de notes marginales, actuellement déposé à la bibliothèque du comité, seroit remis aux

Digitized by Google

libraires Smits et Maradan, pour être par eux rendu public ; lesdits libraires prenant avec des gens de lettres de leur choix les arrangemens nécessaires pour le travail, à la condition qu'ils tireroient 15000 exemplaires, et qu'ils en remettroient un nombre aux bibliothèques nationales, etc.

En exécution de ce décret, ces libraires ont publié en l'an 8 la cinquième édition du dictionnaire de l'Académie, sur le manuscrit qui leur a été remis, et auquel ils ont fait joindre un supplément contenant les mots nouveaux en usage depuis la révolution.

Cette opération, où l'on ne peut s'empêcher de voir un peu de violence, avoit laissé quelques scrupules à des hommes amis de la justice et des lettres. Un homme public, réunissant à ces dispositions de grandes lumières, avoit proposé dans un journal fort répandu les questions suivantes : « à » qui appartiendroit-il de revoir et de con- » tinuer le dictionnaire de l'Académie fran- » çoise ? est-ce à un particulier ou à des » associations particulières, ou à l'Institut ? » Laissera-t-on à l'avenir le soin de la con- » servation de la langue françoise à des com- » pagnies de libraires, et à des hommes de

» lettres de leur choix, ou bien ce soin sera-
» t-il confié à une réunion d'hommes avoués
» par la nation ? »

On peut croire que des doutes et des scrupules, de même genre que ceux que nous venons d'exposer, avoient frappé le ministre de l'intérieur, Lucien Bonaparte, lorsqu'en prairial de l'an 8, il forma ou accueillit un projet de rétablissement d'une société littéraire, à l'instar de l'ancienne Académie françoise, composée de 40 membres, tant anciens que nouveaux, occupée de la confection d'un dictionnaire, d'une grammaire, d'une réthorique et d'une poétique.

Il importe peu au public de connoître les obstacles qui ont empêché l'exécution de ce projet abandonné par le ministre lui-même, à qui on ne peut que savoir gré d'un plan dicté manifestement par l'amour des lettres et le desir de perfectionner la langue et de conserver les principes du goût.

Ce projet écarté, quelques hommes de lettres, membres de l'ancienne Académie françoise, proposèrent au ministre de l'intérieur, le citoyen Chaptal, successeur de Lucien Bonaparte, un plan plus restreint, plus praticable, et qui pouvoit, ce semble,

Digitized by Google

apporter les principaux des avantages qu'on avoit espérés de celui qui venoit d'échouer.

Pour donner une idée du projet proposé au ministre Chaptal, on transcrira ici quelques endroits du mémoire qui lui a été remis vers le mois brumaire de la présente année, neuvième de la République.

« Lorsqu'un gouvernement éclairé, y disoit-on, s'occupe de réparer nos ruines, de rétablir l'ordre, le crédit, le commerce, les arts, l'instruction publique, il ne peut regarder, comme un objet étranger à ses soins, les intérêts et la gloire de la littérature françoise, menacée d'une prochaine décadence, par un néologisme barbare qui gagne tous les genres d'écrits, et par des compositions où sont violées toutes les loix du goût. »

« On ne craint pas de dire que l'Institut, cette savante compagnie qui a recueilli dans son sein les restes précieux de l'Académie des sciences, et de celle des inscriptions et belles-lettres, et qui enrichit sans cesse le dépôt des connoissances humaines les plus importantes, ne remplace pas, à cet égard, le corps qui veilloit particulièrement à la pureté de la langue et à la conservation du goût, l'ancienne Académie françoise. »

Digitized by Google

« C'est, sans doute, d'après cette opinion qu'un ministre, ami des lettres, a tenté de relever l'ancien rétablissement. Son projet ayant échoué, on croit pouvoir en proposer un plus simple, qui semble devoir rencontrer moins d'obstacles, et pouvoir produire la plus grande partie des bons effets qu'on obtenoit de l'ancienne Académie. »

On propose pour cela l'établissement d'une société littéraire, une association de travailleurs, qui sous la protection et avec les secours du Gouvernement, s'occuperoit de la confection d'un dictionnaire sur les derniers plans formés déja par l'Académie elle-même, et qui travailleroit aussi à rédiger une grammaire, une réthorique et une poétique.

« Cette société seroit formée de quelques-uns des anciens membres de l'Académie françoise, parmi ceux qui se sont le plus occupés de l'étude des langues, et qui s'associeroient quelques hommes de lettres distingués, propres à concourir à ce travail. »

« En formant le premier fonds de la société de quelques anciens académiciens, on conserveroit l'esprit dans lequel se faisoit le travail de l'Académie, et une tradition précieuse prête à se perdre, si l'on ne recueille

quelques débris de ce corps célèbre, dont plusieurs membres sont déja d'un âge avancé, et en y ajoutant de nouveaux coopérateurs, on se mettroit en état d'améliorer l'ouvrage, et d'en perfectionner et hâter l'exécution. »

Le mémoire indiquoit ensuite quelques moyens d'exécution, à l'aide desquels on assuroit qu'on parviendroit à faire faire, dans le moindre temps possible, une nouvelle édition du dictionnaire de la langue française, sur un meilleur plan que les précédentes.

Il étoit terminé par une observation qui, dans les circonstances où la France se trouvoit après le retour du vainqueur de Maringo, méritoit quelque attention, et pouvoit faire quelque impression sur le chef du Gouvernement, en faveur du plan qu'on vient d'exposer.

« Richelieu, disoit-on, s'occupa de la conservation et du perfectionnement de la langue, après avoir remédié aux désordres des guerres, lorsque la tranquillité publique commença à faire oublier aux François leurs misères passées, que la confusion eut cédé au bon ordre, et qu'on eut reconnu en France qu'il falloit que les lettres y fussent

Digitized by Google

en honneur, ainsi que les armes, parce qu'elles sont un des principaux instrumens de la vertu. (*Termes des lettres patentes de Louis XIII, pour la fondation de l'Acad. franç.*)

Ce plan avoit été accueilli du ministre, et les véritables amis des lettres se flattaient de le voir mis à exécution, lorsqu'a été faite à l'Institut la motion que nous avons rapportée au commencement de cet écrit.

Le plan adopté par l'Institut étant manifestement le même que celui qui avoit été présenté, peu de temps auparavant, au ministre de l'intérieur, les hommes de lettres, membres de l'ancienne Académie, qui ont proposé celui-ci, ne craignent pas d'invoquer en leur faveur, et contre le projet de l'Institut, la priorité, la justice et les droits de la propriété d'une part, et de l'autre, l'intérêt des lettres.

1.° La justice demandait qu'on laissât les anciens académiciens disposer de leur manuscrit. En le leur enlevant pour le donner à des libraires qui n'y avaient nul droit, la convention a violé en eux une propriété littéraire aussi respectable qu'aucune autre, et dont la législation actuelle paraît reconnoître les droits.

Digitized by Google

Le député Lakanal, sur le rapport duquel la copie du dictionnaire a été remise aux libraires Smits et Maradan, déclarait lui-même dans ce rapport, qu'*on ne pouvoit tirer parti de ce travail, sans le secours des hommes de lettres qui avoient concouru à sa confection.* Il semble que c'étoit-là rappeler leurs titres de propriété à la chose même, puisqu'on y reconnoissoit leur travail, qui est le fondement de la propriété, et que toute propriété suppose.

On ne peut se dissimuler que les académiciens qui avoient travaillé à cet ouvrage, et dont plusieurs en étoient occupés depuis vingt et vingt-cinq ans, avoient quelque droit sur leur manuscrit.

C'est l'esprit de la loi de propriété dans toute société civilisée, de fonder la propriété sur les relations les plus foibles de parenté avec le possesseur antérieur, parce qu'il est de l'intérêt social que les biens se transmettent selon l'ordre des générations, et que ce ne soit qu'à défaut de toute espèce de titre que l'Etat hérite des propriétés.

Après la destruction de l'Académie, il est resté, non pas des parens éloignés de ceux qui avoient appliqué leur travail au diction-

Digitized by Google

naire, mais un nombre considérable de ceux qui l'ont composé tel qu'il a été remis au comité de la convention ; n'étoit-il pas naturel et juste de leur laisser publier leur propre ouvrage ?

Il est difficile de justifier une mesure qui a spolié des hommes de lettres, dont plusieurs ont porté la gloire de notre littérature jusques chez les nations étrangères, et dont quelques-uns, sans fortune, paroissent destinés à une vieillesse destituée des secours que leurs travaux et leurs talens devoient leur assurer, au sein de la nation qu'ils ont servie et illustrée par leurs écrits.

En supposant que la convention pût légitimement regarder le travail des académiciens comme une propriété nationale, on devoit quelque dédommagement à des hommes de lettres âgés, la plupart dépouillés, en diverses manières, par la révolution, et à qui la destruction de l'Académie faisoit perdre 1200 à 1500 liv. de revenu.

Et quel dédommagement plus naturel, si l'on peut même employer ici ce mot, que de leur laisser *leur chose*, dont ils pouvoient disposer d'une manière avantageuse ? Ce que l'on comprendra aisément, en apprenant

Digitized by Google

qu'on a pu tirer, et tiré en effet, le dictionnaire de l'Académie à 15000 exemplaires, qui, à 24 liv. comme prix de librairie, a dû donner, en plus ou moins de temps, une somme de 15000 louis ou 360,000 francs ?

Il demeure donc prouvé qu'en enlevant aux anciens académiciens le manuscrit du dictionnaire, la convention a violé les droits de la propriété littéraire ; d'où suit cette conséquence nécessaire, que l'Institut, en se mettant aux droits prétendus de la convention, a mérité le même reproche, quoiqu'un corps littéraire, plus qu'aucun autre, dût professer un respect religieux pour ce genre de propriété.

2.° On a dit, en deuxième lieu, que l'intérêt des lettres demandoit qu'on laissât aux anciens académiciens, qui auroient voulu et pu s'occuper de ce travail, le soin de publier eux-mêmes l'édition de leur dictionnaire, et de continuer le travail de l'Académie, en s'associant, s'il étoit besoin, quelques hommes de lettres capables de les seconder.

L'intérêt des lettres sembloit exiger, en effet, que le dictionnaire de la langue fût continué par les membres de la compagnie, qui en a été, jusqu'à la révolution, exclusi-

Digitized by Google

vement occupée. C'est ainsi que le travail se seroit fait sur les mêmes principes et par les mêmes procédés, par ceux qui en ont conservé la tradition, et qui, instruits par leur expérience, avoient perfectionné leur méthode de discuter et de travailler.

Depuis l'époque de la création de l'Académie jusqu'à nos jours, c'est-à-dire, dans l'espace d'un siècle et demi, la langue françoise s'est enrichie, perfectionnée, régularisée. La propriété des mots a été mieux connue; le style a pris, chez les bons écrivains, plus de précision, plus de netteté, plus de nuances et de délicatesse. Une critique plus éclairée et plus scrupuleuse a déterminé mieux les diverses acceptions des mots; et au moins jusqu'à cette époque funeste et voisine encore de nous, où les lettres ont été menacées d'une nouvelle invasion de barbares, et chez ceux de nos écrivains qui ont résisté au torrent, on croit pouvoir dire que la langue françoise a fait des progrès, en suivant toujours l'impulsion ancienne, et cette sorte de tradition entre les écrivains les plus estimés, presque tous membres de l'ancienne Académie.

Le dictionnaire de la langue françoise que

Digitized by Google

faisoit l'Académie, et que l'Institut entreprend de continuer, est le dépôt de la langue usuelle telle qu'elle est parlée par la classe des citoyens qui la parlent le mieux, et qui, en dépit de toutes les révolutions, est formée des citoyens distingués par le rang, la fortune, l'éducation. Or, les savans les plus justement célèbres dans l'Institut ne sont pas les plus familiers avec cette langue dont leurs occupations même les tiennent éloignés.

Si l'on recherche quelle espèce d'autorité avoit l'Académie, on reconnoîtra que c'étoit celle de cette partie de la nation que la révolution a attaquée avec le plus de violence. Or de cette classe de citoyens, plusieurs sont morts, ou émigrés, ou absens, et nous n'en avons plus qu'un petit nombre qui aient recueilli leur héritage, ou qui, en leur absence, cultivent le champ que les fugitifs ont été forcés d'abandonner.

Le bouleversement causé par la révolution, a fait disparoître la plus grande partie de ces sociétés où régnoient cette décence, ce ton de politesse, cette mesure, ce tact des convenances, ce goût délicat qui conservait dans la langue et dans la conversation, ce qu'on appeloit avec raison le bon ton, le ton de la bonne compagnie; la situation,

Digitized by Google

l'ensemble des circonstances environnantes ne sont plus les mêmes pour les mêmes personnes ; la dignité qui les gardoit, les égards qu'on leur portait, l'autorité qu'elles avoient, tout cela s'est évanoui, ou s'est affoibli. Or où retrouver ce qui peut rester encore de ces avantages perdus ou prêts à se perdre, si l'on ne s'adresse pas à ceux qui les ont connus, qui en ont joui, et qui peuvent encore les transmettre?

Swift, dans un de ses ingénieux écrits qui a pour titre, *de la Conversation*, observe que la décadence de la conversation et une sorte de familiarité grossière qu'on dônne pour de la gaîté et pour une liberté innocente, se sont montrées en Angleterre, à la suite de la révolution qui a fait périr Charles I, dont le règne dans sa partie paisible a été, selon cet excellent observateur, l'époque de la plus grande politesse de la nation angloise. Celle de la nation françoise lui paroît dater aussi du même temps, le commencement du règne de Louis XIV, (avec cette différence que les progrès n'en ont pas été arrêtés en France, comme ils l'ont été en Angleterre, par l'établissement de la République.)

La manière de soutenir et de conduire la

Digitized by Google

conversation était alors, continue-t-il, différente de la nôtre. Plusieurs femmes que nous trouvons célébrées par les poëtes et les écrivains de ce temps, avoient des assemblées dans leurs maisons, où des personnes spirituelles de l'un et de l'autre sexe se réunissoient pour passer la soirée en discourant sur quelque sujet intéressant que l'occasion faisoit naître, et quoiqu'on puisse jeter quelque ridicule sur les idées subtiles ou exagérées qu'on s'y faisoit de l'amour et de l'amitié, etc. ces subtilités même avoient un fonds de raison et d'utilité pour l'exercice des facultés de l'esprit et le perfectionnement des sentimens ; car, dit-il, il faut un peu de romanesque à l'homme ; c'est un assaisonnement qui conserve et qui relève la dignité de la nature humaine, et l'empêche de dégénérer jusqu'au vice et à la brutalité dont nous devons nous défendre avec plus de soin dans nos climats du nord, où le peu de politesse et de décence que nous avons, s'est introduit, pour ainsi dire, contre l'inclination naturelle qui nous porte sans cesse à la barbarie, etc. »

Mes lecteurs démêleront facilement dans les réflexions de l'écrivain anglais, ce qui en

Digitized by Google

est applicable à nous-mêmes et au sujet que je traite ici; car je ne prétends pas nous les approprier en entier. Mais il est aisé de voir que l'un des caractères communs aux révolutions des deux pays, est certainement cette tendance à corrompre la langue et le goût. Il falloit donc se rattacher, autant qu'il étoit possible, à ce qui restoit de l'ancien ordre de choses. C'est ainsi qu'on eût pu élever contre le torrent, une digue qu'on ne formera pas avec les plus habiles gens du monde en sciences exactes et naturelles, et morales et politiques, non plus qu'avec des grammairiens obscurs et des littérateurs encore jeunes, sans célébrité, et par conséquent sans autorité, quand ils pourroient arriver un jour à montrer de grands talens.

Concluons que l'intérêt des lettres, ainsi que la justice et les droits de la propriété, demandoient qu'on laissât les anciens académiciens disposer de leur manuscrit, et continuer le dictionnaire de la langue française.

Je dois ici répondre à quelques raisons données dans le rapport fait à l'Institut, de faire faire le dictionnaire par l'Institut en *corps de compagnie*, c'est-à-dire, par une commission de douze membres.

Digitized by Google

Je ne critiquerai pas les expressions du rapporteur, où je trouverois plusieurs choses à reprendre ; je ne veux m'occuper que du fonds.

« Les services que l'Institut national rend aux sciences exactes et aux sciences naturelles, dit le rapporteur, lui ont acquis l'estime et la considération de toute l'Europe. Un moyen de conserver et d'accroître sa renommée, est de continuer le travail du dictionnaire de la langue française. »

On ne voit point de rapport qui lie la dernière partie de cette phrase à la première. Si l'Académie françoise étoit encore subsistante, on pourroit dire : les services qu'a rendus l'Académie à la littérature et à la langue, par les travaux particuliers de ses membres, lui ont acquis une renommée qu'elle augmentera, en s'appliquant à perfectionner le dictionnaire de la langue françoise ; les parties de cette phrase seroient cohérentes entre elles. L'Académie accroîtroit sa renommée par des moyens du même genre que ceux qui l'ont établie.

Mais de ce que l'Institut a acquis une grande considération par ses travaux et ses succès *dans les sciences exactes*, en prendre

Digitized by Google

occasion de lui dire qu'il conservera et accroîtra cette même considération par des travaux purement littéraires, c'est comme si on vouloit l'engager par le même motif à faire en corps de compagnie des traités de morale, de politique, de musique, de peinture, etc.

N'est-il pas bizarre aussi d'annoncer à l'Institut qu'il accroîtra sa réputation, simplement *en continuant le travail* du dictionnaire de la langue françoise? Ce n'est sans doute qu'en le faisant bien, en le faisant mieux, sur un meilleur plan, et seulement lorsqu'il sera fait, que la renommée de l'Institut en pourra augmenter; mais l'Institut le fera-t-il bien? c'est-là la question.

Je ne puis goûter non plus ce que dit le rapporteur, que c'est à l'Institut de *faire rentrer l'ordre dans la langue françoise*, parce qu'*il est convenable d'imiter le Gouvernement qui remet l'ordre dans toutes les parties de l'administration.*

Voilà, certes, un étrange rapprochement de *l'ordre dans l'administration* avec l'*ordre dans la langue.* Mais qu'est-ce que l'ordre dans la langue? et comment l'Institut fera-

Digitized by Google

t-il pour y remettre quelque chose que le rapporteur ait pu entendre par ce mot ?

Le rapporteur prétend prouver que c'est un devoir pour l'Institut, et l'un des principaux objets de son établissement, de faire le dictionnaire de la langue françoise, *parce qu'il est chargé, par les loix de sa création, de suivre les travaux scientifiques et littéraires qui ont pour objet l'utilité générale et la gloire de la République* ; et que d'après l'influence de la langue sur les progrès des lettres, des sciences et de la morale d'un peuple, on ne peut douter de l'importance d'un bon dictionnaire. »

Il n'y a point de travail scientifique ou littéraire, qui n'ait pour objet l'utilité générale et la gloire de la République. Une bonne tactique, un traité profond d'architecture militaire, un sage code civil ou criminel, un ouvrage bien fait d'économie publique, etc. sont aussi d'une grande importance, ont le même objet et auroient cet utile résultat. Ce n'est pourtant pas une raison de faire faire par l'Institut, *en corps de compagnie par une commission*, aucun travail de ce genre.

Aux raisons apportées par le cit. Andrieux, en faveur du projet adopté par l'Institut, je

Digitized by Google

joindrai, pour la réfuter aussi, une opinion du cit. Urbain Domergue, membre de l'Institut et de la commission nommée pour la continuation du dictionnaire, opinion à l'aide de laquelle il paroît avoir influé fortement, tant sur la résolution de la convention, lorsqu'elle a disposé du manuscrit du dictionnaire, et l'a donné aux libraires Smits et Maradan, que sur la délibération que vient de prendre l'Institut de s'approprier désormais ce travail.

Cette opinion se trouve énoncée dans *le prospectus d'un Journal de la langue françoise, sous le double rapport de la correction et du goût, où l'auteur promet de tracer un plan plus vaste et mieux entendu aux savans qui nous doivent le dictionnaire de la langue nationale, etc.*

Or dans cet écrit, Domergue avance que nous avons un besoin pressant d'un vocabulaire enrichi *de tous les mots nouveaux qu'a créés la révolution, et de définitions dignes de la liberté.*

On a déja combattu cette décision du cit. Domergue par quelques observations insérées au Magasin encyclopédique du 9 nivôse an 4, sous le titre de *Leçons de*

Digitized by Google

Grammaire à un Grammairien, dont on croit devoir rappeler ici quelques traits.

« C'est aujourd'hui, lui a-t-on dit, l'usage de certaines gens, parce que c'est leur intérêt de ramener la liberté à tous propos, et par-là même très-souvent hors de propos. »

« On ne voit point ce que la liberté peut avoir à faire à des définitions pour les rendre bonnes. Si une définition explique la nature de la chose, par l'énumération des qualités qui lui sont communes avec d'autres et qui s'appellent le genre, et par celle des qualités qui la caractérisent et la distinguent, et qu'on nomme la différence; nous pouvons être assurés qu'elle est bonne, sans nous enquérir si elle est digne de la liberté. Autant vaudroit exiger que des élémens de mathématique soient républicains, et que des tables de sinus et de tangentes soient patriotiques. »

« Si l'amour de la liberté, ou ce qu'on prendroit faussement pour tel, influe sur les définitions, il y a à parier qu'il détournera de les faire justes; car c'est l'effet de toute passion d'altérer l'aspect des objets et de les présenter sous de faux jours, etc. »

La publication de la cinquième édition du

Digitized by Google

dictionnaire de l'Académie, à laquelle quelques membres de l'Institut, et peut-être aussi le citoyen Domergue ont pris part, et en particulier le supplément contenant les mots nouveaux en usage depuis la révolution, nous mettent en état de juger si les nouveaux lexicographes ont, en effet, donné, dans leur vocabulaire, des *définitions dignes de la liberté*; et par cette raison, nous ne nous écarterons pas de notre sujet, en recueillant ici quelques-unes de celles du supplément que nous accompagnerons de courtes réflexions.

« *Aristocratie, ce mot désigne la caste des ci-devant nobles et privilégiés, et en en général les ennemis du Gouvernement.* »

Il est ridicule de faire entrer dans la définition du mot *aristocratie*, la circonstance qui a lieu en France au temps où l'auteur écrit, puisqu'il est possible, en d'autres circonstances et dans un autre pays, que l'aristocratie, c'est-à-dire, au sens que lui donne le dictionnaire, les nobles et les privilégiés soient amis du Gouvernement qui seroit ou monarchique ou aristocratique; et qui a dit à l'auteur que ce qui reste de nobles et de privilégiés soient même en

France ennemis du Gouvernement actuel, et enfin comment consacre-t-on une imputation d'un genre si grave dans un vocabulaire?

« *Carmagnole,* sub. fé. *nom donné* d'abord, à une espèce d'air ou de danse, ensuite à une forme de vêtement, etc. puis à certains rapports faits au sein de la convention nationale, et que l'*auteur nommoit ainsi.*

Cette sotte et plate dénomination ne mériteroit pas d'être recueillie; mais peut-on appeler définition une explication qui se réduit à ceci : *Nom donné* à une chose *que l'auteur nommoit ainsi?*

« *Démocrate, par opposition à Aristocrate, celui qui s'est dévoué à la révolution.* »

On peut demander à laquelle de nos révolutions; car, par exemple, ceux qu'on appelle démocrates, ne sont nullement dévoués à la dernière; enfin, ce n'est pas là la définition du mot. Le démocrate est celui qui, parmi les diverses formes du Gouvernement, favorise celle qui met le pouvoir dans les mains du peuple.

« *Emigré. François qui, sans y être autorisé, est sorti de France depuis la révolution, et n'y est pas rentré dans le délai prescrit par la loi.* »

Digitized by Google

C'est là définir un *émigré françois*, et non le mot émigré en général. C'est le définir comme le peut faire une commission militaire, chargée de constater l'émigration, et de faire fusiller l'émigré. Un émigré est celui qui est sorti de son pays en violant la défense d'en sortir. Enfin, cette définition suppose que, pour sortir de son pays, il faut y être autorisé par une loi, ce qui est faux dans tout pays libre.

« *Maximer*, soumettre au maximum : *pré-*
» *hension*, acte de l'autorité publique, con-
» sistant à mettre à sa disposition une denrée
» ou marchandise, droit de préhension. »

Deux actes de violence exercée par l'autorité publique dans les temps de la terreur et de l'oppression sous lesquelles la France a gémi ; deux violations impudentes du droit de propriété, véritables brigandages qui n'ont jamais pu être appelés droits.

Mais des observations sur chaque article me méneroient trop loin. Je me contenterai donc d'en rassembler plusieurs sous un même chef.

On consacre dans ce vocabulaire les mots *enragé*, *marais*, *motionner*, *révolutionner*, *sans-culotte*, *sans-culotterie*, *sans-culot-*

Digitized by Google

tides, etc. termes barbares ou bas qui n'ayant eu qu'une durée éphémère, et n'étant qu'une sorte de jargon et d'argot révolutionnaire, ou n'exprimant que les folies et les crimes du gouvernement révolutionnaire, ne devoient pas souiller le dictionnaire de la langue françoise.

Citerai-je aussi les articles horribles, *Fournée, subst. fém. nom donné aux charretées d'individus condamnés au supplice de la guillotine*; et *guillotine*, et *lanterne*, et *lanterner*, et *mitraillades*, et *noyades*, et *septembrisade*, et *septembriser*, etc. termes que la cruauté et la bassesse qui les ont introduits dans la langue révolutionnaire, doivent bannir de celle des honnêtes gens, et qu'il faut effacer pour jamais du dictionnaire, comme des traces de sang des appartemens d'un palais ?

Conçoit-on qu'il soit venu en pensée à des hommes de lettres; que dis-je ! à des membres de ce grand corps littéraire, l'Institut national de France, fait pour propager les lumières et perfectionner la moralité d'un grand peuple; qu'il leur soit, dis-je, venu en pensée de consacrer dans le dictionnaire de notre langue, ces horribles mots ? En les

Digitized by Google

trouvant dans le vocabulaire, n'est-on pas tenté d'y chercher aussi des termes nouveaux, s'il est possible d'en trouver d'assez énergiques pour exprimer l'horreur et le dégoût qu'inspire cette étrange nomenclature ?

Je dirai, en terminant cet examen rapide du supplément ajouté au manuscrit de l'Académie, que je n'en ai relevé que les termes qui appartiennent plus particulièrement à la langue révolutionnaire, et que j'ai négligé de critiquer un très-grand nombre de définitions vicieuses, souvent exprimées en mauvais françois.

C'est donc un essai malheureux que cette première tentative faite par les éditeurs à qui la convention a donné ou vendu le manuscrit du dictionnaire de l'Académie, puisque dans ce qu'ils y ont mis de leur chef, ils n'ont donné ni définitions dignes de la liberté, ni simplement de bonnes définitions.

Mais peut-on penser que l'entreprise qu'annonce aujourd'hui l'Institut, remplira mieux l'attente et les besoins du public ? Nous avons exposé quelques raisons qui peuvent, ce semble, détourner un homme raisonnable et impartial de faire à cette question une réponse affirmative.

Digitized by Google

Je professe d'ailleurs un respect profond pour les hommes habiles dans tous les genres de sciences utiles qui font le fonds de l'Institut. Je crois qu'il n'est point de corps en Europe, qui rassemble plus de lumières, et qui puisse avancer davantage et plus promptement les progrès de l'esprit humain ; j'honore et respecte, chacun en particulier, ceux à qui l'opinion publique assigne une place distinguée, et qui sont en grand nombre ; mais je ne crois pas pour cela que l'Institut fasse bien de se charger de l'entreprise du dictionnaire de la langue française :

Quam scit quisque lubens censebo exerceat artem.

HORAT.

Digitized by Google

SUPPLÉMENT.

En finissant cette discussion, j'ai pensé qu'il n'étoit pas tout-à-fait étranger à mon sujet de mettre le public en état de juger et d'apprécier les talens d'Urbain Domergue, l'un des commissaires de l'Institut, pour la confection du dictionnaire de la langue françoise.

J'ai déja fait observer l'ascendant d'Urbain Domergue dans sa compagnie, en sa qualité de grammairien. Si, d'un autre côté, on reconnoissoit que ce grand maître est un mauvais modèle, qu'il est incapable de bien traiter une question de grammaire et de faire une bonne analyse, qualités nécessaires pour le travail d'un dictionnaire bien fait, il résulteroit, ce semble, delà une crainte raisonnable et fondée sur le succès de l'entreprise proposée à l'Institut. Je me trouve par-là très-naturellement conduit à faire connoître quelque chose de la doctrine d'Urbain Domergue et de sa manière de traiter la grammaire et d'analyser le langage.

Pour atteindre à mon but, je ne puiserai pas dans les ouvrages obscurs d'Urbain

Digitized by Google

Domergue, qui me fourniroient cependant une ample moisson.

Je ne rappellerai pas son *Journal de la langue françoise sous le double rapport de la correction et du goût*, où il promettoit de *reculer les bornes de son art, d'entraîner à la perfection toutes les classes de lecteurs, de donner une commotion générale aux esprits, de tracer un plan plus vaste et mieux entendu aux savans qui nous doivent le dictionnaire de la langue nationale*, « de
» porter la nomenclature grammaticale au
» plus haut degré de justesse et de simpli-
» cité ; d'exposer les mauvaises grammaires
» au grand jour, et de les mettre au creuset,
» pour que le faux or n'aille pas, à l'aide
» d'un timbre imposant, mentir à la France
» entière et à l'Europe, de donner au public
» un dictionnaire où l'esprit s'épurera, le
» cœur s'échauffera, et l'imagination se
» promenera sur des fleurs ; de discuter
» toutes les opinions sur la grammaire uni-
» verselle et sur la grammaire de détail,
» afin qu'au milieu de la liberté générale,
» on ne voie pas s'élever le despotisme litté-
» raire, tombeau du génie, comme le des-
» potisme politique l'est de la vertu ; enfin

Digitized by Google

» d'enrichir la langue de tous les mots nou-
» veaux qu'approuve la néologie, et de
» définitions dignes de la liberté, etc. »

Je veux attaquer Urb. Domergue dans son fort ; je ne puiserai sa doctrine que dans un long écrit, qui a pour titre : *Mémoire sur la proposition grammaticale*, publié récemment, lu à l'Institut et recueilli parmi ceux de cette savante compagnie.

Je sais et je prévois qu'en attaquant le citoyen Domergue, j'encourrai l'anathême qu'il prononce contre tous ceux qui *parlent* d'après ce qu'il appelle *l'habitude et les préjugés*, et dont il dit magistralement « qu'*ils*
» *peuvent se dispenser de le lire ; qu'il*
» *n'écrit pas pour eux ; qu'il n'a pas em-*
» *ployé sa vie entière à s'élever par la*
» *pensée aux vérités grammaticales, pour*
» *descendre jusqu'à ceux qui ne pensent*
» *pas.* » Il ne manquera pas de dire aussi que je ne suis pas *un véritable grammairien*, mais un *grammatiste qui n'est au grammairien*, « *que ce que le constructeur d'une*
» *chaumière est à l'architecte du magni-*
» *fique édifice, jadis palais stérile des*
» *rois, devenu de nos jours le temple des*
» *sciences et des arts.* » Ibid. pag. 7.

Digitized by Google

Que je suis incapable de prendre pour guide, comme le véritable grammairien, la raison « qui dirige l'essor des Dumarsais, » tient la balance de nos Solons, allume la » foudre des Vaubans ou des Mirabeau; la » raison qui tire de la discordance des sons » une savante harmonie, et du suc des » poisons un breuvage de longévité. » *Ibid. pag. 8.* Enfin, que je ne puis suivre le *grammairien poëte*, « sur le pinde de la science » grammaticale, et de cette hauteur, voir » avec transport la marche uniforme de la » pensée humaine dans le langage de tous les » temps et de tous les lieux, et les heureuses » aberrations des idiômes. » *Pag. 9 et 10.*

C'est, sans doute, la première fois qu'on a vu dans une discussion grammaticale, et dans une même page, *un palais stérile, la balance des Solons, la foudre des Mirabeau, la discordance des sons., le suc des poisons, un breuvage de longévité; le pinde de la science grammaticale, l'aberration des idiômes*, etc. Mais cette emphase vraiment comique, et les dédains d'Urbain Domergue me touchent peu. Je ris de bon cœur des rodomontades du Dom-Quichotte de la grammaire, et je me dispose gaîment à le

Digitized by Google

traiter (figurément) comme les muletiers firent le chevalier de la triste figure.

Voici l'analyse que fait Urbain Domergue, d'une proposition qu'il appelle simple : *la rose est brillante*. « C'est-là, dit-il, comme » toute proposition, un jugement écrit ou » parlé, dans lequel la *rose* est l'objet du » jugement, la chose à juger, *res judicanda*, » le *judicande*. *Est*, est le moyen de juger ; » la chose par laquelle je juge, c'est le » *judicateur*. *Brillante* est la chose jugée, » trouvée dans le *judicande*, *res judicata* » *le judicat*. »

Mais pour entendre toute la théorie du grammairien, écoutons-le, analysant une proposition d'une forme un peu différente de la première. *Nous avons vaincu nos ennemis*, pag. 42. *Nous avons*, est, selon lui, une seule proposition qu'il faut résoudre, en *nous sommes ayant*, où se trouve le judicande, *nous*; le judicateur *sommes*, et le judicat *ayant*. « Quand on a, il faut avoir » quelque chose. Nous avons, quoi? Ce ne » peut pas être *vaincu*, parce que nulle » chose ne se nomme et ne peut se nommer » *vaincu*. Nous avons, quoi? *Nos ennemis*. » *Nos ennemis*, complément direct de *nous*

Digitized by Google

» *avons : nos ennemis vaincus*, complé-
» ment direct de *nos ennemis*. Nous avons
» nos ennemis (comment, en quel etat?)
» *vaincus*. »

Ayons la patience de combattre cette pitoyable scholastique qu'on nous donne comme *la poésie de la grammaire*, à laquelle on ne s'élève qu'*en montant sur le pinde de la science grammaticale*.

Je réduis cette théorie à deux chefs : l'analyse de la proposition en judicande, judicateur et judicat, et la doctrine des complémens.

Examinons d'abord le grand argument sur lequel Urbain Domergue appuie sa nouvelle nomenclature.

« La proposition, dit-il, est un jugement ou écrit parlé... De quoi s'agit-il dans un jugement? d'une chose à juger. L'arithmétique nomme *multiplicande* le nombre à multiplier ; la grammaire doit nommer *judicande* la chose à juger, et cette expression une fois admise, appelle par droit de filiation *judicateur* et *judicat*. »

A ce beau raisonnement, j'opposerai qu'en supposant que la rose, dont on va prononcer qu'elle est brillante, puisse être appelée *le*

Digitized by Google

judicande, ou l'être, la chose qu'on va juger; il ne s'ensuit point du tout qu'on puisse appeler le verbe *être*, *judicateur*, ni le mot *brillante* le *judicat*.

La proposition entière peut être un jugement, sans qu'il y ait en elle ni judicateur, ni chose jugée. Si un juré prononce ce jugement : *Carrier est coupable de meurtre*. On pourra dire que dans cette sentence, Carrier est le prévenu à juger, *homo judicandus*, le *judicande* ; mais l'affirmation *est* n'est pas le judicateur ou le juge, puisque le judicateur est le juré lui-même. Ce seroit plutôt le *jugement*, puisque c'est un des élémens essentiels de la formule du jugement : Carrier *est* coupable.

Encore moins peut-on appeler *judicat* le mot *coupable*. Selon le grammairien, le judicat est *res judicata*, la chose jugée; mais la chose, l'être jugé est *Carrier*, et non pas *coupable*; car l'*être jugé* et l'être à *juger* doivent être nécessairement le même. D'après le sens naturel des termes, le judicat doit être le même que le judicande. N'est-il pas étrange de voir un grammairien de profession, mettre une si grande impropriété, une si grande obscurité dans ses expressions ?

Digitized by Google

J'opposerai en second lieu à cette nouvelle nomenclature, son inutilité. Les grammairiens et les logiciens, jusqu'à présent, ont distingué trois parties dans une proposition simple; le *sujet* ou substantif, ou agent, *l'attribut* qui exprime la qualité que la proposition attribue, ou le terme de l'action; et enfin, selon l'analyse de la plupart des grammairiens, la *copule* ou mot lien *est*, qui unit au substantif, soit l'adjectif ou attribut, soit l'agent et l'action regardée comme un attribut.

Il est évident qu'un changement de dénomination qui consiste à appeler *judicande*, *judicateur et judicat*, ce qu'on appeloit *sujet*, *lien* et *attribut*, est absolument inutile, par la raison même que les trois mots nouveaux ne signifient que les mêmes choses que signifioient les anciens.

Il n'y a qu'un véritable charlatanisme, un desir de paraître inventeur, lorsqu'on n'a rien inventé, qui puisse conduire à imaginer de nouveaux termes, lorsqu'on en a d'anciens qui s'appliquent aux mêmes objets.

Mais le grammairien prétend qu'il a dû changer les dénominations anciennes, parce qu'elles sont vicieuses: voyons en quoi. Il

Digitized by Google

trouve d'abord qu'il y a contradiction à donner le nom de *sujet* à l'être auquel on attribue une qualité, *parce que le sujet commande à l'attribut, et que l'attribut docile obéit à son sujet, reçoit et exécute ses ordres, et n'est qu'un humble serviteur portant la livrée de son maître.*

On ne peut s'empêcher de voir un grand ridicule à employer ces belles métaphores dans une analyse de la proposition grammaticale.

Mais il y a pis. C'est une fausse subtilité d'argumenter du sens qu'a le mot *sujet*, employé pour exprimer la relation qui est entre l'autorité et ceux qui lui obéissent, pour nous prouver que dans la proposition, *la rose est brillante*, la *rose* ne peut pas être appelée le *sujet*. Est-il nécessaire d'enseigner à un maître de grammaire, que, dans l'emploi qu'en font les grammairiens, *sujet* signifie la substance, l'être réel qui subsiste par lui-même et soutient la qualité; qu'en séparant de la rose, par une abstraction, la qualité d'*être brillante*, l'*éclat*, on regarde la rose comme le soutien de cet éclat, et qu'il n'y a là ni maître, ni serviteur, ni ordre, ni soumission. Le substantif auquel

Digitized by Google

on attribue une qualité, n'est pas plus inférieur ou sujet à cette qualité, que le corps au vêtement dont il est couvert; et c'est principalement cette idée qu'ont eue les anciens logiciens et grammairiens, en appelant *subjectum* et *substratum*, l'être réel ou fictif auquel on attribue une qualité.

Le grammairien continuant d'attaquer les anciennes dénominations, ajoute : « Que si-
» gnifie sujet? Ce qui est mis dessous. Je ne
» vois là qu'une expression matérielle; c'est
» de l'idée que doit découler une dénomina-
» tion que puisse avouer la raison. Celle de
» sujet péche donc contre la logique. ».

Certes, si quelque chose péche contre la logique, c'est un tel raisonnement. La plupart des termes de grammaire, comme tous les termes qui expriment des idées abstraites, sont des expressions *matérielles*, pour me servir de celle de l'auteur. *Gérondif* vient de *gerere*, porter; *supin*, de *supinus*, couché, *gisant*, *disposé à se laisser prendre et porter*; *indicatif*, d'*index*, le doigt qui montre les objets; *participe*, de *partem capere*, prendre part; *conjonction*, de *jugum*, joug unissant deux choses, etc. C'est donc un reproche dépourvu de sens que celui qu'on fait au

Digitized by Google

mot *sujet*, d'être une expression matérielle. C'est comme si l'auteur vouloit proscrire les mots *anima* et *spiritus*, parce que ces termes sont empruntés d'*anemos* et de *spiritus*, le vent et le souffle de la respiration, pour signifier l'esprit et l'ame.

On n'entend guères ce que veut dire l'auteur, en prononçant que c'est *de l'idée que doit découler une dénomination que puisse avouer la raison.* La raison ne désavoue pas le mot de *sujet* employé à signifier le soutien d'une qualité, l'être auquel on attache l'attribut.

Un troisième reproche fait au mot *sujet* par le grammairien, est que *sujet* et *attribut péchent contre la symétrie*, parce qu'ils ne sont pas corrélatifs l'un de l'autre, et qu'il faudroit opposer à *sujet*, qui signifie *ce qui est mis dessous*, un terme signifiant *ce qui est mis dessus*, idée que ne réveille point le mot d'*attribut.*

Cette objection est fondée sur la supposition que nous avons déja combattue, que le mot *sujet* est employé par les grammairiens, comme signifiant *ce qui est mis dessous*, lorsque l'idée dominante qu'ils y attachent est celle de *soutien* de la qualité

Digitized by Google

abstraite qui ne peut pas exister, si elle n'est supportée par le sujet. Enfin, pourquoi faut-il que les deux termes soient symétriques, si on les entend bien tous deux? et certainement le mot d'attribut, employé ainsi, a un sens beaucoup plus clair que le mot *judicat*.

Le cit. Domergue attaque enfin la dénomination de *copule* ou *lien*, pour signifier le verbe *être*, qu'il appelle *le judicateur*; parce que, dit-il, d'abord, ces mots sont infectés du même vice que *sujet*, et qu'ils n'expriment que le matériel et non l'esprit de cette partie de la proposition.

Je puis renvoyer à ce que j'ai déja répondu à ce reproche fait au mot *sujet*. Les idées les plus abstraites ne peuvent jamais être rendues que par des expressions matérielles. L'idée qu'on veut donner par les mots *copule* et *lien*, est la liaison, la copulation de la substance et de son attribut, de la rose et de l'éclat dont elle frappe les yeux. Cette liaison est assurément une idée abstraite; mais comment la rendre sans le secours d'une image sensible? Cette image se trouve dans le lien qui unit deux êtres, dans l'action qui les accouple. Ces mots, quoique

Digitized by Google

empruntés d'objets sensibles et matériels, n'en font pas moins connoître l'esprit de la partie de la proposition dont on veut expliquer la nature.

Je passe à l'analyse donnée par le grammairien, de la seconde proposition, *nous avons vaincu nos ennemis*. Ici, l'emploi de ses mots techniques *judicande*, *judicateur* et *judicat*, paroît encore plus étrange. Selon lui, *nous avons*, est une proposition qu'il faut résoudre *en nous sommes ayant*, et qui renferme un judicande, un judicateur et un judicat, comme la proposition, *la rose est brillante*.

Mais je le demande, au nom du bon sens, qui peut reconnoître, dans ces trois mots *nous sommes ayant*, une proposition ? Un assemblage de mots n'est, et ne peut-être, une proposition qu'autant qu'il a un sens principal terminé. Or ces mots, *nous sommes ayant*, n'ont aucun sens pour celui à qui on ne dit pas ce qu'on a, en supposant même qu'*ayant* signifie là *avoir*, *posséder*. La différence est grande entre cette énonciation, *nous avons*, et la proposition, la *rose est brillante*. Dans cette dernière, le sens est complet et terminé ; au lieu que

Digitized by Google

nous *sommes ayant*, ne présente aucun sens fini ; et comment voir une proposition dans trois mots qui peuvent signifier : nous sommes *ayant la fièvre, ayant faim, ayant beaucoup d'argent,* aussi bien que toute autre chose ?

La fausse subtilité du grammairien s'appuie ici toute entière sur la supposition que le sens du verbe auxiliaire, *avoir* est, dans sa proposition, celui de *tenir*, de *posséder* une chose, les *ennemis*, et sur la substitution qu'il fait de l'adjectif plurier, *vaincus*, au prétérit du verbe *vaincre*. Ce n'est qu'à l'aide de ces suppositions gratuites, qu'il se croit autorisé à traduire la phrase entière par *nous avons* (comme dans nos mains et en notre pouvoir) *nos ennemis vaincus.*

Mais ces idées ne sont pas admissibles : 1.° dans l'usage qu'on en fait, comme auxiliaire, *avoir* et ses divers temps ne sont employés que pour exprimer, non pas la possession d'aucune chose, mais la circonstance du temps auquel l'action s'est faite, ou a pu ou aurait pu se passer, etc. Dans *nous avons vaincu, avons* sert à exprimer le passé de l'action de vaincre, et non pas une possession que le vainqueur ait du vaincu.

Digitized by Google

Il est vrai que le verbe *avoir*, dérivé du latin *habere*, et conservé en équivalent dans la plupart des langues de l'Europe, a bien signifié originairement, *tenir*, *avoir* en sa possession, en sa main, posséder une chose, de *hab*, racine de plusieurs langues anciennes, qui signifie prendre, saisir avec la main, et qui se trouve encore dans *happer*, dans *hab-ilis*, qui a la main agile, adroite, dans *happen*, mot allemand qui signifie prendre, etc., et conserve encore cette acception partout où il est suivi du nom de la chose possédée; ainsi dans *j'ai cette terre*, *cette maison*, *il a une grande fortune*, il exprime la possession, l'action de tenir en sa main.

Mais ce sens se perd dans l'emploi d'*avoir*, comme auxiliaire; car le mot *avoir*, n'exprime alors que la circonstance du temps de l'action, ou l'action, d'une manière vague et générale, qui est ensuite déterminée par le verbe auquel il est joint. *Avoir vaincu*, *avoir porté*, *avoir crié*, etc. en quoi il remplit les mêmes fonctions qu'a le verbe *être* comme auxiliaire.

2.° La substitution arbitraire que fait le grammairien, de l'adjectif plurier ou participe *vaincus*, au prétérit *vaincu*, accuse

Digitized by Google

la violence faite ici à la grammaire raisonnée et raisonnable ; car dans la proposition *nous avons vaincu nos ennemis*, *vaincu* n'est pas adjectif on qualification d'un substantif, mais le participe actif du verbe *vaincre*, exprimant l'action passée de vaincre.

Veut-on reconnoître combien il est absurde d'attacher à l'auxiliaire *avoir*, le sens de tenir et de posséder, ainsi que de changer le verbe en participe passif et déclinable, tels que *vaincus*? Analysons cette proposition: *nous avons gémi sur les malheurs de la France*; dans cette phrase, *nous avons* ne peut pas s'expliquer par *nous sommes tenant*, *possédant*, car si l'on demande quoi, quelle chose? il n'y a point de réponse possible; mais si *avons* est l'expression du temps où s'est passée l'action de gémir, on pourra traduire, *nous avons fait ou été faisant l'action de gémir sur les malheurs de la France*, comme on a pu traduire *nous avons vaincu*, par *nous avons fait l'action de vaincre*, sans qu'il y ait dans l'un ni dans l'autre cas, aucune idée de possession.

Je passe maintenant à la doctrine du grammairien sur ce qu'il appelle les complémens.

Digitized by Google

« La proposition, dit-il, outre ces trois parties principales, le judicande, le judicateur et le judicat, en a une quatrième que j'appelle complément et partie intégrante, quoique non essentielle. Cette partie est formée de tous les mots qui servent à l'achèvement d'un judicande, d'un judicat et même d'un complément incomplet. Le judicateur n'a point de complément; le complément se divise en prochain et éloigné. L'un et l'autre en direct et indirect. »

Ainsi il y a complément prochain direct, et le complément prochain indirect.

Le complément éloigné direct et le complément éloigné indirect.

Des complémens complets et des complémens incomplets.

Enfin, des complémens légitimes et des complémens illégitimes.

J'épargne à mes lecteurs les définitions que donne Urbain Domergue de tous ces complémens.

Si ces distinctions, ces divisions et subdivisions étoient nécessaires et justes, autant qu'elles sont inutiles et fausses, il faudroit plaindre les hommes de ne pouvoir entendre ce que c'est qu'une proposition, sans tout ce

Digitized by Google

fatras obscur de paroles, sans cette ténébreuse scholastique. Urbain Domergue devroit savoir que, *dans une matière naturellement obscure, celui qui surcharge son explication de détails superflus, loin de dissiper les ténèbres, les rend plus épaisses. Qui in re naturaliter obscura in exponendo plura quàm necesse est superfundit, addit tenebras non adimit densitatem* Macrob. in somm. Scip. lib. 2. c. 4.

Arrêtons un moment notre attention sur ces misérables subtilités.

On voit qu'après avoir trouvé une proposition entière dans ces deux mots, *nous avons*, traduits par *nous sommes ayant*, tout le reste de la phrase ne peut plus être formé que de complémens en plus ou moins grand nombre, et c'est ce que prétend en effet Urbain Domergue. Selon lui, *nos ennemis* sont le complément prochain direct de la proposition *nous avons*, et *vaincus* le complément prochain indirect de *nos ennemis*.

Mais tout ce langage est barbare et mal fait. On ne peut pas appeler, avec propriété, *complément* une partie essentielle et constitutive de la proposition. Le complément ne peut être que ce qui sert à exprimer les con-

Digitized by Google

ditions, les circonstances, et en général toutes les modifications du sujet ou de l'attribut, ou de l'agent et du terme de l'action énoncée dans la proposition, tandis que cette énonciation est d'ailleurs entière, et forme à elle seule un sens raisonnable. Avant d'avoir un complément, il faut que la proposition ait toutes ses parties essentielles et primitives, sans lesquelles elle ne seroit pas un tout, sans lesquelles elle ne seroit pas une proposition.

Ce principe une fois posé, comment pourra-t-on dire que nos *ennemis* sont le complément de *nous avons* ou *nous sommes ayant*, si ces deux énonciations ne sont pas un tout, ne sont pas une proposition? Comment *vaincus* sera-t-il un autre complément, celui de *nos ennemis*, si l'énonciation *nous sommes ayant nos ennemis*, n'a encore aucun sens, et ne fait pas une proposition; tant que l'action de *vaincre* n'y est pas exprimée?

Je ferai voir l'embarras de l'auteur à appliquer sa doctrine des complémens, dans l'analyse qu'il fait lui-même de cette proposition : *il a nui à mes intérêts*.

» *Il a*, dit-il, c'est-à-dire *il est ayant*, judi-
» cande, judicateur et judicat. Mais quand on

Digitized by Google

» a, il faut avoir quelque chose; or *nui* n'est
» pas le nom d'un être, d'une chose; et
» d'un autre côté, on ne peut pas dire, *il*
» *a mes intérêts nuis*. Il faut convenir,
» continue-t-il, que cette expression, quoi-
» qu'avouée par la langue, est contraire à
» la logique grammaticale; que *nui* est un
» complément illégitime de *il a*; il a *nui*.
» Quant *à mes intérêts*, c'est le complément
» prochain indirect de *nui*; *nui à mes inté-*
» *rêts*. »

Appeler *complément* le terme, qui dans une phrase, exprime seul distinctement l'action principale qu'énonce la proposition, c'est une expression au moins bien impropre. Je veux énoncer qu'un homme a nui à mes intérêts; l'action de nuire est là l'objet principal que je veux indiquer, et mon grammairien prétendra que ce mot, *nuire*, et l'idée qu'il comporte, sont le complément de ces deux syllabes, insignifiantes, si elles sont seules, *il a!* Il trouvera dans ces trois lettres, son judicande, son judicateur et son judicat, une proposition entière; et le mot capital ne sera pour lui que le *complément*, tandis qu'il est au contraire le mot essentiel, l'idée dominante sans laquelle les syllabes

Digitized by Google

il a, n'ont aucun sens! il fera plus encore; il prononcera que ce complément est illégitime! En vérité, des analyses semblables sont faites pour tout confondre.

J'ajoute que la dénomination de complément illégitime, donnée au mot *nuire*, dans la phrase citée, ne s'entend point. Car, si nuire est le complément de *il a*, dans la proposition, c'est-à-dire sans doute qu'il complette le sens, qu'il termine et achève l'idée. Mais alors, comment est-il illégitime, en quelque acception que ce soit? c'est donc uniquement parce qu'il ne peut pas être soumis à l'analyse du citoyen Domergue, et c'est-là une très-mauvaise raison.

Je finirai par observer que plusieurs grammairiens, comme Beauzée, Girard et Dumarsais lui-même ont admis des complémens; mais aucun d'eux n'a entendu, par ce mot, des parties essentielles de la proposition, telles que *nos ennemis* et *vaincu*, dans *nous avons vaincu nos ennemis*; et enfin si quelqu'un a donné un sens aussi étrange au mot de complément, il a eu tort, par les raisons que j'oppose ici à Urbain Domergue.

On ne peut appeler complément que ce qui modifie le sujet ou l'attribut, l'agent ou

Digitized by Google

le terme de l'action, modifications sans lesquelles il y a toujours une proposition principale qui a un sens fini.

Les roses de ce jardin sont brillantes malgré l'orage qu'elles viennent d'essuyer. De ce jardin et *malgré l'orage* sont des modifications ou complémens du sujet et de l'attribut; mais sans ces complémens, on trouve là une proposition complette : *les roses sont brillantes.*

De même, dans cette proposition, *nous avons, malgré notre petit nombre, vaincu nos ennemis, qui se sont défendus long-temps. Malgré notre petit nombre*, et *qui se sont défendus long-temps*, sont des modifications, des complémens de *nous*, agent, et des *ennemis*, terme de l'action, dans la proposition.

En ce sens, on entend ce que c'est que le complément, qui, chez le grammairien Domergue, est une véritable énigme.

Finissons par citer quelques traits de l'analyse qu'Urbain Domergue a faite de l'idylle de madame Deshoulières : *Hélas ! petits moutons que vous êtes heureux !* à l'imitation de Dumarsais qui a éclairé ses principes par leur application à cette même pièce.

Il faut une grande patience pour lire celle

Digitized by Google

d'Urbain Domergue; la critiquer de suite, serait chose impossible. Je me contenterai de rapporter l'analyse qu'il fait de ces deux vers :

Aussitôt aimés qu'amoureux,
On ne vous force point à répandre des larmes.

» *Ordre grammatical.* On n'est point
» forçant vous, aimés *tôt*, à un degré
» égal au degré... auquel *vous êtes* amou-
» reux, à *cecy* : *vous* être répandant *quel-*
» *ques larmes*, *venant de les larmes*.

Analyse; on, judicande. *n'est point*, judi-
» cateur. *Forçant*, judicat; *vous*, complé-
» ment prochain direct de *forçant; aimés*,
» complément éloigné direct de *vous : tôt*,
» complément prochain indirect d'*aimés; à*
» *un degré égal*, complément prochain indi-
» rect de *tôt; au degré*, complément pro-
» chain indirect d'*égal; à cecy*, complé-
» ment prochain indirect de *forçant; au-*
» *quel degré*, complément prochain indi-
» rect d'*amoureux; vous êtes amoureux*;
» judicande, judicateur et judicat; *vous*
» *être répandant*, judicande, judicateur,
» et judicat; *quelques larmes*, complément
» prochain direct de *répandant; venant*,

Digitized by Google

» complément prochain direct de *larmes*;
» *de les larmes*, complément prochain in-
» direct de *venant*. » etc.

Je ne crois pas qu'il soit nécessaire de prouver à mes lecteurs, combien cette prétendue analyse est barbare et inutile à l'instruction, etc.

Si, après avoir lu cet inintelligible commentaire, on jette les yeux sur le travail de Dumarsais, on aura, d'un côté, un modèle de l'usage de l'analyse dirigée par le goût et le bon esprit, et de l'autre, un exemple de l'abus qu'on peut faire d'une prétendue science grammaticale, dégénérant en vaines et fausses subtilités dignes des scholastiques du douzième et treizième siècles.

En finissant de rapporter cet étrange passage, je suis frappé d'une crainte : mes lecteurs ne croiront pas qu'il soit fidèlement transcrit d'un ouvrage lu à l'Institut, et imprimé parmi ses mémoires, et je proteste pourtant que je n'ai, ni changé, ni déplacé, ni ajouté rien au texte; et comme tout le monde ne peut pas se procurer les mémoires de l'Institut, je renvoie ceux qui voudroient éclaircir tous leurs doutes à cet égard, à une brochure *in-8.°*, pu-

Digitized by Google

bliée par le citoyen Domergue, sous le titre de *Grammaire générale analytique, distribuée en différens mémoires lus et discutés à l'Institut national*, et dont le premier est le mémoire *sur la proposition grammaticale*, d'où sont tirés les extraits qu'on vient de lire. On annonce au frontispice, que cette brochure se vend chez le citoyen Domergue, *au Palais national des sciences et des arts*, vulgairement appelé le Louvre. J'espère que mon écrit lui en fera débiter quelques exemplaires.

D'après cet échantillon de la métaphysique et du goût d'Urbain Domergue, si mes lecteurs considèrent qu'il est l'un des commissaires pour la confection d'un nouveau dictionnaire, ils ne pourront sans doute qu'être effrayés, comme moi, de voir le sort de la pauvre langue françoise, entre les mains de l'auteur du *Mémoire sur la proposition grammaticale*; je dis entre ses mains, parce qu'au milieu de ses confrères, naturalistes, physiciens, chymistes, astronomes, mathématiciens, médecins, philosophes moraux et politiques, et même poètes, sa profession de grammairien ne peut manquer de lui donner un ascendant dangereux.

Digitized by Google

N'est-il pas triste de voir l'auteur de tout le galimathias qu'on vient de lire, remplaçant pour la confection d'un dictionnaire de la langue française, Regnier, Girard, Dubos, Mongaut, Duclos, Bouhier, d'Alembert, Marmontel, d'Olivet, Condillac, etc., pour ne parler que des membres de l'Académie qui se sont plus particulièrement occupés de l'étude de la grammaire et des principes de la langue, et sans faire mention des vivans?

Enfin ne peut-on pas s'étonner de voir les ouvrages où l'on débite cette doctrine, lus à l'Institut, recueillis dans ses mémoires, et de là se répandant dans toute la France, et portant aux étrangers, dénaturée et corrompue, la langue des Pascal, des Racine et des Fénélon ?

En de pareilles circonstances, comme dans les dangers de la patrie tout citoyen est soldat, tout homme de lettres, qui a fait, de la langue et de l'art d'écrire, quelque étude réfléchie, est dans l'obligation de combattre pour les intérêts de la langue et du goût. Je n'ai eu pour but, dans cet écrit, que de remplir cette obligation.

FIN.

Digitized by Google

QUELQUES RÉFLEXIONS

SUR UN ARTICLE

DU JOURNAL DE L'EMPIRE,

DU 15 JUILLET 1806.

PAR A^ndré^. MORELLET.

Un homme de lettres octogénaire, l'un des quarante de l'ancienne Académie française, membre de l'Institut national et de la Légion d'Honneur, est attaqué, dans la feuille du 15 juillet du journal appelé *Journal de l'Empire*, de la manière suivante :

« L'A. Morellet est un mauvais grammairien, un mauvais écrivain, un mauvais académicien. Bafoué des encyclopédistes ses confrères, le plaisant et le divertissant de Voltaire qui aimoit à railler ses valets. Charlatan politique, adoptant les rêveries des économistes en administration, déraisonnant sur la compagnie des Indes et autres objets politiques,

Vieillard insensé, ayant perdu toute espèce de bon sens, retombé en enfance, etc. ».

A ces injures grossières le journaliste ajoute des imputations plus graves, en déclarant « que » l'A. Morellet est un mauvais prêtre, dégra- » dant un caractère public et sacré, un de ces » prêtres apostats coupables des plus grands » excès de la révolution, un brouillon, un » perturbateur des lois et du gouvernement de » son pays; armé de l'impudence d'un homme » qui depuis long-temps a étouffé le cris de sa » conscience, effronté menteur, insigne faus- » saire; entre lequel et les honnêtes gens il ne » peut y avoir rien de commun, malhonnête » homme, il faut trancher le mot; ayant mené » une vie méprisable et par-là mauvais juge en » matière d'honneur, ayant perdu toute espèce » de pudeur, etc. ».

A quoi l'auteur ajoute « qu'en tout ce qu'il » vient de dire il n'a point chanté d'invectives, » qu'il a fourni des faits accablans, des preuves » sans réplique, qu'il a dit des vérités et point » d'injures ».

En achevant de rassembler ce dégoûtant amas d'injures, je me suis représenté un étranger les lisant, soit dans le feuilleton du *Journal de l'Empire*, soit dans la citation que j'en fais ici.

Digitized by Google

Si c'est un homme de quelque instruction et et de quelque goût, connoissant notre littérature et nos mœurs et surtout l'histoire de notre révolution, il doit se demander à lui-même, « est-ce que la révolution recommence? Je croyois qu'un nouveau gouvernement, brillant de tout l'éclat de la victoire et fort de tous les avantages que lui donne le souvenir des maux causés par la barbarie, alloit ramener l'urbanité française; et voilà un nouveau père Duchesne, un autre Marat qui se remontrent sur la scène. Voilà le style et le ton des assemblées, des comités, des pamphlets révolutionnaires ».

Quelque étrange que puisse paroître à mes lecteurs une telle déclamation, j'ajouterai à leur étonnement en leur apprenant que l'homme de lettres, le vieillard, le citoyen insulté ainsi ne s'est attiré en aucune manière une si violente attaque. C'est sur quoi j'ai à démentir d'abord le sieur Geoffroy, qui, touché sans doute de quelque scrupule sur le ton de son article, prévient ses lecteurs *que je l'ai provoqué par l'excès d'insolence auquel je me suis porté dans le* Publiciste.

J'ai déjà déclaré, dans le *Publiciste* du 16 juillet, et j'assure ici de nouveau que je n'ai eu aucune part aux articles de ce journal qui ont

excité *la grande colère* du sieur Geoffroy ; à quoi je puis ajouter que depuis plus d'un an je n'ai rien écrit dans le *Publiciste*, et qu'en aucun temps je n'ai eu avec l'auteur du feuilleton du *Journal de l'Empire* aucune discussion qu'il ait pu regarder comme personnelle entre nous.

Mais, a-t-on dit, l'article du *Publiciste* est souscrit des lettres initiales A. M., ce qui peut justifier M. Geoffroy qui aura cru ne faire qu'user de représailles en répondant à l'A. Morellet.

Cette excuse n'est pas recevable. Il y a beaucoup de gens dont le prénom et le nom sont A. M. Je ne saurois empêcher personne de prendre ce chiffre ; et il est déraisonnable d'attribuer sans autre preuve à tel ou tel individu tout ouvrage souscrit A. M.

En second lieu, quand j'aurois fait l'article dont le sieur Geoffroy a sans doute beaucoup à se plaindre, et quand cet article seroit aussi violent à l'attaque que la réponse du sieur Geoffroy, cette réponse ne seroit pas plus excusable. Quand l'agresseur auroit passé les bornes de la justice et de la raison, ce n'est pas pour celui qui est insulté une excuse et un motif pour les passer aussi. A la vérité il paroît que le sieur Geoffroy, comme les Jésuites de Pascal,

Digitized by Google

a pour maxime *que ce n'est qu'un péché véniel de calomnier et d'imposer de faux crimes pour ruiner de créance ceux qui parlènt mal de nous ;* mais cette maxime n'avoit point ici son application, puisque l'homme de lettres sur lequel le sieur Geoffroy s'est jeté avec tant de fureur, ne l'avoit point attaqué.

Après ma déclaration envoyé au *Publiciste*, je pouvois croire que le sieur Geoffroy avertiroit lui-même ses lecteurs de l'erreur dans laquelle il étoit tombé et qu'il en montreroit quelque repentir.

Lamothe, aveugle, se trouvant au spectacle dans une foule, avoit marché sur le pied d'un militaire; celui-ci donne un soufflet au vieillard. Des cris d'indignation s'élèvent. Lamothe les calme en disant : *Monsieur sera bien affligé lorsqu'il apprendra que je suis aveugle*, et le militaire en effet se confondit en humbles excuses.

C'est à la suite d'une erreur de même genre que, non moins âgé que Lamothe, j'ai été insulté par le sieur Geoffroy. Il me devoit quelques excuses puisque ce n'est pas moi qui lui ai *marché sur le pied.* Mais c'est inutilement que j'aurois attendu cette justice de lui. Je vois qu'après avoir reconnu que l'homme de lettres qu'il a

Digitized by Google

insulté n'est pas l'auteur de l'article du *Publiciste*, il a dit : *Eh bien ! je n'ai pas perdu mon temps, c'est toujours un philosophe de calomnié.*

Dans ce que je viens de transcrire du *Journal de l'Empire*, il est difficile de trouver une critique purement littéraire portant uniquement sur mes ouvrages et dégagée de toute personnalité comme doit l'être toute critique.

Je veux bien cependant appeler de ce nom et regarder non comme juste, mais comme matière *convenable* du feuilleton du *Journal de l'Empire* tout ce qu'on y dit de moi dans la première partie de cette virulente déclamation.

Ainsi je laisse dire au sieur Geoffroy,

Que je suis un mauvais grammairien, un mauvais écrivain, quoiqu'on puisse révoquer en doute la justice de cette sentence en lisant quelques-uns de mes ouvrages et en voyant mon nom inscrit parmi ceux des membres de l'ancienne Académie française et se retrouvant dans la liste de la seconde classe de l'Institut ;

Que j'ai été bafoué des encyclopédistes mes confrères, quoique j'aie passé ma vie avec eux et que j'aie reçu de tous des marques d'estime et d'amitié ;

Digitized by Google

Que j'ai été le bouffon et le valet de Voltaire, quoique cet homme célèbre parle de moi avec éloge en plusieurs endroits de sa correspondance qui est entre les mains de tout le monde ;

Que j'ai adopté les rêveries des économistes, quoique ces rêveries ne soient rien autre chose que les principes de l'économie publique enseignés par beaucoup d'hommes éclairés depuis le milieu du dernier siècle ;

Que j'ai perdu toute espèce de bon sens, que je suis un vieillard insensé tombé en enfance, quoique je remplisse encore journellement les fonctions d'académicien et que je vive dans la société des gens de lettres les plus recommandables et de beaucoup de gens de bonne compagnie, sans y laisser voir, à ce que je crois, de déraison et d'imbécillité.

J'alloue, dis-je, à M. Geoffroy toute la dépense d'esprit qu'il a faite pour divertir ses lecteurs par les jolies choses qu'on vient de lire, et je veux bien laisser croire à ses admirateurs que tout cela est aussi vrai qu'ingénieusement et heureusement exprimé, persuadé qu'on ne sauroit les mieux punir qu'en les laissant jouir en paix de leur admiration pour le sieur Geoffroy.

Digitized by Google

Mais en montrant au sieur Geoffroy une si grande indulgence, je me permettrai deux remarques,

Je demande d'abord à quel titre, par quel important ouvrage cet Aristarque dédaigneux a acquis le droit qu'il s'arroge de porter des décisions littéraires si absolues? quels sont les chefs-d'œuvres qui lui donnent une si grande autorité?

Il nous avoue lui-même *qu'il n'a pas fait d'ouvrage suivi en littérature* (non plus qu'en aucun autre genre); *qu'au lieu de faire un livre qu'on n'eût point lu, il a amassé dans la retraite les matériaux qu'il emploie aujourd'hui, et qu'aujourd'hui il ne parle* (c'est lui qui le dit) *que des musiciens, des danseurs et des acteurs ou des auteurs*. Et voilà le juge suprême de notre littérature!

Et veut-on voir quels sont les enseignemens de ce grand maître pour l'instruction des jeunes élèves de nos lycées, les progrès du goût et l'encouragement de la littérature française? Voici quelques-unes de ses critiques:

« Voltaire est le prince de la tragédie roma-
» nesque, quoiqu'il n'en soit pas l'inventeur
» (car il n'a jamais rien inventé). Il a seule-

» ment illustré par des succès ce genre vicieux
» et méprisable. Ses héros, en général, sont
» boursoufflés. Son talent n'a pu briller qu'à la
» faveur du désordre, de l'audace et de la li-
» cence. Il ne sait pas construire le plan d'une
» tragédie : ses moyens sont petits, ses incidens
» romanesques, ses caractères outrés et mal
» soutenus, son style souvent lâche et prosaï-
» que, et son dialogue presque toujours faux ;
» objet de risée pour le vrai littérateur, qui ne
» lui trouve ni raison ni vérité. Jongleur de
» place, attirant par ses miracles l'admiration
» des servantes du quartier, et qui fait lever les
» épaules au physicien qui passe. Ses tragédies
» ne sont pas faites pour être lues ; Oreste est
» un centon de lambeaux traînant dans la
» garde-robe de Melpomène ; Zaïre glace et
» bientôt on y rira ; Alzire n'est qu'un foible
» écho de Las-Casas ; Sémiramis ne fait plus
» aujourd'hui que bâiller et rire ; Amenaïde
» est plus ridicule que tragique, etc., etc. ».

Ma seconde remarque, encore relative à la partie de l'article du Feuilleton, que je veux bien regarder comme une critique littéraire, est que la critique, portée à cet excès de grossièreté, est funeste aux lettres, et met de puissans obstacles aux progrès de l'instruction et du goût. L'effet nécessaire des critiques injurieuses sans modé-

Digitized by Google

ration et sans mesure, doit être de détourner beaucoup de bons esprits dans toutes les classes de la société, de communiquer leurs lumières dans des ouvrages d'instruction, et de nous faire jouir des agrémens de leur esprit dans des ouvrages d'imagination.

Je connois plus d'un auteur d'ouvrages utiles et ingénieux qui rejette avec une sorte d'horreur la seule pensée de les publier, frappé de la crainte de se voir en butte à l'injustice et à l'impertinence des critiques de nos jours.

De là il arrive qu'il ne reste plus dans la carrière que ceux que le défaut de fortune force de s'y jeter, accoutumés à regarder les injustices et les impertinences des critiques comme un mal nécessaire, comme un inconvénient du métier; mais tous ceux pour qui la littérature n'est pas un moyen d'exister, s'éloignent d'une occupation qui les expose à de pareils désagrémens. Et qui peut calculer les pertes qui résultent de cet état de choses pour l'instruction publique et les progrès de l'esprit humain?

J'ai vu autrefois, dans beaucoup de journaux, un ton plus honnête, quelques égards, quelque mesure dans les critiques littéraires. Desfontaines et Fréron même se sont tenus bien

Digitized by Google

en-deçà de cette violence. Mais aujourd'hui les lecteurs sont blasés : c'est le ton que doit prendre un journal pour avoir douze ou quinze mille souscripteurs. Un succès pareil justifie tout, et ceux-là surtout qui vivent directement ou indirectement de cette chasse aux gens de lettres, disent comme Valère dans l'*Avare*, mais plus sérieusement que lui : *Quinze mille souscriptions ! voilà qui décide tout. Il n'y a pas de réplique à cela. Qui diantre peut aller là-contre? Cela ferme la bouche à tout. Le moyen de résister à une raison comme celle-là !*

Mais en regardant comme littéraires, et en passant au sieur Geoffroy toutes les critiques contenues dans la première partie de sa déclamation, quoiqu'elles s'écartent, comme on voit, beaucoup du genre, je ne puis voir avec la même indifférence les injures qu'il adresse à ma personne et à mon caractère moral. Je ne puis me laisser appeler tranquillement *un menteur, un faussaire ;* je ne puis laisser dire que j'ai abusé *et mystifié les gens en place pour en tirer des pensions ; que j'ai mené une vie méprisable ;* je ne puis me laisser traiter de *malhonnête homme, d'ennemi des lois et du gouvernement de mon pays.* Je répondrai donc,

Digitized by Google

quoique beaucoup d'amis aient voulu me détourner de répondre.

On m'a dit en effet, de toutes parts, que les injures portées à cet excès, et notamment les injures de M. Geoffroy, ne peuvent pas m'atteindre, et que la paix de mon âme n'en doit pas être troublée; que, loin de me nuire dans l'opinion publique, elles ont servi à réveiller pour moi quelques sentimens d'estime et de bienveillance, dont j'ai en effet reçu à cette occasion de nouveaux témoignages.

On m'a dit que, malgré l'indulgence et même le goût qu'on montre aujourd'hui pour la satire, je serois injuste envers mes contemporains, si je pensois que des imputations aussi grossières, dénuées de toute vraisemblance, démenties par ma conduite publique, pussent prendre quelque crédit; que, vivant depuis plus de cinquante ans sous les yeux du public, dans la capitale, dans la société des gens de lettres et de personnes distinguées par leur rang et leurs places, j'étois assez connu pour n'avoir pas besoin de descendre à une justification, etc.

On m'a dit tout cela, mais on ne m'a pas persuadé.

Assurément, je ne laisserai pas empoisonner les courts restes de ma vie par un sentiment

Digitized by Google

trop amer d'injures manifestement dictées par la violence de l'esprit de parti, et dont je suis défendu par l'opinion de tous ceux de qui j'ai l'honneur d'être connu; mais je ne me pique pas non plus d'une apathie qui ne pourroit être en moi que l'effet d'une indifférence entière à l'opinion de mes semblables.

Si la calomnie n'affligeoit pas celui qui en est l'objet, le crime du calomniateur ne seroit pas si grand. Le beau mot de Mathieu Môlé, *il y a loin du poignard d'un scélérat au cœur d'un honnête homme*, peut être vrai au physique et au propre; mais il ne l'est pas au moral et appliqué au poignard acéré de la calomnie.

Je crois à la maxime du sage: *Cura de bono nomine*; prenez soin de votre réputation; et je pense, avec Cicéron, que l'arrogance de celui qui foule aux pieds l'opinion des hommes sur lui-même, est toujours jointe à beaucoup d'immoralité: *Negligere quid de se quisque sentiat non solùm arrogantis est sed etiam omninò dissoluti.*

Je ne suis donc pas insensible aux injures, de quelque part qu'elles me viennent, ni même à celles du sieur Geoffroy; et quand je considère que le journal où il lui a été loisible de m'insulter, porte le titre de *Journal de l'Em-*

Digitized by Google

pire, qu'il a un censeur établi par l'autorité, que les postes de l'Empire le distribuent tous les jours à un prix modique, et que ces circonstances lui donnent une sorte d'autorité, j'éprouve, je l'avoue, un sentiment trop pénible pour ne pas tâcher de m'en délivrer en repoussant les traits de la calomnie et en les faisant retomber sur le calomniateur.

J'ajoute quand, pour mon compte, je pourrois demeurer avec indifférence en butte à de pareilles imputations, membre de l'Institut et de la Légion d'Honneur, je dois aux deux corps à qui j'appartiens de me défendre, puisque c'est aussi leur considération que je défends.

Ma réponse pourra paroître tardive aux yeux de ceux qui ne désapprouvent pas que je réponde; mais je puis expliquer ce délai.

J'ai dû la différer jusqu'à ce que l'auteur de l'article du *Publiciste*, qui, en signant A. M., m'a attiré cet orage, vînt fortifier ma dénégation de son aveu, et il a rempli ce devoir; mais je ne me crois pas, pour cela, dispensé de me défendre moi-même.

Je vais donc répondre à la seconde partie de la déclamation du sieur Geoffroy, celle qui touche ma personne et mon caractère moral.

Je réduis ses injures à quatre chefs:

1. *J'ai mené*, selon M. Geoffroy, *une vie méprisable*. La vie d'un homme de lettres est dans ses ouvrages et dans ses sociétés. Quels sont les travaux qui ont occupé ma vie, et dans quelle société ai-je vécu?

Quant au premier article, dès les premiers pas que j'ai faits dans la carrière des lettres, et il y a plus de cinquante ans, j'ai porté mes études sur l'économie publique et sur toutes les questions relatives à l'organisation sociale, les droits sacrés de la propriété, l'importance de la culture, la simplification des impôts, la liberté du commerce dans toutes ses branches, celle de tous les genres d'industrie, la liberté civile, la liberté politique, la liberté de conscience, la liberté de la presse, etc.

Or, en parcourant cette carrière, voici les occupations qui ont rempli ma vie.

Dès 1758, un Mémoire où je développe les avantages de la libre fabrication des toiles peintes en France, où elle étoit alors sévèrement prohibée, et que M. de Forbonais, monsieur Abeille, encore vivant, et moi, nous avons contribué à faire établir au grand avantage de l'industrie française et du peuple consommateur.

En 1761, un Mémoire écrit sur l'invitation

de M. Trudaine, en faveur du transport des droits de douane aux frontières, mesure adoptée par le Gouvernement actuel.

En 1762, *le Manuel des Inquisiteurs*, petit ouvrage où la jurisprudence de l'inquisition est exposée dans toute son horreur, utile pour répandre l'esprit de tolérance, dont la superstition et l'hypocrisie cherchent encore à arrêter les progrès.

En 1764, deux ouvrages du docteur Gatti; sur l'*Inoculation*, rédigés sous la dictée de cet habile homme, à qui notre langue n'étoit pas familière et qui ont contribué à répandre en France, et à perfectionner la théorie et la pratique salutaire de l'inoculation.

En 1766, la traduction de l'ouvrage du célèbre Beccaria, *de i Delitti e delle Pene*, faite à l'invitation de M. de Malesherbes.

En 1769, deux Mémoires en faveur de la liberté du Commerce de l'Inde et contre la Compagnie privilégiée, dont un arrêt du conseil prononça alors la dissolution.

Dans cette même année, un *Prospectus* d'un nouveau Dictionnaire de Commerce, où sont traités quelques points importans de la théorie du commerce.

En

Digitized by Google

En 1770, une *Réfutation des Dialogues de l'A. G.* sur le commerce des grains, où cette grande question est traitée à fonds.

En 1771, un Écrit en faveur *de la Liberté de la Presse sur les matières de l'administration*, contre un arrêt du Conseil, donné sous l'abbé Terray, obstacle à l'instruction du Gouvernement lui-même, à qui il importe si fort d'être instruit.

En 1774, et les années suivantes, le travail du Dictionnaire de Commerce, que la révolution m'a forcé d'abandonner depuis, en me privant des secours que le Gouvernement me fournissoit, et dont les matériaux ont servi au Dictionnaire du Commerce, en 5 vol. *in*-4°., rédigé par M. Peuchet.

En 1775, la *Théorie du Paradoxe* contre les extravagances de Linguet.

En 1786, la Traduction des *Observations sur la Virginie* de M. Jefferson, depuis, président des États-Unis, ouvrage où l'on peut puiser la plus solide instruction et les maximes de la sage administration qu'il a mise lui-même en pratique, lorsqu'il a été à la tête d'une grande nation.

En 1787, un nouveau *Mémoire sur le Commerce de l'Inde*, au nom de onze villes prin-

Digitized by Google

cipales de commerce, pour réclamer la liberté qu'elles avoient perdue par l'établissement d'une compagnie créée par M. de Calonne.

En 1789, *Réflexions du lendemain* contre la suppression des dîmes sans remplacemens, et *Moyen de disposer utilement pour la nation des biens ecclésiastiques.*

Vers 1790, un long Mémoire imprimé, présenté à l'Assemblée constituante, au nom des provinces de l'Angoumois, du Quercy et du Limousin, invoquant les lois et les mesures d'une police vigoureuse contre les pillages et les incendies, dont ces provinces étoient le théâtre.

Vers la fin de l'an 3 de la République, un *Mémoire* en faveur de la veuve et des enfans du président Courbeton, égorgé par le Tribunal révolutionnaire de Dijon, et qui a contribué à leur faire recouvrer l'héritage de leur père.

Vers la même époque, à la fin de 1794, *Le Cri des Familles*, où j'ai plaidé la cause des enfans des condamnés par les Tribunaux révolutionnaires, et après lequel a été prononcée la restitution de leurs biens.

En 1795 et 1796, *la Cause des Pères et quatre autres Écrits*, dans lesquels j'ai com-

Digitized by Google

battu pendant quinze mois tous les rapports tendans à obtenir les lois terribles qui ont frappé les pères et mères et ascendans des émigrés.

En 1797 et 1798, quatre romans, traduits de l'anglais: *Les Pénitens noirs*, *les Enfans de l'Abbaye*, *Clermont* et *Phédora*, formant ensemble 16 vol. *in*-12; occupation frivole pourra-t-on dire, mais à laquelle j'ai été réduit par le besoin, et dont je suis loin de rougir.

En 1798, les 9e. et 10e. livre de l'*Histoire d'Amérique*, ouvrage posthume de Robertson.

En 1799, la traduction de l'ouvrage anglais de Dallaway, intitulé: *Constantinople ancienne et moderne*, 2 vol. *in*-8°.

Dans la même année, aux approches du 18 brumaire, *Observation sur la loi des Otages*, où j'attaque de front cette horrible mesure, qui nous annonçoit le retour de nos calamités, si le grand homme ne se fût trouvé, qui devoit raffermir les fondemens ébranlés de cet empire par de sages lois, dictées du sein des plus éclatantes victoires.

En 1800, la traduction du *Voyage de Vancouwer*, ouvrage capital pour la navigation, exécuté conjointement avec M. Déméunier, aujourd'hui sénateur.

Enfin, en 1803, appelé par S. M. I. à l'Ins-

titut, dans la seconde classe, j'y ai porté, j'ose le dire, un zèle dont mes confrères me rendent un honorable témoignage. Je m'y suis appliqué tout entier au travail du Dictionnaire. J'y ai rempli plus d'une fois les fonctions académiques aux yeux du public, qui m'a donné des marques flatteuses de quelque estime et de quelque bienveillance, que je puis regarder comme autant de réponses aux invectives du sieur Geoffroy.

Je puis ajouter à cette énumération les articles que j'ai mis dans quelques volumes de l'*Encyclopédie* (dont le sieur Geoffroy me fait ridiculement un crime, ignorant que de graves théologiens, tels que l'abbé Yvon, le docteur Mallet et autres se sont rendus coupables du même délit), ainsi qu'un grand nombre de petits ouvrages de critique, de littérature, de morale et de philosophie, imprimés soit à part, soit dans quelques-uns de nos journaux les plus estimés, tels que *le Portrait de Mme. Geoffrin*, *le Legs d'un père à ses filles*, traduit de l'anglais du docteur Grégory ; divers *Essais : sur l'Imitation en musique*, sur *l'Esprit de contradiction*, un *Essai de recherches étymologiques ;* quelques écrits sur la langue française à l'occasion du *Dictionnaire de l'Académie*, etc.

Digitized by Google

La *Défense de l'Académie française contre Champfort*, les *Critiques d'Atala et de Caleb*, et de quelques ouvrages de grammaire, etc.

Je ne veux pas qu'on me reproche de passer sous silence quelques malices, telles que les *Facéties parisiennes de* 1760, à l'occasion de la pièce *des Philosophes*, du *Discours de M. de Pompignan à l'Académie*, etc.; on peut les mettre, si l'on veut, au nombre des *delicta juventis* dont personne n'est exempt; mais lorsqu'à près de cinquante ans de distance un critique qui n'a pas eu les faits sous les yeux entreprend d'y trouver matière à des reproches injurieux, il ne merite que le mépris.

C'est ainsi qu'un des coopérateurs du *Journal de l'Empire*, plusieurs jours après l'insultante déclamation du sieur Geoffroy, a eu la lâcheté d'imprimer encore que j'ai fait mourir la princesse de Robecq sous les coups de la satire, tandis que tous ceux qui ont gardé quelque souvenir de ces vieilles querelles, savent que M^me^. de Robecq n'avoit point été nommée dans la vision, et qu'on n'en avoit rien dit autre chose, *sinon qu'une grande dame, bien malade, assisteroit à la première représentation*, ce que le prophète annonçoit après l'événement, trop public, pour qu'il y eût un délit bien grave à

l'annoncer; et qu'enfin, elle est morte, parce qu'elle étoit bien malade, sans que l'auteur de la vision pût croire en la voyant à la comédie qu'elle l'etoit au point de mourir dans le mois.

Je terminerai ce tableau en observant qu'en toute autre circonstance que celle où je me trouve, l'énumération que je viens de faire seroit ridicule; car quel intérêt peut mettre le public à ces minutieux détails; mais j'ose croire qu'elle est excusable ici où il s'agit pour moi de prouver que je n'ai pas mené une vie méprisable, ce que je ne saurois mieux établir qu'en me montrant au public constamment occupé d'objets utiles.

J'ai présenté comme un second moyen de juger ma vie les sociétés dans lesquelles j'ai vécu, et sur ce point le sieur Geoffroy me fait encore trop beau jeu.

A mon entrée dans la carrière des lettres, c'est-à-dire, vers 1750, j'ai été accueilli par un homme d'état qui a laissé un des noms les plus respectés de notre ancienne magistrature, M. Trudaine, intendant des finances, dont les bontés sont devenues pour moi de l'amitié dans son fils et des égards dans ses petits-enfans. Vers le même temps, j'ai reçu des encourage-

mens et des instructions de M. de Gournay, intendant du commerce, et de M. de Malesherbes, dans la société duquel j'ai été de bonne heure admis, ainsi que dans celle de M. de Fourqueux, intendant des finances, et dans celle de M. d'Invaux, contrôleur général, etc.

J'ai eu pour compagnons d'études, et plusieurs d'entre eux pour amis, M. Turgot; M. de Brienne, mort archevêque de Sens; M. de Boisgelin, mort archevêque de Tours; M. de Cicé, aujourd'hui archevêque d'Aix; le chevalier de Chastellux, etc.

J'ai été reçu chez Mme. d'Enville, mère de l'estimable et malheureux la Rochefoucauld; chez Mme. la maréchale de Beauveau, chez madame de Boufllers, chez Mme. Geoffrin, chez M. Necker, chez Mme. d'Angiviller, chez mademoiselle l'Espinasse; et toutes ces maisons sont connues en France et dans les pays étrangers pour avoir rassemblé la meilleure compagnie.

Pour parler des hommes de lettres, j'ai connu et pratiqué, dès le milieu du siècle dernier, ceux qui se sont les premiers occupés en France, avec quelque distinction, de l'étude de l'économie publique; M. de Forbonais, son parent Dangeuil, le respectable M. Abeille,

Digitized by Google

que nous conservons encore, trois hommes à qui l'on doit les premiers ouvrages français où l'on ait traité de cet important objet.

Je nommerai aussi parmi les hommes avec qui j'ai été lié, la plupart des gens de lettres distingués que j'ai eus pour contemporains, tels que Mairan, Clairaut, Buffon, d'Alembert, Diderot, J. J. Rousseau, Raynal, Condillac, d'Holbac, Duclos, Saint-Lambert, Helvétius, Wattelet, Brequigny, Roux, Darcet, Saurin, Marmontel, Barthélemy, etc.

Je ne pousserai pas plus loin cette nomenclature, et je me contenterai d'inviter le sieur Geoffroy à expliquer comment un homme de lettres qui a passé sa vie dans les sociétés que je viens d'indiquer, a mené une vie méprisable?

Je sais que parmi les hommes que je viens de nommer il en est plusieurs que nos nouveaux zélateurs me feront un crime d'avoir connus, et, puisqu'il faut le dire, aimés. Le motif de ce jugement sera la liberté de penser de la plupart de ces hommes et leurs opinions extrêmes sur certains objets délicats.

On voit d'abord là que MM. les inquisiteurs supposent dans tous ceux qu'ils appellent philosophes une même façon de penser et les mêmes opinions. Il leur arrive, comme aux Jésuites

de Pascal *de considérer tous ceux qui leur sont contraires comme une seule personne, et d'en former comme un corps de réprouvés dont ils veulent que chacun réponde pour tous les autres.* Ils supposent que tout homme qui a vécu avec d'Holbac a pris pour catéchisme le système de la nature, et que celui qui a été attaché à Helvétius a réduit comme lui les principes de la morale à l'intérêt.

Ils ne voient pas que c'est surtout dans une société de philosophes qu'est vrai l'axiome : *Vingt têtes, vingt avis, tot capita, tot sensus.* Qu'en aucun endroit peut-être on n'a combattu ces opinions plus fortement que dans les maisons dont le maître s'étoit creusé la tête toute la matinée pour les établir dans son cabinet.

Mais leur grande erreur en ceci est de supposer que c'est avec le métaphysicien qu'on vit; et c'est avec l'homme d'esprit, avec l'homme social et doux, avec l'homme riche en connoissances utiles. Et que m'importe la manière dont il pense sur une question abstraite de morale ou de métaphysique, sujet que nous n'entendons peut-être bien ni lui ni moi; que m'importe, dis-je, si je trouve en lui tous les agrémens de l'esprit et tous les charmes de la société.

Digitized by Google

Mais ce n'est pas tout, et quoi qu'en disent de fanatiques instituteurs, chez ces mêmes hommes taxés d'une trop grande liberté de penser, j'ai vu souvent toutes les vertus, l'éloignement du vil intérêt, la justice, l'humanité, la bienfaisance, la générosité, et surtout la passion du vrai, le désir ardent de le voir triompher de l'ignorance et de la sottise; voilà ce que j'ai aimé et recherché en eux; et si avec ces dispositions on peut les appeler méchans et pervers, je veux bien partager cette injure avec eux.

Je conçois pourtant et j'explique l'erreur du sieur Geoffroy sur l'article que je traite ici. Homme de collége, *absit injuria verbo*, fuyant peut-être en bon chrétien le monde corrompu, il n'a pas connu la bonne compagnie et a ignoré que depuis plus de cinquante ans j'y étois admis. Je ne me rappelle pas non plus de l'avoir jamais vu, ni même d'en avoir ouï parler avant ces derniers temps dans la société des gens de lettres au milieu desquels je vivois et qu'il n'a pas plus connus qu'il ne me connoît, quoiqu'il ait parlé de plusieurs d'entre eux en termes injurieux; et c'est en ignorant parfaitement où et comment j'ai vécu, qu'il prononce que j'ai mené une vie méprisable,

Digitized by Google

De quel nom peut-on appeler une si scandaleuse liberté ?

Je crois avoir suffisamment repoussé la première injure du sieur Geoffroy.

II. La deuxième est que *j'ai abusé et mistifié les ministres pour en attraper des pensions*, et j'ai plus d'une réponse à ce grief.

1°. Les hommes d'état que j'aurois fait mes dupes étoient MM. Trudaine, d'Invaux, Turgot, Malesherbes, Necker, Fourqueux, Brienne, Cicé et autres personnages distingués par leurs lumières et leurs talens, que personne avant le sieur Geoffroy n'a regardé comme dupes.

Je réponds en second lieu :

Le sieur Geoffroy peut bien se dispenser d'être poli et juste envers ces hommes de l'ancien régime ; mais il va se trouver embarrassé lorsque je lui montrerai les nouveaux ministres et l'empereur lui-même, me traitant d'une manière à peu près aussi favorable.

Car depuis le retour de la monarchie et de l'ordre j'ai trouvé ressource, protection et faveur auprès du nouveau gouvernement, j'en ai eu des grâces littéraires. J'ai été appelé à un conseil de commerce près le ministre de l'intérieur, L'empereur m'a fait membre de l'In-

Digitized by Google

titut, et ma classe m'a honoré de son choix dans la formation d'une commission dont je suis le secrétaire, pour la confection du *Dictionnaire de l'Académie*.

Enfin S. M. I. m'a décoré de l'étoile de la Légion d'Honneur.

Le sieur Geoffroy voudra-t-il bien expliquer au public par quel artifice, après avoir attrapé des pensions et des grâces sous l'ancien régime, en mistifiant les hommes d'état d'alors, j'en ai attrapé de nouvelles aujourd'hui.

Le sieur Geoffroy peut ajouter aux hommes en place que j'ai mistifiés le lord marquis de Lansdown, deux fois ministre en Angleterre, et qui, signant la paix en 1783, a demandé et obtenu pour moi du roi Louis XVI, par l'entremise de M. de Vergennes, une pension sur les économats, en motivant sa demande sur ce que j'avois, disoit-il, libéralisé ses idées, c'est-à-dire, contribué à établir dans son esprit les principes qui peuvent rapprocher les deux nations pour le bonheur de l'une et de l'autre.

III. Je passe à l'injure que m'adresse l'auteur du Feuilleton en me mettant au nombre

Digitized by Google

de ceux par qui ont été commis les plus grands excès de la révolution.

Cet homme est bien maladroit de me faire un reproche auquel je puis répondre avec vérité et simplicité en invoquant la notoriété publique d'après laquelle je puis dire qu'il est constant, non-seulement qu'en aucune époque de la révolution, je n'ai participé aux injustices et aux crimes dont elle s'est souillée, mais que je n'ai cessé de m'élever contre les cruautés et de défendre les victimes, même en des temps où il y avoit quelque danger seulement à différer d'opinion d'avec les oppresseurs.

Il me suffit pour établir ce fait de renvoyer aux ouvrages cités ci-dessus et faits depuis le commencement de la révolution et notamment au Mémoire pour les provinces de l'Angoumois et du Quercy, au Mémoire pour la famille Courbeton, au *Cri des Familles*, à la *Cause des Pères*, et aux écrits qui l'ont suivie, enfin à l'écrit *contre la loi des ôtages.*

Il est vrai qu'à la naissance de nos troubles j'ai désiré et espéré, comme tous les hommes éclairés de mon temps, des réformes utiles; j'ai réclamé avec eux quelque garantie de la liberté que l'ancien régime avoit laissé disparoître : j'ai désiré des états-généraux et le dou-

Digitized by Google

blement du tiers, à la condition que la représentation seroit dans les mains de la propriété; j'ai souhaité l'ordre et l'économie dans les revenus publics, etc.

Mais dès que j'ai vu la licence du peuple et la foiblesse et l'incertitude de l'autorité amener des excès qu'on s'efforce vainement aujourd'hui de donner comme des suites et des conséquences nécessaires des idées libérales, dès que j'ai vu, dis-je, ces excès, je les ai combattus de toutes mes forces, et sitôt qu'il a été possible, non pas de parler et d'écrire sans danger, mais de parler et d'écrire, j'ai parlé et j'ai écrit.

J'ai combattu les crimes et les excès de la révolution, loin d'en être coupable; j'ai défendu la cause de la veuve et de l'orphelin, et celle de ces familles anciennes précipitées de la prospérité brillante dans la plus profonde misère; et celle des Français fugitifs soupirant après leur ancienne patrie, et celle des nobles menacés, avant le 18 brumaire, d'une expulsion générale semblable à celle qu'ont éprouvée en Espagne les Maures et les Juifs; et c'est moi que le sieur Geoffroy ose mettre au nombre des hommes coupables *des excès de la révolution !*

Digitized by Google

Et pendant ces temps malheureux, que faisoit le sieur Geoffroy? Par quelle bonne action, par quels travaux, par quel caractère éprouvé s'élevoit-il à la dignité de censeur, de juge de la morale et des devoirs des citoyens? Il va nous le dire lui-même:

« Enseveli dans une profonde solitude pen-
» dant la révolution, désespérant de faire en-
» tendre raison à des illuminés, persuadé qu'on
» lutteroit inutilement contre le torrent, l'é-
» tude seule pouvoit détourner mes regards des
» maux dont la patrie me sembloit menacée,
» et je n'ai reparu qu'avec l'ordre et la tran-
» quillité ».

C'est-à-dire, que, comme Sosie sous la tente, avec sa bouteille et son jambon, il prenoit courage

Pour nos gens qui se battoient.

Et c'est ce personnage qui se donne le droit de donner ou de refuser des certificats de bonne conduite pendant les horreurs de la révolution!

IV. Il me reste à prouver, contre le sieur Geoffroy, que je ne suis point *un malhonnête homme, un brouillon, un perturbateur des lois et du gouvernement de mon pays.*

Digitized by Google

On ne revient pas d'étonnement de voir, en un pays policé, un citoyen paisible vivant sous la protection des lois, appartenant à des corps respectables et honorés, dénoncé à la France et à l'Europe entière par un individu sans autorité, sans caractère, comme un malhonnête homme et comme un ennemi public.

Il faut voir, dans le Feuilleton, comment le sieur Geoffroy triomphe d'avoir imaginé si heureusement de me qualifier de malhonnête homme, expression qu'il a employée en trois endroits différens. *Oui*, dit-il, *un malhonnête homme ; il faut trancher le mot: le bon homme aura beau se débattre sous ce mot terrible, il faut qu'il le digère.*

Eh! oui, Monsieur Geoffroy, je le digère en effet assez bien, comme vous voyez, et je vous assure qu'il n'a pas troublé ma digestion. Mais assurément la vôtre étoit troublée lorsque vous avez écrit ces brutales paroles, et qu'insultant à mon âge même, et sans égard pour les corps honorables dont je suis membre, vous vous êtes applaudi d'une grossièreté dont vous pouvez vous flatter d'avoir donné le premier exemple dans un ouvrage périodique.

Mais ce n'est pas assez pour le journaliste qu'une

Digitized by Google

qu'une grossièreté, il faut qu'il y ajoute une dénonciation dans le style révolutionnaire, en me traduisant comme un mauvais citoyen, perturbateur des lois et du gouvernement de mon pays. Vil délateur! où? quand? comment ai-je insulté aux lois? Par quel acte me suis-je montré perturbateur du repos public et ennemi du gouvernement? Articulez les faits, dites les lieux, les temps où je me suis rendu coupable? Et si vous dites que ce n'est pas par des actions, mais par des ouvrages, citez donc des écrits dans lesquels j'aie insulté les lois et cherché à troubler la tranquillité publique? Que, si vous ne pouvez répondre un seul mot à aucune des interpellations que je vous fais, demeurez couvert de l'opprobre qui attend le calomniateur confondu.

Eh! comment serois-je ennemi de ce gouvernement qui nous a rendu l'ordre et la tranquillité intérieure, qui va nous donner la paix, qui m'a comblé moi-même de faveurs, qui a préparé des secours à ma vieillesse, et sous lequel la fin de ma longue carrière ne sera, je l'espère, troublée que par les maux que la nature ne peut épargner à l'homme aux approches de sa fin?

Ma cause est désormais complètement ins-

Digitized by Google

truite ; mais je dois demander humblement pardon à mes lecteurs de les avoir entretenus si long-temps de moi.

Je conçois que la plupart auront trouvé ma justification surabondante, et se seront impatientés de mon obstination à ne rien laisser sans réponse et à démontrer l'ignorance, la mauvaise foi, l'injustice de l'auteur du Feuilleton, dont ils étoient vraisemblablement déjà convaincus ; mais il faut pardonner à celui qui plaide sa propre cause d'être un peu diffus. Je m'excuserai aussi par le sentiment que Tacite prête aux anciens Romains écrivant leur propre vie, « non par orgueil, mais soutenus par la confiance que leur inspiroit un caractère connu de leurs concitoyens » :

> *Suam ipsi vitam narrare fiduciam potiùs morum*
> *Quàm arrogantiam arbitrati sunt.* Agric.

Je leur ferai observer aussi que les détails dans lesquels je suis entré ne sont que des faits que j'ai dû rappeler, puisqu'en repoussant des injures personnelles, on est bien obligé de parler de soi.

J'espère enfin que l'ennui que j'aurai causé accroîtra chez mes lecteurs leur indignation contre l'homme absurde et injuste dont il a fallu

Digitized by Google

démontrer si longuement l'injustice et l'absurdité.

Il me reste maintenant à porter l'attention de mes lecteurs sur le fait qui a amené toute cette discussion et sur quelques circonstances qui l'accompagnent; et je le dis avec vérité, c'est ici le motif principal qui m'a fait prendre la plume, et non pas le besoin de réfuter des imputations fausses jusqu'au ridicule.

Je ferai d'abord observer les inconvéniens résultant de la satire du genre de celle à laquelle je me vois forcé de répondre.

Je conçois que le Gouvernement, occupé d'objets d'une toute autre importance, et qui voit de trop haut ces petites querelles, peut penser qu'il ne doit pas y intervenir. Il ne sauroit voir avec indifférence une insulte faite aux mœurs et à l'honnêteté publique, et la réputation d'un citoyen déchirée dans un journal par des injures et des calomnies; mais le mépris qu'on ne cache pas pour l'homme décrié, coupable de ces excès, dérobe celui-ci à la punition. On croit pouvoir se dispenser de punir en lui l'intention, parce qu'on suppose qu'elle est demeurée sans effet.

Mais qu'il me soit permis d'exposer ici avec liberté une opinion différente.

Outre le devoir imposé au gouvernement de défendre le citoyen de la calomnie et même de la diffamation, il doit s'efforcer de nourrir dans une nation le sentiment de l'honneur, sans lequel elle s'avilit, et le desir d'obtenir et de conserver l'estime et la considération de ses semblables, puissant motif d'éviter le crime et de pratiquer la vertu.

Rien de plus funeste que de rendre les hommes indifférens à l'opinion qu'on a de leur moralité. Nous sortons d'une révolution qui nous a fourni en ce genre les plus fâcheux exemples. Il est temps que le Gouvernement s'occupe d'en effacer et d'en détruire les impressions. Mais quelle force peut avoir le motif de l'honneur et de l'estime publique, s'il dépend d'un seul homme de flétrir en un moment une réputation jusque-là sans tache, et, si celui qui s'est efforcé toute sa vie de la mériter, peut être en une matinée, au gré d'un journaliste, proclamé malhonnête homme auprès de trois ou quatre cent mille lecteurs?

Je ne crois pas qu'aucun homme raisonnable et ayant quelque sentiment du juste et de l'injuste, puisse penser qu'une telle manière d'insulter et de déchirer un citoyen puisse être tolérée en aucun pays policé.

Digitized by Google

Cette opinion doit même être indépendante de la justice et de la vérité des imputations. Le particulier sans autorité qui traite ainsi dans un écrit public celui avec lequel il est en querelle, auroit beau avoir en main des preuves de la vérité de ses accusations, il n'en seroit pas moins digne de blâme et de peines sévères, par la raison que ce seroit de sa part s'arroger un pouvoir de juger et de condamner que la société politique ne lui a pas donné, qu'il est un usurpateur de l'autorité sociale confiée aux seuls magistrats établis juges des querelles entre les citoyens.

Et il ne faut pas s'y tromper. Il importe à tous les membres d'une société politique, en quelque rang qu'ils soient et de quelque pouvoir qu'ils soient revêtus, d'établir et de maintenir cette maxime. Car, qui peut être à l'abri d'un pareil assassinat? Sans doute il est un grand nombre de personnes que leur état, leur place, leur crédit mettent actuellement à couvert de ce danger; mais, supposez quelque changement dans les circonstances, et quelques jeux nouveaux de la fortune, et celui qui est aujourd'hui peu touché de voir une victime de la calomnie, en sera victime à son tour.

Non, on ne peut voir sans effroi s'élever et se

Digitized by Google

soutenir une semblable puissance, et l'on concevra qu'elle est bien redoutable, en considérant que dans l'état actuel des choses il ne reste à celui qui en est opprimé aucun moyen de défense suffisant.

La publication périodique et surtout journalière, donne à l'insulte et à la calomnie une force et une étendue presque sans bornes. En vertu de cette diffusion et de cette périodicité, dix mille, vingt mille, que dis-je? deux et trois cent mille lecteurs en sont imbus en une matinée, et les parties les plus éloignées de la capitale d'un grand pays en moins d'une semaine; et dès-lors le citoyen qui est l'objet d'une attaque semblable ne peut que succomber.

On dit quelquefois à celui qui est attaqué dans un journal: Ecrivez de votre côté; répondez; le public vous jugera. Mais on oublie qu'une brochure n'est lue que par un petit nombre de personnes; qu'il faut un long temps pour qu'elle se répande; qu'elle n'est pas connue de ceux qui ont reçu les impressions données par le journal, ou qu'elle l'est trop tard; de sorte que le remède est tardif et insuffisant.

On n'a qu'à imprimer, dira-t-on, la réponse dans un autre ouvrage périodique; mais celui-ci ne sera pas lu de ceux qui lisent l'autre; et,

Digitized by Google

s'il est moins répandu, l'impression faite sur les esprits demeure.

Enfin, on ne peut s'empêcher de voir le combat entre un écrivain périodique qui a une grande vogue et le citoyen insulté, comme celui d'un homme armé de toutes pièces contre un homme sans arme ou mal armé.

On vous dit aussi : Vous avez la voie des tribunaux ; rendez votre plainte ; on y fera droit.

Ainsi, pour repousser une calomnie, le repos de ma vie sera troublé. Je serai obligé d'aller faire discuter ma probité comme la propriété d'un mur mitoyen. Mon calomniateur ne sera pas en peine pour trouver un homme de loi insolent et bavard qui ajoutera plaie sur plaie, et qui, pour justifier son client de m'avoir insulté, m'insultera de nouveau ; et, après avoir été traîné d'audience en audience, j'obtiendrai peut-être du tribunal de mon arrondissement une sentence qui amenera pour moi cet heureux résultat « qu'il n'est pas prouvé que je suis un malhonnête homme » ; ce qui pourra être connu de mon quartier ou tout au plus de la ville que j'habite, et ce qui demeurera ignoré des dix-neuf vingtièmes de ceux à qui le journal m'a dénoncé.

N'y a-t-il donc, dira-t-on, aucun moyen de concilier quelque liberté dans les journaux, moyen utile d'instruction publique, avec quelque sécurité des citoyens contre un guet-à-pens préparé par un journaliste.

Oui, il y en a, et voici ceux que je prends la liberté de proposer :

1°. Un exemple bien public dans la destitution du censeur, plus coupable que l'auteur même de l'article, puisque, chargé d'empêcher les écrivains de s'écarter du respect dû au Gouvernement, il est aussi le gardien des droits et de l'honneur des citoyens. L'auteur peut être irrité par une attaque violente, et s'abandonner sur son ennemi, c'est au censeur à modérer son emportement, et à empêcher qu'il n'en résulte un délit contre la sûreté et l'honnêteté publique, et contre le droit que tout citoyen a de conserver sa bonne réputation, tant qu'il n'a pas mérité de la perdre auprès de la société.

Le second remède que je propose est d'imposer à tout auteur d'un ouvrage périodique, l'obligation d'insérer dans son propre journal la défense du citoyen insulté personnellement, et de l'y insérer sans frais, sans aucun délai, sans aucun retranchement, sans aucune modification que celles qu'auroit jugées nécessaires

Digitized by Google

un censeur bien impartial et distinct de celui du journal.

Je dis *insulté dans sa personne*, parce que c'est contre ce genre d'injure que je veux qu'on fournisse des moyens de défense et non contre une critique, même déraisonnable et injuste, d'un ouvrage de littérature ou de philosophie.

Si donc l'écrivain périodique s'étoit permis des injures personnelles, on trouveroit son délit caractérisé et ses calomnies repoussées dans son propre journal.

Si dix mille exemplaires de sa feuille avoient été les organes de sa mauvaise foi ou de son insolence, dix mille exemplaires de la réponse en détruiroient les effets et le livreroient lui-même au mépris et à l'indignation publique, s'il avoit mérité l'un et l'autre.

Si l'on veut se convaincre de l'efficacité de ce moyen, on n'a qu'à se représenter un moment le dépit mortel qu'éprouveroit le calomniateur, obligé de répandre lui-même sa honte. Plus sa peine seroit grande, plus il est évident que le moyen seroit bien choisi.

Je ne doute pas qu'en lisant ceci le journaliste

Qui vit du mal qu'il fait et nuit sans être utile,

Digitized by Google

ne se récrie que ce seroit une étrange oppression de le forcer d'insérer dans son journal la réfutation de ce qu'il auroit avancé, que ce seroit donner atteinte à sa propriété, etc.

Mais je ne suis point touché de ces plaintes: la réputation d'un citoyen est aussi sa propriété. Vous vous permettez de l'attaquer dans votre journal, c'est-à-dire, sur votre terrain, il demande à vous combattre aussi dans le même champ-clos, et d'y être armé comme vous de la publicité du journal, qui est le moyen le plus puissant que vous avez de lui nuire.

La justice et la vérité sont-elles de votre côté? votre antagoniste ne pourra pas vous enlever ces avantages, uniquement parce qu'il aura plaidé sa cause devant les mêmes juges que vous avez déjà instruits. Si vous avez eu tort, si vous avez calomnié sciemment, ou parce que vous avez été mal instruit, vous ne pouvez pas raisonnablement être blessé de ce qu'on détrompe les esprits que vous avez égarés. L'amour-propre peut vous donner une autre impulsion, mais la société n'est pas obligée de ménager votre amour-propre.

Quant au Gouvernement, on ne peut lui contester le droit d'imposer au journaliste une

Digitized by Google

semblable condition, et il y en a une raison sensible.

La force d'un journal pour produire ces fâcheux et puissans effets n'est pas celle du journaliste, c'est une force empruntée et qu'il tient du Gouvernement même. Cette extrême et rapide diffusion qui donne tant de puissance à l'injure, est le résultat de la facilité que donne la poste pour distribuer tous les jours dans la France entière et dans toute l'Europe, douze ou quinze mille exemplaires d'un journal qui sera lu par trois ou quatre cent mille personnes.

Mais puisque c'est de cette circonstance et du fait du Gouvernement que le journal tire cette grande puissance de nuire, puisque c'est-là la cause de l'impossibilité où le particulier est de se défendre; ne peut-on pas en tirer cette conséquence, que c'est au Gouvernement à fournir à celui qui est attaqué les moyens de défense, comme il donne à l'agresseur les moyens de l'attaque, et qu'en remplissant cette obligation, il ne fera qu'user légitimement de son pouvoir.

Si la mesure que je propose n'étoit pas adoptée et rendue générale, je demande toujours à qui il appartient que ma défense, ou un extrait que j'en fournirai, soit imprimée par l'impri-

Digitized by Google

merie et aux frais du *Journal de l'Empire*, en même papier et caractères, et en même nombre que le journal, et envoyé aux mêmes adresses, de quoi l'administration de la poste certifiera, dans la semaine, le ministre de la police générale.

Telles sont les réflexions que m'a suggérées la lecture du Feuilleton du sieur Geoffroy. Je finis en supplians mes lecteurs de croire que les injures du journaliste ne m'ont pas ému, qu'elles n'ont pas troublé la paix de mon âme, et qu'il ne s'est mêlé chez moi aucun sentiment de colère, au profond mépris qu'inspire aux honnêtes gens un tel abus de la presse.

Et pour faire entendre à cet égard ma disposition, je rapporterai un trait ancien qui paroît avoir ici son application, car on trouve tout dans les anciens.

Aulugelle, au chap. XXVI de son Ier. livre des *Nuits Attiques*, demande à son maître le philosophe Taurus, *si le sage se laisse aller à la colère*. Taurus, après avoir traité le sujet avec quelque étendue, ajoute : telle est mon opinion, et à ce propos je vous dirai un trait de notre compatriote le docte et sage Plutarque. Il avoit un esclave, très-mauvais sujet, ayant quelques idées des ouvrages et des discussions

Digitized by Google

des philosophes, recueillies des conversations de son maître avec ses amis. Plutarque l'ayant fait dépouiller, et le faisant fouetter pour je ne sais quel méfait ; le coquin d'abord s'écrioit qu'il n'avoit point commis de faute ; mais bientôt, au lieu de gémissemens et de pleurs, il se prit à injurier son maître. « Vous souillez, lui disoit-il, votre caractère. Il est honteux à un philosophe de s'abandonner à la colère, contre laquelle lui-même a fait un beau Traité. Vous êtes en contradiction avec votre livre, lorsque vous vous emportez ainsi à me faire déchirer de coups ». A cela Plutarque, d'un ton doux et paisible : comment Dave, est-ce que je te semble en colère. Quel signe en vois-tu chez moi, dans ma voix, mes traits et la couleur de mon visage ? Mes yeux sont-ils enflammés, mes lèvres sont-elles tremblantes, ai-je jeté des cris, ai-je frappé la terre du pied, me suis-je agité violemment, ai-je proféré une parole dont j'aie à rougir ou à me repentir, car ce sont-là, si tu l'ignores, les signes de la colère..... Puis se tournant vers le fouetteur, qui avoit interrompu un moment l'exécution. *Continuez*, lui dit-il, *faites votre besogne, pendant que celui-ci et moi nous disputons.*

Ma citation de Plutarque peut paroître hors

de propos, en ce que je n'ai pas puni Davey Geoffroy de la peine qu'il a si bien méritée, et que je n'ai fait que mettre sous ses yeux l'indignité de sa conduite; mais je crois que ma modération même sera pour lui un rude châtiment, en lui prouvant mieux que tout ce que je pourrois lui dire, le profond mépris que je fais de ses injures, par la tranquillité que je conserve en les repoussant.

FIN.

ERRATUM.

Page 11, ligne 8, *lisez*, Quinze mille souscriptions *en caractères romains au lieu d'italiques.*

MOYEN
DE DISPOSER UTILEMENT,
POUR LA NATION,
DES BIENS ECCLÉSIASTIQUES;

Par M. l'Abbé MORELLET.

DÉCEMBRE 1789.

Digitized by Google

Digitized by Google

MOYEN

DE DISPOSER UTILEMENT

POUR LA NATION,

DES BIENS ECCLÉSIASTIQUES.

On reconnoît aujourd'hui qu'il est impossible d'abolir purement & simplement les dixmes ecclésiastiques, en faisant tourner leur suppression au profit des propriétaires, sans perdre les avantages qu'on avoit espérés, pour la Nation, des Décrets de l'Assemblée sur les biens du Clergé.

En supposant, avec M. Necker, la totalité des revenus actuels du Clergé à 130 millions, il est indubitable que la dixme étant évaluée à plus de 70 millions, son abolition pure & simple ne laisseroit pas plus de 55 à 60 millions de revenus ecclésiastiques. Ceux qui croiroient ces estimations au dessous de la vérité, sont priés de considérer que, pour arriver à

des réſultats sûrs, dans l'eſpece de recherche que nous faiſons ici, il eſt néceſſaire de s'en tenir aux données les plus foibles.

Ces 60 millions ſeroient manifeſtement inſuffiſans pour fournir aux ſeuls beſoins du culte & des autres établiſſemens publics, dotés de biens & dixmes eccléſiaſtiques. On n'y trouveroit pas de quoi faire aux titulaires actuels d'une partie conſidérable des bénéfices, le traitement le plus modique que la juſtice & l'humanité demandent pour eux; enfin, & à plus forte raiſon, ne tireroit-on aucun ſecours pour l'Etat, des opérations de l'Aſſemblée ſur les biens du Clergé.

Ces conſidérations exigent impérieuſement, ſinon que l'Aſſemblée change ſes Décrets ſur les dixmes, au moins qu'elle les explique, & que, dans l'exécution, elle prenne toutes les précautions qui peuvent les rendre de quelque utilité à la Nation.

La néceſſité de conſerver le revenu des dixmes, pour fournir aux frais du culte, au traitement des titulaires, & aux beſoins de l'Etat, étant une fois convenue, nous devons chercher le moyen d'en continuer la perception de la maniere la plus sûre, & ſans contrarier d'ail-

leurs les vues de l'Assemblée sur la destruction des corps & de leurs priviléges.

Il y a de grands inconvéniens à faire percevoir désormais la dixme pour le compte & par les Employés du Fisc.

1°. Le plan qui mettra dans les mains des Employés du Fisc les revenus ecclésiastiques, aura ce grand & funeste inconvénient de déplacer tout à coup, & d'une maniere violente & subite, une grande partie des dépenses, en transportant le revenu en d'autres mains & en d'autres lieux; & quoiqu'on puisse prétendre que ce nouvel ordre de choses sera meilleur, il est manifeste qu'un changement trop subit entraînera des inconvéniens graves & étendus.

2°. En percevant la dixme de cette maniere, & comme faisant partie du revenu public, ce changement déplaira beaucoup au peuple, déjà mécontent de voir son attente trompée sur l'entiere abolition.

3°. C'est une autre observation bien fondée, qu'en percevant la dixme au nom du Fisc, ou en l'affermant aux gros Fermiers & Cultivateurs, qui s'en feront communément les adjudicataires, une grande partie des habitans des campagnes sera privée au même moment, & sans préparation, des paillis dont ils nour-

Digitized by Google

riſſent la vache qui les fait vivre, & qu'ils ne pourront plus acheter des Fermiers, comme ils les avoient des Décimateurs.

4°. Les frais de perception, les non valeurs, les vices & embarras des régies, &c., détruiroient en pure perte, entre les mains de la Nation, une grande partie de cette richeſſe, qui peut être d'une ſi grande reſſource dans les beſoins de l'Etat.

5°. &c. &c.

Quelques perſonnes ont penſé, qu'en aboliſſant ſur le champ la dixme eccléſiaſtique, on pouvoit empêcher ſa ſuppreſſion de tourner au profit des propriétaires, & d'être ainſi perdue pour les beſoins de l'Etat, ſi on la convertiſſoit en un impôt territorial, qui, reçu par le Fiſc, feroit employé, tant en ſupplément de ſalaires pour le Clergé, qu'en ſoulagement des beſoins de la Nation.

Je n'oppoſerai point à ce plan toutes les objections dont il eſt ſuſceptible; je me contenterai d'en indiquer quelques inconvéniens; celui de ne pouvoir être mis à exécution aſſez promptement; celui de ſubſtituer le paiement en argent à un paiement en nature tout établi, & que l'habitude fait regarder comme moins onéreux; celui de faire perdre au Fiſc une grande

partie de la valeur de la dixme dans une conversion qui, dans les momens d'agitation où se trouve le royaume, ne seroit pas faite avec exactitude & bonne foi; celui de causer encore à l'Etat la perte de toutes les petites parties de dixmes auxquelles les petits propriétaires se soustrairoient infailliblement, & qui, réunies, formeroient une masse très-considérable de la valeur totale; celui de faire perdre aux pauvres habitans des campagnes la possibilité de nourrir leurs vaches des paills des Décimateurs; celui de faire perdre tout à coup leur état & leurs moyens de subsistance à toute la classe des gens de campagne actuellement occupés à l'exploitation des dixmes des Ecclésiastiques, &c.

Je sais qu'une partie de ces inconvéniens ne sont que passagers, qu'ils tiennent même à un ordre vicieux des choses qu'il est nécessaire de réformer tôt ou tard; mais je sais aussi que des inconvéniens *actuels*, sur-tout dans les circonstances où se trouve le Royaume, doivent arrêter les gens sages, & qu'il vaut mieux en général mettre un peu plus de temps à faire le bien sans aucun mal, que de faire beaucoup de mal en faisant trop vîte le bien.

En écartant ainsi d'une part la destruction

Digitized by Google

actuelle de la dixme, pour y substituer l'impôt, & de l'autre la perception de la dixme par le Fisc, il ne reste qu'un parti, c'est celui de la laisser encore se percevoir comme elle se perçoit actuellement, c'est-à-dire, par les mains des Ecclésiastiques qui en jouissent aujourd'hui, en prenant en même temps les moyens nécessaires, faciles, & sûrs de consolider de plus en plus, & par-là même, la destruction du Corps du Clergé, comme tel.

Pour cela, je propose de décréter;

Que, d'après la déclaration de l'Assemblée que tous les biens du Clergé sont à la disposition de la Nation; l'Assemblée, les regardant en effet dès ce moment comme siens, laisse l'administration des biens de chaque bénéfice à chacun des possesseurs actuels, à la charge d'en compter *chacun* à l'Assemblée du Département du lieu du bénéfice, à laquelle il fournira, dans le terme de deux mois, sans délais ultérieurs, une nouvelle déclaration, appuyée de pieces justificatives, énonçant le revenu brut & les charges.

Que du revenu net ainsi constaté, tout Bénéficier soit tenu de verser un tiers, sans frais, dans la caisse du département, & par quartiers ou semestres, &c.

Digitized by Google

Que les Bénéficiers tenus à ce versement ne soient, pour les bénéfices à charge d'ames, que ceux dont le revenu excede 1200 liv. pour les campagnes, & 1800 liv. pour les villes, & cela seulement sur la partie de revenu excédante ces deux quotités, sauf à pourvoir à la dotation des cures inférieures, comme il sera dit plus bas, &c. &c.

Il faut maintenant faire connoître la nature & l'étendue des ressources que peut fournir l'exécution de ce plan.

A n'estimer les revenus du Clergé que sur le pied le plus foible, c'est-à-dire, à 130 millions, fonds & dixmes, tous les bénéfices payant le tiers, on obtiendroit de là environ 43 millions 300 mille liv.

Mais j'ai dit qu'il faudroit excepter de cette contribution du tiers, les bénéfices à charge d'ames au dessous de 1200 liv. pour les campagnes, & de 1800 liv. pour les villes; & cette exception apporteroit une déduction à faire sur les 43 millions 300 mille liv. Il est difficile de l'évaluer avec quelque certitude, mais on peut approcher du vrai.

L'opinion commune est qu'il y a huit mille cures à portion congrue, c'est-à-dire, d'environ 800 liv. de revenu, qui, ne contribuant pas

Digitized by Google

de leur tiers, nous forceroient de déduire ce tiers sur la totalité de leur revenu de 6 millions 400 mille liv. Déduction à faire, ci.......................... 2,133,000 l.

Mais ce n'est pas assez d'exempter ces cures de la contribution du tiers ; il faudroit encore les porter au taux réglé par l'Assemblée, de 1200 liv. ; ce qui se feroit au moyen de 3 millions 200 mille l. ci.......................... 3,200,000

On peut supposer de même qu'il y a deux mille cures de ville, qui, ne passant pas 1200 liv., ne pourroient pas contribuer à la formation du tiers, payable aux caisses de départemeut, & pour lesquelles il faudroit défalquer le tiers de leur revenu total, 2 millions 400 mille liv. ; c'est à-dire.. 800,000

A quoi il faudroit ajouter la dotation de ces mêmes cures, portée de 12 à 1800 liv., ci........ 1,200,000

Ces quatre articles réunis nous donnent une déduction d'environ 7 millions 300 mille liv. formés du tiers total du revenu ecclésiastique.

Comme ci-après..........	43,300,000 l.
Somme à déduire..........	7,333,000
Reste..................	35,967,000 l.

Digitized by Google

Mais cette ſomme doit ſouffrir encore une réduction, à raiſon de l'impuiſſance où ſeront les établiſſemens publics, tels que colléges, hôpitaux, ſéminaires, bornés dans leurs revenus à leurs dépenſes néceſſaires, de fournir auſſi leur tiers. Il eſt difficile d'apprécier ce vide ; mais le Comité des biens eccléſiaſtiques en a les moyens ; c'eſt à lui de juger quelle ſomme formant le tiers du revenu de ces établiſſemens, il faut déduire de nos 35,967,000 livres ci-deſſus, pour avoir ce qui reſtera de diſponible pour la Nation. Je dirai ſeulement que ſi ce tiers à leur rendre ou à ne pas exiger, n'étoit que d'environ 6 millions, l'opération que je propoſe donneroit à la Nation, ſur le champ, & payable par quartiers, & ſans frais pour elle, une ſomme de 30 millions annuellement, aſſurée ſur la baſe la plus ſolide qui puiſſe exiſter, puiſque ce ſeroit ſur la maſſe des biens-fonds & dixmes du Clergé, entre les mains des Aſſemblées de Département, & ſous la garantie de l'Aſſemblée Nationale & de la ſanction du Roi.

Je ne crains pas de dire qu'un pareil revenu, aſſuré, clair, & payable ſans frais, ſeroit, entre les mains de l'Aſſemblée Nationale, la plus puiſſante de toutes les reſſources qu'on puiſſe lui

Digitized by Google

offrir, comme elle est la plus facile à établir, sans affoiblir d'ailleurs celle qu'on doit trouver dans la vente successive des biens ecclésiastiques vacans & à vaquer, & en donnant au contraire le temps dont on a besoin pour faire cette vente au plus grand avantage de la Nation.

J'ai indiqué plus haut la grande objection qu'on entend constamment faire contre tout projet de laisser encore, même pour un temps, & usufructuairement, la dixme, & en général les biens du Clergé entre les mains des Ecclésiastiques. Il faut la résoudre.

Si vous laissez, dit-on, *au Clergé la possession & l'administration de ses biens, il restera* CORPS *contre les décrets de l'Assemblée nationale, & contre l'intérêt manifeste de la Nation.*

Personne ne croit plus fermement que moi, non seulement à l'impossibilité actuelle de laisser au Clergé son existence de corps, mais même aux principes de l'Assemblée nationale contre les corps en général, & contre celui du Clergé en particulier.

Mais je ne crains pas de dire qu'en l'état où sont & resteront nécessairement les choses, & en suivant le plan que je propose, ce seroit se faire des fantômes pour en avoir peur,

Digitized by Google

que de croire que le Clergé puisse avoir aucune existence de corps.

Dans le système exposé ci-dessus, la possession de chaque titulaire n'est qu'individuelle, & le Bénéficier ne tient en aucune manière au corps du Clergé, ni à aucune de ses parties. Toutes ses relations avec le corps du Clergé en affaires temporelles sont rompues, &, qui plus est, remplacées par des relations suivies, actives, forcées avec les départemens, & par eux avec l'Assemblée nationale. Il n'y a donc pas le moindre prétexte à voir dans cet arrangement aucune existence donnée ou conservée au corps du Clergé.

Quelques personnes opposeront encore à ce plan le décret de l'Assemblée, portant abolition des dixmes.

Mais cette objection n'a plus aucune force, si-tôt qu'il est reconnu que les besoins publics exigent impérieusement que la dixme subsiste, si ce n'est entre les mains des Ecclésiastiques, au moins dans les mains du Fisc, ou sous la forme d'un impôt territorial exigé du propriétaire, & équivalent à la dixme elle-même.

Dans les deux cas, & sur-tout dans le premier, le seul qu'on puisse regarder, au moins d'ici à plusieurs années, comme possible &

praticable, il sera vrai de dire que la dixme n'est pas abolie selon le décret de l'Assemblée, si l'on veut entendre ce décret à la lettre, & dans un sens que le texte même ne nécessite point.

Mais lorsque l'Assemblée a prononcé que la dixme étoit abolie, on doit bien supposer qu'elle n'a entendu autre chose, sinon qu'elle seroit abolie aussi-tôt que l'état des affaires publiques pourroit le permettre.

L'Assemblée a d'ailleurs expressément réservé la continuation de la perception des dixmes *en la maniere accoutumée jusqu'à remplacement*; elle ne s'écarte donc pas de l'esprit de son décret en la laissant percevoir par les possesseurs actuels, aux conditions ci-dessus exposées, & sous l'inspection de la Nation, tant qu'il sera impossible de pourvoir au remplacement.

Je finirai par un petit nombre d'observations. 1°. J'ai supposé le total du revenu ecclésiastique, dixmes & fonds, de 130 millions seulement; cependant beaucoup de personnes instruites révoquent cette évaluation en doute, comme trop foible. M. l'Evêque d'Autun la porte à 150 millions. En prenant le milieu, on auroit 140 millions, & par-là se trouve-

Digitized by Google

roient changés, à l'avantage du plan ci-dessus, quelques-unes de nos données.

Par exemple, nous aurions 46,600,000 liv. comme tiers du revenu net, payable par les Ecclésiastiques aux caisses de leur département, & dès lors, ou la dotation des cures & des établissemens publics deviendroit plus facile, ou la Nation auroit ces 3 millions 600 mille livres de plus à employer à ses besoins; par où l'on voit que notre plan tient la Nation en mesure de profiter de tout l'excédent de revenu que pourroient montrer les biens ecclésiastiques mieux connus.

2°. La vente des biens ecclésiastiques ne peut que faciliter encore la distribution que nous venons de proposer. Si l'on vend les biens des corps religieux, les seuls qui me semblent en effet pouvoir être vendus, chaque portion ainsi vendue cessera de fournir son tiers à la caisse du département; mais, d'un autre côté, le capital y sera versé, & une administration bien entendue trouvera des moyens de tirer de ce capital, non seulement le tiers jusqu'alors payé à la caisse par les titulaires & possesseurs, mais deux autres tiers désormais applicables à tous les divers besoins de la Nation.

3°. Je ne suppose pas que le paiement de

Digitized by Google

l'intérêt de la dette du Clergé se prenne aussi sur les 30 millions; cette charge seroit supportée fort aisément par une partie modique du produit de la vente des biens ecclésiastiques, quelque réserve & quelque lenteur qu'on mît à la destruction des maisons & à la vente, pour ne pas les faire tomber de valeur par un trop grand apport au marché.

4°. On ne peut disconvenir qu'un traitement plus rigoureux que celui que je propose, exercé sur les titulaires actuels, qu'une suppression des bénéfices plus étendue ou plus prompte, &c., porteroient un caractere de dureté dont l'effet naturel est de susciter des obstacles & des ennemis à la noble entreprise que la Nation & le Souverain lui-même poursuivent avec tant d'intérêt; & quand ces obstacles seroient incapables d'arrêter ou de retarder leur marche, pourquoi les élever sur leurs pas? pourquoi éloigner, par de nouvelles & inutiles rigueurs, des hommes qui pourroient concourir au bonheur commun, & que leur intérêt même rallieroit à nous? N'est-il pas temps de déposer ces préventions, ces haînes, cet esprit de parti qui alterent les idées les plus saines, & souillent les plus pures intentions; & ces effets salutaires, on les

Digitized by Google

obtiendroit, je pense, par quelque mesure semblable à celle que je me suis hasardé de proposer.

5°. Enfin, je dirai le plus grand des avantages que j'attribue au plan proposé ; on évitera par-là le *déplacement* trop subit & trop étendu *des dépenses* qui, se faisant par les mains des possesseurs actuels, se répandent dans les diverses classes de la société ; *déplacement* qui ameneroit après lui des effets cruels & funestes, dont l'Assemblée paroît avoir déjà tenu trop peu de compte dans plusieurs de ses opérations, & qui méritent cependant toute son attention.

Ce déplacement consiste à ôter en un moment, des mains de tous les individus qui vivent & subsistent de la dépense actuelle des Ecclésiastiques, à titre de don ou de salaires, tous les moyens qu'ils ont de subsister & de vivre, en transportant tout à coup cette dépense à d'autres mains, ou même en d'autres lieux.

Eclaircissons ceci par un exemple.

Supposons un Ecclésiastique possedant un bénéfice sans fonctions de trente mille livres de rentes, consistant entierement en dixmes, & formant toute sa fortune.

Digitized by Google

Sur ce revenu, peuvent ſubſiſter entierement ou en grande partie vingt perſonnes, parens, parentes, domeſtiques à la ville, domeſtiques à la campagne, ſans compter les fourniſſeurs de denrées, & les ouvriers de diverſes eſpeces, auxquels ſont utiles & ſes conſommations & les travaux dont il a beſoin.

Le même décret qui ſpoliera cet Eccléſiaſtique, pour attribuer ſa dixme, ſoit au Fiſc, ſoit au propriétaire, fera perdre à toutes ces perſonnes, aux unes une grande partie, aux autres en totalité, les moyens dont elles ſubſiſtent. Il y aura dans ce nombre ſouvent des vieillards, des hommes n'ayant aucun autre genre d'induſtrie ou de travail que celui qu'on leur fait perdre, & enfin aucun autre moyen de ſubſiſter.

Quel homme humain n'héſiteroit pas à prononcer une ſentence de mort ou de miſere contre tant de perſonnes à la fois? & s'il eſt queſtion de juger & de condamner ainſi quatre ou cinq cent mille citoyens, qui, dans toute l'étendue du royaume, vivent & exiſtent par la dépenſe des Eccléſiaſtiques, ſelon le cours qu'elle ſuit actuellement, qui peut ſoutenir une ſi affligeante penſée?

Digitized by Google

Dans les questions agitées à l'Assemblée nationale, sur les Ecclésiastiques, elle me semble s'être rassurée contre l'inconvénient grave que je releve ici, d'après cette idée vague que les biens du Clergé, en changeant de possesseurs, & appliqués à d'autres emplois, feront toujours vivre & subsister le même nombre de personnes substituées à celles qui en vivent aujourd'hui.

Mais c'est une grande erreur que de ne pas voir tout ce que ce changement a d'injuste & de funeste sous l'apparence de compensation. Toutes les personnes, ou la plupart du moins de celles entre les mains desquelles passera la dépense fournie par les biens ecclésiastiques, d'après l'exécution du plan qui en dépouilleroit les titulaires, avoient des moyens quelconques de subsistance, autres que ceux que leur donnera la nouvelle destination, tandis que toutes celles pour qui cessera l'ancien emploi, seront privées tout à coup des secours qu'elles en tiroient. A la longue sans doute, celles-ci retrouveront quelque autre maniere d'exister bien ou mal; mais ce sera après avoir long-temps & beaucoup souffert; & pour plusieurs, la vie ne sera pas assez longue pour leur laisser le temps d'arriver à ce but. Quelle

Digitized by Google

image affligeante que celle de tant de milliers de citoyens incertains de leur sort ; & cherchant, avec inquiétude, une autre source que celle qu'on vient de tarir pour eux ; essayant, souvent sans succès, des travaux inaccoutumés, & réduits enfin à grossir cette malheureuse classe d'hommes dont l'existence annonce hautement le vice des lois & l'imperfection des sociétés ; car tandis qu'on occupe l'Assemblée de projets d'extirper la mendicité, le décret que je cherche, & que je ne réussirai pas peut-être à détourner ici, en fera cent mille dans le royaume en un jour.

Non, je ne croirai pas que les vrais moyens de régénération d'un grand pays puissent jamais être injustes envers une partie considérable de la société, & encore moins qu'ils puissent être violens & subits dans leur action. L'homme qui, suivant la belle expression de Bacon, est le ministre & l'interprete de la nature, *Homo naturæ minister & interpres*, doit l'imiter & la suivre ; & dans le plus grand de ses travaux, l'élévation de l'édifice social, il doit, comme elle, employer à la fois & dispenser avec sagesse la force & le temps.

Digitized by Google

Morellet, André

LEÇONS DE GRAMMAIRE,

A UN GRAMMAIRIEN (*).

Nil pejus est iis qui paulùm ultrà primas litteras progressi, falsam sibi scientiæ persuasionem induerunt.

Il n'y a rien de pis que ces hommes qui s'étant à peine élevés au-dessus des premiers élémens de nos connoissances, se persuadent qu'ils sont fort habiles. *Quinctil. instit. orat*, liv. 1, chap. 1.

LA critique, pour être utile, ne doit s'attacher qu'à des ouvrages connus, et l'intérêt même du censeur lui conseille de se conformer à cette règle, parce que la critique d'un livre ignoré tombe et s'oublie avec le livre lui-même.

D'après cette maxime, on ne désapprouvera pas sans doute notre projet de publier quelques remarques sur le *prospectus d'un journal de la langue française, sous le double rapport de la correction et du goût, par Urbain Domergue*; car, quoiqu'aucune autre production du même auteur n'ait encore acquis de célébrité, comme il vient d'être nommé l'un des 144 instituteurs de la na-

(*) Cet article est tiré du *Magasin Encyclopédique*, ou *Journal des Sciences, des Lettres et des Arts*, Tome V, p. 495, pour lequel on souscrit rue S. Honoré, vis-à-vis le passage S. Roch, N.° 94.

Digitized by Google

tion, et qu'il n'a sans doute été placé parmi les membres de l'institut national, dans la classe de la littérature, que comme capable de conserver à notre langue, par ses préceptes et dans ses écrits, tous les avantages qu'elle nous montre chez nos grands écrivains, nous devons croire que désormais ses ouvrages ne demeureront pas inconnus.

Le citoyen Domergue, lui-même, nous aide à concevoir cette espérance, en nous annonçant que dans son journal il reculera les bornes de son art; » qu'il entraînera à la perfection toutes les classes » de lecteurs...; qu'il donnera une commotion aux » esprits; qu'il enrichira la grammaire générale d'un » grand nombre d'idées philosophiques, et la gram- » maire particulière, jusqu'ici incomplète, d'une « foule de détails précieux; qu'il tracera un plan » plus vaste et mieux entendu aux savans qui nous » doivent le dictionnaire de la langue nationale; » qu'il donnera une nomenclature grammaticale, » portée au plus haut degré de justesse et de sim- » plicité, etc.

Un écrivain qui nous fait des promesses si magnifiques, promesses dont le choix honorable de la nation nous garantit sans doute l'exécution, est vraiment l'homme que le critique peut attaquer avec quelque gloire pour lui-même, et quelque profit pour ses lecteurs. Tels sont les motifs qui nous ont conduits à rassembler quelques observations sur le prospectus, en quatre pages, du citoyen Urbain Domergue. Nous espérons qu'elles seront utiles aux disciples mêmes de cet habile grammairien.

Digitized by Google

L'auteur nous dit d'abord « que la première partie
» de son journal sera consacrée à résoudre toutes les
» questions qui seront proposées sur la grammaire
» élémentaire et transcendante..... ; que dans cette
» partie que la curiosité rend piquante, une solution
» donnée en faveur d'un seul, profitera à tous, etc.

J'observe que cette épithète ambitieuse, grammaire *transcendante*, comme on dit géométrie *transcendante*, manque de convenance ; Arnaud, Lancelot et du Marsais ont appelé d'un nom plus modeste l'espèce de grammaire que l'auteur appelle transcendante, et qui n'est autre chose que la grammaire générale.

La phrase qui suit manque aussi de justesse. L'auteur, pour nous donner un ouvrage piquant, compte sur *la curiosité* de ses lecteurs ; mais il faut qu'un livre soit piquant par lui-même, pour que le lecteur le trouve tel, car toute sa curiosité ne le rendra pas piquant s'il est fade.

On ne peut pas dire non plus que la solution d'une question de grammaire soit donnée *en faveur* de celui qui la demande ; si j'explique à un provincial ou à un étranger, qu'en tel ou tel cas il faut que le participe se décline ou ne se décline pas, il n'y a point-là de faveur pour lui.

« Le grammairien, forcé de remonter à des prin-
» cipes inconnus, aura souvent le bonheur de re-
» culer les bornes de son art ».

L'emphase est ennemie de la justesse, de la vérité et du bon goût. On n'a point en grammaire de principes inconnus ; on recule les bornes d'une

Digitized by Google

science, d'un art qui embrassent déjà un champ vaste, et dont l'objet a de l'importance et de la dignité. Newton a reculé les bornes des sciences mathématiques par l'invention du calcul infinitésimal : Vauban a reculé les bornes de l'art de l'attaque et de la défense des places ; mais on ne peut pas dire d'un grammairien qu'il a reculé les bornes de son art.

Le grammairien discutera les opinions sur la grammaire universelle et sur la grammaire de détail, « afin qu'au milieu de la liberté générale, on ne » voie pas s'élever le despotisme littéraire, tom- » beau du génie, comme le despotisme politique » l'est de la vertu.

On démêle sans peine ici que l'auteur en veut à la pauvre académie française, en quoi il n'est pas généreux, puisque c'est battre les gens à terre et remuer la cendre des morts ; mais dans une critique de l'académie, on devroit écrire correctement et ne pas employer des métaphores incohérentes. En langage de rhéteur, ce despotisme littéraire qui s'élève est personnifié ; or, une *personne* ne peut pas être en même-temps un *tombeau*. Ainsi, qu'on dise que le despotisme de l'académie et le despotisme des rois ont étouffé le génie et détruit toutes les vertus, on pourra dire encore deux sottises ; mais il n'y aura point d'incohérence dans les images, comme celle que présente *un despotisme littéraire, tombeau du génie, et un despotisme politique, tombeau de la vertu.*

« Une mauvaise grammaire obscure sera dédai-

Digitized by Google

» gnée, elle est sans danger ; une mauvaise gram-
» maire, exposée au grand jour, sera mise au creuset ».

Un grammairien est, de tous les écrivains, celui qui est le plus rigoureusement obligé d'être clair ; autrement il ressemble à un maitre de billard qui ne sait pas même toucher. Or, la pensée de notre grammairien est ici fort obscure, et en la devinant, on la trouve très-incorrectement rendue.

Qu'entend-il par une grammaire obscure ; celle qui n'a pas de succès ou celle qui est écrite obscurément ? Le premier de ces deux sens semble déterminé par l'opposition que l'auteur met entre une grammaire obscure et une grammaire exposée au grand jour ; mais, d'un autre côté, toute grammaire imprimée est exposée au grand jour, et une grammaire exposée ainsi, peut également avoir ou n'avoir point de succès.

Si *grammaire obscure* signifie, comme il se peut, une grammaire écrite obscurément, par où je soupçonne que l'auteur indique la grammaire de l'academicien Beauzée, à laquelle on peut faire en effet ce reproche, ce n'est pas une raison de ne pas la critiquer, sur-tout, si malgré son obscurité, elle est exposée au grand jour, et si elle est en usage. Je demande pardon à mes lecteurs de ces détails minutieux; mais ils sont nécessaires pour faire voir que l'auteur a fait ici un véritable galimathias.

J'ai parlé tout-à-l'heure d'incohérence dans les images; en voici encore : *la mauvaise grammaire exposée au grand jour, sera mise au creuset;* une grammaire au creuset ; et cela, parce qu'elle est exposée au grand

jour : mais l'auteur se trompe, ce n'est pas au creuset qu'il faut mettre une mauvaise grammaire, c'est dans le fourneau qui chauffe le creuset, danger qui semble menacer tel auteur de grammaire qui ne s'en doute pas.

L'auteur poursuivant sa métaphore, nous dit : « Qu'il mettra la mauvaise grammaire au creuset, » pour que le faux or n'aille pas, à l'aide d'un » timbre imposant, mentir à la France entière et » à l'Europe ».

Il n'est besoin que de rapporter ces expressions, et de les rapprocher du sujet, pour en faire sentir l'emphase ridicule. *Le faux or d'une grammaire, le timbre* imposant de l'or dont la marque n'a jamais été appelée *timbre*; un pauvre grammairien, pour avoir blessé les principes de la langue, représenté comme *mentant à la France entière et à l'Europe*, sont autant d'exemples d'abus des mots, d'impropriété dans les expressions et d'exagération, défauts dont un grammairien doit sans doute se garder.

« Tendant sans cesse, dans cette partie, à la per- » fection de la grammaire et de la langue, nous » entraînerons à ce but toutes les classes de lec- » teurs ».

Emploi des grands mots pour des idées petites et communes, caractère du faux esprit. Des leçons de grammaire ne peuvent être *entraînantes*. Il falloit dire : *nous conduirons* à ce but, etc.

« Le retour périodique des mêmes objets don- » nera à des époques fixes, une commotion aux es- » prits, et par une heureuse diversion, les rappelera

» à l'étude trop négligée de l'art utile d'exprimer ses » pensées ». Même emphase et même exagération ; auxquelles se joint ici du galimathias. En usant de toute ma sagacité, je conjecture pourtant que l'auteur veut dire que les mêmes questions de grammaire, se représentant dans son journal toutes les décades, ses principes ramenés souvent, frapperont les esprits et s'établiront ; mais il faut convenir que pour exprimer une idée si commune, ce *retour périodique* et ces *époques fixes* et cette *commotion des esprits*, sont des formes bien étranges, et que l'auteur qui s'énonce ainsi, n'a pas fait de grand progrès *dans l'art utile d'exprimer ses pensées*.

De-là, continue l'auteur, c'est-à-dire, de l'établissement de son journal, *dans les écrivains plus de respect pour la langue* : « Toutes » les fois que je doute de la propriété d'un mot, » de la régularité d'un tour, me disoit Thomas, je ne » suis content de moi que lorsque vous pouvez l'être, » et que lorsque mes expressions ne sauroient fou» nir un article de censure au journal de la Langue » Française ».

Cette autorité de Thomas, employée à donner une idée avantageuse du journal d'Urbain Domergue, me rappelle un charlatan que j'ai entendu dans ma jeunesse, sur le quai de l'Ecole ; et qui disoit au peuple : mes amis, j'ai fait cinq campagnes sous le maréchal de Saxe, et il me disoit, en me frappant sur l'épaule : « avoue, mon cher Padouanelle, que tu » as fait de belles cures dans mon armée ; mais aussi » tu en as de beaux certificats » ; et là-dessus il dé-

Digitized by Google

vouloit de grandes patentes, et le peuple croyoit à Padouanelle.

Mais un propos obligeant de Thomas ne me fera pas croire ainsi à l'habileté d'Urbain Domergue, ni à la justesse de ses décisions. Il étoit très-poli, Thomas, et ménageoit beaucoup l'amour-propre des écrivains. Je ne pense pourtant pas, ni que la peur du journal du citoyen Domergue contribuât en rien à le tenir sur ses gardes en écrivant, ni que, pour s'être mis à couvert de la censure du journal, il fût bien sûr de son fait ; c'est-à-dire de n'avoir employé que le mot propre, et des *tours réguliers*, attendu que l'auteur du journal, lui-même, est bien loin d'être en ce genre ni un modèle, ni une autorité, comme on peut en être déjà convaincu par les observations précédentes, auxquelles s'en joindront de nouvelles.

Le grammairien nous prévient qu'il insérera dans la première partie de son journal, « parmi les » solutions courantes, celles qu'il a données autre- » fois ; mais avec les corrections qu'exigent des mé- » ditations nouvelles, et les changemens que com- » mande sa nomenclature grammaticale, portée au » plus haut degré de justesse et de simplicité ».

J'avois ignoré jusqu'à présent que le citoyen Domergue eût donné à bureau ouvert, des *solutions courantes* sur les difficultés de la langue. Je n'ignorois pas moins profondément qu'il existât de lui une nomenclature grammaticale, portée au plus haut degré de justesse et de simplicité, ni que cette nomenclature commandât rien ; en tout cas,

Digitized by Google

je ne me sens nullement disposé à lui obéir, parce que sa justesse et sa simplicité sont plus que douteuses à mes yeux, lorsque je vois en quatre pages d'un prospectus de journal, tant d'impropriété et d'emphase.

Mais je trouve ici l'auteur en contradiction avec lui-même d'une manière choquante. Il s'est élevé tout-à-l'heure contre le despotisme littéraire, tombeau du génie, et le voilà qui nous donne sa propre nomenclature, comme devant commander à notre langage. Il dira sans doute que cette autorité de sa nomenclature n'est que celle de la raison; mais l'académie française n'a jamais prétendu en exercer d'autre, et son despotisme ne pouvoit pas plus étouffer le génie que l'autorité de la nomenclature de notre grammairien.

« A dater du premier pluviose de l'an 4, on » aura, continue-t-il, et tout ce que j'ai écrit » d'ancien, et tout ce que mon amour inextinguible » pour la propagation des vrais principes, m'ins- » pirera de nouveau, dans l'espace qui me reste à » parcourir ».

Voilà les lecteurs tranquilles, puisqu'ils sont désormais assurés de ne perdre rien de ce que l'auteur a écrit *d'ancien*, ni de tout ce que son *amour inextinguible* lui inspirera de nouveau. Ils auront en effet une chose tout-à-fait nouvelle, une grammaire *inspirée*; car c'est assurément la première fois que l'*Œstrum*, dont le poëte épique ou lyrique se ventent à peine, aura enfanté des solutions de difficultés grammaticales, et qu'une inspi-

Digitized by Google

vation se sera placée *dans un espace qui restoit à parcourir*.

L'auteur passe ensuite à nous indiquer les objets dont il s'occupera dans la deuxième partie de son journal, qui sera composée *d'un traité complet de prononciation et de prosodie*, *d'ortographe et de ponctuation*, *de syntaxe et de phraseologie*, *d'un commentaire grammatical des écrits des grands maîtres*, *enfin d'un vocabulaire*, etc., *enrichi de tous les mots nouveaux*, etc.

J'avoue que je ne comprends pas comment des ouvrages si nombreux, et dont quelques-uns sont très-considérables, pourront être exécutés dans une demi-feuille de journal, paroissant une fois par décade. Il est clair qu'avec un plan si étendu, le citoyen Domergue n'aura pas fini dans cinquante ans; je suis trop vieux pour souscrire, et même pour espérer.

Mais examinons un seul de ses projets, celui de son vocabulaire; en rassemblant du prospectus tout ce qu'il en annonce, je vois qu'Urbain Domergue nous promet,

» 1.° Un plan plus vaste et mieux entendu, indiqué aux savans qui nous doivent le dictionnaire de la langue nationale «.

» 2.° Un dictionnaire où abjurant l'esprit et la méthode des lexicographes, la raison s'éclairera, l'esprit s'épurera, le cœur s'échauffera et l'imagination se promènera sur des fleurs «.

» 3.° Son dictionnaire sera enrichi de tous les mots nouveaux qu'approuve la néologie, avec des définitions avouées par la logique, et digne de la liberté «.

Digitized by Google

Je ferai quelques réflexions sur ces merveilleuses promesses.

Je dirai de la première, que tout auteur, qui, en annonçant un plan, vous avertit qu'il est vaste, manque de modestie, et fait dire :

Qui feret hic dignum tanto promissor hiatu.

On ne sait pas d'ailleurs ce qu'entend l'auteur par ces savans qui doivent un dictionnaire à la nation. S'il en est de tels, en même-temps qu'ils doivent l'ouvrage, ils en doivent aussi le plan, et sont, par la supposition, en état d'en tracer un, sans le prendre du journal d'Urbain Domergue.

En second lieu, cette abjuration de l'esprit et de la méthode des lexicographes, de la part de celui qui entreprend un dictionnaire, est ridicule, parce qu'elle est impossible, et que non-seulement elle ne peut pas assurer le mérite de l'ouvrage; mais elle ne peut qu'en donner une idée très-désavantageuse.

Elle est impossible, car comme on a des dictionnaires de diverses langues, faits suivant toutes les méthodes imaginables, on ne sauroit s'écarter de toutes les méthodes de tous les lexicographes, exclusion générale qu'exprime la proposition que je censure ici. Mais, en supposant que l'auteur ait trouve une méthode ignorée jusqu'à présent, je ne vois pas qu'il y ait un grand profit à se promettre d'un travail où l'on se sera écarté des méthodes d'Hédéric dans son excellent Lexicon, de Robert Etienne, de Faber et de Gesner dans le *Thesaurus*

linguæ latinæ, le meilleur, à mon avis, de tous les dictionnaires, ni de la méthode de l'académie Della Crusca, ni de celle de Johnson dans son dictionnaire anglais. On peut bien douter que l'esprit et la méthode nouvelle de l'instituteur français soient meilleurs que l'esprit et la méthode de ces habiles gens.

Je passe en second lieu à l'énumération des mérites du dictionnaire promis par le citoyen Domergue.

Que la *raison s'en éclaire*, à la bonne heure! c'est le résultat des bonnes définitions des termes, élémens du discours et instrumens du raisonnement, si le citoyen Domergue nous en donne de telles.

On entend moins comment *l'esprit s'épure* en consultant un dictionnaire : ce mot *épurer* a une signification morale, qui le rend déplacé lorsqu'on l'applique à l'esprit.

Mais comment le cœur *s'échauffe*-t-il à lire un lexique, et comment mon imagination me promènera-t-elle *sur des fleurs*, lorsque j'aurai sous les yeux le vocabulaire du citoyen Domergue? Qui ne voit que ce langage ressemble prodigieusement à celui que Molière met dans la bouche de ses pédans?

Enfin, la troisième des promesses du citoyen Domergue n'est pas moins étrange que les précédentes; ses définitions, dit-il, *seront dignes de la liberté*.

C'est aujourd'hui l'usage de certaines gens, parce que c'est leur intérêt, de ramener la liberté à tout propos, et par là même très-souvent hors de propos. On ne voit point ce que la liberté peut avoir à faire à des définitions pour les rendre bonnes. Si une définition explique la nature de la chose par

l'énumération des qualités qui lui sont communes avec d'autres, et qui s'appèlent *le genre*, et par celles des qualités qui la caractérisent et la distinguent, et qu'on nomme *la différence*, nous pouvons être assurés qu'elle est bonne, sans nous enquérir si elle est digne de la liberté ; autant vaudroit exiger que des élémens de mathématiques soient républicains, et que des tables de sinus et de tangentes, soient patriotiques.

Au reste, l'auteur pourroit n'avoir en vue ici que certains termes appartenant aux questions politiques, et qu'il veut qu'on définisse d'une manière conforme aux principes de ce qu'il appèle la liberté, comme les mots, *rois*, *ministres*, *prêtres*, *peuple*, *loi*, *égalité*, *liberté*, *droits naturels*, *droits politiques*, *représentation*. *etc.*

Mais si l'amour de la liberté, ou de ce qu'on prendroit faussement pour tel, influe sur les définitions de ces mots-là même, il y a à parier qu'il détournera de les faire justes; car c'est l'effet de toute passion, d'altérer l'aspect des objets et de les présenter sous de faux jours, et enfin, les gens qui veulent que l'amour de la liberté inspire les définitions, me paroissent ne s'être jamais bien défini la liberté même.

C'est fort bien fait, sans doute, d'aimer la liberté et le gouvernement sous lequel on vit ; mais un homme de lettres, sans savoir trop ce qu'il est en politique, sans s'occuper des grandes questions qui sont l'objet de la science du gouvernement, peut faire une excellente tragédie et un bon dictionnaire.

Digitized by Google

Il seroit bien temps, pour l'amour de la vérité et pour l'intérêt des lettres, de reconnoître que les talens qui distinguent ceux qui les cultivent, sont absolument séparés et indépendans de leurs opinions politiques et même de la nature, et des formes du gouvernement sous lequel ils vivent, quoiqu'en disent des hommes de parti, parlant contre leur pensée et contre l'expérience de tous les siècles.

Cette réflexion m'échappe, mais je m'excuserai de l'avoir produite, en rappelant au public un fait qui a été consigné dans les journaux, et qui se perd dans la foule d'objets qui attirent plus fortement l'attention, mais qui indiquent ces mêmes vues et ces mêmes préventions que je combats ici.

Je dirai donc que la convention nationale, dans les derniers tems de sa session, ayant à sa disposition le manuscrit de la nouvelle édition du dictionnaire de l'académie française, remis au comité d'instruction publique, à l'époque de la suppression de la compagnie, après avoir ouï le rapporteur Lakanal, déclarant qu'on ne pouvoit tirer parti de ce travail, sans le secours des hommes de lettres qui avoient concouru à sa confection; au lieu de faire rendre la *copie* au petit nombre de membres de l'académie, qui ont survécu à la destruction de leur corps, et à la perte de plus de la moitié de leurs confrères; parti qui sembloit dicté par l'exposé même du rapporteur et par la justice, l'a donnée par un décret, en pur don, à deux libraires étrangers, pour en faire faire l'édition par qui ils aviseroient bon être.

Digitized by Google

On ne peut pourtant pas se dissimuler que les académiciens qui avoient travaillé à cet ouvrage, et dont plusieurs en étoient occupés depuis 20 et 25 ans, avoient quelque droit sur leur manuscrit au moins lorsque l'assemblée renonçoit à le regarder comme un bien national. Ils y avoient sur-tout plus de droit que des étrangers (que nous ne blâmons pourtant pas de l'avoir reçu des mains de la convention.) Sur cet exposé, les lecteurs penseront sans doute comme nous, que la convention n'a été détournée de cet acte de justice si naturel, que par les mêmes préventions, les mêmes fausses idées que montre ici le citoyen Domergue, employé lui-même, comme commissaire, à la levée des scellés de l'academie, à l'époque de sa destruction, et qu'on n'a point rendu le dictionnaire aux académiciens, de peur que les définitions n'y fussent pas *dignes de la liberté.*

Nous laissons à nos lecteurs le soin d'apprécier le mérite de cette raison, pour spolier du fruit de leur travail, des hommes de lettres, dont plusieurs, tels que Marmontel, St. Lambert, de Lille, la Harpe, ont soutenu la gloire de notre litterature, jusques chez les nations étrangères, et qui, presque tous aujourd'hui sans fortune, paroissent destinés à une vieillesse pauvre et abandonnée, destituée des secours que leurs travaux et leurs talens devoient, ce semble, leur assurer au sein de la nation qu'ils ont servie et illustrée par leurs écrits.

C'est avec peine qu'au fait que je viens de rapporter, j'en ajouterai un de même genre, et qui

conduira l'esprit de mes lecteurs au même résultat. Ce fait est, que tout récemment, dans la Iere. séance de l'institut national, tenue le 1.er nivose, un des confrères d'Urbain Domergue, le citoyen Delille de Salles, a prononcé un grand discours *étincelant*, dit l'auteur des nouvelles politiques, *de traits contre la feue académie*.

Je ne puis croire qu'aucun homme de mérite et de talent, tel qu'il en est plusieurs dans l'institut national, ait entendu, sans dégout, une satyre si déplacée ; mais on ne peut pourtant se dissimuler que c'est un étrange emploi du temps de la Iere. séance d'une grande assemblée littéraire, que d'en passer une partie à entendre insulter un des anciens corps auquel elle est substituée, et j'avoue que je voudrois avoir appris qu'on a hué le discoureur, pour être bien sûr que la nouvelle académie n'adopte pas les préventions d'après lesquelles la convention a traité si mal l'ancienne.

Je terminerai ici mes critiques, pour ne pas fatiguer mes lecteurs, et non pas faute de matière, car de 4 pages du prospectus, c'est sur trois seulement que j'ai fait porter mes observations, que j'aurois pu multiplier beaucoup davantage.

On les trouvera peut-être sévères, mais je les crois justes, et j'ai eu de bonnes raisons de ne pas les adoucir.

Je ne saurois dissimuler que l'intérêt que je prends aux lettres et à l'instruction publique, qui ont été l'occupation et la passion de toute ma vie, me font voir avec peine la médiocrité se produisant avec

Digitized by Google

confiance, et qui pis est, appelée à remplir des places réservées au talent ; tandis que des hommes qui ont fait la gloire des lettres françaises, sont écartés du sanctuaire où l'on prétend les honorer, parce que je vois ainsi s'établir une sorte de vandalisme, celui qui accompagne l'empire de la médiocrité, et qui n'est guères moins funeste que celui qui va détruisant les monumens du génie.

Il ne m'appartient pas, sans doute, d'assigner les rangs dans la hiérarchie littéraire ; je n'y en prétens pour moi-même aucun, ou du moins je ne le demande à personne ; ma place sera où je me la serai faite. Quelle qu'elle soit, j'en suis content, et peu m'importe de l'occuper de mon vivant. Ainsi aucun sentiment jaloux né me conduit ; mais je ne puis que je ne m'indigne et que je ne proteste contre une injustice qui, en prostituant les honneurs littéraires, dégoûte de les mériter, et c'est cette protestation que j'ai voulu consigner dans cet écrit.

Au reste, et je dois le dire : le désordre et le déplacement que je relève ici, atteignent plus facilement la litterature et la philosophie, que les sciences exactes et les connoissances physiques. En ces genres, les hommes à talent sont si fortement indiqués, que le choix ne peut s'y méprendre.

On ne se trompe pas sur le mérite des Lagrange, des Laplace, des Daubenton. etc.

Mais lorsqu'on me propose pour instituteurs, pour maîtres, des grammairiens qui ne savent pas écrire, et se croyent des Cicérons ; des rimeurs, qui se disent poëtes ; des Pradons qui se flattent de faire

revivre Racine ; des politiques subtilement obscurs, dédaignant Locke et Montesquieu. etc.

Je leur applique le mot de Quintilien, que j'ai pris pour épigraphe : *Nil pejus est iis qui paulùm ultrà primas litteras progressi falsam sibi scientiæ persuasionem induerunt.*

Ce 9 Nivose, an 4e. A. M.

De l'Imprimerie du MAGASIN ENCYCLOPÉDIQUE, rue S. Honoré, vis-à-vis S. Roch, N°. 94.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

LE CRI DES FAMILLES,

Ou discussion d'une Motion faite à la Convention Nationale, par le Représentant du peuple LECOINTRE, *le 22 frimaire de l'an troisième de la République, relativement à la révision des jugemens des tribunaux révolutionnaires.*

« Ceux-là seuls sont les amis du peuple qui veulent qu'on puisse
» censurer les loix, et en démontrer les vices en continuant de les
» exécuter; et que par la liberté, laissée à chaque citoyen, d'émettre
» son opinion sur chacun des articles d'une loi, l'opinion publique
» puisse manifester son desir d'en voir l'abrogation, et disposer
» par-là l'autorité à la réaliser. »

Dénonciation de Billaud-Varennes, Barrère, etc. par Lecointre.

SECONDE ÉDITION.

André Morellet

A PARIS,
CHEZ DU PONT IMPRIMEUR-LIBRAIRE,
rue de la Loi, n°. 1232.

L'AN III DE LA RÉPUBLIQUE.

Digitized by Google

Digitized by Google

LE CRI

DES FAMILLES,

Ou discussion de la Motion du Représentant Lecointre, relativement à la révision des jugemens des tribunaux révolutionnaires.

C'EST un beau mot que celui de Solon, qui, interrogé par quel moyen on pourroit écarter plus sûrement toute injustice de la république à laquelle il donnoit des loix, répond : « Si chaque citoyen ressent l'injure » faite à un autre, aussi vivement que celle » qu'il éprouve lui-même. ».

Les décrets de la Convention, obtenus sur la motion du Représentant Lecointre, que je me propose ici de discuter et de combattre, n'ont atteint, ni moi, ni les miens; mais la pensée et le spectacle déchirant de tant de familles pour lesquelles au malheur irréparable d'avoir perdu leur chef

Digitized by Google

à la suite d'une injuste condamnation, se joint celui de demeurer dépouillées de tous leurs biens ; me remplissent de sentimens si douloureux que j'ai besoin de les répandre, et d'une compassion si vive, que j'ai besoin de la mettre en action. Je me ferai donc leur défenseur sans avoir reçu d'elles aucune mission. Heureux, si en secondant et en accélérant le mouvement de l'opinion publique, déjà si prononcée en leur faveur, et en portant la conviction à l'esprit de nos Représentans, je puis contribuer à faire changer leur sort : que si ma confiance en la bonté de leur cause se trouve trompée, j'aurai du moins suspendu leurs douleurs pour quelques momens, en faisant luire à leurs yeux un rayon d'espoir ; j'entre dans mon sujet.

Un décret, du 20, avoit ordonné la suspension provisoire, de toute action des agens nationaux, sur les biens des condamnés. Cette mesure faisoit croire que la Convention, après avoir reconnu l'iniquité d'un grand nombre de jugemens, portés par le tribunal révolutionnaire, pendant les temps malheureux de la tyrannie de Robespierre, se disposoit à restituer aux en-

Digitized by Google

fans des condamnés injustement, des biens qui n'étoient confisqués, que d'après la supposition d'une juste condamnation.

Ce projet, qu'approuvoient également la justice et l'humanité, est combattu par un député, Lecointre de Versailles, qui demande et obtient le rapport du décret rendu deux jours auparavant.

Je dirai d'abord que je vois dans cette décision si prompte, une violation expresse d'une loi que s'est imposée la Convention elle-même. Un décret, dont la date n'est pas en ce moment sous mes yeux, défend de rapporter aucun décret sans un rapport préalable et sans renvoi antérieur aux comités du ressort desquels est la question.

L'inobservation de cette forme si sagement établie, et la précipitation avec laquelle ont été retirés deux décrets obtenus sur une discussion régulière, suffiroient pour faire naître quelques doutes sur la justice et l'utilité de la décision du 22; mais un examen attentif des raisons sur lesquelles Lecointre l'a fait rendre, change pour moi ces doutes en certitude, et je ne crains pas

Digitized by Google

d'avancer qu'en rapportant ses décrets du 20, l'assemblée s'est écarté de la route où la justice l'avoit fait entrer. C'est ce que je vais prouver en discutant la motion de Lecointre, dans toutes ses parties.

Lecointre commence par dire que « la » suspension, décrétée le 20, est impoli- » tique, parce qu'elle porte atteinte au » crédit national, et que sous cet aspect » elle répand l'inquiétude dans l'ame de » tous les vrais patriotes. »

Pendant que nous avons gémi sous une oppression, telle que l'histoire ne nous en offre point de pareille, nous avons dû apprendre à nous défier de ces raisons de politique, opposées à la justice et aux droits naturels de l'homme, ainsi que de ce patriotisme aveugle ou faux, qui a servi constamment de prétexte aux meurtres et à tous les genres de tyrannie. Souvent au sein même de la Convention, comme de la bouche des opprimés, il s'est élevé des voix réclamant la justice, les droits des citoyens et ceux de l'humanité, et s'efforçant de ramener à des mesures moins cruelles; et sans cesse on a étouffé ces justes récla-

Digitized by Google

mations en alléguant *la politique et les inquiétudes des patriotes*, pour le salut de la République.

En opposant une raison de politique et d'intérêt à une loi de justice rigoureuse, on montre qu'on n'a aucune idée saine et vraie de la nécessité indispensable de la justice, comme principe de vie et de conservation des sociétés politiques. *Fiat justitia et pereat mundus*, « que justice se fasse » et que le monde périsse » a dit un sage; maxime qui, dans sa forme paradoxale, ne signifie pas que la société puisse jamais périr par l'observation des loix de la justice, mais bien plutôt que la justice est le premier et le plus pressant de ses besoins.

Des écrivains politiques, du fond de leurs cabinets, ont quelquefois enseigné à faire céder la justice, à ce qu'ils ont appellé l'intérêt public. Des hommes d'état, bien peu dignes de ce nom, ont souvent mis cette maxime en pratique sans l'avouer; mais comment ose-t-on professer cette doctrine, devant une assemblée de législateurs et en présence du peuple, aux yeux de qui il est si important de ne pas rendre

Digitized by Google

problêmatiques, les premières et les plus simples notions de la morale.

On prétend que la justice, due aux malheureux enfans des pères de familles injustement condamnés, doit céder à la politique et à l'intérêt du crédit public; je combatterai cette décision par un apologue.

Un homme a plaidé contre son voisin, qu'il est parvenu à dépouiller de toute sa fortune, en produisant de faux titres, qu'il a fabriqués lui-même. Il confesse sa fraude en mourant et recommande à son fils, son unique héritier, de rendre aux enfans de ce voisin, le bien dont il a dépouillé injustement leur père. L'héritier est prêt à exécuter les volontés du sien, lors que son intendant l'exorte à n'en rien faire parce qu'il perdra son *crédit*, dont il a besoin, et ajoutera-t-il comme Lecointre, *si vous faites un pas rétrograde en cette matière, que deviendra votre fortune? que deviendront vos finances* ?

Je suppose un honnête homme présent à cette consultation : ne s'élevera-t-il pas de toute sa force contre l'auteur de cet indigne et inique conseil ?

Digitized by Google

C'est vainement qu'on contesteroit l'application. La raison (la seule qu'on puisse alléguer) que d'une part, c'est la République qui a commis ou laissé commettre cette injustice, et que c'est pour elle-même qu'elle est commise, au lieu que dans l'exemple que je donne, c'est un simple particulier qui l'exerce envers un autre particulier, cette raison, dis-je, ou cette différence, ne peuvent changer le résultat, puisqu'une société politique toute entière est aussi fortement obligée d'être juste envers les individus qui la composent, qu'un particulier envers un autre particulier. Il n'y a pas deux justices, et justice doit toujours être faite. Si ces maximes ne sont pas sacrées, les hommes n'ont rien gagné en quittant la vie sauvage et les forêts, pour se réunir en sociétés politiques.

J'avois écrit ce qu'on vient de lire, lorsqu'en jettant les yeux sur le compte rendu dans une feuille périodique d'une séance du 23, j'y ai trouvé les principes que je vient d'invoquer, énoncés avec beaucoup de force et de justesse, par le député Lacroix, dans un rapport sur les domaines aliénés.

Digitized by Google

« Votre comité des finances, » dit le rapporteur, « a pris pour base de son travail, » cette justice une et indépendante des » passions humaines qui est l'unique règle » d'un gouvernement républicain. Dans » une République fondée sur les droits de » l'homme, il ne peut y avoir qu'une » justice, égale pour tous ; et le corps en- » tier de la nation ne peut pas être juste » à l'égard des citoyens, d'une autre ma- » nière qu'un particulier à l'égard d'un » particulier. »

Voilà ce que je viens d'écrire. Voilà la condamnation formelle des maximes énoncées la veille, du haut de la même tribune, à la même assemblée ; avec cette différence importante que je recueille des papiers publics, qu'un sentiment d'équité naturelle a fait applaudir à celles de Lacroix, tandis que celles de Lecointre n'ont été que souffertes.

Mais des législateurs peuvent-ils balancer entre cette doctrine d'une justice une, égale pour tous, la même de la nation envers les citoyens que des citoyens entre eux, et les maximes opposées, qu'on employe, sinon pour soutenir des jugemens

Digitized by Google

qu'on reconnoit être injustes, au moins pour en maintenir les effets; ce qui est une autre manière de les déclarer justes, en se refusant aux conséquences nécessaires de l'aveu qu'on a fait qu'ils ne l'étoient pas.

C'est cette distinction établie par Lecointre et combattue par Lacroix, entre la justice nationale et la justice particulière, qui a été dans tous les temps le grand instrument de la tyrannie. C'est le vrai fondement du machiavelisme, posé par le politique italien, lorsqu'il a dit qu'un prince, par où il entend un gouvernement quelconque, ne peut pas se conduire par les règles morales, d'après lesquelles les hommes sont appellés justes et bons; que les besoins de l'état l'obligent souvent à violer la foi et à agir contre l'humanité et la religion; qu'il doit faire le bien quand il le peut; mais sans se refuser à faire le mal quand il le faut; d'où suivent comme autant de conséquences ces maximes de Machiavel, qu'on avoit si bien commencé à mettre chez nous en pratique, qu'en établissant un gouvernement nouveau il faut ôter les terres et les maisons aux an-

Digitized by Google

ciens possesseurs; exterminer les propriétaires et les riches qu'on a dépouillés et leurs familles; que pour conserver une puissance nouvelle, dans un état accoutumé à d'anciennes loix, le seul moyen assuré est de le ruiner et de le détruire, etc.

Tels sont les résultats auxquels conduit cette fausse distinction entre la morale publique et la morale particulière, et je ne ferai pas à mes lecteurs l'injure de vouloir leur prouver que l'immoralité des conséquences accuse la fausseté des principes.

En voici d'autres du même genre qui découlent des maximes de Lecointre, et que lui-même n'osera pourtant soutenir.

Supposons que les ressources fournies par la vente des biens des condamnés, unis à celles que donnent tous les autres biens nationaux, laissent encore des inquiétudes sur l'état du crédit national, et des assignats qu'on craindroit d'être forcé de multiplier au-delà de la valeur de cette immense hypothèque, la nation pourra donc s'emparer alors des biens des autres propriétaires, et sur-tout des plus riches, sans qu'ils aient été ja-

Digitized by Google

mais ni accusés, ni condamnés; par la seule raison qu'elle en aura besoin *pour le maintien de son crédit.*

Lecointre ne peut se refuser à cette conséquence; puisque le *même motif* qu'il croit suffisant pour excuser la première opération, auroit lieu aussi pour la seconde; et que *l'obstacle* qui pourroit arrêter dans le premier cas, savoir; l'injustice exercée envers un nombre de familles, ayant été franchi pour les condamnés injustement, n'empêcheroit pas davantage la nouvelle spoliation; j'observerai même que celle-ci seroit infiniment moins cruelle que celle que Lecointre veut maintenir, en ce qu'on n'égorgeroit pas sans doute ceux qu'on voudroit spolier et qu'en leur laissant la vie, les enfans auroient dans la personne de leurs pères une ressource de plus.

Or je demande à Lecointre si cette mesure, toute dictée qu'elle seroit dans notre supposition par les besoins du crédit, ne lui laisseroit aucun scrupule? s'il oseroit la conseiller ou seulement y consentir? et sa réponse, si elle est de bonne foi, sera la condamnation de sa motion du 22.

Digitized by Google

Mais tout ceci est de la morale, et Lecointre, après avoir très-immoralement séparé la morale de la politique, traite la question en politique : suivons le dans cette route, et voyons si le machiavelisme qu'il enseigne est aussi nécessaire et aussi utile qu'il le prétend. Il va nous expliquer comment le crédit de la nation sera ébranlé par la restitution des biens des condamnés injustement.

La suspension de la vente, dit-il, *entraînera la révision de plusieurs jugemens et la réintégration des héritiers dans les biens de leurs parens condamnés : or, qui voudra désormais se rendre acquéreur, s'il a de pareilles réactions à redouter ?*

Je m'arrête d'abord sur la première partie de cet énoncé et j'y démêle des artifices que la bonne foi ne peut supporter.

Il est clair que la réintégration que craint Lecointre, est celle qui auroit lieu pour les biens de ceux qui ont été condamnés *injustement*. Sa phrase, pour être complète, devoit donc être que la *révision entraîneroit la réintégration pour les hé-*

Digitized by Google

ritiers de ceux qui auront été condamnés injustement.

J'observe encore que Lecointre emploie le mot d'*héritiers*, au lieu de celui d'*enfans*, et celui de *parens*, au lieu de celui de *père*. Mais il est question de *pères* et d'*enfans* pour la plûpart des condamnés. Les noms d'*héritiers* et de *parens* sont des termes génériques qui écartent des idées intéressantes et vraies, élémens nécessaires de la question, et font perdre de vue des rapports imposans et sacrés qui ont réglé la législation de tous les peuples.

La phrase de Lecointre, réformée d'après ces observations, sera donc que la *révision des jugemens entraînera la réintégration des enfans dans les biens de leurs pères, condamnés injustement.*

Sur ce simple énoncé quel est l'homme juste qui ne dira pas : « eh bien ! oui sans » doute ; on rendra aux enfans les biens » de leur père injustement condamné : » cela peut-il faire question, sur-tout dans » une assemblée de législateurs? Quel obs- » tacle pourroit donc empêcher de remplir » un devoir de justice si sacré ? »

Et difficilememt, peut-être, se détermi-

Digitized by Google

neroit-il à écouter la prétendue raison politique qu'apporte Lecointre pour en dispenser la nation.

Ecoutons-là pourtant : *qui voudra se rendre acquéreur désormais si l'on a de telles réactions à redouter ?*

Voilà le grand argument politique de Lecointre et de ceux qui ont adopté sa motion ; je dois par cette raison le discuter avec plus d'étendue.

La crainte de ne trouver plus d'acquéreurs peut avoir deux objets ; ou le défaut d'acheteurs pour les biens même des condamnés, et la perte qui en résulteroit pour la République, si elle a fait fonds sur ces biens, comme nécessaires pour fournir à ses besoins ; ou le défaut d'acheteurs pour tous les autres biens nationaux qu'on n'oseroit plus acquérir parce que la nation auroit restitué aux enfans des condamnés injustement, le patrimoine de leur famille. Je combattrai ces deux sortes de craintes.

Quant à la première, je dirai d'abord qu'en lui donnant tant d'empire, Lecointre oublie que la nation qui rendroit aux enfans les biens des pères condamnés injustement, restitueroit aux acquéreurs évincés

Digitized by Google

cès le prix qu'elle auroit reçu d'eux ; mais si ce prix leur est restitué, comme la justice l'exige, le danger d'acheter les biens des condamnés, au hasard d'en être dépossédé, si l'innocence de l'ancien possesseur est reconnue, n'est plus si grand que le fait Lecointre.

Qu'on n'achète plus les biens des condamnés lorsqu'on verra la Convention réintégrer les enfans dans les biens de ceux qui auront été condamnés injustement ; cela peut et doit arriver ; mais la valeur des biens de cette espèce n'est pas telle que, faute de les vendre, la nation ne puisse faire face à ses besoins. La masse des biens nationaux est trop considérable pour laisser à cette inquiétude un motif raisonnable; tous les anciens domaines, les biens des moines, ceux du clergé séculier, ceux des émigrés, et enfin les produits de nos conquêtes ; il est manifeste que, comparés à cette valeur immense, les biens acquis à la nation par les jugemens des tribunaux révolutionnaires, ne sont pas d'une telle importance qu'on puisse les regarder comme une ressource absolument nécessaire à la nation.

Digitized by Google

Ceci n'est, dira-t-on, qu'une assertion gratuite, et dont vous ne donnez point la preuve; mais Lecointre ne peut me faire cette objection.

Celui qui prétend trouver, dans le besoin de soutenir le crédit de la nation, une raison suffisante pour la dispenser de restituer aux héritiers légitimes les biens des condamnés injustement, doit, sans doute, avoir estimé la valeur de ces biens, tant en eux-mêmes que comparativement à l'étendue des autres ressources de la nation, puisque ce n'est que d'après un pareil examen qu'il peut prononcer, en connoissance de cause, la nécessité indispensable de cette mesure, qu'on ne prétend excuser que par cette nécessité même. Or, cette obligation, Lecointre ne l'a pas remplie.

Cette connoissance de la valeur des biens des condamnés et de l'étendue des autres ressources de la nation, peut s'exiger avec bien moins de rigueur, de celui qui, ayant par devers lui la grande raison de la justice, peut absolument se dispenser de discuter aucune autre question, et qui, en consentant à entrer dans celle de la politique et de l'intérêt, est au moins en droit de demander

Digitized by Google

lui-même qu'on lui fournisse des preuves de la grandeur et de la réalité de ce besoin de la République sur lequel on se fonde pour la dispenser d'être juste. Mais Lecointre n'ayant pas fourni ces preuves, je suppléerai à sa négligence en me livrant à une recherche qu'il étoit bien plus obligé de faire que moi.

Commençons par arbitrer ce qu'on peut supposer de valeur en biens des condamnés, et que la nation rendroit à leurs enfans. J'en userai généreusement avec Lecointre, et je supposerai qu'il y en a pour 300 millions; c'est beaucoup sans doute, et je ne cacherai pas que je crois exagérer au moins de moitié, réduction que j'appuie sur deux raisons; la première, qu'il est reconnu que, parmi les victimes du tribunal révolutionnaire, il y a eu grand nombre d'hommes de fortune très-bornée, de pères de famille vivant d'un modique revenu, de gens même dépourvus de toute propriété; et la seconde, que cette valeur des biens des condamnés, devenus nationaux, ne pouvant être que celle qu'ils ont actuellement, se trouve nécessairement réduite par les dégradations

Digitized by Google

de tout genre qu'ils ont souffertes, de l'absence des maîtres, du séquestre, de l'administration des départemens, des usurpations des communes, de la détérioration des terres, des bois et des bâtimens d'exploitation, du divertissement des effets mobiliers, meubles, instrumens aratoires, réserves en toutes les sortes de productions servant d'avances, etc., causes très-actives qui doivent avoir réduit la valeur de ces biens beaucoup au-dessous du degré auquel j'ai bien voulu l'arbitrer.

Partons cependant de l'estimation à 300 millions; et, pour être en droit de juger de l'importance de cette masse de biens des condamnés, pour la nation, et de la réalité du besoin qu'elle en a, estimons maintenant la masse des autres biens nationaux, ou plutôt adoptons (et nous n'avons rien de mieux à faire) l'estimation présentée à la Convention tout récemment, par le Représentant Johannot, dans un rapport rempli de notions saines et de vues bienfaisantes.

Selon ce député, la masse des biens nationaux servant d'hypothèque aux assignats, n'est pas moindre de 15 milliards.

Ces données établies, une observation

Digitized by Google

bien simple me conduit au résultat que j'ai annoncé ; 300 millions de valeur en biens des condamnés ne sont qu'une cinquantième partie des 15 milliards de ressources que nous venons de reconnoître à la nation : or, comment un déficit de la cinquantième partie de son capital, mettroit-il le crédit de la nation et la fortune publique en danger ? Comment, avec une masse responsable d'une telle solidité, peut-on alléguer les besoins publics comme un motif suffisant, aux yeux de la nation, pour maintenir les suites des condamnations injustes, c'est-à-dire, autant d'injustices ? Ce raisonnement est si simple et me paroît si incontestable, que je crois inutile d'y ajouter aucun développement ultérieur.

Je dois maintenant combattre la crainte qu'on n'achète plus les autres biens nationaux, parce que la nation auroit rétabli les enfans dans les propriétés de leurs pères spoliés par une injuste condamnation ; et j'oppose à cette crainte une assertion que je m'engage à démontrer, et qui, une fois prouvée, suffiroit seule pour terminer toute question.

Cette assertion est que les acquéreurs

Digitized by Google

seront plutôt détournés d'acheter des biens nationaux, ensuite de la révocation des décrets du 20, qu'ils ne l'eussent été, si on eût laissé subsister cette disposition, et que l'effet naturel et nécessaire de la décision du 22, est de les écarter davantage ; et je le prouve.

1°. En rendant les biens aux familles de ceux qui ont été condamnés injustement, la Convention établit, par-là même, une distinction à l'avantage des acquisitions de tous les autres genres de biens qui sont en vente ; une ligne de démarcation est tracée entre les uns et les autres ; la raison qui aura fait revenir sur les ventes des biens des condamnés injustement, n'ayant aucune application, ni aux biens ecclésiastiques, ni aux anciens domaines, ni aux biens des émigrés, laisse à la vente de cette espèce de biens toute l'activité que les circonstances lui permettent d'avoir.

2°. J'ai dit plus haut que la détention des biens de ceux qui ont été condamnés injustement, conduisoit à l'envahissement des autres propriétés, si cette mesure étoit jugée nécessaire pour soutenir le crédit,

Digitized by Google

et ne voit-on pas, par-là même, que ceux qui seroient disposés à acheter des propriétés nationales, seront justement alarmés des décrets du 22, et craindront, qu'arrivant le même besoin, on ne les évince par le même motif. Loin donc de rassurer les acheteurs par la révocation des décrets du 20, on les éloigne davantage de toute acquisition.

3°. Lorsque la nation a mis à sa propre disposition cette masse de biens ecclésiastiques, domaniaux et des émigrés, on a compté beaucoup sur la concurrence des étrangers, qui s'empresseroient, disoit-on, d'apporter en France d'immenses capitaux, auxquels ils trouvoient chez eux peu d'emplois, et qu'ils placeroient en acquisitions de domaines nationaux, pour jouir tout-à-la-fois des avantages de notre sol, de notre climat, de nos arts, de nos mœurs (encore douces alors) et des biens qu'on se promettoit du nouveau gouvernement. Si cette espérance d'attirer chez nous les étrangers avec leurs capitaux, n'est pas devenue absolument chimérique, ce que Lecointre ne dira pas, je le prie de répondre avec fran-

Digitized by Google

chise à cette question : des deux mesures prises à l'assemblée nationale, l'une le 20, l'autre le 22, sur la motion de Lecointre lui-même, laquelle est la plus propre à conduire à ce but ? En y réfléchissant un seul moment, peut-il penser qu'un étranger apportera plutôt sa fortune, acquerra une propriété, formera un établissement dans un pays, et sous un gouvernement, où le législateur sera déterminé à ne pas rendre aux enfans les biens de leur père injustement condamné, que dans celui où, écoutant la voix de la justice et respectant les droits de la propriété, après avoir eu le malheur de laisser assassiner deux mille pères de famille, on aura conservé aux enfans le patrimoine auquel la nature et les loix les appelloient ? Si Lecointre étoit hollandois et marchand de toile à Harlem, sous lequel de ces gouvernemens préféreroit-il de vivre ?

Et si l'on disoit à cet étranger qu'un grand nombre des condamnés dont les familles réclament aujourd'hui contre le jugement et la confiscation, étoient eux-mêmes acquéreurs de biens nationaux, de sorte que, par une espèce étrange et

Digitized by Google

nouvelle de stellionat, la nation vendroit de nouveau un bien qui lui a été déjà payé par ces hommes, envers qui on reconnoît aujourd'hui que la confiscation a été une injustice, quelle impression croit-on qu'il éprouvât; et seroit-il tenté de devenir propriétaire en France, en voyant cet étrange salaire, payé aux enfans, de la confiance même qué leurs pères avoient montrée à la nation?

Ceci me conduit à observer une contradiction bien marquée dans le grand œuvre d'iniquité que la Convention a renversé le 9 thermidor, je veux dire dans le projet d'assassiner et de spolier tous les riches en même-temps qu'on avoit à vendre une masse énorme de biens nationaux : car où trouver ensuite des acheteurs? Pour établir la grande oppression qu'on méditoit, attacher à ce projet tous les hommes dépourvus de propriétés et leur distribuer celles des possesseurs actuels, il étoit en effet expédient d'égorger les propriétaires et les riches. Mais en donnant leurs propriétés pour rien, on ne pouvoit fournir à deux et trois milliards de dépenses annuelles, et s'il pouvoit rester

Digitized by Google

encore quelques acheteurs en état de payer, on ne les attiroit pas en leur montrant les corps sanglans des derniers acquéreurs.

4°. Enfin, et généralement, j'observerai en faveur des décrets du 20 et pour achever de montrer qu'ils étoient bien plus propres à multiplier les acheteurs pour les biens nationaux que les mesures contraires prises le 22, j'observerai, dis-je, qu'une injustice avouée, et pourtant maintenue dans ses effets, par une assemblée nationale, est un motif plus puissant de crainte et de défiance dans toute transaction avec la nation, que l'exemple contraire d'un retour à la justice qui rendroit aux enfans des condamnés injustement, des biens qui n'ont pas cessé de leur appartenir, puisque leurs pères n'étoient pas coupables.

Il demeure donc prouvé que la décision du 22, portée sur la motion de Lecointre, loin de favoriser la vente des biens nationaux, écarte les acquéreurs, et que l'intérêt de la nation se trouvoit à maintenir les décrets du 20; observation qui, comme on voit, ne touche la question que par le côté de la politique, et qui suffiroit seule à renverser toute celle de Lecointre.

Digitized by Google

Mais je vais en montrer encore la foiblesse et la fausseté, d'après un principe si évident, si fortement dicté par la saine politique, en même-temps que par la justice et la raison, et enfin si décisif dans la question, que je suis forcé de penser qu'il n'a été présenté à la Convention par aucun de ceux qui l'ont discutée devant elle ; car il lui eût été impossible de s'y refuser. Ce principe est l'égalité ou la proportion, selon lesquelles doivent être distribuées les charges publiques entre tous les citoyens ; je dis l'*égalité* ou la *proportion*, parce qu'ici ces deux termes sont synonymes, les charges n'étant vraiment *égales* que lorsqu'elles sont, pour chacun, *en proportion* de ses moyens : bien entendu qu'on n'entend parler que des classes de citoyens qui ont des moyens plus ou moins abondans, et non de ceux que leur pauvreté fait regarder, avec raison, comme exempts de toute contribution.

Or, de ce principe, ne résulte-t-il pas la démonstration, que c'est une loi impolitique, anti-sociale, que celle qui, pour fournir aux besoins de la République, quelque pressans, quelque réels qu'on les suppose,

Digitized by Google

veut maintenir la spoliation des enfans dont les pères ont été injustement condamnés; car, pourquoi faut-il qu'eux seuls portent cette charge, et fournissent à ces besoins aux dépens de leur fortune entière? Pourquoi toutes les propriétés n'y contribueroient-elles pas par un accroissement d'impôts, ou, si l'on veut, par le sacrifice d'une partie de leur capital dans la proportion de leur fortune? Quelle préférence que celle qu'on donne aux enfans des pères injustement condamnés, en prenant exclusivement leurs propriétés toutes entières pour fournir aux besoins de la chose publique?

J'ai supposé plus haut la valeur des biens des condamnés injustement de 300 millions, en forçant l'estimation. Imaginons que cette somme, qu'on regarderoit comme rigoureusement nécessaire aux dépenses de la nation, forme un centième de tous les capitaux, en terres, effets mobiliers, contrats, etc. La loi de l'Égalité veut qu'on demande, à tous les citoyens solvables, le centième de leur capital, pour faire face à ce besoin en particulier. Les enfans et autres héritiers des condamnés injustement y contribueront, comme tous les autres

Digitized by Google

propriétaires, et dans la même proportion; mais que, par la raison que la nation a besoin de 300 millions, elle prenne ou retienne les biens d'une classe de citoyens, que de grands malheurs ont déjà frappés, dont les pères ont été victimes d'une horrible injustice; c'est ce qui choque, d'une manière révoltante, je ne dis pas seulement tous les principes de l'équité naturelle, de l'humanité, mais ceux de l'*Égalité* entre les citoyens qui exige impérieusement que la contribution de chacun aux charges communes et publiques, soit proportionnelle à ses facultés.

Je n'ai pas fini encore de combattre la théorie politique de Lecointre, et je lui dirai que l'opération qu'il a fait faire à l'assemblée est encore contraire à l'intérêt de la nation, en ce qu'elle tend à diminuer la valeur des autres biens mis en vente, en encombrant le marché au moment même où il est déjà surchargé; et qu'au moins elle a cet effet inévitable de faire perdre à la nation, en diminuation de valeur, sur la totalité des objets à vendre, peut-être une somme égale à celle qu'on espère tirer de la vente des biens des con-

Digitized by Google

damnés injustement : c'est ce qui a besoin de quelques explications.

C'est une maxime de commerce élémentaire et triviale, que lorsqu'il y a déjà trop peu d'acheteurs, il faut bien se garder d'accroître la masse des objets mis en vente. Il y a telle opération imprudente en ce genre, qui peut réduire la valeur de la totalité au-dessous de celle qu'avoit la quantité première toute seule, et par conséquent faire perdre en entier toute la valeur de la quantité sur-ajoutée, dont une si fausse spéculation aura encombré le marché.

Or, on ne peut se dissimuler que dans les circonstances actuelles, de quelque discrédit, de baisse des assignats, de manque de capitaux et d'acquéreurs, l'apport au marché de tous les biens des condamnés, ajoutés à ce qui est à vendre en domaines nationaux, ainsi qu'en propriétés patrimoniales et particulières que tant d'anciens possesseurs, ruinés par la révolution, sont forcés de mettre en vente : on ne sauroit douter, dis-je, que ce surcroît d'objets mis en vente n'opérât une diminution dans la valeur vénale de la totalité.

Digitized by Google

Je ne mets pourtant pas une grande importance à cette observation, par la raison même que, persuadé que la valeur des biens des condamnés n'étant pas considérable, relativement à la masse des autres biens, je ne crois pas qu'elle puisse influer fortement sur leur dépréciation; mais ma remarque est utile, en ce qu'elle prouve toujours qu'il y auroit beaucoup à rabattre du profit que Lecointre promet à la nation, par l'injustice qu'il veut faire commettre.

Enfin, et ce sera mon dernier argument contre la politique de Lecointre; il n'y a rien de pis qu'une iniquité inutile. Or, je vais démontrer à Lecointre que la mesure qu'il a fait adopter à l'assemblée est complettement inutile, pour conduire au but qu'on s'est proposé en la prenant.

N'est-il pas sensible aujourd'hui, que la question que je traite ici ayant été élevée, agitée dans l'assemblée nationale, et occupant fortement l'opinion publique, envain soutiendroit-t-on à la Convention le parti de ne pas rendre les biens aux enfans des condamnés injustement, la crainte qu'on ne les leur rende, cette crainte qui,

Digitized by Google

selon Lecointre, doit détourner les acquéreurs, subsistera toute entière, tant que les biens ne seront pas rendus? Le sentiment de cette injustice est trop profond, trop universel, pour pouvoir être étouffé; tôt ou tard il se remontrera plus énergique, et ramènera la Convention elle-même, ou une autre assemblée, au seul parti digne d'une grande nation, celui d'être juste. Telle est l'opinion que je vois établie, et que je serai heureux d'avoir fortifiée, parce qu'elle peut suffire seule pour détourner de la cruauté contre laquelle je m'élève, en la rendant inutile.

Je me borne à ces observations sur la politique de Lecointre, et je reprends la suite de son discours.

Il s'oppose l'exemple du Représentant Isabeau, qui a établi à Bordeaux une commission pour réviser les jugemens rendus par la commission militaire de cette ville, et il prononce que *la prudence de son collègue s'est égarée, quand il a permis qu'on annullât des jugemens* solemnellement *rendus, en vertu desquels plusieurs biens avoient été* acquis *à la République et vendus à son* profit. . . . .

Ces

Ces paroles présentent deux raisons de ne pas réviser les jugemens, l'une, qu'ils ont été *solemnellement rendus*; l'autre, que par ces jugemens la République *a acquis* plusieurs biens qui ont été vendus à son *profit*. De ces deux raisons, l'une est futile, et l'autre odieuse.

Qu'un jugement ait été solemnellement rendu, ce n'est pas une raison de ne pas le réviser, si l'on peut croire qu'il est injuste; et lorsque des familles entières en souffrent. Les jugemens des Calas et des Sirven avoient été rendus avec autant de solemnité que ceux des tribunaux révolutionnaires; et personne n'oseroit dire que cette solemnité devoit empêcher qu'on les révisât.

J'ai dit que la seconde raison étoit odieuse: et comment ose-t-on en effet donner, comme une raison de ne pas réviser des jugemens que l'opinion publique dénonce comme autant d'assassinats, le *profit* qu'a fait la nation par ces injustes condamnations? Mais non, la nation croira ses mains souillées, si elle retenoit des biens acquis par le meurtre; et elle ne mettra pas au nombre de ses moyens de finance la vente du champ de Naboth.

Digitized by Google

Supposons que les charrettes fatales qui conduisoient à la mort les quarante deux victimes, immolées le 9 thermidor, eussent été arrêtées dans leurs marche et ramenées, comme le peuple, prévoyant une prochaine révolution, en montra le désir, qui fût réprimé, dit-on, par cet Hanriot, vil instrument de l'oppression sous laquelle nous avons si long-temps gémi, je demande à Lecointre s'il eût cru que la nation devoit retenir les biens confisqués par le jugement qui avoit condamné à mort ces hommes rendus inespérément à la vie : si je lui exprimois un tel doute, il en seroit blessé avec raison. Mais ce sentiment de justice est en opposition avec son opinion, dans sa motion du 22, car, quelle différence pourroit-on assigner entre les infortunés dont je défens la cause contre lui, et ceux que ma supposition lui donne à juger, et qu'il auroit horreur de dépouiller vivans ? Les uns et les autres ne sont-ils pas condamnés par un jugement de même nature et de même solemnité ? Ne peut-on pas dire des biens de ceux-ci, comme des biens de ceux-là, que la République en a besoin ?

La justice, continue Lecointre, *est à*

Digitized by Google

l'ordre du jour, *et personne ne désire plus que moi la punition des auteurs d'assassinats juridiques et des partisans de la terreur.*

Je ne ferai à Lecointre qu'une question : la justice qui est à l'ordre du jour ; est-elle uniquement celle qui punit l'assassinat, et celle qui interdit le pillage et le vol n'y est-elle pas aussi ?

A la vérité, ma question est superflue ; car il ne laisse aucune équivoque et après avoir distingué ces deux sortes de justice, il n'admet que la première. Il desire la *punition des auteurs d'assassinats juridiques*, mais il ne veut pas la restitution des vols faits à ceux qu'il reconnoît lui-même avoir été assassinés.

Eh ! de quel droit, homme inconsidéré, prétendez-vous déplacer, à votre gré, les bornes du domaine de la justice ? Est-ce de vous qu'elle le tient ? Et ce domaine est-il une concession des gouvernemens ? Antérieurement à la formation des sociétés politiques, le même droit naturel, qui donnoit à l'homme la propriété de sa personne et de ses actions, ne lui donnoit-il pas aussi celle des objets mis en commun par la nature, qu'il s'étoit rendus propres, en y ap-

Digitized by Google

pliquant sa personne et son action? La même loi naturelle qui disoit à son cœur, *tu ne tuera point*, ne lui disoit-elle pas aussi, tu ne chasseras point l'orphelin du champ fertilisé par les sueurs de son père et de la chaumière qu'il avoit élevée de ses mains.

Je sais que cette origige sacrée du droit de propriété individuelle, fondé sur le droit naturel et antérieur à la formation de la société politique dont la propriété est la première base, a été misérablement méconnue, ou contéstée de mauvaise foi dans de faux systèmes, tantôt pour opprimer toute liberté, tantôt pour envahir toute propriété; je sais que des politiques irréfléchis, ou conduits par de criminelles intentions, ont prétendu que la propriété individuelle étoit une concession de la société politique, et le droit du propriétaire, l'ouvrage des loix, et que la société elle-même étoit le propriétaire originaire et universel.

Ce n'est pas ici le lieu de prouver, comme je puis le faire jusqu'à la démonstration, la fausseté de ces principes destructifs de tout ordre public, de tout progrès, de tout bonheur des sociétés politiques:

Digitized by Google

Je suppose que les objections qu'on emprunteroit de cette fausse doctrine, pour combattre les raisons que je viens d'opposer à Lecointre, ne peuvent arrêter des lecteurs instruits.

Lecointre ajoute, » je veux aussi que les » malheureuses victimes des assassinats » juridiques ne soient point livrées à la mi» sère. La République leur doit des indem» nités; elle doit même réhabiliter la mé» moire de leurs parens injustement con» damnés; mais elle ne peut jamais remettre » leurs héritiers en possession des biens, » dont la nation ordonna la vente par un » jugement solemnel. »

Je le dirai de mon chef, mais sans craindre d'en être désavoué : les malheureuses victimes des assassinats juridiques dédaigneront la bienfaisance et la générosité de Lecointre. Est-ce une grace qu'elles reclament? non certes : c'est une justice rigoureuse, et par cette raison évidente, la générosité de Lecointre, ni celle de la Convention elle-même, ni celle de la nation toute entière, quand elle pourroit émettre son vœu par un appel nominal, ne sauroient trouver place ici.

Que parle-t-on d'indemnité ? ou l'indemnité dédommageroit complettement de la perte, ou elle ne la couvriroit qu'en partie. Dans le premier cas, la République ne gagneroit rien à donner l'indemnité au lieu de restituer le bien : dans le second elle commettroit une injustice, et une nation, une société politique (quelle que soit la forme de son gouvernement) sciemment injuste, et voulant continuer de l'être, est une contradiction dans les termes, un composé d'élémens qui se combattent entre eux, un monstre.

Lecointre semble faire valoir beaucoup le soin qu'on prendra de réhabilirer la mémoire des pères, en laissant subsister la spoliation des enfans. Penseroit-il donc que cette mémoire est flétrie et que tant de victimes innocentes condamnées par des meurtriers et non des juges, par des bourreaux et non par des jurés, aient besoin de la vaine forme d'une réhabilitation, pour que leurs cendres reposent en paix, ou pour sauver leurs enfans d'une ignominie qui ne peut atteindre que le crime? eh ! ne voit-il pas leurs manes indignés rejettant de dessus leur tombe l'acte de cette prétendue justification ?

Digitized by Google

Mais quelle horrible contradiction que de réhabiliter la mémoire des pères, c'est-à-dire, de déclarer qu'il n'ont point été coupables du crime que la loi punit de la confiscation, et de laisser subsister cette même confiscation et ses suites cruelles pour les familles de ces hommes reconnus innocens. Si la réhabilitation est juste, la restitution est indispensable.

« La République ne peut jamais remettre » leurs héritiers en possession des biens » dont la nation ordonna la vente après un » jugement solemnel. »

Que veut dire, ne peut? On n'entend pas par là une impossibilité physique puisqu'il ne sagit que de rendre un décret en quatre lignes. On veut donc dire qu'elle ne le peut sans des inconvéniens trop grands; pour qu'elle fasse en cela tout ce qu'elle peut absolument; mais celui qui décide ainsi, supposant que la restitution est d'ailleurs prescrite par la justice, de sorte que sans les inconvéniens qu'elle entraîneroit elle devroit se faire, est dans l'obligation rigoureuse d'expliquer clairement l'espèce, la nature et les effets de ces inconvéniens; d'en prouver solidement la réalité; de les peser

Digitized by Google

avec exactitude; de les balancer avec ceux que j'ai fait connoître ci-dessus; avec beaucoup d'autres que je pourrois indiquer encore; avec l'horrible inconvénient de commettre une grande injustice nationale qui fait des milliers de victimes; avec celui de fonder un gouvernement sur l'assassinat et de donner cet affreux exemple à tout un peuple à qui on sera dans l'impuissance de faire entendre aucune vérité morale après avoir foulé aux pieds celles qu'on violeroit par une pareille loi. Lecointre n'a rempli aucune de ces obligations.

J'ai déjà combattu l'importance que met Lecointre, à la *solemnité* de jugemens *injustes*; mais ici j'observerai que le jugement qui a ordonné la vente des biens des condamnés, n'est pas celui dont la solemnité peut servir à l'argument de Lecointre. En effet, par le *jugement solemnel qui ordonna la vente des biens des condamnés*, on ne peut entendre que la loi générale qui a attaché la confiscation à toute condamnation, pour crime de contre-révolution; cette loi peut être appellée *solemnelle*, et s'il étoit question d'en discuter

Digitized by Google

la révocation ou le maintien, cette solemnité pourroit être une raison ou un prétexte pour la maintenir; mais il ne s'agit pas de la loi générale que je n'attaque point ici, ni même d'y apporter aucune exception; il s'agit au contraire de la faire observer, en empêchant qu'elle soit appliquée faussement, et qu'on l'étende à des cas qui, manifestement, n'y sont pas compris.

Or, la loi n'a ordonné la confiscation que dans la supposition d'une *juste* condamnation. Le mot *condamné* dans la bouche du législateur et dans les tables de la loi, signifie celui qui est condamné *justement*; car qui oseroit rédiger une loi de confiscation en ces termes : *les biens de celui qui sera condamné, même injustement, demeureront confisqués au profit de la nation.*

La solemnité dont Lecointre veut tirer avantage, ne peut donc lui servir à rien, puisqu'elle ne touche pas ceux qui ont été condamnés injustement.

Le raisonnement précédent me conduit à une réflexion affligeante pour ceux de nos législateurs qui, avec de bonnes in-

Digitized by Google

tentions, se sont laissé entraîner à révoquer le décret du 20.

Un article de la constitution, ou plutôt de toutes les législations, et que prescrivent impérieusement la justice et la raison, déclare que *nul ne peut être jugé et puni qu'en vertu d'une loi promulguée antérieurement au délit* : or, où est la loi de notre code, qui dépouille de leur patrimoine les enfans de l'homme condamné *injustement?* La seule d'après laquelle les réclamations de tant de familles malheureuses pourroient être repoussées, je viens de l'énoncer, dans les termes dans lesquels elle devoit être conçue pour autoriser la décision du 22, et en l'énonçant j'ai fait frémir mes lecteurs; tous ont senti l'impossibilité morale qu'une telle loi entrât dans aucun code. Les enfans des condamnés injustement ont donc été eux-mêmes *injustement* condamnés par le décret du 22, puisqu'ils l'ont été sans aucune loi antérieure.

Je ne taxe pas nos législateurs de s'être crus en droit de violer cet article de la constitution et de tous les codes. Je crois au contraire que le plus grand nombre

Digitized by Google

d'entre eux, a pensé qu'en rapportant le décret du 20, on ne feroit qu'exécuter la loi relative aux confiscations des biens des condamnés. Mais j'ai prouvé ci-dessus, que cette loi ne pouvoit frapper ceux qui ont été *injustement* condamnés; d'où résulte toujours que les enfans de ceux-ci ne sont pas dépouillés de leurs biens en vertu d'aucune loi antérieure, et que cette maxime sacrée de la constitution et des droits de l'homme a été violée envers eux.

Mais voici Lecointre lui-même, laissant percer quelques scrupules sur la justice de la révocation du décret du 20, au moment même où il la sollicite de la Convention nationale et cherchant ensuite à les calmer. Selon lui, la rigueur d'une semblable mesure *est peut-être un malheur attaché aux révolutions; mais les plus belles institutions n'ont elles pas leurs abus?*

Quand se lassera-t-on d'apporter et d'entendre ce lieu commun employé dans tous les temps à l'apologie du crime? Les fusilleurs et les noyeurs de Lyon et de Nantes, les hommes fous et féroces qui ont fait pendant si long-temps de la France une prison et un tombeau, les Robes-

pierre, les Carrier, etc., nous disoient aussi que leurs exécrables opérations étoient des malheurs attachés à la révolution, et des abus nécessaires. Qu'on me cite de toute l'histoire une destruction, un pillage, un massacre, un genre d'oppression que des tyrans n'aient pu justifier par ce même prétexte.

Pour avoir le droit d'appeller du nom de *malheur attaché à la révolution* une injustice qu'on reconnoit pour telle, il faudroit avoir prouvé qu'elle est nécessaire. Or, c'est ce que Lecointre n'a pas fait ainsi que je l'ai montré plus haut. Enfin, quel emploi de mots, que d'appeller *abus* la ruine entière de tant de familles par l'envahissement de leur patrimoine; ensuite de l'assassinat du chef? Ne voit-on pas que l'impropriété du langage est employée ici à couvrir l'immoralité du sens?

« Ne rétrogradons jamais », continue Lecointre, « quand un jugement est exé-» cuté, ce doit être sans retour. »

J'observe d'abord que cette maxime de ne jamais rétrograder, est ici dans la bouche d'un homme qui, au moment même et par sa motion actuelle, veut faire retirer le 22,

Digitized by Google

des décrets rendus le 20. Est-ce que ce ne seroit pas-là rétrograder ?

On voit aussi combien cette maxime est déraisonnable, proposée à une assemblée de sept cents et tant de personnes, pouvoir unique et suprême, sans contrôle, sans contradicteurs que ceux qui peuvent s'élever de son sein, et qui, emportée, comme il arrive souvent à une assemblée nombreuse dans des circonstances critiques et difficiles, à des partis qu'elle improuve dans des momens de réflexion et de tranquillité, ne pourroit jamais revenir sur ses pas. Et où en serions-nous si l'assemblée n'avoit pas rétrogradé pour punir Robespierre et ses complices, et la commune conspiratrice, à qui elle avoit confié des pouvoirs dont on a abusé si cruellement et si long-temps ?

Enfin, je représenterai à Lecointre, que des prétentions à l'immutabilité, et à l'invariabilité, ne conviennent à l'ignorance et à la foiblesse de l'homme en aucun temps, et moins encore dans des jours d'agitation et de trouble, au milieu d'une révolution.

Cette marche rétrograde de la Convention nationale en une infinité de circonstances,

Digitized by Google

et pour un très-grand nombre de décrets, est même trop connue, trop publique, trop avouée, trop conforme à la sagesse, pour que Lecointre ait droit de dire si fièrement, *ne rétrogradons jamais*, jactance qu'on peut rabattre d'un mot, en le renvoyant à toutes les mesures de ce genre qu'ont déjà prises la prudence et l'équité de nos législateurs.

Quant à ce que dit Lecointre, qu'un jugement exécuté, doit l'être sans retour; en parlant ainsi, il ne s'entend pas lui-même. Sûrement ce qui est fait, est fait; mais ce qui est dit, réglé, décrété, n'est pas, par cela même, fait et exécuté; et si, avant l'exécution, on reconnoît qu'on s'est trompé en le disant, en le réglant, en le décrétant, on peut, et il faut, ne pas l'exécuter.

La vente effective des biens des condamnés est ici l'exécution du décret de confiscation prononcé contre des hommes qu'on a supposés condamnés injustement. Or, il est public et notoire que la plus grande partie des biens des condamnés n'est pas encore vendue. Le jugement n'est donc pas encore exécuté, au moins pour toute cette portion

La maxime qu'un jugement exécuté doit être sans retour, n'empêchoit donc pas qu'on ne suspendît l'action des agens nationaux, selon les décrets du 20 que combat ici Lecointre.

Si l'on prétend que le décret de confiscation et de vente, au profit de la nation, se trouvant exécuté déjà pour quelques-uns des condamnés, soit justement, soit injustement, il faut qu'il ait son exécution pour tous; je demanderai sur quoi peut être fondée une si étrange décision? je dirai que si l'on peut regarder la vente des biens des condamnées *justement* comme l'exécution d'une loi, il est impossible de voir de même la vente des biens de l'homme condamné *injustement*, qui n'a été ordonnée par aucune loi.

J'ajouterai que parce que le décret, frappant tels et tels condamnés injustement, a malheureusement été exécuté, à la ruine des enfans, avant que l'innocence des pères fût reconnue, une législation juste ne peut pas se croire obligée de commettre encore la même injustice envers les enfans de ceux dont l'innocence se trouve reconnue avant l'exécution de la confiscation: en suppo-

Digitized by Google

sant même qu'elle ne voulût pas la réparer envers les premiers, ce que je suis bien éloigné de croire légitime.

En dernière instance; Lecointre a recours au grand moyen qu'on emploie, si souvent, à défaut de raisons, et qui est d'effrayer ceux qu'on veut déterminer. Si l'on ne prend pas le parti qu'il propose, *on donnera au gouvernement une secousse capable de le renverser*.

Depuis le commencement de la révolution, il n'y a pas une atteinte à la liberté, à la propriété, pas une injustice, pas une cruauté, dont les hommes sages aient craint les suites, et dont ils aient voulu détourner les agitateurs, qu'on n'ait défendues, par cette raison, qu'en revenant sur ses pas, en ne poursuivant point, sans relâche; les mesures de la plus grande rigueur, on feroit éprouver au gouvernement une secousse à laquelle il ne résisteroit pas; moyen terrible, en effet, de conduire les hommes à souffrir, et quelquefois à seconder les plus grands excès; parce qu'une crainte vague, dont on n'articule pas les motifs, est ce qui opère le

plus

plus fortement sur l'esprit des hommes incertains et foibles, qui sont nécessairement en grand nombre dans toute assemblée.

Si l'on disoit à ces augures sinistres, donnez-nous les raisons sur lesquelles vous fondez vos tristes présages, autrement nous n'y croirons pas ; on les embarrasseroit beaucoup, car la politique de la crainte est bien bornée dans ses vues, et le plus souvent ne peut pas et ne sait pas dire pourquoi elle craint ; et on se détermineroit à écouter et à suivre la voix, toujours plus sûre de la justice, qui est le premier intérêt de la société. Mais cette résolution est au-dessus des forces de la plupart des hommes qui sont si éloignés de demander des preuves à ceux qui les effrayent pour les conduire ; que c'est précisément parce qu'on ne leur en donne pas qu'ils s'effrayent davantage.

Quant aux hommes raisonnables, éclairés et fermes, ils ne craindront point une secousse dangereuse, en ramenant une nation dans les voies de la justice, convaincus qu'ils sont qu'une société politique, ne peut s'en écarter sans avoir tout à craindre, ou plutôt sans que l'injustice la conduise à sa perte.

Digitized by Google

La conclusion de Lecointre est bien différente, il termine son discours par cette sentence ; *La justice et l'humanité vous permettent seulement d'arracher à l'indigence les malheureux héritiers des condamnés.*

L'observation que j'ai faite plus haut sur l'omission de la circonstance si importante de l'*injustice* de la condamnation, et sur l'affectation de substituer toujours le mot d'*héritier* à celui d'*enfans*, trouve encore ici sa place ; mais il y a là une autre impropriété d'expression bien remarquable. La justice et l'humanité font certainement plus que *permettre* qu'on laisse du pain aux enfans de l'homme injustement condamné ; elles *l'ordonnent* au moins, même en supposant qu'elles n'ordonnent que cela.

Mais quoi de plus étrange que cette décision de Lecointre, que la justice et l'humanité n'ordonnent, ou plutôt, pour employer son expression, ne *permettent seulement que d'arracher à l'indigence* des enfans que toutes les loix appelloient à un héritage paternel, parce qu'ils ont

Digitized by Google

eu le malheur de voir égorger leur père d'après une injuste condamnation ? Le seul rapprochement de ces idées suffit pour exciter, dans l'ame de mes lecteurs, les mêmes sentimens que j'éprouve en écrivant ceci.

Certes, s'il étoit possible qu'on payât à des enfans le sang de leur père, une nation juste, après avoir laissé périr injustement par le glaive de ses propres loix un chef de famille, devroit non-seulement rendre à ses enfans leur patrimoine, mais l'accroître encore d'une indemnité pour l'injustice commise envers leur père, et les maux qu'ils en ont eux-mêmes soufferts ; mais si elle ne peut réparer tant de dommages, qui sont en effet irréparables, au moins ne doit-elle pas les aggraver encore. Aucune raison d'état, aucun besoin public ne lui en donne le droit et ne peut l'excuser de crime si elle se l'arroge.

Si les réflexions que je viens de rassembler ont quelque justesse ; si la morale et la politique que j'y établis sont celles qui parlent au cœur des gens de bien et à la raison des hommes instruits, ceux qui en jugeront ainsi s'étonneront sans doute de voir l'opi-

Digitized by Google

nion qu'on vient de combattre, adoptée par la Convention, sur les mêmes motifs dont on vient de prouver l'insuffisance et la foiblesse ; et en conséquence le décret qui suspendoit la vente des biens des condamnés et celui qui chargeoit les comités de gouvernement de faire un rapport sur les jugemens précédemment rendus, tous les deux révoqués.

Leur étonnement sera encore augmenté par un autre décret rendu à la suite du rapport des deux autres, et par lequel il est réglé que l'assemblée *n'entendra plus désormais aucune pétition tendante à faire réviser les jugemens de ce genre, exécutés pendant le cours de la révolution.*

Quoi ! la Convention ne permettroit plus qu'on lui demande de réparer une iniquité qu'elle reconnoît pour telle ? Elle ne sauroit douter que les jugemens rendus sous la tyrannie de Robespierre, par les tribunaux révolutionnaires, n'aient été en grande partie autant d'assassinats : elle l'a déclaré dans la poursuite de Robespierre et de ses complices ; la condamnation de ce méprisable scélérat, qui a fait peser sur la France entière la plus

Digitized by Google

avilissante des oppressions pour ceux qui l'ont soufferte, et celle de Dumas et de Coffinhal, dignes instrumens de ses fureurs, articulent les jugemens iniques du tribunal révolutionnaire comme leur crime principal; et aujourd'hui elle interdiroit aux malheureux enfans des victimes de ce tribunal de sang, tout recours à elle-même? Ah! si jamais le droit de pétition, consacré par les constitutions de tous les peuples libres a dû être respecté, c'est sans doute dans des enfans réclamant l'héritage de leur père, encore tous teints de son sang.

Mais je le dirai, et je croirai avoir démêlé un sentiment honnête, caché dans les profondeurs du cœur humain: le refus d'entendre désormais les pétitions de tant de familles malheureuses, est, de la part de la Convention, un hommage rendu à la justice de leur cause; effrayés des dangers prétendus dont on dit le crédit public menacé par la réintégration des enfans dans les biens de leurs pères condamnés injustement, nos Représentans éloignent d'eux le spectacle de ces victimes, qu'ils ne croient pas pouvoir dérober à leur sort,

Digitized by Google

pour s'épargner à eux-mêmes un sentiment trop douloureux. Ils détournent la tête en les frappant. Ils écartent la demande des infortunés, parce qu'ils sentent qu'elle est trop juste pour pouvoir être repoussée ; mais ce sentiment même de justice et d'humanité m'assure qu'ils ne soutiendront pas long-temps un tel refus.

Non : quoiqu'en dise Lecointre, l'assemblée ne s'est pas interdit tout retour à la justice ; elle peut rapporter ses décrets du 22, comme elle avoit rapporté ceux du 20, et comme elle en a rapporté tant d'autres depuis qu'elle nous a affranchis et qu'elle s'est affranchie de cette même tyrannie qui a fait les victimes pour lesquelles nous réclamons sa justice aujourd'hui.

A tous les motifs que je viens d'exposer pour l'y déterminer, s'en joint un bien puissant qui lui est, pour ainsi dire, personnel. Tant qu'elle a porté le joug de fer que lui avoit imposé Robespierre, les loix cruelles qu'on lui a arrachées et qui ont été dans les mains des scélérats autant d'instrumens de pillage et de meurtres, ont pu ne lui pas être imputées, on a pu

Digitized by Google

les regarder comme l'ouvrage des anciens comités de salut public et de sûreté générale, à qui elle avoit confié tous ses pouvoirs.

Mais si aujourd'hui qu'elle a ressaisi l'autorité qu'elle n'auroit jamais dû perdre, elle ne répare pas les injustices commises en son nom durant l'oppression qu'elle a soufferte; si elle laisse subsister des jugemens iniques et leurs suites cruelles qu'elle peut arrêter d'un mot, quelle sera son excuse?

A. M.

P. S. Je dois à la vérité de déclarer hautement que dans toute cette discussion, dirigée contre l'opinion du Représentant du peuple Lecointre, je n'ai pas eu un seul instant le projet de l'attaquer personnellement. J'ai combattu sa motion et non lui-même. Ceux qui savent lire et entendre ce qu'ils lisent, auront démêlé facilement que je n'ai écrit que d'après une conviction intime et un sentiment profond; disposition avec lesquelles on voit seulement les choses et non les hommes. Si je l'avois blessé ce seroit absolument contre mon intention; s'il s'est trompé dans la question dont il s'agit entre nous, je crois que ce n'est que l'erreur de son es-

Digitized by Google

prit que diverses circonstances me font regarder comme excusable. Il a montré en d'autres occasions des sentimens estimables et humains, et tout récemment encore il a mérité l'intérêt des honnêtes gens, des citoyens vertueux par le courage avec lequel il a dénoncé des hommes dont je ne prononce pas qu'ils sont coupables, puisqu'ils ne sont pas encore jugés, mais qu'on n a pu attaquer que d'après des intentions qui méritent d'être applaudies et encouragées.

Digitized by Google

OBSERVATIONS

SUR UN OUVRAGE ANONYME,

INTITULÉ:

REMARQUES

MORALES, PHILOSOPHIQUES ET GRAMMATICALES,

SUR

LE DICTIONNAIRE

DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE.

Digitized by Google

Cet ouvrage se trouve :

Chez { PETIT, Libraire, Palais du Tribunat, galeries de bois, n°. 257.
Mme. LAVERNETTE, Libraire, rue Saint-Honoré, n°. 354, près la place Vendôme.

Digitized by Google

OBSERVATIONS

SUR UN OUVRAGE ANONYME,

INTITULÉ:

REMARQUES

MORALES, PHILOSOPHIQUES ET GRAMMATICALES,

SUR

LE DICTIONNAIRE

DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE;

PAR A. *MORELLET, Membre de l'Institut National et de la Légion d'Honneur.*

A PARIS,

A l'Imprimerie de l'Institution des Sourds-Muets, sous la Direction d'Ange CLO, rue Saint-Jacques, n°. 256.

M. DCCC. VII.

Digitized by Google

Digitized by Google

AVERTISSEMENT.

Il paroît depuis quelques semaines un ouvrage intitulé : *Remarques morales, philosophiques et grammaticales, sur le Dictionnaire de l'Académie françoise*, où le travail de l'Académie est critiqué avec beaucoup de sévérité et de hauteur.

L'Académie françoise, occupée depuis son rétablissement au sein de l'Institut, de préparer une nouvelle édition du Dictionnaire de notre langue, ne peut qu'accueillir avec empressement tout ce qui l'aidera à perfectionner son travail; c'est ce qu'elle a fait constamment dès les premiers temps de son institution, et ce qu'elle continue de faire encore aujourd'hui.

Cette disposition a sans doute donné à l'auteur des *Remarques* nouvelles, la confiance qu'il seroit lu ; mais cette confiance ne lui a pas laissé croire qu'il fût nécessaire d'être poli pour être utile; il a donné ses instructions sous des formes un peu dures. La plupart de ses leçons sont accompagnées d'injures, comme on va en juger par la liste suivante que nous avons mise en ordre alphabétique, pour prévenir la confusion que peut causer l'abondance de la matière. Cette

Digitized by Google

liste pourra être utile aux critiques modernes qui voudroient s'en servir encore, ou qui disposés à en imaginer dans le même genre, voudroient éviter de répéter celles-là.

Voici de quels noms le censeur qualifie les fautes qu'il reprend dans le Dictionnaire de l'Académie :

« ARGOT, de joueurs et de joueuses.... des cavernes de voleurs.... des cabarets.... des mignons d'Henri III..... *Articles* hideux à lire, rédigés par la coiffeuse d'une académicienne, ou par la gouvernante d'un académicien....

» *Définitions* vicieuses, absurdes, ridicules.

» *Dictions* écrites avec une indifférence hideuse.

» *Expressions* fanfaronnes.... de petites filles..... de vivandières de basse cour.... qui n'ont pas seulement l'honneur d'être barbares éloignées de la politesse françoise, etc. dignes des demoiselles Gorgibus.... qu'on ne peut entendre que dans les antichambres.... et de la bouche d'une servante.

» *Ellipses* de balayeur d'appartement.

» *Equivoques* rebutantes.

» *Hyperboles* de couturière, de garçon tailleur, à qui la pratique oublie de donner son pour boire.

» *Jargon* de fruitière qui veut faire le bel esprit.

» *Langage* de femme-de-chambre... de blanchisseuse.... de prostituées.... insultant au caractère national.

» *Leçons* inintelligibles quoique grossières.

» *Métaphores* enfantines.... de basse cour.

» *Mots* dont arlequin savetier a pu se servir en parlant d'Isabelle et du beau Léandre.

» *Orthographes* fausses.

» *Phrases* qui ne conviennent que dans la bouche d'un manœuvre.

» *Phrases* d'escamoteur.... de porcher.... de barbier.... de la halle.... de la plus vile canaille.... d'un ton si léger qu'elles peuvent faire croire que l'empoisonnement est une peccadille.

» *Plaisanteries* de régiment.

» *Quolibets* odieux qui ne seroient pas supportables chez les Iroquois.

» *Solécismes* à la Turcaret.

» *Termes* copiés de la Cuisinière bourgeoise, dont les honnêtes gens ne se servent jamais,.... qui ne sont employés que par la canaille,.... contraires au bon usage, à l'honneur de la personne qui parle ainsi,.... dignes d'une marchande de laitue, qu'il faut laisser croupir dans les repaires des brigands et des filoux, etc. etc. »

Digitized by Google

Tel est dans tout le cours de son ouvrage le ton du censeur. Telle est à chaque page la forme de sa critique; en donnant des leçons à l'Académie il ne prend aucun soin de les adoucir.

Il faut sans doute aimer beaucoup l'instruction pour la recevoir présentée avec tant de dureté. L'enfant qu'on traite sans cesse de bête, de stupide, comment profitera-t-il de l'enseignement du plus habile des maîtres. En lisant cette collection d'injures grossières, on est tenté de jeter le livre, et on peut se croire dispensé d'y chercher à ce prix ce qu'il peut y avoir de raisonnable.

Mais nous avons résisté à cette tentation, d'après cette maxime, qu'il n'y a point de si mauvais livre où l'on ne puisse apprendre quelque chose; et nous avons en effet trouvé dans le gros volume du censeur, un assez grand nombre de critiques grammaticales qui méritent d'être pesées; quelques doutes raisonnables; quelques formes de rédaction et de diction à changer; des fautes d'impression; (que l'auteur ne présente jamais comme telles) à corriger; quelques définitions à éclaircir ou à compléter; quelques omissions à réparer, etc. Enfin son ouvrage nous a fait apercevoir quelques-unes

Digitized by Google

de ces fautes inévitables dans un grand travail.

Quas aut incuria fudit,
Aut humana parùm cavit natura.

Mettre à profit le petit nombre d'observations raisonnables qui peuvent se trouver dans les remarques nouvelles, sans faire aucune attention aux formes insultantes dont le censeur les a revêtues, aux injures grossières, dont il les a accompagnées, c'est à cela que se borne la relation que peut avoir l'Académie avec l'ouvrage du critique. Les injures ne peuvent atteindre l'Académie, et personne ne croira nécessaire de l'en défendre.

Mais outre qu'il est bon en général que justice se fasse et que l'ignorante présomption ne prenne pas le silence du dédain pour l'impuissance de lui répondre, l'intérêt de la raison et du goût et celui des lettres nous ont déterminés à rassembler, sur les décisions du critique, quelques réflexions qui convaincront, je pense, nos lecteurs que l'auteur des remarques philosophiques et grammaticales n'est ni bon grammairien, ni bon philosophe, que son savoir est mal digéré, son esprit faux et son goût très-mauvais; et nous avons espéré aussi faire connoître et signaler

Digitized by Google

par cet exemple, l'esprit qui anime aujourd'hui un parti d'hommes conjurés contre les lettres, et qui paroissent sérieusement occupés de décourager ceux qui les cultivent, de flétrir les noms de ceux qui ont obtenu quelque succès dans cette carrière, et d'étouffer les talens naissans de ceux qui se proposent d'y entrer.

Digitized by Google

OBSERVATIONS

SUR UN OUVRAGE ANONYME,

INTITULÉ:

REMARQUES

MORALES, PHILOSOPHIQUES ET GRAMMATICALES,

SUR

LE DICTIONNAIRE DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE.

ABATAGE. Le critique appelle mal à propos barbarisme un terme usité, dont le sens est connu par tous les propriétaires de bois, et dont ils ont besoin de se servir en traitant avec les marchands de bois.

ABATTEUR. Le critique prétend qu'on ne dit point d'un bucheron, *c'est un grand abatteur de bois;* et pourquoi non, s'il travaille vîte et

Digitized by Google

bien, s'il fait beaucoup de besogne en peu de temps? Il prétend que cette dénomination a son origine dans la chevalerie, et, qu'on disoit d'un chevalier accoutumé à vaincre : *c'est un grand abatteur de bois*. On n'a jamais rien lu de pareil dans les romans de chevalerie.

ABCÈS. s. m. *Apostème*. Le critique prétend que *c'est expliquer le connu par l'inconnu*. Mais outre que l'Académie a défini *l'apostème au mot apostème* ou *apostume*, elle le définit encore sous le mot abcès, *amas d'humeurs corrompues*, etc. Elle n'explique donc pas le connu par l'inconnu. Le critique ne comprend pas que les espèces de synonimes par lesquels un Vocabuliste explique le terme qu'il recueille ne sont pas la définition; mais qu'ils servent à conduire le lecteur par les idées voisines à celle qu'on veut lui donner. Le Vocabulaire della Crusca, le Diction. de Johnson, etc. ont tous suivi cette méthode.

ABDOMEN. Le critique avance que ce mot est étranger au bon langage françois, même en anatomie. *Abdomen* est dans tous nos Vocabulaires depuis plus de 60 ans. C'est originairement un terme d'anatomie; mais s'il est devenu assez commun pour entrer dans la Langue usuelle, pourquoi l'en exclure? et quant à ce point de fait l'autorité de l'Académie est plus forte pour l'attester que celle du critique qui le nie. Le cri-

Digitized by Google

tique ajoute que ce mot avoit chez les anciens une signification purement morale. On ne sait ce que cela veut dire.

Abêtir. Nous remarquerons le ton d'autorité avec lequel le critique assure qu'*abêtir* est un terme patois et non françois, et qu'il ne signifie pas *rendre stupide, rendre bête*, lorsqu'on peut se convaincre qu'il y a 150 ans qu'il est dans tous les Dictionnaires, dans les 5 éditions de celui de l'Académie, dans Furetière, Richelet, Lebrun, etc. Si le critique a connu toutes ces autorités, il est bien étrange qu'il y oppose la sienne; et s'il ne les a pas connues, son ignorance ne lui laisse aucune excuse.

Il n'est pas plus raisonnable en disant que *rabêtir* est un barbarisme : l'Académie le donnant comme un terme populaire dit un fait. Le barbarisme n'a lieu que lorsqu'on emploie un terme dont personne ne se sert.

Abolissement, selon le critique est encore un barbarisme. Il convient cependant qu'il a été employé dans l'école de Port-Royal, mais il avertit magistralement l'Académie, que *dans cette école, il y avoit du bon et du médiocre, vérité dont l'Académie ne s'est pas toujours souvenue.*

On peut bien ne pas se rendre à l'opinion d'un inconnu qui apprécie ainsi les écrivains de Port-Royal.

Digitized by Google

Mais sans justifier par leur autorité l'admission de ce terme, et en le supposant seulement employé déjà dans la conversation familière, ce qu'on ne sauroit contester; comme il est clair, doux à l'oreille et dans l'analogie de notre langue; comme un grand nombre de nos verbes en *ir* ont un substantif abstrait formé de la même manière; qu'*appesantir* a fait *appesantissement*; *bannir*, *bannissement*; *endurcir*, *endurcissement*; *éblouir*, *éblouissement*; etc., le terme dont il s'agit est manifestement de ceux qu'il faut s'empresser d'admettre.

C'est avec aussi peu de raison que le critique blâme l'Académie d'avoir donné pour exemple de l'emploi du mot *abolition*, cette phrase : *L'abolition des cérémonies de la loi*, parce que, dit-il, *cela ne peut s'entendre que des cérémonies judaïques, qui se pratiquant encore dans les quatre parties du monde, ne sont pas abolies.* Voilà la décision du critique, et voici les paroles de Bossuet : *J. C. mourant dit tout est consommé; à ce mot tout change dans le monde. La loi cesse, ses sacrifices sont abolis.* Hist. univ. Faudra-t-il blâmer Bossuet de n'avoir pas dit : *La loi judaïque cesse*, quoique par le nom de *loi* placé ainsi, tout le monde entende, sans explication, que c'est l'ancienne loi, la loi des Juifs? Et le condamnerons-nous aussi d'avoir dit que *les sacrifices sont abolis*, parce qu'il y a encore dans

Digitized by Google

les quatre parties du monde des Juifs qui mangent l'agneau pascal ?

Acabit. Le critique affirme que le mot Acabit est exclusivement affecté au porc et au porc vivant. Voilà l'érudition d'un conseiller du roi, langayeur de porc; mais elle est démentie par l'usage très-connu qu'on fait de ce terme, pour désigner généralement la bonne ou mauvaise qualité d'une étoffe, d'un fruit, et par l'emploi qu'en a fait J. B. Rousseau :

Ma plume baptise
De noms trop doux gens de tel acabit;
Ce sont trop bien marouffles que Dieu fit.
Ep. a Marot.

Acatalepsie. Le critique nous enseigne : 1°. que ce mot n'est pas françois. 2°. qu'il signifie la situation d'esprit du philosophe qui n'a pas encore compris la doctrine de son maître. 3°. que l'Académie le définit mal.

1°. Ce mot est nécessaire dans l'histoire de la philosophie. Tous nos écrivains modernes qui ont traité ce sujet, l'ont employé. 2°. Quant à la définition, on ne sait où le critique a pris celle qu'il prête à l'Académie. Selon la cinquième édition, et la dernière donnée par l'Académie : *l'acatalepsie étoit chez les anciens la doctrine de quelques philosophes qui n'admettoient aucune certitude dans les connoissances humaines.*

Digitized by Google

Or, c'est la définition que donnent tous les Lexicographes, je ne citerai que Gesner : *Acatalepsia vocatur ab academicis philosophis illa mentis nostræ imbecillitas qua comprehendi quidquam ab ea posse negant*, définition tirée de Cicéron, Acad. quest. lib. IV. On ne peut trop s'étonner de la hardiesse et du ton avantageux que prend l'ignorance.

ACHIT. Espèce de vigne qui croît dans l'île de Madagascar. Le critique prononce *qu'il ne falloit pas faire entrer dans le Dictionnaire le nom sauvage d'une plante qui a un nom françois lambruche ; qu'il n'y a pas deux espèces de lambruches, mais des milliers de sortes ;* enfin il reproche à l'Académie d'avoir *laissé le choix entre lambruche et lambrusque, le premier seul étant françois ; et parce qu'un Jésuite a vu des lambruches dans l'Amérique septentrionale, d'avoir occupé exclusivement le public des lambruches du Jésuite.*

Sur le premier point il a raison ; et l'Académie qui, dans sa cinquième édition a déjà retranché beaucoup de termes techniques et savans, admis dans son édition de 1762, et qui, dans son travail actuel pour une sixième édition, retranche également tous ceux qui ne sont pas entrés encore dans la Langue usuelle, a supprimé ce nom d'*Achit*.

Quant à la dénomination françoise de cette espèce de vigne, les naturalistes à qui seuls

appartient le droit de la nommer, l'appellent indifféremment *lambruche*, et *lambrusque*.

L'Académie ne commet point une faute en disant que la *lambruche* est une espèce de vigne sauvage. Espèce et sorte sont des mots assez synonimes pour pouvoir être employés indifféremment dans cette occasion. L'espèce en logique est ce qui est au-dessous du genre et comprend les individus. Quelques méthodistes ont distingué les sortes des espèces, de manière à comprendre les sortes sous l'espèce et les individus sous la sorte. Mais en supposant cette distinction établie, ce qui n'est pas dans le langage commun; on dit indifféremment : *quelle espèce ou quelle sorte de drap, avez-vous là ?* et ce seroit un pédantisme ridicule de dire qu'il y a des centaines de sortes de draps, mais qu'il n'y en a pas deux espèces.

Enfin dans aucune des éditions du Dictionnaire de l'Académie il n'est question *de lambruches vues par un Jésuite dans l'Amérique septentrionale*. C'est trop aussi de fonder des critiques misérables sur de fausses citations.

ACOUSMATE: *Bruit de voix ou d'instrumens qu'on s'imagine entendre dans l'air. Incantation, cérémonies absurdes des fourbes qui se donnent pour magiciens.*

Le critique prétend que ces deux termes acousmate et incantation sont essentiellement synonimes; et on ne conçoit pas cette prétendue

Digitized by Google

synonimie. Le terme grec ακουσμα signifie la chose, le bruit qu'on entend. L'incantation employée par de prétendus sorciers, peut avoir beaucoup de moyens divers et différens des bruits qu'on pourroit faire entendre à ceux sur lesquels on la pratique.

Après cette observation grammaticale le critique nous parle de Sainte Cecile *qui entendoit au-dedans d'elle-même des chants angéliques*, et passe de là, on ne sait comment, à dire agréablement que: *lorsque Sganarelle menace un paysan de lui donner la fièvre, il se vante d'un pouvoir auquel heureusement les académiciens ne croient pas; mais qu'ils ont un tort inexcusable, s'ils nient l'existence de la fièvre, ce qu'ils font implicitement par la manière dont est rédigé l'article sur l'incantation.*

L'Académie n'a parlé ni de Sganarelle ni de fièvre donnée par des magiciens. On ne sait sur quoi peut tomber une si froide plaisanterie, ni comment, d'après son article, l'Académie semble nier l'existence de la fièvre.

AFFORAGE. *Droit qui se paie à un seigneur pour la vente du vin, c'est-à-dire, pour avoir de lui la permission de vendre du vin.*

Le critique prétend que c'est définir en commis du fisc, et non pas en grammairien; observation bien déraisonnable, puisque, pour entendre le sens d'un mot technique on ne sau-

Digitized by Google

roit mieux faire que de s'adresser aux gens de l'art.

Le critique, qui n'est pas commis du fisc apparemment, et qui n'est pas pour cela meilleur grammairien, assure qu'il faut écrire *affoillage*, mot qui ne se trouve dans aucun Vocabulaire, et qui manque aux Dictionnaires de droit les plus autorisés; tandis que l'ortographe du Dictionnaire, en rappelant le mot *forum*, marché, confirme le sens qu'on lui donne.

AFFRE. *Grande peur, extrême frayeur. Il ne se dit qu'au pluriel.* Le critique prétend que *ce mot ne signifie ni peur ni frayeur*, mais *percussion.*

La définition de l'Académie peut être blâmée. Ce terme un peu vieilli, regretté par Voltaire, employé par Bossuet et par Duclos, signifie *les terreurs d'une mort prochaine, les horreurs de l'agonie*, et ne peut guères être défini qu'au pluriel; mais lorsqu'on lit dans Bossuet *les affres de la mort*, qui s'avisera d'entendre par là rien de semblable à une percussion, sans compter qu'*affreux*, qui tient à *affres*, en détermine assez le sens?

AIDOÏALOGIE. Le critique blâme fortement l'*inadvertance* de l'Académie, qui a laissé mettre cet article dans son Dictionnaire; et la vérité est, que ce terme ne se trouve point dans la dernière édition, mais seulement, et pour la

première fois, dans l'édition de 1762, dans laquelle se sont introduits beaucoup de mots techniques qui ne sont pas encore entrés dans la langue usuelle, et que les derniers éditeurs ont retranchés.

On verra dans la suite de ces observations, que l'auteur attaque sans cesse l'édition de 1762, sur des fautes réelles ou prétendues qui ont disparu de la dernière édition; et nous lui dirons à ce propos, que s'il veut se donner la peine, pour censurer l'Académie, de remonter jusqu'à la fin du dix-septième siècle, et à 1694, époque de la première édition, il trouvera une bien plus ample matière à ses observations.

AILE. *Ce qui sert aux oiseaux à voler, etc. se dit de diverses choses par analogie, les ailes d'un moulin.*

On appelle aile, une espèce de bière, etc.

La remarque de l'auteur sur cet article est qu'il n'y a aucune analogie entre les ailes d'un oiseau et la boisson nommée *bière*, et *qu'il falloit faire d'aile un chef d'article.*

D'après cette critique, qui ne croira que l'Académie a donné l'aile, espèce de bière, comme ayant quelque analogie avec l'aile des oiseaux?

Or, dans la cinquième ou dernière édition, l'article aile, boisson, est entièrement séparé de l'article précédent, et mis en petites capitales, comme

Digitized by Google

comme *chef d'article*, pour employer l'expression du critique.

Il est vrai que dans l'édition de 1762, il n'est pas indiqué par des lettres capitales, mais il est séparé par un alinea qui ne permet pas de regarder ce sens du mot aile, comme tenant en aucune manière aux acceptions précédentes.

ALDERMAN. Sur ce mot le critique combat encore l'édition de 1762, et trouve que l'article est fautif *contre la grammaire, contre la logique et contre la dialectique*. Nous ne le suivrons pas dans ces détails, et nous le prierons seulement d'instruire le public de toutes les erreurs de la définition suivante, qui est celle de l'Académie, cinquième édition : *Alderman, nom qu'on donne en Angleterre à certains officiers municipaux.*

BOUC. L'auteur des remarques reproche trois fautes à l'Académie en cet article-là.

La première d'avoir dit, que selon l'Ecriture, au jour du jugement, J. C. *sépareroit les agneaux d'avec les boucs*, pour dire, *qu'il séparera les bons d'avec les méchans*; il prétend *que ce texte est certainement mal cité, et vraisemblablement mal interprété, puisque les boucs sont les conducteurs des troupeaux.*

Le texte est de St. Mathieu, ch. 25, ✝. 32 : *congregabuntur ante filium hominis omnes*

Digitized by Google

gentes, et separabit eos ab invicem, sicut pastor segregat oves ab hœdis. Ce que le traducteur Legros rend ainsi : *Et toutes les nations étant assemblées devant lui, il séparera les uns d'avec les autres, comme un berger sépare les brebis d'avec les boucs.* Le censeur pourroit-il nous dire ce qu'il y a là de mal cité ou de mal interprété?

Que les boucs soient les conducteurs des troupeaux, ce n'est pas là une raison pour blâmer l'Académie d'avoir rappelé le sens figuré du mot boucs, employé dans l'Ecriture, en opposition aux brebis, pour signifier les méchans.

La seconde critique tombe sur ces paroles : *On appelle barbe de bouc, la barbe d'un homme, lorsqu'il n'en a que sous le menton.* L'auteur des remarques prononce que ce seroit une impertinence dans ceux qui parleroient ainsi, et qu'il y a une faute d'écolier dans la rédaction, le relatif *en* ne se rapportant grammaticalement à rien.

A cela nous répondrons que l'Académie ne peut pas se dispenser de recueillir dans son Dictionnaire, les impertinences à l'usage de ceux qui en disent et qui en veulent dire; qu'on les trouve dans les Dictionnaires de toutes les langues, et qu'*en* dans la phrase de l'Académie se rapporte très-grammaticalement au substantif précédent, *barbe*, comme dans vingt phrases de cette nature dont nous nous servons tous les jours.

Digitized by Google

Enfin, on critique l'exemple *une vraie barbe de bouc*, parce que, dit-on, une vraie barbe de bouc est la barbe d'un vrai bouc, et que *vrai* et *vraie* ne peuvent être donnés pour épithète à un substantif employé métaphoriquement, sans détruire la métaphore même. Il n'y a point là de métaphore, ou s'il y en a, elle n'est point détruite. L'épithète vraie tombe sur les deux substantifs suivans qu'on considère comme un seul objet, comme lorsqu'on dit : *voilà une vraie critique de pédant*, on se fait aussi bien entendre qu'en disant *une critique de vrai pédant*.

Se cabrer. Cet article est un de ceux dans lesquels le critique a donné à l'Académie le plus de sevères leçons.

Se cabrer, selon lui, *ne signifie pas se dresser sur les pieds de derrière. Un cheval qui se dresse sur ses pieds de derrière, ne se cabre pas ; il pointe, il fait une pointe, des pointes, ce sont les termes. Un cheval se cabre*, ajoute-t-il, *lorsqu'il écarte les jambes, se roidit et demeure immobile, soit pour pisser, soit pour désobéir*. Il prétend que se cabrer, en ce sens, est venu de ce qu'il y avoit anciennement dans les armées *des billots à trois pieds qu'on nommoit chèvres ou cabres, qu'on plaçoit au besoin sur les pointes escarpées des rocs où les chèvres aiment à grimper. Qu'on cabroit une bible, une gonnelle, un guerindon, etc. Que*

Digitized by Google

les soldats jouoient à la cabre. Que de là étoit venu le proverbe prendre la chèvre, et que toutes ces explications auroient dû entrer dans les discussions de l'Académie, pour y amener des définitions vraies et sûres qui n'auroient pas eu le défaut de contrarier le bon usage des pères, et d'altérer le bon langage des enfans.

Toute cette érudition qui n'est pas en très-bon françois, est, ce me semble, bien confuse, et je ne crois pas que mes lecteurs l'entendent mieux que moi. Mais ce qui est pis, c'est qu'elle dément l'usage universel et les autorités les plus graves dans la matière dont il s'agit.

Selon le Dictionnaire de Monet, imprimé en 1636 : *Se cabrer, c'est se dresser sur ses pieds de derrière, à guise de chèvre.*

Cotgrave expliquant le mot françois, le définit en anglois : *Se lever ou se tenir droit sur les pieds de derrière, comme une chèvre qui mange les jeunes branches d'un arbre.*

Richelet, Furetiere, Trévoux, et les cinq éditions du Dictionnaire de l'Académie s'accordent à donner le même sens au mot *se cabrer.*

Enfin, selon l'Encyclopédie, où l'art de l'équitation a été traité par M. Bourgelat, chef d'une école célèbre à Lyon, où se rendoient des écoliers de toutes les parties de l'Europe; selon l'Encyclopédie où l'on suit constamment la doctrine de nos meilleurs écuyers, tels que La-

Digitized by Google

guérinière, Dupaty, Thiroux, etc : *Se cabrer se dit des chevaux qui se levent et se dressent sur les pieds de derrière, disposés à se renverser quand on leur tire trop la bride, ou quand ils sont vicieux ou fougueux.*

Sur cet exposé, que dire de l'anonyme qui, sans autorité, sans preuves, vient nous enseigner que la définition du Dictionnaire *altère le bon usage des pères et le bon langage des enfans?* De quel nom appeler une semblable confiance?

Enfin, à propos du sens figuré de l'expression *se cabrer*, et sur un exemple donné par l'Académie : *Ne lui dites pas cela, vous le ferez cabrer*, il observe qu'on ne peut pas dire d'un supérieur qu'il se cabre sur un propos de son inférieur; et sa règle est fausse, d'après cet exemple tiré des mémoires de M. de la Châtre : *Le discours de la Princesse fut rempli de beaucoup d'attaques contre M. de Beaufort, auxquelles je repartis du mieux que je pus, sans la cabrer.*

CALENTURE. *Fièvre chaude, assez commune sur mer.* Le critique blâme d'abord cette définition, comme vague; et, il nous dit que la calenture *est une maladie d'esprit, laquelle attaque la plupart des personnes qui naviguent pour la première fois entre les tropiques, si elle n'est prévenue par le baptême de mer, etc.*

Ici les fautes sont accumulées. Les Dictionnaires de médecine définissent la *calenture* une fièvre ardente, qui attaque ceux qui font des

voyages de long cours dans des climats chauds, ou qui passent la ligne. Un de ses simptômes est, que ceux qui en sont attaqués voient la mer comme une prairie émaillée de fleurs et plantée d'arbres, et que si on ne les veille pas, ils s'élancent du vaisseau. On attaque le mal par des saignées abondantes et par des boissons rafraîchissantes.

Les Anglois et les Espagnols donnent à cette maladie le même nom, et la définissent aussi *une fièvre inflammatoire, accompagnée de délire;* mais elle n'est pas plus pour cela une maladie d'esprit qu'une fièvre maligne avec transport au cerveau.

On demande aussi où le critique a vu que le baptême de mer est un remède à ce mal.

Enfin je remarque que la définition d'une maladie dans le Dictionnaire de l'Académie ne demande pas plus de précision, et que la définition du critique est tout aussi vague, et de plus, fausse, comme on vient de le faire voir.

CANARD. Ici le critique se surpasse en sévérité et en érudition.

1°. Il trouve d'abord mauvais que l'Académie ait recueilli et expliqué l'expression *canard privé*, qui signifie un homme aposté pour en attirer, en attraper d'autres; et parce qu'elle est en usage pour signifier principalement des hommes qui font ce métier dans les prisons pour découvrir les coupables, il déclare que ce mot

est entièrement *de l'idiome des filoux, des voleurs et des assassins, et ne doit point trouver place dans le Dictionnaire des honnêtes gens.*

Je crois que les lecteurs ne partageront pas son scrupule. L'expression figurée *canard privé*, est très-bien faite d'après l'usage où l'on est, d'employer des canards privés pour attirer les canards sauvages dans des nasses, et les mettre ensuite dans l'impuissance de s'envoler.

2°. Il blâme l'Académie d'avoir défini *le chien canard*, un *chien dressé pour aller à l'eau chercher les canards qu'on a tirés*. Définition, dit-il, terminée par une équivoque.

Il n'y a rien là d'équivoque. *Tirés* signifie pour tout le monde, qu'on a tués ou blessés d'un coup de fusil, et qui sont tombés dans l'eau.

La troisième observation du censeur est, que le chien canard ne tire point son nom du volatile nommé canard, mais d'un antique substantif *canheo*, qui a donné à l'ancienne Langue de Rome le mot *canis*; sur quoi il conseille à l'Académie d'*avertir ses secrétaires inamovibles, de se tenir en garde contre les définitions qu'elle établit sur l'origine des termes, au lieu de les établir sur le bon usage.*

Nous répondrons, 1°. que l'Académie n'a point dit que le chien canard tirât son nom du volatile nommé canard; elle a dit, *que le chien appelé canard étoit un chien dressé pour aller à l'eau.*

Digitized by Google

2°. Si l'Académie eût dit que le chien canard étoit appelé ainsi, à raison même de l'usage qu'on en fait, parce qu'il va volontiers à l'eau et nage comme un canard, elle eût donné au nom une origine plus naturelle et plus vraisemblable que celle que lui assigne le critique.

3°. Nous ne voyons pas ce que le critique a pu trouver de plaisant dans l'inamovibilité des secrétaires.

4°. L'auteur paroît ignorer que ce ne sont pas les secrétaires de l'Académie qui font son Dictionnaire, que c'est l'Académie elle-même. Le censeur paroît être un homme de province.

5°. L'Académie ne définit pas les mots d'après leur étymologie. Jusqu'à l'édition à laquelle elle travaille à présent, elle n'a point donné les étymologies; et aujourd'hui même, elle ne recueille que les étymologies prochaines, et à peu près incontestables, et n'appuie ses définitions que sur l'usage dont elle n'est que le témoin. On voit par là combien la leçon que le censeur fait à l'Académie est déplacée.

Mais le bon est, que l'auteur qui donne à l'Académie cette instruction, tombe avec lui-même dans une contradiction bien prononcée, et dans le même article; car après avoir dit qu'il n'a pas pour objet dans ses remarques de *livrer des assauts étymologiques*, il déplore l'*imperfection à laquelle le Dictionnaire de l'Acadé-*

Digitized by Google

mie est condamné, faute d'un travail de quelques années qu'il est encore temps de proposer à la république des lettres.

On voit que, selon le critique, il manque essentiellement à l'Académie, pour faire son Dictionnaire, un homme, capable comme lui, de discussions étymologiques, par lesquelles on prouvera *que* canis *vient du celtique* canheo; *que* canardière *vient de can, qui signifie toute espèce d'engin, que nous avons remplacé par le substantif féminin,* houlette; *que* han, *et* ahan, *mots exprimant l'effort de ceux qui fendent du bois, etc. viennent* de chan et d'achan, *qui, dans le langage antique de nos aïeux, signifient, le premier,* houlette, *et le second,* araire, *etc.*

Je laisse mes lecteurs apprécier ce fatras d'érudition précaire, choquant toutes les opinions reçues; mais je fais remarquer seulement, que celui qui prodigue ainsi les conjectures étymologiques, pour en former des objections contre le Dictionnaire de l'Académie, ne pratique pas lui-même le précepte qu'il a établi de se tenir en garde contre les définitions qu'on établit sur l'origine des termes, au lieu de les établir sur le bon usage.

Castagnette. Ce mot nous fournit un nouvel exemple vraiment curieux de la légèreté dédaigneuse et des fautes grossières du censeur. L'Académie définit ce mot *instrument composé*

Digitized by Google

de deux petits morceaux de bois creusés, que l'on tient dans la main, et que l'on frappe l'un contre l'autre en cadence, en mettant les deux concavités l'une contre l'autre. Jouer des castagnettes. Danser avec des castagnettes.

Le censeur prétend d'abord qu'il faut écrire *cascagnette*, et qu'une inadvertance de Molière n'autorisoit pas l'Académie à changer l'orthographe.

2°. *Que le mot castagnette est longuement et mal défini par l'Académie.* 3°. *Qu'une cascagnette est une palette d'ardoise, de bois, ou d'autre matière dont on compose son instrument quand on veut jouer des cascagnettes ou de la cliquette.* 4°. *Que cliquette au singulier, et cascagnettes au pluriel, sont synonymes.*

Il est difficile d'assembler en si peu de paroles tant d'assertions fausses.

La danse aux castagnettes, et ce petit instrument nous sont venus des Espagnols.

Tous les voyageurs et tous les auteurs de descriptions de l'Espagne, parlent de la danse aux castagnettes, comme d'un usage ancien et général du pays. C'est de là qu'il nous est venu. C'est un fait connu et incontestable.

Nous avons dû sans doute prendre la définition de ceux de qui nous tenons la chose, ou plutôt nous avons dû nommer et définir l'instrument de la même manière que ceux qui nous l'ont transmis.

Digitized by Google

Or voici l'orthographe et la définition du nom de l'instrument, prises du grand Vocabulaire espagnol de l'Académie de Madrid, « *Castaneta*, (on sait que le caractère *ñ* représente notre *gn.*) petit instrument fait de bois de noyer ou de châtaignier, composé de deux moitiés creusées, qui, jointes ensemble, ont quelque ressemblance avec une châtaigne, qui sont unies par un cordon, et qui servent à accompagner quelques danses espagnoles ».

Or, cette seule définition nous montre sans la moindre incertitude, qu'il faut écrire *castagnettes* et non pas *cascagnettes*, ce que l'étymologie prouve invinciblement; que Molière, en écrivant *castagnettes*, n'est pas coupable d'inadvertance, et n'a pas mérité le reproche que le censeur lui adresse *de si haut*; que l'Académie françoise n'a péché, ni dans son orthographe en suivant Molière et l'orthographe espagnole, ni dans sa définition qui ne diffère que très-légèrement de celle du Vocabulaire espagnol; que si l'auteur a trouvé dans les monumens celtiques ou en basse Bretagne, quelque instrument appelé cliquette, propre à faire danser les filles, et fait d'une ou deux palettes d'ardoise, faute de mieux, ce n'est pas là une raison de nous interdire l'emploi du mot castagnette, qui est l'instrument dont on se sert de temps immémorial en Espagne, et celui-là même qu'on emploie aujourd'hui dans nos ballets, comme dans tous nos pays du midi; et en-

Digitized by Google

fin, que le mot castagnette n'est ni mal ni trop longuement défini par l'Académie, etc.

Je pourrois relever beaucoup d'autres étourderies et d'ignorances dans l'article du censeur, comme la niaiserie de sa définition, *une cascagnette est une palette d'ardoise dont on compose son instrument, quand on veut jouer des cascagnettes ou de la cliquette.*

Je pourrois ajouter que l'instrument appelé parmi nous *castagnette*, a été connu des anciens sous le nom d'une espèce de crotales, et que selon le Thesaurus de Robert Etienne, et Gesner, *Crotala dicuntur etiam sonoræ sphærulæ*, définition qui ne présente pas l'instrument dont il est question sous la forme de palette.

Enfin, que les castagnettes et leur définition se retrouvent dans le Dictionnaire della Crusca, et dans celui de la Langue portugaise, et dans toutes les éditions de l'Académie, y comprise celle qui a été commencée au milieu du dix-septième siècle. Est-ce assez d'autorités, et ne dois-je pas craindre qu'on ne me dise que je prends trop de peine, et que de pareilles critiques ne méritent pas des réponses si sérieuses?

CHARBON. En suivant toujours notre censeur, on va d'étonnemens en étonnemens. Il fait près de trois pages d'observations sur cet article, sans qu'il y en ait une seule de juste, qui soit en même temps de quelque importance; et

Digitized by Google

toutes sont énoncées d'un ton magistral, qui ne conviendroit pas même aux vérités les mieux prouvées, et aux leçons les plus utiles.

1°. Le censeur remarque que l'Académie définit bien le charbon de l'âtre, mais non pas le charbon que fabrique le charbonnier; et il est vrai que l'Académie définit d'abord le charbon de l'âtre, parce que c'est celui qui est le plus connu à ceux qui consultent le Dictionnaire; mais comme elle définit le charbon que fabrique le charbonnier, immédiatement après, on peut apprécier le reproche du critique.

2°. L'Académie ayant rappelé cette façon de parler de l'Ecriture, *amasser des charbons ardens sur la tête de son ennemi*, comme signifiant que celui qui fait du bien à son ennemi, le rend par là plus inexcusable, en laissant la vengeance à Dieu; le censeur prétend que c'est là traduire *ridiculement et piteusement* une phrase de la Bible, *que c'est s'arroger un privilége qui n'a jamais appartenu qu'aux soi-disant aumôniers de S. M. le roi de Prusse;* et il veut que la phrase, *Congeres carbones ignis super caput ejus*, signifie : *vous tiendrez un flambeau sur la tête de votre ennemi, vous dissiperez les ténèbres dont il enveloppe sa conduite.*

J'observerai que la traduction ou explication que blâme le censeur, se trouvant déjà dans l'édition de 1720, et ayant été par conséquent introduite dans le Dictionnaire, dès le

Digitized by Google

commencement du dix-huitième siècle, et avant la fin du règne de Louis XIV, les soi-disant aumôniers du roi de Prusse, et les libertés qu'ils ont quelquefois prises avec la Bible, n'ont rien à faire ici; qu'ainsi, le censeur perd l'avantage qu'il avoit cru pouvoir tirer de ce raprochement, contre l'Académie et contre ses secrétaires.

La traduction du passage de Saint-Paul, fournie par le censeur, est inadmissible : ανθρακας πυρος signifie exactement *carbones ignis*, des charbonsde feu, et non pas *un flambeau allumé*; et tous les traducteurs l'ont entendu ainsi.

Quant à l'explication ultérieure donnée par l'Académie, c'est la seule vraisemblable. Elle est amenée naturellement et nécessairement par le verset qui précède : *Ne vous vengez point. C'est à moi que la vengeance est réservée. C'est moi qui la ferai, dit le Seigneur.*

Lorsque, immédiatement après ces paroles, l'apôtre dit : *Si votre ennemi a faim et soif, donnez-lui à manger et à boire, et en faisant ainsi vous amasserez des charbons ardens sur sa tête ;* quoi de plus naturel que d'entendre, que s'il garde son inimitié lorsque vous lui rendez le bien pour le mal, il en sera plus coupable, et deviendra l'objet de la vengeance que Dieu s'est réservée ?

C'est une des explications que donnent les traducteurs de Mons, qui n'ont pas commenté la Bible à la manière des aumôniers du roi de

Digitized by Google

Prusse. Vous amasserez, disent-ils, des charbons de feu sur sa tête, c'est-à-dire, *la colère divine qu'il attirera sur lui.*

Mais, dit le censeur, *le Dictionnaire de l'Académie n'a point pour objet d'expliquer les passages difficiles des écrits religieux.* Cette leçon est bien peu raisonnable. Lorsque l'Académie explique la phrase dont il s'agit, ce n'est pas comme un passage difficile du nouveau Testament. Elle prendroit là une trop grande tâche : c'est comme phrase faite, employée dans la Langue usuelle, et quelquefois même détournée à des acceptions un peu profanes. Lorsque le prédicateur ou l'écrivain religieux l'emploient, ne faut-il pas que ses auditeurs et ses lecteurs l'entendent ? et si je dis que l'auteur des Remarques, en faisant tant de mauvaises critiques, a assemblé des charbons ardens sur sa tête, c'est-à-dire, s'est préparé quelques dégoûts, ne faut-il pas qu'il sache ce que j'entends par ces paroles ?

M. le censeur s'avise encore d'enseigner à l'Académie, que ce mot *l'Ecriture, tout court, est équivoque, lorsqu'il est employé par l'Académie*, et qu'il ne signifie l'*Ecriture sainte que dans la bouche d'un théologal, d'une mère abbesse, ou révérende prieure*, et il croit avoir été fort plaisant.

Je ne serois pas en peine de citer de très-bons écrivains qui, sans être prédicateurs ni catéchistes, se sont dispensés d'ajouter au mot *Ecriture*

Digitized by Google

l'épithète de *sainte*, et se sont très-bien fait entendre. Je remarquerai seulement que celui qui explique une façon de parler de l'Ecriture en disant, comme l'a fait l'Académie, ce qu'elle signifie, *en style de l'Ecriture*, ne laisse rien d'obscur et d'équivoque dans son discours, car il n'y a que l'Ecriture sainte, dont on puisse dire *le style de l'Ecriture*.

J'ajouterai que, quand on prétend donner des leçons de grammaire à l'Académie françoise, il faudroit être instruit de l'usage qui conduit et maîtrise la Langue; et l'usage établi permet de désigner *l'Ecriture sainte* par le mot seul *l'Ecriture*. L'on dit fort bien *l'Ecriture nous enseigne*, etc., et *selon l'Ecriture*, *la création du monde ne monte qu'à environ six mille ans*. Il en est arrivé à ce mot comme à celui de Bible, qu'on a appelé d'abord *Biblia sacra*, les livres sacrés, et qu'on a dit ensuite, par ellipse, les *Bibles*, et puis par corruption *la Bible*. On a de même dit d'abord *l'Ecriture sainte*, et ensuite *l'Ecriture*.

Je dirai plus encore. Si le censeur eût su seulement bien lire, il n'eût pas fait cette critique, car il auroit remarqué que *l'Ecriture* dans le Dictionnaire de l'Académie est écrit avec un *E* majuscule, et que par cela seul il signifie une Ecriture appelée ainsi emphatiquement, et qui ne peut être que *l'Ecriture* appelée *sainte*; car on n'écrit pas *l'Ecriture de ce commis est fort belle*, mais *l'écriture de ce commis*, etc.

Autre

Autre critique relative au mot charbon. On reprend l'Académie d'avoir dit d'un homme *qui a une fièvre lente, qu'il brûle comme un charbon*; et le censeur nous enseigne, *qu'on dit d'un homme qui a une fièvre lente, qu'il s'éteint comme une lampe sans huile, et non pas qu'il brûle comme un charbon*. J'avois été frappé, étonné même de la justesse de l'observation, lorsque j'ai voulu m'assurer que l'Académie avoit fait cette *horrible* faute; et j'ai trouvé que dans les deux dernières éditions, celle de 1762, et la cinquième, on lit *ardente* et non pas *lente*; et certes, *d'un homme qui a une fièvre ardente, etc.* on peut dire *qu'il brûle comme un charbon*; et j'ai admiré l'étourderie et la précipitation du critique, en supposant qu'il n'a pas altéré sciemment le texte de l'Académie.

Le censeur blâme ensuite la définition du charbon fabriqué par l'ouvrier qu'on appelle *charbonnier*, que l'Académie définit *tronçons de jeune bois brûlé à demi, et qu'on éteint pour le rallumer quand on en aura besoin*; mais le critique ne dit point ce qu'il y trouve de défectueux; il remarque seulement que l'Académie *croit, comme les ouvrières de Paris, que le charbon qu'on achète chez la fruitière se fait comme la braise du boulanger, et que le secrétaire perpétuel de l'Académie devoit prendre le temps de consulter au moins une servante bourguignone*. Il faut avouer que les

ouvrières, la fruitière, le boulanger, la servante, tout cela est d'un ton et d'un goût peu familier à l'Académie, en même temps que la petitesse des détails ne conduit pas à une définition du charbon meilleure que celle du Dictionnaire.

Mais pour satisfaire le critique, nous avons consulté l'Encyclopédie, et nous y avons trouvé que *le charbon de bois est un corps résultant de la combustion du bois, ménagée de manière que ses progrès ne se sont pas étendus jusqu'à la destruction du bois une fois allumé*; définition qui rentre à peu près dans celle de l'Académie.

Peut-être, est-ce avec quelque raison que le censeur blâme l'Académie, d'avoir recueilli quelques expressions techniques, relatives au même sujet, comme *passer du bois en charbon; charbon de bâteau; charbon de somme; d'avoir omis de dire qu'il y a aussi du charbon de terre*. Ces fautes seront corrigées, et ces omissions réparées; mais les lecteurs conviendront qu'elles ne sont pas si graves que celles auxquelles le critique se laisse aller lui-même, et qu'elles n'autorisoient pas le ton qu'il a pris.

Charbon est aussi une espèce de gros froncle, qui le plus souvent est pestilentiel. Il se dit particulièrement de la tumeur qui paroît à ceux qui sont frappés de la peste. Académ.

La première remarque de l'auteur porte sur l'orthographe. *Froncle*, dit-il, *n'est pas le mot*,

Digitized by Google

ni furoncle que l'Académie a mis ailleurs. Il faut dire et écrire feroncle.

Nous allons voir que cette décision si leste et si magistrale suppose une grande ignorance dans la matière dont il s'agit.

Tous les écrivains françois, de médecine, appellent cette tumeur *furoncle*, ou par contraction *froncle*, et c'est sans doute à eux qu'il appartient de faire le langage de leur art.

FURUNCULUS se trouve dans Pline; et Dupinet l'a rendu par *froncle*. Cornelius Celsus, lib. 5. a un chapitre entier de *furunculo*. Ce mot oublié par Gesner, a été recueilli dans le Lexicon de Facciolati, qui l'explique par *ladroncello*, ce qui indique son origine de *fur*, et son orthographe.

Maintenant n'est-il pas évident que si le critique se fût donné cette petite et facile érudition, il ne lui seroit jamais venu en pensée de prononcer : *furoncle n'est pas le mot, il faut dire et écrire feroncle.*

Quel nom donner à une décision pareille, choquant l'usage, contrariant l'origine latine et connue, destituée de toute preuve, et rendue avec une telle assurance? Est-il si difficile de ne parler que de ce qu'on sait, et au moins de n'affirmer que de ce dont on est sûr?

Voici maintenant les critiques nombreuses que l'auteur fait du corps de l'article.

Le Dictionnaire de l'Académie n'est pas

Digitized by Google

écrit pour les temps de peste. Un Dictionnaire est écrit pour tous les temps.

Tous les charbons ne sont pas pestilentiels. L'Académie dit seulement que le charbon *est souvent pestilentiel.*

Tous les pestiférés n'ont pas un charbon. L'Académie ne dit pas que tous les pestiférés aient le charbon.

Toutes les personues qui ont un charbon pestilentiel n'ont pas la peste. L'Académie ne dit pas le contraire. Et selon l'Encyclopédie, art. *Anthrax*, par M. Chambon, *le charbon pestilentiel est un des symptômes les plus ordinaires de la peste.*

Il y a une maladie des bœufs qu'on nomme le charbon: à la bonne heure.

L'auteur termine sa leçon par cette règle qu'il prescrit à l'Académie: Le Dictionnaire de l'Académie françoise doit ne présenter au public aucune définition, aucune explication, aucun exemple qu'on puisse raisonnablement interpréter d'une façon contraire à quelque vérité que ce soit.

Une définition, une explication qu'on peut raisonnablement interpréter d'une façon contraire à une vérité, sont des définitions vicieuses et de fausses explications; et c'est un pédantisme bien niais que celui qui nous enseigne que les définitions doivent être exactes et les explications justes.

Quant aux exemples, si je démêle l'intention

Digitized by Google

de l'auteur son précepte est relatif au passage de Saint-Paul, rapporté ci-dessus, à l'occasion duquel il nous a dit aussi que l'Académie n'a point pour objet d'expliquer les passages difficiles des écrits religieux. Mais cette règle encore est fort inutile. Lorsque l'Académie donne un exemple, une locution de l'Ecriture, une phrase de Bossuet, une maxime de la Rochefoucaut, elle ne prend pas une phrase équivoque; mais si c'est une phrase qui ait besoin de quelque explication, pourquoi l'Académie ne l'expliqueroit-elle pas? Qui l'expliquera mieux qu'elle?

CHAUD, CHAUDE. Le censeur s'est ici fort étendu, et ses remarques sur cet article prouvent qu'il n'a point d'idée juste de ce que c'est qu'un Dictionnaire de la Langue françoise, tel que doit et peut le faire l'Académie.

L'Académie expliquant cette manière de parler établie au lansquenet, *avoir la main chaude*, le censeur dit, que *cet article inintelligible semble dicté par un pilier de tripot.*

Mais le lansquenet étant comme le faraon, le biribi, le krebs, etc. un jeu pratiqué dans le monde, et entre des gens qu'on appelle de bonne compagnie, il faut bien que le Dictionnaire explique les mots qu'on y emploie, comme il explique *va tout, je fais mon reste*, etc.

Selon l'Académie, l'expression *on le lui rendra tout chaud*, signifie proverbialement et figurément, *qu'on se vengera de quelqu'un*; sur

Digitized by Google

cela le censeur prononce magistralement *faute contre la morale, il n'y a rien de proverbial à se venger de quelqu'un.* Mais la morale n'a rien à faire là. En blâmant la vengeance on peut toujours expliquer les expressions de celui qui veut se venger. On explique les mots sans approuver la chose. Enfin la phrase proverbiale n'est pas se venger de quelqu'un, *c'est le rendre tout chaud.*

Le censeur trouve aussi dans cet article une faute contre la logique, parce que, dit-il, les paroles qu'on profère ne marquent pas toujours une chose qu'on fera, quoiqu'elles puissent marquer l'intention de celui qui veut la faire.

Ce n'est-là qu'une misérable chicane. Quand j'ai dit à propos d'un mauvais procédé que quelqu'un a eu pour moi : *je le lui rendrai tout chaud*, si on me demande : *qu'entendez-vous par-là ?* je puis répondre, *j'entends que je m'en vengerai.* Il seroit ridicule de me dire votre phrase péche contre la logique, car *elle ne marque pas historiquement* que votre vengeance aura lieu, vous ne pouvez exprimer que votre intention. Eh bien ! dirai-je, *ma phrase exprime aussi mon intention*, et personne ne peut s'y tromper.

Le censeur blâme l'exemple, *on lui rendra chaud comme braise*, comme blessant la grammaire, en employant un verbe actif *rendre* sans régime ; c'est-à-dire, que pour régulariser la phrase il faudroit dire, je *le* lui rendrai chaud

Digitized by Google

comme braise; mais il ne voit pas que notre Langue souffre beaucoup d'ellipses de ce genre dans la conversation et le discours familier. Au reste, cette faute, s'il y a faute, n'est que de l'édition de 1762. Elle est corrigée dans la dernière édition.

Autres critiques. Selon l'Académie, *on dit d'un homme qui a un peu trop bu et que le vin a rendu gai, qu'il est chaud de vin.* Ces deux expressions *un peu trop*, et *que le vin a rendu gai*, sont selon le critique, *inexcusables dans un livre dialectique, ne sont recevables que dans un cabaret, et ne sont qu'un quolibet de taverne.*

Je répons que le Dictionnaire doit recueillir les expressions qui s'emploient à la taverne, lorsquelles s'emploient aussi dans le monde; et quel puriste se refusera à dire : *Il y a eu une querelle entre ces deux hommes, ils avoient un peu trop bu, ils étoient chauds de vin?*

COAGULATION. Le critique attaque ici l'édition de 1762, dans laquelle on lit en exemple: *Le lait ne lui est pas bon, il s'en fait une coagulation dans son estomac;* sur quoi il dit, c'est là un mauvais raisonnement dont la premisse sous entendue est fausse.

Il paroît, en effet, que la théorie de la digestion, mieux connue de nos jours, ne permet pas de penser que, lorsque le lait ne se digère pas bien, c'est qu'il se coagule dans l'estomac;

mais cette erreur, et l'exemple cité, ayant disparu de l'édition subséquente, la critique qu'on en fait est parfaitement inutile, et laisse voir quelque mauvaise foi, puisqu'on ne peut pas reprocher à l'Académie, à qui on s'adresse aujourd'hui, une erreur des académiciens qui travailloient au Dictionnaire en 1740, époque où l'on a commencé de s'occuper de l'édition de 1762. Autrement, comme on l'a observé ci-dessus, le critique pourroit remonter jusqu'à la première édition de 1694.

Quant aux deux mots *caillement* et *figement*, dont le critique dit spirituellement qu'*ils n'ont pas même l'honneur d'être barbares, car personne ne s'en sert*, en cela il montre son ignorance, car il y a beaucoup d'arts dans la pratique desquels ces mots s'emploient.

On lit dans le Dictionnaire de Trévoux, *que les médecins pensent que la graisse se fait par le figement des parties les plus subtiles du sang;* et en supposant que cette explication soit mauvaise, elle prouve toujours que le mot *figement* est employé par les médecins. On dit assurément aussi le *figement du suif, des graisses;* et il y a beaucoup de circonstances où des gens instruits ne se font point de difficulté d'employer ce mot dans la conversation et dans la Langue usuelle. Quelle autorité a donc le critique pour en interdire l'usage? En général on ne doit pas se rendre difficile sur l'admission des substantifs abstraits qui se forment aisé-

Digitized by Google

ment de leur verbe. Nous avons *figer*, verbe, et son participe ou adjectif *figé*, *gée*. Pourquoi ne diroit-on pas *figement?* Pourquoi ne sauroit-on pas gré à ceux qui l'ont employé les premiers, comme on a fait *changement* de *changer*, *allongement* d'*allonger*, *déménagement* de *déménager?*

COÏON. *Poltron, lâche, qui a le cœur bas, l'ame servile, et capable de souffrir lâchement des indignités;* et en exemples, *un grand coïon. Il est si coïon que*........ il est du style familier.

A l'occasion de ce terme, le censeur commet beaucoup de fautes grossières en montrant la même assurance.

L'Académie, dit le censeur, *n'auroit dû faire mention de ce mot que pour avertir qu'il est un diminutif de coi. On ne parle ainsi que parmi la canaille, et le mot* coïon *n'a ni comparatif ni superlatif. On ne dit grand coïon que lorsqu'on veut faire allusion à la nature de celui à qui l'injure est adressée.*

Si l'Académie eût dit que *coïon* vient de *coi*, elle eût dit une sottise. Ce mot vient évidemment du *coglione* des Italiens, qui vient de *coglia*, dont il est l'augmentatif.

En second lieu, il n'est pas vrai que ce mot et ses derivés ne soient en quelque usage que parmi la canaille.

Tout homme qui a vécu en Italie, sait qu'ils

reviennent assez fréquemment dans le discours familier. On connoît le propos du cardinal d'Est à l'Arioste, *dove diavolo messer Lodovico avete pigliate tante coglionerie.*

J'en joindrai un autre exemple que me fournit l'abbé de Longuerue, dans l'ana qui porte son nom. Le pape Urbain VIII, qui se mêloit de faire des almanachs, et de prédire les variations du temps, éveilla un jour, au milieu de la nuit, un de ses vieux serviteurs, couché près de lui, pour savoir quel temps il faisoit : le camérier, pour s'en débarrasser plus vite, dit qu'il faisoit beau, sur quoi le pape dit *ló sapevamo*, voulant faire entendre qu'il l'avoit prévu. *Lo sapevi*, reprend le camérier, et il ouvre les rideaux du lit et la fenêtre, et fait entendre au pape qu'il pleuvoit à verse, en ajoutant *vedi coglione? vedi coglione?* L'abbé de Longuerue ajoute, que le pape se divertissoit à conter le trait à ses familiers.

On me dira sans doute, c'est en italien que vous citez des exemples de l'emploi de ce mot; mais je répondrai que des Italiens, après avoir perdu, par l'usage, une partie de sa signification trop libre, il est arrivé en France avec les Médicis et avec Mazarin, et malgré son origine grossière on se le permet encore quelquefois en bonne compagnie, en gaieté et entre hommes; cela suffit sans doute pour excuser l'Académie de l'avoir fait entrer dans son Vocabulaire.

Digitized by Google

Enfin, l'étendue que le censeur a donné à ses remarques sur le mot coïon et coïonner, devoit épargner à l'Académie, au moins de la part de l'auteur, le reproche d'avoir rappelé un langage qui n'est que celui de la canaille, puisqu'il emploie lui-même deux pages de son livre à commenter longuement, et à répéter dix fois le mot et le verbe dont l'Académie n'a donné que de courtes définitions.

Sa dernière critique n'est pas mieux fondée. Le mot emprunté de l'italien a passé chez nous avec ses formes et ses acceptions, et en italien, il est susceptible de plus et de moins, et reçoit des épithètes.

On trouve dans la Cicceide, ouvrage dont Bayle a fait mention, et qui est dans les cabinets des curieux,

Don Ciccio è più coglione che mai.

Je lui citerai encore un sonnet de la Cicceide, où le poëte, après avoir invité ses lecteurs à aller à Constantinople voir *le grand seigneur*, à Moscow le *grand duc* de Moscovie, à Malte le *grand maître*, en Tartarie le *grand kan*, finit par ces deux vers :

Itene a lucca ove ha D. Ciccio il nido
E colà troverete il gran coglione.

CONFIDENTIAIRE. CUSTODINOS. Le critique rapproche ces deux mots dont le sens est le même, et qui désignent celui qui garde un

Digitized by Google

bénéfice pour le rendre à un autre en certains temps, ou qui n'en a que le titre, et lui en laisse les fruits.

Sur cet exposé, la remarque du censeur mérite d'être rapportée toute entière, parce qu'elle peut servir à faire juger, et ses intentions, et ses prétentions.

Custodi nos Domine. Gardez-nous Seigneur, « est, dit-il, une prière chrétienne et de toutes » les religions. Qu'un secrétaire de l'Académie » ait essayé d'en faire une expression burlesque, et que l'Académie ait favorisé cet essai, » on auroit peine à se le persuader, surtout en » réfléchissant au grand nombre d'ecclésiastiques qui ont siégé dans son enceinte, si l'article qu'on a sous les yeux n'en étoit pas une » preuve évidente. Je ne parlerai pas du mot » confidentiaire, barbarisme, qui n'a pas seulement l'honneur d'être tiré de la basse latinité ».

1°. Si le nom de *Custodi nos*, donné à celui qui garde un bénéfice pour un autre contre les lois ecclésiastiques, étoit une expression burlesque, ce ne seroit pas à l'Académie qu'on pourroit s'en prendre, c'est aux ecclésiastiques eux-mêmes qui ont établi cette dénomination, comme le chanoine Vervile a dit qu'*alterutrum* signifie *prêtre*, parce que S. Jacques dit *confitemini alterutrum*; et comme les abbés de cour disoient chez nous en poursuivant les bénéfices, *qui episcopatum desiderat, bonum opus*

desiderat, allusions à l'Ecriture, pour la plupart imaginées par les ecclésiastiques et les moines.

2°. Parce qu'il y a des ecclésiastiques dans l'Académie, pourquoi n'y auroit-on pas parlé des confidentiaires dans les termes que les ecclésiastiques eux-mêmes emploient?

3°. Le burlesque ici ne pourroit être répréhensible qu'autant que *Custodi nos* seroit vraiment, comme le prétend le censeur, une prière chrétienne; mais pour la trouver telle, l'auteur a été obligé de l'altérer, en y ajoutant *Domine, gardez-nous, protégez-nous Seigneur.* Or, jamais ecclésiastique, confidentiaire ou simoniaque, n'a dit d'un autre qu'il étoit son *Custodi nos Domine*, parce que cela n'auroit pas eu de sens; mais il a pu très-bien dire, et ils ont dit souvent : *Mon neveu est encore trop jeune pour être susceptible de bénéfice, je vais vous faire donner ce prieuré, et vous serez son Custodi nos.* Il y a bien là ce que le droit canonique appelle confidence; mais il n'y a point de profanation d'une prière chrétienne, ni rien d'aussi burlesque que le ton dogmatique du censeur.

4°. Quant au mot *confidentiaire* traité de barbarisme, l'ignorance du censeur est grande. *Confidentiaire* se trouve dans les cinq éditions du Dictionnaire de l'Académie, à commencer par celle de 1694. Il est dans Trévoux, dans Furetière, dans Richelet. Enfin, j'ouvre les lois ecclésiastiques de d'Héricourt, et je lis : « On

ture de l'homme nous soit inconnue par beaucoup de côtés.

Quant au danger que le censeur craint de voir réveiller la querelle des réalistes et des nominaux, si l'on admet la définition de l'Académie, il faut qu'il ne sache pas bien en quoi consistoit cette querelle.

Les habiles gens de Port-Royal qui ont dit dans leur logique : *Définir, c'est expliquer la nature d'une chose par ses attributs essentiels, dont ceux qui lui sont communs avec d'autres êtres, s'appellent genre, et ceux qui lui sont propres, différence*, n'ont jamais eu entr'eux les querelles des réalistes et des nominaux, et on ne peut imputer leur définition à l'édit indiscret de Louis XI.

Enfin, cet écrivain qui ne connoît pas les ouvrages élémentaires sur la matière qu'il traite ici, nous enseigne que *la différence* employée pour le pluriel *les différences*, est une expression d'argot qui ne seroit point admissible sur les bancs et en présence des professseurs.

Il suffit de lui répondre que Locke et Buffier, et tous les auteurs de logique françoise, ainsi que les écrivains de Port-Royal, ont employé le mot de différence au singulier en parlant de la définition, et que le langage de ces gens-là n'est pas de l'argot.

ENRAGER. v. n. *Etre saisi de la rage : si on ne donne pas à boire à ces chiens, ils enrageront.*

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

prononcé à l'italienne *gregarious*, il a été facile de faire *grigou*.

« GUET-APENS. s. m. Embûche dressée » pour assassiner quelqu'un, ou pour lui faire » quelque grand outrage. *Ce n'est point une » rencontre ni un duel, c'est un guet-apens.* » Il vient de l'ancienne façon de parler, guet » appensé, guet prémédité ».

Voici les observations du censeur. *Une rencontre, dans l'exemple, est un solécisme; il faut dire un rencontre, parce qu'il est employé dans le sens de combat singulier.*

Je répons que *rencontre* ne signifie pas là un combat singulier, mais le *hasard* qui peut rapprocher deux individus et les faire se rencontrer, hasard qui n'a pas lieu lorsque l'un des deux attend et guette l'autre. Il n'est donc nullement là question de combat. Il faut donc dire *une rencontre*, (sauf à examiner si l'on dit *un rencontre*, lorsqu'il y a combat). Je sais bien qu'on trouve dans nos anciens écrivains, et dans nos poëtes marotiques, *en ce rencontre nous perdîmes beaucoup de gens; et en ce rencontre, pour, dans cette occasion.* Mais il faudroit observer qu'il vieillit.

La seconde critique du censeur tombe sur l'origine que l'Académie donne au mot guet-apens. « Il prétend qu'*on n'a jamais dit appensé;* qu'*appensé est un ancien adjectif qui ne signifioit point prémédité, et qu'il n'a ja-*

Digitized by Google

mais pu servir d'adjectif à guet, qui ne signifioit point l'action de guetter, mais des gens apostés pour guetter ».

Toutes ces assertions sont gratuites et fausses.

On trouve dans Nicôt, *appens, faire un meurtre de guet-appens ou appensé, et de propos délibéré*, meditata ratione cædem perpetrare.

Dans Monet, *appens, appensé, délibéré pour pensé*, animo deliberatum, destinatum. *Crime de guet-appens, de guet-appensé.*

Appenser, dit Ménage, *se trouve souvent dans les chroniques de France, pour délibérer;* et il cite Paquier, dans ses Recherches, liv. VIII. A ces autorités je pourrois en ajouter dix autres.

Les Italiens disent *appensato*, pour *præcogitatus*, prémédité.

Il est donc faux qu'*appensé* ne se soit jamais dit, et qu'il n'ait jamais signifié prémédité.

Il est faux aussi que *guet* n'ait pas signifié autrefois l'action de guetter, mais seulement les gens postés pour guetter. Il y a plus de deux siècles qu'on dit en françois *faire le guet*, c'est-à-dire, *faire la garde.*

On ne peut trop s'étonner de la hardiesse avec laquelle le critique prononce des jugemens qui décèlent en lui tant d'ignorance.

Digitized by Google

Hic et Hoc. Les articles *hic* et *hoc* fournissent au censeur une occasion de déployer sa bizarre érudition.

L'Académie a dit, *hic*, *subst. m.* (h s'aspire) *se dit en parlant du nœud, de la principale difficulté d'une affaire, voilà le hic.*

Le censeur voit là trois fautes :

Il prétend d'abord, que la phrase est sans nominatif, ni exprimé, ni sous-entendu ; et on lui répond, le nominatif exprimé est *hic*, que la parenthèse n'empêche pas d'être le nominatif de la phrase, *hic* se dit, etc.

Il trouve ensuite que ce n'est là qu'*une indication vague du sens figuré d'un de nos plus antiques termes, et non pas une définition.*

Il me semble cependant que celui qui dit, le *hic* est la principale difficulté d'une affaire, se fait bien entendre, et donne une définition. Quant à l'antiquité du terme *hic* dans la Langue françoise, comme il est bien notoirement latin, nous ne comprenons pas à quelle époque antérieure, et surtout à quelle source gauloise le censeur prétend le rapporter.

Enfin, le censeur blâme le secrétaire perpétuel de n'avoir pas fait sur la phrase, *voilà le hic, les recherches convenables qui lui auroient appris, que sous la première et la seconde race, hic avoit une signification littérale que la rédaction contrarie sans motif.*

Comme le critique ne nous apprend point qu'elle est cette signification littérale de *hic*,

sous la première race, nous n'en pouvons rien dire, son assertion n'ayant pour ses lecteurs aucun sens. Cependant, en attendant qu'il nous instruise, nous lui dirons que cette phrase commune, *voilà le hic*, a une signification et une origine bien simple, que lui seul pourra contester, et la voici :

Les lecteurs d'une pièce manuscrite ou imprimée dans les temps voisins de l'invention de l'imprimerie, mettoient souvent à côté des endroits remarquables le monosyllabe *hic*, abrégé de *hic advertendum*, *hic sistendum*, arrêtez-vous ici, ici faites attention ; et cet usage étant devenu familier, a amené fort naturellement la façon de parler proverbiale, *c'est là le hic*, c'est là la principale difficulté de l'affaire, l'argument le plus fort de la cause.

Le critique n'est pas plus heureux sur l'article *hoc*. L'Académie a dit que l'expression *cela vous est hoc*, venoit du jeu appelé le *hoc*, dans lequel en jouant une carte qui l'emporte sur les autres, le joueur dit *hoc*. *Cet article*, dit le censeur, *semble rédigé par une joueuse de hoc, et non par l'Académie françoise*. Cette étymologie est empruntée du savant Ménage, qui ne consultoit guères les joueuses pour son travail.

Il ajoute que le substantif françois *hoc* n'est pas moins indépendant des cartes à jouer, que ne l'étoit autrefois le participe *pic*, dont le sy-

Digitized by Google

nonyme *blessé* est indiqué dans sa remarque sur l'article *capot*.

N'est-ce pas un spectacle risible que celui d'un prétendu savant, qui s'annonce comme le grand réformateur du Dictionnaire de la Langue françoise, écrivant de ce style et avec cette obscurité?

Quant à l'origine de cette façon de parler, *cela m'est hoc*, il y en a une plus naturelle et plus anciennement apportée que celle de Ménage; elle est fondée sur le fait bien connu de la distinction des deux parties de la France, l'une en deçà, l'autre au-delà de la Loire, en la Langue d'oïl et la Langue d'hoc, c'est-à-dire, en deux pays, dans l'un desquels on disoit oil ou oui, pour exprimer le consentement; tandis que dans l'autre on disoit *hoc*. De là il a été assez naturel de dire *cela vous est hoc*, pour je vous accorde ce que vous me demandez, tenez-vous-en sûr, j'y consens, je dis hoc. A la vérité, il n'y a point là d'antique substantif françois qui ait rien de commun avec pic, repic et capot; mais cette érudition n'est pas ici fort nécessaire, et en ces matières:

> Faute de servir un tel plat
> Rarement un festin demeure.

MÉDITER *une méchante action, en commettre une bonne*, « sont, dit le critique, deux solé» cismes, autre part que dans une bande de vo» leurs ».

Digitized by Google

De ces deux parties de la phrase soulignée, la première seule est du Dictionnaire. Si la seconde est un solécisme, c'est de mauvaise foi qu'on la prête à l'Académie.

Quant à la première, il est impossible à tout autre qu'au censeur d'y voir un solécisme, ni dans une bande de voleurs ni autre part. Nos meilleurs écrivains disent sans cesse, *méditer une bonne, une méchante action. Méditer les vérités éternelles.* On ne sait absolument ce qu'a voulu dire le critique.

MIRMIDON. On appelle familièrement mirmidons, de jeunes gens de peu de considération et de petite taille, etc.

Les remarques du censeur sont d'abord que « l'explication de ce mot eût moins embarrassé » l'Académicien qui l'a rédigé, si ce dissertateur » en eût conservé l'orthographe qui est *mire-mi-* » *donc*, signifiant *regarde-moi donc*. Il nous en- » seigne ensuite qu'il y a une sorte d'œillet qui » porte ce nom, et enfin il reproche à l'Académie *d'avoir oublié mirliflore qui vaut bien ses mirmidons, et qui signifie guetteur de fillettes.*

L'étymologie indiquée est absolument dans le genre de Brunet, avec cette différence que Brunet se rit de lui-même et ne prétend pas faire croire à son parterre les extravagances qu'il leur débite; au lieu que c'est très-sérieusement que l'auteur des remarques nous instruit que mirmidon est une corruption de mire-mi-

Digitized by Google

donc, et mirliflore de mire-les-fleurs, ce qui signifie *guetteur de fillettes*. La littérature n'est-elle pas bien malheureuse d'être en butte et en proie à des dissertateurs de ce goût et de cette force ?

Les écoliers qui dans leurs classes sont allés jusqu'au septième livre des métamorphoses d'Ovide, savent que l'île d'Egine ayant perdu par la peste tous ses habitans, victimes de la colère de Junon, Œacus leur roi, conjure Jupiter son père, de lui rendre son peuple ou de le priver lui-même de la vie, et que Jupiter, touché des prières de son fils, change en hommes une multitude innombrable de fourmis qui faisoit sa demeure aux pieds d'un chêne immense ; qu'Œacus leur partage les terres que la peste avoit laissées sans cultivateurs et sans maître, et qu'on les appelle *myrmidons*, par allusion aux fourmis auxquelles ils doivent leur origine, et dont le nom est μυρμηξ, ce que le poëte exprime avec sa grâce ordinaire, en faisant dire à Œacus :

> *Vota Jovi solvo, populisque recentibus urbem*
> *Partior, et vacuos priscis cultoribus agros :*
> *Myrmidonasque voco nec origine nomina fraudo :*
> *Corpora vidisti.*

Le *nec origine nomina fraudo* est expliqué par Tarnabe, *Myrmidonas à formicis voco.*

Je renvoie mes lecteurs et le censeur lui-même à cette belle description de la peste, dans laquelle Ovide paroît avoir imité Homère, com-

Digitized by Google

me avoient fait avant lui Thucydide, Lucrèce et Virgile, et comme ont fait depuis Sénèque, Lucain, Stace, Silius Italicus. Je les invite aussi à lire la bonne traduction qu'en a faite M. de Saint-Ange, dont l'ouvrage mérite une place distinguée parmi les productions de notre littérature.

En se rappelant cette fable conservée dans Hésiode, dans Appollodore, dans Natalis Comes et tous les mythographes, n'y voit-on pas sans incertitude la véritable étymologie du mot myrmidons, appliqué à des hommes de petite stature, et en général à des hommes, figurément petits, en quelque genre que ce soit? N'est-il pas naturel de supposer que des hommes devenus tels, de fourmis qu'ils étoient auparavant, tiennent quelque chose de leur origine? et cette acception peut avoir été facilement imaginée par quelque savant, à qui Ovide et les autres mythologues étoient connus.

Le *corpora vidisti* d'Ovide, qui n'a pas été bien expliqué par les commentateurs, semble conduire à cette idée. Je le traduirois : vous voyez leur petite taille. La traduction de M. de Saint-Ange éloigne à la vérité cette explication.

Vous avez vu ce peuple, et sa mâle stature. Mais *corpora vidisti*, n'a point ce sens-là. L'éloge que fait Œacus de l'économie et de la vie laborieuse de ces gens, semble plutôt un correctif à l'hémistiche antérieur, *corpora vidisti;* c'est comme s'il disoit : ces hommes sont de petite stature, mais ils sont vigoureux et préparés aux

Digitized by Google

travaux de la guerre, par l'habitude de la vie frugale et laborieuse qu'ils tiennent de leur origine.

J'ai oublié de dire que le critique, dans cette phrase, *on appelle mirmidons de jeunes gens*, blâme le *de* comme solécisme, et qu'il faut dire *des jeunes gens*. Nous croyons que dans le style familier qui permet l'emploi du mot mirmidon, on peut employer en ce cas l'article indéfini *de* aussi bien que *des*. Si on demandoit *qui est-ce que vous traitez de mirmidons*, on répondroit fort bien : *Ce sont de jeunes gens dont le plus âgé n'a pas vingt ans, et qui viennent nous faire des remontrances.*

Mouchoir et Mouchure. Sur ces deux articles le censeur se laisse aller à son mauvais ton et à son mauvais goût, d'une manière si révoltante, que nous avons quelque scrupule en mettant ses paroles sous les yeux de nos lecteurs; mais d'un autre côté nous ne pouvons nous abstenir de montrer par cet exemple à quel critique l'Académie a affaire.

« Le rédacteur, dit-il, a ignoré une autre » signification du mot *mouchoir* qui signifie ce » meuble d'un instant, au sujet duquel Rabelais » s'égaya dans un de ses chapitres; ainsi que » celle du mot *mouchure*, pour désigner ce qu'un » académicien cache dans sa poche, et qu'un ma- » nœuvre jette à terre, et dont on peut avoir » besoin de parler à la blanchisseuse ou même » à un médecin ».

Digitized by Google

Ces témoignages ne permettent pas, comme on voit, de croire que c'est depuis Ménage, et pour établir leur étymologie, que les *compilateurs, les poëtes, les apothicaires ont fait venir la mode* de faire la moutarde avec le moust.

C'est tout aussi peu raisonnablement que le critique prononce *qu'on ne broie pas la moutarde, si ce n'est par oisiveté : qu'on la pile ou la tamise, puis on la délaie dans de l'eau, du vin, ou autre liqueur.*

L'Académie ayant observé avec raison qu'on appelle aussi moutarde la graine de sénevé dont on fait la moutarde proprement dite, a bien pu dire qu'on la broie, car, quand on la fait à Dijon, par exemple, en la mêlant avec du moust, certainement on la broie; et puis le critique qui convient qu'on pile la moutarde, voudroit-il bien nous dire la différence qu'il faut mettre entre la broyer et la piler?

Enfin, pour combler l'extravagance dans ses savantes recherches, le critique nous apprend que le substantif *moutarde* étoit anciennement *montarde*, sans nous en donner d'autre garant que son affirmation, et qu'il a été fait du verbe *monter*, comme *musard* de *muser*, et *gueusard* de *gueuser*.

J'ai peine à croire que toute cette érudition du censeur soit plus instructive que celle du savant ouvrage que Pantagruel trouve dans la bibliothèque de Saint-Victor, *de Moustarda post prandium servienda libri quatuordecim.*

Digitized by Google

PAGNE. *Morceau de toile de coton dont les nègres et les Indiens, qui vont nuds, s'enveloppent le corps depuis la ceinture jusqu'aux genoux.*

Ne diroit-on pas, demande le critique, à lire cet article, que nous sommes allés prendre le substantif *pagne* chez les Asiatiques et les Africains. Cependant *pagne* est de toute antiquité, un terme gaulois, racine du mot compagnon.

Que pagne soit un terme gaulois de toute antiquité, qu'il ait signifié tout ce que le censeur voudra, qu'il ait fait le mot compagnon, tout cela est parfaitement étranger au Dictionnaire de l'Académie; elle n'a pour objet que de recueillir et d'expliquer les mots de la Langue usuelle, actuelle. Or, aujourd'hui, et en France, on n'emploie le mot de pagne que pour signifier le morceau de toile de coton, dont les nègres se couvrent le corps de la ceinture aux genoux.

Ce terme se trouve dans toutes les relations des voyageurs françois, qui ont décrit les pays où cette sorte de vêtement est en usage, à dater du commencement du dernier siècle.

Dans la relation de l'Afrique occidentale de Labat, publiée en 1728, on lit : *pagne est un nom générique qui signifie un morceau de toile dont on se sert pour faire des vêtemens.*

Desmarchais, dans son voyage de Guinée, emploie de même le mot de pagne, et le définit de la même manière. Il n'est pas dans les premières éditions du Dictionnaire; mais devenu plus fré-

Digitized by Google

quent à la suite de la multiplication des relations de cette espèce, il a été inséré dans l'édition de 1740.

Ce mot, au reste, est tout simplement le mot *pano* de la Langue des Portugais, porté aux côtés d'Afrique qu'ils ont découvertes et conquises, qui signifie chez eux, comme en espagnol, un tissu de lin, de chanvre, et de quelque matière que ce soit; mais qui, à la côte d'Afrique, ne désigne que la toile de coton qui se fabrique et se teint par les naturels du pays. Il n'est pas besoin d'observer que le mot espagnol et portugais vient du latin *pannus*.

Cela posé, peut-on s'étonner assez de l'observation magistrale du censeur, contrariant des faits constans?

Quant aux autres traits de son érudition, on le prie d'indiquer dans quel ancien auteur françois, il a trouvé le mot pagne en un sens d'où ait pu dériver le mot compagnon, car il n'est ni dans Fauchet, ni dans Borel, ni dans le Dictionnaire celtique de Bullet, ni dans le Glossaire françois de Ducange.

On sait, au reste, que tous les étymologistes font venir bien naturellement le mot compagnon, du latin du moyen âge, *companagium, compagium*, dans lesquels entre l'idée de pain mangé en commun. On croit que le censeur résoudra mal ces petites difficultés.

Je crois pouvoir terminer ici mes observations. Elles sont déjà trop étendues pour n'avoir

pas lassé la patience du lecteur qui aura daigné les parcourir toutes; et elles sont en assez grand nombre pour les convaincre de la légèreté, du faux esprit, du mauvais ton et du mauvais goût de l'écrivain qui a fait cette critique du Dictionnaire de l'Académie. Que s'il leur restoit quelque doute sur ce point, je leur dirois encore, que je n'ai pas relevé la dixième partie des erreurs de l'ouvrage que j'ai pris la peine d'examiner.

FIN.

Digitized by Google

Digitized by Google

DISCOURS

PRONONCÉS DANS LA SÉANCE PUBLIQUE

TENUE A L'INSTITUT

Par la Classe de la Langue et de la Littérature françoises,

LE MARDI 24 NOVEMBRE 1807,

POUR LA RÉCEPTION

DE

MM. LAUJON, RAYNOUARD, PICARD.

PRIX, 36 sous.

A PARIS,

Chez DEMONVILLE, IMPRIMEUR-LIBRAIRE, rue Christine, n°. 2.

Digitized by Google

Digitized by Google

INSTITUT.

SÉANCE DU 24 NOVEMBRE 1807.

M. LAUJON ayant été élu à la place vacante par la mort de M. PORTALIS, a prononcé le Discours suivant :

MESSIEURS,

Mon ardeur à solliciter vos suffrages vous a prouvé que l'âge n'éteint pas en nous le désir de la gloire.

C'est dans cette gloire, que l'homme de lettres entrevoit le prix le plus flatteur, le plus éclatant de ses veilles ; c'est cette gloire, qui, dès votre institution, Messieurs, devenue le plus bel apanage de votre illustre compagnie, la rendit dépositaire de tous les genres de poésie et d'éloquence ;

C'est cette gloire, enfin, qui, dans le cœur d'un octogénaire, étouffant le sentiment intérieur de sa foiblesse, et ne cessant d'éblouir ses yeux par l'éclat qu'elle se plaît à répandre sur l'importance de vos travaux, le flatta de l'espoir d'être un jour admis à les partager.

Digitized by Google

S'il est plus d'un cœur qu'elle abuse, en est-il un qu'elle ne séduise? Un vieillard est aisément crédule, et principalement sur ce qui le flatte; on excuse plus facilement en lui les désirs indiscrets; le temps lui rend plus chers les momens qu'il achève de lui compter; il y avoit urgence.

J'osai donc me permettre mon dernier acte de témérité; oui, Messieurs, j'osai vous annoncer, en tremblant, le but ambitieux auquel j'aspirois. Quelle fut ma surprise et ma joie, de me voir accueilli par nombre des suffrages! Je touchois presque au moment d'atteindre à ce but si désiré; l'Indulgence avoit parlé pour moi; le Talent la fit taire, et prévalut.

M. Dureau-Delamalle... (Pardon de réveiller, en le nommant, vos regrets de sa perte!) l'élégant traducteur de Tacite, l'homme célèbre qui nous fit le mieux connoître les beautés de cet illustre historien, me fut préféré; je m'y devois attendre; mais, ce dont j'étois loin de me flatter, il me laissa la douce consolation d'avoir soutenu la concurrence.

Cette heureuse rivalité, qui m'avoit fait voir de si près le bonheur, m'en avoit mieux fait sentir le prix; en relevant mon espoir et mon courage, elle servoit d'aliment à votre bienveillance, justifioit mes démarches, et m'offroit un

titre que, dans la dernière lice qui s'est ouverte, je pouvois seul présenter à mes nombreux compétiteurs : si des succès plus brillans signaloient leur carrière, vous n'avez considéré dans la mienne, que l'avantage de les avoir précédés.

C'est à cette double considération, Messieurs, que j'étois redevable de vos premières faveurs ; mais quoiqu'elles eussent revivifié mes foibles talens, quoiqu'elles les eussent même ennoblis à mes yeux, ces premières faveurs, dis-je, ne m'avoient encore servi que d'encouragement ; les dernières, en m'élevant à la place glorieuse que j'ambitionnois, ne me laissent rien à désirer.

Jugez, Messieurs, combien je vous dois de reconnoissance ! Mais qu'il est aisé de la sentir, et difficile de l'exprimer ! Plus mon cœur en est rempli, moins il suppose à mon esprit l'art et la force de lui servir d'interprète, lui qui, suivant son essor sans guide, avoit toujours connu le besoin de trouver des modèles dans la société des vrais arbitres du goût ; et vous savez, Messieurs, que je suis à peine admis à la communication de tant de lumières.

Présenté par vous, M. le Président, dont la plume exercée donne à tous les objets qu'elle trace les couleurs qui leur appartiennent ; dont le style, tantôt simple, tantôt élevé, conserve toujours autant de pureté que d'harmonie ; l'employez-vous aux *Études de la Nature* ?

Digitized by Google

varié comme Elle, il fait mieux ressortir la diversité des tableaux qu'elle présente; peintre heureux de la *Simplicité*, de la *Candeur* et de la *Modestie*, vous n'eûtes besoin que de consulter votre cœur pour trouver vos modèles: ah! Monsieur, combien il m'eût été doux d'anticiper sur la jouissance que vous m'annoncez, et d'obtenir de vous, par mon attachement et ma déférence, des leçons d'un art familier à vos confrères et que vous contribuez à perpétuer dans vos assemblées, de cet art si précieux d'exprimer avec élégance et délicatesse les sentimens qui peuvent plus aisément pénétrer jusqu'à l'ame!

Faut-il encore, Messieurs, que, dénué de vos conseils salutaires, de vos leçons habituelles, appelé par un usage que m'eût prescrit mon cœur lui-même; faut-il, dis-je, que, pour mon début dans le genre oratoire, j'aie à célébrer la mémoire d'un confrère aussi respectable et non moins illustré par l'utilité de ses talens, que par la splendeur des dignités qui en furent la récompense! C'est vous désigner le digne Objet de vos regrets, mon illustre prédécesseur, M. Portalis, dont l'éloquence touchante produisit, avec tant d'art et d'intérêt l'éloge des talens héréditaires, attachés au beau nom de Seguier, qu'elle fit reconnoître tout-à-la-fois, dans le panégyriste, le collègue sensible et l'heureux imi-

Digitized by Google

tateur de son modèle, M. Portalis, à qui j'ai l'honneur de succéder.

Quelle succession imposante, Messieurs! Elle eût été pour moi d'un prix sans égal, si, m'abandonnant la place qu'il remplissoit parmi vous, il m'eût transmis les talens que vous honoriez en lui!.... Hélas! pour me procurer la jouissance de ce legs honorable, il ne m'a laissé que la charge, très-décourageante, de célébrer dignement les rares qualités qui lui donnèrent tant de droits à l'estime générale.

Si je pouvois du moins me permettre le secours de ces fictions poétiques dont j'use peut-être un peu trop familièrement, j'oserois vous rappeler que les Muses se prêtent des secours mutuels; que Celle de l'éloquence ne dédaigne pas d'assortir à la guirlande de lauriers réservée aux grands talens, les myrthes et les roses qu'elle emprunte de sa sœur, et que, dans leurs divins concerts, après la trompette éclatante de Clio, l'on entend, avec quelque plaisir, le luth harmonieux de Polymnie, et même la flûte pastorale d'Euterpe..... Mais écartons les fables! la vérité brille d'Elle-même, et n'a besoin ici que d'être annoncée par le zèle; il est de tout âge, Messieurs. Il servit en pareille occasion plus d'un de mes prédécesseurs; me serviroit-il moins favorablement!.... Vous en allez juger.

M. Portalis, loin de prévoir les différentes

Digitized by Google

carrières qu'il auroit à parcourir, fut assez heureux pour se choisir, dès sa jeunesse, l'état où sembloient l'appeler ses dispositions naturelles.

Ambitieux de science, doué d'un caractère vif, d'une ame sensible et compâtissante, d'une ardeur immodérée pour le travail, il y joignoit, (et c'étoit peut-être son plus heureux appanage), l'esprit de conciliation, vrai présent céleste, nécessaire aux orateurs, fait pour éteindre les divisions, les haines, et pour allier le talent à la vertu. C'est de ce genre d'esprit, Messieurs, que je crois devoir me borner à vous faire appercevoir l'importance et les ressources, dans les emplois éminens, qui tour-à-tour contribuèrent à la haute réputation acquise aux vertus comme aux talens de M. Portalis.

Ce fut au sortir de ses études qu'il se livra tout entier à la connoissance la plus approfondie des lois.

Bientôt il se les rendit familières; bientôt, après avoir avec avidité pénétré dans leur labyrinthe obscur et tortueux, dont il devoit un jour concourir à rendre les sentiers moins épineux et plus sûrs, remarquable par la sagacité de son discernement, il annonça ses talens au parlement de Provence. Dès son début, il y marqua sa place dans les premiers rangs des jurisconsultes; ses talens l'y retinrent jusqu'au mo-

Digitized by Google

ment où les états de sa province le choisirent pour défenseur de leurs priviléges.

Mais quelque brillans que fussent de pareils succès, de plus éclatans encore l'attendoient à la tribune législative.

Ce fut là que, fier du titre de Représentant de la Nation, il fit de cette tribune, tant de fois avilie par le mensonge et l'artifice, celle de la justice et de la vérité.

Ce fut là que, surveillant et soutien des grands intérêts qui lui étoient confiés, il développa cette facilité prodigieuse d'élocution, cette éloquence persuasive, cet esprit de conciliation, si nécessaire, sur-tout alors, pour opérer un rapprochement desiré entre tant d'orateurs divisés d'opinions, et dont une apparence de zèle couvroit souvent l'égoïsme intérieur qui les éloignoit de l'unique but de leurs assemblées.

L'espoir de les ramener faisoit oublier sans cesse à M. Portalis, qu'à des yeux aveuglés par la jalousie, l'éminence des talens étoit un motif de proscription; il ne tarda pas à l'éprouver: victime de ses projets nobles et désintéressés, réduit à fuir, il se crut trop heureux de dérober à des ennemis jaloux le lieu de sa retraite, d'y vouer à l'oubli des talens si justement reconnus... Mais, pénétré moi-même de tout l'intérêt que semble vous inspirer la Vertu courageuse, aux prises avec l'infortune, je dois me hâter de passer

Digitized by Google

aux événemens à l'aide desquels, les talens divers de M. Portalis, de jour en jour plus utiles au bonheur public, s'annoncèrent avec tout leur éclat. J'arrive donc aux momens où les faveurs d'un ciel serein, en écartant les orages, nous offrirent dans les traits d'un jeune guerrier, un ange tutélaire, bienfaisant et consolateur.

Doué d'un caractère ferme et juste, d'un esprit réfléchi, de la plus grande aptitude aux sciences les plus abstraites, il avoit prévenu, par ses progrès, la maturité de l'âge : avec un extérieur simple et modeste, il joignoit à l'imagination la plus féconde et la plus vive, le génie le plus vaste et le plus profond; son goût le plus constant étoit l'amour de la gloire; son plaisir le plus attrayant étoit de chercher, dans les fastes de la Grèce et de Rome, l'art d'atteindre aux succès éclatans qui transmirent jusqu'à nous les noms fameux des grands hommes conquérans, politiques ou législateurs.

Nourrissant en lui le germe de tous les talens divers qui les illustrèrent, il sembloit pressentir que, pour s'immortaliser, de son vivant, il n'auroit pas besoin, comme Alexandre, de recourir à la foi des oracles.

Le conquérant de l'Asie étoit loin de croire qu'on pût un jour surpasser l'étendue et la rapidité de ses conquêtes : tant on a raison de dire,

Digitized by Google

qu'il est des traits de toute vérité, quoique dénués de toute vraisemblance.

Déjà la Victoire avoit prédit et signalé les hautes destinées de Napoléon (car c'étoit lui-même; peut-on s'y tromper?) Aussi la Renommée et la Reconnoissance s'étoient-elles réunies pour inspirer à ses concitoyens l'heureuse pensée de le choisir pour l'arbitre de leurs destinées, jaloux de prévenir, par cet heureux choix, celui de l'Europe entière qui devoit un jour le reconnoître digne de présider aux siennes.

Bientôt ranimés par sa présence, les cœurs se rassurent; les vertus se rapprochent; les sciences, les arts déployent leurs ressources; bientôt l'œil vigilant du vrai dépositaire de tous leurs secrets a pénétré dans les asiles obscurs où la crainte retenoit des hommes distingués par un mérite reconnu dans différens genres, et que le souvenir du bien qu'ils avoient fait rendoit fiers de leurs disgraces. Dans cette réunion d'amis de l'humanité, M. Portalis, aidé de cette vivacité d'esprit, de ces heureuses saillies familières au climat qui le vit naître, vrai philosophe, inspiroit souvent à ces compagnons d'infortune, cette gaîté franche, annonce la plus certaine d'une ame pure et d'une conscience sans reproche. Bientôt la bienfaisance de leur auguste libérateur les a rappelés aux fonctions analogues à l'éclat de leurs talens (et ce corps

respectable s'en glorifie). M. Portalis, admis au Conseil d'Etat, est adjoint à plusieurs membres de l'Institut pour coopérer à la rédaction du Code immortel de nos lois. Tout présageoit à la France un heureux avenir, quand la Discorde, réduite à chercher loin de nous un asile à ses complots, court semer chez les peuples voisins les soupçons et la haine, rallume ses flambeaux, que nous l'avions forcée d'éteindre; prompte à corrompre nos Alliés les plus fidèles, les anime à se réunir contre nous aux Ennemis perpétuels de l'Europe entière. La France est encore attaquée; Napoléon, forcé d'acquérir de nouveaux titres de gloire, combat, poursuit et triomphe. Vainqueur généreux, animé du seul desir d'épargner le sang, il propose des moyens de réconciliation; la présomption et la haine s'y refusent; nouveaux combats; autant de victoires; et si multipliées, que la mémoire se perd dans le nombre. Oui, Messieurs, elle ne peut suffire à désigner leurs dates; mais qui de nous pourroit oublier celle où la paix, tant de fois éludée, conclue enfin sur les bords du Niémen par notre généreux Empereur, suspendit son habitude journalière de triomphes pour le rendre tout entier à celle de sa bienfaisance : bientôt sa présence a dissipé les trop justes alarmes de ses peuples; bientôt, environné de leurs transports d'amour et de joie, il s'est assuré par ses

yeux de l'exécution des travaux qu'il avoit jugés nécessaires à la félicité de son empire : rien n'échappe à son œil pénétrant.

Dans les objets les plus chers à sa sollicitude paternelle, celui de la liberté des Cultes étoit de la plus haute importance. Nul de ses prédécesseurs n'en avoit conçu l'idée ; cette loi, d'un si grand intérêt pour toutes les classes de la société, étoit émanée de son ame, convaincue que l'art de concilier les esprits, étoit l'art le plus sûr de gagner et réunir les cœurs. Cet art si négligé depuis long-temps, Messieurs, étoit l'art familier à M. Portalis, dont il servoit et complétoit les divers talens ; aussi l'avoit-on choisi pour présider à l'exécution de la loi décrétée ; elle étoit donc alors en pleine vigueur ; tous les cultes étoient maintenus par l'activité vigilante de leur Ministre, dans les justes limites qui leur étoient assignées. Les citoyens, jusqu'alors divisés, connoissoient enfin les douceurs d'un rapprochement heureux. Désormais plus de rivalité que dans la reconnoissance ; elle est dans tous les cœurs, et s'annonçant avec le même éclat aux yeux du législateur, lui fait apprécier de plus en plus l'administrateur éloquent et sensible, dont le zèle et les grands talens avoient toujours si bien soutenu l'honneur de son choix : la décoration du grand-aigle de la légion d'honneur avoit été la digne récompense de tant de travaux utiles.

Digitized by Google

A ces glorieux motifs de satisfaction, il ajoutoit le titre de membre de ce véritable sanctuaire des sciences et des arts, dont la réunion lui représentoit une même famille, qui, satisfaite de ne compter dans ses enfans que des émules unis de zèle, leur offroit à tous la grandeur de la France, pour but, et s'énorgueillissoit de les voir frayer avec une égale ardeur les routes différentes qui leur étoient désignées.

Mais on paye souvent bien cher les faveurs de la gloire. M. Portalis ne les dut qu'à ses travaux et ses veilles, dont l'excès lui coûta la perte de la vue. Quelle privation désolante, Messieurs, sur-tout quand on est époux et père! Son cœur en fut affecté; mais son courage n'en fut point abattu : entendoit-il sa femme et ses enfans gémir de son infortune? « Ne me » plaignez pas tant, leur disoit cet aimable vieil- » lard. Si j'ai perdu la douce espérance de » vous voir, je n'ai jamais si bien senti le plai- » sir de vous entendre; c'est une jouissance » dont je puis seul apprécier le charme; vos » embrassemens ne viennent-ils pas me cher- » cher? Enfin si la nature me retire un de ses » bienfaits, la faveur se plait à m'en dédomma- » ger ». Ce fut en effet, au milieu des distinctions les plus flatteuses et les mieux méritées, que le Temps inexorable enleva cet homme célèbre à leurs jouissances.

Il vous étoit réservé, Messieurs, de mettre

Digitized by Google

son nom, ses talens et ses vertus à l'abri de la faulx destructive; et quand les Ministres des différens Cultes ont fait retentir leurs temples de ses éloges funèbres; quand enfin, animé par le souvenir d'une confraternité glorieuse, le chef suprême du corps respectable des Jurisconsultes, de cet ordre si fécond en orateurs, nous a prouvé tout ce que la douleur la plus vive donne de force et d'énergie aux talens les plus reconnus, ils ont suppléé d'avance à la foiblesse des miens énervés par l'âge, et qui sous vos yeux attendent qu'une main plus exercée achève avec succès ce que je n'ai pu qu'ébaucher.

Digitized by Google

Digitized by Google

M. RAYNOUARD ayant été élu à la place vacante par la mort de M. Le Brun, a prononcé le Discours suivant :

Messieurs,

Lorsque je suis admis à l'honneur de me consacrer au culte des Muses, dans leur sanctuaire même, pardonnez-moi de m'enorgueillir d'avoir trouvé, dans votre bienveillance, de quoi suppléer à l'insuffisance de mes titres littéraires.

Cette fraternité glorieuse, cette association de travaux et de renommée auxquelles je n'aurois osé prétendre comme récompense, j'aime à les accepter comme encouragement. Sans doute vous avez jugé qu'il vous appartenoit de diriger mes foibles talens dans un art difficile que plusieurs d'entre vous ont cultivé et cultivent encore avec tant de succès.

J'hésiterois, Messieurs, à vous soumettre quelques idées sur cet art; mais puisque vos règlemens m'imposent l'obligation de traiter un

Digitized by Google

sujet littéraire, je considérerai la tragédie dans son influence sur l'esprit national.

Un Peuple de l'antiquité, jaloux du droit de se gouverner lui-même, attaché scrupuleusement à ses institutions religieuses et civiles, fier de la renommée de ses ancêtres, renommée qui formoit une partie du domaine de la gloire publique, les Athéniens aimèrent et protégèrent dans la tragédie l'art heureux et utile qui, tantôt mettoit en action les vertus et les exploits de leurs héros, honoroit et perpétuoit le souvenir des triomphes de la Grèce et d'Athènes, tantôt consacroit l'origine de leur Aréopage, de leurs traditions les plus chères, de leurs usages les plus sacrés, de leurs fêtes les plus solennelles.

Plus souvent la tragédie étaloit les crimes et les malheurs publics ou domestiques des anciennes dynasties; et les spectateurs goûtoient le plaisir orgueilleux d'accorder quelque pitié aux infortunes de ces familles royales, qui, sans cesse courbées sous le joug de la fatalité, sembloient expier devant eux la gloire et le droit de régner.

La rareté des spectacles réservés pour embellir et charmer les réunions de plusieurs peuples de la Grèce dans les murs d'Athènes, la solennité des concours poétiques, la pompe des représentations, la présence des magistrats qui présidoient au nom de la loi, tout concouroit à im-

Digitized by Google

primer dans les cœurs l'amour de la patrie, l'exemple et l'émulation des vertus, le respect pour la gloire nationale. Heureuse cité où les amusemens publics enseignoient l'héroïsme !

Ainsi la représentation de la tragédie devint une institution politique, une fête de la patrie et de la religion, d'où les citoyens retournoient plus dévoués à la gloire et à la vertu, plus fiers de leur renommée et de leurs lois, quand ils s'étoient applaudis eux-mêmes, en couronnant le poëte qui avoit le mieux célébré la prééminence des Grecs sur les autres nations et celle des Athéniens sur les autres peuples de la Grèce.

Les Romains empruntèrent des Grecs presque tous les arts d'imitation. A Rome, la tragédie reproduisit servilement les sujets applaudis sur le théâtre d'Athènes. Dans le grand nombre de tragédies latines dont quelques fragmens sont parvenus jusqu'à nous, on regrette de ne trouver que deux pièces choisies dans l'histoire des beaux siècles de Rome, BRUTUS *l'ancien*, et DÉCIUS.

L'ami de Virgile et d'Horace, l'illustre consul Pollion, essaya d'offrir au peuple Romain le tableau du dévouement et de la gloire de ses défenseurs. Il choisit des sujets historiques dans une époque très-récente, et même, dit-on, la querelle de César et de Pompée; mais il

est douteux qu'on ait représenté les tragédies de Pollion, si vantées par Virgile, et il est vraisemblable que le poëte consulaire céda aux avis prudens d'Horace qui lui disoit dans une Ode : *Tu marches sur des feux couverts d'une cendre trompeuse.*

Dans les temps qui suivirent le règne d'Auguste, les poëtes n'auroient plus eu la liberté de traiter des sujets nationaux. Emilius Scaurus, dans sa tragédie d'Atrée, avoit imité quelques vers d'Euripide qui fournirent le prétexte d'une dénonciation. Scaurus reçut l'ordre de mourir et s'y soumit avec courage. Tibère régnoit.

Bientôt ce peuple dégénéré dont les ayeux avoient porté le titre de Peuple-Roi, les habitans de Rome, accoutumés à n'applaudir que des mimes et des gladiateurs, et passionnés pour des spectacles vils ou cruels, ne méritèrent plus qu'on s'occupât de leur en offrir d'autres.

La tragédie n'eut donc à Rome aucune influence sur l'esprit national.

Vous ne serez pas surpris, Messieurs, si j'observe que quand les François imaginèrent la représentation des drames sacrés et des mystères, ils se rapprochèrent des intentions qui avoient guidé les poëtes grecs.

Oui, Messieurs, c'est peut-être faute d'avoir assez reconnu le caractère et le but du théâtre

d'Athènes qu'on a pu trouver si étrange que nos poëtes aient représenté

> .... *Les Saints, la Vierge, et Dieu par piété.*
>
> Boileau, Art. Poét. chant. III.

Ils offrirent à la vénération publique des chrétiens les héros de leur culte religieux, de même que les poëtes grecs avoient offert aux Athéniens l'histoire de leurs dieux et de leurs demi-dieux; et nos pères accourant à ces pieux spectacles, se retrouvoient dans leurs traditions religieuses, s'ils ne se retrouvoient pas dans leurs institutions politiques.

Les auteurs dramatiques sortirent enfin de ce cercle étroit et cherchèrent leurs sujets dans les romans et dans l'histoire. Mais on ne peut s'arrêter sur leurs essais et sur les ouvrages des poëtes des autres nations, que pour remarquer l'intervalle immense qui les sépare tous des chef-d'œuvres du GRAND CORNEILLE.

Ce seroit cependant être injuste que de ne pas admirer des traits nobles ou touchans, des situations intéressantes ou terribles, des caractères heureusement dessinés, des conceptions hardies dans les ouvrages de quelques auteurs espagnols, et sur-tout dans ceux de ce génie éminemment dramatique dont l'Angleterre se glorifie, et qui fut redevable d'une partie de sa

Digitized by Google

renommée à la liberté d'exposer sur le théâtre l'histoire de la nation angloise.

Mais quel est le mérite de ces auteurs étrangers? Si nous applaudissons à des beautés de détail, nous accusons sans cesse le défaut d'ordonnance, d'ensemble et de proportion. Je crois voir çà et là, épars sans ordre et sans choix, quelques beaux ornemens d'architecture, quelques colonnes majestueuses. C'est Corneille, Corneille seul qui a relevé le temple de Melpomène.

A ce nom de Corneille, je ne rappellerai point, Messieurs, les discussions souvent élevées au sujet de la prééminence de ce grand poëte; mais permettez à mon respect pour son génie de supposer un instant, qu'il s'ouvrît entre toutes les nations un concours solennel pour déférer le sceptre littéraire à celle qui s'enorgueilliroit justement d'avoir produit le poëte le plus digne de le porter.

Les Grecs nommeroient Homère, les Latins, Virgile, les Italiens, le Tasse ou l'Arioste, les Anglois, Milton, et nous tous, oui, vous-mêmes qui savez admirer Racine.... Ah! dans le péril de notre gloire littéraire, un seul cri s'élèveroit, et ce cri vous le prononcez avec moi: Corneille.

Sous le despotisme de Richelieu, qui honoroit à la fois Corneille par des outrages et par des bienfaits, cet illustre poëte sentit qu'il ne

Digitized by Google

pouvoit consacrer ses talens à peindre les héros de notre histoire, et célébrer la gloire nationale. Son génie s'exila de la France; il chercha une nouvelle patrie; il adopta Rome.

On juge, par quelques passages de la tragédie d'Attila, de tout ce que Corneille auroit pu faire pour exciter l'esprit public et l'honneur françois, s'il avoit choisi ses sujets dans nos annales.

Du moins, Corneille a traité les sujets romains, comme on auroit dû les traiter à Rome pour faire de la tragédie une institution politique et nationale, telle qu'elle l'avoit été chez les Athéniens.

Vous avez souvent remarqué, Messieurs, que nos trois plus grands poëtes tragiques ont d'abord reçu l'impulsion de leur siècle; et l'ont ensuite propagée par leurs succès.

On admira dans Corneille la tragédie politique ou de caractère qui tenoit lieu de tragédie nationale, dans un temps où les intrigues de la cour, les grandes vues de Richelieu, les troubles récents de la France, avoient accoutumé tous les esprits à s'intéresser aux affaires d'état.

Racine, cédant aux prestiges d'une cour où la magnificence des plaisirs, l'exemple de LOUIS-LE-GRAND avoient ramené la délicatesse et la grâce de l'ancienne galanterie françoise, exprima les tourmens, l'abandon, les erreurs et les charmes de l'amour, dans une poésie enchanteresse qui

Digitized by Google

semble avoir emprunté de l'amour même le don de plaire et de séduire : peintre toujours fidèle, poëte toujours inspiré, il fut assez heureux pour trouver dans son cœur et dans la simplicité de la nature, cette vérité de sentiment que les romanciers d'alors avoient cherchée en vain dans leur esprit et dans les combinaisons de l'art.

Voltaire, dans un siècle de lumières, proclama sur nos théâtres ces maximes d'humanité, de tolérance et de vertu, qui, dans tous les temps et dans tous les pays éclairés, honoreront la véritable philosophie.

Pour faire ressortir le contraste des passions, il fit aussi contraster les mœurs, les religions, les gouvernemens de tous les pays, de tous les peuples, de tous les siècles ; et, par une savante distribution de couleurs locales, il rendit plus sensibles et plus évidens les grands principes de la morale publique.

Il avoit vengé notre littérature des revers des poëtes qui avoient échoué dans l'Epopée nationale ; il eut encore la gloire de faire applaudir le premier sur notre scène des noms chéris ou respectés de tous les François.

La carrière étoit ouverte ; De Belloi s'y lança. Le théâtre retentit encore des applaudissemens obtenus par ce poëte et par ceux d'entre vous, Messieurs, qui ont eu le courage et le talent de peindre de terribles ou malheureuses époques de notre histoire.

Digitized by Google

Il est permis de croire que le temps est venu de choisir de préférence dans nos traditions historiques les sujets de nos tragédies, d'offrir aux François sur nos théâtres des leçons héréditaires, des exemples domestiques de gloire et de vertu, et de ramener ainsi la tragédie à son institution honorable.

J'énonce avec confiance cette opinion déjà adoptée par le respectable écrivain qui préside cette séance. Il avoit fait un appel aux poëtes françois dans son ouvrage, où, sous un titre modeste, il a peint la nature et la vertu avec des couleurs pures et brillantes qui font chérir et honorer le tableau, le peintre et le modèle.

Quand nous célébrerons les héros des siècles passés, nous ne craindrons pas que la malignité nous accuse de faire la satire du siècle présent. Que dis-je? grâce au génie, au courage, aux triomphes des héros de nos jours, ces merveilles de l'antique honneur françois, ce dévouement sublime, ces exploits étonnans que la froide raison croyoit n'appartenir qu'aux romans de chevalerie, sont enfin rentrés dans le domaine de l'histoire.

Plus nous mettrons de hardiesse et de vérité à peindre les sentimens nobles et généreux, la bravoure intrépide et exaltée, l'honneur sévère des héros dont les grands noms et les hauts faits consacrent nos fastes depuis long-temps, plus

Digitized by Google

les spectateurs, accoutumés aux prodiges de nos jours, seront empressés d'applaudir et d'imiter les exemples de l'héroïsme et de l'honneur.

Heureux ! si mes efforts, dirigés par vos conseils, pouvoient atteindre à ce but glorieux. Il faudroit un tel succès pour vous dédommager de la perte du poëte célèbre auquel je succède aujourd'hui.

En paroissant devant cette assemblée qui vient émettre les premiers suffrages de la postérité sur la tombe de M. Le Brun, j'aurois voulu apporter le recueil choisi des divers ouvrages qui ont établi sa renommée.

Mais puisque la mort a surpris M. Le Brun, occupé encore de juger lui-même ses titres de gloire, permettez que reprenant le cours de ses pensées et de ses projets, je circonscrive son patrimoine littéraire, tel qu'il auroit voulu sans doute le borner dans les dernières années de sa vie, sur lesquelles le Héros qui nous gouverne avoit répandu les honneurs et les bienfaits.

Je ne parlerai donc pas de quelques poésies qui, lors de leur publication, avoient acquis à M. Le Brun une double célébrité, et qui seront appréciées justement par l'âge futur, quand les amis des lettres auront toute l'impartialité et toute la sagesse nécessaires pour séparer des erreurs d'une grande révolution les ouvrages des

Digitized by Google

hommes de talent qui ont eu la gloire ou le malheur de se dévouer à son succès.

Mais il ne faut pas attendre le jugement tardif de la postérité pour reconnoître combien M. Le Brun a excellé dans un genre de poésie où cependant la malignité du lecteur fait une partie du succès, où les applaudissemens ne sont pas toujours la mesure de l'estime, genre qu'on doit, ce me semble, peu cultiver, quand on considère que c'est le seul peut-être où l'envie pardonne d'obtenir une grande renommée. Ce n'est pas que je condamne sans réserve ces attaques et ces représailles littéraires que Racine et Rousseau n'ont pas dédaignées. Je sais qu'une épigramme n'est pas toujours une satire; j'avoue qu'il est quelquefois permis de venger la raison et le goût outragés, et de lancer le ridicule sur leurs ennemis audacieux; mais combien est-il plus noble de réfuter les clameurs de l'envie et de la haine par le seul courage du silence !

M. Le Brun avoit entrepris depuis long-temps deux poëmes, intitulés l'un : *De la Nature*, et l'autre : *La Veillée du Parnasse*. La publication de quelques fragmens avoit fait juger du talent de l'Auteur et lui avoit assuré une place distinguée auprès de nos grands poëtes. Que n'a-t-il achevé ces ouvrages ! Ils auroient ajouté aux richesses et à la gloire de notre littérature.

Ce seroit rendre un digne hommage à la mé-

Digitized by Google

moire de M. Le Brun que de réciter aujourd'hui devant vous quelques beaux fragmens de ces poëmes. Votre admiration vous révéleroit toutes les beautés dont il auroit pu les enrichir, s'il les eût terminés, et nous rappelleroit à tous le souvenir de la pompe funèbre de Raphaël, où l'on exposa aux applaudissemens et aux regrets des assistans le chef-d'œuvre que la mort ne lui avoit pas laissé le temps d'achever.

Votre admiration ne sera point troublée de pareils regrets quand elle s'arrêtera sur les compositions lyriques de M. Le Brun; un élan rapide, un enthousiasme soutenu, une imagination brillante, la pompe des images, la hardiesse des expressions, un rhytme cadencé, une harmonie variée, voilà ce qui caractérise ses plus belles odes.

Si un goût sévère blâme par fois l'usage trop fréquent des figures, l'incohérence de quelques images, plusieurs expressions hasardées et des mésalliances de mots, je crois ne devoir pas dissimuler ces reproches, en célébrant un poëte dont les chef-d'œuvres sont justement admirés, et dont les disciples formeront une école peut-être dangereuse pour l'art quand ils se permettront d'imiter les défauts brillans de leur modèle, sans avoir le talent d'égaler ses beautés hardies.

Ces beautés que je pourrois vous faire remar-

Digitized by Google

quer dans plusieurs odes, je les trouve presque toutes réunies dans l'ode adressée à Buffon contre ses détracteurs.

Que j'aime à voir un homme de lettres lutter de toute la force de son talent pour défendre et faire triompher le génie !

Le grand succès de cette ode prouva une vérité que je crois fondamentale, sur-tout pour les arts d'imagination ; c'est que toutes les fois que l'auteur est inspiré par un sentiment noble et généreux, il lui est plus facile de réussir, et que la vertu aide beaucoup au talent.

Cette ode passera à la postérité comme un monument honorable pour Buffon, pour le poëte, et pour les muses françoises.

Un style piquant, souvent gracieux et facile, caractérise assez généralement les épitres et les élégies de M. Le Brun qui a réuni plusieurs sortes de talens poétiques.

Les derniers accens de la lyre de M. Le Brun étoient un tribut de reconnoissance et d'admiration pour le héros de la France.

C'étoit sur-tout à notre illustre Lyrique de consacrer par ses chants quelqu'une des nombreuses merveilles du nouvel Empire.

Cette brillante exagération, qu'on reproche quelquefois aux pensées, aux images et aux expressions de M. Le Brun, auroit pu, dans un pareil sujet, tourner au profit de la vérité et

Digitized by Google

devenir, pour le talent, un moyen de succès.

Le chantre de NAPOLÉON l'auroit représenté, d'après l'histoire, GRAND au-dessus des rois, tel qu'Homère, d'après la fable, a représenté Jupiter grand au-dessus des dieux, gouvernant l'Univers par l'autorité de sa pensée, toujours prêt à saisir de sa main toute-puissante l'une des extrémités de la chaîne des destins, si tous ses ennemis ensemble osoient s'attacher à l'autre, et toujours certain de les entraîner tous.

Heureux les poëtes, les orateurs et les artistes françois qui réussiroient à offrir au héros de la France un hommage digne d'elle et de lui ! Mais ne le dissimulons pas, Messieurs, c'est à tous les talens, c'est à tous les arts de se réunir pour escorter jusques à la dernière postérité cette gloire immense qu'un seul homme a su acquérir, mais qu'un seul génie ne sauroit célébrer.

Digitized by Google

M. PICARD ayant été élu à la place vacante par la mort de M. Dureau-Delamalle, a prononcé le Discours suivant :

Messieurs,

Un usage qui remonte presqu'à la fondation de l'Académie françoise, impose pour premier devoir à celui qui prend place parmi vous, l'honorable tâche de remercier publiquement les juges dont il vient d'obtenir les suffrages. Ceux même que leur siècle, devançant la postérité, plaçoit déjà parmi les grands poëtes, les grands orateurs, les grands écrivains, ont tous commencé ces remercîmens publics par un aveu de la foiblesse de leurs talens; il ne faut voir dans cet aveu ni une honteuse défiance de ses forces, ni une affectation mensongère de modestie: quel homme, quelque parfait qu'il se soit montré dans le genre de littérature auquel il s'est livré, peut ne pas se sentir foible, ne pas être sincèrement modeste en entrant dans ce temple de tous les talens? Et combien cette conscience de notre foiblesse doit-elle encore plus faire enten-

Digitized by Google

dre sa voix aujourd'hui, que, par la constitution de l'Institut, l'érudition, les sciences, les arts et les lettres ne forment plus qu'une seule et grande famille; réunion glorieuse pour la France littéraire et savante, mais bien faite pour intimider le nouveau parent qui vient d'être adopté! N'est-ce pas sur-tout pour moi, Messieurs, que cette épreuve de réception est vraiment effrayante; moi, qui n'ayant cultivé qu'un seul art, ayant tourné toutes mes études vers la comédie, suis resté toujours étranger aux travaux qui vous ont tous illustrés; mais l'indulgence qui valut quelque succès à mes comédies, la bienveillance dont tous vous daignez m'honorer, l'amitié dont plusieurs d'entre vous sont animés pour moi, m'inspirent un retour de confiance. L'indulgence, je l'espère, se doublera pour l'auteur comique transformé tout-à-coup en orateur, l'amitié me recommandant à la bienveillance laissera passer pour discours quelques phrases tracées sans prétention, sans formes oratoires, et s'il est vrai que toute éloquence parte du cœur, peut-être daignerez vous en apercevoir quelques légères traces dans les expressions franches d'une ame pénétrée de reconnoissance.

Vous venez d'entendre de la bouche d'un vieillard aimable et plein de goût l'éloge d'un orateur éloquent, d'un ministre habile et ver-

Digitized by Google

tueux ; de la bouche d'un poëte dont le premier ouvrage fut couronné par vous, dont le second obtint au théâtre un succès aussi brillant que mérité, l'éloge d'un autre poëte à qui ses contemporains avoient déjà décerné l'un des plus glorieux noms de l'antiquité ; puissé-je en ranimant à mon tour vos regrets sur la perte d'un écrivain distingué, d'un traducteur aussi pur que fidèle, ne pas en exciter quelques uns sur le choix que vous avez fait pour le remplacer.

Et c'est ici, Messieurs, que je dois peut-être me féliciter de la solennité même de cette séance consacrée à trois réceptions. Pressé par le temps, je ne puis m'étendre sur le mérite du genre qui plaça parmi vous M. Dureau-Delamalle ; que pourrois-je vous dire que lui-même il n'eût déjà beaucoup mieux dit que moi. Deux ans sont à peine écoulés qu'à cette même place vous l'avez entendu dans son discours de réception vous tracer les études, les qualités qu'exige une traduction. Ce discours, ce traité sur l'art de traduire auroit suffi pour le placer au rang de nos bons écrivains, s'il n'eût déjà prouvé par sa traduction de Tacite, qu'il savoit pratiquer ce qu'il enseignoit, et si, dans cet ouvrage précieux, il ne se fût montré aussi exercé dans l'art de bien écrire, qu'habile dans celui de rendre fidèlement la pensée, la physionomie de

Digitized by Google

l'auteur original. C'est dans son discours de réception que, développant en peu de mots le génie de plusieurs langues, leurs différences, les causes de ces différences attribuées à la variété des mœurs et des climats, il trace pour ainsi dire la route au traducteur; c'est dans sa traduction de Tacite que parcourant lui-même cette route en voyageur exprimenté, conservant avec soin le sens et l'intention, mais changeant avec art la tournure, la construction, parlant françois comme Tacite parle latin, il avoit mérité quelques droits peut-être au surnom du Tacite françois, comme son illustre et fidèle ami, poëte encore plus que traducteur, a conquis depuis long-temps le glorieux surnom du Virgile françois. Ainsi dans nos premières études, nos maîtres proscrivant tour-à-tour les gallicismes, les latinismes, nous recommandoient pour premier soin d'éviter que la langue traduite ne se mêlât à la langue dans laquelle nous traduisions. Avec quel intérêt, à la lecture de ces deux ouvrages de M. Dureau-Delamalle, me reportant au temps de ma jeunesse, me suis-je rappelé les leçons de l'homme estimable en qui je me fais gloire de reconnoître le premier auteur de mes succès, et qui joignant aussi l'exemple au précepte, a bien mérité de la littérature par son élégante traduction de Pline. Dans un si beau jour pour lui, Messieurs, vous ne blâme-

Digitized by Google

rez pas l'auteur des *Amis de collége* de vous parler avec reconnoissance de son professeur de rhétorique.

Quel espoir la traduction dont M. Dureau-Delamalle a enrichi la France, ne doit-elle pas donner pour le succès de celle de Salluste, de celle de Tite-Live qui tous deux comme historiens, et pour me servir de la véritable expression romaine, forment avec Tacite un heureux triumvirat. Précieux héritage qu'une œuvre posthume! Il mêle quelque douceur aux larmes des amis qui survivent. La certitude d'être encore utile dans la carrière qu'il a parcourue, console l'homme de lettres au moment où il descend dans la tombe, et lui-même il donne cette consolation aux amis qui l'entourent. M. Dureau-Delamalle laisse à la littérature un autre héritage dans un fils dont le talent s'est déjà fait remarquer. Puisse ainsi l'amour des lettres se transmettre d'âge en âge et devenir comme un patrimoine de famille. Qu'il continue ce fils, et chaque succès qu'il obtiendra lui rappellera vivement un père qui en auroit joui; c'est aujourd'hui sur-tout que je regrette le mien.

Vous le savez mieux que moi, vous qui eûtes le bonheur d'être les amis de M. Dureau-Delamalle; quelle source de touchans souvenirs ne laisse-t-il pas après lui? Il fut pendant bien des années l'appui, le consolateur, l'ami d'une

Digitized by Google

épouse aveugle et infirme que sa perte laisse inconsolable; sa bienfaisance, même après sa mort, s'étend encore sur toute sa famille. Vous vous rappelez l'aménité de ses mœurs, la franchise de son caractère, son rare désintéressement; il avoit adopté une maxime qui pourroit sembler étrange aux hommes vulgaires, mais qu'il mit toujours en pratique et qu'il recommandoit à son fils, comme une des règles de conduite digne d'un véritable homme de lettres : « Mon fils, lui disoit-il, dans les affaires d'in» térêt, décide toujours contre toi. » Tels furent les principes, tels étoient les sentimens de M. Dureau-Delamalle. Et moi qui le connus à peine, pourrois-je oublier, dans un moment aussi solennel pour moi, que le premier jour où je le vis, où je me plus à deviner en lui une ame belle et profondément sensible, avoit aussi sa solennité. Une nombreuse députation de l'Institut, des parens désolés, des amis en pleurs accompagnoient vers son dernier asile la dépouille mortelle de mon ami Collin-Harleville. Le nom d'un ami que je pleure encore me fait souvenir qu'un de mes devoirs dans cette séance, seroit de traiter devant vous un sujet littéraire; qu'après vous avoir dit que je n'avois jamais cultivé qu'un seul art, c'est sur cet art que vous avez droit d'attendre mes réflexions : mais, plus foible encore dans la théorie que dans

la pratique, je me bornerai à vous rappeler le véritable service que mon ami rendit à la comédie.

Dans le dix-septième siècle, un seul homme fit la gloire de la comédie; mais il la fit si complète que son théâtre seul suffit pour nous assigner une immense supériorité sur ceux de toutes les autres nations. Vers la fin du siècle, dans les premières années de celui qui vient de finir, Regnard, Lesage, Dancourt, Dufresny, Brueys, encore, pour me servir de cette expression, dans l'atmosphère de Molière, conservèrent à la comédie sa vérité, sa franchise, sa couleur et sa gloire; mais depuis, tandis que Voltaire, Montesquieu, Buffon, Rousseau, tant d'autres rendoient le siècle qui vient de s'écouler un digne héritier du siècle de Louis XIV, j'ose penser que la comédie s'égara trop souvent dans une fausse route. Les grands ouvrages de Destouches, deux chef-d'œuvres de style, la *Métromanie*, le *Méchant*, se distinguent dans cet intervalle; quelques pièces de Marivaux et de Boissy, quelques traits, quelques situations de Lachaussée rappellent encore par fois ou le style, ou le but de la bonne comédie. Mais ne semble-t-il pas qu'en général les auteurs de ce temps ont trop oublié cet ancien précepte d'Aristote, qui commande pathétique dans la tragédie, ridicule dans la comédie? A la franche peinture des mœurs, à la force comique, à la

vérité du dialogue ne substituèrent-ils pas trop souvent des mœurs de convention, le persiflage et une prétention à la finesse qui approchoit de la manière ? Ce genre dégénéré avoit usurpé un grand crédit au moment où l'auteur de l'*Inconstant* parut : il mesura les obstacles, il eut le courage et le talent de les surmonter ; la comédie revint au naturel ; on rit de bon cœur de l'*Inconstant ;* le *Vieux Célibataire* nous offrit des mœurs vraies, existantes, et comme dans le roman ingénieux de Lesage, Asmodée enlève le toit des maisons pour faire voir ce qui s'y passe, il semble que Collin, par un nouvel enchantement, n'ait fait qu'ôter l'un des quatre murs de l'appartement du vieillard ; tant il met de vérité dans les scènes qu'il fait passer sous nos yeux !

Tes avis, tes secours ne lui furent pas inutiles, toi, mon autre ami, mon autre maître, aimable auteur des *Etourdis*, tu l'animas d'exemple et de conseils. Et moi, plus jeune, placé entre mes deux amis, j'essayai de mettre à profit leur double exemple, leurs doubles leçons. C'est à vous deux que je dois d'avoir eu au moins une intention de bonne comédie ; c'est à vous que je dois d'avoir encore mieux aimé, encore mieux senti les chef-d'œuvres de Molière, de cet Hercule de la scène comique, objet de désespoir et d'admiration pour tous ceux qui osent se mêler d'écrire la comédie. Pourquoi l'impitoyable

mort est-elle venu troubler sitôt notre douce société de travail et d'amitié ! C'est aujourd'hui que l'ame sensible et délicate de Collin jouiroit de voir le troisième ami placé parmi vous, Messieurs, et comme son cœur auroit partagé ma joie et ma reconnaissance en me voyant honoré des bienfaits du grand Monarque qui gouverne la France ! Ainsi donc, s'écrieroit-il avec moi, tant de batailles gagnées, tant d'immortels traités, les projets les plus sagement combinés, les plus fermement exécutés ne suffisent point à sa gloire. Aux noms de grand Capitaine, de généreux Pacificateur, de vigilant et paternel Administrateur, il veut unir constamment ceux de Protecteur et d'Ami des Lettres et des Arts. Dans tous les arts, dans toutes les sciences, dans tous les genres de littérature, les encouragemens, les récompenses, les distinctions flatteuses sont présentés au jeune homme qui commence sa carrière, prodigués à celui qui fournit encore glorieusement la sienne, assurés au vieillard qui a long-temps honoré sa patrie. Que dis-je ? l'homme de lettres voit encore dans la mémoire qu'il laisse de ses talens un précieux héritage pour sa famille ; l'auguste bienveillance qui le protégea pendant sa vie ne meurt point avec lui. Mais je crains, Messieurs, que ma juste et vive reconnoissance ne paroisse aller jusqu'à la témérité ; je m'ar-

Digitized by Google

rête; averti par ma foiblesse. Ce n'est point à moi de tenter l'éloge d'une si haute renommée; je laisse ce noble emploi à un digne orateur, à votre président : il se servira, pour un si riche tableau, des brillantes couleurs qui embellissent ses *Etudes de la Nature* et sa touchante histoire de *Paul et Virginie*. Il n'aura pas à craindre, comme moi, de rester trop au-dessous du sujet : c'est à un grand talent qu'il appartient de louer dignement un grand homme.

Digitized by Google

RÉPONSE
DE
M. BERNARDIN DE SAINT-PIERRE,
PRÉSIDANT LA SÉANCE,
Aux Discours de MM. LAUJON, RAYNOUARD et PICARD.

MESSIEURS,

LA classe de la littérature françoise a perdu trois de ses membres, dans l'espace de six semaines. J'avois alors l'honneur d'être son Président, et je me trouve obligé, en cette qualité, de déposer des couronnes funèbres sur les urnes de ceux qui ne sont plus, et des couronnes de fleurs sur la tête de ceux qui leur ont succédé. Ces fonctions opposées, ces devoirs des sociétés savantes, sont difficiles à remplir pour un homme qui n'a étudié que la nature; mais, vous venez de l'entendre, nos nouveaux confrères ont fait eux-mêmes l'éloge de ceux que nous regrettons, et leurs propres travaux, qui leur ont mérité l'adoption parmi nous, fournissent des fleurs abondantes qui ne nous laissent que l'embarras du choix. Cependant, borné par le temps, je serai forcé d'abréger de si vastes sujets : j'ai donc besoin, Messieurs, de votre

Digitized by Google

indulgence. Quelles que soient les qualités et les talens que j'aimerois à célébrer, je ne dois, comme président de l'Académie Françoise, les considérer qu'autant qu'ils ont des rapports avec les lettres. Un discours de réception ne doit être ni une oraison funèbre, ni un panégyrique.

Le premier de nos confrères que la mort nous a enlevé est M. Portalis. Vous avez pu remarquer, dans le cours de sa carrière, que son successeur vient de nous tracer un caractère particulier qui fait, selon moi, le plus grand charme des sociétés, et sur-tout des sociétés littéraires; c'est l'esprit de conciliation. Les navigateurs sont souvent obligés de cotoyer des écueils sur la mer; mais les tempêtes des factions sont plus dangereuses que celles de l'Océan. S'il y a de l'habileté à éviter leur furie, il y en a une bien plus grande à en tirer parti. Ainsi le pilote expérimenté, jeté au milieu des rescifs, trouve dans leurs canaux tortueux un port assuré, où d'autres ont rencontré le naufrage. M. Portalis a conservé cet esprit de conciliation dans toutes les circonstances embarrassantes où il s'est trouvé. Mais où l'avoit-il puisé? Etoit-ce dans les discussions du barreau où il avoit débuté; à la tribune du conseil des anciens, au milieu des vociférations et des injures des divers partis; dans le ministère des cultes, parmi des

Digitized by Google

intérêts sacrés, mais toujours opposés, des différentes communions? C'étoit sans doute à l'école des Muses, ces conciliatrices du genre humain. Voilà ce que l'Académie doit louer, et qu'elle regrettera toujours. D'ailleurs, le barreau, le conseil d'état, la synagogue, le temple et l'église, ne lui doivent pas moins des éloges, sous ce rapport même, puisque tous en ont recueilli les principaux avantages.

Pour vous, M. Laujon, vous avez été rempli du même esprit, et par cette qualité seule vous méritiez de le remplacer. Vous n'avez point vécu au sein de la révolution; elle n'en a pas moins renversé votre fortune, et elle ne l'a point relevée. Elle n'a eu aucun égard au bon usage que vous en aviez fait en faveur des gens de lettres. Cependant vous êtes resté fidèle aux Muses, et elles vous ont protégé. L'Opéra d'*Églé*, de *Sylvie*, l'*Amoureux de quinze ans*, et une foule de charmans ouvrages, vous ont mérité, dans l'ancien régime, de puissans protecteurs, dans celui-ci de nombreux amis, et en tout temps l'affection de la plus aimable moitié du genre humain. C'est peut-être à elle que vous devez le calme heureux dans lequel vous avez vécu. Les couronnes de roses préservent de la foudre encore plus sûrement que les couronnes de laurier. En vain des esprits moroses ont attaqué

Digitized by Google

votre genre de gloire ; vous avez d'abord le rare mérite de ne leur avoir rien répondu. Mais pourquoi ce genre seroit-il inférieur aux autres, surtout chez des François ? La poésie n'a point produit, dans son origine, des odes, des tragédies, des poèmes épiques. En sortant du berceau, elle a commencé, comme un enfant, par des chansons. N'oublions pas que chez les Grecs, Anacréon fut aussi célèbre que Pindare. Soyez aussi notre Anacréon. Marchez encore long-temps et avec reconnoissance par le chemin qu'une Muse légère et facile vous a tracé, en vous donnant des amis, de la liberté, des jours longs et sereins ; au milieu des orages affreux de la politique, elle vous a fait parvenir, par la pente la plus douce, aux sommets les plus escarpés de la philosophie.

Le second confrère que la mort nous a enlevé, a été M. Le Brun. Il a fréquenté, non les vallons du Parnasse, mais ses rochers les plus élevés. Le fond de son caractère étoit la mélancolie ; elle dégénère quelquefois en misanthropie : c'est à elle qu'il faut attribuer les épigrammes qu'il a lancées quelquefois contre ses ennemis. Mais quand la mélancolie se combine avec la poésie, elle lui fait prendre le plus grand essor. Tantôt Le Brun s'élève comme Pindare jusque dans les nues ; il célèbre la patrie, la victoire, les héros, la vertu, et fait entendre des chants sublimes

Digitized by Google

qui semblent venir du ciel ; tantôt son génie l'emporte par l'audace des expressions, au-delà même des limites du langage. Horace, un de de ses modèles, est encore plus hardi ; car il coupe quelquefois un mot en deux, et de ces deux moitiés, il fait la fin d'un vers et le commencement du vers suivant. Je ne cite pas cet exemple comme une autorité. Il faut imiter les beautés des grands poëtes, et éviter leurs licences.

Au reste, M. Raynouard, je n'ai rien à ajouter à l'éloge que vous venez de faire de votre prédécesseur. On y reconnoît l'homme sensible aux grands talens, et indulgent pour les défauts. La vertu respire dans vos compositions. On vous doit, comme à M. Laujon, la louange de n'avoir jamais répondu aux épigrammes et aux satires. Vous avez débuté auprès de nous par un triomphe. *Socrate au temple d'Aglaure*, est un tableau ordonné comme ceux du Poussin. Votre tragédie des *Templiers* appelle au tribunal des nations la cupidité d'un Roi de France et celle d'un Souverain Pontife, comme le Grand-Maître de cet ordre infortuné avoit appelé lui-même ces illustres criminels au tribunal de Dieu. Ce drame, vengeur de l'humanité, vous a ouvert les portes de l'Académie. Dans le Discours que vous venez de prononcer, vous avez montré l'influence du théâtre chez les Grecs, qui ne

Digitized by Google

choisissoient jamais que des sujets nationaux pour inspirer l'amour de la vertu. Il appartenoit à l'auteur des *Templiers* de faire le même vœu pour nos théâtres, et de nous en donner à la fois le précepte et l'exemple. Si vous continuez à marcher dans la même route, vous mériterez le nom de Poëte de la Patrie.

Le troisième confrère que nous regrettons, est M. Dureau-Delamalle. Né à Saint-Domingue, dès l'âge de cinq ans, il fut amené en France, où il a fait ses études. Presque ruiné par la révolution de son pays, et d'une mauvaise santé, il avoit acquis, des débris de sa fortune, une petite terre, où il passoit la meilleure partie de sa vie entre Tacite, Tite-Live, Salluste et Valerius-Flaccus. La traduction du premier écrivain lui avoit valu une place parmi nous, et celle des autres, encore inédites, suffiroit, dit-on, pour en mériter une seconde à son fils qui y a beaucoup coopéré. Sa famille ne se bornoit pas à lui; malgré la médiocrité de sa fortune, il avoit en quelque sorte adopté les enfans malheureux de son village. C'étoit un sage qui n'a jamais demandé aucune place à la faveur, content de faire un peu de bien et de vivre aux champs, avec les livres des philosophes de l'antiquité.

Votre prédécesseur, M. Picard, nous avoit été annoncé par la voix tardive et solitaire des livres et des savans, vous l'avez été par la voix

Digitized by Google

publique et par la plus éclatante de toutes, celle du théâtre. Votre gaieté, votre ardeur, votre jeunesse, tout contraste en vous avec celui auquel vous succédez. Il y a loin, sans doute, des crimes des Romains aux ridicules des François. Mais l'Apollon, qui vous a appelé parmi nous, aime à s'entourer de Muses de différens caractères. Il ne fait pas moins de cas de la joyeuse Thalie que de la tragique Melpomène. D'ailleurs, vous avez des qualités, plus précieuses encore que les talens, qui vous sont communes avec M. Dureau-Delamalle; ce sont celles du cœur. Vous venez de les manifester dans la vive reconnoissance que vous conservez pour votre respectable instituteur, et dans les tendres souvenirs d'un ami que nous regrettons avec vous.

A la perte que nous avons faite de trois de nos confrères, nous pouvons encore joindre celle de trois candidats qui ambitionnoient l'honneur de les remplacer. Ils sont morts à-peu-près dans l'intervalle des élections. Tous étoient recommandables, au moins par de longs travaux; c'étoient MM. Gin, Blin de Saint-Maur et d'Hauteville. Ainsi, de quelque point que les hommes partent à leur naissance, quelque route qu'ils prennent pendant leur vie vers la fortune, la gloire, le repos, ils arrivent tous à la mort.

Digitized by Google

Je ne m'arrêterai pas davantage sur les tombeaux. Ces sujets sont, sans doute, susceptibles d'une sombre éloquence et d'impressions profondes; mais ils ne produisent de grands effets que sur les esprits foibles et dans la bouche de ceux qui ont intérêt de les effrayer. Pour un philosophe, la mort n'est que la fin du jour de la vie; et lorsque dans le cours de la sienne et des maux que les hommes se font les uns aux autres, il a vu par-tout une Providence couvrir la terre de bienfaits, il ne peut douter que la mort n'en soit le dernier.

Je croirois donc manquer à ceux qui m'écoutent dans ce temple de la philosophie, si je déclamois contre cette commune loi. Elle est le terme des longs chagrins, des douleurs cruelles, d'une vieillesse caduque; et quand nous aurions vécu toujous contens de notre sort, elle est indispensable au renouvellement des générations.

Si la philosophie est nécessaire pour nous apprendre à mourir, elle l'est encore davantage pour nous apprendre à vivre. Figurez-vous cette multitude innombrable d'hommes qui couvrent notre globe, et dont il ne restera peut-être pas un seul dans un siècle; songez au nombre infini de préjugés et d'erreurs qui les troublent en particulier et qui divisent leurs familles, leurs nations, leurs religions. Ne diriez-vous pas qu'ils voyagent au milieu d'une nuit obscure, se heurtant, se renversant, se brisant

Digitized by Google

mutuellement, sans avoir aucune route assurée? Cependant Dieu a donné à chacun d'eux pour le conduire une étincelle de philosophie, c'est-à-dire, suivant la définition de ce nom, un premier germe de l'amour de la sagesse. C'est ce goût du cœur, ce sentiment de la vérité, cette lumière de l'esprit, qui accompagne tout homme à sa naissance, se développe dans l'âge des passions pour les gouverner, et sans doute à la mort va se rejoindre à la source d'où elle est descendue. Les animaux n'y ont point de part : chacun d'eux, soumis à une passion dominante, y trouve un instinct qui le gouverne et compose toute sa raison; mais l'homme, réunissant à la fois toutes leurs passions et toutes leurs jouissances, a eu besoin d'une raison céleste qui en fût la dominatrice, et sans laquelle il en seroit tour-à-tour, ou le jouet, ou la victime.

La philosophie est donc un reflet de la raison divine. Elle est la mère de toutes les vertus, comme elle est la source de toute intelligence. Elle porte en elle le sentiment de la divinité; c'est elle qui l'a manifestée aux hommes; c'est d'après les lois physiques et morales de la nature qu'elle a inventé les sciences et les arts, qui fournissent, de concert avec la nature même, à nos besoins et à nos plaisirs. Elle est la Providence des sociétés humaines, comme celle dont elle est l'image est la Providence de l'Univers. Celui

Digitized by Google

qu'elle inspire est autant au-dessus des hommes vulgaires, qu'un homme vulgaire est au-dessus des animaux. Cependant, aucun état de la vie ne lui est étranger. Elle n'adopte et ne rejette aucun costume, aucun culte, aucun peuple. Elle vit en solitude et en société, dans les monastères et dans les armées, elle a porté des fers avec Épictecte, et s'est assise sur le trône avec Marc-Aurèle.

Voulez-vous juger de ses effets, jetez un coup d'œil sur les diverses classes de cet Institut. Chacune de leurs sections est occupée de ce que la philosophie a produit de plus agréable et de plus utile aux hommes : les unes observent les effets des météores ; d'autres s'occupent de l'extraction des métaux ; d'autres perfectionnent l'agriculture, l'art vétérinaire. Les unes élèvent des monumens sur la terre ; d'autres osent mesurer les cieux. Toutes sont occupées des élémens des sciences et des arts qui fécondent nos campagnes ou embellissent nos villes. Sans doute les besoins mutuels des hommes leur inspirèrent ces recherches de bonne heure ; mais ce fut la philosophie qui leur donna les moyens d'y atteindre. Elle fit beaucoup plus pour eux quand elle les rassembla en nombreuses sociétés par la plus sublime des inventions, celle de la parole.

En effet, un géomètre peut se faire entendre d'un autre géomètre par des figures, des équa-

Digitized by Google

tions, des formules; le chimiste du chimiste, par des analyses; le musicien du musicien, par des sons; les autres arts par l'imitation des objets naturels. Mais la parole se fait entendre de tous les hommes, sans distinction. Elle parle directement à leur esprit et à leur cœur. Elle exprime sans matière, sans figures, sans couleurs, non-seulement tout ce que les sciences et les arts ont inventé, mais les aperçus les plus étendus de l'esprit et les sentimens les plus intimes du cœur. Elle donne des lois aux nations, et quoique leur langage varie chez toutes par les distances des lieux et les révolutions des siècles, elle les rapproche et les réunit par les principes constans de la grammaire naturelle. Enfin, par l'empire qu'elle exerce sur tout le genre humain, vous reconnoissez qu'elle est descendue de cette parole divine qui, dans l'origine, créa le monde.

Les animaux n'ont pour interprètes de leurs passions que des murmures, des cris, des rugissemens, des soupirs, des sons inarticulés, et il est très-remarquable que ce sont précisément les mêmes voix que celles des passions qui nous agitent; mais la philosophie en inventa d'autres pour la raison humaine qui devoit les gouverner. Elle mit le comble à ses bienfaits, quand elle fixa la parole et la rendit visible et permanente par l'écriture. De là, naquirent les belles-

Digitized by Google

lettres, et les noms de philosophe et d'homme de lettres devinrent synonimes; l'effet se prenant pour la cause et la cause pour l'effet.

Ce fut alors que la philosophie circula au milieu des siècles et des nations, et qu'un homme dénué de toutes lumières dans un pays barbare, ou aveuglé de préjugés dans un pays civilisé, put fortifier sa raison de la raison des sages de toute la terre et de tous les temps. Ce fut alors que la philosophie elle-même s'enrichissant des découvertes des sages et des harmonies de la nature, dont elle devint le plus fidèle interprète, produisit l'éloquence avec tous ses charmes. Ainsi une multitude de ruisseaux épars réunissant leurs eaux, forme un grand fleuve dont le cours majestueux porte au sein des empires le commerce et l'abondance, en reflétant sur ses bords la verdure des campagnes, les monumens des cités et l'azur des cieux.

C'est donc la philosophie qui civilise le genre humain par l'entremise des lettres. Il faut, dit-on, cent ans à la nature pour perfectionner un chêne? Combien en emploie-t-elle pour mener à sa perfection, un homme, une tribu, une nation? Pour nous en former une idée, figurons-nous notre patrie, aujourd'hui si florissante, lorsqu'elle n'avoit point encore de nom, et qu'on n'y voyoit que des hordes errantes de sauvages gouvernés par des Druides. Sans doute, quel-

ques lueurs de philosophie apparurent dans les écoles de ces premiers législateurs ; mais leurs sacrifices d'hommes, les droits de vie et de mort des pères sur leurs enfans, des maris sur leurs femmes, un langage barbare comme les mœurs, prouvent que les Druides régnoient par la terreur sur les Gaulois, et opposoient la superstition à leurs brigandages. Suivez les progrès de la civilisation chez nos ancêtres, lorsque César en fit la conquête, abolit le Druidisme, et introduisit parmi eux quelques élémens de la philosophie des Grecs qui illustroient déjà Marseille. Voyez ensuite les Francs renverser la puissance des Romains, donner le nom de France aux Gaules et y établir la religion chrétienne. Sa morale sublime y fit peu de progrès, si on en juge par les crimes de son premier roi et les guerres perpétuelles de sa nation. Quelques siècles après, Charlemagne paroît; ce grand monarque fonde des écoles et même une académie; il fait quelques lois qui ont passé jusqu'à nous. Mais le massacre des Saxons, qui refusoient d'embrasser sa religion, prouve que la philosophie n'avoit encore jeté sous son empire que de foibles racines. Ce ne fut que sous François I^er^. qu'elle étendit ses rameaux et fit éclore ses premiers boutons. Il en fut redevable à la culture des muses italiennes, auxquelles ce prince avoit donné un asile. En effet, sous les

règnes suivans on vit paroître Malherbe, le père de la poésie, et Montagne, le père de la philosophie. Enfin, sous Louis XIV la littérature et sur-tout la poésie brillèrent de tout leur éclat.

Qu'on ne dise point que les belles-lettres ont dégénéré dans le siècle qui vient de s'écouler. Autant il y a eu de degrés d'amélioration en lumières, en morale, en religion, depuis Clovis jusqu'à Louis XIV, et depuis les Druides jusqu'à Fénélon, autant et peut-être plus les destinées en réservent à notre postérité jusqu'à ce que la philosophie y soit parvenue à son dernier terme, si cette fille du ciel peut en avoir un sur la terre.

Permettez-moi, Messieurs, de vous présenter ici en peu de mots quelques aperçus de ses progrès présens et futurs. Je n'abuserai pas de votre attention. Je considère la poésie comme la fleur de la littérature, ainsi que j'ai considéré la littérature elle-même comme la plus sublime production de la philosophie. C'est par la poésie que les peuples les plus sauvages commencèrent à polir leur langage. Ils en revêtirent les maximes des sages, les premières lois de la morale, et les prières adressées aux dieux. Ils imaginèrent la rime comme un moyen facile de les retenir par le retour des mêmes sons. La poésie employa encore ces mêmes consonnances, non

Digitized by Google

pour le plaisir de vaincre une difficulté, mais pour produire une harmonie et en revêtir une pensée, à l'exemple de la nature qui compose les corps qu'elle organise de deux moitiés semblables et fraternelles. Elle y introduisit bientôt des contrastes pour faire ressortir les consonnances, et joignit des rimes féminines aux rimes masculines, comme la nature même qui a formé d'harmonies fraternelles et d'harmonies conjugales ses plus charmans ouvrages. Mais quand la philosophie se fut étendue à tous les besoins de la société, elle chercha à se délivrer des entraves de la poésie, et elle choisit un style plus naturel et plus facile pour exprimer toutes ses conceptions. Elle perfectionna alors la prose et sans l'assujétir aux lois sonores de la rime, elle l'enrichit de toutes les beautés de l'éloquence. Ainsi la prose naquit de la poésie, pour ainsi dire, comme un fruit utile naît de la fleur éclatante qui l'a fécondé.

Le siècle des grands poëtes a donc précédé par-tout le siècle des grands orateurs. Sous Louis XIV, on vit paroître d'abord Corneille, Racine, Boileau, Molière, J.-B. Rousseau, Quinault, la Fontaine, et quelques orateurs, Pascal, Bossuet, Fénélon, la Bruyère. Mais le siècle suivant a produit Montesquieu, Voltaire, Jean-Jacques, Massillon, Buffon, qui ont mis dans leur style tout le charme des poëtes du

siècle précédent, et qui en ont surpassé peut-être les orateurs par l'étendue et la profondeur de leurs recherches. Il a eu aussi ses grands poëtes, tels que Crébillon et plusieurs autres que je ne peux citer, parce qu'ils sont vivans. Il en fut à-peu-près de même du siècle d'Auguste. Après Horace, Pollion, Virgile, Ovide, Properce, Catulle, parurent en écrivains philosophes, les deux Pline, les Sénèque, Plutarque, etc. Ainsi, dans le siècle de Périclès, Sophocle, Euripide, Eschine, avoient précédé les philosophes sortis de l'école de Socrate, dont les principaux furent Antisthène, Platon, Xénophon. Ce n'est pas que dans ces différens siècles, quelques écrivains ne se soient distingués à la fois par leurs talens en vers et en prose; tel a été Voltaire parmi nous. Mais ce sont des arbres privilégiés qui, dans un heureux climat, portent à la fois des fleurs et des fruits.

C'est donc à la prose que la philosophie a dû ses plus grands progrès. Voyez les charmes que dans le dernier siècle, elle a répandu par ses écrits sur la nature même, presque méconnue avant son règne. Quel essor elle a donné à l'industrie, au commerce, aux nouvelles découvertes, à l'agriculture! C'est à ses recherches que nos vergers et nos prairies doivent les fruits et les graminées de l'Asie, et nos parcs les ombrages de l'Amérique. Elle a naturalisé dans le

Digitized by Google

Nouveau-Monde les moissons et les troupeaux de l'Europe; elle a opéré de plus grands perfectionnemens dans les mœurs des nations. Et comme elle avoit aboli en France l'esclavage, conservé si religieusement pendant tant de siècles, elle a, de nos jours, adouci les religions et le despotisme du Nord et de l'Orient; elle a fondé des républiques évangéliques et florissantes sur les terres des Cannibales. Enfin, elle auroit déjà fait germer les semences de la civilisation et du bonheur dans le sein même de l'Afrique, si les lettres en avoient préparé le terrain.

Comment donc peut-on dire que la philosophie, qui fait le bonheur du genre humain, a produit nos malheurs dans la révolution; et, par une contradiction non moins étrange, que les lettres, si puissantes aujourd'hui, ont déchu depuis Louis XIV. Ce sont les passions avides de pouvoir, de fortune, de vengeance; peut-être aussi cette éducation ambitieuse, ce besoin d'être le premier, inspiré aux enfans illettrés du peuple qui ont renversé le trône, les autels et les Académies même. Comment auroient-elles respecté les lois de la société, elles qui avoient méconnu les lois de la nature? Ne sont-ce pas ces ambitions effrénées qui ont enlevé à la philosophie même plusieurs bons esprits, qui se sont précipités dans la révolution; ou par amour

de l'intérêt public, ou peut-être de leur intérêt particulier.

La France n'étoit plus éclairée que par de fausses lumières. Toute philosophie avoit disparu. Tel est notre pôle, abandonné du soleil, lorsqu'une aurore boréale, toujours expirante, ne peut plus y enfanter le jour, et n'annonce à la nuit que de nouvelles nuits : ses rayons, décolorés et tremblans, n'y laissent entrevoir qu'un océan de glace, et ne montre sur ses rivages d'autres êtres vivans que des renards arctiques acharnés sur des cadavres.

Où étiez-vous alors, filles chéries de la philosophie, Muses françoises! Quelle sombre forêt, quelle grotte caverneuse vous tenoit cachées? Calomniées et proscrites par des hommes sans lettres, sans foi et sans frein, nulle chaumière en France, nul palais en Europe, eût osé vous offrir un asile. Ah! vous en eussiez trouvé sans doute loin de nous, à l'ombre des lauriers de Virgile; mais ils ne fleurissoient pas encore sous les lois de Joseph Bonaparte. Cependant, errantes çà et là, vous n'avez point abandonné votre patrie; vos anciens écrits consoloient des malheureux, fortifioient des citoyens, et ceux que vous avez inspirés dans cet Institut même, ont paru sur les échafauds avec le courage des Socrate et des Aristide.

Enfin, le Ciel nous envoya un libérateur.

Digitized by Google

Ainsi l'aigle s'élance au milieu des orages; en vain les autans le repoussent et font reployer ses ailes, il accroît sa force de leur furie, et s'élevant au haut des airs, il s'avance dans l'axe de la tempête, à la faveur même des vents contraires. Tel apparut aux regards de l'Europe conjurée cet homme dont la vertu s'accroît par les obstacles, ce héros philosophe, organisé pour l'empire. Il vole d'abord au midi, la foudre dans la main et le caducée dans l'autre. Il s'élève au-dessus des trônes et répare les injures faites aux nations; bientôt il plane sur l'Egypte, et joignant à la terreur de ses armes les bienfaits de la philosophie, il fonde un Institut dans l'antique royaume des Pharaons, redevenu barbare. Il revole vers la France alarmée, il en relève le trône pour la gouverner, et y joint celui de l'Italie pour l'affermir. Il rétablit en même temps l'Académie françoise, pour rendre aux Muses leurs anciens asiles et joindre la gloire des lettres à celle des armes. La France n'étoit alors défendue sur ses frontières que par des villes fortifiées, il l'entoure d'une confédération de nouveaux royaumes qu'il a créés. En vain l'ourse boréale s'en irrite, et toute hérissée de frimats vomit contre lui les météores des plus affreux hivers, il accourt vers elle, et renverse tour-à-tour trois puissans Souverains qui en défendoient les barrières. Mais, comme s'il n'eût

Digitized by Google

couru que dans une lice d'honneur, il les relève tour-à-tour, et leur offre la paix et son alliance. Enfin, le plus puissant d'entre eux, dont on avoit voulu faire le plus implacable de ses ennemis, vaincu par sa générosité, devient le premier de ses alliés.

O toi qui projettes en sage, et exécutes en héros, sois l'amour des humains, mets ta gloire dans leur bonheur ! Sans doute une grande renommée t'est déjà acquise. Toutes les classes de l'Institut te célébreront à l'envi. La géographie décrira les régions que tu as parcourues ; l'histoire célébrera tes conquêtes, tes victoires, tes traités au-dehors, ton administration au-dedans ; les arts diront les monumens que tu as élevés à Apollon, à Minerve, au redoutable Dieu de la guerre. Mais lorsque le bruit des canons annoncera à la capitale le retour de tes phalanges invincibles, que des foules de jeunes épouses et de filles, couronnées de fleurs, se précipiteront dans les rangs de tes soldats couverts de lauriers pour y embrasser des pères et des époux qu'elles croyoient perdus ; qu'élevant leurs bras et leurs couronnes de fleurs vers ton char de triomphe, elles t'environneront des danses et des chants de la reconnoissance et de la joie, c'est alors que les Muses françoises, s'élevant vers la postérité, chanteront la paix que tu auras donnée au monde.

O vous que nous venons d'admettre dans leur sein, et vous aussi candidats futurs qui aspirez à ce dernier asile de la philosophie, qui devez un jour jeter quelques feuilles de cyprès sur nos humbles tertres comme nous en avons jeté sur ceux de vos prédécesseurs ! Ah ! vous les rendrez illustres, si vous y joignez quelques rameaux des oliviers qui couronnent sa tête, car nous avons eu aussi part à ses bienfaits ! Mais dès à présent, célébrez de grandes destinées ; représentez la France, naguères humiliée et malheureuse, s'élevant au plus haut degré de splendeur et de prospérité par les soins de Napoléon.

Digitized by Google

Digitized by Google

DE LA
PHILOSOPHIE
MODERNE;

PAR RIVAROL.

Digitized by Google

Digitized by Google

PRÉFACE (1).

Lorsque les hommes s'égorgent au nom de quelques principes philosophiques ou politiques; lorsqu'ils font, pour établir la domination de leur dogme, tout ce que le fanatisme religieux a osé pour les siens, alors, quoiqu'ils bornent leur empire à la vie présente, il n'en est pas moins certain que leur philosophie a son fanatisme; et c'est une vérité dont les sages du siècle ne se

---

(1) *Note de l'éditeur.* Cette préface et les réflexions sur la philosophie moderne, sont extraites de la première partie du *discours préliminaire du dictionnaire de la langue française, par Rivarol.* Ce grand ouvrage n'a pas pu pénétrer en France, grâce à la *protection puissante* que François (de Neufchâteau) accordoit aux lettres et aux arts. Nous ne craignons pas d'affirmer que lorsqu'il y sera connu, il placera l'auteur au rang de nos plus grands écrivains.

Digitized by Google

sont pas doutés. Ils sont morts : la plupart d'entr'eux aimoient la vertu, et la pratiquoient; mais pour avoir cru que le fanatisme étoit exclusivement le fruit des idées religieuses, pour avoir méconnu la nature de l'homme et des corps politiques; pour avoir ignoré le poison des germes qu'ils semoient, une effrayante complicité pèse sur leur tombe, et déja leur épitaphe se mêle à celle d'un grand empire, à celle de deux républiques, à celle des plus florissantes colonies (2).

Les voilà donc au fond de leurs tombeaux, devenus à leur insçu, les pères d'une famille de philosophes, qui ont pris, en leur nom, et sous leur étendard, la nouveauté pour principe, la destruction pour moyen, et une révolution pour point fixe; qui se sont ar-

(2) L'auteur écrivoit en 1797.

Digitized by Google

més des passions du peuple, en même tems que le peuple s'armoit de leurs maximes; et dans ce troc périlleux dés théories de l'esprit et des pratiques de l'ignorance, des subtilités des chefs et des brutalités des satellites, on les a vus tour-à-tour s'enivrer de popularité et de souveraineté, jusqu'à ce qu'enfin de cet accouplement de la philosophie et du peuple, il soit sorti une nouvelle secte, forte des argumens de l'une et de la massue de l'autre, mais également redoutable à tous deux; monstre inexplicable, nouveau sphinx qui s'est assis aux portes d'une ville déja malade de la peste, pour ne lui proposer que des énigmes et le trépas....... *Le genre humain a-t-il souffert de toutes les guerres de religion, autant que de ce premier essai du fanatisme philosophique?* C'est le dernier problême du monstre: il s'est gravé dans la mémoire du monde

Digitized by Google

épouvanté, et la postérité le résoudra en gémissant.

Puisque j'ai promis, dans ce tableau de l'homme (3), de parler de ses maladies, comment aurai-je pu passer sous silence une des plus grandes plaies dont le genre humain ait encore été frappé? et quand on songe que c'est par la main des philosophes, comment pourroit-on ne pas chercher à définir cette nouvelle et désastreuse philosophie?

---

(3) L'ouvrage dont le titre se trouve dans la première note.

Digitized by Google

DE LA PHILOSOPHIE MODERNE;

PAR RIVAROL.

ON a de tout tems divisé la philosophie en deux branches; celle qui s'occupe de l'étude de la nature, et qui comprend la physique, la chimie, l'histoire naturelle et l'astronomie, et celle qui n'étudie que la partie intellectuelle et morale de l'homme. Dans l'une et dans l'autre de ces divisions, la philosophie cherche et trouve toujours de nouvelles raisons d'admirer la nature, et de nouveaux moyens de servir les hommes. Si la philosophie ne s'étoit pas écartée de cette honorable mission, elle eût contribué au perfectionnement de l'homme, au repos et à la gloire du monde; et son nom, garant, souvenir et augure de bonheur, seroit le plus doux espoir du genre humain. Mais il est de l'essence de la philosophie d'agrandir les esprits rares, et d'enhardir les âmes vulgaires; d'ex-

Digitized by Google

citer une admiration éclairée dans les uns, et une audace aveugle dans les autres. Semblable au métier de la guerre, qui se change en théorie dans la tête du vrai guerrier, et devient la science protectrice des empires, tandis qu'il n'est pour le commun des hommes, qu'une école de barbarie et de brigandage, la philosophie a eu le malheur d'enfanter des esprits superbes, dont les excès ont déshonoré son nom.

On entend donc aujourd'hui par *philosophe*, non l'homme qui apprend le grand art de maîtriser ses passions, ou d'augmenter ses lumières, mais celui qui joint à l'esprit d'indépendance, le despotisme de ces décisions; qui doute de tout ce qui est, et qui affirme tout ce qu'il dit; l'homme enfin qui secoue des préjugés, sans acquérir des vertus.

Il est résulté de là, qu'un physicien du premier ordre, mais religieux, tel que Pascal ou Newton, n'étoit pas philosophe, et qu'un ignorant hardi étoit un grand philosophe. Cette conséquence n'a pas étonné le siècle.

Comme c'est éminemment l'esprit d'analyse qui domine dans la philosophie, ses nouveaux disciples ont employé par-tout les dissolvans et la décomposition. Dans la physique, ils n'ont trouvé que des objections contre l'auteur de

Digitized by Google

la nature ; dans la métaphysique, que doutes et subtilités ; la morale et la logique ne leur ont fourni que des déclamations contre l'ordre politique, contre les idées religieuses, et contre les loix de la propriété : ils n'ont pas aspiré à moins qu'à la reconstruction du tout, par la révolte contre tout ; et sans songer qu'ils étoient eux-mêmes dans le monde, ils ont renversé les colonnes du monde.

Comment n'ont-ils pas vu que leurs analyses étoient des méthodes de l'esprit humain, et non un moyen de la nature ; que, dans cette nature, tout est rapport, proportion, harmonie et aggrégation ; qu'elle lie, rassemble et compose toujours, même en décomposant ; car ses loix ne dorment jamais ; tandis que l'homme qui analyse, soit comme chimiste, soit comme raisonneur, ne peut qu'observer et suspendre, décomposer et tuer. Que dire d'un architecte qui, chargé d'élever un édifice, briseroit les pierres pour y trouver des sels, de l'air et une base terreuse, et qui nous offriroit ainsi une analyse au lieu d'une maison ? Le prisme qui dissèque la lumière, gâte à nos yeux le spectacle de la nature.

Ils ont donc constamment abusé de l'instrument le plus délié de l'esprit humain, je veux dire de l'analyse ou de la métaphysique. Ils

n'ont pas senti que les vérités sont harmoniques, et qu'il n'est permis de les présenter que dans leur ordre ; que si on dit aux hommes : *Vous êtes égaux, puisque vous êtes semblables*, c'est une vérité purement anatomique ; que si on leur dit : *Vous êtes frères*, c'est une vérité religieuse ; que si enfin on les voit inégaux par les talens, les emplois, la force et la fortune, et plutôt rivaux que frères et amis, on ne sort pas de l'état naturel, ou de l'ordre politique. Annuller les différences, c'est confusion ; déplacer les vérités, c'est erreur ; changer l'ordre, c'est désordre. La vraie philosophie est d'être astronome en astronomie, chimiste en chimie, et politique dans la politique.

Ils ont cru cependant, ces philosophes, que définir les hommes, c'étoit plus que les réunir ; que les émanciper, c'étoit plus que les gouverner ; et qu'enfin, les soulever, c'étoit plus que les rendre heureux. Ils ont renversé des états pour les régénérer, et disséqué des hommes vivans, pour les mieux connoître.

C'est en vain que Platon (car la Grèce avoit souffert aussi des débordemens de cette philosophie) leur avoit dit que ce n'étoit point à eux à faire des vers et de la musique, mais

Digitized by Google

d'en parler, puisque leur philosophie étoit discoureuse. C'est en vain que Zenon avoit prononcé que le vrai philosophe n'est qu'un bon acteur, également propre au rôle de roi et de sujet, de maître et d'esclave, de riche et de pauvre; car en effet, il est de la vraie philosophie de faire tout bien, et non de trouver tout mal : c'est en vain, dis-je, que les hommes étoient bien avertis sur la nature et la différence des deux philosophies; il s'est fait dans toutes les têtes un changement qui a préparé la révolution dont les philosophes ont été brusquement promoteurs, guides et victimes; révolution dans laquelle ils ont pensé qu'on pouvoit dénaturer tout, sans rien détruire, ou tout détruire sans péril, et hasarder le genre humain sans crime.

Dans le monde, on se moquoit jadis des philosophes, qui se moquoient à leur tour de tout ce que le monde adore, qui étaloient le mépris des richesses, qui gourmandoient toutes les passions, qui démontroient le vuide des grandeurs; et on se moquoit d'eux par la même raison que nos philosophes se moquent des saints, parce qu'on n'y croyoit pas.

Mais si les anciens philosophes ne cherchoient que le souverain bien, les nouveaux n'ont cherché que le souverain pouvoir. Aussi le monde

Digitized by Google

s'est-il d'abord accommodé de cette philosophie, qui s'accommodoit de toutes les passions. Elle avoit un air d'audace et de hauteur, qui charma la jeunesse et dompta l'âge mûr, une promptitude et une simplicité qui enlevèrent tous les suffrages et renversèrent toutes les résistances; les instrumens de la destruction sont en effet si simples! Et comme ces philosophes sembloient avoir le privilège de la liberté et des lumières, qu'ils honoroient ou flétrissoient à leur choix; inscrivoient ou rayoient, dans leur liste, les grands hommes de tous les siècles, selon qu'ils les trouvoient favorables ou contraires à leur plan, ils captèrent, engagèrent et compromirent si bien l'amour propre du public, des administrateurs, des courtisans *et des* rois, qu'il fallut se ranger sous leur enseigne, pour faire cause commune avec la raison. On se ligua donc avec eux contre le joug de la religion, contre les délicatesses de la morale, contre les lenteurs et les timidités de la politique et de l'expérience; en un mot, contre l'ancien monde; et la philosophie ne fut plus distinguée de la mode.

On se souvient de la folle joie des philosophes, en voyant le succès de leurs livres, la foule des conversions et l'unanimité des suffrages. Ils en furent éblouis au point de croire

Digitized by Google

qu'à leur voix les peuples se mettroient en mouvement, comme les pierres de Thèbes aux accens d'Amphion. Ils ne virent pas que les applaudissemens leur venoient de l'ordre qui existoit encore tout entier, et que c'étoit de tous les rangs de la société que partoient les suffrages. Quand on représente le chaos sur nos théâtres, les loges retentissent d'applaudissemens; mais l'auteur de la pièce ne conclut pas de son succès, qu'on ne sauroit trop vîte porter le chaos, la mort et le néant dans le monde.

C'est pourtant ce qu'ont tenté et exécuté les philosophes. Au lieu de laisser bondir la chimère dans le vuide, ils ont dit : « Puisque nous » tenons la puissance, réalisons la chimère; bâ» tissons entre les tombeaux des pères et les ber» ceaux des enfans; plaçons nos espérances sur » d'autres générations; que notre amour soit pour » le futur et l'inconnu, et notre protection pour » l'univers; notre haîne et nos anathêmes pour » nos contemporains, et pour le sol que nous » foulons. Périssent nos colonies, périsse le » monde, plutôt qu'un seul de nos principes! » Guerre aux châteaux! c'est-à-dire, *à l'or;* paix » aux chaumières! c'est-à-dire, *oubli.* »

Voilà leurs paroles, voilà l'esprit, le cœur, la doctrine et les oracles de ces amis de l'homme! Tuteurs hypocrites, ils ont aimé les pauvres,

Digitized by Google

et les nègres, de toute leur haine pour les blancs et les riches ; législateurs cosmopolites, ils ont ri des droits de la propriété, des alarmes de la morale, des douleurs de la religion et des cris de l'humanité.... Eh ! combien de coups ils ont porté à cette triste humanité, qui ne retentiront que dans la postérité !

Mais leur rire n'a pas duré ; la secte qu'ils ont enfantée, les a d'abord écrasés sous la conséquence de leurs principes. « *Hélas !* s'est écrié l'un d'eux en se donnant la mort, *nous n'avons trouvé qu'un labyrinthe au fond d'un abîme !* » Les autres ont péri sur l'échafaud, et leurs cendres trempent dans les larmes et le sang d'un million de victimes. Quelques uns, plus infortunés peut-être, promènent dans l'Europe des douleurs sans remords ; (car tout fanatique vit et meurt sans remords) ; ils redemandent leur proie ou quelque nouvelle terre à régénérer ; ils ne conçoivent pas l'atroce méprise de leurs prosélytes. « *Comment*, s'écrient-ils, *nos disciples et nos satellites sont-ils devenus nos bourreaux ?* » [illegible]

« C'est, leur a déja répondu l'homme qui a » le mieux peint les démons et l'enfer, c'est que » vous construisiez dans l'empire de l'anarchie, » un pont sur le chaos ; mais quand il a fallu » passer, les monstres vous en ont disputé

» l'abord ; épouvantés de cette apparition, vous » avez reculé, et les monstres vous ont dit : « *Pourquoi reculer? Vous êtes nos pères!* » (1)

Il est triste, sans doute, que de telles images ne soient que de pâles copies de ce que le monde voit et endure ; et je ne peux me défendre ici d'observer combien les Rousseau, les Helvétius, les Diderot, les Dalembert et les Voltaire sont morts à propos. En nous quittant à la veille de nos malheurs, ils ont emporté les suffrages du siècle ; ils n'ont pas à gémir de la révolution qu'ils ont préparée, ils n'ont point à rougir des hommages de la convention. S'ils vivoient encore, ils seroient exécrés par les victimes qui les ont loués, et massacrés par les bourreaux qui les déifient.

Le plus éloquent de ces philosophes a dit que les enfans étoient nécessairement de petits philosophes ; il faut alors que les philosophes soient nécessairement de grands enfans. Mais Hobbes a fort bien prouvé que le méchant n'étoit qu'un enfant robuste : donc nos philosophes sont des méchans. . . . . .

---

(1) Voyez Milton. *Drago iste quem formastis et illa reptilia quorum non est numerus.*

Tout philosophe constituant est gros d'un jacobin : c'est une vérité que l'Europe ne doit pas perdre de vue.

Digitized by Google

On peut réduire à un seul tous leurs sophismes: *au miracle d'une clarté subite dans toutes les les têtes, et à la propagation universelle des lumières chez tous les peuples.* « Nous ferons » tomber, disoient-ils, les différences natio» nales par le commerce; les limites politiques » par la philantropie, les rangs et les conditions » par l'égalité; les gouvernemens par la liberté, » et toutes les religions par l'incrédulité. La phi» losophie n'a pour sceptre qu'un flambeau, et » les grandes familles du genre humain marche» ront à sa lumière. »

Mais la nature éternelle des choses s'est d'abord opposée à de si vastes prétentions. Les lumières s'élèvent et ne se répandent point: elles gagnent en hauteur et non pas en surface: elles se font connoître au vulgaire par de plus nombreux résultats, jamais par leurs théories; et semblables à la Providence, les arts s'entourent de plus de bienfaits, sans rien diminuer de leur difficulté. Au contraire, c'est toujours de plus haut qu'ils versent la lumière. Aussi la science qui s'élève trop, est-elle enfin traitée par le peuple comme la magie, admirée à proportion qu'on l'ignore. Les aërostats n'ont rien fait soupçonner au vulgaire, sur la théorie des airs; les paratonnerres, rien sur l'électricité; les pendules, rien sur les loix du

Digitized by Google

mouvement ; enfin les découvertes de la géométrie, n'ont pas tiré le peuple des quatre règles de l'arithmétique, et l'almanach n'apprend l'astronomie à personne. Il est donc certain qu'à mesure qu'elle s'élève, la science échappe au vulgaire. C'est donc le progrès en concentration, et non l'expansion des lumières, qui doit être l'objet des bons esprits ; car malgré tous les efforts d'un siècle philosophique, les empires les plus civilisés seront toujours aussi près de la barbarie, que le fer le plus poli l'est de la rouille : les nations comme les métaux n'ont de brillant que les surfaces. Le peuple repousse ou adopte les méthodes des savans, comme il en repousseroit ou en adopteroit d'opposées : toujours sans conviction, il ne donne aux vérités comme aux erreurs, que le suffrage de l'imitation, l'obéissance de la séduction et l'enthousiasme de la nouveauté. L'homme instruit est fondé à penser et à dire du peuple, ce que celui-ci ne peut ni penser ni dire de lui : car il connoît le peuple, et le peuple ne le connoît pas. Il faut donc consulter le savant sur le peuple, et non le peuple sur le savant. La volonté du peuple peut être de brûler la bibliothèque publique ou les cabinets d'histoire naturelle ; mais la volonté du savant ne sera jamais de détruire les ateliers et les magasins du peuple.

Digitized by Google

On peut poser comme principe, qu'il y a dans ce monde un consentement tacite, donné par l'ignorant et le foible, à la science et à la puissance, et les philosophes le savoient bien : mais ils ont cru que le savoir et le pouvoir ne se quitteroient pas, et que l'artillerie et l'imprimerie seroient toujours dans les mêmes mains. L'expérience les a cruellement détrompés : du jour où le philosophe Robespierre eut la puissance, il opprima la science. Ses meurtriers abhorrent son nom, mais ils adorent ses principes, et vivent encore de ses crimes. Le monde est toujours menacé d'une de ces intercadences de lumières si funestes au genre humain; époque de progrès interrompus, d'empire renouvellés, d'hommes nouveaux, et de superstitions inconnues; malheureux tems, où la barbarie qui détruit se mêle à la subtilité qui projette; où les antiques monumens des arts s'allient aux emblêmes bizarres et fugitifs de la nouveauté; où les souvenirs sont si tristes et les espérances si lointaines; où l'homme de bien gémit également, et sur tout ce qui tombe et sur tout ce qui s'élève. L'ignorance des sauvages et leur barbarie sans mélange, n'offrent pas de si désolantes images. Dans l'hiver, la nature engourdie ne craint point les ravages des torrens; mais au tems des moissons ils la sur-

Digitized by Google

prennent chargée des richesses de l'année.

La philosophie étant le fruit des longues méditations et le résultat de la vie entière, ne doit ni ne peut être présentée au peuple qui est toujours au début de la vie. Les paysans, par exemple, sont chargés de la première digestion du corps politique : si avec nos lumières, nous avions leurs peines; et si, avec leurs peines, ils avoient nos lumières, ils ne voudroient plus travailler, et nous ne voudrions plus vivre. Enfin il y aura toujours pour le peuple, sept jours dans la semaine, six pour le travail, et un pour le repos et la religion : rien pour la philosophie (1).

L'égalité indéfinie parmi les hommes, étant un des rêves les plus extraordinaires de cette

---

(1) « *Il faut attendre paisiblement un meilleur état* » *des choses du progrès des lumières, et ne pas livrer* » *au hasard ce que le tems doit amener sans boulever-* » *sement et sans cruautés.* » Voilà ce que disoit très-sagement le philosophe Condorcet, avant la révolution, ce même philosophe qui n'a vu depuis, dans l'incendie des châteaux, que les feux de joie de la liberté, et la justice du peuple dans les massacres.

Voltaire a dit : « *Plus les hommes seront éclairés, et plus ils seront libres.* » Ses successeurs ont dit au peuple que *plus il seroit libre, plus il seroit éclairé*; ce qui a tout perdu.

Digitized by Google

philosophie, mérite ici quelques momens d'attention.

Au lieu de statuer que la loi seroit égale pour tous les hommes, ils décrétèrent que les hommes étoient naturellement égaux, sans restriction. Mais il y a une chose dont on ne pourra jamais décréter l'égalité, ce sont les conditions, les rangs et les fortunes. S'ils eussent dit que toutes les conditions sont égales, on se seroit moqué d'eux ; ils ne décrétèrent donc que l'égalité des hommes, préférant ainsi le danger au ridicule : je dis le danger, car les hommes étant déclarés égaux, et les conditions restant inégales, il devoit en résulter un choc épouvantable. Heureusement que les décrets des philosophes ne sont pas des loix de la nature : elle a voulu des hommes égaux avec des conditions et des fortunes inégales, comme nous voulons des anneaux inégaux pour des doigts inégaux : d'où résulte l'harmonie générale. C'est ainsi qu'en géométrie la parité résulte des impairs avec les impairs, tandis que des impairs avec des pairs, ne produiroient jamais que des impairs. Qu'importe donc aux hommes d'être déclarés égaux, si les conditions doivent rester inégales ? Il faut au contraire se réjouir, quand on voit des hommes très-bornés dans des conditions très-basses ; comme il faudroit

Digitized by Google

droit s'affliger, si la loi portoit des brutes dans les grands emplois, et repoussoit l'homme de génie vers les professions serviles et méchaniques. L'inégalité est donc l'âme des corps politiques, la cause efficiente des mouvemens réguliers et de l'ordre.

C'est que les philosophes ont confondu l'égalité avec la ressemblance. Les hommes naissent en effet semblables, mais non pas égaux. Or, c'est la ressemblance qui est la base de toute charité parmi les hommes. Car si notre prochain n'est pas toujours notre égal, il est toujours notre semblable. Supposons, par exemple, qu'un paysan tombé dans un précipice, crie à un passant: « *Secourez votre semblable et votre prochain* »; il est indubitable que le passant, fût-il prince, volera à son secours. Mais si le paysan crioit : « *Secourez votre égal* », le passant seroit tenté de lui répondre: « *Attendez donc votre égal.* » Ainsi les hommes et les rangs étant inégaux, l'inégalité est le fondement de la politique; et les hommes étant semblables et soumis aux mêmes infirmités, la ressemblance est le fondement de l'humanité. Mais le mot *égalité* dissout à-la-fois et la politique et l'humanité : il ébranle donc l'ordre social dans ses deux bases fondamentales.

Au reste, ce sophisme, quoiqu'il ait pro-

Digitized by Google

duit des maux infinis, n'a fait illusion à personne. Si on dit à quelque satellite de la révolution : « *Tu n'es pas mon semblable et mon prochain,* » il rit : mais si on lui dit : « *Tu n'es pas mon égal,* » il vous massacre. C'est qu'il croit à la ressemblance qui le frappe, et qui n'a pas besoin d'être prouvée; et que ne croyant pas à l'égalité, il veut l'établir par la violence.

Observez que si les hommes sont naturellement inégaux, la loi les suppose pourtant égaux : elle soumet leur inégalité à sa mesure, leurs préjugés à ses jugemens, et leurs passions à son impartialité.

Non-seulement les philosophes ne pourroient pas fonder un corps social avec le dogme de l'égalité, mais ils ne sauroient même faire un drame, qui n'est qu'une foible image de la vie. N'oublions jamais que tout principe dont on ne peut, ou dont on n'ose tirer les conséquences, n'est pas un principe. Aussi, pour avoir perverti les idées, il s'est trouvé que la langue s'est brusquement dénaturée sous leurs yeux : de l'ordre intellectuel où ils s'étoient retranchés pour y régner, ils ont été précipités dans les vagues des passions populaires. Les mots abstraits qu'ils avoient jetés au peuple, comme monnoie de cours, sont devenus les instru-

Digitized by Google

mens du sophisme et de la fourberie, et les expressions de la philantropie n'ont fourni des armes qu'à la barbarie et au fanatisme.

Les philosophes ont pu dire alors : « *Nous leur avons appris à n'avoir d'affection pour rien.* » En effet, le vice radical de la philosophie, c'est de ne pouvoir parler au cœur. Or, l'esprit est le côté partiel de l'homme ; le cœur est tout. On a souvent comparé l'âme au feu ; mais l'esprit n'a que la clarté ; la chaleur est dans le cœur : l'esprit ne peut donc qu'éclairer les objets ; le cœur seul les pénètre et se les identifie. De là vient que la morale qui parle au cœur, a si peu d'obligations à l'esprit philosophique. La conscience ne fait pas des découvertes : le vice et la vertu sont ses deux pôles, elle y touche à chaque instant. Les anciens vouloient de la morale pour tout le monde, et gardoient les mystères de leurs théories pour leurs disciples ; les modernes ont voulu de la philosophie pour tous, et de la morale pour personne.

Aussi la religion, même la plus mal conçue, est-elle infiniment plus favorable à l'ordre politique, et plus conforme à la nature humaine en général, que la philosophie, parce qu'elle ne dit pas à l'homme d'aimer Dieu *de tout son esprit*, mais *de tout son cœur* : elle nous

Digitized by Google

prend par ce côté sensible et vaste qui est à-peu-près le même dans tous les individus, et non par le côté raisonneur, inégal et borné, qu'on appelle *esprit*. Quand on ne considéreroit les religions que comme des superstitions fixes, elles n'en seroient pas moins les bienfaitrices du genre humain; car il y a dans le cœur de l'homme une fibre religieuse que rien ne peut extirper, et que toujours l'espérance et la crainte solliciteront. Il s'agit donc de donner à l'homme des craintes et des espérances fixes. La superstition vague ne produiroit que des malheurs : c'est une foiblesse que la fixité change en force. Les métaux sont répandus sur toute la terre; chaque état les marque à son coin; ce qui produit le sentiment de confiance attaché à la fixité : ainsi la superstition est partout; chaque peuple la marque à son coin, et la fixe; et ce que tant de religions ont de commun entr'elles, de bon et d'admirable, c'est le sentiment qu'elles entretiennent, c'est le rapport de l'homme à Dieu. Si par un heureux concours de causes trop rares, il s'établissoit un culte plus universel sur la terre, le genre humain devroit s'en féliciter, comme il le feroit d'une monnoie et de toute mesure plus universelle. Il n'y a de bon que l'unité et la fixité, de nuisible que l'innovation et la diver-

Digitized by Google

sité. *L'opinion publique* dont les philosophes ont fait de nos jours un si grand épouvantail pour les gouvernemens, ne réside en effet que dans le public, cette portion oisive, inquiète et changeante des corps politiques. Les opinions du peuple sont paisibles, universelles et toujours partagées par le gouvernement : qu'elles soient des jugemens ou des préjugés, n'importe ; elles sont bonnes, puisqu'elles sont fixes. Et voilà pourquoi les mœurs suppléent si bien aux loix. Dans le conflit des idées, des plans et des projets qu'enfantent les hommes, la victoire ne s'appelle pas *vérité*, mais *fixité*. C'est donc une décision et non un raisonnement, des autorités et non des démonstrations qu'il faut aux peuples. Le génie, en politique, consiste, non à créer, mais à conserver ; non à changer, mais à fixer ; il consiste enfin à suppléer aux vérités par des maximes ; car ce n'est pas la meilleure loi, mais la plus fixe, qui est la bonne. Voyez les opinions philosophiques : elles passent tour-à-tour sur la meule du tems, qui leur donne d'abord du tranchant et de l'éclat, et qui finit par les user. Voyez tous ces brillans fondateurs de tant de sectes ! leurs théories sont à peine comptées parmi les rêves de l'esprit humain ; et leurs systêmes ne sont que des

Digitized by Google

variétés dans une histoire qui varie toujours.

Les anciens ayant donné des passions à leurs dieux, imaginèrent le destin qui étoit irrévocable, inexorable, impassible, afin que l'univers, ayant une base fixe, ne fût pas bouleversé par les passions des dieux. Jupiter consultoit le livre du destin, et l'opposoit également aux prières des hommes, aux intrigues des dieux et à ses propres penchans en faveur des uns et des autres.

Les jeunes gens sont loin de sentir qu'en politique, il n'y a de légitime que ce qui est fixe; qu'une loi connue et éprouvée vaut mieux qu'une loi nouvelle qui paroît meilleure, et que l'autorité ne fait pas des démonstrations, mais des décrets; ils sont loin sur-tout de penser, comme Socrate mourant, que les loix ne sont point sacrées, parce qu'elles sont justes, mais parce qu'elles émanent du souverain.

C'est ici, puisque tant de destructions laissent à découvert les fondemens antiques et vénérables de la religion et de la justice, qu'il faut en avouer franchement le principe, et justifier ces deux premiers besoins de l'ordre social et politique; la révolution et la philosophie du siècle m'en font une nécessité. Mais je ne parlerai que le langage de la raison humaine

Digitized by Google

dénuée des certitudes de la foi et des clartés de la révélation.

Ce monde roule tout entier sur deux ordres de causes et d'effets; l'ordre physique et l'ordre moral; le premier parle aux sens, se fonde sur l'observation des phénomènes, et se prouve par le calcul; le second parle à la conscience, et ne considère que le côté moral de nos actions.

Dieu est toujours présent dans l'ordre physique de l'univers; ses loix s'accomplissent éternellement d'une manière éclatante et fixe.

Mais il est toujours absent dans l'ordre moral.

Il a donc fallu le suppléer, le faire intervenir dans cet ordre où il n'est pas, et *dignus erat vindice nodus*. Aussi toutes les religions ont-elles un commencement et des dates; toutes disent que Dieu a parlé, qu'il s'est montré; toutes proclament la venue de quelqu'envoyé de Dieu, descendu ici bas pour étayer l'insuffisance de la morale, fixer les perplexités de la conscience, et donner un but infini à cette courte vie. Or, si tout cela eût existé, si la morale eût été, comme la physique, fondée sur des loix visibles et toujours exécutées, l'intervention de Dieu, et par conséquent la religion eussent été inutiles. Dieu ne nous apparoît jamais pour nous dire qu'il a fait les loix du

Digitized by Google

mouvement; qu'il ordonne d'y obéir; qu'il ne faut ni se blesser ni se noyer; qu'on périt faute de prudence ou de vigueur, etc. mais pour nous annoncer qu'il faut être humain, juste et bienfaisant; pour nous proposer, en un mot, l'ordre, la règle et le bonheur, l'attrait de la vertu et la haine du vice, sous l'appareil des plus hautes récompenses et des peines les plus effroyables dans une vie à venir.

En effet, si je tombe de ma fenêtre dans la rue, le poids de mon corps, la hauteur de ma chute, la fragilité de mes membres, et la dureté du pavé, tout est calculé, et j'ai le corps froissé ou brisé : la nature est là, avec ses loix éternelles, et je suis irrémissiblement puni de ma faute. Que je me trompe sur une manœuvre, sur une liqueur, sur une plante inconnue; je fais naufrage, j'égare ma raison, je perds la vie. Mais si je mens, ma langue ne se glace pas dans ma bouche; si je lève ma main en justice, pour un faux témoignage, mon bras n'est pas frappé de paralysie; enfin, si je massacre mon prochain, je ne suis pas foudroyé.

Il résulte de là deux vérités : l'une que Dieu ne punit que les fautes, mais qu'il les punit infailliblement.

L'autre, qu'il abandonne le châtiment des

Digitized by Google

crimes à la justice humaine et à la religion.

Car les fautes sont toujours des défauts de prévoyance ou de calcul, des péchés contre l'ordre et les loix physiques du monde; et les crimes qui sont des attentats contre l'ordre moral, ne sont matériellement que des actions dans l'ordre physique.

Mais les gouvernemens qui ne punissent pas les crimes, commettent la plus grande des fautes, et c'est ainsi qu'ils tombent sous la main de celui qui punit toujours les fautes. L'Europe offre en ce moment un mémorable exemple de cette vérité.

S'il faut, pour entretenir l'ordre physique du monde, que la nature punisse les fautes, la politique, pour maintenir l'ordre social, doit punir les crimes connus, et se servir de la religion et de la morale, pour réprimer les passions et poursuivre les crimes cachés dans les retraites où la loi ne pénètre pas. L'ordre social périroit, si le gouvernement laissoit impunis les délits avérés, et les crimes obscurs lui échapperoient, et finiroient par tout bouleverser, sans l'appui de la morale et le frein de la religion, qui sont ainsi les grands supplémens de la justice humaine.

La nature a donc constamment les yeux ouverts sur les fautes, et les tient toujours fermés sur les crimes. La politique et la religion sont

Digitized by Google

indulgentes pour les fautes, mais elles ont l'œil ouvert sur les délits ; ces trois puissances veillent ensemble sur nos actions ; la nature sur les fautes ; la politique sur les crimes connus ; la religion sur les crimes cachés, sur les vices et même sur les intentions.

Ceci explique pourquoi le crime est souvent heureux sur la terre ; il suffit pour cela qu'il ait été commis sans faute. Cromwel, par exemple, ne fit pas de fautes dans son grand attentat contre son pays et son roi ; et dès qu'il régna, il punit les crimes des autres. Malheureusement le monde est plein de criminels rusés, qui moins éclatans que Cromwel, jouissent comme lui du fruit de leurs complots conduits avec art ou avec bonheur. Ces artistes du crime ont toujours paru des objections contre la Providence : mais ce sont les gouvernemens, dont ils ont su tromper le regard et la surveillance, qui en sont responsables.

Un particulier qui commet un meurtre, est puni, parce que le corps politique a plus besoin d'un exemple que d'un particulier : mais un roi qui a le malheur de tuer un de ses sujets, n'est, et ne sauroit être puni juridiquement, parce que le corps politique a plus besoin d'un roi que d'un exemple, et qu'il ne faut pas que la réparation soit pire que le mal ; tout

Digitized by Google

souverain, peuple ou roi, est inviolable de sa nature.

En général, les crimes des puissances ne sont guères punis en ce monde, que par la haine et le mépris; à moins qu'ils ne soient accompagnés de fautes assez graves, pour que les trônes en soient renversés, car tout est proportionné.

En un mot, la nature n'a fait d'autre contrat avec nous que celui des loix éternelles du mouvement; elle ne nous a promis que l'harmonie du monde physique : c'est à nous à créer et à maintenir l'harmonie du monde moral. Il est donc nécessaire, puisque tout conspire à l'ordre général du monde physique, qu'il se forme aussi une conspiration dans le monde moral, en faveur de la vertu contre le vice, et de l'ordre contre l'anarchie, de peur que les hommes ne soient, dans ce monde moral que Dieu leur a confié, plus vils que le moindre atôme dans le monde physique qu'il s'est réservé; de peur enfin que ce ne soit par notre faute et pour notre malheur, si l'ordre social n'a pas, comme l'Univers, ses loix certaines et son invariable régularité.

Cette théorie que je viens d'exposer, donne une base inébranlable à la justice et à la religion. Je n'en connois pas, humainement parlant,

Digitized by Google

de plus vraie, de plus imposante, de plus propre à fonder l'ordre social : point de politique sans justice et sans religion.

On sait qu'il s'est trouvé des hommes qui, se plaçant dans l'ordre physique, en ont tiré des conclusions pour l'ordre moral : « *Dieu*, disent-ils, *ne punit pas les crimes ; donc il y est indifférent ; un meurtre n'est aux yeux de la nature qu'un peu de fer plongé dans quelques gouttes de sang : le mensonge qu'un vain bruit qui frappe l'air*, » et une foule d'autres sophismes aussi redoutables dans leurs conséquences, qu'horribles dans leurs motifs. On sait la belle réponse de Cicéron et de Caton à César, qui se permettoit de tels argumens, en faveur de Catilina et de ses complices. (1)

---

(1) César, parlant en véritable philosophe de nos jours, dit, que rien n'étant moins sûr que l'immortalité de l'âme, la privation de la vie étoit le plus grand mal qu'on pût faire à l'homme. Caton et Cicéron se levèrent, et sans argumenter avec lui sur l'immortalité de l'âme, ils observèrent au sénat que César professoit une doctrine funeste à la république et au genre humain. Ils répondirent en vrais philosophes, puisqu'ils parlèrent en hommes d'état. César vouloit que le sénat devînt un Lycée; il posoit des principes métaphysiques, pour en tirer des conclusions politiques : sophisme que nous avons déja dénoncé.

Digitized by Google

Un prince que sa philosophie, c'est-à-dire, ses passions et ses principes, ont conduit au crime, et son crime mal ourdi, à l'échafaud, disoit un jour, que *l'or n'étant que de la boue, on pouvoit dépouiller un homme de son or, sans qu'il eût à s'en plaindre,* etc. Il faudroit, quand un homme se retranche ainsi dans l'état de brute, qu'il y restât tout-à-fait. Un tigre n'a jamais étranglé un voyageur pour son or : mais ces sophistes veulent raisonner dans un ordre, et jouir dans l'autre. Quant aux argumens plus funestes encore, tirés de l'incertitude d'une vie à venir, et de la certitude qu'un crime bien caché ne peut être puni dans ce monde, ils sont, à mon avis, la preuve la plus pressante qu'il faut une justice pour effrayer de tels raisonneurs, et une religion pour leur dérober le peuple, afin que le sophisme ne trouve pas de dupes, et que la corruption manque de satellites.

Car toute imposante qu'est la justice humaine, il ne faut que comparer un moment ses loix à celles de la nature, pour sentir combien la religion lui est indispensable pour gouverner les hommes.

La justice humaine dit : « *Tu ne tueras pas; car si tu tues, tu mourras :* » voilà le châtiment. Mais elle ne promet rien à celui qui ne

Digitized by Google

tuera pas. La nature dit : « *Tu mangeras ; car si tu ne manges pas, tu mourras* : » voilà le châtiment ; « Et *si tu manges, tu auras du plaisir* : » voilà la récompense.

Dans ses préceptes, la nature unit donc le châtiment à la récompense, et la peine au plaisir : aussi ses loix sont des penchans : mais la justice des hommes n'a que des menaces. Tout se fait de gré dans l'une, et de force dans l'autre.

Mais si la religion, plus auguste que la justice, et plus libérale que la nature, intervient dans le pacte social, elle charge les devoirs de tant de prix, et les prévarications de tant de peines, qu'elle peut donner au cœur humain, un penchant impérieux pour le bien, et une horreur invincible pour le mal. C'est alors que la politique, forte d'une aussi haute alliée, et s'appuyant sur de telles craintes et de telles espérances, peut se promettre d'établir dans le monde moral, les mouvemens réguliers, et la tranquille administration de la nature.

« On voit, dira-t-on, des hommes qui » ne croient point à la Providence, et qui sont » eux-mêmes une véritable providence pour » tout ce qui les environne; l'honneur est une » religion terrible qui nous enchaîne dans les

Digitized by Google

» moindres procédés, comme dans des devoirs
» sacrés ; l'homme juste, le seroit sans tribu-
» naux, etc. » Cela est incontestable ; mais cette multitude qui se dérobe aux regards de l'honneur et aux censures de l'opinion, qui n'a d'innocent que ses occupations, et dont les loisirs sont si redoutables ; sur qui cent bonnes maximes ne font pas autant d'effet qu'un seul mauvais principe, qu'en ferez-vous donc ? philosophes, je vous le demande. Si les hommes cultivés sont encore mieux retenus par la crainte que par la raison, que ferez-vous de cette masse inculte d'hommes qui ne comprennent que les harangues des passions ? Vous savez ce qu'il en a coûté pour les avoir attroupés et harangués philosophiquement, et pour leur avoir donné l'empire avant l'éducation.

Laissez donc à la religion, et les assemblées populaires, et l'éloquence passionnée qui lui réussit toujours avec le peuple. Vous ne parlerez jamais aussi puissamment qu'elle à l'amour de soi, puisqu'elle seule promet et garantit aux hommes un bonheur éternel ; et c'est pourquoi elle attendrit et ramène les plus barbares. Voyez les croisés pleurer en entrant dans Jérusalem ; voyez les musulmans fondre en larmes à la vue

Digitized by Google

de la Mecque; parce que si l'homme est traître et cruel à l'homme, il ne l'est pas à lui-même. Que l'histoire vous rappelle que par-tout où il y a mélange de religion et de barbarie, c'est toujours la religion qui triomphe; mais que partout où il y a mélange de barbarie et de philosophie, c'est la barbarie qui l'emporte.

Laissez l'honneur et la morale pure au petit nombre, et la religion et ses pratiques au peuple. Car si le peuple a beaucoup de religion, et si les gens élevés ont beaucoup de morale, il en résultera pour le bonheur du monde, que le peuple trouvera beaucoup de religion à la classe instruite, et que celle-ci trouvera beaucoup de morale au peuple; et on se respectera mutuellement.

« Mais, dira-t-on encore, la philosophie ap-
» prend à supporter la pauvreté et à pardonner
» les outrages. » Je ne crois pas que la philosophie ait à se vanter d'avoir encore inspiré le mépris des richesses et l'oubli des injures à une nation. Je la défie sur-tout de calmer un cœur en proie à ses remords; et c'est ici que triomphe la religion.

Quand un coupable bourrelé par sa conscience, ne voit que châtimens du côté de la justice, et flétrissures du côté du monde; quand l'honneur, ajoutant encore ses tortures

à

Digitized by Google

à son désespoir, ne lui ouvre qu'un précipice, la religion survient, embrasse le malheureux, appaise ses angoisses, et l'arrache à l'abîme. Cette réconciliation de l'homme coupable avec un Dieu miséricordieux, est l'heureux point sur lequel se réunissent tous les cultes. La philosophie n'a pas de tels pouvoirs; elle manque à la fois et de tendressse avec l'infortuné et de magnificence avec le pauvre : chez elle, les misères de la vie ne sont que des maux sans remède, et la mort est le néant; mais la religion échange ces misères contre des félicités sans fin, et avec elle le soir de la vie touche à l'aurore d'un jour éternel.

Enfin, autant la philosophie moderne entrave les gouvernemens, autant la religion rend l'empire facile. Spinosa convient que c'est par elle qu'on obtient aisément le miracle de l'obéissance. Un grand roi disoit que si son peuple étoit plus religieux, il diminueroit son armée et ses tribunaux; et je ne sais quel empereur répondit à un philosophe qui vouloit passer avec lui d'une discussion métaphysique à des conseils sur le culte : *Ami jusqu'aux autels.*

Il y a, de plus, cette différence entre la philosophie et les religions, que celles-ci, en se propageant dans le monde, y laissent une sorte de sentiment pieux, qui s'allie naturellement

Digitized by Google

à la morale, tandis que la philosophie, que le peuple entend toujours mal, ne laisse pourtant pas de lui donner une sorte de tournure impie, qu'elle-même désavoue, et qui tue tout. Si la religion ne répond pas de tel individu, elle répond des masses; et ne fût-elle pas indispensable à tel homme en particulier, elle l'est à telle quantité d'hommes.

Il n'en est pas ainsi de la philosophie; elle ne répond que de quelques individus. Les masses, les peuples et les empires lui échappent, même à l'époque où il n'y a ni prêtres, ni rois.

Pourquoi les idées les plus superstitieuses se marient-elles si naturellement aux vérités les plus importantes, tandis que l'esprit philosophique se mêle aux erreurs les plus monstrueuses? C'est que Dieu est tellement source d'harmonie, que son idée raccommode tout. Avec la religion, il n'est point d'erreur mortelle pour les peuples.

C'est la religion qui attache la multitude à certaines idées, qui la rassemble sans danger, et lui prêche l'égalité et la fraternité sans erreur et sans crime. (1) Expression du rap-

(1) Je présume qu'on ne voudra pas comparer nos salles de spectacle, où le public qui paie n'a des oreilles que pour la pièce qu'on joue, à ces clubs où tout entroit

Digitized by Google

port des hommes à Dieu, elle est l'inestimable caution qu'ils se donnent sur la même foi, le crédit réciproque qu'ils se prêtent sur leurs âmes, le gage sacré qu'ils se confient mutuellement sur leur salut éternel : caution, crédit et gage qui reposent sur le serment, lequel, sans religion, est un mot sans substance. La conscience contracteroit en vain avec elle-même. Il faut l'intervention de Dieu pour que les hommes ne se jouent pas des hommes, pour que l'homme ne se joue pas de lui-même. La morale sans religion, c'est la justice sans tribunaux : morale et religion, justice et tribunaux, toutes choses corrélatives, et dont l'existence est solidaire, comme la parole et la pensée.

Qu'on ne s'étonne donc pas que les gouvernemens s'accordent facilement avec les religions; mais entr'eux et les philosophes, point de traité; il faut, pour leur plaire, ou que le gouvernement abdique, ou qu'il leur permette de soulever les peuples. En un mot, la philosophie divise les hommes par les opinions, la religion les unit dans les mêmes dogmes, et la politique dans les mêmes principes : il y a donc un contrat éter-

---

gratis, où fermentoit l'écume de la nation, où chacun parloit à l'envi contre le gouvernement, la religion et la propriété.

nel entre la politique et la religion. Tout etat, si j'ose le dire, est un vaisseau mystérieux qui a ses ancres dans le ciel.

Le vrai philosophe qui entend ce mystère, laisse la foi à la place de la science, et la crainte à la place de la raison, parce qu'il ne peut se charger de l'éducation du peuple, ni courber par l'habitude, ou élever par le perfectionnement des facultés, les esprits et les cœurs d'une multitude destinée au travail et aux sensations, et non au repos et au raisonnement. Il ne gagneroit rien à dire aux peuples : « Soyez justes, parce qu'il règne une » grande harmonie dans l'univers. » Ce n'est pas ainsi que la politique traite avec les passions. Elle considère l'homme, non-seulement, avec l'œil de la loi, mais avec les yeux de la morale et de la religion; car elle s'aide de tout, dans l'art difficile de gouverner. Elle demande des leçons à la morale, et des forces à la religion; elle emprunte des lumières à la philosophie même; enfin elle prend des brides de toutes mains. Le crime des philosophes est de faire présent de l'incrédulité à des hommes qui n'y seroient jamais arrivés d'eux-mêmes; car ceux qui ont le malheur d'y parvenir par la méditation ou par de longues études, sont ou des gens riches,

Digitized by Google

ou des esprits calmes et élevés, retenus à leur place, par l'harmonie générale. Leur éducation et leur fortune servent de caution à la société; mais le peuple, que tout invite à remuer, et qui ne sent pas l'ordre dont il fait partie, reste sans crainte et sans espérance, dès qu'il est sans foi. J'en appelle à nos philosophes même; quand la philosophie a commencé une révolution dans leur esprit, ne les a-t-elle pas trouvés pliés aux bonnes mœurs et aux bons principes par le gouvernement et par la religion? Il est donc certain que la philosophie moderne a moissonné dans le champ de la religion et de la politique : si elle trouvoit les hommes comme elle se les figure, ou comme elle voudroit les façonner, elle ne verroit bientôt plus que des monstres. Aussi la brièveté de ses vues, son embarras et son impuissance, n'ont jamais paru d'une manière plus éclatante, qu'à l'époque où elle a réuni tous les pouvoirs et réalisé son rêve d'un *peuple philosophe*. C'est alors qu'elle a vu trop clairement que si, pour vivre dans le loisir et la mollesse, il faut s'entourer d'hommes laborieux; il faut, pour vivre sans préjugés, s'environner d'un peuple de croyans; c'est un terrible luxe que l'incrédulité. (1)

(1) Bayle distingue fort bien entre l'incrédulité des

Pour ne rien laisser en arrière dans cet intéressant procès de la philosophie moderne et de la religion, j'avouerai que les différens cultes qui remontent par leur date, jusqu'au berceau des corps politiques, en ont trop souvent consacré les puérilités ; qu'ils ont béatifié des fanatiques, placé la vertu dans des actes insignifians, accordé à l'oisiveté et à la virginité des honneurs qui n'étoient dus qu'au mariage, à la chasteté et au travail. Il n'est donc pas étonnant que la religion en général donne prise aux objections d'un siècle raisonneur ; et comme les religions visent éminemment à la fixité, et que chez elles tout devient sacré, s'il se trouve, par exemple, que Mahomet ait parlé de sa jument, cet animal sera révéré dans toute l'Asie, et fournira un ample sujet d'ironies aux philosophes, qui se moqueront et du peuple crédule et du législateur sans méfiance, qui n'a pas prévu leur arrivée ; et ces scènes scandaleuses dureront jusqu'à ce que les philosophes comprennent enfin que ce n'est pas pour atta-

---

jeunes gens et celle de l'âge mûr. L'incrédulité d'un savant étant le fruit de ses études, doit être aussi son secret ; mais l'incrédulité dans les jeunes gens est le fruit des passions ; elle est toujours indiscrète, toujours sans excuse, jamais sans danger.

Digitized by Google

quer les religions qu'il faut du génie et du courage, mais pour les fonder et les maintenir. Cette réflexion si simple n'est encore tombée dans l'esprit d'aucun d'eux. Ils ont fait, au contraire, grand bruit de leur incrédulité; ils en ont fait le titre de leur gloire; mais dans les têtes vraiment politiques, l'incrédulité ne se sépare pas du silence. (1)

Il est encore vrai qu'au lieu de se contenter de dire que Dieu réserve pour une autre vie l'ordre qui ne règne pas dans celle-ci, les prêtres veulent qu'il se déclare quelquefois, et qu'il déploie sa justice et sa puissance en ce monde, pour punir l'impiété, sauver l'innocence ou récompenser la vertu. Delà les miracles; et comme l'ordre visible de la nature est un miracle perpétuel, il a fallu que Dieu suspendît cet ordre dans les grandes occasions; qu'il prouvât sa présence dans l'ordre moral par un moment d'absence dans l'ordre physique, et qu'enfin un miracle fût une interruption de miracles.

C'est trop : on s'expose par-là à la scène de

---

(1) Voltaire, en parlant des services qu'il croit avoir rendus au genre humain par ses attaques multipliées contre la religion, dit très-fastueusement : *Je vous ai délivrés d'une bête féroce.*

Digitized by Google

Polyeucte, si funeste à toutes les religions. Le peuple qui croit que Dieu se vengera, s'attend à un miracle, et si le miracle n'arrive pas, tout est perdu. De la neutralité de l'Etre-Suprême dans les misérables débats des hommes, à l'incrédulité la plus effrénée, il n'est qu'un pas pour le peuple. Ce n'est point alors le raisonnement qui fait des impies, mais le succès. La scène dont je parle s'est répétée dans le premier temple de la capitale d'un grand royaume, et le peuple a cru gagner le même jour une bataille contre son Dieu, comme il l'avoit gagnée contre son roi.

J'observerai, en passant, que celui qui renverse l'ancien autel pour en élever un nouveau, est un fanatique; et que celui qui renverse pour ne rien substituer, est un insensé. Les philosophes ont même tort de dire que les gouvernemens doivent fermer les yeux sur les irrévérences et les impiétés, sous prétexte que Dieu est au dessus de nos insultes; car il s'en suivroit aussi-tôt qu'il est au dessus de nos hommages, et alors point de religion.

C'est, je l'avoue aussi, pour avoir cru que la divinité est toujours présente dans l'ordre moral, que nos pères établirent le duel judiciaire, qu'ils appeloient en conséquence *jugement de Dieu*, persuadés que l'Etre-Suprême

Digitized by Google

se déclareroit nécessairement pour l'innocent, et que la victoire seroit toujours l'expression de sa justice; mais l'innocent foible eut tant de fois le dessous, et le coupable robuste triompha si souvent, qu'il fallut enfin renoncer à cette superstition.

On reproche aux différens clergés d'avoir mêlé trop de métaphysique à la théologie, et d'avoir par-là multiplié les hérésies; mais qu'est-ce que toutes les hérésies, en comparaison d'un seul principe philosophique? C'étoient les hommes qui empoisonnoient tel ou tel dogme; mais aujourd'hui, c'est tel principe philosophique qui empoisonne les hommes. Et si on m'objecte que les religions ont multiplié les mendians, je répondrai que la philosophie moderne a multiplié les brigands, et que si la religion a eu le malheur d'armer les peuples contre les peuples, la philosophie, plus coupable encore, a croisé les nations contre leurs gouvernemens, contre leurs loix, contre la propriété, contre la nature éternelle des choses; et qu'enfin elle a mis le genre humain dans la voie d'une dissolution universelle.

Si on rapproche maintenant la conduite des prêtres et des philosophes, on trouvera qu'ils se sont également trompés dans l'art sublime de gouverner les hommes. Les prêtres, pour

Digitized by Google

avoir pensé que la classe instruite croiroit toujours; et les philosophes, pour avoir espéré que le peuple s'éclaireroit.

Les uns et les autres ont parlé de la religion, comme d'un moyen divin, et de la raison, comme d'un moyen humain : c'est le contraire qu'il falloit penser et taire.

Enfin, par je ne sais quelle démence inexplicable, les philosophes ont exigé qu'on leur démontrât la religion, et les prêtres ont donné dans le piége; les uns ont demandé des preuves, et les autres en ont offert : on a produit d'un côté, des temoins, des martyrs et des miracles; de l'autre un tas d'argumens et de livres aussi dangereux que fastidieux. Le scandale et la folie étoient au comble, quand la révolution a commencé. Les prêtres et les philosophes traitoient la religion comme un problême; tandis qu'il falloit d'un côté la prêcher, et de l'autre la respecter. Ils n'ont donc ni les uns ni les autres entendu l'état de la question; car il ne s'agit pas de savoir si une religion est vraie ou fausse, mais si elle est nécessaire. On doit toujours pour ne pas sophistiquer, déduire les vérités dans leur ordre : or, si telle religion n'est pas démontrée, et qu'il soit pourtant démontré qu'elle est nécessaire, alors cette religion jouit d'une vérité

Digitized by Google

politique. Je vais plus loin, et je dis qu'il n'y a pas de fausse religion sur la terre, en ce sens que toute religion est une vraie religion, tout poëme est un vrai poëme. Une religion démontrée ne différeroit pas de la physique ou de la géométrie, ou plutôt ce ne seroit pas une religion.

Malgré la diversité des langues, il n'y a qu'une parole sur la terre; ainsi, malgré la variété des cultes, il n'y a qu'une religion au monde; c'est le rapport de l'homme à Dieu, *le dogme d'une providence :* et ce qu'il y a d'admirable, c'est que tout peuple croit posséder et la plus belle langue est la vraie religion. Vouloir les détromper, c'est attenter à leur bonheur, c'est le crime de la philosophie. Quand il est vrai qu'il me faut une croyance, il est également certain qu'il ne me faut pas une démonstration; et comme ce seroit tromper les peuples que de les assembler sans religion, il est bien inepte aux philosophes d'avancer que la religion trompe les peuples. Un peu de philosophie, dit Bacon, découvre que telle religion ne peut se prouver, et beaucoup de philosophie prouve qu'on ne peut s'en passer.

Que les philosophes ouvrent donc les yeux: qu'ils comprennent, il en est tems, qu'on peut

Digitized by Google

toujours avoir abstraitement raison, et être fou; semer par-tout des vérités, et n'être qu'un boute-feu; qu'ils demandent des secours, non des preuves au clergé; qu'ils se souviennent que Dieu s'en est reposé sur nous de tous nos développemens; qu'il n'a pas fait l'homme sans savoir ce que l'homme feroit; que c'est en le faisant religieux, que Dieu a réellement fait la religion, et que c'est ainsi que l'Etre Suprême opère certains effets de la seconde main. Mais qu'ils ne traitent pas cette politique d'hypocrisie; car, n'est pas hypocrite qui l'est pour le bonheur de tous. Qu'ils daignent au contraire se mettre de moitié dans le grand but de gouverner et de faire prospérer les nations : qu'ils entrent au plutôt dans cette généreuse et divine conspiration qui consiste à porter dans l'ordre moral l'heureuse harmonie de l'ordre physique de l'Univers.

Mais il faut, pour concourir à une fin si noble et si salutaire, que les philosophes conviennent de bonne-foi, qu'à quelque prix que les premiers législateurs aient fondé les corps politiques, ils méritent les remerciemens du genre humain. Oui, à l'aspect des hordes sauvages et sanguinaires qui se nourrissent de chair humaine, tout ce qui a pu les tirer de cet horrible état, est non-seulement légitime, mais

Digitized by Google

admirable ; enfer ou paradis, ange ou diable, n'importe : Esope ou Zoroastre, vérités appelées *fables*, fables appelées *vérités :* tout est bon, pourvu qu'on serve et qu'on sauve le genre humain ; et quoique le dogme de l'intervention de Dieu dans les affaires des hommes ait été souillé chez quelques nations grossières, par d'horribles superstitions, tels que les sacrifices humains, les épreuves du feu et de l'eau, les combats, dits *jugemens de Dieu*, les dons excessifs faits à l'église, les vœux insensés et barbares, etc. disons tous que l'idée contraire seroit encore plus fatale au monde.

Au reste, les impies eux-mêmes sont forcés d'avouer que, chez les grandes nations, le culte s'épuroit de jour en jour. Dégagée des subtilités de l'école, et de quelques vieilles pratiques trop superstitieuses, la religion se rapprochoit de l'adoration d'un Etre-Suprême, et se réduisoit à des dogmes importans unis à des cérémonies aussi nobles que touchantes : les lumières du clergé égaloient celles des philosophes ; la simplicité s'allioit à la majesté pour la double satisfaction de l'esprit et des sens : l'arbre étoit bien greffé et sagement émondé ; et c'est l'époque que les philosophes ont choisie pour l'abattre. Il en est donc des cultes comme des gouvernemens ! on ne les

Digitized by Google

renverse que lorsqu'ils sont trop bons et trop doux. (1)

---

(1) Ce seroit une présomption insupportable que de prétendre avoir eu seul raison dans une révolution qui a égaré tant de têtes ; mais je crois qu'on me pardonnera si je cite ici une peinture de la religion chrétienne, tirée d'une lettre à M. Necker, imprimée sur la fin de 1787 : elle prouvera que je n'ai pas varié, et que ce n'est pas à la révolution que je dois mes principes.

« On diroit que le ciel même avoit préparé la terre pour l'établissement du christianisme. En vain la mythologie flattoit les foiblesses humaines, et charmoit l'imagination ; il y a dans l'homme une partie raisonneuse qui n'étoit pas satisfaite ; la religion n'étoit que poétique, et voilà pourquoi il se formoit de toutes parts, des sectes et des associations d'adorateurs d'un seul Dieu. Le stoïcisme sur-tout éleva l'homme au-dessus de lui-même ; mais comme tant de sages ne professoient que le déisme pur, et ne dressoient des temples à Dieu qu'au fond de leur cœur, ils ne purent fixer les regards de la multitude qui admiroit leur vertu, sans voir quel en étoit l'objet et le prix. La superstition débordée sur la terre, demandoit une main qui lui creusât un lit, et lui donnât un cours régulier. Le christianisme vint et parla aux sens, à l'esprit et au cœur : en retenant la pompe du paganisme, la métaphysique des grecs, et toute la pureté du stoïcisme, cette religion se trouva parfaitement appropriée à la nature humaine. C'est elle qui a consacré le berceau de toutes les monarchies de l'Europe : elle a favorisé le progrès de la lumière, en nourrissant le feu des

Digitized by Google

Je conclus de tout ce qui précède, que les philosophes ne sont au fond que des prêtres tar-

---

disputes; elle a fait tourner au profit des nations, et les utiles scandales des papes, et les loisirs du cloître, et les succès des méchans, et les efforts des incrédules; et je ne sais ce que tous ses adversaires réunis pourront mettre à sa place, si jamais l'Europe les constitue arbitres entre l'homme et Dieu. »

Quant à mes opinions politiques, on sait en France que j'ai attaqué l'assemblée constituante sur la fin du mois de juin 1789, près d'un an avant tous ceux que ses excès ont convertis, près d'un an avant M. Burke, comme il l'a reconnu lui-même dans une lettre imprimée à Paris en 1791. Il n'est donc pas vrai, comme on l'imprime tous les jours, què M. Burke ait le premier attaqué la révolution. Je renvoie le lecteur au Journal Politique, dont j'apprends qu'on vient de donner une nouvelle édition à Paris. On y verra les précautions que je prenois pour que l'Europe n'attribuât pas à la nation française, les horreurs commises par la foule de brigands, que déja la révolution et l'or d'un grand conspirateur avoient attirés dans la capitale. Je ne citerai que la phrase suivante, elle est du 30 juillet 1789, époque où l'assemblée partageoit l'ivresse qu'elle inspiroit; où elle préludoit à nos désastres, en applaudissant aux exécutions populaires. « Malheur » à qui remue le fond d'une nation! il n'est point de » siècle de lumières pour la populace; elle n'est ni » française ni anglaise. La populace est toujours, et » en tout pays la même, toujours cannibale, toujours » anthropophage, et quand elle se venge de ses magis-

Digitized by Google

difs qui, en arrivant, trouvent la place prise par les premiers prêtres qui ont fondé les nations. Ils en conçoivent de la jalousie contre leurs rivaux; et comme ils ne paroissent guères que vers le déclin des empires dont ils sont assez souvent les avant-coureurs, les philosophes se servent des lumières des vieux peuples pour tout renverser; comme les prêtres se servirent de l'ignorance des peuples naissans pour

---

» trats, elle punit des crimes qui ne sont pas tou-
» jours avérés, par des crimes toujours certains. »

Je sais qu'on ne gagne rien à prouver à des gens qui se sont trompés, qu'on ne s'est pas trompé comme eux : la raison est inutile avant l'évènement, et odieuse après. Si les citations précédentes me donnent ce triste avantage, c'est à mon respect pour la fixité et pour l'humanité que je le dois. Le goût de l'étude conduit à l'amour du repos, l'un et l'autre à l'amour de l'ordre, et l'amour de l'ordre nous fait respecter les puissances.

On sent bien que ce n'est pas sans hésiter que je me suis engagé dans une discussion sur l'origine et les motifs de la religion et de la justice : mais deux réflexions m'ont décidé : l'une, qu'on ne pouvoit plus attaquer la philosophie régnante, que dans son fort; l'autre, que le peuple, ne me lira pas. Je fournis des armes contre ceux qui l'ont égaré, à ceux qui veulent sincèrement le diriger vers la paix et le bonheur. J'espère que les journalistes habiles parleront sobrement sur cette question délicate, et que les plus sages s'y distingueront par leur discrétion.

tout

Digitized by Google

tout établir. Car, observez que tous se disputent le peuple, ce magasin toujours subsistant de forces, de richesses et d'honneurs. C'est là que puisent les ambitieux de toute espèce, et qu'ils trouvent toujours des bras et des armes, tantôt au nom de la religion, et tantôt au nom de la nature. Nos ayeux, dans leurs disputes religieuses, citoient le même livre de part et d'autre ; aujourd'hui c'est la nature qu'on invoque des deux côtés. L'homme étant composé de besoins et de passions, les deux partis prennent également à témoin la nature de l'homme : *nous naissons libres*, dit l'un ; on ne peut donc enchaîner nos passions sans attenter à notre liberté ; *nous naissons nécessiteux*, dit l'autre ; il faut donc donner aux besoins le pas sur les passions. Les uns soutiennent que toute souveraineté vient de Dieu, qui fait et conserve tout ; les autres crient que le vrai souverain, c'est le peuple qui peut tout détruire. Ils renouvellent le combat du bon et du mauvais principe, et les esprits mitoyens qui écrivent pour concilier les deux partis, sont en effet les manichéens de la politique.

On menera toujours les peuples avec ces deux mots, *ordre et liberté* ; mais l'ordre vise au despotisme, et la liberté à l'anarchie. Fatigués du despotisme, les hommes crient à la liberté ;

Digitized by Google

froissés par l'anarchie, ils crient à l'ordre. L'espèce humaine est comme l'Océan, sujette au flux et au reflux. Elle se balance entre deux rivages qu'elle cherche et fuit tour-à-tour, en les couvrant sans cesse de ses débris.

Le plus ardent ennemi de l'ordre politique dit que l'homme est naturellement *libre, juste* et *bon;* mais il entend l'homme solitaire; c'est se moquer : il n'y a point de vertu sans relation. A l'égard de qui un être solitaire peut-il être *libre, juste* et *bon?* C'est pourtant avec cette idée fausse que ce philosophe se lança dans l'ordre politique, cherchant toujours l'homme parmi les hommes, l'indépendance entre les liens et les devoirs, la solitude au sein des villes, et accusant toujours une nation de n'être pas un homme.

Je vais parler en peu de mots de cette liberté, de cette justice et de cette bonté primitives de l'homme.

Mais la liberté civile et politique n'étant pas de mon sujet, il faut se contenter de poser ici la définition précise de la liberté personnelle ou franc-arbitre, et l'appliquer en passant à la politique.

Tout être qui se détermine lui-même est puissance : toute puissance qui n'est pas opprimée par une autre, est libre. Car, obéir

Digitized by Google

à ses idées, à ses passions ou à tel autre motif; c'est obéir à sa volonté, c'est n'obéir qu'à soi, c'est être libre. La liberté pour l'homme consiste à faire ce qu'il veut dans ce qu'il peut; comme sa raison consiste à ne pas vouloir tout ce qu'il peut. Les idées nous arrivent sans notre consentement; mais il nous reste le pouvoir de nous arrêter à celle qu'il nous plaît. Tout être qui est ainsi passif et actif tour-à-tour n'a pas d'autre liberté; mais tout être qui peut choisir entre un raisonnement et une passion, ne doit ni concevoir ni désirer d'autre liberté. L'homme est donc un mélange de pouvoir et d'impuissance : il y a donc dans chacune de ses actions une partie libre et une partie qui ne l'est pas : le regret et le repentir tombent toujours sur la partie libre de nos déterminations; mais puisque l'homme se détermine toujours par quelques motifs, au lieu d'en conclure, comme certains philosophes, qu'il n'est pas libre, et que par conséquent les supplices sont inutiles et injustes, il falloit plutôt convenir d'abord, qu'un animal sans motif seroit aussi sans volonté, et ne sortiroit pas de l'indifférence qu'on a follement appelée *liberté d'indifférence*. Un homme qui se trouve, par exemple, devant deux routes qui se croisent, sera-t-il éminemment libre, parce qu'il ignorera quelle est la bonne? il est au con-

Digitized by Google

traire, enchaîné par l'indécision; sa volonté s'agite dans les ténèbres, et cet état est si pénible, qu'il cherche de toute sa puissance à s'en arracher au plutôt. Il falloit ensuite avouer, que puisque l'homme ne fait rien sans motif, les supplices sont également utiles et légitimes; car où trouver des motifs plus puissans que la crainte de la douleur et de la mort?

On peut faire une question singulière sur la liberté, cet inépuisable sujet de tant de sophismes: on peut, dis-je, demander, si l'homme, quand il doute et reste en suspens, tient la balance, ou s'il est lui-même la balance? Je réponds, qu'il est la balance elle-même, mais une balance animée qui sent ce qu'elle pèse, et qui ajoute au côté qu'elle préfère, le poids toujours victorieux de son consentement.

On connoît le fameux problême qui consiste à concilier la liberté de l'homme avec son obéissance forcée aux loix de la nature. La solution de cette difficulté est dans la définition même de la sorte de liberté dont nous jouissons. Dès qu'il agit, l'homme commence le mouvement; mais il n'échappe pas, pour cela, aux loix générales du mouvement: il est acteur dans une pièce qu'il n'a pas faite, et les légères variations qu'il se permet dans son rôle ont été prévues par le maître du spectacle. L'homme fait partie de la

Digitized by Google

nature; mais sa liberté ne consiste pas à heurter la nature. Il obéit, soit à son insu, soit volontairement, soit forcément, à une suite de loix que les gens inappliqués appellent *hasard* ou *fortune*, les esprits religieux *providence*, et la plupart des philosophes *nécessité;* mais il sent qu'il fait ce qu'il veut, et cela lui suffit. Quand on veut ce que l'on désire, lorsqu'en un mot l'on veut ce que l'on veut, on est libre. Ce sentiment ne remonte pas au delà de la volonté. Quelques dialecticiens ont avancé que l'être qui veut être heureux, n'est pas libre, puisqu'il est irrésistiblement poussé vers le plaisir et le bonheur.... Je ne répondrai pas à ces folles subtilités.

Mais une vérité importante, qu'il ne faut jamais perdre de vue, c'est que la liberté a été donnée aux animaux comme *moyen* et non comme *but*. Ils ne naissent pas, ils ne vivent pas pour être libres, mais ils sont libres pour pouvoir vivre et se perpétuer. C'est ainsi que les plantes ont la fixité; leur sentiment ne veut pas quitter le sol qui les nourrit; celui des animaux veut changer de place, selon le besoin. La plante qui ne pourroit se fixer, et l'animal qui ne sauroit bouger, périroient également.

Expliquons maintenant pourquoi l'homme

Digitized by Google

ne peut conserver et déployer toute sa liberté dans l'ordre social et politique.

L'homme, en venant au monde, avoit deux puissances à exercer, et par conséquent deux sortes de liberté ; l'une, intérieure, sur le mécanisme de son être, soit qu'il eût dirigé la digestion, la génération, le cours des humeurs et leurs sécrétions, etc., ou qu'il eût maîtrisé le jeu de ses idées et le cours de ses passions. L'autre, extérieure, sur l'usage de ses mouvemens et de ses membres dans l'accomplissement de ses actions.

Mais la nature entre en partage avec l'homme naissant ; elle se réserve les principales fonctions de la vie, et lui abandonne la souveraineté des autres. C'est dans le département qui lui est confié par la nature, que l'homme est aussi libre que puissant ; sur tout le reste il est esclave.

C'est ainsi qu'en entrant dans l'ordre social, l'homme est encore obligé de compter avec un gouvernement, comme la nature avoit compté avec lui, lorsqu'il vint au monde. Tout gouvernement fait donc avec les hommes le partage des fonds que leur avoit laissés la nature. Il vérifie les pouvoirs ; il étiquète les actions : les unes restent permises et les autres indues. L'homme est donc libre sur les premières, et esclave sur

Digitized by Google

les secondes. Il périroit s'il vouloit tout faire dans l'ordre physique, et s'il vouloit tout retenir dans l'ordre politique ; cet ordre ne sauroit subsister. Il est vrai que pour qu'un gouvernement soit bon, il faut qu'il soit aussi fixe dans ses limites que la nature dans les siennes, et que les transgressions soient aussi rares que les miracles.

La justice, que j'ai promis de définir, n'a pas d'autre origine que le jugement. Que l'homme prononce entre deux idées, entre deux faits, entre deux individus; qu'il obéisse à son goût, au rapport de ses sens, à la voix de sa conscience, il est également juge; et voilà pourquoi les loix ne sont en effet que des jugemens portés d'avance, des décisions éventuelles applicables à tous les cas. On les fait d'avance, pour se donner le plus haut dégré de désintéressement.

Chacun naît avec sa balance particulière ; l'éducation et la société nous apprennent et nous forcent à nous servir des mêmes poids ; car l'homme naît juge, mais il ne naît pas juste dans le sens moral. L'enfant prend tout ce qu'il trouve, et pleure quand il faut restituer.

L'habitude constante de bien appliquer son jugement, s'appelle *justesse* ou *justice ;* justesse, quand nous n'employons à juger les

Digitized by Google

choses que nos sens, notre intérêt et notre esprit; justice, quand c'est la conscience morale qui prononce.

Il n'existe et ne peut exister pour l'homme de justesse ou de justice universelle; tous ses jugemens sont relatifs; tout est humain dans l'homme; les vertus ne sont des vertus, que parce qu'elles sont utiles au genre humain. Quand je prononce sur une cause qui semble m'être étrangère, la décision que je porte me regarde; car elle peut un jour m'être appliquée à moi-même. La justice universelle incorruptible, impartiale est sans doute dans la balance qui a pesé les mondes : la nôtre est née de la crainte et du besoin. Dieu ne peut donc être juste de la justice des hommes; et voilà pourquoi il nous laisse détourner notre raison et notre conscience à notre profit. Il n'y a de morale que de l'homme à l'homme.

N'est-il pas incontestable, par exemple, que tous les animaux ont le même droit que nous aux bontés de la nature; qu'ils sont, comme nous, sensibles à la douleur, et que leur vie est aussi précieuse que la nôtre aux yeux du père commun? et cependant, nous usurpons leur domaine, nous les chassons, nous les tuons, nous vivons de leur chair, et nous buvons leur sang. Que dis-je? nous leur

Digitized by Google

tendons une main perfidement protectrice, nous leur prodiguons la nourriture; et tantôt favorisant leurs amours, tantôt les privant des sources et des plaisirs de la génération, nous multiplions et nous perfectionnons nos victimes. Là faim et l'amour, ces deux grands bienfaits de la nature, ne sont entre nos mains que des pièges toujours tendus à ces malheureux compagnons de notre séjour sur la terre. Nous faisons tout cela sans remords; voilà qui est incontestable, ainsi que les argumens contre la guerre; et, en attendant, les boucheries et les champs de bataille sont et seront toujours ouverts aux besoins et aux fureurs des hommes. C'est que cette vérité, qui nous assimile les animaux, n'est pas de l'ordre où nous vivons; c'est qu'il faut vivre avant de raisonner. Si la nature produisoit tout-à-coup une race supérieure à la nôtre, nous serions d'abord aussi coupables que les requins et les loups.

Quant à la bonté native de l'homme, c'est un être de raison, si on entend par-là, une bonté morale. L'homme naît avec des organes physiquement bons et avec des besoins utiles; mais il n'est là rien de moral. S'il naissoit bon ou mauvais, il naîtroit homme fait ou déterminé : rien ne pourroit, ni le convertir ni le pervertir. Mais l'homme naît propre à devenir

Digitized by Google

juste ou injuste, sur-tout à être l'un et l'autre, et en général, à n'être que médiocrement bon et médiocrement méchant.

L'enfant exerce d'abord sa volonté sur tout ce qui l'environne : si on lui cède en tout, il devient tyran; si on lui résiste arbitrairement en tout, il devient esclave : point de milieu. Mais une éducation dirigée avec quelque bon sens le conduit aux idées de liberté et de vertu, état raisonné où il n'auroit su parvenir seul.

L'éducation se compose de résistances nécessaires et de justes condescendances : c'est une transaction perpétuelle des volontés et des besoins d'un homme, avec les besoins et les volontés des autres : c'est un fonds placé sur un enfant, dont lui et la société retirent les fruits.

La morale, la religion et les loix concourent à ce grand œuvre de l'éducation de l'homme : mais la morale ne peut que conseiller ; la loi ne peut que protéger et punir ; la religion seule persuade, récompense, punit et pardonne : elle suppose l'homme fragile, le conserve bon ou le rachete coupable. En un mot, l'homme naît volontaire et animal d'habitude : le gouvernement le protège, la nécessité le plie, le monde le dirige, la morale l'avertit, et la religion le ramène. Sensible par nature et

Digitized by Google

sans effort, ce n'est pas sans effort et sans aider la nature, qu'il devient enfin l'être social et raisonnable par excellence. Ce n'est qu'à cette heureuse époque d'une éducation affermie, que la vraie philosophie peut se montrer à lui sans danger, et fixer ses regards sans l'éblouir. Jusques là, elle n'a rien fait pour lui.... Mais je me trompe; c'est la vraie philosophie qui a mis en avant et le monde et la nécessité et la morale et la religion; et quand Télémaque approche du but, c'est encore elle qui laisse tomber ses voiles, et lui découvre que Mentor et Minerve, c'est-à-dire l'instruction et la sagesse, ne diffèrent pas de la vraie philosophie.

Enfin l'homme de la nature, ce n'est pas l'homme solitaire, mais l'homme social : en voici la preuve. Il faut pour obtenir un homme solitaire dans un désert, le priver de son père, de sa mère et d'une femme : et dans la société, il faut ou qu'une certaine philosophie morose le relègue dans la solitude, ou que certaines idées religieuses le confinent dans une cellule, ou qu'enfin la tyrannie ou les loix le plongent dans leur cachot. Il faut donc des efforts pour obtenir l'homme solitaire; mais il suffit d'abandonner l'homme à lui-même, pour le voir aussi-tôt en société. C'est donc l'homme so-

Digitized by Google

cial qui est l'homme de la nature ; l'état solitaire est donc un état artificiel. Aussi, quand des individus épars et sauvages se réunissent à quelque peuple que ce soit, ils quittent pour ainsi dire le règne animal, pour s'aggréger au genre humain. L'homme solitaire ne peut figurer que dans l'histoire naturelle ; encore y sera-t-il toujours un phénomène. On rougit de perdre le tems et la parole à défendre des vérités si triviales ; mais la honte en est à ceux qui nous y réduisent.

Ce n'est pas pour avoir ignoré ces vérités que je prends à partie les nouveaux philosophes, mais pour les avoir combattus, et presque étouffés sous la multitude de leurs paradoxes : pour être parvenus à dégoûter une grande nation de son expérience et de son bon sens, à la fatiguer de sa prospérité, à lui faire honte de son ancienne gloire : pour avoir, le jour même de leur toute-puissance, composé leur *déclaration des droits de l'homme*, cette préface criminelle d'un livre impossible: pour avoir oublié que de toutes les autorités, celle à qui le peuple obéit le moins, ou d'une manière plus versatile, c'est lui-même : pour avoir méconnu la loi des proportions dans un empire, et confondu sans cesse la souveraineté avec la propriété : pour avoir tenté l'homme social avec

Digitized by Google

l'indépendance de l'homme des bois : pour s'être donné comme auxiliaires les brigands qu'ils se plaignent d'avoir aujourd'hui pour maîtres : pour avoir cru qu'on pouvoit, sans corrompre la morale publique, honnir et prostituer tour-à-tour le serment, dépouiller deux cent mille propriétaires, et applaudir aux premiers meurtres qui ensanglantèrent les mains du peuple : pour avoir cru ou feint de croire qu'il y avoit dans ce peuple plus de malheureux que d'ignorans, et plus de misères que de vices : (car de ce qu'une révolution s'opère par les fautes de la cour, il ne faut pas conclure qu'elle se fait par les vertus du peuple :) pour avoir dit : *Déshonorons l'honneur, et nouveaux Mezences, condamnons les hommes au supplice de l'égalité* : pour avoir soutenu que leur révolution étant sans exemple, on ne pouvoit leur opposer ni le raisonnement, ni l'histoire, ni l'expérience : pour avoir, en semant la démocratie dans leur constitution, établi un long et sanglant duel entre la population et le territoire de l'empire : pour s'être enfin dissimulés que le plus énorme des crimes, c'est de compromettre l'existence des corps politiques, puisqu'ils sont à-la-fois les grands conservatoires de l'espèce humaine, et les plus grandes copies de la création.

Digitized by Google

En effet, après l'univers et l'homme, n'existe pas de plus belle composition que c vastes corps dont l'homme et la terre sont l deux moitiés, et qui vivent des inventio de l'un et des productions de l'autre. Subl mes alliances de la nature et de l'art, qui : composent d'harmonies, et dont la nécessi forme et serre les nœuds ! C'est-là que l'e pèce humaine se développe dans tout son écl qu'elle fleurit et fructifie infatigablement; q les actions naturelles deviennent morales; q l'homme est sacré pour l'homme; que sa nai sance est constatée, sa vie assurée et sa m honorée : c'est-là qu'il s'éternise, qu'il recor mence, je ne dis pas dans un enfant que le h sard lui aura donné, mais dans l'héritier de s nom, de son rang, de sa fortune et de ses h neurs, enfin dans un autre lui-même; là, s dernières volontés sont recueillies; elles d viennent loix; un homme mort est encore pui sance, et sa voix est entendue et respecté C'est-là que chacun a la force de tous, le fru du travail de tous, sans craindre l'oppression d tous. C'est dans le corps politique que le genr humain est toujours jeune, toujours animé d double esprit de famille et de propriété : c'e enfin là que les peuples sont autant de géan qui comptent leurs années par les générations

Digitized by Google

qui applanissent les monts, qui marchent sur les mers, embrassent, fécondent, connoissent et maîtrisent le globe qu'ils habitent. C'est pourtant là ce que nos philosophes n'ont pas respecté.

En voyant l'homme nud, réduit à ses seuls organes, supposons qu'une voix se fût élevée, et eût dit : « Donnons à cet être une vitesse » double de la sienne; qu'il parcoure la terre » sans se lasser; qu'il franchisse l'Océan, et fasse le tour du monde; qu'il emporte sa maison avec » lui, par mer et par terre; que les murs » transparens et solides de cette maison flot- » tante ou roulante ne laissent passer que la » lumière, et le défendent de la pluie et des » vents; qu'il ait l'étoile polaire à sa disposi- » tion, le tems dans sa poche et la foudre dans » ses mains; ou qu'enfin, immobile et pai- » sible dans sa demeure, il fasse partir ses » volontés, et entendre sa pensée d'un bout » de la terre à l'autre. » Le monde entier se fût écrié : « Vous voulez donc en faire un » dieu! » Et c'est cependant là ce qui est arrivé : l'homme monté sur un vaisseau, porté dans sa voiture, muni d'une boussole, d'une montre, d'une plume et d'une arme à feu, a réalisé le prodige; et ce grand pas ne sera point le dernier; car dans la carrière des arts,

et s'aigrit dans
st inutilement
une âme sans
devenus sou-
voix des pas-
leur langage.
et la postérité
âtre de leurs
gion pour le
u'au jour où ils
es ont surpris
et ce qu'ils ont
s de l'ambition
incus, ils ont
uisse dire que
s succès : on ne
sans avoir l'air
nser, en effet,
s cesse : « *Ah !*
nous eussent

ie le tems et la
gne ? Quatre
nission, mais
plaindront-ils
tissemens ? on
s dont ils se
es larmes des
E

où finit l'homme qui précède, commence l'homme qui suit. Voilà, en peu de mots, l'abrégé des merveilles qui résultent de la réunion politique des hommes; et c'est-là pourtant, ce que nos philosophes n'ont pas respecté.

Ah! si du moins ils eussent reporté leurs yeux vers le triste début du genre humain, ils auroient vu de combien de larmes et de sang fut arrosé son berceau! car en découvrant l'Amérique, nous avons assisté à l'âge d'or; l'homme de la nature a été pris sur le fait. Ces grands mots ne peuvent plus nous faire illusion : combien de siècles d'anthropophagie! que d'essais malheureux! que de petits corps politiques avortés ou écrasés, avant qu'un législateur conquérant ou religieux leur eût donné des formes fixes! mais il est du destin de nos philosophes de ne lire ni dans les archives du tems, ni dans les patentes de la nature; et ce qui est bien plus digne de pitié, leurs victimes ont partagé leur aveugle délire. L'homme prendra toujours pour ses amis les ennemis de ses ennemis. Les gouvernemens n'étoient pas aimés; les philosophes les attaquoient, et le peuple les crut ses amis; l'enchantement fut réciproque : les philosophes crurent aimer le peuple. Mais le pouvoir dont l'essence est de s'allier à la bonté et à la fixité

dans

Digitized by Google

dans les têtes saines, fermenta et s'aigrit dans celles de nos philosophes. C'est inutilement qu'Aristote avoit défini la loi, *une âme sans passions ;* les philosophes, devenus souverains, n'entendirent que la voix des passions, et ne parlèrent que leur langage. Ils virent le monde, la raison et la postérité dans l'étroit et fougueux théâtre de leurs tribunes ; ils prirent la contagion pour le succès ; ils admirèrent tout, jusqu'au jour où ils tremblèrent. La mort et l'exil les ont surpris entre ce qu'ils vouloient faire et ce qu'ils ont fait, je veux dire entre les rêves de l'ambition et les œuvres de la sottise. Vaincus, ils ont mérité leurs revers sans qu'on puisse dire que les vainqueurs aient mérité leurs succès : on ne sauroit parler d'eux avec justice, sans avoir l'air d'en parler avec mépris. Que penser, en effet, d'un corps législatif qui dit sans cesse : « *Ah !*
» *si la nature et la nécessité nous eussent*
» *laissé faire !* »

Allégueront-ils aujourd'hui que le tems et la fortune ont manqué à leur règne ? Quatre années, je ne dis pas de soumission, mais d'enthousiame, l'ont signalé. Se plaindront-ils du défaut de lumières et d'avertissemens ? on leur citera toutes les prédictions dont ils se sont moqués, et les cris et les larmes des

Digitized by Google

propriétaires dont ils ont ri, et les efforts et les plans des monstres qu'ils ont connus et favorisés. N'est-ce pas dans les assemblées révolutionnaires que se concertoient les lois et les décrets de chaque jour? n'est-ce pas là que les députés du peuple alloient s'armer de la force qu'ils déployoient dans le corps législatif? Les titres de *patriote* et de *révolutionnaire* ne devinrent-ils pas synonymes? *Mais nous n'avons égorgé personne*, diront-ils : plaisante humanité que de laisser la vie à qui on ôte les moyens de vivre! Vous avez oublié d'égorger : c'est dans la carrière du crime, le seul oubli qu'on vous connoisse, et on en est réduit à expliquer le mal que vous n'avez pas fait. Si vous prétendez donc ne point être responsables des crimes démesurés de vos alliés, la postérité, qui sait mieux que nous placer ses mépris et ses haines, prononcera; elle prononcera entre ceux qui ont paré la victime, et ceux qui l'ont immolée; entre les conseillers du crime, et ses exécuteurs; elle verra si les principes ne sont pas toujours plus coupables que les conséquences; (car la philosophie moderne n'est autre chose que *les passions armées de principes*) : elle verra, dis-je, s'il n'est pas dans l'ordre qu'on fasse trembler ceux qu'on n'a pas pu faire rougir;

et qu'on rende odieux ceux qu'on n'a pu rendre justes : si on doit quelque pitié ou même quelque indulgence à des esprits superbes qui se sont placés volontairement entre un passé sans excuse, et un avenir sans espoir : si en dernier résultat, la raison ne prescrit pas de ranger le jacobinisme parmi les ouragans, les pestes et les fléaux qui désolent la terre. Il n'y a que la brute qui morde la pierre qu'on lui lance : mais l'homme voit la main qui le frappe, et les philosophes ne donneront pas le change à nos douleurs. Enfin, la postérité dira jusqu'à quel point les peuples eux-mêmes ont mérité leurs malheurs; car ils furent instrumens avant d'être victimes, inhumains, avant d'être malheureux; et la prospérité les avoit aveuglés avant même que la puissance eût égaré leurs chefs.

Vous le savez; lorsqu'un empire est florissant, quand l'arbre politique a plongé ses racines dans la terre, mère des propriétés, et levé les bras vers le ciel, source de toute harmonie, les peuples qui se reposent à son ombre, oublient avec le tems combien de fois sa précieuse semence fut foulée aux pieds ou dispersée par les vents; la maladie du bonheur les gagne; leurs forces leur font illusion; ce n'est pas, comme leurs déplorables aïeux, à

Digitized by Google

la nature avare qu'ils s'en prennent, mais politique qui les a tirés de sa sévère tutèle; sentent plus que l'autorité publique pèse c bouclier et non comme joug; ils s'épuise objections contr'elle; ils font autant de leur gouvernement, qu'il s'en faisoient mêmes avant tout gouvernement; mais timent est là; et dès que le gouvernem dissous, les barbares se retrouvant e les calamités recommencent, et la cons du genre humain redevient un problêm

Je ne saurois trop le répéter; mér malheur est le plus grand des malheu

D'autres que moi peindront *ce règ terreur*, où, pour l'éternelle humili ambitieux sans génie, on vit le plus c tellite de la philosophie moderne, s trône par un sentier que les philos avoient ouvert de leurs mains, et leurs têtes : époque où sur une trente mille lieues carrées, six cent çais se trouvèrent tout-à-coup sans a issue; où chaque loi ajoutoit à la l encore qu'au désespoir; où l'on ne que gémir, payer et mourir; où t réquisition et dans les fers; où tout et bourreau : époque, sans exem pères et les enfans, poussés par

Digitized by Google

Digitized by Google

l'autre règne. La nation entière tombe à-la-fois en état d'interdiction et de conspiration ; mineure pour agir, et majeure pour le supplice ; elle tombe et se débat sous les poignards de cent mille assassins.... Quel est ce char mystérieux, immense, dont les roues innombrables vont en tout sens, chargés d'échafauds, de têtes coupées et de sceptres brisés ? c'est le char de la révolution. Et ce peuple hideux et couvert de haillons, aux yeux hagards, aux bras ensanglantés, qui se presse autour du char ? c'est le peuple de la révolution... Mais le char avance, applanissant tout ; il roule continuellement dans les places publiques, dans les rues, devant les portes ; parcourant la France, traînant ou écrasant mille victimes par jour, et la nuit ne rallentit pas sa course. Sur le char est assise la révolution, le soupçon en avant et la hache à la main. Le bruit lugubre de sa marche couvre celui de la guerre, et le canon qui tue au loin, paroît doux et brillant à des imaginations profondément épouvantées des coups imposans, perpétuels et sourds de la guillotine. Point de douleur éclatante ; tout est glacé d'horreur. Point de retour sur sa fortune et sur sa famille : tout est à la révolution. Point de pitié pour la jeunesse et l'innocence ; tout est nécessaire. Il faut que le sang coule,

Digitized by Google

que les villes tombent, que la nation diminue : il faut que le brigand aguerri et que le pauvre oisif, brute et féroce, mettent la France à leur portée. Je n'entends qu'un cri : *La révolution ira, le char avancera.* Eh quoi ! tant de villes sans communication, tant de bouches sans murmure, tant de population sans mouvement ! La terreur comprime tout : la terreur isole tout. Vieux respects, propriétés antiques, droits, humanité, vous êtes des conspirations; sanglots étouffés, soupirs et gémissemens, vous êtes des signes de contre-révolution : la terreur est la justice.... Cependant les maisons se ferment, les chemins se couvrent d'herbes, et les murailles de listes mortuaires. Quel silence ! La nation entière est aux écoutes : quelques journaux lui disent froidement les décrets du jour et le nombre des morts.

Tout français est soumis, rampant, fidèle ; et tout français est suspect : on passe, on s'examine à la dérobée, de peur de se reconnoître ; on se reconnoît pour s'éviter. Quand on marche au supplice, il n'y a qu'une ancienne réputation, ou quelque rôle éminent dans la révolution qui vous attire un regard, un mot, ou quelques féroces applaudissemens de ce peuple occupé, et le spectacle du lendemain vous efface à jamais. Accoutumés à voir tom-

Digitized by Google

ber, massacrer, exhumer ses idoles, le peuple les suit à l'échafaud avec le sentiment *révolutionnaire*. La subsistance est assurée à la foule qui entoure le char, et à la multitude qui combat aux frontières; sur tout le reste, les pâleurs de la faim et les ombres de la mort. on ne compte qu'avec la révolution et sur la révolution : c'est elle qui nourrit et dévore, qui élève et renverse, qui produit et détruit.

L'or n'achète plus la vie et ne sauroit payer la fuite; et cependant la corruption est dans le sein de la barbarie. Mais si tout se vend, rien ne se garantit : c'est toujours, *sauf la révolution et la guillotine* : tel vient mourir après s'être racheté six fois. N'espère pas, citoyen timide, te réfugier parmi les bourreaux, en promettant d'être un scélérat : il faut l'avoir été; ce ne sont pas des crimes à venir, mais des crimes commis et connus qu'on te demande. Et cependant, on peut être coupable de tant de manières envers la révolution, que peu de scélérats lui échappent : car la révolution n'est pas un froid tyran qui calcule ses coups; c'est un tyran affamé qui n'épargne ni ses pourvoyeurs, ni ses satellites, un tyran entraîné qui ne peut s'arrêter qu'il ne tombe : mais le char de la révolution résiste par sa masse, et dure par son mouvement.

Digitized by Google

Où fuir, à qui parler? à qui se confier? ce n'est plus comme au tems des rois, où un exil vous recommandoit au public, où la disgrace honorée, trouvoit par-tout des asyles. Mais ici pas une retraite, pas un cœur, pas une larme : l'ennemi d'une nation! il tombe tout-à-coup dans une excommunication universelle : sa femme et ses enfans frémissent à sa vue; il faut que de sa main il abrège son supplice et termine sa vie, ou qu'il vienne lui-même s'offrir à l'échafaud, où tout aboutit.

Philosophie moderne, où nous as-tu conduits, et à qui nous as-tu livrés? sont-ce là tes saturnales, tes triomphes et tes orgies!... sombre nuit descendue au nom de la lumière! vaste tyrannie, au nom de la liberté! Profond délire, au nom de la raison! sanglans outrages, insultes recherchées, affronts inhumains, on ne sauroit vous peindre trop fidèlement pour être utile, ni trop vous atténuer pour être cru!

Ainsi fut traitée la nation française, cette nation plus légère que la fortune. Mais je m'arrête : ces grandes infortunes m'ont entraîné malgré moi : je m'arrête à l'aspect d'un vaste empire qui crie de toutes ses proportions *à la monarchie*, et d'un gouvernement dispro-

Digitized by Google

proportionné qui s'intitule *république*. (1)

Je m'arrête et je frémis au spectacle inouï

(1) Par la constitution, le pouvoir exécutif peut être mis aux fers; mais il peut aussi, en dépit de la constitution, couvrir la France de soldats, lever des impôts à la barbe du corps législatif, humilier ou exterminer l'un et l'autre conseils, et tout au moins, tenter la guerre civile. Une constitution qui place le trône si près des galères, irrite et dégrade le pouvoir exécutif; elle le rend à la fois indigne et ennemi de la nation française : il faut qu'il rampe ou qu'il règne; qu'il ne soit que le greffier des deux conseils, ou que ceux-ci deviennent sa chancellerie; il a trop ou trop peu, cette constitution fait supposer qu'on l'a calculée pour un tems de calme et à une époque sans factions; elle suppose sur-tout un souverain qui impose également aux deux conseils et au directoire; mais quand on songe que ce souverain est le peuple, c'est-à-dire un corps sans *moi*, une force sans puissance, qu'on peut mitrailler sans obstacle, et que par conséquent les deux pouvoirs ne sont liés que par une hypothèse et une illusion; quand on songe que la France est divisée en deux factions immenses; quand on voit que les conseils ont déja gagné deux tiers sur le levain conventionnel, tandis que le directoire n'en a perdu qu'un cinquième, on a quelque raison de trembler. Quant à la corruption, ce grand ressort de la constitution anglaise, il est évident que le directoire ayant le maniement des deniers, aimera toujours mieux corrompre l'armée que le corps législatif.

Je sens bien qu'il faudrait appuyer tout ceci de preuves, avant qu'une triste expérience vienne le démontrer; mais je ne suis pas encore en état d'offrir au

Digitized by Google

d'une nation religieuse et d'un gouvernement impie, qui, après l'avoir dépouillée de ses temples, les lui loue à prix d'argent, qui, après s'être emparé de la moitié de ses terres,

---

public la théorie du corps politique. J'éprouve de jour en jour, que les matières politiques sont d'une tout autre difficulté que les abstractions métaphysiques : il est plus aisé d'analyser que de composer, et le corps politique ne vit que de composition. L'esprit purement analytique lui est funeste, comme j'espère le prouver.

Mais si le peu d'idées politiques éparses dans ce discours, y manquent de développement, elles ne manquent pas de vérité.

Ceux qui croient au dogme de la souveraineté du peuple, se demandent souvent comment une nation peut être gouvernée malgré elle ? Je réponds que plus un peuple est nombreux, moins il peut s'entendre ; voilà son impuissance ; mais plus il est nombreux, plus il fournit de soldats et d'argent ; voilà la puissance de son gouvernement.

Presque toutes les nations ont confondu les formes républicaines avec la jouissance de leurs droits, et la tyrannie de plusieurs avec la liberté. Ces paroles ne sont pas de moi, elles sont de Condorcet. Ainsi parloit, avant la révolution, ce philosophe qui a tant aidé à la révolution, et qui s'est vu, à l'âge de cinquante ans, forcé d'avaler du poison, au fond d'un cachot, à la veille du supplice que lui préparoit ses frères en philosophie et ce peuple souverain pour qui il avoit tant écrit.

Digitized by Google

après l'avoir ruinée, mise en fuite et massacrée par masse, ose proposer à la portion qui reste, d'acheter les biens de la portion qui fuit, et trouve ainsi l'art de désespérer l'une et d'avilir l'autre. Car l'unique amendement de la cruauté, c'est l'avarice, comme l'unique détour dont il daigne user avec ses victimes, c'est de rejeter sur Robespierre le fardeau de ses premiers attentats. (1)

J'aurois pu, sans doute épargner au lecteur ce dernier coup-d'œil et ces déchirans souvenirs : mais le moment où j'écris m'en a fait une dure nécessité. Il s'en faut bien que les

---

(1) Que Robespierre n'ait péri que de la main de ses complices, c'est le plus grand malheur qui pût arriver aux français : ceci n'a pas besoin de commentaires. Mais je ne peux m'empêcher de faire ici quelques réflexions sur le grand service que ce tyran a rendu à la France et à la masse des propriétaires, en Europe.

En serrant les principes de la révolution, et les portant brusquement à leurs extrêmes conséquences, il a confondu l'obstination et désenivré l'enthousiasme des idolâtres de cette révolution. Le bon sens ne trouvoit que des incrédules, parce qu'il plaçoit les malheurs trop loin ; mais Robespierre, en faisant succéder le système de la terreur au système de l'injustice et de la folie, a mûri tout-à-coup la raison publique : il a rendu présent à l'ignorance et à la sottise, ce qu'elles jugeoient impossible. Il a confisqué les biens de ceux qui avoient sanctionné le dé-

philosophes soient fatigués d'erreurs, les gouvernemens de fautes, et les peuples de malheurs : et, tant que durera le divorce entre la force et la justice, entre la puissance et la bonté, entre le raisonnement et la raison, je concluerai que les châtimens n'ont pas encore égalé les crimes.

---

pouillement de l'église et de la noblesse. Il a demandé des larmes, aux yeux qui rioient de nos maux, et du sang, aux spectateurs qui avoient applaudi à nos meurtriers : par lui, les bourreaux ont goûté du sort des victimes. C'est ainsi que pressant les évènemens, rapprochant les maximes de leurs résultats, le principe de la conséquence et le début de la fin, il a placé les châtimens près du crime ; et que sans attendre qu'une autre génération vînt pleurer sur le délire et l'iniquité de celle-ci, il n'a point ajourné le désespoir et le remords : en un mot, il a reversé sur la tête des pères les maux qu'ils préparoient à leurs enfans ; il a forcé l'erreur, la mauvaise foi et le brigandage à frémir comme la raison, la probité et l'innocence ; et grâce à ses cruautés, le siècle présent s'est jugé et condamné, a parlé et prononcé sur lui-même, comme la postérité.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

LETTRE

À MONSIEUR

COMBES-DOUNOUS,

AUTEUR DE L'ESSAI HISTORIQUE

SUR PLATON.

Digitized by Google

Digitized by Google

LETTRE
À MONSIEUR
COMBES-DOUNOUS,

Ex-Législateur, Membre de plusieurs Sociétés littéraires,

AUTEUR DE L'ESSAI HISTORIQUE
SUR PLATON,

Par M. ENCONTRE, Professeur de Mathématiques.

Credidi, et idcircò locutus sum.
Ps. 116-115.

A PARIS, chez Mad.e Veuve NYON, Libraire, rue du Jardinet, n.° 2.
A MONTPELLIER, chez RENAUD, Libraire.
A GENÈVE, chez PASCHOUD, Libraire.

1811.

Digitized by Google

Digitized by Google

À MONSIEUR

COMBES-DOUNOUS,

AUTEUR DE L'ESSAI HISTORIQUE

SUR PLATON.

15 Janvier 1811.

MONSIEUR,

Je n'ai pu lire qu'en décembre dernier, votre *Essai sur la Vie et sur les Écrits de* Platon. Vous aviez eu la bonté de m'en donner un exemplaire, dans le courant d'avril, pendant mon séjour à Paris; mais il m'a fallu satisfaire d'abord la curiosité d'une foule de personnes qui désiraient vivement de le connaître, et qui n'avaient pas encore eu occasion de se le procurer;

Digitized by Google

j'ai donc cédé le pas à tous ceux de mes amis qui se contentent d'une lecture superficielle : j'ai laissé circuler votre ouvrage de cabinet en cabinet, attendant qu'il me revînt pour le lire moi-même, et pour le méditer. Cet ouvrage renferme en effet des choses de la plus grande importance ; vous y traitez des questions qui tiennent à nos intérêts les plus chers ; et si c'est en dormant qu'on lit certains historiens et la plupart des romanciers, c'est la plume à la main qu'il faut lire les philosophes.

Pénétré, Monsieur, de la plus haute estime pour vous, assuré d'avance de la manière indulgente dont vous recevrez mes observations, j'ose combattre quelques-unes de vos opinions, non avec la même force, mais avec la même droiture de cœur que vous avez mise à les énoncer. J'espère que si cette lettre me vaut une réponse de votre part, nous offrirons à nos lecteurs l'exemple, beaucoup trop rare, d'une dispute sans fiel, d'une discussion franche et loyale, où la bonne foi préside, et où l'on n'aspire, de part et d'autre, qu'à connaître et à défendre la vérité.

Comme je ne suis point animé d'un esprit de critique, je me garde bien d'entreprendre un examen détaillé de toutes les propositions que vous avez avancées ; il me suffit de vous

Digitized by Google

indiquer trois défauts qui déparent votre ouvrage, et qui pourraient disparaître dans une seconde édition. J'ai à vous reprocher, premièrement un oubli qui vous a fait donner de la philosophie de Platon une idée incomplète, et même fausse à quelques égards : secondement une petite injustice, où vous vous êtes laissé entraîner, par le sentiment trop vif du mal qu'ont fait à vous et à d'autres, des hommes essentiellement injustes ; car ils le sont par caractère et par principes, tandis que vous ne l'avez été que par humeur : en troisième lieu, une erreur de fait, dont les conséquences peuvent être dangereuses, et dont j'espère n'avoir pas de peine à vous faire convenir.

Avant de m'engager dans cette discussion, je dois commencer, Monsieur, par rendre hommage à la grande supériorité de vos talens, à la profondeur de votre érudition, à la droiture de vos vues. C'est à ce dernier égard seulement, que j'ose me mettre en même rang avec vous. Personne n'a mieux que vous entendu Platon, personne n'a mieux su le rendre. Ce n'est pas qu'il ne puisse y avoir dans vos traductions, tel ou tel passage, sur lequel je me permettrais d'avoir un avis différent du vôtre. Mais le vôtre est toujours le plus sûr, je l'adopte de confiance ; et d'ailleurs, il ne s'agit pas

Digitized by Google

ici de discussions philologiques et grammaticales ; les objets que je me propose de traiter dans cette lettre, sont plus importans.

J'ai d'abord à relever un oubli, qui laisse un vide essentiel dans votre ouvrage, et peut donner à vos lecteurs une idée fausse de la philosophie, des mœurs, du caractère de Platon. Je veux parler de la *théopneustie*, que ce grand homme regardait comme une chose très-réelle, qu'il a toujours supposée dans ses écrits, à laquelle il a prétendu peut-être, et dont vous ne faites aucune mention, ni dans le texte de votre essai, ni dans les nombreuses et savantes notes qui l'enrichissent.

Vous le savez, Monsieur, les penseurs qui se permettent d'avoir un système en matière de religion, sont divisés en deux classes, je dirais presque en deux factions opposées. Les uns n'admettent d'autre religion que la religion naturelle, et croient que DIEU gouverne le monde par des lois éternelles, qui ne souffrant, ni altération, ni changement, ni modification quelconque, sont nécessaires et immuables comme leur auteur : ils affirment que DIEU est trop grand pour daigner parler aux hommes ;

Digitized by Google

que toute *théopneustie*, de quelque manière qu'on puisse la concevoir, est impossible; qu'il est insensé d'y croire, impertinent d'y prétendre, et que quiconque ose se vanter d'être inspiré, n'est qu'un imposteur contre lequel on doit se tenir en garde, ou un fou dont il faut avoir pitié. Les partisans de cette opinion semblent s'être attribués exclusivement le titre de philosophes.

Les autres, auxquels vous donnerez le nom qu'il vous plaira, pensent que DIEU intervient, d'une façon particulière, dans certains évènemens, et surtout dans ce qui concerne l'instruction des hommes. Ils disent que l'auteur de la nature, non content de régir, par des lois universelles, le monde physique et le monde moral, a suscité, de temps en temps, des personnages extraordinaires, spécialement chargés de retirer les peuples de l'état d'ignorance et de barbarie dans lequel ils vivaient auparavant, de leur donner des lois, de former leurs mœurs, de les conduire à la vertu par la religion, et au bonheur par la vertu.

Ces deux opinions divisant la société en deux partis, à qui l'autorité de Platon est également respectable, il ne devait pas vous paraître inutile de nous apprendre quel fut celui de ces deux partis, dans lequel se rangea le plus profond penseur de la Grèce.

Digitized by Google

On ne conçoit guère que vous ayez pu écrire deux volumes sur la vie, sur les mœurs, sur les travaux de Platon, sans fixer votre attention, et sans appeler la nôtre, sur ce qui paraît avoir été la base de sa doctrine et de celle de son maître. Si vous vous étiez donné la peine d'instruire vos lecteurs sur ce point essentiel, le parti philosophique n'aurait pas été peu étonné d'avoir contre lui, ce même Platon, qu'on regarde généralement comme le chef et le père des philosophes.

Platon suppose, dans tous ses écrits, l'action immédiate du monde invisible sur le monde visible, l'existence d'une infinité de démons ou génies, par lesquels DIEU se communique aux hommes, et particulièrement à certains individus. Il s'explique formellement à ce sujet, dans le *Phèdre*, dans l'*Ion*, dans le sixième livre de la *République*, et dans la plupart de ses autres ouvrages; car cette doctrine est pour lui une doctrine fondamentale, sur laquelle il revient toutes les fois que l'occasion s'en présente. Et comment n'aurait-il pas cru à l'inspiration? Lui, le disciple, l'ami, le confident de Socrate, qui, quoiqu'il fût le plus modeste de tous les hommes, se vantait hautement d'être inspiré, qui le déclara solennellement en présence de ses juges, quoique

Digitized by Google

ce fût un des chefs d'accusation portés contre lui, et qui justifia ce qu'il avançait à cet égard, par une foule de prédictions, toutes exactement accomplies, si du moins nous devons en croire Élien, Plutarque, Platon lui-même, et sur-tout Xénophon, ce vertueux Xénophon que vous paraissez vous-même ne citer qu'avec respect, et qui fut moins l'ami de Socrate, que celui de la saine philosophie, de la morale et de la vérité.

Cette raison qui illumine tout homme venant au monde, comme vous aimez à le répéter d'après Saint Jean, est sans doute une émanation de la raison suprême, et la raison suprême ne nous enseignera jamais rien de contraire à ce que l'humaine raison, faible ruisseau de cette source immense, a déjà pu nous enseigner. Mais, n'est-il pas possible que la raison suprême éclaire certains individus par des voies non usitées ? Admettrons-nous l'existence d'un DIEU, et poserons-nous, en même temps, comme un axiome incontestable, que DIEU n'a pu, ne peut et ne pourra communiquer à quelques-unes de ses créatures, des lumières extraordinaires qu'il refuse au plus grand nombre ? La raison démontre-t-elle que DIEU lui-même, ne peut nous apprendre rien, que ce que nous tenons déjà de la

Digitized by Google

raison? DIEU ne sait-il pas des choses que l'homme ignore? Et s'il les sait, y a-t-il quelque loi impérieuse qui lui défende de les communiquer? Amis sincères de la vérité! sachons nous arrêter dans de justes bornes. Dire qu'une révélation est possible, ce n'est pas dire, c'est encore moins démontrer qu'elle est vraie; mais admettre l'existence de DIEU, et prononcer en même temps que DIEU n'a pu se révéler aux hommes, c'est donner un démenti formel à cette même raison, dont on s'est déclaré le partisan exclusif et l'intrépide défenseur (1).

L'oubli dont j'ai pris la liberté de vous avertir est d'autant plus remarquable, que non-seulement vous ne faites pas connaître la véritable opinion de Platon sur la *théopneustie*, mais que vous paraissez encore lui en attribuer une absolument contraire à celle qu'il a si clairement manifestée dans ses écrits. La plupart de vos lecteurs ne peuvent que s'y méprendre, lorsqu'ils lisent

(1) Le savant M. Dupuis commence par là son volumineux ouvrage sur l'*origine des cultes*. Il doute si DIEU existe, mais il est certain que, même en admettant son existence, DIEU n'a pu se révéler aux hommes. J'admire l'indulgence de ces docteurs, qui veulent bien permettre à DIEU d'exister, sous condition qu'il se taira.

Digitized by Google

dans votre ouvrage, l'argument que Celse pressait, dites-vous, avec tant de force, et auquel Origène a si mal répondu.

« Il est », disait Celse, je le cite d'après vous, » il est beaucoup d'hommes, qui » affectant, sans raison, des airs de mépris, » enflés d'espérances aussi frivoles qu'exa- » gérées, annoncent une certaine doctrine » comme la doctrine de la vérité, et cela, » avec autant de confiance, que s'ils avaient » réellement appris des choses extraordi- » naires, tandis que ces mêmes choses, » Platon les a dites avant eux. A la vérité, » Platon n'y mit pas les prétentions du » prodige et du merveilleux, il n'imposa » pas silence à ceux qui osèrent lui demander » compte de sa doctrine; il n'ordonna pas, » d'autorité, de croire que tel est DIEU, » que tel est fils de DIEU; il n'alla pas » jusqu'à dire; voilà ce que DIEU lui-même » m'a déclaré, dans le commerce que j'ai eu » personnellement avec lui ». Vous trouvez que cet argument est *fort*, *très-fort*, et pour en faire mieux sentir la force, vous vous donnez la peine de rappeler la pitoyable réponse qu'y fit Origène (1). Mais, sans

---

(1) Je ne suis pas à portée de consulter Origène; je croirais, d'ailleurs, manquer à la confiance qui vous est due, si je me donnais la peine de vérifier

Digitized by Google

parler ici de celle qu'il aurait dû faire, pouviez-vous ignorer que Celse subtilisait avec ses lecteurs, et mentait à sa propre conscience, lorsqu'il affirmait que Platon n'était jamais allé jusqu'à dire : *voilà ce que DIEU lui-même m'a déclaré, dans le commerce que j'ai eu personnellement avec lui*; puisque, s'il ne le dit pas, en autant de termes, pour son propre compte, il le fait dire, et même soutenir juridiquement à Socrate, qu'il donne toujours pour garant de sa propre doctrine. Vous n'objecterez pas que les premiers prédicateurs de la religion chrétienne ont prétendu avoir reçu de DIEU des secours bien supérieurs à ceux dont se vantait Socrate; car dans les choses de cette nature, qui admet le moins admet le plus; si DIEU a inspiré Socrate une fois, il a pu l'inspirer mille; s'il l'a fait dans un certain degré d'évidence, il a pu le faire dans un plus haut degré; et si DIEU a daigné parler aux hommes, nous devons plutôt supposer qu'il a eu cette condescendance, pour leur donner la solution si vainement cher-

---

vos citations. Il demeure donc certain pour moi, qu'Origène s'est très-mal défendu contre Celse; mais ce n'est pas là ce dont il s'agit entre nous, et tout le mépris que vous pourrez verser sur l'avocat, ne change rien à la nature de la cause.

Digitized by Google

chée, du grand problème de leur existence présente, et de leur destination future, que pour faire mettre en vers les fables d'Ésope (1), ou pour épargner, à quelques honnêtes gens, le malheur de crotter leurs habits (2).

Mais, puisque nous en sommes sur la *théopneustie*, ne quittons pas cette matière, sans nous accorder parfaitement, ou du moins sans nous entendre : n'imitons pas ces disputeurs de mauvaise foi, qui répondent toujours à leur propre idée, et non à celle de leur antagoniste. De mon côté, je n'oublierai pas ce que vous appelez le *grand argument*, l'*argument éternel*, *celui auquel revenaient sans cesse les disciples des philosophes*; savoir, (3) « qu'il suffisait de
» lire dans le firmament et dans la conscience
» de l'homme, pour trouver gravés dans ce
» double livre, l'unité de DIEU, fonde-
» ment auguste de toute vraie religion,
» l'immortalité de l'âme, la résurrection des
» corps, les peines et les récompenses dans
» une autre vie, base religieuse de toute
» morale; que c'est-là l'unique révélation
» par laquelle l'être suprême se commu-

(1) Plat. *in Phœdon.*

(2) Plut. *de Gen. Socr.*

(3) Essai sur Platon.

Digitized by Google

» nique aux hommes ; moyen de commu-
» nication d'autant plus digne de la haute
» sagesse, de la haute bonté, de la haute
» justice de l'Être infini, qu'ayant donné à
» tous les hommes qu'il a répandus sur la
» surface de la terre, des yeux pour voir
» le firmament, des facultés rationnelles,
» et un entendement pour interroger leur
» âme, c'est s'être suffisamment révélé à
» chacun d'eux ».

De votre côté, veuillez ne pas perdre de vue, que les hommes pensans qui croient à la *théopneustie*, et Platon a été de ce nombre, sont loin de tenir un langage semblable à celui que Rousseau met dans la bouche du soi-disant inspiré, et qu'il fait si plaisamment contraster avec le langage du raisonneur (1). Persuadés que la raison, l'humaine raison vient de DIEU, ils croient seulement que DIEU en sait plus que tous les philosophes du monde, et que par conséquent il a pu apprendre aux hommes des vérités que la raison n'aurait jamais découvertes, mais non des choses contraires à la raison.

Si l'inspiré vient me déclarer *que la partie est plus grande que le tout* (2), et que je

(1) Rouss. Confess. de foi du Vic. Savoyard.

(2) *Ibid.*

dois l'en croire, sans me permettre la moindre objection, parce que lui inspiré, fit autrefois divers prodiges, en présence de quelques témoins qui habitaient à deux mille lieues, et qui sont morts il y a deux mille ans, je ne ferai point *chorus* avec le raisonneur, pour me moquer de l'inspiré; car je n'aime point qu'on se moque, mais j'avouerai très-sérieusement que l'homme qui ose avancer une pareille extravagance, est pour le moins un extravagant.

Mais si un homme, quel qu'il soit, vient tout-à-coup me tenir ce langage: « les lumières
» que la raison vous a données sur l'exis-
» tence de DIEU, sur ses sublimes attributs,
» sur son amour pour vous, et particuliè-
» rement sur le sort qu'il vous destine, sont
» encore bien faibles, bien obscures; et
» quoi que vous en puissiez dire, quoi qu'en
» aient dit avant vous Platon, Pythagore,
« et les autres philosophes, mille doutes
« cruels agitent encore votre cœur. Je viens
» les dissiper: je viens *mettre en évidence*
» *la vie et l'immortalité*; je viens, non
» vous démontrer par une dialectique sub-
» tile; mais vous annoncer formellement,
« de la part de DIEU, que sa volonté
» suprême est que vos *âmes vivent*. Et,
» comme vous pourriez élever des doutes
» légitimes sur la mission que je prétends

» avoir reçue, je vais vous prouver que
» DIEU m'a réellement confié une partie
» de ses secrets, en vous montrant qu'il
» m'a rendu dépositaire d'une partie de sa
» puissance ». Si cet homme, après avoir ainsi parlé, fait réellement des choses miraculeuses, dans le véritable sens de ce mot, rend la vie aux morts, la parole aux muets, la vue aux aveugles, je croirai raisonner fort juste, en quittant le parti du raisonneur.

On me demandera, peut-être, quelle serait l'opinion à laquelle je m'arrêterais, si un homme annonçant que la partie est plus grande que le tout, opérait en même temps des miracles tels que ceux dont il est parlé dans l'Évangile. Je demande, à mon tour, ce que dirait un géomètre, si on lui montrait un triangle rectiligne dont la somme des angles fût égale à trois angles droits. Il est permis, en argumentant, de supposer ce qu'on sait être faux. Il n'est pas permis de supposer ce qu'on sait être absurde. Or, il est absurde de dire que l'être en qui réside la raison par excellence, annonce des choses contraires à la raison, ou qu'une créature, sans la permission du Créateur, puisse suspendre et modifier à son gré, les lois établies par le Créateur lui-même. On ne peut donc pas supposer

qu'un homme revêtu d'un pouvoir qui annonce une mission expresse du Créateur, vienne nous enseigner une doctrine contraire aux communes notions que le Créateur nous a données ; la chose n'est point arrivée, n'arrivera jamais, et il implique contradiction de prétendre qu'elle arrive (1).

Que si l'on veut cependant que j'admette l'hypothèse inadmissible, d'un soi-disant inspiré qui me commande de croire que la partie est plus grande que le tout, et qui fasse réellement des miracles ; voici quel serait, à peu-près, le langage que je croirais devoir lui tenir. « Votre doctrine considérée en » elle-même, et abstraction faite de votre

(1) Rousseau, dans sa fameuse lettre à Christophe de Beaumont, prétend que l'Église Romaine, en soutenant le dogme de la transsubstantiation, soutient que la partie est plus grande que le tout. Rousseau se trompe ; l'absurde proposition dont il s'agit ici, ne se trouve, ni explicitement, ni implicitement, dans le langage que tient l'Église. Voyez la *Théodicée* de Leibnitz, les *lettres d'Euler à une Princesse d'Allemagne*, et quelques autres ouvrages, qui ne sont pas suspects, non plus que celui-ci, puisqu'ils appartiennent à des auteurs protestans ; vous aurez occasion de vous convaincre, que, sur les cent argumens de Drelincourt contre la transsubstantiation, il pourrait bien y en avoir quatre-vingt-dix-neuf de faux.

Digitized by Google

» autorité, me paraissant très-fausse, je
» ne puis l'admettre qu'en vertu des propo-
» sitions suivantes : 1.° DIEU ne se trompe
» point ; 2.° DIEU ne veut pas me tromper ;
» 3.° DIEU voudrait me tromper, s'il revê-
» tait de sa puissance un homme qui pré-
» tendrait venir de sa part, m'annoncer une
» certaine doctrine ; 4.° tout miracle étant
» une suspension de quelque loi de la nature,
» et toute loi de la nature étant un acte
» de la volonté de DIEU, un miracle
» ne peut être opéré sans la volonté de
» DIEU (1) ; 5.° vous opérez réellement des

(1) Les docteurs qui croient sérieusement que le Diable fait des miracles, ne peuvent conclure de ce qu'un homme en fait aussi, qu'il est réellement inspiré de DIEU ; mais, encore une fois, si nous entendons par *miracle*, la suspension de quelque loi de la nature, et si nous convenons qu'une loi de la nature n'est autre chose qu'un acte de la volonté de son auteur ; il sera démontré que DIEU seul peut opérer des miracles, et c'est ce que l'Écriture Sainte déclare formellement. *Isaïe.* XLI. 23, 29. XLIII, 10, 12. Ps. LXXII. 18, etc., etc.

On me dira que si les magiciens, les enchanteurs, les sorciers ne font pas de vrais miracles par le secours du démon, ils en font d'apparens par leur propre adresse, par celle de leurs *compères*, et au moyen d'un certain art, dont la physique moderne n'a peut-être pas encore dévoilé tous les secrets. Les *Méchaschphim* de Pharaon, par exemple, trans-

Digitized by Google

» miracles. Les quatre premières proposi-
» tions me paraissent évidentes; la cinquième

---

formèrent leur baguette en serpent, changèrent l'eau en sang, et firent paraître une multitude de grenouilles. Or, s'il existe des miracles faux, ainsi que des miracles vrais, et si l'on n'a pas de règle facilement applicable, pour distinguer les vrais des faux, on ne saura jamais, si les miracles que fait le soi-disant inspiré, sont du nombre des vrais ou du nombre des faux, autant vaut donc qu'il ne fasse pas de miracles.

Mais il est aussi des raisonnemens vrais et des raisonnemens faux. Nous pouvons ajouter, d'ailleurs, que les règles par lesquelles on les distingue les uns des autres, sont très-compliquées, et que l'application surtout, en est très-difficile; puisque les esprits les plus justes, après avoir été parfaitement instruits de ces règles, sont encore dupes d'une foule de mauvais raisonnemens. Comment donc comptons-nous sur ce que la raison nous enseigne, puisque la raison nous a trompés, et nous trompe encore tant de fois? Parce qu'il est certains raisonnemens qui sont accompagnés d'un tel degré d'évidence, que nous ne pouvons pas y résister, et que ce sont ces raisonnemens-là qui forment proprement le domaine de la raison. Lorsque je dis, par exemple, qu'étant une fois bien démontré que les trois angles de tout triangle rectiligne valent ensemble deux angles droits, il est démontré, par cela même, qu'aucun triangle rectiligne n'a deux angles droits; je n'ai pas peur de me méprendre. De même, quoiqu'il existe des miracles faux, qu'un esprit borné ou inattentif peut confondre avec les vrais; il est aussi des miracles vrais, qui

» peut être vraie ; mais en voici une également vraie, et beaucoup plus claire, *la partie est moindre que le tout*. Or, entre deux doctrines qui me paraissent vraies, lorsque je les considère chacune à part, mais qui sont en contradiction l'une avec l'autre, la plus claire, celle dans laquelle

---

portent avec eux un tel caractère de grandeur, qu'on ne peut se défendre d'y reconnaître le *doigt* (*) *de DIEU*. J'avoue que l'histoire fait mention de divers miracles qui ne sont guère plus étonnans que ceux de M. Olivier, mais s'il se présente un homme qui, étendant sa main sur la mer, la coupe en deux, et fasse passer à pied sec six cent mille cavaliers ou fantassins, ne fût-ce que de Calais jusqu'à Douvres, je ne douterai pas que cet homme ne soit réellement aidé d'une puissance surnaturelle, et les prodiges opérés par divers thaumaturges, ne diminueront en aucune manière la confiance que m'inspirera celui-ci. Les miracles peuvent donc être de nature à ne laisser aucun doute, et tels sont les miracles attribués à Moyse et à Jésus-Christ, si du moins nous prenons à la lettre tout ce qui se trouve écrit dans le Pentateuque et dans l'Évangile. Mais, dois-je regarder comme bien certains des miracles que je n'ai point vus, et dont je ne puis être instruit, que par des témoins morts il y a tant de siècles? Ceci est une autre question qu'il serait inutile de traiter dans cette lettre, et qui m'écarterait trop du but que je me suis proposé.

(*) *Exod. VIII.* 19.

Digitized by Google

» je n'emploie que des mots dont le sens » est bien déterminé, je ne parle que de » choses qui me sont bien connues, est » nécessairement celle que je dois préférer. » Je continue donc à croire que la partie » est ~~plus~~ moins grande que le tout; il ne m'est » pas même possible de croire autrement, » et j'avoue mon insuffisance à rendre raison » de vos miracles ».

Après cette explication, qui m'a paru nécessaire entre nous, je passe, Monsieur, au second des trois reproches que j'ai osé vous faire, celui d'avoir mis un peu d'humeur, et par conséquent d'injustice, dans les discussions où vous vous êtes engagé. Ennemi de la religion chrétienne, vous le déclarez franchement, et en cela vous êtes louable; mais vous vous montrez ennemi passionné, vous jugez, avec une extrême partialité, toutes les questions qui peuvent avoir un rapport direct ou indirect avec les objets de la foi; et en cela vous allez contre votre devise et contre vos principes.

S'agit-il de rendre Justinien odieux? Vous l'accusez d'avoir fait crever les yeux à Bélisaire, quoique vous n'ignoriez pas que cette fable, inventée autrefois par le versificateur Tzetzès, et depuis reproduite par Marmontel qui s'en excuse dans la préface, est démentie

Digitized by Google

par Tzetzès lui-même, et par les monumens historiques les plus accrédités. Justinien n'avait-il donc pas assez des crimes dont le chargent les historiens, sans y ajouter ceux qu'a pu inventer la féconde imagination des romanciers et des poëtes ?

S'agit-il de montrer combien peu d'attention méritent les miracles attribués à Jésus-Christ ? Vous dites que dans le même temps Simon le Magicien fit tant de miracles à Rome, qu'il y fut mis au rang des dieux, et vous rapportez cette prétendue apothéose, sur le seul témoignage de Justin, de ce même Justin que vous traitez ailleurs avec tant de mépris, et que les critiques ont convaincu d'avoir fait la plus étrange bévue, ayant pris SEMON SANCUS DEUS, pour SIMON SANCTUS DEUS. N'aviez-vous pas lu dans Ovide même (1), l'origine de cette méprise ? Et ne retrouva-t-on pas il y a près de deux siècles, à l'endroit même dont parle Justin, dans l'île du Tibre, entre les deux ponts, l'inscription qu'il avait si mal lue, SEMONI SANCO DEO ?

---

(1) *Quærebam nonas Sanco, Fidione referrem,*
An tibi Semo pater : cum mihi Sancus ait ;
Cuicunque ex illis dederis, ego munus habebo ;
Nomina trina fero, sic voluere Cures.
FAST. Lib. VI.

Digitized by Google

C'est le même esprit qui vous fait prendre avec tant de chaleur, le parti de Porphyre contre Eusèbe au sujet d'Ammonius Saccas (1).

---

(1) La question qui concerne Ammonius Saccas, ayant acquis, je ne sais trop pourquoi, une sorte de célébrité, je crois devoir m'y arrêter avec vous quelques instans. Ammonius abandonna-t-il le parti des chrétiens pour s'attacher à celui des philosophes, ou demeura-t-il toujours chrétien? Telle est la grande question dont il s'agit, et dont je n'ai jamais bien senti l'importance. Or, cette question est une question de fait, qu'on ne peut résoudre par l'analyse; mais uniquement d'après les témoignages des auteurs qui ont connu Ammonius, ou qui ont lu ses écrits. Ces témoignages sont généralement assez équivoques. Vous en discutez seulement deux, celui de Porphyre et celui d'Eusèbe; permettez-moi de les rapporter ici l'un et l'autre, pour que nous puissions mieux les apprécier.

Texte de PORPHYRE.

Ἀκροατὴς γὰρ Ὠριγένης Ἀμμωνίου τοῦ πλείστην ἐν τοῖς καθ' ἡμᾶς χρόνοις, ἐπίδοσιν ἐν φιλοσοφίᾳ ἐσχηκότος, γεγονὼς, εἰς μὲν τὴν τῶν λόγων ἐμπειρίαν, πολλὴν παρὰ τοῦ διδασκάλου τὴν ὠφέλειαν ἐκτήσατο, εἰς δε τὴν ὀρθὴν τοῦ βίου προαίρεσιν, τὴν ἐναντίαν ἐκείνῳ τοῦ βίου πορείαν ἐποιήσατο. Ἀμμώνιος μὲν γὰρ χριστιανὸς ἐν χριστιανοῖς ἀνατραφεὶς τοῖς γονεῦσιν, ὅτε τοῦ φρονεῖν καὶ τῆς φιλοσοφίας ἥψατο, εὐθὺς πρὸς τὴν κατὰ νόμους πολιτείαν μετεβάλετο. Ὠριγένης δέ ἕλλην, ἐν ἕλλησι παιδευθεὶς λόγοις,

C'est le même esprit qui vous porte à parler d'une manière si méprisante, de Saint

---

πρὸς τὸ βάρβαρον ἐξώκειλε τόλμημα· ᾧ δὴ φέρων αὐτόν τε, καὶ τὴν ἐν τοῖς λόγοις ἕξιν ἐκαπήλευσε κατὰ μὲν τὸν βίον χριστιανῶς ζῶν, καὶ παρανόμως.

« Origène étant auditeur d'Ammonius, l'homme » qui de notre temps a obtenu les plus grands succès » en philosophie, répondit aux soins de son maître, » dans tout ce qui tient aux connaissances littéraires; » mais pour ce qui concerne la pureté des mœurs, » et la manière de vivre, il suivit un chemin tout » opposé : car Ammonius, né chrétien, et élevé par » des parens chrétiens, ne fut pas plutôt en âge de » penser et de goûter les douceurs de la philosophie, » qu'il se rangea dans le parti des citoyens amis de » l'ordre et soumis au gouvernement : mais Origène, » né grec, et instruit dans les lettres grecques, adopta » les audacieux principes d'une secte barbare, à la- » quelle se dévouant tout entier, il fit un honteux » trafic de sa personne et de ses talens, vivant à » la manière des chrétiens, et ne respectant aucune » loi ». PORPH. Liv. III.

Texte D'EUSÈBE.

Ταῦτα τῷ Πορφυρίῳ κατὰ τὸ τρίτον σύγγραμμα τῶν γραφέντων αὐτῷ κατὰ χριστιανῶν, εἴρηται, ἐπαληθεύσαντι μὲν περὶ τῆς τἀνδρὸς ἀσκήσεως καὶ πολυμαθείας, ψευσαμένῳ δὲ σαφῶς, τί γάρ οὐκ ἔμελλεν ὁ κατὰ χριστιανῶν, ἐν οἷς αὐτὸν μὲν φησιν ἐξ ἑλλήνων μεταθεῖσθαι, τὸν δὲ Αμμώνιον ἐκ βίου τοῦ κατὰ θεοσέβειαν, ἐπὶ τὸν ἐθνικὸν τρόπον ἐκπεσεῖν.

Augustin, de St. Irénée, de St. Clément, et de tous les autres Pères de l'Église; mais je vous abandonne des individus à qui notre

---

Τῷ γὰρ Ὠριγένει, τὰ τῆς κατὰ χριστὸν διδασκαλίας ἐκ προγόνων ἐσώζετο, ὡς ϗ τὰ τῆς πρόσθεν ἱστορίας ἐδήλου. Τῷ δὲ Ἀμμωνίῳ τὰ τῆς ἐνθέου φιλοσοφίας ἀκέραια καὶ ἀδιάπτωτα, ϗ μέχρις ἐσχάτης τοῦ βίου διέμενε τελευτῆς, ὥς που ϗ οἱ τ'ανδρὸς εἰσέτι νῦν μαρτυροῦσι πόνοι, δι' ὧν κατέλιπε συγγραμμάτων παρὰ τοῖς πλείστοις εὐδοκιμοῦντος, ὥσπερ οὖν ϗ ὁ ἐπιγεγραμμένος, περὶ τῆς Μωσέως ϗ Ἰησοῦ συμφωνίας, ϗ ὅσοι ἄλλοι παρὰ τοῖς φιλοκάλοις εὕρονται.

« Voilà ce que dit Porphyre dans le troisième » livre de son ouvrage contre les chrétiens. Il dit vrai, » lorsqu'il parle avec éloge de l'application et de la » grande érudition d'Origène. Il ment évidemment, » (et comment pourrait-il ne pas mentir en écri- » vant contre les chrétiens?) lorsqu'il dit qu'Origène, » quitta le parti des Grecs, pour se faire chrétien; » et qu'Ammonius se sépara des chrétiens pour » adopter les mœurs et la doctrine païenne. Quant » à Origène les principes de la doctrine chrétienne, » lui furent soigneusement transmis par ses parens, » comme nous l'avons vu ci-dessus, et pour ce qui » concerne Ammonius, il demeura toujours ferme » et inébranlable, jusqu'à la fin de sa vie, dans la » philosophie qui est selon DIEU: c'est ce que prou- » vent les nombreux ouvrages qu'il a laissés, et qui » lui ont acquis tant de réputation, tel que celui » qui a pour titre, *Accord entre Moyse et Jésus*, et » beaucoup d'autres, qui se trouvent encore chez » les amateurs ». Eusèb. Hist. Eccl. Liv. VI.

Digitized by Google

blâme et nos louanges ne peuvent faire ni mal ni bien. Il s'agit entre nous de tout autre chose.

J'ai mis les antagonistes en présence: Porphyre affirme un fait, savoir, qu'Ammonius déserta le christianisme, pour s'attacher à la philosophie païenne. Eusèbe le nie, assurant de son côté qu'Ammonius vécut et mourut chrétien. Vous vous décidez pour Porphyre, et il me semble que vos raisons, dépouillées de toute l'éloquence dont vous les ornez, se réduisent à deux. La première est que Porphyre qui avait vu Ammonius, et qui remplaça Plotin, successeur d'Ammonius lui-même, devait mieux qu'Eusèbe connaître les véritables sentimens d'Ammonius : mais Eusèbe, de son côté, ne pouvait pas les ignorer, et il ne s'agit pas ici d'instruction, il s'agit de bonne foi : Eusèbe n'accuse pas Ammonius de s'être trompé, il l'accuse d'avoir menti avec impudence, ἔψευσεν σαφῶς. La seconde est qu'Ammonius eut pour disciples Plotin et Porphyre, ennemis jurés des chrétiens; mais il eut aussi pour disciple Origène, grand et célèbre défenseur du christianisme; votre seconde raison ne prouve donc pas plus que la première.

Là-dessus vous dites, que *s'il existe au monde un paradoxe inconcevable, c'est celui de prétendre qu'Ammonius a été chrétien, et a demeuré chrétien toute sa vie.* Vous traitez de *téméraire* un auteur anonyme qui a osé prendre le parti d'Eusèbe contre Porphyre, oubliant que Bayle, pour qui vous montrez une si grande estime, en a fait tout autant : vous appelez Eusèbe *effronté*, *impudent*, *cauteleux ;* vous l'accusez d'avoir écrit avec toute *la phrénésie d'un sectaire*,

Digitized by Google

vous le mêlez dans l'assassinat de Sopatre. Il me semble que c'est la passion, plus que la raison, qui a dicté tout cela.

Ce qui vous scandalise le plus, c'est *qu'Eusèbe donne à Porphyre le plus indécent démenti, et cela sans aucune preuve.* C'était pourtant une assez belle preuve que celle sur laquelle s'appuyait Eusèbe en alléguant les écrits d'Ammonius qui se trouvaient chez tous les amateurs, et dont un avait pour titre; *Accord entre Moyse et Jésus;* vous prétendez que ces ouvrages sont d'un autre Ammonius, et en effet, l'histoire fait mention de deux Ammonius qui fleurirent, à peu près, vers la même époque. Longin le philosophe affirme d'ailleurs que l'Ammonius, maître de Plotin et d'Origène, se contentant des leçons qu'il donnait de vive voix, ne laissa par écrit aucun monument de sa doctrine; mais il en dit tout autant, de l'autre Ammonius, ce qui oblige le savant auteur de la bibliothéque grecque, à supposer encore un troisième Ammonius, qu'Eusèbe et ses sectateurs ont confondu avec l'Ammonius dont parle Porphyre. Cette hypothèse a été soutenue avec chaleur, et même avec aigreur par Lardner; mais le célèbre Mosheim qui l'avait d'abord adoptée dans sa dissertation, *De Ecclesiâ turbatâ per recentiores Platonicos*, se rétracta formellement dans l'ouvrage qui a pour titre, *De rebus Christianorum antè Constantinum magnum.* Ces détails, et beaucoup d'autres que je pourrais ajouter, prouvent, ce me semble, que la question qui nous a déjà occupés trop long-temps, est encore plus difficile qu'inutile, qu'elle n'a pas été complétement résolue, et que probablement elle ne le sera jamais.

Digitized by Google

est celle que vous commettez en imputant au christianisme l'intolérance, les fureurs, les crimes que condamne avec tant de force la doctrine de Jésus-Christ, telle que nous la trouvons dans l'Évangile. Vous vous plaignez dans l'éloquente note n.° 697, de ce que, « quelques écrivains modernes, » ulcérés par diverses considérations per- » sonnelles, contre les résultats vraiment » désastreux d'une révolution, qui sembla » commencer sous d'assez heureux auspices, » imputent à la philosophie et aux philo- » sophes, tous les maux qui sont sortis de

---

Quant à l'étrange maxime que vous attribuez à Eusèbe, et contre laquelle vous déclamez avec autant d'éloquence que de raison, vous voyez encore, par le texte mis sous vos yeux, qu'Eusèbe ne traite pas de menteurs tous ceux qui écrivent contre le christianisme; mais tous ceux qui avaient écrit contre les chrétiens, ce qui n'est pas exactement la même chose. Les monumens historiques s'accordent à prouver, qu'au moins jusqu'au temps où écrivait Porphyre, les chrétiens avaient été généralement distingués par l'extrême innocence de leurs mœurs, et que leurs ennemis étaient réduits à les calomnier, ne trouvant aucune occasion d'en médire. Eusèbe aurait cependant beaucoup mieux fait, de ne pas rendre à Porphyre grossièreté pour grossièreté, de confondre le mensonge sans qualifier le menteur, et de suivre en tout le précepte de l'Évangile : *quand on vous dira des injures, n'en rendez point.* . . . . . .

» cette révolution comme de la boîte de
» Pandore ».

« La philosophie, dites-vous, a ses prin-
» cipes, ses règles, ses préceptes, qui com-
» posent le corps de doctrine des philoso-
» phes (1). Ces principes, ces règles, ces pré-
» ceptes, sainement appliqués, sont de
» nature à opérer le bonheur privé, et le

---

(1) Le corps de doctrine des chrétiens est dans l'Évangile. Celui des philosophes où est-il ? Si vous nous citez de soi-disant chrétiens, tels que ceux qui firent la Saint Barthélemi, nous vous prouverons qu'ils usurpaient le titre de chrétiens ; car, qui dit chrétien, dit disciple de Jésus - Christ, et Jésus - Christ, vous en convenez aussi bien que moi, fait de l'humilité, de la charité, du support mutuel, la base fondamentale de sa doctrine. Si nous vous citons, à notre tour, de soi-disant philosophes, tels que ceux qui s'emparèrent du gouvernement à l'époque de la convention, vous nous prouverez, sans doute, qu'ils n'étaient pas pythagoriciens, qu'ils n'étaient pas péripatéticiens, et surtout qu'ils n'étaient pas platoniciens, mais comment nous prouverez-vous qu'ils n'étaient pas philosophes ? Je me permets de vous faire cette question, parce que je ne sais comment y répondre, et que je me souviens d'avoir lu, dans l'orateur philosophe, à qui vous avez donné le nom de *Platon romain*, qu'il ne savait par quelle fatalité on ne pouvait avancer une opinion tellement fausse, tellement absurde, que quelque philosophe ne se fût avisé de la soutenir : *nescio quo pacto nihil tàm absurdè dici potest, quod non dicatur ab aliquo philosophorum.* De divin. Lib. II.

Digitized by Google

» bonheur politique de l'homme. Des déma-
» gogues s'emparent du pouvoir, ils usurpent
» le titre de philosophes, ils dénaturent les
» principes de la philosophie, ils perver-
» tissent ses règles, ils corrompent ses pré-
» ceptes, ils font le malheur public, en
» creusant le précipice qui doit engloutir
» la patrie. Eh bien! Ce n'est-là l'ouvrage
» ni de la philosophie, ni des philosophes ».
Vous ajoutez dans cette même note que,
» lorsque des écrivains indignés contre des
» attentats dans lesquels des prêtres ont joué
» le premier rôle, en prennent occasion
» de déclamer contre la religion et contre
» le sacerdoce; les orthodoxes ont grand
» soin de réclamer contre cette injustice;
» et ne manquent pas de faire remarquer,
» que la Ligue, la St. Barthélemi, les Dra-
» gonades, la révocation de l'édit de Nantes,
» n'ont rien de commun avec une religion
» dont la charité universelle est le dogme
» fondamental ». Vous trouvez « qu'ils ont
» raison d'exiger que l'on distingue entre
» les principes et la morale d'une religion
» qui commande aux hommes de s'aimer,
» de se supporter les uns les autres, et les
» principes et la morale de quelques factieux,
» de quelques intrigans, qui se couvrent
» du manteau de la religion, pour assurer
» le succès de leurs crimes ».

Pourquoi faut-il qu'après avoir dit des choses si sensées, si justes, si pleines de raison, vous tombiez vous-même dans l'erreur que vous condamnez avec tant de force? Pourquoi chargez-vous le christianisme de toutes les horreurs qu'on a commises en abusant de son nom? Pourquoi, vous, qui ne voulez pas qu'on voie les principes de la philosophie dans les décrets de la convention nationale, allez-vous chercher ceux du christianisme dans le code de Justinien?

Cette inconséquence n'est pas dans votre caractère, et je manquerais au mien, si je m'arrêtais plus long-temps à vous la reprocher. Mais afin que, si vous prenez un jour la peine de me répondre, vous répondiez à mon idée et non à la vôtre, permettez-moi d'établir ici, d'une manière bien précise, ce qu'il faut entendre, ou du moins ce que j'entends par *religion chrétienne*, et veuillez me pardonner, si les détails dans lesquels je m'engage sont un peu trop longs.

LA RELIGION ne consiste, ni dans de certains mots, ni dans de certaines pratiques; elle se compose d'opinions et de sentimens. Nous parlons de Jansénistes, de Molinistes, de Calvinistes, de Mennonites, d'Arméniens, de Luthériens, de Zwingliens, etc., sans nous bien entendre; car ces noms barbares rappellent tout au plus les

opinions attribuées à tel ou à tel docteur, mais n'expriment jamais celles que se sont faites les enfans des enfans des premiers disciples de ces docteurs; on leur a toujours conservé le même nom, quoiqu'ils n'eussent pas exactement la même doctrine. Si nous nous donnons la peine d'examiner ce que les hommes sont en eux-mêmes, sans nous arrêter au nom qu'on leur donne, ou au parti dans lequel leur naissance, plutôt que leur choix, les a rangés, il me semble que nous pourrons distribuer la société soi-disant chrétienne, en cinq grandes classes, qui se subdivisent en une infinité d'autres, mais qui ont chacune leur caractère distinct.

Je mets à l'un des bouts de la chaîne sociale et religieuse, les hommes qui n'ont réellement aucune religion, et qu'on peut appeler *Athées*, soit qu'en effet ils aient réussi à croire qu'il n'y a point de DIEU, soit qu'ils en repoussent l'idée, soit que n'ayant à ce sujet que des notions confuses et vagues, auxquelles leur esprit ne s'arrête jamais, ils rapportent tout à la vie présente, s'attribuant par opinion ou par choix, le sort que nous avons peut-être grand tort d'attribuer aux bêtes, et n'étant guidés que par leur caprice, leur vanité, leur plaisir, ou leur intérêt, dans le sens le plus bas qu'on puisse donner à ce dernier mot.

Digitized by Google

Il est des athées qui osent avouer, soutenir, professer leur désolante doctrine; mais ils mentent tous et à eux-mêmes et aux autres, quand on arrête leur attention sur les conséquences qui en résultent; elles sont trop dangereuses, trop révoltantes, pour qu'ils aient le courage d'en convenir. On peut dire, je suis athée, on ne peut pas dire, je rapporte tout à mon intérêt temporel; on le sent, on le pense, on ne le dit pas: et si quelqu'un veut prouver aux ennemis de toute religion, qu'ils sont par là même ennemis de toute morale, ils ne manquent jamais de vanter le charme attaché à la vertu, de parler d'un certain beau idéal auquel ils aiment à se conformer, ou des lois qu'une nature non-intelligente a données à des êtres intelligens; galimatias qui n'empêche pas que l'amour de soi, bien ou mal entendu, ne soit le grand mobile des actions de tout ce qui sent et qui pense; que l'homme qui ne croit pas à une autre vie, ne manque à ses propres principes, s'il ne cherche, par toutes sortes de moyens, à être heureux dans celle-ci; et que lorsque la morale se présente avec ses maximes, ses règles, ses préceptes, on ne lui demande où sont ses motifs?

Mais les athées raisonneurs sont en petit nombre, les athées hypocrites sont bien

Digitized by Google

plus répandus dans toutes les classes de la société. Leur cœur a dit: *il n'y a point de DIEU.* Leur esprit a dit : le nom de DIEU est très-bien inventé pour tromper les hommes, et le meilleur moyen de les dépouiller sur la terre, est de leur promettre un héritage dans le ciel. D'après ce calcul, ils jouent tous les rôles, ils empruntent tous les masques, ils usurpent tous les titres qui peuvent leur attirer la faveur des grands, l'argent des petits, les hommages de la multitude. L'esprit le plus clairvoyant se laisse tromper à leur dévote pantomime; mais on doit se tenir pour averti que ces athées de spéculation chargent toujours un peu le personnage qu'ils représentent, et qu'on les rencontre moins dans le tourbillon du monde, au milieu des affaires, que dans la retraite, ou même aux pieds des autels.

La seconde classe est celle des vrais théistes, qui admettent sincèrement tout ce que la nature nous enseigne de plus sublime, sur l'existence, sur les perfections de DIEU, et sur la destinée future de l'homme. C'est la religion de Socrate, de Platon, de Cicéron; c'est celle d'une foule de bons esprits, c'est la vôtre. Tous ceux qui la professent avec sincérité, sont nécessairement des êtres moraux; ils peuvent à certains égards manquer de secours; mais au

Digitized by Google

moins, ils ne manquent pas de principes. L'homme qui croit bien fermement en un DIEU rémunérateur, est par cela même un homme de bien, je serai toujours prêt à le reconnaître pour mon frère, je m'honorerai de l'avoir pour ami.

La troisième classe est celle des chrétiens proprement dits; car on doit sans doute appeler chrétiens, ceux qui ont Jésus-Christ pour chef, et son Évangile pour règle. Les vrais chrétiens croient tout ce que croient les vrais théistes, mais ils y ajoutent quelque chose que ceux-ci ne croient pas; et en admettant ce que la raison enseigne à tout homme qui la consulte de bonne foi, ils admettent encore l'existence d'une lumière surnaturelle qui a dissipé, au moins pour eux, les doutes élevés par la raison.

Tout homme qui s'observe lui-même d'un œil attentif, trouve nécessairement en soi: premièrement une certaine énergie, force ou puissance qui, quoique très-limitée, n'est pas tout-à-fait nulle; car il meut ses membres, il transporte son corps d'un lieu à un autre, il modifie certaines portions de matière, il éloigne telle pensée, il rappelle tel souvenir, il agit sur les autres et sur soi: secondement une volonté très-mobile, très-active, très-capricieuse, qui ne se règle jamais en raison de sa force, qui

Digitized by Google

varie à chaque instant, qui rapporte tout à son propre individu, et se montre généralement fort dépravée: troisièmement enfin, une intelligence très-bornée, très-sujette à l'erreur; mais néanmoins capable de connaître et de goûter la vérité.

Le chrétien croit que l'homme a été fait *à l'image de DIEU*, et reconnaît dans l'Être suprême, comme dans l'homme sa créature, une puissance, une intelligence, une volonté; mais une puissance qui n'a pas de bornes: une intelligence qui embrasse à la fois tout ce qui a été, tout ce qui est, tout ce qui sera, tout ce qui peut être: une volonté qui, comme dit un écrivain sacré, est bonne, pure et parfaite. Savoir peu, pouvoir moins, désirer beaucoup, et mal diriger ses désirs, voilà l'homme. Savoir tout, pouvoir tout, et vouloir uniquement le bien, voilà, si je puis m'exprimer ainsi, ce qui caractérise la Divinité (1).

---

(1) C'est l'âme qui donne le mouvement, l'action et la vie, c'est l'âme qui veut, c'est l'âme qui conçoit. Ainsi, l'énergie est l'âme, la volonté est l'âme, l'intelligence est l'âme. La volonté n'est cependant pas l'énergie, et l'énergie n'est pas l'intelligence; mais la volonté, l'énergie, et l'intelligence qu'on peut très-bien désigner par le mot âme, lorsqu'on

Digitized by Google

DIEU s'est manifesté à l'homme, par la voix de la nature ; mais ses perfections n'ont pas toutes paru avec le même éclat. Le spectacle de l'univers nous montre surtout, la puissance de DIEU. Point d'objection contre cette puissance ; point d'imagination assez active pour se représenter des effets plus grands que ceux qui sont continuellement sous nos yeux, que ceux surtout dont l'art et le calcul, ajoutant leur témoignage à celui des sens, nous ont démontré l'existence. Lorsque le fameux Herschel prouve que la lumière des nébuleuses, ou étoiles de la cent-trente-deuxième grandeur, a mis deux millions d'années pour arriver jusqu'à nous, et que nous savons d'ailleurs que la lumière parcourt trente millions de lieues en

---

les considère chacune à part, ne font cependant qu'une même âme, quoiqu'on les considère toutes ensemble. Il n'y a là aucune contradiction, et il n'y en a pas davantage dans le mystère de la Sainte Trinité ; non que je prétende qu'il en soit exactement du Père, du Fils, et du Saint-Esprit, comme de l'énergie, de la volonté et de l'intelligence ; car je me garde bien de vouloir expliquer ce que je ne comprends pas ; mais puisqu'il est vrai que l'énergie, la volonté et l'intelligence ne font qu'une seule âme, on n'a aucun droit de crier à l'absurdité, lorsque nous disons, avec un auteur sacré, que le Père, le Fils et le Saint-Esprit ne font qu'un seul DIEU,

Digitized by Google

sept minutes, nous répétons avec Herschel, une vérité que le calcul démontre, mais que l'imagination ne conçoit pas.

La bonté de DIEU paraît aussi dans les merveilles de la nature; mais elle ne s'y montre qu'enveloppée d'un épais nuage, qui nous en laisse à peine apercevoir quelques traits. Nous avons beau dire, en prose de Sénèque, que l'homme tient de DIEU, et les habits qui le couvrent, et les alimens qui le nourrissent, et le jour qui l'éclaire, et le souffle qui l'anime. La source d'où viennent tous ces biens n'est-elle pas la même que celle d'où viennent tant de maux? Et si j'assure que DIEU est bon lorsque je suis heureux et que je jouis, que dois-je penser, que puis-je dire, lorsque je suis malheureux et que je souffre? L'espérance d'une autre vie, dans laquelle tout ira mieux que dans celle-ci, éloigne la difficulté sans la résoudre; car, s'il est vrai que nous ne connaissions DIEU que d'après ses œuvres, par quel genre de syllogisme pourrons-nous de ce qu'il a déjà fait conclure ce qu'il fera, et affirmer que ce qu'il fera, sera précisément le contraire de ce qu'il a déjà fait? Si l'on nous dit que nous ne sommes qu'une très-petite partie d'un système général, où tout est parfaitement ordonné, et où le bien de l'ensemble résulte du mal de

Digitized by Google

chacun de ses élémens (1), on tombe dans une contradiction manifeste, et toute proposition contradictoire, n'a pas besoin d'être réfutée, puisqu'elle porte avec elle sa réfutation. Si l'on nous parle d'une voix intérieure et secrète, qui nous assure de la bonté de DIEU, il ne s'agit plus de la raison, il s'agit de la conscience, et je dois croire que cette voix ne parle pas bien haut à tous les hommes, puisqu'il en est tant qui ne l'ont jamais entendue. La raison proprement dite ne peut procéder qu'en partant de faits bien certains, ou de principes bien évidens, pour arriver à des conséquences qui résultent nécessairement de ces faits ou de ces principes. Dire avec un très-habile homme que DIEU est nécessaire, et que par conséquent il est bon, c'est tirer d'un principe obscur une conséquence qui n'est en aucune façon liée à ce principe. La seule marche que nous puissions suivre, est de remonter de l'observation des faits, à la connaissance de leur cause. Or les faits sont, que DIEU nous a donné des biens qui ne lui ont rien coûté, et nous a

(1) Cette métaphysique ressemble à celle d'un certain poëte, cité par Laharpe, et dont une des églogues commence ainsi :

Allez, heureux troupeau d'infortunés moutons !

Digitized by Google

exposé à des maux dont sa volonté pouvait nous garantir, sans qu'il lui en coûtât davantage. Conclure de là qu'il est bon, infiniment bon, et que sa bonté est égale à sa puissance, ce n'est certainement pas raisonner (1).

---

(1) La puissance de DIEU passe non-seulement tout ce que nous pouvons faire nous-mêmes; mais encore tout ce que nous pouvons concevoir. Alphonse Roi de Castille, et le pâtre Matthieu Garo, se sont flattés, chacun de son côté, d'avoir de bons avis à donner à l'Être suprême; mais je ne crois pas qu'il se soit trouvé personne, qui réfléchissant à la prodigieuse force qu'il a fallu déployer pour lancer les planètes dans l'espace, ait offert de lui donner un coup de main. Pour que la bonté de DIEU soit infinie comme sa puissance, il faut, non-seulement qu'elle passe les bornes de la bonté humaine la plus excessive; mais encore qu'elle aille au-delà de tout ce que peut inventer l'imagination la plus brillante et la plus féconde. Or ma conscience me rend témoignage, que si je pouvais rendre tout le monde heureux, sans me rien ôter à moi-même, je le ferais très-volontiers. Elle m'assure encore, que si un moucheron se comportait mal envers un autre moucheron, et me manquait de respect à moi-même, pourvu qu'il ne pût ni me piquer, ni bourdonner à mes oreilles, je lui pardonnerais aisément. Certaines gens veulent cependant nous faire entendre que la bonté de DIEU est infinie, sans en apporter d'autre raison que celle des biens que nous tenons de lui, mais qui ne lui ont rien coûté, et sans vouloir mettre en ligne de compte les maux dont il nous accable gratuitement, pour punir des f[illegible] ne peuvent l'offenser. Ce n'est certainem[illegible] que consiste la bonté

Aussi Platon que vous avez tant étudié, raisonnait-il d'une autre manière. Ne pouvant concilier l'existence du mal avec celle d'un DIEU tout puissant et tout bon, il avait cru devoir admettre deux principes; il supposait non-seulement l'existence éternelle de la matière, mais encore celle d'une espèce d'âme, qui meut, qui anime la matière, et qui, s'opposant sans cesse à la volonté de DIEU, produit tout le mal que nous observons dans ce monde.

Ce système, quoique faux, n'était rien moins qu'absurde; mais Platon lui-même ne paraît pas en avoir été satisfait. On voit, par une de ses lettres, qu'il en avait désiré, qu'il en avait même trouvé un autre; mais que des raisons de prudence l'empêchèrent de le publier. Les philosophes qui l'ont suivi se sont montrés aussi prudens, ou n'ont pas été plus habiles; ils ne nous ont laissé rien de certain, rien de plausible sur l'existence du mal : les chrétiens seuls possèdent une solution complète de ce grand problème. Cette solution n'a certainement été tirée ni de Platon, ni des Platoniciens, puisque vous paraissez n'en avoir pas la moindre

---

de DIEU; car j'en conçois une bien plus grande, et il est contradictoire de dire que mon imagination finie, va au-delà des profondeurs de l'être infini.

Digitized by Google

idée, vous, à qui les écrits de tous les philosophes de la Grèce sont si bien connus. Permettez-moi de vous en donner au moins un léger aperçu : elle est la base de la doctrine chrétienne, et les détails dans lesquels je m'engage, abrégeront un peu ce que j'aurai à vous dire, lorsqu'il s'agira d'examiner avec vous, si les Apôtres ont été les copistes de Platon.

Mais, comme les choses divines ne peuvent guère être correctement exprimées, dans un langage humain, comme nous avons besoin de les rabaisser pour les mettre à notre portée, et que, du moins pour ce qui me concerne, je ne puis m'en former une très-faible idée, qu'au moyen de certaines images prises dans des objets moins éloignés de moi; je vais supposer que nous voyons s'accomplir la seconde partie du vœu qu'osait former le sage dont vous vous êtes déclaré le disciple et l'admirateur; que tous les peuples de l'Europe, dont un surtout peut se vanter d'avoir un Roi philosophe, veuillent de préférence avoir un philosophe pour Roi, et que vous soyez ce philosophe heureux ou malheureux, qu'un consentement unanime charge de la suprême et absolue autorité. Je suppose encore qu'une suite non interrompue de prospérités, de victoires, d'actions d'éclat,

aient déjà consacré votre règne, et mis à vos pieds toutes les nations policées, heureuses et fières de vivre sous vos lois. Je suppose enfin que vous ayez un ami, jeune, imprudent, d'un esprit borné, d'une constitution faible; mais que vous aimiez avec tendresse, de manière que le plus ardent de vos désirs, la plus douce de vos occupations, la plus chère de vos pensées, soit de le rendre heureux. Veuillez admettre mon hypothèse, et souffrez que je vous demande ce que vous feriez pour votre pauvre ami. Lui procurer toutes les jouissances dont il ne pourrait pas abuser à son propre désavantage, ou à celui des autres; le combler d'honneurs et de gloire; veiller avec inquiétude sur sa conduite, pour qu'il ne tournât pas contre lui-même les faveurs sans nombre, dont vous l'auriez accablé; éclairer son esprit, autant que vous l'en trouveriez susceptible; proportionner vos leçons à sa faiblesse et à ses besoins; supporter ses défauts, excuser ses erreurs, corriger, à force de soins et d'attentions délicates, les imperfections de sa nature; former son caractère, le guider, par les moyens les plus doux, dans le chemin de la vertu qui est certainement celui du bonheur; le rendre un jour digne d'être associé à votre puissance, à vos titres, à vos droits; lui destiner, lui

Digitized by Google

accorder enfin, quand il en serait temps, cette association glorieuse ; voilà, si je ne me trompe, ce que vous feriez, ou du moins ce que vous voudriez faire en sa faveur. Mais il lui manquerait encore une chose, qui seule donnerait du prix à toutes les autres, une chose essentielle, à laquelle vous ne songez peut-être pas, dans ce moment même où je vous en parle, où votre imagination la cherche, et où il semble que votre cœur devrait suffire à la trouver. Le nouveau trait de tendresse par lequel vous achèveriez le bonheur de votre ami, serait de le mettre dans le cas de faire à son tour quelque chose pour vous, de voiler, au moins pendant quelque temps, la gloire qui vous environnerait, et dont ses faibles yeux seraient habituellement éblouis, de vous montrer à lui dans un état de misère, de dénuement, d'abandon, de lui donner occasion d'apporter à vos pieds, et tout ce qu'il croirait avoir reçu de vous, et toutes les ressources qu'il se flatterait de trouver en lui-même. Avec quelle douce satisfaction, avec quelle joie inexprimable, ne verrait-il pas bientôt après, fuir et s'évanouir le nuage qui lui aurait caché, pendant un court intervalle de temps, le monarque couvert de gloire, le sublime génie, le guerrier magnanime, l'ami puissant et généreux ! Comme

Digitized by Google

il serait heureux de vous avoir prouvé, de s'être au moins prouvé à lui-même, que si ses facultés ne l'ont mis en état de rien faire pour vous, il en a eu du moins le sincère désir, que ne pouvant disposer que de son cœur, il vous l'a donné tout entier, et qu'il est prêt non-seulement à régner, mais à souffrir, mais à mourir avec vous ! Eh bien, ce trait dicté par l'amitié la plus délicate et la plus tendre, par l'amitié vraiment généreuse, qu'il faut bien se garder de confondre avec l'amitié prodigue, ce trait nous offre une image imparfaite de ce que les chrétiens prétendent que l'Être suprême a fait pour eux.

L'Être puissant, l'Être sage par excellence, est encore par excellence l'Être aimant. L'amour divin devait avoir un objet. Une infinité de créatures sensibles furent formées pour cet amour infini. Aussi l'Écriture sainte déclare-t-elle formellement que *par lui* et *pour lui, toutes choses ont été faites* (1); et c'est d'après une tradition bien respectable, que les poëtes ont dit, sans le bien comprendre, qu'au commencement du monde l'amour débrouilla le chaos. . . . . .

L'amour divin embrasse tout ce qui dans l'immensité de la nature est doué de quelque

(1) Hébr. IX. 10.

Digitized by Google

sensibilité ; mais il nous importe seulement de savoir ce que cet amour a fait pour l'homme. Il ne s'est pas contenté de le placer pendant quelques instans dans cet univers, de le faire jouir du spectacle des cieux, des bienfaisantes influences du soleil, des fruits de la terre, des douceurs de la société, il lui réserve de plus hautes destinées, il veut le conduire à un degré de bonheur et de gloire au-dessus de tout ce que l'homme lui-même peut désirer et concevoir. Il ne l'y a pas conduit tout d'un coup, parce que la puissance divine qui fait tout ce que veut l'amour divin, ne fait pas ce qui est métaphysiquement impossible, ce qui est absurde en soi, ce qui implique contradiction. Or, il implique contradiction que nous éprouvions le bonheur d'avoir sacrifié quelque chose à DIEU, si en effet nous ne lui avons rien sacrifié, si nous n'avons jamais été appelés à préférer la paix de la conscience, à la fausse joie de la vanité, le devoir au plaisir, le pauvre vertueux au riche cruel et superbe, et DIEU cachant sa gloire, au monde étalant ses trompeurs et dangereux attraits. Mais l'homme peut-il apporter quelque profit au DIEU fort (1) ?

---

(1) Job, XXII. 2.

A-t-il quelque chose à lui donner ou quelque service à lui rendre ? Non, sans doute, et c'est précisément pour cela, c'est du moins en partie pour cela, que DIEU s'est uni d'une manière intime à un homme semblable à nous, exposé aux mêmes maux, et sujet aux mêmes besoins. Cette union ne saurait être ni expliquée, ni démontrée par la raison ; mais elle n'a rien de contraire à la raison ; car, puisqu'il est de fait que mon âme est unie à mon corps, sans que je le conçoive moi-même, comment prononcerais-je que l'union d'un esprit à un autre esprit est métaphysiquement impossible, pour cela seul que je ne la conçois pas ?

Un des plus admirables effets de cette union ineffable et mystérieuse, est de mettre l'homme dans le cas de faire pour DIEU un seul et léger sacrifice ; sacrifice qui ne consiste point dans des jeûnes, dans des macérations, dans de longues prières, dans un extérieur dévot ; car l'Évangile permet tout au plus les jeûnes secrets, interdit les longues prières, et condamne partout le pharisaïsme ; mais qui consiste dans les sentimens d'un cœur entièrement consacré à DIEU, et dans la confession franche et loyale de ces sentimens, toutes les fois que nous sommes appelés à les manifester devant les hommes. Cette confession est pénible : il entre dans

Digitized by Google

le plan de la souveraine sagesse qu'elle le soit. Les chrétiens, proprement dits, sont en petit nombre, épars, rebutés du monde, et presque toujours exposés ou au fer des bourreaux, ou à la dérision des moqueurs. Cette confession n'est pas absolument nécessaire, pour que nous soyons aimés de DIEU; car l'Être aimant par excellence, nous aime encore malgré notre ingratitude, et lors même que nous rejetons son amour; mais elle est l'unique moyen d'avoir part à cet amour de prédilection, cet amour infiniment tendre dont DIEU donnera les marques les plus touchantes et les plus glorieuses à ceux qui l'auront aimé à leur tour, dans le temps où il a caché sa gloire, et où, comme dit un prophète, *il n'a ni forme, ni apparence, ni rien qui le fasse désirer* (1).

Je serais beaucoup trop long, Monsieur, si je continuais à vous exposer tout ce qui se trouve essentiellement renfermé dans la doctrine chrétienne; non que cette doctrine ne soit par elle-même très-simple; mais parce que les soi-disant chrétiens l'ont excessivement compliquée, qu'une immense quantité d'ivraie a été mêlée à ce bon grain, et qu'il faut nécessairement du temps et de

(1) Isaïe. I

la patience, pour bien distinguer ce qui lui appartient, de ce qui ne lui appartient pas. Veuillez cependant ne pas perdre de vue, que la doctrine chrétienne exempte de tout alliage, de tout ce que l'ambition, l'avarice, les passions, les vues mondaines ont dicté, ne se trouve ni dans la bibliothéque des Pères, ni dans les édits des Souverains, ni dans les canons des Conciles, ni dans les bulles des Papes, ni dans les écrits des Théologiens; mais uniquement dans l'Évangile; c'est là, ce n'est que là qu'il faut la chercher.

Si vous voulez bien vous donner cette peine, vous distinguerez aisément les chrétiens proprement dits, de ceux qui en usurpent le nom. Vous reconnaîtrez que les chrétiens, les vrais chrétiens, ne sont ni les protestans, ni les catholiques, ni les grecs (1); mais le petit nombre d'hommes qui, parmi les catholiques, les protestans, les grecs, connaissent *le seul vrai DIEU et Jésus-Christ qu'il a envoyé* (2); professent *la religion*

---

(1) Il peut y avoir des sociétés chrétiennes dont les principes se rapprochent plus ou moins de ceux du vrai christianisme; il n'y en a certainement point dont tous les membres soient chrétiens, et on doit surtout bien se garder de croire, que tous les chrétiens appartiennent à une même société.

(2) Jean, XVII. 3.

Digitized by Google

qui consiste principalement à visiter les orphelins et les veuves dans leurs afflictions, et à se préserver des souillures du monde (1), la religion qui est *pure, pacifique, modérée, traitable, pleine de miséricorde et de bons fruits, ne faisant pas beaucoup de difficultés, et sans hypocrisie* (2); vivent soumis à toute autorité civile, *au Roi premièrement, comme à celui qui est par-dessus tous les autres, aux Gouverneurs, comme à ceux qui sont envoyés de sa part* (3); ne dogmatisent point, *et rejettent les folles questions, les contestations, les disputes de la loi, car elles sont inutiles et vaines* (4); mais *sont toujours prêts à répondre avec douceur et avec respect, à tous ceux qui leur demandent raison de l'espérance qui est en eux* (5); s'estiment *heureux d'être persécutés pour la justice* (6); et croiraient renier formellement leur maître, s'ils devenaient jamais persécuteurs.

Ceux que vous avez confondus avec les chrétiens, appartiennent, comme vous le

---

(1) Jacq. I. 27.
(2) Jacq. III. 17.
(3) I. Pierr. II. 13. 14.
(4) Tit. III. 9.
(5) I. Pierr. III. 15.
(6) Matth. V. 10. I. Pierr. III. 14. IV. 13.

Digitized by Google

voyez, à une classe bien différente. C'est celle que je place au quatrième rang, elle est très-nombreuse, très-puissante, et peut être appelée la classe des *sectaires*.

Les sectaires peuvent être comparés à de certains français, qui n'aiment, ni n'estiment leur patrie, qui s'affligent de nous voir prospérer, qui verraient avec une joie secrète, notre commerce déchoir, notre agriculture languir, notre gloire militaire s'éclipser, notre magistrature s'avilir, nos mœurs se corrompre; mais qui se croient les seuls bons, les seuls vrais patriotes, parce qu'ils détestent cordialement les autres nations. Leur cœur, incapable d'amour, s'abandonne tout entier à la haine. Ils ne cherchent pas dans les autres hommes ce qui peut les unir avec eux, mais ce qui les en sépare. Croire en DIEU et se consacrer entièrement à lui; croire en Jésus-Christ, et prendre son Évangile pour règle, en faire le principal objet de ses pensées, de ses espérances, de ses désirs; aimer son prochain comme soi-même; vivre dans la tempérance, dans la charité, dans la piété; rien de tout cela ne nous met à l'abri de leur impitoyable censure. Il leur faut de certains actes extérieurs, de certaines pratiques, de certains formulaires, de certains mots. Dès qu'on n'agit pas, qu'on ne pense

Digitized by Google

pas, qu'on ne parle pas exactement comme eux, et dans les mêmes termes, ils crient à l'impie, au blasphémateur, à l'athée, ou ce qui est bien pis, à l'hérétique (1).

---

(1) Le mot hérésie se trouve quatre fois dans le testament latin, si du moins on peut s'en rapporter aux concordances; mais je le trouve six fois dans le testament grec.

Ἀναϛὰς δὲ ὁ ἀρχιερεὺς καὶ πάντες οἱ σὺν αὐτῷ (ἡ ὖσα ἄιρεσις τῶν Σαδδυκαίων) ἐπλήσθησαν ζήλυ.

Le Souverain sacrificateur s'étant levé, lui et tous ceux qui étaient avec lui, (ils étaient de l'hérésie des Saducéens), furent remplis d'envie. Act. V. 17.

Ἐξανέϛησαν δέ τινες τῶν ἀπὸ τῆς αἱρέσεως τῶν Φαρισαίων πεπιϛευκότες, λέγοντες. *Mais quelques-uns de ceux de l'hérésie des Pharisiens qui avaient cru, se levèrent, disant : Act. XV.* 5.

Κατὰ τὴν ὁδὸν ἣν λέγυσιν αἵρεσιν, ὖτω λατρέυω τῷ πατρῴῳ Θεῷ. *Selon la voie qu'ils appellent hérésie, je sers le Dieu de mes pères. Act. XXIV.* 14.

Κατὰ τὴν ἀκριβεϛάτην αἵρεσιν τῆς ἡμετέρας θρησκείας ἔζησα Φαρισαῖος. *J'ai vécu dans l'hérésie des Pharisiens, qui est la plus exacte de notre religion. Act. XXVI.* 5.

Περὶ μὲν τῆς αἱρέσεως ταύτης, γνωϛὸν ἐϛιν ἡμῖν, ὅτι πανταχῦ ἀντιλέγεται. *Quant à cette hérésie, nous savons qu'on s'y oppose partout. Act. XXVIII.* 22.

Δεῖ γὰρ καὶ αἱρέσεις ἐν ὑμῖν εἶναι, ἵνα οἱ δόκιμοι φανεροὶ γένωνται ἐν ὑμῖν. *Il est nécessaire qu'il y ait*

Digitized by Google

Ils ne songent plus qu'à construire des prisons et des cachots, à dresser des potences et des bûchers, à préparer tous les genres de tortures. Que si la force n'est pas tout-à-fait de leur côté, ou qu'un gouvernement sage et ferme les tienne en bride,

---

des hérésies parmi vous, afin que ceux qui sont dignes d'approbation soient manifestés. 1. *Cor. XI.* 19.

On voit par ces divers passages, que le mot *hérésie* ne signifie autre chose dans l'Écriture sainte, qu'une sorte de société religieuse bonne ou mauvaise. La société chrétienne fut dès le commencement appelée *hérésie*, et cette grande hérésie se subdivisa de bonne heure en plusieurs petites. Ce que les Apôtres n'approuvèrent pas, quoique ce mal leur parût inévitable.

Quant au mot αἱρετικὸς, il est pris dans l'Écriture sainte en très-mauvaise part, et se dit de l'homme qui forme des schismes dans l'Église, quoique sa propre conscience l'avertisse qu'il pèche en cela. Un tel homme est en effet très-condamnable, et mérite les châtimens les plus rigoureux. St. Paul ne veut cependant pas qu'on le pende. Il recommande à son disciple Tite d'avertir l'hérétique une ou deux fois, et ensuite de l'abandonner. Αἱρετικὸν ἄνθρωπον μετὰ μίαν καὶ δευτέραν νουθεσίαν παραιτοῦ· εἰδὼς ὅτι ἐξέστραπται ὁ τοιοῦτος, καὶ ἁμαρτάνει ὢν αὐτοκατάκριτος.

Abandonne l'homme hérétique après deux ou trois avertissemens, sachant qu'un tel homme est perverti, et qu'il pèche étant condamné par sa propre conscience, Tit. III. 10. Je ne crois pas que le mot hérétique se trouve ailleurs dans nos livres sacrés.

Digitized by Google

ils intriguent, ils cabalent, ils attaquent sourdement la réputation, la fortune, le bonheur domestique de tous ceux qui ne partagent pas leur fureur, ils les éloignent des emplois, ils leur ferment le chemin à toutes les places, ils les dénigrent lâchement, et les perdent auprès de l'autorité suprême, et si cette dernière ressource leur manque, vous les voyez déplorer hautement les maux dont l'Église est affligée, gémir sur les ruines de Sion, et ne plus se consoler que dans la riante espérance, de voir un jour le DIEU tout bon, le père des miséricordes, livrer aux flammes éternelles, à des tourmens infinis en intensité et en durée, non-seulement les raisonneurs téméraires qui n'auront pas adopté leurs opinions; mais les imbécilles qui n'auront pu les comprendre; mais les sauvages qui n'en auront jamais ouï parler, mais les enfans qui n'auront pu se choisir des parens orthodoxes, et dont une mort prématurée termina la carrière, avant qu'ils fussent en état de discerner le bien du mal, et la vérité du mensonge (1).

---

(1) On trouve quelquefois l'esprit de secte chez les philosophes de profession, et bien plus encore chez certains bourgeois qui, parce qu'ils ont lu Voltaire, et qu'on leur a parlé de Rousseau, veulent, à toute force, passer pour philosophes. Ils damnent à leur

Digitized by Google

Ces gens-là ont beau se dire chrétiens,

---

manière, ils guillotinaient autrefois, ils se contentent aujourd'hui de vouer au ridicule, tous ceux qui croient à l'évangile en simplicité de cœur; et tandis que les sectaires religieux crient sans cesse à *l'hérétique*, les sectaires philosophes crient *au fanatique*, avec le même acharnement.

Qu'est-ce qu'un fanatique? Le mot *fanatique* dérivé du latin *fanum*, désignait dans l'origine, le prêtre, le gardien d'un temple; les gloses de Philoxène rendent *fanaticus*, par ἱερατικὸς, ἱερόδουλος. On trouve encore dans les environs de Rome, un petit monument érigé en l'honneur du fanatique du temple de Bellone. *Cœlio Apollinari fanatico de æde Bellonæ.* Il n'y avait alors aucun mal à être fanatique, c'était un emploi, un titre dont les personnages les plus illustres se trouvaient honorés : voyez le Dict. de Trévoux au mot *fanatique*.

Mais il était assez naturel de penser que des hommes, habituellement occupés de fonctions religieuses, prenaient, par cela même, un caractère divin. Les *fanatiques* furent presque partout en vénération. On leur demanda des oracles, ils en rendirent ou plutôt en vendirent, prenant une voix extraordinaire, décomposant leur visage, et faisant d'effroyables contorsions que le peuple stupide attribuait à la présence de la divinité. Les prêtres de Cybèle se distinguèrent plus que tous les autres, par leurs sacrées ou plutôt sacriléges extravagances. Ils ne cédaient en rien à nos cabrioleurs de théâtre, *mouvaient leur tête en rond* avec une extrême volubilité, et faisaient souvent le saut périlleux. Le peuple ne doutant pas que la Déesse ne les aidât, surtout à faire ce der-

Digitized by Google

ils ne le sont pas. Leurs opinions, leurs mœurs, leurs sentimens sont directement opposés au christianisme. Du reste, les

---

nier geste, appela leurs danses et leurs chants, danses et chants fanatiques, *carmen fanaticum*, *jactatio fanatica* : voilà pourquoi Quintilien dit, en traitant du geste oratoire, *frequens capitis nutus non caret vitio, adeò caput jactare, et comas excutientem rotare, fanaticum est*. Or les insensés, proprement dits, faisant souvent des contorsions semblables à celles des Corybantes, et autres prétendus inspirés, l'aliénation de la raison fut attribuée à quelque génie malfaisant, qui s'emparait de l'âme de certains individus, pour troubler l'ordre de leurs idées, comme la grande déesse s'emparait de l'âme de ses prêtres, pour leur dévoiler l'avenir. On crut donc que les fous étaient possédés par les démons, ou agités par les furies, et la démence furieuse fut appelée *error fanaticus* : *Horat. de art. poet.*

Le mot fanatique, en passant dans notre langue, a pris un sens différent de celui qu'il avait dans la langue latine. On le dit, selon l'Académie française, « premièrement de l'homme aliéné d'esprit, qui croit » avoir des apparitions, des inspirations; secondement » de celui qui est emporté par un zèle outré, vio» lent et cruel, pour une religion vraie ou fausse ». Dans le premier sens les fanatiques sont des malades d'une espèce singulière, et très-dangereuse, d'autant plus que leur mal est contagieux. Dans le second sens, les fanatiques ne peuvent être ni les vrais philosophes ni les vrais chrétiens, mais ils appartiennent proprement à la classe des sectaires soi-disant chrétiens, ou soi-disant philosophes.

Digitized by Google

athées de spéculation se glissent quelquefois parmi les sectaires, dont ils prennent le masque, et dont ils adoptent et surpassent même toutes les fureurs; mais il est des sectaires de très-bonne foi, qui croient réellement servir DIEU, en persécutant les hommes; qui sont capables d'une certaine grandeur d'âme; qui ont de la probité, de la délicatesse, des mœurs, et en un mot de la conscience. Malheureusement pour eux, ils n'ont pas donné leur cœur à celui qui veut qu'on supporte, qu'on pardonne, qu'on aime, et qu'on ne juge pas. Ils ne parlent que de l'Église; ils se flattent de former seuls la véritable Église, et ils sont entièrement hors de l'Église; car l'Église *porte la livrée de celui qu'elle aime, et sa livrée est Amour* (1).

Il est une cinquième classe plus dangereuse encore, et non moins répandue que la précédente, c'est celle des superstitieux. Je me sers de ce mot, faute d'autre, pour désigner, non les *pauvres d'esprit*, qui pèchent par excès de soins, d'exactitude, de puériles attentions, qui s'amusent à de vains préjugés, qui croient sérieusement

---

(1) ודגלו עלי אהבה : *et insignia ejus super me Amor. Cantic. Cantic. II. 4.*

aux sorciers, ou qui ont peur des revenans; mais des hommes dangereusement égarés, qui se sont persuadés à eux-mêmes, que moyennant tel ou tel acte de dévotion, ils peuvent pécher en toute sûreté de conscience; que peu importe de s'arrêter à ce que la religion a de moral, pourvu qu'on observe scrupuleusement ce qu'elle a de cérémoniel (1); que des jeûnes, des macérations,

---

(1) A Dieu ne plaise, que je veuille jeter ici quelque défaveur sur les cérémonies religieuses : mais je dois avoir le courage de dire que les cérémonies ne sont que le matériel de la religion, et que les sentimens du cœur en constituent l'essence. Malheur à l'homme qui croit que de petites pratiques, de minutieuses observances peuvent tenir lieu d'une sincère piété. *Malheur à vous, Scribes et Pharisiens hypocrites*, disait Jésus-Christ lui-même; *car vous payez la dîme, de la menthe, de l'anet, et du cumin, et vous laissez les choses les plus importantes de la loi, la justice, la miséricorde et la probité. Il fallait faire ces choses-ci et ne point négliger celles-là*; Matth. XXIII. 23, Luc, XVIII, 12. *Est-ce là le jeûne selon DIEU*, disait Isaïe, *que l'homme afflige son âme un jour, qu'il courbe sa tête comme le jonc, qu'il étende le sac et la cendre? Appelerez-vous cela un jeûne, et un jour agréable à l'Éternel? N'est-ce pas plutôt ici le jeûne selon DIEU, que tu dénoues les liens de la méchanceté;... que tu délivres ceux qui sont foulés..... que tu partages ton pain à celui qui a faim.... et quand tu vois un homme nu, que tu le couvres?* Isaïe, LVIII. 5, 6, 7.

Digitized by Google

des prières dites de bouche et non de cœur, nous dispensent de toute bonne œuvre; qu'une robe de Saint François efface tous les péchés commis ou à commettre (1); qu'on peut même, sans aucun mouvement d'humilité, de piété, de charité fraternelle, assurer son salut par des moyens infiniment plus commodes et plus doux, comme cette bienheureuse matrone, qui se donna le plaisir de vivre et de mourir en péché mortel; mais qui ayant un rosaire dans sa poche, ressuscita, dit *peccavi*, remourut, et entra dans la gloire (2).

Le superstitieux est encore plus immoral que l'athée; car la religion de l'athée est seulement nulle, celle du superstitieux est négative. L'athée ne trouve dans ses principes aucun motif assez fort, pour le mettre

---

(1) *Juravit Dominus neminem malè moriturum qui in habitu seraphico moreretur.... Adfui cum cœteris cognatis matronœ cuidam agenti animam; aderat franciscanus, vir admodùm venerabilis, is ubi videt mulierem jam oscitantem, alterum brachium ejus inseruit suœ vesti, sic ut etiam aliquam humeri partem tegeret. Ibi quidam dubitabant utrum tota mulier esset tuta ab inferorum portis, an pars contecta. Sed tota erat tuta, non aliter quam in baptismo, pars hominis tingitur aquâ, totus tamen christianus redditur.* Erasm. exequiæ Seraphicæ.

(2) Barri, Paradis ouvert à Philagie, etc.

Digitized by Google

dans le cas d'agir contre son intérêt temporel, ou de résister à ses passions. Le superstitieux trouve dans les siens, un mobile puissant qui le pousse vers le mal, au lieu de l'en détourner.

Il me semble, Monsieur, que cette explication que j'ai crue nécessaire entre nous, est maintenant plus que suffisante. J'ose même espérer, que si quelque lecteur de bonne foi vient à jeter les yeux sur la lettre que j'ai l'honneur de vous écrire, il ne lui arrivera plus de confondre les athées avec les vrais philosophes, ni les sectaires ou les superstitieux avec les chrétiens. Passons donc au troisième objet sur lequel je me suis proposé de vous entretenir, l'erreur où vous êtes tombé en prétendant que la doctrine chrétienne n'était qu'un réchauffé de celle de la première académie, et que Jésus-Christ ne nous a rien appris que ce qui se trouvait auparavant dans Platon.

Vous avez, Monsieur, combattu d'une manière victorieuse, les critiques qui affirment que Platon, dans son voyage en Égypte, eut occasion de connaître les docteurs juifs, qu'il lut Moyse et les prophètes, et en tira ce qu'on trouve de meilleur dans ses propres ouvrages. Vous avez savamment dis-

Digitized by Google

cuté les divers passages qu'allèguent les partisans de cette hypothèse, vous avez prouvé que tous ces passages sont insignifians, ou suspects (1), et j'aime trop la vérité pour ne pas en convenir avec vous (2).

Il n'est donc pas certain, il n'est pas même probable que Platon ait connu les livres hébreux ; mais est-il par contre bien certain, bien rigoureusement démontré qu'il ne les ait pas connus ? Vous prenez à votre tour le ton affirmatif, et quoique Platon ait fait quelque séjour en Égypte, dans un temps où les Juifs fréquentaient Alexandrie, et où les réformes de Néhémie, moins encore que les persécutions des Samaritains, les avaient rendus enthousiastes de leur loi, vous prononcez que Platon ne connut ni eux, ni leurs livres, par la raison qu'il ne les a pas cités, raison qui vous paraît décisive et *péremptoire*, quoique Platon n'ait fait aucune mention de Démocrite, dont il

---

(1) Les Pères de l'église ont tous pu se tromper; mais n'ont pas tous menti à ce sujet. St. Augustin avait avancé que Platon et Jérémie s'étaient vus en Égypte. Dans la suite il reconnut et avoua sa méprise : voyez le second livre de ses rétractations.

(2) Il existe une savante dissertation de Leclerc sur cette matière, dans l'*Ars critica* : mais je ne connais cet ouvrage que de réputation.

Digitized by Google

avait certainement lu et consulté les ouvrages, et quoique la liberté, presque indécente, qu'il se donnait d'attribuer aux rhéteurs et aux philosophes, ce qu'ils n'avaient ni pensé ni dit, puisse faire douter de sa scrupuleuse exactitude à leur restituer ce qu'ils avaient réellement dit et pensé. La raison tirée du silence de Platon n'a donc pas toute la force que vous lui attribuez ; mais quand même on accorderait que Platon eut occasion de connaître quelques docteurs juifs, et d'étudier leur doctrine, je me garderais bien de conclure qu'il en emprunta le dogme de l'immortalité de l'âme, puisque ce dogme avait été annoncé par Socrate, maître de Platon, et par une foule de philosophes et de poëtes qui avaient précédé Socrate ; puisque d'ailleurs, comme vous le dites très-bien vous-même, il se trouve clairement écrit et dans le livre de la nature, et dans celui du cœur de l'homme, où chacun peut le lire en tout temps. Vous avez donc pris une peine inutile, lorsque sur la foi de quelques platoniciens que vous ne citez pas, vous avez avancé, contre toute évidence, que les livres de l'ancien testament gardent le plus profond silence sur l'immortalité de l'âme et sur la résurrection des corps. Je dois croire, puisque vous nous l'assurez, que Justin Martyr négligea de répondre à cette

Digitized by Google

allégation, et que Théophile y fit une pitoyable réponse ; mais qu'aviez-vous à faire d'exhumer ce pauvre Théophile, pour lui demander si les auteurs de l'ancien testament ont parlé de la vie à venir, tandis que ces auteurs sont partout sous votre main, et s'expriment, à ce sujet, de la manière la plus énergique? Le passage suivant, par exemple, est tiré du livre de Job, où vos platoniciens nous défient de trouver le moindre mot qui se rapporte à la vie à venir.

ואני ידעתי גאלי חי	*Et novi redemptorem meum viventem,*
ואחרון עלעפר יקום	*et postremus super terram stabit,*
ואחר עורי נקפו זאת	*et postquam spolium contriverint hoc,*
ומבשרי אחזה אלוה	*de carne meâ videbo DEUM*
אשר אני אחזה לי	*quem ego videbo per me,*
ועיני ראו ולא זר	*et oculi mei videbunt* (1) *et non alius.*

« Je connais mon rédempteur qui est » vivant, et à la fin il s'arrêtera sur la

(1) Selon le point voyelle qu'on place au-dessous du ו, le même mot signifie *vidèbunt* ou *viderunt.*

» terre, et après que cette dépouille aura
» été détruite, je verrai DIEU de ma chair,
» et mes yeux, mes propres yeux le ver-
» ront » : Job, XIX. (1).

Je supprime les paroles qui suivent, parce qu'elles présentent quelques difficultés, et que la manière dont je les traduirais serait très-différente de celle dont on les traduit ordinairement; mais s'il existe au monde un passage formel sur la résurrection des corps, c'est assurément celui que je viens de mettre sous vos yeux, et que j'ai traduit en latin, *verbum verbo*, sans me permettre de suppléer les mots sous-entendus, comme ont fait très-mal à propos la plupart des traducteurs.

Cette lettre étant déjà trop longue, je me contenterai de citer un autre passage, non moins clair, non moins positif, sur le sort que doivent attendre les gens de bien dans une autre vie. Je me sers, pour abréger, de la traduction de Martin, qui dans cet

(1) La vulgate grecque mérite assurément le plus grand respect, puisque les Apôtres en ont souvent fait usage dans leurs citations; mais il y a des endroits où elle me paraît tout-à-fait inintelligible, et où il faut absolument recourir au texte hébreu. Le passage dont il s'agit ici en offre un exemple.

Digitized by Google

endroit me paraît plus conforme au texte hébreu, que le latin de la vulgate.

Éternel, délivre-moi par ta main de ces gens, de ces gens du monde, desquels le partage est dans cette vie, et dont tu remplis le ventre de tes provisions; leurs enfans sont rassasiés, et ils laissent leurs restes à leurs petits enfans; mais moi je verrai ta face en justice, et je serai rassasié de ta ressemblance, quand je serai réveillé, Ps. XVII. — XVI.

J'espère que ces témoignages suffiront, et il ne serait pas difficile d'en accumuler un grand nombre d'autres : mais, d'où vient, me direz-vous, que la doctrine de la vie à venir, de la résurrection, et du jugement qui doit la suivre, se trouve plutôt supposée dans l'ancien testament, qu'expressément et spécialement enseignée dans quelque livre, ou du moins dans quelque chapitre uniquement destiné à cela? Pourquoi Moyse, le grand législateur des Hébreux, au lieu de répéter si souvent des promesses et des menaces qui paraissent concerner seulement le séjour de l'homme sur la terre, ne fait-il jamais usage du dogme si consolant, et tout à la fois si formidable d'une vie à venir, dans laquelle chacun sera jugé, et traité selon le bien ou le mal qu'il aura fait pendant la vie présente? Parce que DIEU, qui,

Digitized by Google

comme vous l'assurez vous-même, a suffisamment instruit les hommes par la seule raison, n'a voulu les éclairer d'une autre lumière, qu'à de certaines époques, dans un certain ordre, et avec une certaine mesure: qu'en conséquence d'un plan infiniment sage, infiniment magnifique, infiniment avantageux à toutes les créatures; mais dont nous apercevons seulement une très-petite partie, Moyse ne reçut d'autre mission, que celle de donner aux Juifs des lois civiles, cérémonielles et morales: que ses pouvoirs ne s'étendant pas au-delà, il n'a parlé de la vie à venir que comme aurait fait un autre sage: que la grande mission, la mission par excellence, la mission dont le but était de mettre en *évidence la vie et l'immortalité*, avait été dès le commencement réservée à un personnage plus grand que Moyse, personnage solennellement promis au premier homme, prédit par les Patriarches, attendu de toutes les nations, et dont Moyse lui-même désirait la venue, lorsqu'il disait à DIEU, *envoie, je te prie, celui que tu dois envoyer*; personnage, qui au lieu de paraître à la tête d'un peuple conquérant, n'aurait pas même un lieu où reposer sa tête, et qui venant tourner nos voeux vers un autre monde, n'était point appelé à régner dans celui-ci.

Digitized by Google

Moyse n'ayant donc pas reçu l'ordre d'annoncer formellement ce que l'Écriture nomme avec tant de raison *la bonne nouvelle*, se contenta de préparer les Juifs à la recevoir (1). Les prophètes qui le suivirent s'expliquèrent plus clairement, à mesure qu'ils y furent autorisés, et Daniel surtout, après avoir prédit que *le Christ sera retranché, mais non pas pour soi* (2), parle de la grande époque déterminée *dans le livre de vérité*; époque à laquelle *plusieurs de ceux qui dorment dans la poussière de la terre*, pesez je vous prie ces expressions, *se réveilleront*

---

(1) Le mot *génération* signifie, dans le style de l'Écriture sainte, un espace de temps déterminé qui, à l'époque où vivait Moyse, peut être compté pour environ soixante ou soixante-dix, ou quatre-vingts ans. (*) *La génération de la génération* se prend pour les siècles à venir; *mille générations* pour un temps qui n'a pas de bornes: ainsi, quand DIEU dit au commencement du décalogue, qu'il *visite l'iniquité des pères sur les enfans, jusqu'à la troisième et à la quatrième génération; mais qu'il fait miséricorde jusqu'à mille générations à ceux qui l'aiment, et qui gardent ses commandemens*; c'est comme s'il disait: je permets que les enfans portent une partie de la peine due aux crimes de leurs pères, pendant deux ou trois siècles; mais c'est pendant des millions de siècles, que j'assure le bonheur des gens de bien.

(2) Dan. IX. 26.

(*) Ps. XC.

Digitized by Google

les uns pour la vie éternelle, et les autres pour l'opprobre et pour l'infamie éternelle (1).

Vous voyez, Monsieur, que Jésus-Christ et les Apôtres n'avaient pas besoin d'emprunter à Platon le dogme d'une vie à venir; puisque ce dogme avait été clairement énoncé par les prophètes, et que d'ailleurs, il était publiquement enseigné par la secte la plus puissante et la plus accréditée de leur nation. Jésus-Christ et les Apôtres n'ont point annoncé ce dogme comme nouveau, ils ont prétendu seulement en donner une preuve nouvelle, et de probable qu'il était le rendre certain. S'ils avaient employé avec nous, les subtilités de la dialectique; s'ils avaient dit: que l'âme est une substance incorporelle, parce que tout corps sollicité par deux forces, suit nécessairement la diagonale d'un certain parallélogramme construit sur les directions de ces deux forces, tandis que l'âme, pressée par deux désirs, ne tend pas vers un terme moyen entre les deux objets qu'elle désire; et qu'on ne voit point, par exemple, qu'un Lyonnais que ses affaires appelleraient en même temps à Moulins et à Berne, soit poussé, par les lois de l'équilibre, sur le grand chemin de Châlons: s'ils avaient dit que l'âme est un être simple,

---

(1) Dan. XI. 3.

Digitized by Google

qu'on ne conçoit point qu'un être simple soit décomposé, et que la mort n'étant autre chose qu'une décomposition, l'âme, qui est un être simple, ne peut mourir : si surtout ils avaient dit, avec Platon (1), qu'un nombre pair ne peut être impair, que le feu ne peut être froid, que les contraires n'admettent pas leurs contraires, que ce qui fait la vie c'est l'âme, et que par conséquent il implique contradiction que l'âme meure, puisque son essence est de vivre (2), et que le contraire de la vie est la mort : si, dis-je, ils s'étaient bornés à des raisonnemens de cette force, ils n'auraient été que des philosophes; mais ils ont été, ou beaucoup plus, ou beaucoup moins que cela. Ils n'ont point discuté, ils n'ont point argumenté, ils ont affirmé. *Ce que nous avons ouï, ce que nous avons vu de nos propres yeux, ce que nous avons contemplé, et ce que nos propres mains ont touché de la parole de vie; (car la vie a été manifestée, et nous l'avons vue; et aussi nous le témoignons, et nous vous*

---

(1) Plat. in Phædon.

(2) Je ne dirai pas que Platon a tiré de Moyse l'idée d'une âme essentiellement vivante; mais il est certain que cette idée appartient aussi à Moyse :

ויהי האדם לנפש חיה

Et factus est homo in animam viventem. Genès. II. 7.

Digitized by Google

annonçons la vie éternelle qui était avec le père, et qui nous a été manifestée :) cela, dis-je, que nous avons vu et ouï, nous vous l'annonçons, afin que vous ayez communion avec nous, et que notre communion soit avec DIEU le père, et avec son fils Jésus-Christ (1).

Tel est le langage qu'ils ont tenu. Ce langage n'est pas bien correct, il est encore moins philosophique ; l'école de Platon ne l'aurait certainement pas avoué, et je ne conçois pas que vous ayez pu vous y méprendre. Ce langage appartient nécessairement, non à un raisonneur égaré par son propre système ; mais à un témoin fermement persuadé de la vérité de ce qu'il dit ; ou à quelque dupe séduite par un imposteur, ou à quelque imposteur qui veut faire des dupes. Vous ne voyez en Jésus-Christ qu'un docteur ; nous y voyons, nous, le principal objet de la doctrine, le lien nécessaire entre DIEU et l'homme, l'auteur, l'exécuteur d'un plan, d'où dépend le bonheur de toutes les créatures sensibles ; plan immense conçu par la sagesse divine, et voulu par l'amour divin. Nous y voyons le gage certain de cette vie éternelle, dont nous n'aurions sans lui qu'une

---

(1) I. Jean, I. 1, 2, 3.

Digitized by Google

espérance vague et accompagnée de doutes cruels, le moyen unique mais sûr qu'ont les soi-disant justes pour se reconnaître pécheurs, et les pécheurs pour obtenir miséricorde, le sacrificateur et la victime par qui nous avons été réconciliés avec DIEU. Voilà ce que Jésus-Christ lui-même a enseigné touchant sa propre personne; voilà ce qui constitue essentiellement la religion chrétienne, on ne peut en rien retrancher sans la renverser entièrement. Si vous parvenez à prouver que Jésus-Christ ne fut que le plus parfait d'entre les sages, vous aurez prouvé qu'il fut le plus impudent, comme aussi le plus sacrilége des imposteurs. Quiconque ne voit en Jésus-Christ qu'un homme, affirme ou est censé affirmer qu'il a menti, et quiconque dit, il a menti, dit nécessairement avec les Juifs, il a blasphémé.

Convenons-en, Monsieur, l'histoire de l'Évangile présente des difficultés insurmontables, lorsqu'on n'y veut rien voir que d'humain. Tous les systèmes imaginés à ce sujet ont été également malheureux. Voltaire et ses échos nous ont peint les Apôtres comme un troupeau d'imbécilles, parlant le même langage que frère Rigolet, quand il dit à l'Empereur de la Chine, que *DIEU a demeuré dans le tombeau trois jours et trois nuits, ni plus ni moins, en retran-*

Digitized by Google

chant cependant une nuit et deux jours, pour rendre le compte juste. Ces exagérations ayant fait rire sans persuader; M. Dupuis imagina que l'évangile devait être considéré comme un cours d'astronomie, que Jésus-Christ était le Soleil, et les Apôtres les signes du zodiaque; car il y a douze signes, et il y avait douze apôtres, ce qui établit une parfaite identité. Jésus-Christ est d'ailleurs représenté dans tout le Nouveau testament comme un *agneau immolé*, et le temps où l'Église célèbre sa mort est à peu près le même que celui où les Juifs célèbrent la Pâque; solennité qui arrive aux environs de l'équinoxe du printemps, lorsque le soleil entrant dans le signe du Belier, ce signe devient invisible, et meurt en quelque sorte pour nous. Or, qui ne voit, sans fermer volontairement les yeux à la lumière, que Jésus-Christ, qui est le Soleil, prend ici le rôle du Belier qui cesse d'être apôtre, et que sa mort astronomique a passé pour une mort réelle? On a très-bien expliqué cette ingénieuse et consolante doctrine, à l'aide d'un beau zodiaque gravé tout exprès, et cela s'est appelé, dans le temps, une démonstration (1).

---

(1) Les allégories orientales du célèbre Court de Gebelin, ayant obtenu un succès dont ce savant

Digitized by Google

L'hypothèse que vous proposez aujourd'hui vous appartient en propre. Les Apôtres ne

---

homme fut lui-même effrayé, les Français enthousiastes de tout ce qui est ou paraît nouveau, renchérirent sur un système, qui probablement n'avait été proposé que comme un jeu d'esprit, mais que la plupart de nos gens de lettres prirent, ou eurent l'air de prendre sérieusement. On ne parla plus que d'allégories. Les femmes firent des robes et des perruques allégoriques; les hommes, qui d'ailleurs possédèrent tout-à-coup, et comme par imposition des mains, toutes les finesses de la langue primitive, travaillèrent de concert à creuser la mine féconde, dont Gebelin s'était contenté d'exploiter les premiers filons. Gebelin avait prouvé avec beaucoup d'esprit, et un grand appareil d'érudition, que tout ce que l'histoire ancienne raconte de Saturne, de Mercure et d'Hercule, peut être pris allégoriquement. Il était aisé de multiplier et d'étendre les applications des mêmes principes. On n'y manqua pas. Deux auteurs distingués par leurs talens, se jetèrent avec empressement dans la carrière nouvelle et brillante que Gebelin leur avait ouverte. Il fut décidé que Thésée, atteint et convaincu d'avoir défait des monstres et des brigands, n'était, comme l'Hercule thébain, qu'un symbole du soleil vainqueur des monstres du zodiaque : que Jason était la constellation appelée le Serpentaire, parce que le Serpentaire achève sa révolution quand le Belier recommence la sienne, ce que les poëtes ont exprimé dans leur langage, en disant que Jason a ramené la toison d'or; que l'histoire du siége et de l'embrasement de Troie, n'a été inventée, que pour nous apprendre que les grandes chaleurs de l'été commencent à l'époque du solstice, le 21 Juin, etc.

Digitized by Google

sont plus des personnages allégoriques, comme l'a voulu M. Dupuis, ni des idiots

---

* On fit même de tout cela une théorie en forme, qui avait ses axiomes, ses théorèmes, ses corollaires. Les principes fondamentaux de cette théorie sont 1.° que lorsque les poëtes ont dit de quelque prince, de quelque roi, de quelque héros qu'il a été changé en fleuve, en montagne, en constellation, ce qui est absurde; on est sûr de trouver la vérité en retournant la phrase, et en affirmant que c'est le fleuve, la montagne, la constellation, dont l'imagination poétique a fait un roi, un prince, un héros: 2.° que tout personnage qui soutient quelque relation de parenté, ou d'aventures, avec quelqu'autre personnage déjà reconnu pour allégorique, est allégorique comme lui: 3.° qu'un récit doit être regardé comme allégorique, lorsqu'il entre dans quelqu'une de ses circonstances, les nombres mystérieux et sacrés, tels que 2, 3, 4, 7, 12, 52, 360.

Ces principes bien établis, on détruisit de l'histoire grecque tout ce qu'on voulut en détruire, et il était aisé d'employer le même moyen pour élaguer à volonté l'histoire romaine. En effet, Romulus et Rémus fils de Mars, c'est-à-dire d'une planète; Romulus et Rémus, dont le nom tient à une racine hébraïque, qui marque la hauteur, l'élévation et l'action de lancer des traits, caractères distinctifs du Soleil; Romulus et Rémus sont évidemment, comme Étéocle et Polynice, le Soleil d'hiver et le Soleil d'été, dont l'un tue l'autre au moment où il franchit le mur, le retranchement, le rempart, la limite que nous nommons aujourd'hui l'équateur. Un de nos célèbres allégorisans, aime mieux cependant voir en eux, Castor et Pollux ou les brillans Dioscures,

Digitized by Google

comme l'a prétendu Voltaire; mais de grands politiques, et des philosophes profonds.

---

le premier signe du printemps. Numa, successeur de Romulus, Numa l'ami, le confident, l'époux de la mystérieuse Égérie, à qui Festus attribue les mêmes fonctions qu'à la lune, Numa thesmophore comme Cérès, et astronome comme Atlas, a tout autant de titres que Romulus, pour trouver place dans le firmament. On prouvera la même chose de Tullus Hostilius, d'Ancus Martius, etc.; mais il est plus simple d'observer que les rois de Rome étant au nombre de sept, comme les sept fils de Rhéa, les sept filles d'Astarté, les sept rois qui assiégèrent Thèbes, etc. désignent évidemment les sept jours de la semaine. Or, si Tarquin le septième des rois de Rome, ne tient pas à l'histoire, Brutus qui chassa Tarquin n'y tient pas plus que lui. Un jour ne peut être chassé que par un autre jour, et dès qu'on a une fois bien prouvé que Tarquin est un samedi, il faut d'absolue nécessité que Brutus soit un dimanche.

Brutus n'étant donc qu'un personnage astronomique, son collègue et ses successeurs doivent le suivre au firmament, c'est une conséquence nécessaire du second des trois principes posés ci-dessus, et on peut fortifier cette conséquence, en entrant dans les détails particuliers que fournit l'histoire romaine. On prouvera, par exemple, que Furius Camillus n'est autre chose que le Camillus ou Casmilus des Gaulois qu'on sait être le même que Mercure; on prouvera que Valérius Corvus, quoiqu'il ait été six fois consul, et deux fois dictateur, n'en doit pas moins être rayé du catalogue historique; car les personnes les moins versées dans la science des allégories, reconnaissent en lui le corbeau de l'hémisphère austral, que

Matthieu le péager, Pierre le pêcheur, Thomas le maçon, et autres personnages de cette importance, ayant mûrement réfléchi

---

les anciens ont appelé *Corvus Valerianus*, et qui conserve encore, dans la plupart des planisphères, le nom d'*Avis pomptina* ou *pontina*, parce que ce fut près des marais Pontins, que Valérius remporta la singulière victoire qu'on lui attribue. Les oisifs peuvent s'amuser à suivre le détail des fastes consulaires, ils n'y trouveront point de Héros qui résiste à la force destructive des trois principes posés ci-dessus. Les Cincinnatus, les Fabius, les Scipion, les Paul Émile seront nécessairement reconnus pour des personnages allégoriques, et l'histoire romaine, comme l'histoire grecque, ne sera plus autre chose qu'un almanach. César surtout, qui parcourut les mêmes pays qu'Hercule; César, dont les exploits sont aussi nombreux que ceux du Héros thébain, et qui mérita comme lui les honneurs célestes; César qu'on trouve représenté dans plusieurs médailles avec une étoile sur le front; César qui, à l'exemple d'Atlas, cultiva la science du calendrier; César qui donna son nom au mois de Juillet; César qui était fils de Vénus, et qui fut changé en comète; César peut être assurément regardé comme le plus astronomique de tous les personnages: aussi, voyons-nous que Virgile ne fait pas difficulté d'offrir au successeur de ce héros du planisphère, une place entre la Vierge et le Scorpion. On peut donner à ce jeu d'esprit, toute l'extension qu'on voudra. M. Dupuis s'en est servi pour changer en leçons astronomiques, toute l'histoire de l'Évangile. Chacun peut voir dans le troisième volume de l'*Origine des cultes*, jusqu'à quel point il y a réussi.

Digitized by Google

sur les mauvais succès d'Antiochus l'ascalonite, qui n'avait été qu'un sage, et de Simon le magicien, qui n'était qu'un escamoteur, reconnurent qu'il fallait absolument réunir ces deux genres de mérite, qu'il était inutile de tromper les hommes sans les instruire, et qu'on ne réussirait à les instruire qu'en les trompant. Dans cette idée, et comme les riches bibliothéques ne manquaient pas dans les villages situés aux environs du lac de Tibériade, *ils mirent à contribution*, ce sont vos propres termes, *tout ce que la philosophie des Pythagoriciens, des Platoniciens, des Stoïciens contenait de plus sain, de plus pur, de plus religieux*, ce fut là, le lot qu'ils assignèrent aux honnêtes gens; les miracles furent réservés pour la canaille. Leur chef avait été puni du dernier supplice, ils imaginèrent d'en faire un DIEU; ce qui était tout simple, et ne pouvait que donner une plus grande autorité à leur doctrine; ce complot bien conçu et bien arrêté, convaincus d'ailleurs que leur jargon syrophénicien serait entendu, depuis l'Euphrate jusqu'au Tibre, ou plutôt depuis le Tage jusqu'à l'Indus, ils partirent dans l'intention de réformer l'univers, n'ayant d'autre arrière-pensée, d'autre but final, pour ce qui concernait leur propre intérêt, que celui de se faire lapider, ou crucifier ou

Digitized by Google

pendre. Ils prêchèrent dans toutes les contrées de l'Asie qui étaient connues à cette époque, et même dans celles où les Romains n'avaient jamais pénétré. Ils étendirent leurs conquêtes spirituelles dans l'Afrique, dans les Indes, par toute la Grèce, par toute la Thrace, par toute la Macédoine, à Rome et en Espagne. Vous ne voyez dans tout cela rien que de très-concevable, et de très-simple, mais relisez, je vous prie, cet article dans votre propre ouvrage; car je l'abrége, et le présente ici dépouillé des couleurs dont vous l'ornez (1). Est-il possible que les Apôtres

---

(1) Il ne faut pourtant pas que les couleurs du style défigurent entièrement la vérité. Lorsque vous dites, tom. II, page 115, *que les Apôtres enrôlèrent tous les gueux, tous les mendians sous leur bannière*, je ne vois là que l'énoncé d'un fait, que tout autre écrivain aurait peut-être exprimé en des termes moins énergiques: mais je suis vraiment étonné de lire dans les pages 113 et 114; « ce plan arrangé, les fondateurs de la secte nouvelle sortirent de Jérusalem » et de la Judée »... « Ce n'était pas dans Jérusalem » et dans la Judée, où leur chef avait vécu, et où » son histoire était encore récente, qu'ils pouvaient » espérer des succès, même auprès de la multitude ».

Il me semble que lorsqu'on avance une proposition de cette importance, et qui d'ailleurs est absolument contraire à toutes les idées reçues, on doit au moins en indiquer les preuves. Dans quels étranges mémoires pouvez-vous avoir trouvé de quoi justifier

Digitized by Google

aient été des imposteurs qui sachant bien eux-mêmes ce qu'il fallait penser de leur

---

cette étrange assertion? Je suis peu au fait de l'histoire ecclésiastique : mais j'ai recueilli de mes lectures ;

Que l'an 33 de l'ère vulgaire, les Apôtres prêchèrent publiquement à Jérusalem le jour de la Pentecôte, et que trois mille personnes se joignirent à l'Église chrétienne ;

Que les Apôtres jouirent de quelque paix l'an 34, assistant tous les jours dans le temple, et se rendant agréables à tout le peuple, par la sainteté de leur vie, et par la douceur de leur conversation ;

Que l'an 35, on leur intima la défense de parler au nom de Jésus-Christ; mais qu'ils répondirent hardiment, St. Pierre portant la parole pour tous, que l'ordre qu'ils avaient reçu de prêcher l'Évangile leur venait de DIEU lui-même, et qu'il n'était pas juste d'obéir aux hommes plutôt qu'à DIEU;

Que l'an 36, Ananias et Saphira se flattant de tromper l'assemblée des fidèles par un acte hypocrite, moururent de mort subite aux pieds de St. Pierre ;

Que la persécution contre les Apôtres recommença l'an 37, aussitôt après que Caligula eut succédé à Tibère, et que nonobstant cette persécution, l'Église chrétienne s'étant extrêmement accrue dans Jérusalem même, les Apôtres établirent sept diacres pour prendre soin des pauvres, tandis qu'eux-mêmes se voueraient tout entiers à la prédication ;

Que l'an 38, St. Étienne fut lapidé, et que quelques fidèles sortirent de Jérusalem; mais que les Apôtres y demeurèrent tous, à l'exception de St. Pierre et

Digitized by Google

maître, aient voulu nous le donner comme l'objet de nos adorations, et l'unique fon-

---

de St. Jean, qui firent une courte absence, ayant été envoyés à Samarie;

Que l'an 39, arriva la conversion de St. Paul, et que les Juifs cessèrent d'inquiéter les Apôtres, parce qu'ils avaient à craindre pour eux-mêmes; car ce fut à cette époque, que Pétrone, gouverneur de Syrie, fit placer la statue de l'Empereur dans le temple de Jérusalem;

Que de l'an 40 à l'an 41, les païens furent invités à participer aux grâces offertes dans l'Évangile;

Que l'an 42, Hérode Agrippa voulant se rendre agréable aux Juifs mit St. Pierre en prison, et fit mourir Jacques le Majeur. Clément d'Alexandrie raconte même à ce sujet, que le soldat chargé de mener St. Jacques au supplice, se déclara chrétien, fut embrassé par St. Jacques qui ne le connaissait pas auparavant, et eut avec lui la tête tranchée;

Que l'an 43, St. Paul fit un voyage à Jérusalem, qu'il y visita St. Jacques le Mineur, et logea pendant quinze jours dans la maison de St. Pierre;

Que pendant les années 44, 45, 46, la religion chrétienne fit de merveilleux progrès dans tous les environs de la Judée, particulièrement à Iconie, à Antioche, à Listre, en Pisidie, et jusque dans l'île de Cypre; mais que Jérusalem fut toujours le point central de réunion, parce que Jacques le Mineur, Pierre et Jean que St. Paul appelle les colonnes de l'Église, ne s'en écartèrent pas;

Que l'an 46, les Apôtres tinrent un concile à Jérusalem;

Digitized by Google

dement de nos espérances ? Est-il possible qu'ils aient prêché, de votre propre aveu,

---

Qu'immédiatement après ce concile, St. Paul, St. Pierre, St. Matthieu, etc., se distribuèrent les pays connus et inconnus, où ils allèrent porter la lumière de l'Évangile ; mais que Jacques le Mineur gouverna paisiblement l'Église de Jérusalem, où il eut la consolation de revoir St. Paul, l'an 52 et l'an 55 ;

Que l'an 59, ce même Jacques le Mineur fut assassiné par les satellites du fougueux Ananus, comme le raconte Joseph, et que Simon ou Siméon frère de Jacques, fut établi à sa place pour gouverner l'église de Jérusalem ;

Que Siméon s'acquitta paisiblement des fonctions de son ministère jusqu'à l'an 67, époque à laquelle Vespasien fut envoyé par Néron pour faire la guerre aux Juifs ;

Que les chrétiens à qui Jésus-Christ avait prédit la ruine de Jérusalem, prévoyant que cette ruine n'était pas éloignée, allèrent s'établir à Pella de l'autre côté du Jourdain, où ils furent préservés des malheurs épouvantables qui accablèrent les autres Juifs, dans la ruine de leur ville capitale et de leur temple ;

Etc., etc., etc.

Mes garans sont St. Luc, témoin des évènemens qu'il raconte ; Joseph, écrivain juif, et contemporain des Apôtres ; Clément, établi évêque d'Alexandrie l'an 190 ; Eusèbe de Césarée qui écrivait à la fin du troisième siècle, et au commencement du quatrième, etc., etc.

Les vôtres, Monsieur, quels sont-ils ?

Digitized by Google

la morale la plus saine, la plus pure, la plus religieuse, et qu'ils se soient tous accordés à soutenir le plus sacrilége, comme aussi le plus impudent de tous les mensonges? Vous expliquez-vous bien à vous-même cette ferme espérance qu'ils avaient d'une autre vie, et qu'ils ne fondaient que sur les promesses du chef crucifié, offert à nos hommages comme un DIEU; mais que leur propre conscience plaçait au rang des imbécilles ou des imposteurs? Pouvez-vous concilier leur zèle à convertir tous les peuples du monde, et l'atroce calomnie dont ils chargeaient leur propre nation? La grandeur de leur projet, et la bassesse de leur origine? La simplicité, la touchante candeur de leur style, et l'horrible duplicité de leur caractère? La nullité de leurs moyens, et la rapidité incroyable de leurs succès?

Il serait inutile d'insister plus long-temps sur une matière que j'aime mieux abandonner à vos propres réflexions; mais daignez vous arrêter un instant à considérer avec moi la prodigieuse influence que notre volonté exerce sur nos jugemens, dans le temps même où notre conscience paraît nous rendre témoignage, que nous cherchons sincèrement la vérité.

Digitized by Google

Platon fit un voyage en Égypte, pour s'instruire dans les sciences secrètes que possédaient les Égyptiens. La cosmogonie était, à cette époque, une des sciences dont les philosophes s'occupaient le plus. Platon ne pouvait manquer de voir des Juifs dans un pays où il y en avait en grand nombre, et où ils étaient connus comme tels. Les Juifs étaient en possession d'une cosmogonie, qu'on peut regarder comme la meilleure, ou plutôt comme la seule bonne qui nous ait été transmise par l'antiquité (1). On a remarqué dans les écrits de Platon, particulièrement dans ceux où il traite de la cosmogonie, des idées majeures, des tours de phrase singuliers, qui ont paru empruntés de Moyse. Les Pères de l'Église n'ont pas été les seuls à porter ce jugement. Numénius qui eut l'honneur de donner des leçons à Gentilianus Amélius, le grand ami de votre ami Porphyre, Numénius, philosophe pythagoricien, dont Plotin lui-même ne dédaignait pas d'emprunter quelquefois les idées, Numénius fit voir à ses contemporains, par

(1) Voyez à ce sujet ma *dissertation sur le vrai système du monde, comparé au récit que Moyse fait de la création*, Avignon chez SEGUIN; et *Mémoires de la Société des Sciences et Belles-Lettres de Montpellier*. Tom. III.

l'examen critique des écrits de Platon (1), dont quelques-uns ont péri depuis cette époque, que la cosmogonie de Moyse se retrouve, presque toute entière, dans celle du philosophe grec, qu'il appelle pour cette raison le *Moyse atticisant*. Rien de tout cela ne diminue la pleine certitude où vous êtes, que Platon n'a connu ni les Hébreux, ni leurs livres, et la raison *décisive*, la raison *péremptoire* sur laquelle est fondée votre certitude, c'est qu'il ne les a jamais cités.

Au contraire, douze pauvres ouvriers, nés dans le pays le plus antiphilosophique de la terre, prétendent avoir reçu de DIEU une mission, par laquelle ils sont autorisés à donner aux hommes la *bonne nouvelle* du pardon de leurs péchés, de leur délivrance des liens de la mort, de leur future et pro-

---

(1) Νουμήνιος ἀπαμεὺς ἀπὸ Συρίας φιλόσοφος πυθαγόρειος· οὗτος ἐστιν ὁ τὴν τοῦ Πλάτωνος ἐξελέγξας διάνοιαν, ὡς ἐκ τῶν μωσαϊκῶν τὰ περὶ Θεοῦ καὶ κόσμου γενέσεως ἀποσυλήσασαν· καὶ διὰ τοῦτό φησι· τί γὰρ ἐστι Πλάτων, ἢ Μωσῆς ἀττικίζων.

» Numénius d'Apamée de Syrie, philosophe » pythagoricien. C'est ce Numénius qui *prouva par un* » *examen critique* ἐξήλεγξε, que le système de Platon, » sur DIEU et sur l'origine du monde, a été pillé » dans les écrits de Moyse. Qu'est-ce que Platon, » dit-il, si ce n'est Moyse parlant grec ? » *Suidas*, *au mot* Numénius.

Digitized by Google

chaine admission dans la demeure céleste. Ils s'expriment toujours d'une manière analogue au ministère dont ils se disent chargés. Leur langage n'a rien qui sente l'école. Ils ne démontrent jamais comme docteurs, ils affirment comme témoins, et meurent tous dans les derniers supplices, pour confirmer la vérité de leur témoignage. Les plus grands ennemis du nom chrétien n'avaient vu en eux que des insensés ou des enthousiastes; vous en faites des philosophes platoniciens (1).

(1) Votre note, n.° 698, est surtout remarquable. Vous y confondez l'opinion peut-être exagérée, de St. Justin qui voyait la révélation partout, avec celle des esprits forts qui s'obstinent à ne la voir nulle part; vous y poussez la prévention jusqu'à trouver dans St. Jean, la même doctrine que dans Ménandre, parce que Ménandre a dit: *notre entendement est notre DIEU*; vous citez Héraclite qui dit de même, *les mœurs de chaque homme sont son DIEU*, et Marc-Aurèle qui affirme *que le démon que Jupiter nous a donné pour nous conduire est notre bon sens, notre propre raison*: après quoi, vous adressant à tous les chrétiens, avec le ton d'un homme persuadé qu'on n'osera pas lui répondre; *ces passages*, dites-vous, *prouvent-ils clairement que St. Jean n'a fait que parler le langage des philosophes, oui ou non?*

J'oserai vous demander à mon tour, si après avoir lu, non une phrase obscure et détachée, mais l'Évangile selon St. Jean tout entier, suivi des trois épîtres du même auteur, vous avez pu croire sérieusement que ce grand Apôtre du Christ, ne connût

J'ose espérer, Monsieur, que vous reviendrez d'une partie de vos préventions : il

---

d'autre Christ que la raison humaine ? Lui, qui répète sans cesse ; *que le sang de Jésus-Christ nous purifie de tout péché ; que si nous avons péché, nous avons un avocat auprès du père, savoir Jésus-Christ le juste : que c'est lui qui est la victime de propitiation pour nos péchés, et non-seulement pour les nôtres, mais aussi pour ceux de tout le monde : que tout esprit qui confesse que le Christ est venu en chair est de DIEU : que tout esprit qui ne confesse point que Jésus-Christ est venu en chair n'est pas de DIEU*, etc., etc. (I. Jean passim.)

On conçoit qu'après avoir comparé la doctrine de St. Jean et celle des philosophes, vous ayez donné la préférence à cette dernière ; mais que vous regardiez ces deux doctrines comme n'en faisant qu'une, cela ne s'explique que dans l'hypothèse où vous n'auriez pas lu St. Jean.

Quant à la fameuse phrase dont il s'agit, *le logos, la sagesse, la vérité était avec DIEU*, etc. ; vous prétendez qu'elle appartient à Platon, et il ne serait pas impossible que St. Jean, qui n'écrivit son évangile que vers l'an 89, ou 90, de l'ère vulgaire, vingt ans après la ruine de Jérusalem, dans un pays où les philosophes platoniciens étaient très-répandus, eût quelquefois emprunté leur langage, pour leur faire mieux goûter la doctrine évangélique : j'aurais souhaité cependant que vous nous eussiez dit quel est l'endroit de Platon où l'on peut lire cette phrase ; car j'ai perdu vainement plusieurs heures à la chercher : mais j'ai trouvé par contre, dans un auteur beaucoup plus ancien ; *que la sagesse, la vérité, la hhachemah était avec DIEU dès le commencement, et même avant qu'il fît aucune de ses œuvres ; que le royaume lui*

Digitized by Google

serait, je ne dis pas glorieux, mais doux pour moi, d'y avoir contribué : malheureusement les probabilités humaines encouragent peu cette espérance ; car quoique la religion chrétienne ne craigne pas l'examen ; quoique les objections qu'on fait contr'elle, tournent toujours à son avantage, si on les soumet à une critique impartiale et sévère ; nous ne devons pas nous dissimuler, que les discussions les plus exactes, les témoignages les moins révocables, la logique la plus rigoureuse, laissent toujours à cet égard quelque doute dans l'esprit, si le cœur n'a pas été préalablement touché, de ce que l'Écriture sainte appele *le mystère de piété* ;

---

a été donné; qu'elle est l'enfant, le nourrisson de DIEU, faisant ses délices; qu'elle appelle également les grands et les petits; que ceux qui l'écoutent trouvent la vie; que ceux qui la haïssent aiment la mort. L'auteur qui a tenu ce langage ne l'avait pas appris dans l'Académie; car cet auteur est Salomon (*); mais d'après vous, quand Platon dit quelque chose qui se trouve dans un autre écrivain, on a la pleine certitude que Platon n'a pas connu cet écrivain, dès qu'il ne l'a pas cité; quand au contraire, un des Apôtres fait usage de quelque phrase qui a le moindre rapport, ou de mots ou de sens, avec une phrase de Platon ou de tout autre philosophe, c'est un plagiat manifeste, dont il n'est pas permis de douter.

(*) Voy. Prov. VIII.

Digitized by Google

et dont j'ai tâché de vous donner un léger aperçu, d'après ce que j'ai pu en entrevoir moi-même.

S'il faut en croire Sozomène, Rufin, et d'autres écrivains ecclésiastiques, plusieurs philosophes de profession se rendirent au fameux Concile de Nicée. Un de ces philosophes y disputa long-temps contre les plus renommés d'entre les docteurs chrétiens, qu'il étonnait et déconcertait par les subtilités de sa dialectique, lorsqu'un bon vieillard, voyant qu'on se jetait dans des disputes interminables, demanda la parole qu'il n'obtint qu'avec beaucoup de peine, parce qu'on savait qu'il avait peu d'éloquence, et encore moins d'instruction. Tout le monde souriait de voir un si faible champion aux prises avec le plus rude jouteur du parti académique; mais le saint homme s'adressant au philosophe: « ami de » la vérité », lui dit-il, « au nom de Jésus-» Christ écoute-moi : il y a un seul DIEU, » qui par un acte de sa volonté, a créé le » ciel et la terre, et la mer, et toutes les » choses qui y sont contenues. Ce DIEU » tout-puissant et tout bon, ayant pitié de » la faiblesse de notre nature, des vices de » notre cœur, des écarts de notre raison, » a voulu nous éclairer, nous régénérer, » nous faire passer de la mort à la vie, en

Digitized by Google

» permettant que sa sublime pensée, son
» amour divin que nous appelons le fils de
» DIEU, animât une chair mortelle comme
» la nôtre. Le fils de DIEU s'est donc montré
» une fois sur la terre, pour tourner nos
» pensées et nos désirs vers le ciel; il y
» paraîtra une seconde fois, pour rendre
» à chacun selon ses œuvres, et surtout,
» pour combler des marques les plus tou-
» chantes de son amour, ceux qui l'auront
» véritablement aimé. Voilà ce que nous
» croyons, sans nous embarrasser de re-
» cherches curieuses; telle est l'espérance
» ferme et vive qui est en nous. Prends-y
» part si tu le veux, car elle t'est offerte;
» et si tu ne le veux pas, ne nous fais point
» perdre dans de vaines contestations, un
» temps que nous pouvons et devons mieux
» employer ». Le philosophe interdit avoua, que tant qu'on avait disputé avec lui, on n'avait fait que le confirmer dans sa première opinion; mais que la simple profession de foi du bon vieillard, faisait sur lui une impression profonde; qu'il sentait son cœur touché, sa raison vaincue, et que le plus ardent de ses désirs était, d'être compté dès ce moment, au nombre des disciples de Jésus-Christ.

Le temps de ces prodiges de la prédication évangélique, le temps des St. Pierre,

Digitized by Google

des St. Paul, celui même des Paphnuce et des Spiridion est passé ; mais l'Évangile nous reste. Il me semble, et vous me permettrez de vous dire, que vous l'avez peu lu. Ne refusez pas d'employer quelque temps à le relire. Votre raison droite est faite pour en sentir la vérité. Votre cœur en goûtera la sainte morale, et si vous faites sérieusement cette lecture, je ne doute pas de vous voir devenir un des plus zélés défenseurs, de ce même Jésus que vous persécutez aujourd'hui.

Je suis avec la plus profonde estime,

Votre, etc.

P. S. Depuis que cette lettre est écrite, j'ai eu occasion de jeter les yeux sur l'article *Origène* du lexique de Suidas. Cet article qui n'est qu'une compilation mal rédigée, peut cependant fournir quelques éclaircissemens sur les passages de Porphyre et d'Eusèbe, disputés ci-dessus page 21.

Digitized by Google

La phrase qui vous avait tant scandalisé se retrouve ici, mais plus claire et plus complète. Vous aviez lu : *comment n'aurait-il pas menti celui qui écrivait contre le christianisme*: Eusèbe avait dit seulement, *comment n'aurait-il pas menti celui qui écrivait contre les chrétiens*; encore a-t-il fallu pour traduire ainsi, suppléer le mot *écrivait* qui n'est pas dans le texte. Il y a une grande différence entre affirmer qu'un homme ment, par cela même qu'il attaque les principes du christianisme, et dire qu'il ment de nécessité, par cela même qu'il accuse une société innocente et pure, comme avait été jusque-là celle des disciples de Jésus-Christ. Mais vous lirez dans Suidas, *comment n'aurait-il pas menti celui qui était toujours en fureur contre les chrétiens*, ὁ κατὰ χριστιανῶν μανεὶς : le mot μανεὶς manque évidemment dans le texte d'Eusèbe, et devrait y être restitué.

Suidas assure d'ailleurs que Porphyre ne nous a peint Origène comme un déserteur du paganisme, que pour rendre raison des profondes connaissances qu'avait ce fécond écrivain, dans tout ce qui concerne les

Digitized by Google

mœurs, les usages, les plus secrets mystères des différentes sectes païennes. Il rapporte une lettre dans laquelle Origène répond aux personnes qui le blâmaient d'avoir perdu son temps à ce genre de recherche, et ajoute que ses parens, loin d'être païens comme le dit Porphyre, étaient au contraire des chrétiens très-zélés; que son père Léonidès appartenait à la classe des Prêtres, qu'il fut même élevé à l'épiscopat, et qu'il souffrit le martyre.

MONTPELLIER,

De l'Imprimerie de TOURNEL Frères,

Rue Aiguillerie, n.° 43.

Digitized by Google

Pièces contenues dans ce volume.

1° Eloge de Dumarsais par M.r Dégérando.
2°. Eloge de Marmontel par M.r Morellet.
3° Eloge de M.e de Beauvau par M.r de Boufflers.
4° Essai sur l'histoire de la princesse d'Ahlen
5° Irénée Bonfils par M.r Dupont de Nemours
6° Sur les institutions religieuses dans l'intérieur des familles par le même.
7° Vues sur l'éducation nationale, par un cultivateur. le même
8° Du projet annoncé par l'Institut national de continuer le dictionnaire de l'Académie française par M.r Morellet.
9° Quelques réflexions sur un article du Journal de l'Empire par le même.
10° Moyen de disposer utilement pour la nation des biens ecclésiastiques, par le même.
11° Leçons de Grammaire à un Grammairien — le même
12° Le Cri des familles, par le même.
13° Observations sur un ouvrage anonyme, intitulé: remarques morales, philosophiques et grammaticales sur le dictionnaire de l'acad.e française — le même.
14° Discours prononcés dans la séance de l'Institut pour la réception de MM. Laujon, Raynouard Picard. —
15° De la philosophie moderne par Rivarol.
16° Lettre à M.r Combes-Dounous sur Platon — par M.r Encontre.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google